MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXVI

MÉLANGES MASPERO

I

ORIENT ANCIEN

PREMIER FASCICULE

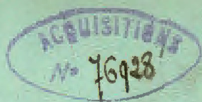
PAGES 1 À 400 ET 25 PLANCHES





LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1934



MÉMOIRES

PUBLIÉS

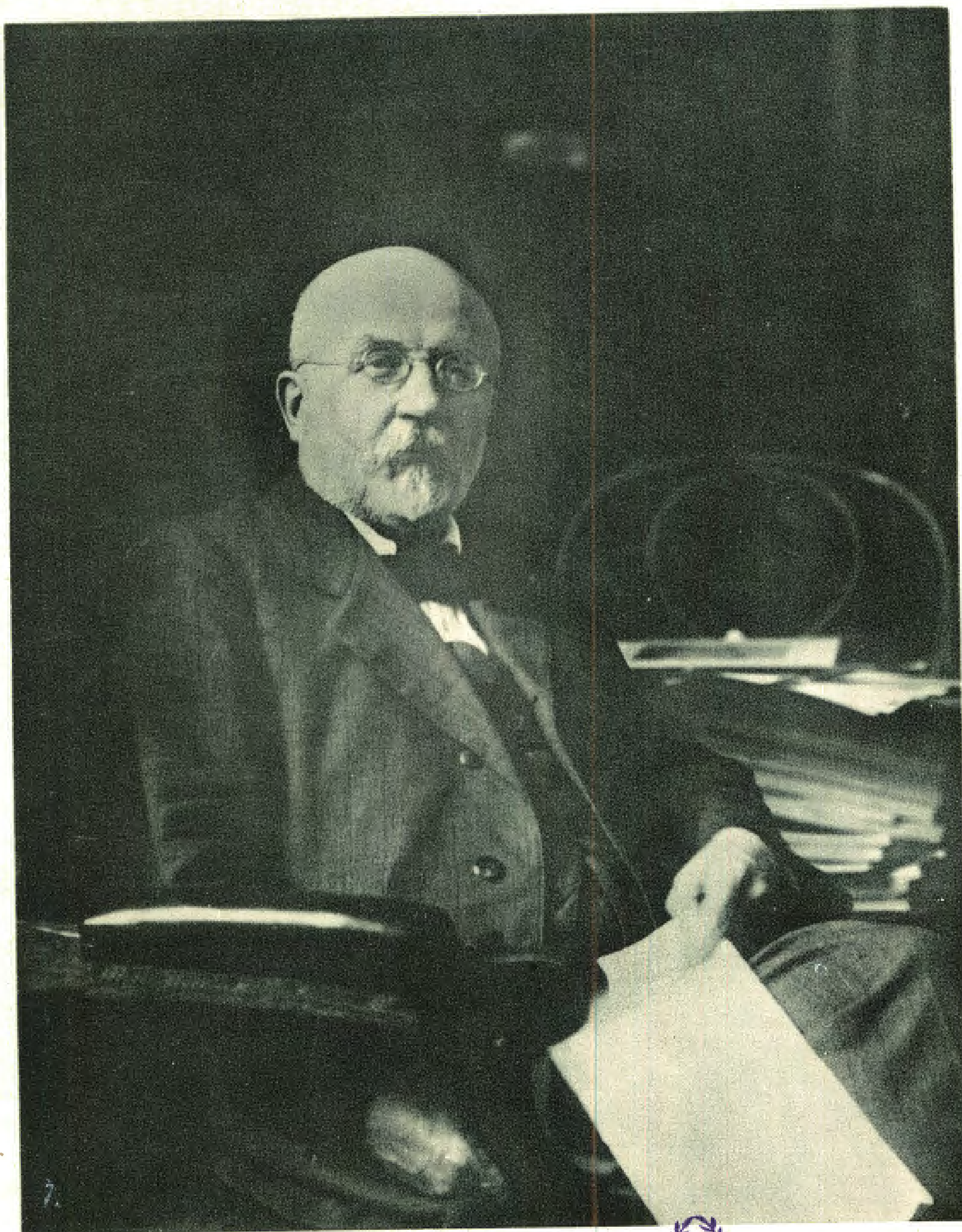
PAR LES MEMBRES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

TOME SOIXANTE-SIXIÈME





Phot. Daumas, 5 Juillet 1914.

Maspero

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE DU CAIRE, SOUS LA DIRECTION DE M. PIERRE JOUGUET. — TOME LXVI

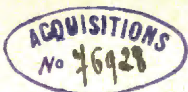
MÉLANGES MASPERO

I
ORIENT ANCIEN



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1935-1938



PRÉFACE.

Lorsque Gaston Maspero et ses amis Gabriel et Xavier Charmes conçurent le projet d'envoyer une mission permanente en Égypte, ils avaient dans l'esprit l'exemple de notre École d'Athènes, fondée en 1846 par M. de Salvandy; mais plus heureux que le ministre de Louis-Philippe et ses inspirateurs, ils ont su clairement, dès le début, les tâches qu'ils devaient assigner à l'institution nouvelle. A la différence de son aînée l'École du Caire a ignoré les longs tâtonnements; elle s'est tout de suite consacrée à l'archéologie et à la philologie militantes. Mais le but ainsi défini, nos fondateurs n'en avaient pas moins élaboré un programme très vaste, qui embrassait toutes les civilisations du Proche-Orient. Sans être infidèle à la pensée de ses créateurs, la Mission installée au Caire a peu à peu limité ses efforts à l'Égypte seule et elle fut surtout une école d'égyptologues. Il faut, bien entendu, prendre ce mot au sens le plus large. Notre Institut a toujours eu souci de comprendre, dans le domaine de ses recherches, tout le passé de l'Égypte : à côté de ses égyptologues au sens strict, il a eu ses arabisants et ses hellénistes. Tous rêvaient de renouer la tradition de la première et glorieuse Commission d'Égypte et ils s'y efforçaient, comme peut-être il était inévitable en commençant, avec des ressources insuffisantes. Le travail de ces pionniers, nous ne l'ignorons pas, fut parfois très âprement critiqué. Notre École n'a jamais protesté contre ces critiques

qu'en essayant au cours du temps de ne les plus justifier. On lui montrera sans doute quelque indulgence si l'on se représente les conditions du travail à l'époque où son activité s'est tout d'abord manifestée. Pour rester sur le terrain plus particulièrement envisagé dans cette préface, celui de l'Égyptologie pure, c'est-à-dire de cette discipline qui cherche à saisir la vie de l'Égypte dans ses plus anciens monuments et dans les documents écrits en hiéroglyphes, hiératique et démotique, on peut dire que dans cette contrée, où du zèle presque héroïque de Mariette et de la volonté du Khédive Ismaïl le Service des Antiquités venait à peine de naître, rien n'était encore fixé ni de la méthode archéologique ni surtout des Lois qui auraient pu inspirer aux naïves populations du pays le respect de leur lointain passé. Certes, depuis le voyage de Champollion, des explorateurs enthousiastes et avertis, d'illustres savants même, avaient parcouru l'Égypte et relevé, au prix des plus grandes fatigues, au milieu des paysans et des bédouins parfois hostiles, les monuments visibles ou mis hâtivement à la lumière; mais le plus souvent ils n'avaient eu d'autres moyens de les soustraire à une destruction certaine que de les abriter dans des musées européens. Avec Mariette tout commence à changer, lentement certes! et non sans difficulté. Cette heureuse mais encore imparfaite transformation fut grandement favorisée par la véritable dévotion égyptologique des jeunes gens qui s'installèrent les premiers, avec Gaston Maspero, dans l'inconfortable maison du Boulevard Mohammed Aly, chez Mme Zarifa Effendi, accoucheuse des harems khédiviaux; et l'on est en droit d'attribuer la même influence au labeur de leurs successeurs. Me trompé-je? Mais il me semble qu'en Égypte même, dans la génération nouvelle, on l'a parfois fâcheusement méconnu.

Si l'on veut être juste, on sera frappé au contraire, je ne dis pas de la maîtrise avec laquelle les directions étaient données — comment s'étonner de trouver la lucidité et l'élévation dans les rapports d'un Maspero et d'un Ernest Renan, qui fut, lui aussi, un des parrains de notre maison? — mais de l'intelligence et de l'enthousiasme que nos premiers camarades ont montrés en appliquant les enseignements de leurs guides. Je ne retracerai pas toute l'histoire de l'Égyptologie à la Mission, plus tard Institut du Caire. Cette histoire, pour bien la raconter, il faudrait l'avoir vécue. Elle a été en partie élégamment esquissée dans une petite brochure, aujourd'hui épuisée, publiée par Émile Chassinat au moment où il célébrait, dans le palais de Mounira, le 25e anniversaire de notre École. J'espère que quelques-uns de nos anciens nous donneront un jour les souvenirs de leur existence ardente et pittoresque. Mais on serait surpris, au seuil de ce volume, de ne pas trouver un aperçu de l'œuvre accomplie.

Pour connaître celle des premières promotions, il faut feuilleter les *Mémoires de la Mission française*[1]. On ne songeait pas, et l'on ne pouvait guère songer alors, à entreprendre des fouilles au sens où nous l'entendons aujourd'hui; les équipes étaient trop peu nombreuses, les crédits trop restreints, et, avouons-le aussi, les exigences de l'Archéologie, alors qu'elle hésitait dans ses démarches, moins sévères que de nos jours. Il fallait d'ailleurs aller au plus pressé et fixer au plus vite le souvenir des monuments exposés à la rigueur des éléments, à l'avidité des marchands et des collectionneurs, au vandalisme des ingénieurs, qui avaient déjà anéanti des temples

[1] *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, Paris, Leroux (*Mémoires de la Mission*).

entiers dans l'édifice de leurs usines. En immergeant Philæ et la Nubie ne devait-on pas encore, il n'y a pas quarante ans, détruire des paysages consacrés par la piété des hommes et abolir froidement trente siècles d'histoire? Les jeunes égyptologues de la Mission collaborèrent à l'œuvre de sauvetage entreprise par le Service des Antiquités sous la direction de Gaston Maspero, successeur de Mariette. Maspero était resté à peine un an à la tête de l'École; il avait cédé la place à Eugène LEFÉBURE; mais son esprit animait toute l'Égyptologie française. Il entraînait ses disciples dans les nécropoles memphites et thébaines, qu'il ne cessait d'explorer et de surveiller [1], comme en fait foi un beau mémoire publié dans le tome I des *Mémoires de la Mission* [2]. C'est alors que Victor LORET, qui devait bien plus tard succéder à J. de MORGAN à la direction du Service des Antiquités, copie à Thèbes les textes des tombeaux de l'Am ḥent Amenhotep et de Khâ m hâ [3]. Lefébure organise en 1883 une mission dans la Vallée des Rois. Il était accompagné du peintre J. BOURGOIN, des égyptologues BOURIANT et LORET et il s'était assuré l'aide d'Edouard NAVILLE. Lié d'une fidèle amitié avec Gaston Maspero, Naville inaugurait ainsi la collaboration de la Suisse et de la France, telle qu'elle s'est manifestée bientôt plus intime, d'abord avec notre camarade Gustave JÉQUIER de Neuchâtel, et plus récemment avec

(1) Ce qui lui valut la découverte de la cachette de Deir-el-Bahari et des momies royales. G. MASPERO, *Les Momies Royales de Deïr-el-Bahari, Mémoires de la Mission*, t. I, p. 511-787.

(2) G. MASPERO, *Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis, Mémoires de la Mission*, I, p. 133-242.

(3) V. LORET, *Le Tombeau de l'am-χent Amen-Hotep, Mémoires de la Mission*, p. 23-32; *La stèle de l'am-χent Amen-Hotep, ibid.*, p. 51-54; *La Tombe de Khâ-m-Hâ, ibid.*, p. 113-132.

nos camarades Géo. NAGEL et Charles MAYSTRE. Ainsi furent relevés les textes du tombeau de Seti Ier, et, avec la collaboration d'un autre ami de Maspero, Ernesto SCHIAPARELLI, ceux de la Syringe de Ramsès VI. En même temps, on explorait vingt et une tombes royales de moindre importance [1]. Ce beau travail, probablement le seul relevé de cette envergure qui ait été jusqu'alors exécuté à Biban-el-Molouk, donna à G. Maspero l'occasion d'écrire son célèbre *Mémoire sur les hypogées royaux de Thèbes.*

Thèbes et Memphis ne furent pas les seuls centres de l'activité française. En 1883 une équipe était à Tell-el-Amarna [2]. Accompagnés de Gabriel Charmes, de l'Américain Wilbur et du Suédois Karl Piehl, MASPERO et BOURIANT y passèrent deux journées fécondes. Ils travaillèrent dans les tombeaux d'Aï, de Ramès, d'Apii et de Mahu. On apprenait à connaître l'histoire et la personne du roi hérétique Aménophis IV, qui devaient frapper l'imagination de tant d'hommes et surtout, depuis Judith Gauthier jusqu'à Mme Tabouis, de tant de femmes de lettres. Bouriant donnait la première édition de l'*Hymne à Aton.*

La Mission suit les mêmes voies sous la courte direction de

(1) E. LEFÉBURE, *Les Hypogées Royaux de Thèbes*, Le tombeau de Séti Ier, publié *in extenso* avec la collaboration de MM. U. BOURIANT et V. LORET... et avec le concours de M. Edouard NAVILLE, *Mémoires de la Mission*, t. II (1886). — *Les Hypogées Royaux de Thèbes*, 2e division, Notices des Hypogées, publiées avec la collaboration de MM. Ed. NAVILLE et Ern. SCHIAPARELLI (1888); *ibid.*, t. III, fasc. 1, p. 1-191 (1888). — *Les Hypogées Royaux de Thèbes*, 3e division, Le Tombeau de Ramsès IV, VIII pages et XLII planches; *ibid.*, fasc. 2 (1890). Le mémoire de G. Maspero est publié dans ses *Études d'Archéologie et de Mythologie égyptiennes*, t. II, p. 1-181, Paris 1893.

(2) U. BOURIANT, *Deux jours de fouilles à Tell el Amarna, Mémoires de la Mission*, t. I, p. 1-22.

Grébaut et sous la direction plus longue d'Urbain Bouriant. A Thèbes Philippe Virey déchiffre la tombe de Rekhmara[1] et étudie sept autres tombes : Ra-Men-Kheper-Senb, Amen-em-heb, Pehsukker, Khem-Nekht et son fils Menkheper, Amen-t'-eh, et Khem[2]. Celle de la mystérieuse Thiti, longtemps connue sous le nom de «reine rose», et six autres de la XVIIIe et XIXe dynasties sont copiées par G. Bénédite, Bouriant[3] et G. Maspero; le Père Vincent Scheil en éditait sept autres[4]. Ainsi le savant dominicain commençait par l'Égyptologie une carrière d'orientaliste qui devait plus tard être surtout consacrée à l'Assyriologie. Dès 1892-1893 il se dirigeait vers la Mésopotamie et grâce à l'appui de Hamdy bey, directeur des Musées de Constantinople, il recevait un subside du sultan Abdoul Hamid, pour fouiller le site d'Abou Habba, qui se révéla celui de l'ancienne Šippar. Cette nouvelle entreprise était si peu contraire à l'esprit de l'École du Caire que dans ses publications devait plus tard paraître le rapport du Père Scheil[5] et qu'il avait déjà donné dans les *Mémoires de la Mission* l'édition de quelques tablettes assyriennes de la collection Rostovicz bey[6].

(1) Ph. Virey, *Le Tombeau de Rekhmara, Mémoires de la Mission,* t. V, p. 1-196 (1888).

(2) Ph. Virey, *Sept Tombeaux thébains de la XVIIIe et de la XIXe dynasties, Mémoires de la Mission,* t. V, p. 197-379.

(3) G. Bénédite, U. Bouriant, G. Maspero, É. Chassinat, *Tombeaux thébains, ibid.*, p. 381-540. Ce sont ceux de Thiti, Harmhabi, Montouhikhhopshouf, Nakhti et sa femme Amen-Tooui, et Neferhotpou.

(4) V. Scheil, *Tombeaux thébains, ibid.*, p. 541-656. Ce sont ceux de Mai, des graveurs, de Rat'erkasenb, Pari, Djanni, Apoui, Montou-m-Hat, Aba.

(5) V. Scheil, *Une saison de fouilles à Šippar, Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire,* t. I, 1902 (*Mémoires de l'Institut*).

(6) V. Scheil, *Tablettes d'El-Amarna, Mémoires de la Mission,* t. VI, p. 297-312.

On ne revint à Tell-el-Amarna que vers la fin de la direction Bouriant. Entre-temps la Mission avait collaboré à l'édition trop hâtive des monuments de la Vallée du Nil pour le *Catalogue* entrepris par Jacques de Morgan, alors directeur du Service des Antiquités[1], mais l'art amarnien exerçait sur les jeunes égyptologues une séduction irrésistible et dès 1893-1894 Bouriant, Legrain et Jéquier pensèrent à une publication des tombes, d'abord celles du Darb el Hamzaoui découvertes par Alexandre Barsanti en 1891, c'est-à-dire celles des princesses Atenmerit et Atenmakt, et celle d'Aménophis IV lui-même; ils explorèrent aussi les sépultures des grands fonctionnaires à Haggi Qandil : Aï, qui devenu roi plus tard fut enterré à Thèbes, le flabellifère, dont le nom de Maij fut dans la suite déchiffré par N. de Garis Davies, Atonnoumhabi, Anoui, Souti, Nofirkhopirhiskhopir, Naaktpaatonou, Ramès, Apii, Mabhou, Touton, Parannofir, etc.[2]... Après une première campagne il fallut ajourner l'entreprise. G. Legrain était passé au Service des Antiquités et Karnak devait l'occuper toute sa vie. En 1898 Bouriant fit un court séjour sur le site. En 1903 on se décida avec raison à donner les résultats acquis; Bouriant frappé du mal qui devait l'emporter avait été obligé de quitter Le Caire. Le volume fut établi par G. Legrain, sous la direction de Chassinat. Ces retards, qui n'avaient pourtant rien que de très normal, n'en étaient pas moins fâcheux. Le *Mémoire de l'Institut* paraissait bien peu avant celui

(1) J. de Morgan, U. Bouriant, G. Legrain, G. Jéquier, A. Barsanti, *Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique,* 3 volumes, Vienne, Holzhausen 1894-1895-1909.

(2) U. Bouriant, G. Legrain, G. Jéquier, *Monuments pour servir à l'étude du culte d'Atonou en Égypte,* t. I, *Mémoires de l'Institut,* t. VIII (1903).

de N. de Garis Davies, qui avait travaillé plus longtemps dans la nécropole amarnienne pour l'Egypt Exploration Fund et qui put ainsi produire une édition plus complète et plus précise[1]. Davies a conquis Tell-el-Amarna pour les archéologues anglais, qui n'ont pas laissé d'y faire, depuis, une œuvre splendide. Il me semble toutefois qu'il ne faut pas mépriser l'initiative française et l'on a encore plaisir et profit à regarder les spirituels croquis de Georges Legrain.

Bouriant ne se contentait pas de diriger ses équipes dans les hypogées. Les grands temples, qui dressaient leurs murailles couvertes de textes et de tableaux aux yeux de tous les voyageurs n'étaient pas tout à fait inconnus : depuis longtemps l'Égyptologie était en possession des textes historiques situés à la portée des explorateurs. Mais aucune publication n'était exhaustive, comme celle que Mariette avait donné des salles de Denderah, qu'il avait lui-même déblayées. Les monuments sortaient pourtant des terres qui les enveloppaient au moins en partie, comme Kom-Ombo, par les soins de J. de Morgan aidé de nos camarades, comme Louxor rendu à la lumière par J. Daressy; d'autres allaient bientôt en sortir, comme Médinet-Habou, que nettoyaient les ouvriers du Service des Antiquités sous la direction du même Daressy, comme Deir-el-Bahari, fouillé par l'Egypt Exploration Fund sous la direction d'Edouard Naville, comme plus tard Deir-el-Médineh, restauré par G. Baraize[2]. La tâche s'imposait

[1] N. de G. Davies, *The Rock Tombs of El Amarna*, t. I-VI, Londres 1903-1908, *Archaeological Survey of Egypt*, t. XIII-XVIII.

[2] G. Baraize appartenait déjà au Service des Antiquités et l'on oublierait injustement ce que lui doivent les monuments égyptiens qu'il a déblayés, soutenus et restaurés. Le dévouement qu'il a mis et met encore à servir l'Égyptologie, en aidant les missions et les fouilles, mérite une reconnaissance singulière, que nous voulons ici lui exprimer chaleureusement. Nous gardons aussi un souvenir amical à celui qui l'a précédé dans cette tâche, Alessandro Barsanti.

donc de livrer à l'étude et à l'interprétation des historiens et des philologues l'étonnante et abondante littérature que la religion égyptienne a répandue sur les parois de ses sanctuaires. Il est dommage que le travail de G. Bénédite à Philæ[1] soit resté inachevé, que celui de Gayet à Louxor[2] soit notoirement insuffisant, celui de D. Mallet à Esneh inédit et maintenant périmé; mais, à Paris, Émile Chassinat avait pu étudier les estampages que le marquis de Rochemonteix, trop tôt enlevé à nos études, avait pris dans le temple d'Edfou, et de 1892 à 1895 il avait publié les trois premiers fascicules d'un premier volume d'inscriptions[3]. A la fin de 1895 il entrait en contact avec le monument lui-même et commençait à donner les résultats de son travail en 1898. Malheureusement, comme il arrive trop souvent au cours de notre histoire, son entreprise devait pendant vingt ans rester en suspens : d'autres tâches, et particulièrement la lourde charge de la direction, l'éloignèrent d'Edfou. Pourtant plus favorisé que beaucoup de ses camarades il aura la faculté de poursuivre plus tard avec une expérience accrue l'œuvre de sa jeunesse. Son second volume finissait de paraître en 1920[4] et le quatorzième en 1934

[1] G. Bénédite, *Le Temple de Philæ, Mémoires de la Mission*, t. XIII (1892-1895).

[2] Gayet, *Le Temple de Louxor, Mémoires de la Mission*, t. XV (1894).

[3] Marquis de Rochemonteix, *Le Temple d'Edfou*, publié *in extenso* par É. Chassinat, t. I; *Mémoires de la Mission*, t. X. Le 4e et dernier fascicule paraît en 1897.

[4] É. Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, publié *in extenso* d'après les estampages recueillis par le Marquis de Rochemonteix, t. II; *Mémoires de la Mission*, t. XI (1898-1920).

achevait de mettre à la disposition de tous les égyptologues l'inestimable trésor des textes d'Edfou [1].

Ce sont les monuments écrits qui jusqu'ici ont surtout attiré l'attention de la Mission française; mais elle n'a pourtant dédaigné ni l'étude de l'art ni celle des techniques. Émile Vernier, ciseleur, appelé par J. de Morgan, qui venait de découvrir en 1894 les bijoux de Dahshour, commençait en 1895 ses recherches sur la bijouterie et la joaillerie. Les résultats en sont exposés dans le tome II des *Mémoires de l'Institut,* paru en 1907 [2] et dans plusieurs articles du *Bulletin* [3].

Au temps de la direction de Bouriant, la Mission, nous l'avons noté, n'avait pas encore les moyens d'organiser de véritables fouilles; mais l'amitié de Joseph-Étienne Gautier lui donna l'occasion de prendre part à celles de Licht. Gautier, qui devait nous être enlevé par une mort prématurée après une active carrière, collaborait avec notre École et le Service des Antiquités et bien des travaux furent exécutés grâce à cet orientaliste, qui savait mettre son désintéressement et sa générosité à la disposition de sa science. Dans sa campagne de Licht, il s'associa notre camarade Gustave Jéquier, formé à Dahshour, sur le terrain, par Jacques de Morgan. Autour de la pyra-

(1) É. Chassinat, *Le Temple d'Edfou,* t. III à XIV; *Mémoires de la Mission,* t. XX-XXXI (1928-1930). Le second fascicule du tome X seul n'a pas paru.

(2) É. Vernier, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes, Mémoires de l'Institut,* t. II (1907).

(3) É. Vernier, *Note sur les bagues égyptiennes, Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale,* t. VI, 1908, p. 193-196; *Note sur les boucles d'oreilles égyptiennes, ibid.,* t. VIII (1908), p. 15-41; *Note à propos du livre de M. Flinders Petrie : Arts et Métiers dans l'ancienne Égypte, ibid.,* t. XII (1916), p. 35-42; *L'or chez les anciens Égyptiens, ibid.,* t. XXV (1925), p. 167-173.

mide que Maspero avait deviné être celle d'Ousortesen (Senousret) et qu'ils explorèrent, ils reconnurent l'enceinte, une partie de l'avenue et de la chapelle funéraire où ils découvrirent une belle table d'offrandes au nom du roi, tandis qu'une cachette leur livrait dix statues colossales du pharaon assis, et six statues osiriaques du même roi; ils recueillirent aussi treize tables d'offrandes des prêtresses. Enfin ils déblayaient, hors de l'enceinte, dans la nécropole du nord trois tombes, le mastaba du nord, la tombe de Sesnebnef, celle de Nakht, dont la statuette de bois est une des belles pièces du Musée du Caire, tandis que dans la région sud ils étudiaient la pyramide d'Amenemhat. Ainsi commençait à se révéler l'ensemble des monuments qui entourent la pyramide et en dépendent. Le beau rapport de Gautier et de Jéquier parut en 1902, dans le tome VI des *Mémoires de l'Institut,* avec une restauration des architectes Dufour, Munier et André [1]. Un peu plus tard seulement (1903-1908)

(1) J.-É. Gautier et G. Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht, Mémoires de l'Institut,* t. VI (1902). Dans la suite après avoir accompagné Jacques de Morgan dans ses missions de Perse et enseigné à Neuchâtel, Jéquier, appelé par Pierre Lacau, reviendra sur le sol égyptien aux lieux mêmes où il avait commencé sa carrière. On connaît les belles publications où, chargé de mission par le Service des Antiquités, il a régulièrement rendu compte de ses travaux au Mastaba Faraoun et dans les Pyramides de Dahshour. Voir *Publications du Service des Antiquités de l'Égypte, Fouilles à Saqqarah;* G. Jéquier, *Le Mastaba Faraoun,* avec la collaboration de Dows Dunham, 1928; *La Pyramide d'Oudjebten,* 1928; *Tombeaux des particuliers contemporains de Pepi II,* 1929; *Les Pyramides des reines Neit et Aouit,* 1933; *Deux Pyramides du Moyen Empire,* 1933; *La Pyramide d'Aba,* 1935; *Le Monument funéraire de Pepi II,* t. I, *Le Tombeau Royal.* L'architecte André n'appartenait pas à la Mission et il n'a fait que passer en Égypte. Venu avec lui, Munier y est revenu en qualité de pensionnaire de l'Institut. Comme André, c'était un architecte et un aquarelliste de talent. On lui doit entre autres relevés, deux belles copies inédites et conservées à Mounira

les fouilles allemandes d'Abou-Sir permirent de préciser ce que les fouilles de Licht commençaient à faire entrevoir et Ludwig Borchardt pouvait alors donner la théorie de la Pyramide.

A mesure que les progrès du pays et les efforts du Service des Antiquités amélioraient les conditions du travail, l'activité de la Mission française voit s'étendre le théâtre de ses recherches. Elle avait quitté, au temps de Grébaut, la première maison qu'elle avait habitée pour s'installer dans un immeuble bien modeste encore, au bas de l'Avenue de Boulaq (aujourd'hui Avenue Fouad I[er]). Il fut donné à Bouriant de l'établir en 1898 dans l'édifice, récemment démoli, que l'architecte Baudry avait construit pour elle, rue Antikhana, dans un quartier du Caire qui n'avait heureusement pas alors l'aspect qu'il a pris aujourd'hui avec ses maisons de rapport. Là elle pouvait loger confortablement ses pensionnaires, sa bibliothèque, son imprimerie dont Gaston Maspero avait inspiré la création. A ces progrès dans l'organisation matérielle répondait un changement de statut qui n'était pas sans conséquence : avec tout le service des missions, la mission du Caire était enfin logiquement rattachée à l'Enseignement Supérieur, alors dans les mains fermes de Louis Liard. Mais pour mieux manifester sa permanence elle devenait l'Institut d'Archéologie Orientale. Ainsi l'École du Caire, malgré la différence du titre choisi pour elle, s'assimilait de plus en plus à l'École d'Athènes, qui lui avait autrefois servi de lointain

des pavages peints trouvés par Flinders Petrie à Tell-el-Amarna. L'un et l'autre nous ont été prématurément enlevés. C'étaient de charmants camarades : ils ont été pour moi d'aimables et précieux compagnons de voyage et la mémoire nous est restée particulièrement chère de ces deux vaillants artistes à qui la mort n'a pas laissé le temps d'achever l'œuvre commencée.

modèle et à l'École de Rome, qui était née à peu près en même temps qu'elle. C'est à ce moment que, frappé par une maladie impitoyable et soudaine, mais qui devait mettre de longues années à l'achever, Urbain Bouriant, qui avait tant fait pour la Mission, après 14 ans d'une direction généreuse, dut l'abandonner.

Tout jeune alors, Chassinat fut choisi pour le remplacer. Il devait rester à la tête de l'Institut plus de treize ans. En 1908 seulement il laissera la maison de la rue Antikhana pour celle de Mounira où, dans le voisinage de l'École française de Droit, que le bénéfice produit par la vente de l'ancien immeuble avait permis à Chassinat de faire construire, l'Institut français se trouve encore.

Ses progrès vont se manifester par l'enrichissement de ses publications et la variété de ses entreprises. L'imprimerie que Chassinat organise avec l'aide des techniciens de notre imprimerie nationale[1], permet à l'Institut d'éditer lui-même ses mémoires, qui deviennent les *Mémoires de l'Institut*. Dès 1900 la nécessité se fait sentir d'un organe périodique de format plus maniable et le *Bulletin* est fondé. Une nouvelle série de textes ou de manuels, dont le titre *Bibliothèque d'Études* dit clairement le but, est inaugurée en 1908 par le célèbre travail de Maspero sur le *Conte de Sinouhit*.

Quant à la variété des entreprises, elle se marque d'abord dans les fouilles. Ce ne sont pas encore, il est vrai, des fouilles telles qu'on les conçoit ou qu'on devrait les concevoir aujourd'hui, conduites avec toutes les ressources par un état-major assez nombreux pour comprendre des compétences diverses, et attaché à épuiser un site pour

[1] Chefs successifs de l'imprimerie de l'Institut du Caire : E. Guillaume (1898-1899); P. Barbey (1899-1903); Albert Geis (1903-1910); Giusto Rampazzo (1910-1937); Bichara Hawara (1937); Georges Mettler.

tirer de son étude tous les renseignements qu'il peut donner. Ce sont pourtant des recherches plus suivies qu'autrefois et telles que notre Institut n'en avait encore jamais exécutées. Les plus importantes sont peut-être celles sur lesquelles on est le moins bien renseigné. Plusieurs campagnes, et qui ont été le sujet d'un court rapport[1], furent dirigées par Chassinat lui-même autour de la pyramide d'Abou Roasch. Entre autres découvertes, on leur doit la belle tête de Didoufré[2], un chef-d'œuvre de l'art de l'Ancien Empire. Mais on travaillait aussi ailleurs. A Meir, Chassinat, Munier, Clédat explorent des tombes du Moyen Empire et l'on peut lire dans les premiers numéros du *Bulletin* de courts comptes rendus des trouvailles[3]. André Palanque et l'ingénieur Charles Gombert en 1902 sont à Deir, en face de la montagne d'Abou Roasch, à l'entrée du Ouady Natroun, où ils déblaient quelques ruines d'un couvent copte et trouvent un tombeau que Palanque compare à des tombeaux palestiniens[4]. En 1903 Palanque est envoyé à Assiout par Chassinat, qui dirige le travail, tantôt du Caire, tantôt sur le terrain. Ainsi il assiste à la découverte de la tombe de Nakhti. C'est là pour nos archéologues un travail rendu difficile par l'hostilité de la population. La tombe fait partie d'une nécropole du Moyen Empire, où 26 tombes nouvelles

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1901, p. 616-619.

(2) É. Chassinat, *A propos d'une tête en grès rouge du roi Didoufrî*, *Monument Piot*, t. XXV, 1921-1922, p. 53-75.

(3) J. Clédat, *Note sur quelques figures égyptiennes*, *Bulletin*, t. I, p. 21-24 (cf. É. Chassinat, *A propos d'un bas-relief du tombeau de Senbi à Meir*, *ibid.*, t. X, p. 169-173); *Notes archéologiques et philologiques*, *ibid.*, t. I, p. 87-97.

(4) Ch. Palanque, *Rapport sur les fouilles de El-Deir*, *Bulletin*, t. II (1902), p. 162-170.

sont explorées, dont 21 intactes. On y recueille 64 sarcophages dont 34 couverts d'inscriptions, des statues de bois, dont celle de Nakhti comparable pour la beauté à celle de Msahiti de la Glyptothèque Ny Carlsberg, des figurines, ... en somme comme le dit Chassinat dans son rapport illustré par le jeune peintre Reymond, un grand nombre d'objets, qui peuvent prendre rang parmi les plus remarquables de l'art funéraire du Moyen Empire. L'onomastique incline à les dater de la IXe, X^{e}, XIe et XIIe dynasties[1]. Les textes publiés par Chassinat allaient s'ajouter à ceux qu'éditait alors un des nôtres, Pierre Lacau, dans le volume du Musée du Caire consacré au Catalogue des sarcophages du Moyen Empire[2]. C'est l'archéologie ou plutôt l'histoire de l'Ancien Empire, car les textes recueillis étaient plus importants que les objets, qui devait profiter de la campagne menée dans les tombes de Qattah (ou de Taliet) par Chassinat, assisté d'Henri Gauthier, du Père Deiber et de Piéron. Cette nécropole avait été découverte par un reis du Service des

(1) É. Chassinat et Ch. Palanque, *Une campagne de fouilles dans la nécropole d'Assiout*, *Mémoires de l'Institut*, t. XXIV, 1911. L'Institut a gardé le souvenir du sort tragique des jeunes collaborateurs à ses travaux de cette époque. André Gombert, ingénieur des Arts et Manufactures, nommé à l'Institut en 1900, collabora efficacement aux fouilles d'Abou Roasch (1901-1902). Chargé en 1903 d'explorer la nécropole de Touna, il se laissa entraîner par son audace juvénile à une escalade dangereuse et fit une chute mortelle (avril 1912). Chassinat, *Bulletin*, t. III (1903), p. 213. René Jean Reymond est mort au Caire en 1908; il avait 23 ans; Je ne l'ai pas connu; mais ses camarades, Jean Lesquier notamment, avaient les plus grands espoirs en son talent naissant, et la plus grande amitié pour ce jeune homme, presqu'un enfant, d'un cœur généreux et d'un esprit primesautier et charmant.

(2) Pierre Lacau, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, *Catalogue Général du Musée du Caire*. Voir aussi dans la même collection ses *Stèles du Nouvel Empire*.

Antiquités, Ibrahim Faïd, à la poursuite de fouilleurs clandestins[1].

Cependant l'Institut ne perdait pas de vue la plaine thébaine où Maspero avait dirigé ses premiers pas. Chassinat avait mené quelques recherches en 1906 à Biban-el-Molouk et à Drah-Abou-el-Negga, dans les tombes du Moyen et du Nouvel Empire[2]. Il eut bientôt l'heureuse idée de charger un dessinateur de grand talent, Félix Guilmant de relever dans la Vallée des Rois la tombe de Ramsès IX[3]. Ainsi se perpétuait la tradition. Chassinat s'efforçait aussi de rester fidèle à celle qui l'avait jadis amené à Edfou, et il commençait à copier et à publier les inscriptions du mammisi déblayé par Barsanti, tandis qu'il demandait à D. Mallet d'étudier le petit sanctuaire du Kasr el Agoûz[4]. L'Institut d'ailleurs ne bornait pas son ambition aux frontières de l'Égypte; en 1911 sur l'initiative de Chassinat, Montet et Couyat-Barthou accomplissaient leur belle mission au Ouady-Hamamat[5].

On aurait une idée imparfaite du travail qui s'est poursuivi chez nous jusqu'en 1912 si l'on portait seulement son attention sur les missions lointaines et les fouilles. Le *Bulletin* avait atteint son dixième volume, attestant que les jeunes égyptologues de l'Institut ne se contentaient pas de signaler leurs découvertes, mais qu'ils réfléchis-

(1) É. Chassinat, H. Gauthier, H. Piéron, *Fouilles de Qattah, Mémoires de l'Institut*, t. XIV (1906).

(2) Allusion à ces fouilles dans É. Chassinat, *Un nom de roi nouveau*, dans *Bulletin*, t. X (1910), p. 165 et *Quelques cônes funéraires inédits*, dans *Bulletin*, t. VII (1907), p. 155.

(3) F. Guilmant, *Le tombeau de Ramsès IX, Mémoires de l'Institut*, t. XV (1907).

(4) É. Chassinat, *Le mammisi d'Edfou*, premier fascicule, *Mémoires de l'Institut*, t. XVI (1907); D. Mallet, *Le Kasr-el-Agoûz, Mémoires de l'Institut*, t. XI (1909).

(5) J. Couyat et P. Montet, *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât, Mémoires de l'Institut*, t. XXXIV (1912-1913).

saient aussi aux divers problèmes de leur science, et dans les *Mémoires*, on voit paraître des œuvres considérables. En 1907 H. Gauthier donne le premier volume de son *Livre des Rois* indispensable à tous ceux qui touchent, même superficiellement, à l'histoire de l'Égypte, depuis les origines jusqu'à la fin de la période gréco-romaine[1]. Joseph-Étienne Gautier, suivant l'exemple du Père V. Scheil, son maître et son ami, publiait une série de tablettes cunéiformes, où il avait retrouvé les archives d'une famille de Dilbat, au temps des prédécesseurs d'Hammourabi. Nous apprenions ainsi à connaître un peu de la vie et des affaires d'Idin Lagamal, de son fils Nahil et du représentant de la troisième génération de cette lignée, Huzalum[2].

Certes! pour dépeindre, comme il le faudrait, l'activité de notre École pendant les premières années du xxe siècle, il ne suffit pas d'un aussi rapide exposé. Celui-ci doit être d'ailleurs complété par ceux que l'on trouvera aux tomes II et III de ces *Mélanges*. On peut dire qu'avec Émile Chassinat l'Institut a atteint l'âge adulte, il a pris et affermi sa constitution définitive, assez solide pour résister aux crises qu'en Égypte on peut toujours redouter[3].

C'est ainsi qu'en 1912 le reçut Pierre Lacau, à une heure difficile. Mais il ne se laissait pas facilement intimider par les obstacles. Depuis 1900, comme pensionnaire d'abord, puis comme attaché à la commission du *Catalogue du Musée*, il avait suivi et vécu toute la

(1) *Le livre des rois d'Égypte* d'H. Gauthier forme les volumes XVII à XXI des *Mémoires de l'Institut*; il a paru de 1907 à 1917.

(2) J.-É. Gautier, *Archives d'une famille de Dilbat au temps de la première dynastie de Babylone, Mémoires de l'Institut*, t. XXVI (1908).

(3) Entre la direction de Chassinat et celle de Lacau, l'Institut a eu l'honneur d'être dirigé pendant quelques mois par Mgr Duchesne.

jeune histoire de notre Maison; il connaissait les hommes qui l'avaient servie et savait ce que l'on en pouvait attendre. Inspiré de la même passion que ses aînés pour les études cultivées à Mounira, préparé par une vaste culture générale et une connaissance directe de l'orientalisme, douze ans d'un tenace et silencieux labeur lui avaient acquis l'expérience approfondie de la langue et des antiquités égyptiennes. Ses camarades et son maître Maspero le tenaient pour un des meilleurs. L'estime dont il jouissait auprès d'eux comme auprès des Égyptiens devait un jour le porter tout naturellement à la tête du Service des Antiquités d'Égypte. On lui confiait ainsi la plus lourde des successions. Gaston Maspero avait su donner à ce Service une figure nouvelle, en accord avec les exigences croissantes de la science, et organiser dans l'amitié la collaboration internationale. Ainsi Lacau devait nous quitter malheureusement trop tôt. Les deux années de son passage à la direction de l'Institut sont marquées par une largeur et une hauteur de vues jointes à un strict souci de la méthode. On revient sur les sites où l'on avait déjà travaillé, à Abou Roasch, où Pierre Montet découvre une nécropole royale de la IIe dynastie, à Syout, où Maurice Pillet dessine, comme il l'a fait aussi à Deir Rifeh [1], de nouvelles tombes et où Montet copiait les textes, qu'il a commencé depuis à publier dans sa revue *Kemi*. Enfin il entreprenait avec Daumas, le relevé complet du tombeau de Ti à Saqqarah, travail auquel l'avait particulièrement préparé

[1] L'architecte Maurice Pillet fut plus tard appelé, comme successeur de Georges Legrain frappé en plein travail au cours de l'été de 1915, à la difficile direction des travaux de Karnak et il a brillamment occupé ce poste pendant plusieurs années. On sait aussi la part qu'il a prise aux fouilles syriennes, et particulièrement à celles de Doura-Europos.

sa belle étude sur la *Vie privée dans les tombes de l'Ancien Empire*. A Mounira, Lacau s'efforçait de faire de la Maison un centre de travail ouvert à tous, enrichissant autant que possible la Bibliothèque, qui sera bientôt assez importante pour exiger un bibliothécaire [1].

Le drame, qui de 1914 à 1918 déchire l'Europe, paralyse l'activité des institutions scientifiques; la plupart des jeunes collaborateurs de la Maison sont aux armées. Jean Maspero et Daumas y trouvent une mort glorieuse qui nous laisse un irréparable deuil. Ces catastrophes n'arrêtent pourtant pas la vie de notre Institut. C'est le premier mérite de la direction de George Foucart d'avoir su dans ces années d'épreuve entretenir la flamme : tous, ou hélas! presque tous se retrouveront plus ardents quand les hostilités seront finies. Un autre de ses mérites fut de discipliner les fouilles, qui deviennent plus régulières et plus suivies. Au début, certes, il a fallu lutter contre d'insurmontables difficultés financières. Mais, peu à peu, l'ordre revenant dans l'État, on comprend enfin que le travail scientifique a ses exigences et ne saurait toujours s'accommoder de la misère matérielle ou même de la mesquinerie. Peut-être finirons-nous par nous laisser instruire par l'exemple des missions étrangères, des missions américaines surtout, qui, grâce à la générosité de leurs patrons, ont pu accomplir dans les vingt dernières années une œuvre grandiose. En tout cas, George Foucart sut expliquer aux autorités responsables les saines conditions de notre travail. Il avait trouvé en Alfred Coville, successeur de Charles Bayet à l'Enseignement Supérieur, l'homme le plus apte à l'appuyer. Certes

[1] Un secrétaire-bibliothécaire est créé en 1913; se sont succédés dans ce poste, H. Gauthier (1913-1920), Saint-Paul Girard (1921-1935), Ch. Kuentz.

les progrès se sont accomplis lentement, et longtemps encore la marche de nos chantiers et de nos entreprises sera ralentie par cette tendance invétérée en France à n'aimer que ce qui est fait avec rien. Cette maxime est pour beaucoup dans la pureté des chefs-d'œuvre classiques de l'ordre littéraire; elle n'est pas toujours de mise dans celui de la recherche scientifique. Nos anciens avaient réussi à s'y conformer, en un temps où les monuments en surface n'étaient pas encore tous connus, mais aujourd'hui le travail archéologique, tant sur le terrain que dans les bibliothèques, n'est plus possible avec des moyens de fortune. George Foucart en eut le sentiment très vif et il eut en outre la chance de trouver en Bernard Bruyère et en Fernand Bisson de la Roque deux directeurs de fouilles, pleins de conscience et d'enthousiasme et prêts à poursuivre avec méthode et ténacité le même but durant plusieurs années. L'effort de l'Institut se fixe dès lors sur quelques points. On n'abandonne pas les anciens chantiers; Bisson de la Roque reviendra à Abou Roasch dont la nécropole le récompensera par de très belles trouvailles[1]. Le Kôm d'Edfou, dont l'exploration avait été entreprise, sous la direction Lacau, par Paul Collomp et Saint-Paul Girard, avec l'espoir d'y récolter des papyrus et des antiquités gréco-romaines, se montre intéressant à d'autres points de vue. Nous ne parlerons pas ici des monuments coptes et arabes, recueillis dans les couches supérieures, comme le Djāmiʿ d'Ibn Wahb que va bientôt publier Jean David-Weill, mais on y trouvait aussi des monuments de l'âge pharaonique : Saint-Paul Girard, La Roque, Henne travaillèrent

[1] F. Bisson de la Roque, *Abou-Roasch*, dans *Fouilles de l'Institut français d'Archéologie orientale, Rapports préliminaires*, t. I, 3e partie (1922-1923); t. II, 1re partie (1924).

successivement ou ensemble sur ce chantier[1]. Mais les centres principaux furent, dans cette période, Médamoud et Deir el Médineh.

Médamoud avait été choisi par le Musée du Louvre. Georges Legrain connaissait bien le site et Georges Bénédite avait deviné que sous les restes du temple ptolémaïque on trouverait en fondations les éléments de temples plus anciens. On sait les belles découvertes qui s'ensuivirent : les textes si intéressants pour le culte de Montou et du taureau sacré lus par Étienne Drioton sur les dernières assises du temple ptolémaïque, les beaux blocs en calcaire du Moyen Empire, qui nous ont tant appris sur l'art et l'histoire de la XIe et de la XIIe dynasties. On le connaît, parce que sous l'impulsion de George Foucart, on prit enfin l'habitude à l'Institut de publier régulièrement un rapport détaillé sur chaque campagne dans une série spéciale, dite *Fouilles de l'Institut*. Ces comptes rendus portaient modestement le nom de *Rapports préliminaires*, ce qui ne les empêche pas d'être complets. Ils ne sont préliminaires qu'à un travail d'ensemble sur le site, qu'il est parfois souhaitable de voir le fouilleur lui-même entreprendre, mais qui n'est pas de son devoir strict. A Médamoud Bisson de la Roque a travaillé avec Drioton, alors conservateur adjoint au Musée du Louvre, et avec un jeune égyptologue, dessinateur de talent, J. J. Clère[2].

Deir el Médineh n'était pas un site vierge. Ce quartier des Memnonia de l'époque grecque n'avait que trop tôt attiré les fouilleurs

[1] Ch. Kuentz, *Deux stèles d'Edfou*, *Bulletin*, t. XXI (1923), p. 107-111; F. Bisson de la Roque, *Complément de la stèle d'*[hieroglyphs] *fils de* [hieroglyphs] *époux de* [hieroglyphs] *prêtre d'Amon qui réside à Karnak*, *Bulletin*, t. XXV (1925), p. 47-48; H. Henne, *Tell Edfou*, dans *Rapports*, t. I, 2e partie; t. II, 3e partie.

[2] F. Bisson de la Roque, *Médamoud*, dans *Rapports*, t. III, 1; IV, 1; V, 1; VI, 1; É. Drioton, *Les Inscriptions*, t. III, 2; IV, 2.

clandestins, qui dès le début du XIXe siècle avaient enrichi les marchands et comblé les collectionneurs. Le Musée de Turin, par exemple, ancienne collection Drovetti, est plein de documents qui en proviennent. Les tombes de la nécropole excitaient la curiosité des voyageurs et des archéologues. Lepsius avait emporté à Berlin une fresque prise dans l'une d'elles. Au commencement de ce siècle, Maspero avait trouvé intact le tombeau de Sen Nedjem, dont le mobilier est surtout au Caire. Ern. Schiaparelli y a dirigé des fouilles et restitué à Turin la tombe de l'architecte Khâ. On savait déjà et il est tout à fait prouvé aujourd'hui que la petite ville et la nécropole, d'où sortaient toutes ces richesses, étaient celles des *Serviteurs de la place de la Vérité,* qui, aux temps de la XVIIIe, XIXe, XXe dynasties, furent les ouvriers de la nécropole royale. Après Schiaparelli, une mission allemande avait déblayé un quartier du village. L'Institut français lui-même y avait fait quelques sondages avec H. Gauthier et Leconte Dunouy qui, blessé sur le champ de bataille, avait consacré son congé de convalescence à venir travailler en Égypte. Kuentz et Saint-Paul Girard y avaient commencé en 1920 à déblayer systématiquement les tombeaux, ainsi que le cimetière voisin de Gournet Mourrei. En 1921 Bruyère y vint rejoindre Kuentz, puis s'installa seul sur le site; peu à peu la fouille prit plus d'ampleur et d'unité[1], Bruyère sera surtout aidé par G. Nagel qui, comme autrefois Jéquier, nous arrivait de Neuchâtel, et par J. Černý de Prague, un des savants de sa génération les mieux préparés à l'étude des monuments hiératiques.

Le travail des fouilles ne ralentissait pas celui des missions.

[1] Voir les rapports de B. Bruyère dans *Rapports, Deir el Médineh,* t. I, 1; II, 2; III, 3; IV, 3; V, 2; VI, 2; et Geo. Nagel, *ibid.*, t. VI, 3.

Assisté de Marcelle Baud, qui tant pour l'Institut que pour la Fondation Reine Elisabeth, a dessiné et copié pendant de longues années dans la nécropole, méditant sur l'art des vieux maîtres et artisans du dessin égyptien, George Foucart poursuivait ses études surtout mythologiques dans la nécropole thébaine[1]. É. Vernier, dans les dernières années de sa vie, était encore revenu au Caire pour rédiger le Catalogue des *Bijoux et orfèvrerie du Musée du Caire*[2]. Clédat attaché comme archéologue à la Compagnie universelle du Canal de Suez, qui s'est souvent montrée si favorable à nos recherches, faisait profiter le *Bulletin* de ses investigations sur les sites et les antiquités de l'isthme[3]. Chassinat était rappelé en 1925 afin de poursuivre son œuvre à Edfou. Charles Kuentz commençait l'étude des monuments et des textes relatifs à la *Bataille de Qadech*[4]. Alexandre

[1] G. Foucart, *La Belle Fête de la Vallée, Bulletin,* t. XXIV (1924), 209 pages et *Nécropole de Dirâ' Abû'n-Nága. Le tombeau d'Amonmos,* 1re partie, *Mémoires de l'Institut,* t. LVII, 3e fascicule. La 2e partie en préparation.

[2] É. Vernier, *Bijoux et orfèvreries,* dans *Catalogue général du Musée du Caire,* 2 volumes, 1927.

[3] J. Clédat s'intéresse à l'isthme dès 1900. Voir *Rapport sur une mission au Canal de Suez, Bulletin,* t. I (1901), p. 108-112. Mais c'est surtout à partir de 1919 que ses notes paraissent dans le *Bulletin* : *Pour la conquête de l'Égypte, Bulletin,* t. XVI (1919), p. 189-199; *Notes sur l'isthme de Suez, ibid.*, p. 201-228; XVII (1920), p. 103-119; XVIII (1921), p. 167-197; XXI (1923), p. 55-106; XXII (1923), p. 135-189; XXIII (1924), p. 27-84. La Compagnie du Canal de Suez, toujours soucieuse des antiquités de sa région, et qui a fait construire un musée à Ismaïliah, entreprendra plus tard en 1929 et de 1930 à 1933 des fouilles au lieu dit le Déversoir et à Kom Kolzun; elle en confia la direction à l'un des nôtres, Bernard Bruyère.

[4] Ch. Kuentz, *La bataillle de Qadech, Mémoires,* t. LV (1928-1934). Voyez aussi du même auteur dans les publications de l'Institut, *Deux points de syntaxe égyptienne, Bulletin,* t. XIV (1918), p. 231-254; *Autour d'une conception égyptienne méconnue, l'Akhit ou soi-disant horizon, ibid.*, t. XVII (1920), p. 121-129; *Deux*

Moret, maintenant au Collège de France, entreprenait l'étude approfondie des textes et des tableaux du temple de Louxor. Le *Bulletin*, dont la marche avait été un peu retardée, reprenait en 1916 son allure régulière. Les *Mémoires* s'enrichissaient des belles études archéologiques de Jéquier sur les *Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire* (1921)[1] et plus tard du livre de Charles Boreux sur la *Nautique égyptienne* (1924-1925)[2]. Un autre mémoire important manifestait que les archéologues de Mounira ne négligeaient pas une des branches les plus originales de l'Égyptologie. Dans l'Égypte ancienne l'esprit d'observation des artistes, leur don de mettre en valeur le caractère dominant des êtres et des choses, et

stèles d'Edfou, ibid., XXI (1923), p. 107-111; *La double stèle d'Israël à Karnak, ibid.*, p. 113-117; *Les textes du tombeau n° 38 à Thèbes, ibid.*, XXI (1923), p. 119-130; *La danse des autruches, ibid.*, XXIII (1923), p. 85-88; *A propos du papyrus Westcar 6/7, ibid.*, XXVIII (1928), p. 107-111; *Quelques monuments du culte de Sobk, ibid.*, p. 113-171; *Sur un passage de la stèle de Naucratis*, XXVIII (1928), p. 103-104; *Le chapitre 106 du Livre des Morts, ibid.*, XXX (1930), p. 817-880; *Remarques sur les statues de Ḥarwa*, XXXIV (1934), p. 143-163.

[1] *Mémoires de l'Institut*, t. XLVII (1921). Le *Bulletin* contient plusieurs articles archéologiques du même auteur : *Les nilomètres sous l'Ancien Empire*, t. V (1905), p. 63-64; *De l'intervalle entre deux règnes sous l'Ancien Empire, ibid.*, p. 59-64; *Les temples primitifs et la persistance des types archaïques dans l'architecture religieuse, ibid.*, 1906, p. 25-41; *Le sanctuaire primitif d'Amon, ibid.*, VII, 1907, p. 87-88; *Note sur deux hiéroglyphes, ibid.*, p. 89-96; *Essai sur la nomenclature des parties de bateaux, ibid.*, IX, 1909, p. 37-82; *Les talismans ☥ et ♀, ibid.*, XI (1914), p. 121-143; *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne, ibid.*, XIX (1922), p. 1-265; *Une coiffure divine, ibid.*, XXX (1930), p. 27-31.

[2] *Mémoires de l'Institut*, t. L (1924-1925). Voir aussi l'article du même auteur sur *Les pseudo-stèles C. 16; C. 17, C. 18 du Musée du Louvre, Bulletin*, t. XXX (1930), p. 45-48.

qui confère à leurs œuvres ce style souverain que l'on ne se lasse pas de louer, en font d'admirables animaliers, d'admirables interprètes de la vie végétale. Ils ont tellement aimé la nature que, sous leurs bas-reliefs ou leurs hiéroglyphes, les naturalistes ont l'irrésistible désir de rechercher les réalités, objets de leur science. C'est une étude où Victor Loret est passé maître; il en a inspiré le goût à presque tous ses élèves et il s'est rencontré sur ce domaine avec les savants naturalistes de l'Université de Lyon, comme le regretté docteur Lortet et le professeur Claude Gaillard, auteurs d'un livre bien connu sur la faune momifiée de l'Égypte ancienne. A ce dernier nos *Mémoires* doivent un beau volume, rédigé avec la collaboration de Victor Loret et de Charles Kuentz, sur les *Poissons représentés dans quelques tombeaux de l'Ancien Empire;* cet ouvrage parut en 1923, sous la direction de G. Foucart[1]. Et bientôt dans le même domaine commencera la précieuse collaboration avec l'Institut, d'un savant élève de l'illustre Schweinfurth, Ludwig Keimer, qui n'était pas non plus étranger à l'enseignement de Loret[2].

[1] *Mémoires de l'Institut*, t. LI (1923). Sur l'histoire naturelle égyptienne, on trouvera dans le *Bulletin* des contributions de V. Loret, *Horus-le-Faucon, Bulletin*, t. III (1903), p. 1-24; de Claude Gaillard, *Quelques représentations du martin pêcheur Pie (Ceryle rudis) sur les monuments de l'Égypte ancienne, Bulletin*, t. XXX, 1930, p. 249-271; *Identification de l'oiseau* Abâ *figuré dans une tombe de Beni-Hassan, ibid.*, XXXIII (1933), p. 169-189; de Mlle A. Beuverie, *Sur quelques fruits de l'ancienne Égypte exposés au Musée de Grenoble, ibid.*, XXX (1930), p. 393-405; *Description illustrée des végétaux antiques du Musée Égyptien du Louvre, ibid.*, XXXV (1935), p. 115-151; C. Wessely, *Synopsis floræ magicæ, ibid.*, XXX (1930), p. 17-26; R. Cottevieille-Giraudet, *Le Catha edulis fut-il connu des Égyptiens? Bulletin*, t. XXXV (1935), p. 99-113.

[2] L. Keimer, *Sur quelques fruits de faïence émaillée datant de l'Ancien Empire, Bulletin*, t. XXVIII (1928), p. 49-97; *Quelques remarques sur la huppe, ibid.*,

Ainsi à mesure qu'il se poursuivait notre chemin s'élargissait en une grande avenue qu'il n'y avait plus qu'à suivre avec constance. Les jeunes générations recevaient la tradition de leurs aînées et pour les chefs qui les guidaient, il n'y avait presque qu'à régler leurs désirs pour leur tracer un programme. Plus difficile était la tâche de leur procurer les moyens de travailler. J'ai parlé des grands directeurs qui s'étaient succédés au département de l'Enseignement Supérieur, les Liard, les Bayet, les Coville. Aucun chef de la Maison de Mounira ne me démentira si je dis que rien n'était possible sans leur appui et la collaboration de leurs services. A eux incombait la lourde tâche de comprendre nos besoins et de les faire comprendre au gouvernement; à eux le souci d'assurer la situation des jeunes orientalistes, qui, souvent venus des quatre coins de l'horizon, n'étaient pas toujours faciles à adapter aux cadres rigides de l'Université. L'Institut travaillant hors de France, il devait aussi recourir au patronage du Ministère des Affaires étrangères, dont l'aide, même matérielle, ne lui fit jamais défaut[1].

En 1926, deux ans environ avant que George Foucart ne quittât la direction de l'Institut du Caire, Jacques Cavalier succédait à Alfred Coville et ce chimiste apportait à l'intelligence de nos travaux la même lucidité et le même zèle que l'éminent historien qu'il

XXX (1930), p. 305-331; *A propos d'une palette de schiste conservée au Musée du Caire,* XXXI (1931), p. 121-134; *L'arbre* tr·t *est-il vraiment le saule égyptien? ibid.*, XXXI (1931), p. 177-237.

[1] Ce serait manquer au plus agréable devoir, si je ne nommais pas ici le regretté ambassadeur de Beaumarchais et M. le Comte Doynel de Saint-Quentin, qui se sont succédés à la direction de l'Afrique, MM. Pila et Jean Marx qui ont dirigé le Service des Œuvres françaises à l'étranger. M. Jean Marx, en particulier, n'a jamais cessé d'encourager et de soutenir nos efforts.

remplaçait. Au moment où il arrivait à notre tête, il semble que l'enseignement de l'Égyptologie, durement frappé dix ans auparavant par la mort de Maspero, prenait peu à peu un autre caractère. Certes, il n'avait jamais périclité entre les mains de Bénédite au Collège de France, de Moret, de Weill, de Sottas à l'École des Hautes Études ou à la Sorbonne, de Drioton, à l'Institut Catholique, et, s'il avait fait en Sottas, destiné à devenir un des maîtres du démotique, une perte irréparable, l'arrivée de Gustave Lefebvre à l'École des Hautes Études l'avait heureusement renforcé. Mais le changement venait moins des maîtres que du milieu où les étudiants en égyptologie étaient maintenant plongés. Le développement naturel des études philologiques et historiques portait de plus en plus les diverses disciplines à se pénétrer les unes les autres : les classiques ne pouvaient plus ignorer l'Orient; les orientalistes ne pouvaient guère oublier ou négliger les études classiques. Dans chaque spécialité on était arrivé pour ainsi dire aux frontières communes. Par prudence ou par scrupule de probité intellectuelle on hésitait souvent encore à les franchir, mais on se serait condamné à la stagnation, si les maîtres de chaque domaine s'étaient refusés à se laisser parfois conduire sur le domaine voisin. L'archéologie, la linguistique, l'histoire, le droit même étaient là pour enseigner à tout moment que les sociétés, dont on cherchait à saisir la vie et la pensée, n'étaient pas isolées les unes des autres. Gaston Maspero, puis Alexandre Moret avaient beaucoup contribué à faire pénétrer ces vérités en France, où elles n'étaient certainement pas méconnues, mais où, par la faute même de l'organisation de notre enseignement, on n'en tirait pas toutes les conséquences, car l'orientalisme restait un peu à l'écart du grand courant de la culture

universitaire, et les étudiants qui suivaient les voies normales n'entendaient que très peu parler de l'Orient. Maintenant, au contraire, ceux qui eussent à peine autrefois entrevu l'Égypte et l'Asie comme un détail dans le fond d'un tableau, dont ils voyaient surtout les premiers plans, pouvaient se sentir attirés par des études pour eux nouvelles, mais qui ne leur apparaissaient plus comme réservées et secrètes et auxquelles les Facultés mieux dotées ouvraient un plus facile accès. Ainsi le recrutement de notre Institut allait se faire sur une base plus large et ses liens avec l'Université, noués administrativement depuis 1900, devenaient plus intimes : l'esprit de notre Maison s'en trouvait un peu modifié. Elle se rapprochait encore des Écoles de Rome et d'Athènes et l'ancienne camaraderie ne pouvait que se resserrer. Au milieu des institutions sœurs, l'École du Caire gardait pourtant son originalité!

Car ce n'était naturellement pas une raison pour abandonner les directions suivies jusqu'alors. On sait l'effort constant des gouvernements qui se sont succédés en France pour augmenter et stabiliser les ressources de la recherche scientifique. Grâce à Cavalier l'organisation de notre travail en a grandement profité. Le nouveau directeur de l'Enseignement Supérieur suggérait les mesures administratives qui nous permirent, sans fermer l'Institut aux collaborateurs nouveaux, de nous assurer pour longtemps le concours de Bisson de la Roque et de Bernard Bruyère, l'un restant attaché à l'Institut pour la conduite des travaux archéologiques sur le terrain, l'autre étant chargé de diriger les chantiers dont le Louvre nous confiait l'exploitation. Bientôt une mission régulièrement renouvelée et confiée à Clément Robichon apportait aux archéologues l'indispensable collaboration d'un architecte. Charles Kuentz, qui

nous avait un moment quittés pour enseigner à l'Université Égyptienne, était tout désigné par sa vaste érudition orientaliste, par sa connaissance approfondie des langues et des civilisations de l'Égypte ancienne, islamique et copte pour venir bientôt guider les travaux des jeunes camarades et seconder le directeur dans une école où la variété des études exige de ses chefs la même variété de compétences.

Médamoud et Deir el Médineh restaient le théâtre de nos principales fouilles. L'une et l'autre sont aujourd'hui presque achevées et les résultats en sont bien connus grâce aux rapports donnés aussi régulièrement que possible par les directeurs de chantiers et leurs collaborateurs. A Médamoud, après quelques recherches complémentaires, l'architecte C. Robichon, qui, avec Bisson de la Roque d'abord, puis seul ou avec Alexandre Varille, a beaucoup travaillé sur le site[1], pourra proposer sur le papier une restauration du sanctuaire ptolémaïque, tandis que sur le terrain même on aimerait que la porte dite de Tibère, dont presque tous les blocs sculptés ont été classés et photographiés, fût remontée par le Service des Antiquités pour achever de donner leur cachet à ces ruines pittoresques, entourées de palmes, et déjà signalées par cinq élégantes colonnes soutenant encore un morceau d'architrave. En tout cas on a maintenant ici le moyen d'évoquer l'un de ces sanctuaires, où comme dans le temple malheureusement mal connu de Ptah à Memphis, le culte de l'animal sacré était annexé à celui de la triade divine ou plutôt des triades divines, puisque à celle de Montou s'était associée

[1] Ont travaillé à Médamoud, sous la direction de B. de la Roque, ou en collaboration avec lui, É. Drioton, J. J. Clère, Posener, Varille, Robichon, Cottevieille-Giraudet.

celle de l'Amon thébain. Ce que nous apprenons à Médamoud viendra s'ajouter à ce que nous enseignent les belles fouilles anglaises au Boucheion et à Hermonthis. Quant aux débris des temples plus anciens, ceux du Nouvel Empire sont assez rares mais ont fourni pourtant quelques beaux fragments d'Aménophis IV, le nombre de ceux du Moyen Empire s'est accru et deux portes ont été presque entièrement reconstituées au Musée du Caire, où malheureusement un éclairage défectueux ne met pas assez en valeur la belle qualité de leurs reliefs[1].

A Deir el Médineh, grâce au soin probe et pieux que B. Bruyère et ses camarades ont mis à recueillir et à restaurer tout ce qui pouvait l'être[2], on a maintenant sous les yeux le cadre dévasté mais encore bien impressionnant de l'existence de ces Serviteurs de la Place de Vérité dont le labeur a laissé tant de restes visibles dans la plaine thébaine. Leurs maisons, leurs tombes nous ont rendu les humbles monuments de leurs croyances, de leurs occupations, de leur vie comme de leur mort : débris de mobilier ou même de vêtement, inscriptions sur les stèles, les montants de portes ou les

(1) Sur les fouilles de *Médamoud* durant cette période, on verra dans les publications de l'Institut, *Rapports*, t. VII, 1, 1929 (B. de la Roque); t. VIII, 1, 1930 (B. de la Roque); 2 (Cottevieille-Giraudet, I, *La verrerie alexandrine de Médamoud*, 1930; II, *Les graffiti du temple de Médamoud*, 1931); IX, 1 Id., *Les monuments du Moyen Empire*, 1932; IX, 3 (B. de la Roque, 1933); XIII, 4, R. Cottevieille-Giraudet, *Les reliefs d'Aménophis IV Akhenaton*, 1932).

(2) Ont travaillé à Deir el Médineh : Leconte-Dunouy, H. Gauthier, Saint-Paul Girard, Kuentz et, sous la direction de Bernard Bruyère : J. Černý, G. Nagel, M. Alliot, G. Posener, A. Varille, C. Robichon, J. Vandier, Mme J. Vandier d'Abbadie, Mlle Geneviève Jourdain, Sainte Fare Garnot, A. Bataille, J. de Linage.

pyramidions, ou, plus précieuse encore, toute une documentation écrite que J. Černý et G. Posener déchiffrent sur les éclats de calcaire ou les morceaux de poterie[1].

Médamoud achevé, le Louvre, inspiré par la sagacité de Charles Boreux, a choisi pour ses nouvelles recherches un autre sanctuaire de Montou, celui qui se cachait sous les masures et les maisons paysannes de Toud. Il n'a même pas voulu laisser, selon l'usage, au Gouvernement égyptien la charge totale des expropriations et il a payé lui-même la plus grande partie des indemnités. En 1933 Bisson de la Roque commençait les premiers sondages et, en 1934, il s'installait dans la confortable maison donnée à l'Institut par le Comte et la Comtesse de Fels et construite sur les plans ingénieux de C. Robichon[2]. Le temple de Toud n'était pas inconnu; Champollion[3], pour ne nommer que lui, avait visité quelques-unes de

(1) Sur *Deir el Médineh* voir B. Bruyère dans *Rapports*, t. I, 1 (1924); II, 2 (1925); III, 3 (1926); IV, 3 (1927); V, 2 (1928); VI, 2 (1928), VII, 2 (1930); VIII, 3 (1933); X, 1 (1933); XV et XVI (1937) et Geo. Nagel, *ibid.*, VI, 3; *La céramique du Nouvel Empire à Deir el Médineh*, *Documents de fouilles*, IX. Voir aussi B. Bruyère, *Un fragment de fresque de Deir el Médineh*, *Bulletin*, t. XXII (1923), p. 121-123; *Un jeune prince ramesside trouvé à Deir el Médineh*, *ibid.*, XXV, 1925, p. 147-165; *L'enseigne de Khabekhret*, *ibid.*, XXVIII (1928), p. 41-48; *Quelques stèles trouvées par M. Baraize à Deir el Médineh*, *Annales du Service des Antiquités*, XXV (1925), p. 76-96. Dans les *Documents de fouilles*, G. Posener, *Catalogue des ostraca hiératiques littéraires de Deir el Médineh*, I (1934-1937); J. Černý, *Catalogue des ostraca hiératiques non littéraires*, IV, V, VI, VII, VIII (1935-1937); Mme J. Vandier d'Abbadie, *Catalogue des ostraca figurés de Deir el Médineh*, II (1936).

(2) Voir la brochure publiée par l'Institut français et intitulée l'Inauguration de la Maison de Toud donnée à l'Institut français d'Archéologie orientale par le Comte et la Comtesse de Fels, prince et princesse de Heffingen, le 5 février 1934.

(3) Champollion le jeune, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie*, nouvelle édition,

ses salles. Legrain en avait pressenti l'importance[1]. Il s'est révélé moins étendu que celui de Médamoud et il ne semble pas qu'il ait comporté, comme à Médamoud, un sanctuaire pour l'animal sacré. Les premières salles, dont les parois sont encore debout, datent du second Évergète et donnent des textes intéressants pour l'histoire du culte. Elles s'appuyaient sur l'ancienne façade du temple du Moyen Empire. Celle-ci est presque entièrement détruite; mais la plate-forme de fondation était faite de blocs plus anciens, généralement de la XIe dynastie, très souvent du plus beau style, et parfois intéressants pour les successions royales dans la dynastie. C'est sous cette plate-forme de fondation, qu'avait été enfoui, au temps d'Amenemhat II, le trésor asiatique de lapis-lazuli, d'amulettes, d'argenterie, le déjà célèbre trésor de Toud[2].

Les efforts de l'Institut ne devaient pas être exclusivement consacrés à ces deux grands champs de fouilles. Il ne pouvait abandonner ses autres concessions anciennes et il était difficile au directeur de résister toujours à l'ardente curiosité des jeunes archéologues, qui lui suggéraient à tous moments de nouvelles entreprises. A Abou Roasch, après Montet, Bisson de la Roque avait poursuivi, sous la direction de G. Foucart, la fouille de la nécropole et il y avait fait d'abondantes et intéressantes trouvailles[3]. Après des investigations complémentaires dans les mastabas, menées par Kuentz assisté d'Alliot, le site était rendu au Service des Antiquités. A Edfou

Paris 1868, p. 168-169; *Monuments de l'Égypte et de la Nubie, notices descriptives*, t. I, p. 292 et pl. CXLV octies.

[1] Voir G. Legrain, *Notes sur le dieu Montou*, dans *Bulletin*, t. XII, p. 76-124 particulièrement à partir de la page 101.

[2] Bisson de la Roque, *Tôd* (1934-1936), *Rapports*, t. XVII (1937).

[3] B. de la Roque, *Rapports*, t. I, 3 (1924); II, 1 (1925).

O. Guéraud d'abord[1], Posener et Alliot, et Alliot tout seul reprirent la suite de Henne. Alliot, guidé par les découvertes fortuites de Sebbakhins, qui avaient mis au jour les restes de mastabas de l'Ancien Empire, explore à la fois les couches gréco-romaines et les tombes plus anciennes que dissimule la masse du Tell. Les résultats obtenus et publiés dans un rapport[2] et dans un article du *Bulletin* paraissent si intéressants que, lorsque l'Université de Varsovie nous fit l'honneur et l'amitié de s'associer à nos travaux, nous choisîmes d'un commun accord Edfou pour le lieu de la recherche commune. Dirigée par Bruyère, assisté de Michalowski, Manteuffel, Sainte Fare Garnot et de Mlle Geneviève Jourdain, la première, campagne amène des trouvailles dans les parties hautes de l'époque impériale et dans les parties basses du Tell, où sont les sépultures de l'époque pharaonique. Qu'il nous suffise ici de renvoyer au rapport qui va paraître dans un volume spécial. A Thèbes, Alexandre Varille, qui s'était donné pour tâche l'étude des monuments et du règne d'Aménophis III[3], porte son enquête à la fois dans les Musées et sur le terrain (par exemple aux colosses dits de Memnon), et finit par être amené sur les ruines du temple funéraire d'Amenothès fils de Hapou, le célèbre chef des travaux du grand bâtisseur. Deux

[1] *Rapports*, t. VI, 4 (1929).

[2] *Rapports*, t. IX, 2 (1932); X, 2 (1933); *Bulletin*, t. XXXVII.

[3] A. Varille, *Une stèle du vizir Ptahmès contemporain d'Aménophis III*, *Bulletin*, t. XXX (1930), p. 497-507; *L'inscription dorsale du colosse méridional de Memnon*, *Annales du Service des Antiquités*, XXXIII (1933), p. 85-94; *Deux fragments d'inscription du vice-roi de Nubie Merimes*, *ibid.*, p. 83-84; *Fragment d'un colosse d'Aménophis III, donnant la liste des pays africains*, *Bulletin*, t. XXXV (1935), p. 161-171; *Fragments de socles colossaux provenant du temple funéraire d'Aménophis III, avec représentations des peuples étrangers*, *ibid.*, p. 173-179.

brillantes campagnes, pour lesquelles il s'était associé son camarade Robichon, permettront, grâce à la précision de leur méthode et à la sagacité de l'architecte, de restaurer sur le papier ce beau et original monument, avec son lac sacré, et de préciser l'histoire des autres temples qui l'environnent[(1)], comme le temple funéraire de Thouthmôsis II, découvert et exploré en 1926 par B. Bruyère. On se trouve ainsi en présence de beaucoup de problèmes nouveaux et d'autres qui se posaient depuis longtemps, comme celui de l'apothéose d'Amenothès et en général des hommes divinisés, auquel la découverte de la tombe d'Isi, à Edfou, par Alliot, apportait des données plus anciennes[(2)].

Mais, nous l'avons dit, en Égypte, il n'est pas nécessaire de manier la pioche du fouilleur pour faire des découvertes. Que de monuments déjà accessibles qui demandent à être étudiés. Bruyère, tandis qu'il s'était à lui-même donné pour tâche supplémentaire de réunir et de commenter tous les documents relatifs à Mertseger la déesse de la nécropole[(3)], dirige ses jeunes collaborateurs sur les tombes de Deir el Médineh[(4)] et quelquefois sur des tombes de la région voisine[(5)]. G. Foucart s'était attaché à ceux de Dirâ Abu'n

(1) C. Robichon et A. Varille, *Le temple du scribe royal Amenhotep fils de Hapou, Rapports*, t. XII (1936) et *Fouilles de l'Institut français* dans *Chronique d'Égypte*, n° 24, juillet 1937, p. 174-180.

(2) Maurice Alliot, *Tell Edfou*, 2, *Rapports*, X, 2 (1935). Cf. son article à paraître du *Bulletin*, t. XXXVII sur le vizir déifié Isi.

(3) B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh, Mémoires de l'Institut*, t. LVIII (1929-1930).

(4) J. Vandier, *Tombes de Deir el Médineh. La tombe de Nefer-Abou, Mémoires de l'Institut*, t. LXIX (1935) (dessins de J. Vandier d'Abbadie); Ch. Maystre, *Tombes de Deir el Médineh. La tombe de Nebenmât, Mémoires de l'Institut*, t. LXXI (1936).

(5) Maurice Alliot, *Fouilles à Deir el Médineh*, 1930-1931; *Un puits funéraire de Qournat-Mora'i, 21 février-7 mars 1931, Bulletin*, t. XXXII (1932), p. 65-81.

Nega et Mlle Baud ne s'était pas contentée de dessiner pour lui et pour Drioton les tombes de Roy, de Penhesi, d'Amonmôs, elle réservait à l'un des volumes des mémoires ses observations et ses réflexions originales sur l'art du dessin égyptien[(1)]. L'abbé P. Bucher faisait revivre la tradition de Lefébure, en éditant les plus anciennes versions du *Livre de ce qu'il y a dans le Douat*, celles qu'il copie dans les syringes d'Aménophis II et de Thouthmôsis III[(2)]. De leur côté, Piankoff et Maystre préparent l'édition du *Livre des Portes*. Après la *Stèle du mariage*, et les documents relatifs à la bataille de Qadech, Ch. Kuentz entreprend le relevé de la porte d'Évergète au temple de Khonsou à Karnak; Chassinat achève le temple d'Edfou et commence celui de Denderah et Moret revient plusieurs fois à Louxor pour poursuivre son étude sur le temple d'Aménophis III[(3)]; Raymond Weill[(4)] dirige trois campagnes à Zaouyet el Maietin, en face de Minieh, où il explore avec sa conscience et sa critique coutumières, une curieuse «pyramide à degrés» et la nécropole qui l'environne. Varille, qui l'assiste dans l'une de ses campagnes, profite de son séjour sur le site pour relever la tombe de Ni Ankh Pepi[(5)]. A Memphis Mlle Lucienne Épron poursuit, sous la direction

(1) Marcelle Baud, *Les dessins ébauchés de la nécropole thébaine (au temps du Nouvel Empire), Mémoires de l'Institut*, t. LXIII (1935).

(2) P. Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Aménophis II, Mémoires de l'Institut*, t. LX (1932) et LXI (en préparation).

(3) Ce travail constituera le tome LXXII des *Mémoires de l'Institut*.

(4) R. Weill et P. Jouguet, *Horus-Apollon au Kôm el-Ahmar de Zawiét-el-Maietin, Mélanges Maspero*, t. II, p. 81-104, *Mémoires de l'Institut*, t. LXVII (1934-1937).

(5) A. Varille, *La tombe de Ni-Ankh-Pepi à Zâouyet el Maietin, Mémoires de l'Institut*, t. LXX (à paraître).

de P. Montet et avec le concours de Georges Goyon, le relevé du tombeau de Ti. La préhistoire égyptienne n'a peut-être pas assez attiré l'attention de notre École. Depuis les belles découvertes de Ed. Vignard[1], elle n'est pourtant pas étrangère à ses préoccupations, et dans ces dernières années R. Cottevieille-Giraudet[2] a recueilli des dessins préhistoriques dans la nécropole thébaine et donné un essai sur l'*Égypte avant l'histoire*.

L'obligation de faire connaître les résultats si divers de tant de recherches finit par faire éclater le cadre des publications de l'Institut et notre imprimerie est obligée de créer des séries nouvelles. L'une sous le nom de *Documents de fouilles*, destinée aux textes et monuments dont l'édition ne trouveront pas assez de place dans les *Rapports*, paraît dans le même format qu'eux et contient déjà plusieurs fascicules d'*Ostraca hiératiques de Deir el Médineh* par J. Černý et Georges Posener et d'*Ostraca figurés* admirablement reproduits grâce au talent de Mme J. Vandier d'Abbadie. Une autre est consacrée aux ouvrages qui n'exigent pas le grand format des *Mémoires* : pour nous en tenir à l'Égyptologie, nous signalerons les volumes d'H. Gauthier sur *Le dieu Min et son sacerdoce*[3], l'étude de J. Vandier, sur *La famine en Égypte*[4], celle de Ch. Maystre sur

(1) Ed. Vignard, *Une station aurignacienne à Nag-Hamadi (Haute-Égypte), station du Champ de Bagasse*, *Bulletin*, t. XVIII (1921), p. 1-20; *Stations paléolithiques de la carrière d'Abou el-Nour près de Nag-Hamadi*, *ibid.*, t. XX, p. 89-109; *Une nouvelle industrie lithique : le «Sébilien»*, *ibid.*, p. 1-76.

(2) R. Cottevieille-Giraudet, *Gravures préhistoriques de la montagne thébaine*, *Bulletin*, t. XXX (1930), p. 545-552; *L'Égypte avant l'histoire, paléolithique, néolithique, âge du cuivre*, *ibid.*, t. XXXIII (1933), p. 1-168.

(3) H. Gauthier, *Les fêtes du dieu Min*, *Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire*, t. II (1931); *Le personnel du dieu Min*, *ibid.*, t. III (1931).

(4) J. Vandier, *La famine dans l'Égypte ancienne*, *Recherches*, t. VII (1936).

Les déclarations d'innocence[1] et nous n'oublierons pas le livre si attachant de Jean-Marie Carré sur les *Voyageurs et écrivains français en Égypte*[2]. Si quelqu'un s'étonnait d'avoir à chercher dans les collections d'un établissement archéologique l'ouvrage d'un écrivain qui n'est pas archéologue, nous répondrions que les égyptologues auraient bien tort de négliger l'écho de leurs travaux dans la littérature, l'art et la philosophie et que, d'ailleurs, le livre de Carré a beaucoup à leur apprendre, puisqu'en même temps qu'une belle étude de critique littéraire, il leur offre sous la forme la plus heureuse un chapitre très vivant de l'histoire de l'Égyptologie. Quant à la Bibliothèque d'Études, elle ne s'est guère augmentée que d'un volume, mais c'est le très important travail de G. Posener, résultat de ses missions dans l'isthme et de ses recherches au Musée, sur les textes relatifs à la première domination perse en Égypte[3].

Le lecteur jugera, si depuis dix années, selon les craintes qui semblent avoir voulu s'exprimer au début de cette période, l'activité de l'Institut du Caire s'est ralentie sur le domaine strictement oriental. Peut-être cette activité s'est-elle au contraire trop dispersée sur des champs de fouilles trop nombreux et faudra-t-il à l'avenir la concentrer davantage? Mais pouvait-on abandonner sans dommage les terrains anciennement concédés, et dont l'exploration était

(1) Ch. Maystre, *Les déclarations d'innocence* (*Livre des Morts*, chap. 125), *Recherches*, t. VIII (1937).

(2) Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Égypte*, t. I; «Du début à la fin de la domination turque (1517-1840)», *Recherches*, t. IV (1933); t. II, «De la fin de la domination turque à l'inauguration du Canal de Suez (1840-1969)», *Recherches*, t. V (1933).

(3) G. Posener, *La première domination perse en Égypte*, *Recueil d'inscriptions hiéroglyphiques*, *Bibliothèque d'Étude*, t. XI (1936).

déjà commencée? L'ardeur à fouiller n'a pas paralysé le zèle à revenir sur les monuments connus, et qui demandent une édition définitive. A l'avenir ce zèle ne devra certes pas être modéré, au contraire! Il est certain (et la preuve nous en est fournie tous les jours par l'enthousiasme et le dévouement des collaborateurs actuels de l'Institut, comme par les vocations qui naissent dans les générations nouvelles) que la bonne volonté et les talents ne nous manqueront pas. Espérons seulement que d'autres graves soucis ne détourneront ni l'intérêt ni les ressources des pouvoirs qui nous soutiennent vers des tâches plus urgentes et plus tragiques. Tant de changements hasardeux affectent aujourd'hui l'existence des hommes et, par contre-coup, le labeur caché de ceux qui se sont voués à l'histoire du passé humain, qu'ils cherchent à s'encourager en criant désespérément cet espoir.

Pierre Jouguet.

Nous exprimons ici notre profonde reconnaissance aux savants de tous pays, qui, n'étant attachés à notre Institut que par l'amitié et par la fidélité qu'ils gardent à la mémoire de Gaston Maspero, ont bien voulu apporter à ce volume une collaboration dont nous sentons vivement tout le prix. Rien ne montre mieux combien l'initiative de notre fondateur était féconde, puisqu'elle est confirmée par une si universelle sympathie. Nous devons cette sympathie avant tout au rayonnement du nom de Gaston Maspero, mais nous croyons pouvoir légitimement être fiers d'avoir réuni pour une œuvre commune les pensées et les efforts de tant de maîtres de l'Égyptologie. Hélas! parmi ceux qui ont bien voulu contribuer à célébrer notre cinquantenaire en travaillant à ce monument d'une juste gratitude, beaucoup ont suivi Gaston et Jean Maspero dans le mystère de l'éternité : F. Ll. Griffith et Eric Peet, en Angleterre, Kurt Sethe, Adolf Erman, Walter Wreszinski, Wilhelm Spiegelberg en Allemagne, et, parmi les français, le Père Alexis Mallon, et Edmond Pottier lié à Maspero par une étroite amitié. On ne lira pas ici de mémoire d'Erman ni de Wreszinski : la maladie avait paralysé leur main avant que la mort ne vînt la glacer; mais nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs les lettres qu'ils nous ont écrites, l'un avec l'espoir hélas! déçu de reprendre un jour la tâche interrompue, l'autre, déjà sur le seuil de la vieillesse, comme pour saluer, d'un dernier et pathétique adieu, un compagnon de carrière, d'un génie bien différent du sien, mais qui avait été, comme lui, un des grands constructeurs de la science égyptologique. A ces lettres nous joignons celle qu'Edmond Pottier nous a adressée en même temps que son mémoire, et qui rend un si émouvant hommage à la largeur de vue et au prestige de Gaston Maspero.

Berlin Dahlem
23-6-33.

Sehr geehrter Herr Kollege!

Es ist mir leider nicht möglich, einen Beitrag zu dem Bande beizusteuern, mit dem Sie das Andenken Gaston Maspero's und seines Sohnes ehren wollen. Ich kann ja nicht mehr lesen und kaum noch schreiben und habe daher auch für die Festschriften für Loret und Griffith nicht mittun können.

Es ist mir das in diesem Falle besonders schmerzlich, denn ich weiss sehr wohl, was alles wir Maspero schulden. Er war ein Mann von Scharfsinn und Wissen

und er hatte zudem den weiten Blick und die lebendige Anschauung, die die Gelehrsamkeit erst fruchtbar machen.

Maspero hat von 1875 an für mich viel bedeutet und bis zum Ausbruche des Krieges sind wir in steter Verbindung geblieben. Wenn ich recht gehört habe, ist er am 1. Juli 1916 gestorben, an demselben Tage, an dem mein Sohn an der Somme fiel. Erst später habe ich erfahren, dass auch sein Sohn in gleicher Weise dahin gerafft ist. Verzeihen Sie diese Reminiszenzen, die nicht zur Sache gehören, aber mir kommt dabei wieder zum Bewusstsein, dass die Wissenschaft mit den Zwistigkeiten der Völker nichts zu tun hat. Sie steht über den Völkern und von allem, was Politik heisst, soll sie sich fern halten, und gerade daher ist es mir besonders schmerzlich, dass ich an dieser Ehrung Maspero's und des Institutes nicht teilnehmen kann.

Mit verbindlichem Gruss

Ihr sehr ergebener

Adolf Erman.

Bad-Nauheim, Sanatorium Dr Schœnewald
5-VII-34.

Sehr geehrter Herr Kollege!

Es tat mir im Andenken an Maspero, dem ich als einem meiner grössten Lehrer und wegen seiner Güte mir damals jungem Menschen gegenüber eine pietätvolle Verehrung bewahre, herzlich leid, Ihnen den versprochenen Aufsatz nicht senden zu können. Er ist seit September 33 fast druckfertig; damals erkrankte ich sehr schwer und bin noch nicht wieder arbeitsfähig geworden. Sie sehen aus dem Poststempeln, dass ich mich in unserem stärksten Herz-Heilbad befinde, um vielleicht doch noch gesund zu werden.

Verzeihen Sie die Enttäuschung; sie ist mir bestimmt schmerzlicher als Ihnen.

Mit kollegialer Empfehlung

Ihr ergebner

Wreszinski.

27 octobre 1933.

Cher Directeur et Confrère,

Je suis heureux d'apporter à la mémoire de G. Maspero un hommage personnel d'affection et de reconnaissance. Je n'ai pas eu la chance de suivre ses leçons du Collège de France et cependant je puis me dire son élève, car c'est lui qui par ses

livres et ses conversations m'a initié à l'histoire des antiquités d'Égypte et d'Asie et qui m'a révélé l'importance des comparaisons à faire entre les civilisations du monde gréco-romain et du monde oriental. J'ai été tellement pénétré par cet enseignement que j'ai cherché à le faire passer, de mon mieux, dans mes leçons de l'École du Louvre et de l'École des Beaux-Arts. Il m'a, de plus, fait comprendre le péril des « spécialisations » à outrance, que les progrès de la science ont rendues inévitables, mais qui ont trop souvent pour résultat, en histoire surtout et en archéologie, de rapetisser l'esprit en bornant sa vision et qui empêchent de comprendre la vie humaine dans sa complexité. A mon avis, tout helléniste doit se mettre en contact étroit avec la préhistoire et les antiquités orientales, sous peine de ne rien comprendre à la Grèce elle-même.

G. Maspero avait donné l'exemple de cette large étendue de recherches; il comprenait l'histoire sous ses aspects les plus variés. On l'a toujours qualifié d'égyptologue, à bon droit; mais il ne faut pas oublier que son attention n'était pas moins tournée vers l'archéologie asiatique et que sa grande Histoire des peuples de l'Orient classique *contient de nombreux chapitres sur les pays les plus divers du monde antique.*

En publiant ici une notice sur des découvertes faites dans l'Iran, nous pensons bien rentrer dans le cadre des sujets qui lui auraient plu. D'autres raisons personnelles, douloureuses, me font aussi m'associer de tout cœur à l'hommage rendu en même temps au vaillant fils de notre ami — Jean Maspero.

Votre cordialement dévoué

E. Pottier.

La mémoire de Gaston Maspero ne saurait être mieux célébrée que par de pareils témoignages. Pour nous, nous aurions aussi pensé à lui rendre un autre devoir et à dresser ici la bibliographie de son œuvre inégalée, si l'amitié d'un autre confrère, aujourd'hui disparu comme lui, le sinologue Henri Cordier ne s'était déjà acquittée de cette pieuse tâche en publiant sa *Bibliographie des œuvres de Gaston Maspero*, Paris 1922.

DIE

RAHMENTROMMEL IM MUSEUM ZU KAIRO

(mit 4 Abbildungen im Text und 1 Abbildungsblatt)



VON

LUDWIG BORCHARDT.

Wenn ich vor rd. 30 Jahren irgendetwas besonders Schönes oder Neues im Altertümerhandel aufgestöbert hatte, — ich denke so an die ersten Sonnenuhren oder an den Kopf der Teje — so war fast ausnahmslos Gaston Maspero der erste, dem ich es zeigte und über dessen Freude ich mich selbst freute. Ebenso liess er mich an Freuden, die ihm im Museum bescheert wurden, — ich denke gerade an den ersten der Kairener Annalensteine — auch teilnehmen, lange bevor die Öffentlichkeit davon erfuhr.

Daher möchte ich mit einem leider ganz irrationalen Rücksprunge über Zeit und Raum mir vorstellen, dass vor rd. 50 Jahren der damals noch ziemlich neue Generaldirektor des Bulaqmuseums Maspero dem jungen Studenten Borchardt ein eben in das Museum gekommenes wichtiges Stück gezeigt und ihn darüber belehrt habe, und dass nun nach halbhundertjähriger Vergessenheit der mittlerweile altgewordene Student das Stück in diesen dem damaligen neuen Generaldirektor gewidmeten *Mélanges Maspero* veröffentlicht.

Gegen Ende des Jahres 1884[1] wurden im Nordosten[2] von Achmim beim Dorfe El-Hawawisch Friedhöfe mit ptolemäischen Massengräbern, dann auch solche aus noch späterer Zeit, unter der Leitung des einheimischen Reijs Khalil Sakkar aus Gurna ausgegraben, wobei Tausende von Mumien wieder an die Oberfläche geschafft wurden. War, wie Maspero das sehr anschaulich beschreibt, schon bei der Füllung dieser Massengräber, beim Verstauen der vielen Toten in ihnen, schon recht rücksichtslos vorgegangen worden, so dass niemand eigentlich noch feststellen konnte, welche Beigaben nun eigentlich irgendeinem

[1] Kairo *J. d'E.*, 26416 wurde Anfang Januar 1885 inventarisiert (s. *Bull. Inst. Ég.* 2,6 — 1885 — Anhang S. 1), also *J. d'E.* 25993 nicht lange davor.

[2] *Bull. Inst. Ég.*, 2,5 (1884) S. 66 steht Südosten, was sicher Schreib- oder Druckfehler ist; vgl. dazu *Bull. Inst. Ég.*, 2,6 (1885) S. 85.

bestimmten Toten gehörten, so hat der gewiss sehr energische Reijs Khalil Sakkar aus Gurna solche Feststellungen jedenfalls auch nicht weiter erleichtert. Man wird sich also bei den hier zu besprechenden beiden Stücken (s. das Abbildungsblatt) den «daraboukahs peintes»[1] für die Herkunftsangabe mit «später Massenfriedhof bei Achmim» begnügen müssen, und dabei als nicht unmöglich annehmen können, dass die beiden Stücke einst der unter den kleinen Leuten und niederen Priestern begrabenen «*courtisane sacrée*»[2] gehört haben können, ganz wie die bekannten Musikinstrumente aus Abusir el-meleq wohl auch die einer Priesterin (?) — Sängerin irgendeiner Gottheit — gewesen sind, wenn auch auf ihrem Sarge kein Titel, sondern nur der Name genannt ist.

Die beiden bemalten Rahmentrommel-Bespannungen — das sind die Maspero'schen «daraboukahs peintes» — tragen im Kairener Inventar die gemeinsame Nummer *J. d'E.* 25993[3], und eine gemeinsame Nummer halte ich auch für sehr berechtigt. Sie werden nämlich nicht von zwei, sondern von einem einzigen Instrument stammen. Sachs[4] wundert sich, dass die kleine Rahmentrommel des Louvre zweiseitig bespannt ist. Es ist ja richtig, dass wir die heute üblichen italienischen und spanischen Tamburins nur mit einem Pergamentboden kennen. Die ägyptische Rahmentrommel war aber, wie die beiden einzig bekannten Beispiele — Paris und Kairo — zeigen, anders gebaut, sie hatte Bespannung auf beiden Seiten. Bei dem Pariser Stück sitzen beide Bespannungen noch fest, vom Kairener sind beide nur einzeln, ohne den Rahmen, erhalten, aber so gleich in Ausführung, Grösse und Bemalung, dass, wollte man die beiden Bespannungen auf zwei Instrumente verteilen, man an fabrikmässige Massenherstellung glauben müsste. Die altägyptischen Rahmentrommeln waren also wie unsere neuzeitlichen flachen Heerestrommeln beiderseitig bespannt, nur waren ihre Rahmen niedriger wie die der Heerestrommeln — Paris hatte bei 16,5 cm Dm. 5 cm Rahmenhöhe, Kairo mag bei 25 cm Dm. eine solche von 7,5 cm gehabt haben —, und sie wurden nicht mit Klöppeln, sondern mit der Hand geschlagen. Ob der Ton bei einfacher oder doppelter Bespannung sowie beim Gebrauch von Klöppel oder Hand wesentlich verschieden war, vermag ich mangels musikalischer Bildung nicht zu sagen.

(1) Maspero in *Bull. Inst. Ég.*, 2,5 (1884) S. 67 Z. 4.

(2) Maspero a. a. O. Z. 9/10.

(3) Die Nummern in den *Guides* haben, wie im Museum von Kairo auch sonst häufig, gewechselt. 1921, als Sachs's *Musikinstrumente des alten Ägyptens* erschienen, hatten die beiden Stücke die Nummern 858 und 858 bis (ebendort S. 43), heute (1933) haben sie Nr. 5326 u. 5327.

(4) *Musikinstrumente*, S. 43 Z. 3 : «Das Louvrestück besteht aus einer 5 cm hohen Holzsarge und zwei (!) Fellen mit Zickzack-Riemenschnürung».

Die beiden Bespannungen sind also so gut wie gleich, die eine ist etwas, aber nur unwesentlich, besser erhalten als die andere. Die Beschreibung der einen wird genügen.

Der Stoff der beiden Bespannungen ist pergamentartiges[1], durchscheinendes Leder, das auf der Rückseite hellgelblich erscheint, auf der Vorderseite aber bemalt ist. Die Farben und die schwarzen Umrisse der Vorderseite sind auf die Rückseite durchgeschlagen. Wie die beiden Bespannungen, die heute zwischen Glasplatten eingeschlossen sind, einst auf dem Rahmen befestigt waren, vermag ich nicht anzugeben, wage auch nicht zu behaupten, dass einige halbrunde Ausrisse am Rande der Leder etwa von den Spannriemen herrühren könnten.

Der Grundton der Bemalung ist ein verhältnismässig helles Grün. Aussen liegt zwischen einfachen gelben Streifen ein Randstreifen mit länglich rechteckigen Feldern — gelb, grün, rot u. s. f. zwischen weissen Bändern; innerhalb davon ein «Ketten»-Streifen, auch mit der Farbenfolge gelb-grün-rot in den Öffnungen der «Ketten»-Glieder. Die Umrisse hierbei wie auch beim Folgenden sind schwarz gezeichnet.

In diesem runden Rahmen sitzt ein viereckiger Randstreifen von der gleichen Ausführung wie der eben erwähnte — gelb, grün, rot zwischen weissen Bändern. Diesen eckigen Rahmen füllt das eigentliche Bild :

Unter geflügelter Sonnenscheibe sitzt links auf einem mit einem Kissen belegten Thron «Isis, die Herrin des Himmels, die Fürstin aller Götter», wie sie in der Inschrift heisst. Sie trinkt oder will aus einer flachen, roten Schale trinken. Die Göttin trägt ein langes Gewand, dessen Falten grün angegeben sind. Auf ihrem langen schwarzen Haar stehen gelbe Federn (?), von einem roten Bande umwunden, ein Kopfschmuck, der an den des Gottes Bes erinnert. Der Isis gegenüber steht eine, nach den rundlichen Formen zu urteilen, nicht allzu jugendliche Frau im gleichen durchsichtigen Gewande wie die Isis, aber mit kurzen schwarzen Haaren. Sie hält mit der einen Hand eine Rahmentrommel in die Höhe, die sie mit der anderen schlägt. Die Rahmentrommel selbst ist grün mit rotem Rand und kleinem gelben Viereck in der Mitte. Sie soll wohl ein Abbild der Rahmentrommel sein, von der uns hier die beiden Bespannungen erhalten sind.

Zwischen Isis und der Paukenden steht nun auf der einen Bespannung auf einem niedrigen Sockel eine bes(?)-artige Figur mit Fell und Tierschwanz,

(1) Eine chemische Untersuchung, die vielleicht über die Herstellung dieses Pergaments (Behandlung mit Kalk?) noch Aufschluss geben könnte, hat nicht stattgefunden.

bekleidet mit einer grünen Jacke, auf der anderen Bespannung ein kleiner Schwarzer, mit gelben Haaren, gelb bekleidetem Oberkörper und weissem Schurz, etwa ein Daneg, ein Zwergtänzer aus dem Süden.

Dies die eigentlichen Bilder auf den beiden Seiten der Rahmentrommel. Den Hintergrund des Bildes bilden Ranken und Blätter, die ich für Windenblätter halte.

Die vier zwischen dem runden und dem viereckigen Rahmen bleibenden Flächen sind mit Füllseln versehen, die sich richtig mit dem Mittelbilde aufbauen : oben Hathorkopf zwischen geflügelten Schlangen; rechts und links je ein Papyrusstengel zwischen zwei anderen; unten Nymphaee zwischen Fischen.

Nach dieser Beschreibung der Reste wird man sich, so hoffe ich, wohl ein klares Bild von der Kairener runden Rahmentrommel machen können.

Da taucht aber gleich die Frage auf, wie alt ist die Rahmentrommel in Ägypten und woher kommt sie, ist sie afrikanisch oder asiatisch?

Sachs[1] hatte angenommen, sie sei etwa im neuen Reiche aus Asien gekommen, beginnt aber daran zu zweifeln[2] auf Grund ihm später bekannt gewordener Darstellungen aus dem Alten Reiche, die er für Rahmentrommeln hält. Ein Abgehen von der älteren Sachs'schen Auffassung scheint aber nicht erforderlich zu sein.



Abb. 1. — Darabuka spielender Schiffer. Bild aus Hemamije, Dyn. 5.

Da wäre zuerst die von Kees[3] veröffentlichte «Rahmentrommel» aus Hemamije (Abb. 1) die aus dem Alten Reich, etwa aus dem Anfang der 5. Dynastie, stammen dürfte. Die zeitliche Ansetzung mag richtig sein, nicht aber die Deutung. Da sitzt nämlich auf einem geruderten Schiff ein Mann vor seiner Herrin am Boden, hat den rechten Arm mit hängender Hand über eine Scheibe gelegt, auf deren Mitte er mit der linken Hand schlägt. Diese Stellung kennt jeder, der einmal auf einem Vergnügungsboot auf dem Nil gefahren ist. Es ist die des Matrosen, der mit der Darabuka den Gesang begleitet. Der Mann hat die Trommel aus gebranntem Ton — in Form der oberen Hälfte eines Kruges — auf seinen Oberschenkeln, die breite, bespannte Seite dem Beschauer zugekehrt. Mit der linken Hand schlägt er die Mitte der Bespannung, mit der rechten, die er auch frei hat, da nur der aufgelegte Arm die Trommel schon fest hält, schlägt er noch gelegentlich den Rand der Bespannung.

(1) a. a. O. S. 43. — (2) a. a. O. S. 91. — (3) *Provinzialkunst*, S. 21 u. Bl. 4.

Diese «Rahmentrommel» ist also eine «Bechertrommel», wie der Fachausdruck für eine Darabuka lautet.

Bleiben noch die zweimal[1] nachweisbaren grossen «Rahmentrommeln», die bei Königsjubiläen geschlagen wurden. Sie werden beide von einem Manne auf der Schulter getragen, während ein ihm folgender sie schlägt. Bei dem



Abb. 2. — Gong (?) im Jubiläumsfestzuge. Bild aus Bubastis, Zeit Osorkon's II.



Abb. 3. — Gong (?) im Jubiläumsfestzuge. Bild aus Abu Gurab, Dyn. 5.

Osorkon-Beispiele (Abb. 2) mit der Inschrift *śq m śr*[2], «das Śr schlagen», ist der schlagende Mann etwas grösser als der tragende, bei dem AR-Beispiele (Abb. 3), das nur die Inschrift *śq* «schlagen» zeigt, scheint der Tragende gebückt zu gehen, und der Schlagende die Pauke mit der freien Hand oben noch zu halten.

Eine selbst doppelt bespannte Rahmentrommel von, sagen wir, 60 cm Dm. ist nun aber immer noch eine leichte Sache, die keines besonderen Trägers bedarf, geschweige denn, dass der Träger unter ihr gebückt gehen müsste. Ich neige daher eher dazu, in diesem *Śr*[3] einen schweren, etwa kupfernen «Gong»

(1) AR aus dem Sonnenheiligtum des Ne-user-re u. zw. aus dem Gange im Obelisken (*Re-Heiligtum*, 3, S. 20 u. Bl. 3, Nr. 118); Spätzeit aus den Jubiläumsdarstellungen Osorkon's II. (Bln. 10887, Sachs a. a. O. S. 42, Abb. 42).

(2) Wobei das *śq* das Deutzeichen der Vorderpranke eines stehenden Löwen hat, während bei dem Beispiele aus Abu Gurab das Deutzeichen die Vorderpranke eines liegenden Löwen ist.

(3) Ob mit diesem Worte *Śr* «Gong» etwa das Verbum *śr* «Orakel geben», d. h. aus dem Klange des Gongs (?) etwas vorhersagen, zusammenhängen mag?

zu sehen, eine runde Kupferscheibe mit umgebogenem Rande[1]. Jedenfalls würde ich das Bild aus Abu Gurab nicht als einen Beweis dafür ansehen, dass das Alte Reich bereits die runde beiderseits bespannte Rahmentrommel gekannt habe.

[1] Aus dem Deutzeichen des einen «Himmel» hochhaltenden Mannes, mit dem «den Gong (?) in die Höhe halten» (*śḫj śr*) geschrieben wird, wird man dazu kommen können, dass die alten Ägypter, — natürlich neben anderen Vorstellungen von ihrem Weltbilde — sich am Ende den Himmel als eine runde Scheibe dachten, wie es eben ein Gong ist, und dass diese Himmelsscheibe mit ihrem nach unten gebogenen Rande auf dem Gebirgsrande der Erde aufstehend zu denken ist — was natürlich nicht hindert, dass andere Vorstellungen, wie die von den vier Stützen des Himmels, von der Himmelsgöttin, von der Himmelskuh u. s. w., nebenherlaufen.

Diese Vorstellung des Himmels als runde Scheibe würde die bekannte MASPERO'sche Darstellung des ägyptischen Weltgebäudes (MASPERO, *Histoire*, 1,17, zuletzt wiederholt bei SCHÄFER, *Ägyptische und heutige Kunst und Weltgebäude u. s. w.*, S. 95) so ändern, wie sie hierunter als Schlussabbildung wiedergegeben ist.

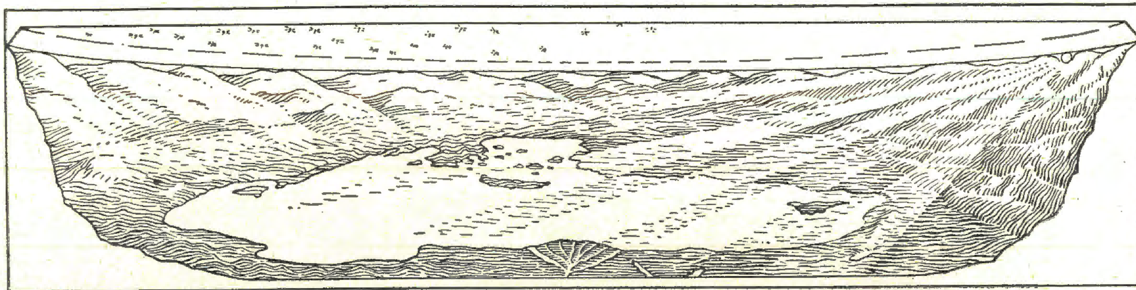


Abb. 4. — Weltbild der alten Ägypter.

EINE BRONZESTATUETTE

EINES ÄGYPTISCHEN KÖNIGS

(mit einer Tafel)

VON

DR. HANS RITTER DEMEL V. ELSWEHR.

Unter den zahlreichen Bronzestatuetten der Aegyptischen Sammlung im kunsthistorischen Museum in Wien befindet sich auch die eines Königs von ausgezeichneter Arbeit[1]. Der König kniet so, dass Knie und Zehen den Boden berühren, die Oberschenkel sind fest auf die Unterschenkel gepresst, das Gesäss liegt auf den Fersen. Die Zehen sind fast rechtwinkelig abgebogen und gespreizt, was durch Kerben schematisch angedeutet ist. Der Oberkörper ist aufrecht, das Gesicht blickt gerade aus, die Arme sind vollständig frei gearbeitet, die Unterarme wagrecht gehoben. Auf der flachen Hand hält er je ein kugeliges Gefäss mit breitem dickem Rande, das charakteristische Weingefäss, die Muskulatur der Arme ist gut wiedergegeben. Der Nabel bildet eine flache Grube, die sich leicht nach oben gegen die Brust fortsetzt. Der starke Brustkorb, die Brustwarzen und die Schulterknochen treten deutlich hervor, am Halse ist der Kehlkopf betont. Das mehr längliche Gesicht besitzt eine lange schmale im unteren Drittel leicht gebogene Nase, nur wenig aufgeworfene fest geschlossene Lippen, der Mund ist klein. Unter der Unterlippe ist die Muskelschwellung des Kinnes deutlich sichtbar, die Augen ohne Schminkstrich sind ganz wenig schief gestellt, die Ohren ziemlich gross, der leicht gerundete Rücken zeigt deutlich die Rinne des Rückgrates. Bekleidet ist der König mit dem kurzen Königsschurz, mit vorspringendem Mittelteil, die Fältelung ist durch eingeritzte Linien angedeutet, der Gürtel ist ganz glatt. Auf dem Haupte trägt er die Krone von Unterägypten, deren Ende im Nacken durch eine deutliche Kerbe angezeigt ist[2]. Irgend eine Inschrift, die einen Anhaltspunkt für die

[1] Inv. Nr. 6613, Höhe 17.5 cm, siehe Tafel. Ein Geschenk von Dr. James Camille Samson, im Kunsthandel erworben, Fundort unbekannt.

[2] Die Krone sitzt sehr tief, das natürliche Haar kommt nirgends zum Vorschein.

Datierung geben würde, findet sich auf der Statue nicht. Die Statue ist vollgegossen, die Oberfläche ist stellenweise angefressen, so besonders an der Krone, vielleicht ist hier bei einer kleinen Schwellung oben wo sich die dreikantige Spitze erhebt der spiralförmige Draht der zur Unterägyptischen Krone gehört, aufgesessen. Für eine zeitliche Einreihung sind wir also lediglich auf stilistische Merkmale angewiesen.

Die Darstellung eines Knieenden, der in beiden Händen je einen Weinkrug hält, findet sich im ägyptischen Flachbild sehr früh. Schon im alten Reich haben wir sie des öfteren unter den Szenen um den Opfertisch. Sie gehört mit zu den Zeremonien des Totenmales, allerdings nicht unbedingt. Sowohl in den Reliefs der Gräber von Gizeh[1] als auch anderswo begegnen wir dem Knieenden, der dem Verstorbenen, der vor dem Opfertisch sitzt, den Wein darbringt. Ebenso erscheint im Mittleren Reich in den Wandreliefs der Gräber, wenn auch nur vereinzelt, dieselbe Szene. Aber immer handelt es sich darum, dass *dem Toten* eine Opfergabe dargebracht wird. Im Alten Reich wäre eine Darstellung des Toten selbst, der ein solches Opfer dargebracht hätte, ausgeschlossen gewesen. Am Ende des Alten Reiches und in der weiteren Entwicklung des Totenwesens im Mittleren Reich, als die Osirisreligion, so könnte man fast sagen, sich allgemein durchgesetzt hatte, musste damit auch ein allmählicher Wandel in den Bilderentwürfen der Gräber erfolgen. Gerade die immer mehr sich häufenden Szenen des täglichen Lebens in den Gräberreliefs sind eine Folge dieses Sieges des Osiris und des damit Hand in Hand gehenden Ausbaues des Toten- und Jenseitsglaubens. Damit war auch der Weg frei zu jener Umgestaltung der Szene vor dem Opfertisch, der wir in der späteren ägyptischen Zeit fortwährend begegnen. Jetzt häuft dem tronenden oder stehenden Gotte der Verstorbene auf einem Tische die Opfergaben auf und erhebt die Hände zum Gebet oder spendet ein Trankopfer. Wäre also eine solche Szene in den Reliefs, die den Verstorbenen, *den Herrn*, in dieser knieenden Stellung zeigt, im alten Reich ganz unmöglich gewesen — und ist vielleicht erst im Mittleren Reich möglich, — so ist sie für die alte Zeit bei der Darstellung des Königs um so mehr ausgeschlossen. Was für das Flachbild gilt, gilt naturgemäss in noch höherem Masse für das Rundbild; daher finden wir in dieser frühen Zeit von Privaten[2], sei es irgend ein Vornehmer oder Priester, keine Statue oder Statuette in der

[1] Siehe eine Reihe von Beispielen bei Lepsius, *Denkmäler aus Aegypten und Athiopien*, Abt. II.

[2] Es ist natürlich hier nur von dem «Herrn» die Rede und nicht von den Dienerfiguren bei denen selbstverständlich wie schon oben gezeigt auch in früher Zeit die verschiedensten Stellungen möglich waren.

Art wie unsere Bronzefigur. Ebensowenig hätte sich nach der damaligen Auffassung vom Königtum und dem Verhältnis des Königs zum Gotte je ein Pharao des Alten oder auch noch des Mittleren Reiches eine solche Statuette machen lassen oder ein Künstler es gewagt, den Pharao in solcher Stellung zu bilden.

Wie mit dem Totenglauben geht es auch mit den anderen religiösen Anschauungen und dem Götterglauben, die sich grundlegend ändern. Mit dem Neuen Reich wird Amon zum Reichsgotte, drängt alle anderen Götter in den Hintergrund und die ägyptische Religion erstarrt in einem Wust von Ritualen der Götterverehrung. Damit hat sich auch die Stellung des Königs zum Gotte grundlegend geändert. Wenn er auch immer noch der «gute Gott» genannt und die Fiktion, der Sohn des Gottes zu sein, aufrecht erhalten wird, so ist der König doch weit mehr nur ein schwacher Mensch, der vor Amon dem höchsten Gotte sich in Demut beugt. Zur schärferen Vertiefung dieser Anschauung, hat gewiss auch die Sonnenreligion der Amarnazeit viel beigetragen. Mag sie auch nur eine kurze vorübergehende Episode gewesen sein, so wirken doch viele ihrer Lehren weiter. Daher ist es denn kein Zufall, dass wir im Neuen Reich nun auch dem knieenden König begegnen, der das Trankopfer darbringt. So kniet in dem schönen Relief aus dem Tempel von Luxor[1] Amenophis III. in jeder Hand eine halbkugelige Schale mit Wein, den Kopf mit der Haube mit der Uräusschlange bedeckt, opfernd vor dem mit reichen Gaben belegten Tisch. Aber nicht nur im Flachbild, auch im Rundbild treffen wir auf ähnliche Darstellungen. Dahin gehört auch der Torso Amenophis IV. im Berliner Museum, bei dem leider die Arme weggebrochen sind. Allerdings handelt es sich hier nicht um das Darbringen eines Trankopfers, sondern wie andere Beispiele lehren, waren die Arme zum Gebet erhoben. Es scheint nun auch kein Zufall zu sein, dass gerade um die Amarnazeit die Figur des knieenden Königs öfters anzutreffen ist, sei es im Flachbild oder im Rundbild. Denn gerade in dieser Epoche erscheint der Pharao so ganz menschlich dargestellt, dass seine körperlichen Schwächen und Fehler in den Bildwerken bis zur Karikatur verzerrt werden. Das lässt natürlich trotz der immer noch aufrecht erhaltenen Fiktion des «göttlichen Pharao» nicht mehr zu, in ihm vor der Allmacht des Universalgottes einen Gott zu sehen.

Auch das Ashmolean Museum zählt unter den Neuerwerbungen eine wundervolle Goldstatuette eines knieenden Königs aus der 18. Dynastie mit den kugeligen Weinvasen in den Händen, in dem man vielleicht mit Recht Tutanchamun

[1] Bissing-Bruckmann, *Denkmäler Aegyptischer Sculptur*, T. 80 (cit. *B. B. Denkmäler*).

erkennen will. Gefunden bei Kawa in der Nähe von Dongola. Der König ist mit dem kurzen Königsschurz bekleidet, trägt die Krone Oberägyptens vorn mit der Uräusschlange; das Kinn ziert der Götterbart. Doch sind die Unterarme mehr gesenkt und liegen auf den Oberschenkeln auf. Irgend eine Inschrift fehlt auch hier. Von da ab begegnen wir dem Bilde des knieenden Königs in der ägyptischen Kunst immer häufiger, bald schiebt er eine Barke vor sich her, bald hält er Gefässe in seinen Händen, die entweder auf den Oberschenkeln aufliegen oder die Unterarme sind mehr oder minder wagrecht ausgestreckt und die Hände halten die Gefässe frei in der Luft. In der Regel ist der König mit dem kurzen gefältelten oder glatten Königsschurz bekleidet und trägt auf dem Kopfe die Königshaube mit dem Uräus. Besonders die saitische und die ihr unmittelbar vorhergehende Zeit scheint solche Darstellungen nicht ungern gesehen zu haben, wie man aus der grösseren uns erhaltenen Anzahl dieser schliessen kann.

Eine Einreihung unserer Figur in die 18. Dynastie, etwa in die Tell-Amarna Zeit, kommt indessen nicht in Frage. Sie kann nur aus späterer Zeit sein. Verfehlt wäre es etwa aus der unterägyptischen Krone auf eine Dynastie zu schliessen, die im Delta geherrscht hatte. Da der Pharao beliebig bald mit der Doppelkrone, bald nur mit der Krone Unterägyptens oder der Oberägyptens wie zum Beispiel gerade beider Ashmoleanstatuette erscheint. Manches spricht für eine ziemlich späte Ansetzung. Einige solcher Bronzen aus Kairo hat Borchardt im Katalog General Blatt 152[1] abgebildet. In allen diesen Fällen trägt der König die Haube mit dem Uräus. Am nächsten unserer stünde noch Nr. 822, die dieselbe Stellung aufweist. Aber sowohl der Körper wie auch die Gesichtsbildung sind viel plumper und stark verschieden von der Wiener Bronze. Da ist der Körper schlanker, sind einzelne Details wie die Bildung der Brust und des Halses viel aufmerksamer und liebevoller behandelt. Auch das Gesicht ist weit ausdrucksvoller, und zeigt wenig Aehnlichkeit mit jenen mehr runden glatten Gesichtern, wie sie die saitische Kunst so zahlreich hervorgebracht hat, ebensowenig aber auch mit den Nachahmungen der realistischen Züge der Köpfe aus dem M. Reich. Weit besser fügt unsere Statuette sich in jene vorsaitische Gruppe ein, die die allerdings uns nur sehr spärlich erhaltenen Werke der libyschen Epoche, zu der als Hauptstück die wundervolle Statuette der Karomama[2] im Louvre in Paris gehört, und die künstlerisch in einigem Abstand davon fol-

(1) *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire* (cit. *Cat. gén.*). Ludwig Borchardt, *Statuen u. Statuetten von Königen u. Privatleuten*, Teil 3, Blatt 152, Nr. 821-823.

(2) *Fondation Piot*, Bd. IV, Pl. III.

genden der Aethiopenzeit umfasst. Rein äusserlich finden wir hier wie dort die gleiche Nabelbildung mit der flachen Grube, die sich durch eine seichte Rinne gegen die Brust fortsetzt. Wir finden diese Eigentümlichkeit selbst bei der Statuette der Karomama noch unter dem Gewande angedeutet, ebenso mehr oder minder ausgeprägt bei einigen Statuetten der Aethiopenzeit[1], ebenso bei der Statue des Sebichos[2]; dagegen nur selten in der saitischen Zeit. Bei den Bronzestatuetten der knieenden Könige im *Cat. général*, Nr. 821-823[3] ist der Nabel entweder eine kreisrunde Vertiefung oder ein schmaler Spalt. Vor allem ist es aber die Bildung des Kopfes der Wiener Statuette, die sich ganz der künstlerischen Wiedergabe in der Zeit der libyschen Aethiopischen Herrscher einfügt. Der kurze gerade Mund mit den mässig aufgeworfenen Lippen, entspricht vollkommen der Art, wie ihn die Künstler dieser der saitischen Epoche unmittelbar vorhergehenden Zeit zu bilden pflegten. Ebenso hat unser König die lange schmale unten leicht gebogene Nase, wie sie der Statuette der Karomama eigen ist. Auch die nur ganz wenig schiefgestellten fast mandelförmigen Augen ohne Schminkstrich sind charakteristische Merkmale dieser Kunstübung. Allerdings fehlt bei der Wiener Statuette die den meisten anderen Stücken eigentümliche so beliebte Verzierung des ganzen Körpers durch einziselierte Figuren und Hieroglyphen, denn mit Ausnahme des Schurzes ist die Oberfläche glatt, ähnlich wie bei der stehenden Figur des Mose in Paris, der in die Aethiopenzeit gehört. Auch die Kinnbildung zeigt mit dieser Figur eine gewisse Verwandtschaft, allerdings mehr noch mit einigen Holzstatuetten aus der Aethiopenzeit in Berlin. Alles im Allem fügt sich die Wiener Bronze sehr gut in diese Gruppe von Statuetten ein wie die Karomama, Takushit und andere, die heute in etwas grösseren Zahl bekannt geworden sind und wie schon Bissing bemerkte, die Ueberleitung der Ramessidenkunst zu der der Saiten bedeuten. Ich glaube daher mit Recht sie in diese unmittelbar vorsaitische Zeit, also etwa in das 8. Jahrhundert vor Christi setzen zu können.

(1) Z. Beispiel H. Fechheimer, *Kleinplastik der Aegypter*, T. 101-105.

(2) *B. B. Denkmäler* : Text zu T. 60 u. 61.

(3) *Cat. gén.* v. cit., so allerdings auch bei der Basaltstatuette *Cat. gén.*, Legrain, *Statues de Rois*, II, Pl. 53.

CARACTÈRE DU DESSIN ÉGYPTIEN

PAR

MARCELLE BAUD.

L'aspect des monuments égyptiens, insolite pour nos yeux modernes et surtout pour notre état d'esprit de civilisés, avait fait croire longtemps à un art enfantin et nous avait fait chercher dans les dessins des tout-petits le prototype du dessin égyptien. Ce désir de retrouver à tout prix les origines d'un art qui nous a toujours étonnés ne tient pas compte de ce fait que les enfants, même très jeunes, ne sont plus des sauvages et que les petits civilisés n'ont plus les impressions des jeunes primitifs, ou plutôt des premiers civilisés.

Grâce à des études successives, cette théorie d'un art enfantin était peu à peu abandonnée et, en 1906, si Wiedemann, dans un article où il exposait toutes les déformations que notre œil trouve dans l'art égyptien[1], comparait encore, assez rapidement il est vrai, celui-ci à l'art des enfants et à celui des sauvages, Maspero, à la même époque[2], finissait d'établir (car ses premières idées sur le dessin et la composition en Égypte dataient de plus de vingt ans) le principe des «Conventions du dessin égyptien».

Depuis, un peu partout, la question a été reprise incidemment à propos d'ouvrages sur l'art égyptien; mais, tandis que l'école française (de langue française plutôt), continuant les idées de Maspero, croit arriver peu à peu à démontrer que le dessin égyptien est une science très poussée[3], dans les autres pays il ne semble pas que l'élan soit le même et la comparaison entre l'art égyptien et le dessin d'enfants dans un ouvrage récent est là pour nous le prouver[4].

Il serait peut-être nécessaire d'éclaircir certains points au sujet de cet art enfantin, ou dit tel. Le mot «art» lui-même est assez difficile à définir rigoureusement, d'autant qu'il a beaucoup changé de signification au cours des siècles et qu'il ne se traduit pas tout à fait de même dans les différentes langues de ceux

[1] WIEDEMANN, *Die Zeichenkunst im alten Aegypten*, dans *Die Umschau*, 29 septembre et 6 octobre 1906.

[2] G. MASPERO, *L'Archéologie égyptienne*, Paris, 1907, chap. IV.

[3] J. CAPART, *Propos sur l'art égyptien*, chap. I-II.

[4] H. SCHAEFER, *Von Ägyptischer Kunst*, chap. IV.

qui veulent en discuter. Il est certain que, pour juger l'art égyptien, notre langage du XVIIIe siècle serait meilleur que celui dont nous disposons à présent où «art» a pris peu à peu la signification de «beaux arts».

Notre éducation moderne, spécialisant beaucoup trop tôt les bonnes volontés, créant des cloisons étanches entre les sciences, a depuis longtemps séparé l'écriture du dessin et celui-ci de la géométrie. L'enfant apprend d'abord à écrire et à lire; souvent il sait écrire avant de comprendre ce qu'il écrit, c'est-à-dire avant de savoir lire, c'est-à-dire avant d'avoir pu exercer suffisamment sa mémoire, son jugement et peut-être son intelligence.

Écrire est, en effet, pour nous qui n'avons que quelques signes, toujours les mêmes, à combiner, besogne très facile et un peu monotone. (Comprenons ici, du reste, qu'il ne s'agit que du tracé des lettres.) L'écriture n'est qu'un exercice de main où le jugement n'a aucune part puisque la copie la plus servile, en vraie grandeur, du signe tracé en haut de la page, est la meilleure.

Il en va autrement quand l'enfant apprend à dessiner, puisque l'éducation moderne sépare ces deux choses, considérées comme inséparables dans les anciennes civilisations. Après les premières copies, sur le cahier, d'un modèle tout proche qu'il s'agit quelquefois seulement de repasser en noir ou en couleur, l'enfant est mis devant un modèle et doit le reproduire : on dit alors qu'il apprend à dessiner. Que voulons-nous dire par ces mots? Va-t-on s'adresser à la main, aux yeux ou au cerveau de l'enfant?

L'habileté de la main n'est qu'accessoire à partir de ce moment. Ne voyons-nous pas des calligraphes très inintelligents et des enfants très jeunes faire presque naturellement des hachures impeccables? Quand le poignet est souple et la main ferme, des exercices appropriés donneront le reste. Bien plus importante dans le dessin est l'éducation de l'œil. C'est une erreur de croire que l'œil voit naturellement. Apprendre à voir est difficile; qu'on en juge par les jeux qui consistent à exposer un certain nombre d'objets, puis à les cacher et à en faire faire la nomenclature et la description par les assistants; ou aussi par les exercices très longs et parfois très décevants auxquels on soumet les apprentis espions qui doivent reconnaître de loin les silhouettes de bateaux, de forts ou de batteries d'artillerie, et qui s'exercent longtemps avant d'être tout à fait sûrs de leur vision.

Bien plus importante encore, enfin, est l'éducation du cerveau, c'est-à-dire du jugement. Le cerveau commence à réfléchir et à s'exercer avant l'œil et la main, et arrive vite à les contrôler; sa réflexion du reste est souvent en contradiction absolue avec l'impression que reçoit l'œil, d'où lutte et quelquefois antagonisme.

Les lois de la perspective n'ont été formulées et n'ont triomphé dans les représentations à plat qu'au XVIe siècle avec Marco Ucello; tous nos arts modernes s'en sont emparés maintenant, et nous sommes sensibles à une faute de perspective, même sans éducation artistique, comme le peuple romain sentait une faute de métrique, même sans éducation littéraire : certaines habitudes deviennent un instinct mais cela ne veut pas dire qu'elles soient réellement instinctives. Rien que le temps qui s'est écoulé dans l'histoire entre les premières manifestations plastiques de l'art et les représentations en vraie perspective prouve bien l'acharnement de cette lutte entre l'œil qui veut reproduire ce qu'il voit et le cerveau qui veut exprimer ce qu'il comprend. La main, dans les deux cas, n'est que l'esclave de celui qui commande, mais elle est parfois assez embarrassée d'obéir à qui parle le plus haut.

Chez le civilisé, le jugement est éveillé très vite, bien avant les visions justes et la coordination des mouvements : l'enfant commence à réfléchir et à étonner tout le monde de ses réflexions bien avant de savoir décrire un objet correctement et bien avant de coordonner ses mouvements pour faire un geste qui ne soit pas maladroit. Sa réflexion, quand il veut dessiner, donne une description de l'objet qu'il regarde, mais comme il ne voit pas juste encore, il l'évoquera, très grossièrement, mais ne le copiera jamais : il fait tout naturellement un carré quand il voit un carré, même en perspective.

La géométrie est apprise maintenant en fin d'études, tandis qu'au moyen âge on l'apprenait beaucoup plus tôt. Nous en concluons que la géométrie est moins instinctive que la perspective. Cela vient peut-être de la très grande importance que les beaux-arts tiennent dans la société moderne. Mais au moyen-âge la peinture et la sculpture n'étaient pas qualifiées d'arts et restaient soumises aux lois des arts libéraux, ouvrages de la pensée au premier rang desquels étaient la géométrie, le calcul et l'astronomie. Les Égyptiens, qui ne furent jamais des «artistes» dans le sens moderne que nous donnons à ce mot, pratiquèrent les arts libéraux avec une profondeur de pensée qui nous déconcerte un peu. Nous obstinant à parler notre langage moderne pour juger des œuvres et des personnages disparus avant que notre vocabulaire actuel ait pris naissance et que notre esprit moderne se soit dégagé de notre civilisation, nous jugeons toutes les manifestations plastiques de la pensée égyptienne comme des manifestations artistiques. On lit en toutes lettres dans les ouvrages modernes : «les artistes égyptiens, l'artiste a dessiné, l'artiste a peint» à propos quelquefois de croquis informes ou de motifs sagement répétés d'après un modèle immuable.

L'art, en Égypte ancienne, n'est que de peu de poids à côté de l'autorité des

rites. Quand Maspero écrit «les conventions du dessin égyptien», il se garde bien de parler d'«art égyptien»; il compare : «les conventions de leur dessin diffèrent sensiblement de celles du nôtre»[1], dit-il. Notre dessin actuel, en effet, se fait d'après la copie de la vision directe, qui est aussi une convention; c'est si vrai que, à une vision quelconque : personnages, paysages, portraits ou peinture ethnographique, natures mortes, fleurs etc., nous pouvons opposer plusieurs réalisations différentes. Dans un atelier moderne, les élèves en face du même modèle donneront autant de copies que de vues différentes, et non seulement différentes par le dessin, les proportions, la couleur ou la masse générale, mais par la pose puisque, placés différemment par rapport au modèle, ils chercheront chacun à rendre ce qu'ils voient. C'est à cette copie, que nous appelons sincère, qu'arrive notre sentiment de l'expression, à ce qu'on appellerait en architecture : «une vue cavalière». Et quand nous voulons évoquer un objet dans ses vraies dimensions, il nous faut recourir à des procédés que nous jugeons artificiels parce que nous en avons perdu le mécanisme.

L'enfant qui réfléchit plus instinctivement et garde longtemps sa logique descriptive, ainsi que le sauvage dont la logique est très rudimentaire, mais par cela même rigoureuse, arrivent à rejoindre en partie la pensée égyptienne, puisque les Égyptiens anciens n'ont jamais fait autre chose que décrire sans copier. Remarquons cependant que dans le cas d'un personnage de profil, l'enfant ne donne jamais, ou presque, les deux épaules, ce que fera l'Égyptien à toutes les époques. Pourtant, l'instinct descriptif des enfants et des sauvages se rencontre pour faire des figures rudimentaires[2], mais expressives.

Mais ne pouvons-nous admettre qu'un raisonnement moins simpliste peut aboutir à une représentation qui ressemble parfois aux dessins primitifs ou puérils? A côté de l'impuissance de l'enfant ou du sauvage à exprimer ce qu'il voit, il peut y avoir la science du géomètre qui démontre ce qui est à voir.

L'Égyptien n'a jamais eu en vue d'émouvoir des spectateurs ou de faire admirer la maîtrise ou le brio du sculpteur ou du graveur. La plupart de ses œuvres n'étaient pas destinées à être vues et une grande partie étaient objets de culte. Il voulait faire comprendre ce qu'il faisait et, pour cela, les procédés de la géométrie sont seuls requis. Il faudra toujours que l'objet, l'animal ou le personnage ait *sa plus grande dimension* exprimée pour qu'on puisse le situer dans l'espace; et, pour qu'on puisse le déterminer exactement, il faudra que toutes ses particularités soient exprimées. C'est ainsi que nous voyons le profil

[1] G. Maspero, *L'Archéologie égyptienne*, Paris, 1907, p. 175.

[2] H. Schaefer, *Von Agyptischer Kunst*, fig. 22, 26, 27, 34, 35, 36, 47, 48, 66, 67, 90, etc.

des sièges; mais le plan ou l'élévation des édifices, les deux cornes de face pour les bovidés; mais cependant une seule corne pour la gazelle (la courbe se développant plus nettement de profil que de face), les oreilles des ânes ou des lièvres (tant dans les hiéroglyphes que dans les représentations) vues de trois-quart; mais les oiseaux vus en-dessous. L'Égyptien cherche toujours le caractère le plus intense et la plus grande dimension; c'est pourquoi la figure qu'il dessinera ne devra sacrifier ni l'un ni l'autre.

L'article de Maspero sur la reproduction des bas-reliefs égyptiens[1] nous avertit de la difficulté que les «artistes» éprouvent à copier les bas-reliefs égyptiens. Il critique les dessins reproduits dans les *Denkmäler* de Lepsius, et même ceux de l'*Histoire de l'art égyptien* de Prisse d'Avennes. Il finit en désespoir de cause par admirer les reproductions photographiques qui, au moins, ne trahissent pas les modèles, s'ils ne les avantagent guère. Mais la difficulté qu'il constate à faire un bon fac-simile est la preuve d'une science égyptienne de l'anatomie, des proportions et de la technique de la gravure qui exclut tout de suite l'idée d'un art primitif.

Maspero, en établissant les «conventions du dessin égyptien», croyait tout d'abord à un parti pris, peut-être religieux. S'il eut suivi son raisonnement jusqu'au bout, démontrant la perfection de l'esprit géométrique des anciens Égyptiens, il fût arrivé à penser que les «conventions» étaient une conséquence de cet esprit géométrique.

Admettons un instant que l'art égyptien soit un art enfantin, c'est-à-dire, partant d'un raisonnement, d'une logique puérile; mais si la vision que nous offrent les choses est le summum de l'art, on arrivera vite à penser que le «trompe-l'œil» en est l'expression la plus parfaite; cependant, personne ne prendra le «trompe-l'œil» pour l'art pur, et l'on a assez reproché à certaines écoles italiennes d'en abuser et d'en gâter les monuments.

L'art égyptien n'est pas davantage un art primitif. Si nous le comparons à l'art chaldéen, très différent, nous verrons là un art primitif où le sculpteur, voulant exprimer la vision directe (les épaules sont toujours en vrai profil) et n'y parvenant pas, emploie bien moins que les Égyptiens la division par registres; les figures se promènent dans l'air, comme les figures japonaises (autre expression asiatique de l'art), où chaque objet est en perspective pour son compte mais pas l'un par rapport à l'autre. Le géomètre égyptien s'est tout de suite placé au-dessus de ces essais en résolvant le problème mathématiquement. Est-ce à

[1] G. Maspero, *Causeries d'Égypte*, Paris [1907], p. 279 et suiv.

dire qu'il ignorait le dessin naturaliste en perspective? Les ostraca et les scènes des tombes civiles nous prouvent le contraire, et nombreuses sont les petites scènes très vivantes où les animaux et les paysans sont représentés comme ils étaient vus[1]. Mais si les décorateurs égyptiens connaissaient la copie de la vision directe, ils ont toujours dédaigné de s'en servir pour l'œuvre finie, comme n'étant pas assez évocatrice du modèle.

On veut aussi que l'art égyptien soit naïf et puéril parce que les détails sont souvent très sacrifiés dans leur représentation. Le principe étant de faire comprendre une scène quelconque, qui presque toujours est une prière et a un but rituel, l'Égyptien fera, par exemple, le schéma d'un terrain plat ou ondulé, herbu ou ras, d'un canal, d'un rivage etc., sur lequel il veut représenter et faire mouvoir des individus, des bêtes, des chars ou des bateaux. Pourquoi s'attarder aux détails oiseux du paysage? mieux vaut aller droit au but à atteindre : c'est plus expressif.

Les drames de Shakespeare se jouaient avec de simples pancartes comme décor, et cela au XVIe siècle! Et plus tôt, pendant le moyen-âge européen, le théâtre qui nous a donné les farces, les moralités et les mystères avait aussi peu d'accessoires et de décors que possible. Cette absence de fioritures nous laisse toute la pensée libre pour ne songer qu'à ce que l'auteur, souvent anonyme, a voulu exprimer.

Les grandes projections magiques que la piété des Égyptiens décrivait et lisait sur les murs, pouvaient aussi se passer de décor, et il leur suffisait d'une indication pour situer la scène là où le rite voulait qu'elle se passât.

Enfin, nous pouvons remarquer que croire à cet art enfantin chez les Égyptiens parce que, même dans de beaux tombeaux, il y a des représentations qui rappellent les dessins d'enfants, est aussi vain que de croire à l'égalité absolue de talent et de science chez tous les imagiers égyptiens. Dans les sociétés féodales, il y a peu de têtes et il n'est pas permis à chacun d'innover. Quelques savants ayant résolu le principe des «conventions» du dessin égyptien, il ne s'ensuivait pas que tous les scribes chargés de l'appliquer l'avaient compris.

De nos jours, rompus que nous sommes dès l'enfance aux illusions de la vision directe et à sa reproduction, ne voyons-nous pas, dans les dessins naïfs

[1] Marcelle Baud, *Les dessins ébauchés de la nécropole thébaine au temps du Nouvel Empire*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. LXIII; *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New York, july 1920, p. 32, fig. 21, note 1; *Idem*, décembre 1929, p. 35, fig. 29 (l'hippopotame et l'hirondelle); *Ostraca*, Berlin, n° 31; cf. H. Schaefer, *Ægyptische Zeichnungen auf Scherben*, dans le *Jahrbuch der Königlichen Preussischen Kunstsammlungen*, p. 47, fig. 27.

d'enseignes de villages, des fautes d'interprétation ou de traits qui sont à l'art d'un J. P. Laurens ou d'un Puvis de Chavannes ce que certains dessins égyptiens sont à l'équilibre de la figure de Hesi ou aux peintures des tombeaux 140 ou 166 de Dira abou n Nega[1]?

Et si nous prenions les bas-reliefs de Bourdelle ou les panneaux de M. Maurice Denis, et que nous les comparions à certaines des œuvres exposées chaque année au salon des Indépendants, la différence serait tout aussi immense.

Le principe du dessin égyptien, précisément parce qu'il était très savant, ne pouvait pas être compris de tous ceux qui le voyaient et même pas de tous ceux qui le travaillaient. Maint scribe restait manœuvre, ou presque, toute sa vie, et si chez nous les décorateurs d'appartements, les architectes décorateurs sont des hommes de goût et de science, que penser de la science et du goût du peintre en bâtiment chargé d'appliquer les couleurs ou de barbouiller les pochoirs? Seulement, en ancienne Égypte, le pochoir étant inconnu, l'ouvrier devait vaille que vaille savoir dessiner, graver et laver les couleurs; sa main devenait coûte que coûte assez habile, mais le mécanisme savant du dessin égyptien échappait complètement à son jugement; de là les erreurs nombreuses qui nous égarent sur la véritable qualité du dessin égyptien : les principes sont posés par des savants, les œuvres sont menées à bien par des «maîtres en fait d'art» pourrait-on dire; mais la masse des ouvriers restaient des manœuvres.

A toutes les époques du reste, nous avons constaté cette même division du travail entre les ouvriers bons ou mauvais et leurs conducteurs. Pourquoi refuser à l'Égypte d'avoir été de même et qualifier le moindre barbouilleur égyptien d'artiste? Ne savons-nous pas que l'art égyptien, dans toutes ses manifestations, part de la stéréotomie, c'est-à-dire d'une science exacte parmi les plus exactes? Nous avons retrouvé en Égypte assez de plans de monuments, assez de coupes et de jointures de pierres, assez d'angles de pyramides ou de tambours de colonnes pour être fixés à cet égard.

L'art égyptien est un art géométrique et, plus absolument, une géométrie. La géométrie, comme l'astronomie, qui en découle et que les Égyptiens ont pratiquée très attentivement, étaient considérées comme des «arts» jusqu'au XIVe siècle, à un moment où la sculpture et la peinture n'en étaient pas encore; le sculpteur, le tailleur de pierre ou d'images capables de tailler les figures de nos portails de cathédrales françaises ou les degrés de la vis Saint Gilles, n'étaient

[1] Marcelle Baud, *Les dessins ébauchés de la nécropole thébaine*, dans les *Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. LXIII, pl. XXV et XXXI.

pas considérés comme des artistes, mais leurs conducteurs, l'architecte, le maître d'œuvres connaissaient la science des nombres et le tracé des épures.

Il en a toujours été de même en Égypte; le dessin égyptien, à la base de toutes les manifestations artistiques, est une *épure* et les mots «conventions du dessin égyptien» n'expriment qu'incomplètement la volonté de ce dessin de représenter les choses non pas artistement, c'est-à-dire quelquefois avec des changements de mode, de goûts et de sentiments, mais savamment, c'est-à-dire immuablement, pour l'éternité.

Bruxelles, octobre 1933.

L'OISEAU DANS LES TOMBES THÉBAINES

PAR

MARCELLE WERBROUCK.

L'égyptologie, largement centenaire, peut être fière de ses travaux. Mais que de choses restent encore à faire! Ceux qui ont disparu les avaient prévues, avaient souhaité leur réalisation. Après l'effort fourni par Mariette, surtout en faveur de l'Ancien Empire, Maspero était revenu, lui, vers le domaine plus connu, semblait-il, mais très méconnu en réalité, du puissant empire thébain. Il avait, dans sa claire vision synthétique, dégagé le rôle important de cette nécropole des Grands de l'Empire. A plusieurs reprises, avec insistance, il s'était arrêté dans ses tournées d'inspection aux tombes des privilégiés de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie, et l'œuvre qu'il a conçue sans pouvoir la réaliser, il l'a léguée à son école. L'Institut français, depuis sa fondation, a continué la tâche. Aidons à l'œuvre du grand égyptologue en posant dans ces *Mélanges Maspero* un problème qui nous paraît aussi vaste que curieux.

Ceux qui visitent la tombe de Khonsou (n° 31), à Cheikh Abd el Qourna, sont intéressés par les scènes qu'elle possède et bien peu examinent, entre la deuxième chambre qui fait office de couloir et la troisième qui reproduit le plan de la première, un plafond remarquable à plus d'un titre. Je dois à l'amitié de Mlle Baud de pouvoir en donner un croquis (fig. 1). Chacun sera séduit par le charme de cette représentation de nature et la plupart de ceux qui connaissent les tombes thébaines seront intéressés par la rareté du sujet. L'on pourrait nommer les hypogées qui possèdent des oiseaux du genre de ceux-ci; plus rares encore sont les plafonds couverts d'oiseaux dans d'autres nécropoles[(1)]. Quant aux vautours héraldiques des hypogées royaux, ils n'ont guère de rapports avec cet envol aussi naturel que pouvaient se le permettre des décorateurs égyptiens.

Quel est le rôle de l'oiseau dans ce que nous appelons la «décoration» des tombes? La même question pourrait être reprise pour d'autres thèmes — et ils sont nombreux — que l'on trouve dans ces tombes du Nouvel Empire. Mais le

(1) Tombe de Kakemou, Assouan. Voir W. Wreszinski, *Atlas zur altægyptischen Kulturgeschichte*, Leipzig, 1923, pl. 375.

sujet des oiseaux est à lui seul si vaste qu'il ne peut s'agir ici que d'en indiquer les points essentiels. Sur chaque aile d'oiseau se pose une question qui reste là,



Fig. 1. Marcelle Baud.

planant dans la pénombre, comme ces grandes énigmes du passé que le présent ne résout pas.

L'oiseau apparaît aussi fréquemment dans les hypogées thébains que dans les mastabas memphites. Il existe là dans les vraies synthèses de la vie des champs (Pouymre, n° 39) non moins que dans les chasses et pêches conventionnelles (Nakht, n° 52, Menna, n° 69, Amenemhat, n° 82). Nous le trouvons souvent aussi dans les scènes de prise des oiseaux au filet (Ouah, n° 22, Amenemheb, n° 85). Quel est le rôle vrai de l'oiseau? quel est le but réel de ces représentations?

Les porteurs d'offrandes, moins nombreux cependant qu'à l'Ancien Empire, et les tables d'offrandes qui encombrent l'espace de leur amoncellement ont une valeur plus symbolique qu'anecdotique. Quels sont les oiseaux choisis pour être offerts? ont-ils été toujours les mêmes ou bien y a-t-il eu liberté de goût pour les écoles et les époques diverses?

Avec les frises et les plafonds, nous croyons entrer dans le domaine de l'art purement décoratif; mais en sommes-nous bien sûrs? La frise, prolongement de

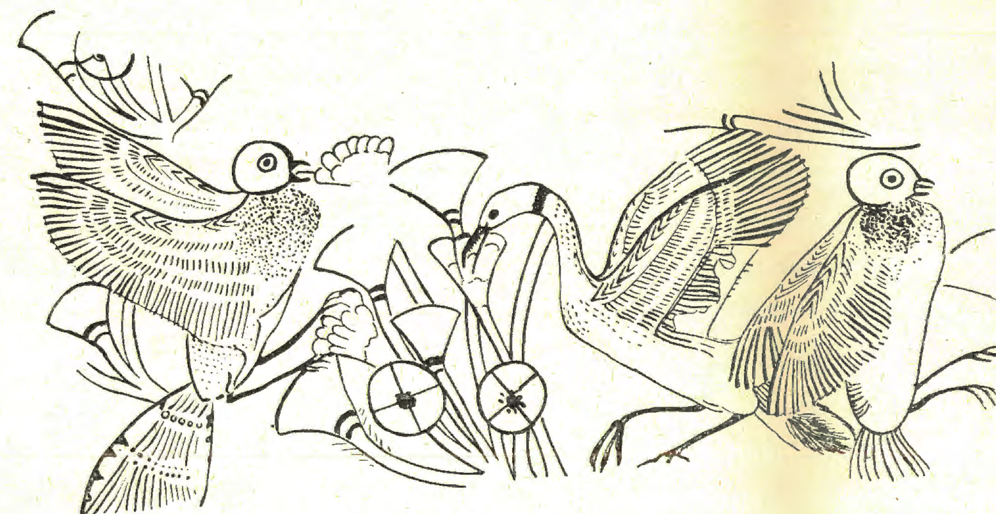


Fig. 2.

la scène tracée sur la paroi, participe encore du rôle de cette dernière. Sa composition s'en ressent : faite d'éléments floraux ou d'objets rituels, elle ne porte presque jamais ni les oiseaux eux-mêmes ni quelque partie caractéristique de tel oiseau. Pourquoi Hori, chef des dessinateurs (n° 259) a-t-il choisi cependant une tête de faucon comme motif essentiel?[1] Peut-être à cause de son nom même.

La présence des oiseaux au plafond des chapelles funéraires semble bien plus logique. Néanmoins, comme nous l'avons fait remarquer au début, elle est très rare et ne semble pas avoir la même raison d'être que les rapaces à la voûte des hypogées royaux. C'est une échappée réelle sur la nature que nous offre Neferhotep (n° 49). Mais aucune scène, même celle de Raya (n° 159), n'est plus bruissante d'ailes et de couleurs que celle de Khonsou (n° 31).

Au plafond de Neferhotep[2], le principe décoratif est si pauvre que nous

(1) Marcelle Baud, *Les dessins ébauchés de la nécropole thébaine* (*Mémoires de l'I. F. A. O.*, t. LXIII, fig. 121).

(2) N. de G. Davies, *The tomb of Nefer-Hotep at Thebes*, vol. I, pl. LVI.

avons le sentiment très net qu'il s'agit là de l'expression d'une idée à peine libérée de son sens rituel. Papillons et canards sont posés de façon maladroite et confuse, sans une plante pour égayer un peu la scène. Cela nous étonne dans cette tombe au dessin encore souple et aux mille détails curieux. Le plafond de Raya, au contraire, loin d'être naïf et gauche, est trop élaboré, presque prétentieux (fig. 2). Pour autant qu'on en puisse juger par le fragment publié [1] et ce qu'on en peut retrouver sur place, les espèces d'oiseaux sont multiples : échassiers et pigeons se meuvent parmi des plantes très stylisées qui sont bien du caractère de toute la tombe.

La note juste, ou du moins la vision la plus agréable à notre œil, se trouve au plafond de la tombe de Khonsou. Aux canards volant dans toutes les directions, se mêlent les sauterelles et les nids chargés de deux œufs ou de deux oisillons; les plantes amarniennes et les fleurs aux pétales rayonnants meublent le fond sans l'encombrer.

Les scènes de chasse et pêche où volent les oiseaux sont, remarquons-le, fréquentes à la XVIIIe dynastie, tandis qu'elles sont exceptionnelles à la XIXe et surtout plus tard. De la paroi où s'installent les thèmes religieux de plus en plus vastes, compliqués et solennels, les plantes et les oiseaux se glissent vers les hauteurs, abandonnant en route une grande partie de leur abondance. C'est ainsi que les plafonds qui portent les décors d'oiseaux sont postérieurs à la XVIIIe dynastie, ou tout au plus de l'extrême fin de celle-ci. Y aurait-il eu, dans la sévère nécropole thébaine, foyer des traditions, un fléchissement en faveur des scènes moins rituelles qui se développaient à la cité d'Aton? Si l'art d'Aménophis IV aimait les plantes, il aimait plus encore les oiseaux. L'architecture elle-même doit céder aux caprices du temps et les colonnes d'Akhetaton ou de la Memphis contemporaine sont ornées de véritables guirlandes d'oiseaux. Les têtes, les pattes, les ailes sont sujets à décors et peut-être que, dans l'idée du roi, il y avait dans les ailes bien plus qu'un motif heureux de ligne ou de couleur. Toute l'allégresse de la lumière, l'immensité du ciel où brille Aton, se concrétisent, s'il est possible, dans l'aile qui permet à la créature de s'élever jusqu'au grand principe de la vie.

D'aucuns songeront peut-être qu'il y avait au palais d'Aménophis III, au sud de Medinet Habou, un plafond décoré d'oiseaux [2]. Ce thème serait donc, à Thèbes, antérieur à l'époque amarnienne. Faisons remarquer qu'il est naturel

[1] Cl. S. Fisher, *A group of theban tombs* (*The Museum Journal*, March, 1924).

[2] *A Preliminary Report on the Re-excavation of the Palace of Amenhetep III*, by Robb de Peyster Tytus, New York, 1903.

de trouver, dans un palais royal, un motif qui ne paraîtra dans les tombes civiles qu'au règne suivant et après une secousse profonde de la religion et de l'art. Cette question de transposition d'un thème royal à l'usage de plusieurs ou parfois même de tous, est une question dont il ne faut pas mépriser l'importance. Il est trop facile aux modernes de déclarer telle scène de chasse et pêche, copie réelle de la vie de tous les jours d'un grand propriétaire thébain. Il devait y avoir, malgré les libertés de l'évolution et les négligences de la routine, de lourdes obligations et des règles strictes; elles empêchaient les scribes de laisser la main suivre la fantaisie de la pensée et l'aile de l'oiseau s'élever à sa guise dans la faible lumière des chapelles privées.

Octobre 1933.

A TRAVERS LES LISTES HIÉROGLYPHIQUES
DES VILLES PALESTINIENNES

PAR

F.-M. ABEL, O. P.

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE À L'ÉCOLE BIBLIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DE JÉRUSALEM.

Quiconque aborde l'étude des listes géographiques gravées sur les monuments de la Haute-Égypte ne peut faire abstraction des travaux accomplis par Gaston Maspero dans ce domaine. On se plaît à reconnaître la fidélité de ses relevés. Nombre d'identifications de villes asiatiques proposées par lui ont gardé leur solidité et les rapprochements qu'il a tentés avec les sites bibliques sont souvent heureux. Ce serait pourtant pousser trop loin l'exigence que de vouloir d'un pionnier l'exploration complète d'un terrain à peine défriché et la sûre manipulation de textes souvent désordonnés, parfois mutilés et affligés de graves lacunes. Aujourd'hui encore, en dépit de nouvelles découvertes et d'études nombreuses, la clarté est loin d'être faite sur tous les points de la géographie hiéroglyphique. Nous en avons la preuve dans la quantité de sites non identifiés que présente là nomenclature, si utile par son matériel bibliographique et l'exposé des conclusions qui circonscrit l'aire des recherches, du dictionnaire de M. Henri Gauthier, où l'on remarque, en passant, la place importante que tient G. Maspero dans ce genre d'investigations. La lecture de ce dictionnaire à propos du peuplement de la Palestine à l'aurore de l'histoire nous a suggéré plusieurs identifications nouvelles que nous soumettons aux égyptologues aussi bien qu'aux spécialistes de géographie palestinienne. On prendra pour base dans les notes qui suivent la transcription du «Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques» (*DGH*) de M. Henri Gauthier.

NEGEB.

Nous commençons par cet énigmatique **absaqaba** de Sethôsis I[er] et du papyrus Anastasi I (*DGH.*, I, 65), que Chabas cherchait avec raison près de Bîr es-Seba'. Il existe en effet presque immédiatement au sud-est de cette localité une

région appelée encore *eš-Seqeibât*, comprenant une montagne et deux vallées portant chacune le nom de *Šeqeib* ou *Šegeib* d'après la prononciation bédouine. La configuration du sol s'y prête au creusement des fosses et des citernes béantes (*temaïl* et *haraba*) qui font de l'endroit un point d'eau important où passent un chemin vers la région de Rakhama (Jourahma de Chéchanq, 112) et la voie vers Kornoub et la ʿAraba.

Ḥ(ou)b(ou)r(a)t(à) (*DGH.*, IV, 20) pourrait être représentée par la région *d'el-Khebeira* qui, débutant à 5 kilomètres à l'ouest de Bîr es-Sebaʿ, possède les ruines d'une tour appelée *Ṭwîl el-Hebâri* où passe le chemin de Bîr es-Sebaʿ à Khân Younès[1]. C'est à 7 kilomètres au nord-est de ce dernier village que la carte de Musil (*Arabia Petræa*) marque un *en-Neḥâseh*, station de caravane dont le puits à noria est encore visible. Nous avons là le *N-kh-s* du papyrus Anastasi I, qui accompagne *Ḥ-b-r-t* avant la mention de Rafaḥ.

Le n° 80 de la liste de Chéchanq, **zapaqâa**, répond au Σαφέκ de I Sam. XXX, 29 où sont énumérées des villes du Négeb; mais la leçon du texte massorétique est tout autre (*DGH.*, VI, 104).

Quant aux nos 108 et 109 : **âarda(t) Roubaṭ** ou **Loubaṭ** (*DGH.*, I, 137), je ne pense pas qu'il faille lire avec Max Müller «ʿArad la Grande». Il s'agit ici de deux quantités géographiques distinctes : 1° ʿArad biblique aujourd'hui *Tell ʿArad* à l'extrémité orientale de la vallée de Bîr es-Sebaʿ; 2° *Loubbâṭ*, territoire cultivé et wâdi situés au sud-ouest de Tell ʿArad jusqu'au delà de la vaste ruine de Kseifeh. Ils ont été signalés par Musil, *Edom*, II, p. 18 et carte de l'Arabie Pétrée.

Le n° 110 **âarda(ï)**, qui n'est pas nécessairement uni à l'incertain **nebata** (*DGH.*, I, 136), représente sans doute *Orda* ou *Arda* que nous connaissons par la carte de Madaba et les listes épiscopales byzantines. Cette ville importante de la Gératitique vient d'être identifiée au *Khirbet ʿIrq*, à 6 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Tell Abou Hereira, au confluent des wâdis eš-Šeriʿa et Fṭeis[2]. Ce dernier tire son nom d'une ruine que Maspero tenait, non sans raison, pour **ftiouchâa** de la liste de Chéchanq (*DGH.*, IV, 14).

[1] Cela n'exclut pas la possibilité d'une identification avec *el-Khabra*, points cultivés du wâdi el-Azâreq à 40 kilomètres environ au sud de Rafaḥ, et que traversent les routes caravanières *darb el-Maṣri*, *darb el-Khabeira*.

[2] Alt, *Journal of the Palestine Oriental Society*, XII, 126 ss.

TRANSJORDANIE.

Malgré de séduisantes apparences, la discordance des valeurs des consonnes ne nous permet pas de reconnaître dans **ṭlouan**, n° 101 de la même liste (*DGH.*, IV, 14), la *Toloana* de l'édit byzantin de Bersabée, dont le nom se réduit à *Toloha* dans la *Notitia dignitatum* et à *eṭ-Ṭlâḥ* chez les Arabes[1]. Ce point stratégique de la partie nord de la ʿAraba se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud de la mer Morte et à la même distance au nord-ouest de *Ṭafileh*. Équivalant à *Tophel* du Deutéronome I, 1, cette dernière a été reconnue par V. Loret dans la **daplou** du papyrus de Boulaq, n° 3 (*DGH.*, VI, 91), où l'on se livrait au trafic de l'asphalte que les Égyptiens recherchaient pour la momification.

La preuve d'une pénétration antérieure des pharaons sur les bords du lac Asphaltite nous est fournie par un groupe de localités inséré dans la liste du massif sud du pylône de Médinet-Habou sous Ramsès III et qui peut avoir été emprunté à une inscription de Ramsès II[2]. Je veux parler des nos 5, 6, 7. Il n'y a pas, à notre avis, de meilleur répondant au n° 5 **ṭirchakhar** (*DGH.*, VI, 71) que צרת השחר, *Ṣereth ha-Šakhar* de *Josué*, xiii, 19. La transcription hiéroglyphique reproduit l'essentiel de ce vocable sémitique qui devait paraître si dur à une oreille égyptienne. Il est, du reste, loisible de lire **ṣir-chakhar**. Assignée à la tribu de Ruben, cette ville était située dans la montagne du *ʿEmeq*, c'est-à-dire dans les replis montueux du flanc oriental de la dépression occupée par la mer Morte. On l'identifie avec *Ḥammâm ez-Zâra*, la Callirhoé de l'époque gréco-romaine.

Au sud de cette station thermale, un peu avant l'embouchure de l'Arnon, nous rencontrons *el-Khreibeh* avec une source où furent pratiqués d'antiques travaux qui font penser à une résidence princière au dire de Musil (*Moab*, 136). Sous une forme diminutive, habituelle aux Bédouins, le nom de ce site évoque le n° 6 de la liste mentionnée plus haut, à savoir **kharab**, qui, par conséquent, n'a rien à faire ici avec Alep (*DGH.*, IV, 152).

En poursuivant notre route jusqu'à l'extrémité sud-est du lac Asphaltite, nous abordons la région de *Sarmoudj* ou mieux *Saramoutch*, prononciation qui suppose l'orthographe *Saramuk*. La montagne et la vallée qui portent ce nom sont proches d'une ancienne exploitation de mines de cuivre. On pourrait peut-être

[1] Clermont-Ganneau, *Revue biblique*, 1906, 429 ss.

[2] Daressy, *Recueil de travaux...*, XX (1898), 116.

y voir le n° 7 : **sarameski** (*D G H.*, V, 7), la suggestion de Max Müller touchant l'identité avec Damas étant inadmissible. Mais le second *s* fait difficulté.

Le n° 8 **Katin** (*D G H.*, V, 196) pourrait à la rigueur s'interpréter par *Gaddi*, si l'on faisait fond sur une des formes du nom d'*'Aïn-Gedi* proposée par l'Onomasticon d'Eusèbe. Quoi qu'il en soit, les trois noms précédents sont intéressants à rapprocher de la question de l'influence égyptienne en Moab soulevée par la découverte de la stèle d'el-Balou'a[1].

Une ville moabite célèbre et qui figure aussi parmi les villes de Ruben, *Dibôn* (aujourd'hui la ruine de *Dîbân*), paraît bien être identique à **tapoun** — Te-pu-nu — n° 98 de la liste de Thoutmôsis III à Karnak[2]. Ce rapprochement déjà ancien ne doit pas surprendre plus que la mention de **qedem** dans Sinouhit dont *Qedemoth* de Ruben est l'équivalent[3]. Dibôn se trouve dans la liste de Thoutmôsis III au même titre que Der'â et Damas. Nous n'insisterons pas, non plus, sur *Makhanaïm* et *Penouel*, localités de Transjordanie reconnues par les égyptologues dans la liste de Chéchanq, n°s 22 et 53.

JUDÉE.

Le rapprochement tenté par Max Müller entre **knout trk** (*D G H.*, V, 206) et Retemaraka ne s'impose pas. Il nous paraît normal de lire ici «les jardins de Sorech». La transcription σωρήχ des LXX (*Juges*, XVI, 4) suppose un original שׂרךְ, avec la palatale pour finale, confirmé par l'usage byzantin *Cafarsorech* et l'arabe *Khirbet Sourik*, répondant à l'égyptien *trk*. La finale emphatique de *soreq* du texte massorétique n'est donc pas sûrement primitive. Sorech, célèbre par la rencontre de Samson et de Dalila et par ses vignobles (*Isaïe*, V, 2) était située dans une vallée humide et féconde vers le 46e kilomètre de la voie ferrée Jérusalem-Jaffa.

Dans les parages du précédent, c'est-à-dire au pays de Samson, *Josué*, XV, 33, signale אשנה, transcrit ἀσνά par l'*Alexandrinus*, que Burchardt a déjà rapprochée du n° 44 des listes de Thoutmôsis III à Karnak, **knout âsna** (*D G H.*, V, 206). Ces «jardins d'Asna» seraient alors à chercher vers *Khirbet Ḥasan*, à 3 kilomètres environ au nord du Khirbet Sourik.

(1) *Revue biblique*, 1932, 417-444; 1933, 353 ss.

(2) *D G H.*, VI, 14, 89. C'est la même ville transjordanienne qui est mentionnée *Josué*, XIII, 17, *Nombres*, XXI, 30 et stèle de Mésa, lignes 21 et 28. Cf. *R B.*, 1901, p. 523, 525.

(3) *Josué*, XIII, 18, *Deutéronome*, II, 26.

Mais *Josué*, XV, 43, mentionne une autre אשנה (B Ἰανά, A Ἀσεννα) en compagnie de Naṣib, identique à la *Gimtiašna* de la lettre 319 d'el-Amarna. Aucune localité actuelle n'a mieux conservé ce nom que ادنا, *Idnâ*, village aux abords fertiles sur la voie antique reliant Hébron à Beit Djibrîn[1]. Cette identification est visée par l'*Onomasticon* s. v. Ἰεδνά, à 6 milles d'Éleuthéropolis sur la route d'Hébron. L'importance de ce point et l'identité fort probable de **knout âsna** et de *Gimtiašna* nous engagent à y placer le site mentionné par les hiéroglyphes.

Je signale en passant la parenté évidente entre **btâch** de la liste de Kom Ombo, n° 11 (*D G H.*, II, 33) et *Tell Baṭâši*, situé dans le spacieux wâdi eṣ-Ṣarâr, à 4 kilomètres à l'ouest de Khirbet Sourik. Le même nom est attaché à un khirbeh distant du tell d'un kilomètre environ et qui pourrait être le site primitif.

La première identification de **qadt(i)m** avec עדיתים *'Adithaïm* de *Josué*, XV, 36, proposée par Maspero était la bonne. Ce n° 25 de la liste de Chéchanq (*D G H.*, V, 163) nommé entre Bethoron et Ayalon concorde comme position avec 'Adithaïm qui est accompagnée dans la liste biblique par Gederah, aujourd'hui Khirbet Djedîreh proche de Latroun. Ce qui a fait revenir Maspero sur son premier sentiment, c'est qu'il a confondu 'Adithaïm avec Khadid (Aditha), aujourd'hui *el-Ḥadîtheh* à 5 kilomètres à l'est-nord-est de Lydda. L'illustre égyptologue avait raison de chercher une position entre Beit 'Our et Yâlô, dans la région des collines, sur un point où l'on pouvait être maître de l'ancienne route reliant le pays bas et la région de Jérusalem. Il opta pour le *Khirbet Beit-Našef*, touchant de près le but. Il existe en effet à près de 4 kilomètres à l'ouest de ce khirbeh, au nord de Yâlô, un site ruiné qui s'appelle aussi *el-Ḥadîtheh*, différent de son homonyme des abords de Lydda, et surplombant la voie de Bethoron. C'est évidemment le site qui représente notre *qadtim-'Adithaïm*. L'initiale du nom hébreu devait avoir la valeur d'un *ghaïn*, que transcrit parfois l'égyptien *q*, comme l'équivalence qazatâ — עזה — *Ghazzeh* en fait la preuve. Dans le cas présent l'affaiblissement de la gutturale initiale en *ḥ* est due à la forme transitoire grecque Ἀδιθά.

A 4 kilomètres au nord-nord-est de ce Khirbet el-Ḥadîtheh se voit à proximité d'un nœud important de voies anciennes un champ de ruines assez étendu qui porte le nom de *Kafr Rouṭ*, que la tendance au moindre effort et le désir d'un sens normal font prononcer souvent aujourd'hui *Kafr Louṭ*. La

(1) De plus ce village est dans le voisinage de *Khirbet Beit Naṣib*.

première forme est la seule authentique, appuyée par la légende de la carte de Madaba : Κα[παρ] Εϱουτα, et le *Cafaruth* des chartes médiévales. Cet *Erouta* ne rappelle-t-il pas singulièrement **irout,** n° 100 des listes de Thoutmôsis III à Karnak (*DGH.*, I, 170)? D'autant plus qu'il se trouve à 12 kilomètres à peine au nord-est du n° 104, *Gézer*, **qazir** (*DGH.*, V, 164).

Avec **zarmam,** nous sommes en pleine montagne judéenne, vers l'arête du versant oriental. Au lieu de **zarmam,** d'ailleurs présenté comme douteux par *DGH.*, V, 107, la dernière copie de Max Müller, *Egyptol. Res.*, I, pl. 80, n° 57 de la liste de Chéchanq nous invite à lire *zmarmam*, où nous retrouvons צמרים, *Ṣemâraïm* de la tribu de Benjamin d'après *Josué*, XVIII, 22, ainsi que l'avait pressenti Blau à travers sa copie défectueuse. Voisine de Béthel, cette ville a donné son nom à un sommet placé entre Taïybeh et Rammoun, aujourd'hui *Râs ez-Zeimara*, mis en vedette par Clermont-Ganneau[1] à propos du site biblique de *Ṣemâraïm*, appartenant à la montagne d'Ephraïm et célèbre par l'anecdote de II *Chroniques*, XIII, 4 ss. Ce *zmarmam* est inséré dans un groupe des confins de la Judée et de la Samarie dont nous allons traiter.

SAMARIE.

Josèphe indique comme borne entre Judée et Samarie un village appelé Ἀνουάθου Βορκαῖος ou, d'après une leçon qui nous semble préférable, ἡ Ἀνουὰθ Βορκέως « la source de Borkis »[2]. Ce nom essaie de gréciser l'araméen *Bourgetha*, בורגתה conservé dans le Talmud avec la variante *Borqetha*[3], aboutissant à l'arabe *ʿAïn Berqit*, source proche d'un khirbeh de même nom qu'on peut voir vers le 48e kilomètre de la route de Jérusalem à Naplouse. Il ne serait pas téméraire, pensons-nous, d'y retrouver la **paourkeṯt** de Chéchanq, n° 55 (*DGH.*, II, 36).

Le n° 56 **âdmâa** pourrait être Ἐδουμά de l'Onomasticon, aujourd'hui *Dômeh* à 12 kilomètres à l'est-sud-est de ʿAïn Berqit. Mais il est probable que, dans ce cas, l'égyptien aurait rendu le son *ou*, caractéristique de ce vocable. Aussi proposerons-nous de préférence *Adam* de *Josué*, III, 16 qui s'identifie à *Tell Dâmiyeh* sur le Jourdain, actuellement sur la rive est, à la latitude de ʿAïn Berqit. Il y a là un gué très fréquenté de tout temps entre la Palestine centrale et le centre transjordanien. C'est le passage pour se rendre à Penouel du n° 53. (*DGH.*, II, 90; I, 128). Il s'y trouve un bac comme au temps de David (II

(1) *Archaeological Researches*, II, 289. — (2) *Guerre juive*, III, 3, 5. — (3) J. Levy, *Neuhebr. und Chald. Wörterbuch*, I, 203.

Samuel, XIX, 18) et à l'époque byzantine, si l'on en juge par la carte de Madaba.

Le n° 58 [**mâ**]**gdlou** (*DGH.*, III, 21) se placerait fort bien à *Medjdel Beni Fâḍil* situé à 10 kilomètres à l'est de ʿAïn Berqît, tandisque **irza** (*DGH.*, I, 170) répondrait parfaitement au *Khirbet Yerzeh*, qui se trouve à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Naplouse. Il faut se garder de confondre ce n° 59 avec le n° 133 de la même liste de Chéchanq, **iourza,** lequel équivaut à *iurṣa* d'el-Amarna et au n° 60 des listes de Thoutmôsis III à Karnak, transcrit **y(a)-ra-ṣa** par Max Müller. Cette dernière appartient à la plaine de Saron et il est possible que le nom arabe du *Tell Djeriseh*, fouillé il y a quelques années sur le fleuve de Jaffa, soit une déformation de ce nom antique.

C'est à tort qu'à la suite de Neubauer[1] on a voulu rapprocher *Bourgetha* (Paourkeṯt) de *Bourqîn*, village existant à 3 kilomètres à l'ouest de Djenîn. *Bourqîn*, comme on l'a reconnu, représente **brqna,** n° 117 de la liste A de Thoutmôsis III à Karnak (*DGH.*, II, 25), et *burquna* d'el-Amarna, voisine de Gina (Djenîn). Certains cependant ne manquent pas de brouiller ce rapprochement si limpide en mêlant *Bourqîn* et *Beroukîn*, ce qui n'arrive pas au même résultat, *Beroukîn* se trouvant à 63 kilomètres au sud de Djenîn.

Puisque la discussion nous ramène au midi samaritain, je voudrais attirer l'attention sur une identification qu'on sera surpris de ne pas avoir encore rencontrée dans les études déjà publiées sur ces listes. Il s'agit du n° 11 de la liste des villes de la Palestine centrale punies par Ramsès II. Étonné d'un nom si étrange, Max Müller en corrige la finale. Bien à tort, car, on le va voir, la transcription du *DGH.*, V, 155, en demeurant exacte, donne une teneur excellente : **qamâsapoutâ.** Or, les égyptologues savent que la première syllabe équivaut facilement à *gam*, le *aïn* qui suit étant inopérant au point de vue phonétique après *m*[2]. Le groupe de la désinence peut être muet, de telle sorte que le mot se réduit à *gamsapout*. Aussi bien ce nom s'est-il admirablement conservé dans l'arabe *Djînsâfouṭ* qui désigne encore aujourd'hui un village situé près de la vieille route de Jaffa à Naplouse, à 13 kilomètres au sud-ouest de cette dernière ville, en pleine montagne d'Ephraïm[3].

Si une telle équivalence, accompagnée d'excellentes conditions topographiques, ne tenait pas, nous devrions désespérer d'identifier un seul nom des hiéroglyphes.

(1) *Géographie du Talmud*, p. 173.

(2) Voir M. Burchardt, *Die altkan. Fremdworte...*, I, p. 19, 22.

(3) Il est aisé de vérifier cette position par *S W P. Memoirs*, II, p. 164 et Carte *sh.* XI *L o;* Guérin, *Samarie*, II, p. 180, avec une moins bonne transcription.

La divergence considérable des identifications proposées pour **âpṯen**, n° 72 de la liste A de Thouthmôsis III à Karnak et pour **âpṯṯna** de la liste d'Amenhotep III à Soleb (*DGH.*, I, 68) vient de ce qu'on a voulu voir sous ces deux noms une seule et même ville, ce qui nous paraît impossible. L'équivalence de **âpṯṯna** et de *Apphadana* sur le Khabour admise par Max Müller est acceptable si le contexte l'autorise, ce qu'il m'est impossible de contrôler ici. Si la Palestine était en jeu dans ce texte, nous penserions volontiers au site ruiné d'*el-Beddâdein* voisin de ʿAmwâs à l'est et qui pourrait se rapprocher de *Apedno juxta Nicopolim, quæ prius Emmaus vocabatur,* signalé par saint Jérôme dans son commentaire sur *Daniel*, xi, 45, connu par Théodoret sous la forme *Apadanos.*

Avec *apṯen,* nous sommes sur un terrain plus ferme, car nous avons là une ville faisant partie d'un groupe situé au sud du wâdi ʿArâ, la fameuse route des Égyptiens vers Megiddo, et sur la lisière orientale de la plaine de Saron. Ce sont : n° 70 : **knouṯ (kentu)** (*DGH.*, V, 206 au bas de la page) que Daressy a identifié avec raison à *Djett* au nord-est de Qâqoun.

N° 71 : **maktâl** (*DGH.*, III, 21) qu'on retrouve naturellement dans le *Medjdel* situé à 4 kil. 1/2 à l'ouest-nord-ouest de Djett.

N° 72 : **âpṯen** (*DGH.*, I, 68) qui n'est pas *Yaʿbid,* mais bien la ruine située à 3 kil. 1/2 au sud de Djett et nommée *Khirbet Ibthân,* ابثان, en parfaite concordance avec l'égyptien.

A la suite de *âpten,* nous avons au n° 73 **chabtouna** (*DGH.*, V, 102) que Maspero identifie avec raison à *Shabtin* (transcription du *Census of Palestine,* 1931, p. 23) situé à une dizaine de kilomètres environ à l'est du n° 76 : **Ḥoudità** (*DGH.*, IV, 23) qui est bien *el-Ḥadîtheh* voisine de Lydda, village distinct de la ruine que nous avons identifiée plus haut à *qadṯim-ʿAdithaïm.* Entre les deux se trouvent **taï** (*DGH.*, VI, 40), plus exactement *ty'* = *תיא, et **Naoun** (*DGH.*, III, 68), nos 74, 75. On a pensé pour cette dernière à *Nâʿaneh* au sud de Lydda. Si cette conclusion était solide, on serait tenté de placer le n° 74 à *Kefr Tâ,* distante de 9 kilomètres de la précédente vers l'est, à proximité d'el-Qoubâb. Cette double hypothèse demande à être contrôlée. Il est à remarquer que ces deux sites sont dans les environs de Gézer.

Nous arrêtons ici ces notes qui montrent que, si le déchiffrement des documents géographiques égyptiens est établi d'une façon satisfaisante, la revision des identifications demeure susceptible de progrès.

DIE AUSDRÜCKE FÜR «EWIG» IM ÆGYPTISCHEN

VON

G. THAUSING.

Es ist ein Grundzug der ägyptischen Seele, allem was sie schafft, den Stempel der Ewigkeit aufzudrücken. Für die Ewigkeit hat der Aegypter gebaut, für sie seine Erlässe diktiert. Ewiges Leben ( ) war dem König beschieden, aber auch dem gewöhnlichen Sterblichen sollten die Opfer für das Jenseits nie ausgehen, das keinen Abriss, sondern die Fortsetzung des Diesseits bildet — keine neue Welt, bloss die Projektion dieser ägyptischen Welt in all ihren Formen.

Fanden ähnliche Gedanken auch bei andern Völkern Eingang — legt sie doch schon die Furcht vor der alles Irdische mit sich reissenden Zeit[1] nahe — so nie und nimmer in dem Ausmasse, wie wir es aus Aegypten kennen.

Wir kennen im Aegyptischen zwei Ausdrücke für den Begriff der Ewigkeit : *nḥḥ* und *ḏ·t*, von denen es im *Wörterbuch* heisst : «die gleichbedeutend zu sein scheinen».

Das stimmt! Sie sind es gewesen und zwar schon in früher Zeit. Aber war es immer so? Hat vielleicht nicht einmal doch ein Unterschied bestanden[2], der noch später vereinzelt durchschimmert?

Wenden wir uns zunächst dem Ausdruck *ḏ·t* zu. Das Wort mag vielleicht etymologisch mit dem Verbum *ḏdj* «dauern» zusammenhängen (die in den Sargtexten der Bubastidenzeit und saitischen Zeit einmal aufscheinende Schreibung für *ḏ·t* ist wohl fehlerhaft und besagt nichts, ebensowenig in Erman,

[1] Plato (Timaios) nennt die Zeit das «Abbild der Ewigkeit». Siehe hierüber auch Schopenhauer (*Wille u. Vorst.* II, 568) : «Die Ewigkeit ist freilich ein Begriff, dem keine Vorstellung zum Grunde liegt. Er ist auch deshalb bloss negativen Inhalts, besagt nämlich ein zeitloses Dasein... unser zeitliches Dasein ist das blosse Bild unseres Wesens an sich. Dieses muss in der Ewigkeit liegen, eben weil die Zeit nur die Form unseres Erkennens ist».

[2] Siehe auch Grapow, *17. Kapitel des Totenbuchs, Urk.*, V, 16-18.

Commentar zum Westcar, S. 46); möglicherweise liegt hier eine Kontraktion vor[1]. Nun inhäriert dem «dauern» aber die Vorstellung von etwas Zukünftigem — und tatsächlich scheint auch ursprünglich unter dem Ausdruck *ḏ·t* «Ewigkeit, ewiglich» jene zeitliche Ausdehnung verstanden worden zu sein, die in der Zukunft liegt, ähnlich dem arabischen أَبَد. So weisen denn jene Sprüche der Pyramidentexte, die vom ewigen Bestehen (Fortdauern) berichten, fast ausschliesslich den Begriff *ḏ·t* auf, während *nḥḥ* nahezu ganz zurücktritt. Z. B. : *ʿnḫ ḏ·t* «ewig lebend» nach dem Königsnamen (öfters); 733 *d* : «nicht sei der Himmel frei von dir *Ttj* jemals!» (*ḏ·t*). Vgl. auch 1455 *c*, 363 *c* u. *a*; 382 *b* : «nicht dürste *Wnjś* davon, nicht hungere W. davon ewiglich!» (*ḏ·t*); 787 : «sodass du lebst ewiglich!» (*ḏ·t*); 1477 *b* : «nicht wird er sterben, ein Leben wird dieser P. leben ewiglich!» (*ḏ·t*); 1477 *d* : «er wird leben und dauern ewiglich!» (*ḏ·t*). Eine Reihe Stellen enthält statt des einfachen *ḏ·t* ein *n ḏ·t ḏ·t* (var. :). So 846 *b* : «es brachte dir Horus das Auge, nicht sei es fern von dir ewiglich!» (*n ḏ·t ḏ·t*) u. a. m. Dieses *n ḏ·t ḏ·t* ist vielleicht die ältere Fassung des späteren *nḥḥ ḏ·t*, *r ḏ·t r nḥḥ*, *r nḥḥ ḏ·t* u. s. w.[2].

Aber auch in den übrigen Inschriften des AR überwiegt der Ausdruck *ḏ·t* weitaus. So erscheint in den *Urkunden des Alten Reichs* die Segensformel hinter dem Königsnamen lediglich mit *ḏ·t* allein (u. ä.), erst in der 5. Dynastie (*Urk.*, I, 128/130) begegnen wir nach dem Namen des *Nfrkꜣrʿ* einem *ʿnḫ ḏ·t r nḥḥ* (s. u.).

In späterer Zeit, wo der zweite Begriff *nḥḥ* zu überwiegen beginnt, finden sich jedoch mit *ḏ·t* allein geformte Aussprüche noch häufig genug. Besonders oft in der alten Formel nach dem Königsnamen bis in die späteste Zeit : *ʿnḫ ḏ·t* oder in dem göttlichen Ausruf : «ich gebe dir alles Leben, alles Glück und alle Dauer, ewiglich!» (*ḏ·t*). Der Thron des Horus erhält den Zusatz «*ḏ·t*». Auch das in den Pyr. häufige (*n*)*ḏ·t ḏ·t* tritt gelegentlich später auf (*Urk.*, IV, 495 u. a.).

Es ist vielleicht kein Zufall, dass die wenigen Stellen im Totenbuch, die ein *ḏ·t* ohne *nḥḥ* aufweisen, das Fortdauern betonen : Kap. 76, Zeile 3 : «der ewig dauert» (*rwḏtj ḏ·t*); Kap. 137, Z. 25 : «... der bleiben wird ewig» (*mn n ḏ·t*);

(1) Beachte z. B. Schreibungen des Verbums *ḏd* «sagen» : so *ḏd mdw* «Worte sagen» = «rezitieren» und *ḏśw* «jem. zurufen», das Pyr. 1750*c* auch in der Form *ḏśjw* aufscheint. Nun kennen wir ein seit Pyr. belegtes *śjw* «jem. melden, berichten; wehklagen, preisen». *ḏśw, ḏśjw* dürften demnach wohl auf ein *ḏd śjw* zurückgehen. Siehe auch die seit M. R. aufscheinende Schreibung für *ḏd* «sagen» : , also *ḏ* allein.

(2) Vgl. das Verbum *nḏdḏd* (Pyr.) «dauern».

Kap. 149, Z. 82 : «ich werde mit euch sein ewiglich» (*n ḏ·t*); Kap. 151 *m* : «gerechtfertigt ewiglich» (*ḏ·t*); Kap. 147, Z. 31/32 : «ich lebe ewiglich» (*ḏ·t*); vgl. jedoch auch *ʿnḫ r nḥḥ*. Die Glieder werden den Toten nicht mehr verlassen : Kap. 149, Z. 71 : «meine Füsse gehören mir ewiglich» (*ḏ·t*) und Kap. 151, 1 : «ich habe dir deinen Kopf gegeben ewiglich» (*ḏ·t*).

Es ist unmöglich, hier näher auf all die vielen Stellen einzugehen, die in älterer und jüngerer Zeit den Ausdruck *ḏ·t* ohne Verbindung mit *nḥḥ* enthalten — nur soviel kann gesagt werden, dass, wie wir oben gesehen, die Pyramidentexte fast ausschliesslich *ḏ·t* gebrauchen, dass in den Grabinschriften des MR[1] noch immer *ḏ·t* überwiegt und dass auch in späterer Zeit — meist dort, wo es auf die Betonung der Dauer ankommt — man *ḏ·t* gelegentlich allein anwendet.

Mit dem Begriff *ḏ·t* scheint demnach, wie schon oben angedeutet, die Vorstellung von etwas Zukünftigem aufs engste verbunden. Alles Zukünftige weist aber nach dem Jenseits, dem Leben drüben im «schönen Westen»; tatsächlich existiert nun ein Wort *ḏ·t* «Totenstiftung», das irgendwie mit unserem Worte für «ewig» zusammenhängen mag, rührt doch die normale Schreibung mit dem Landdeterminativ sicherlich von eben jenem Worte für «Totenstiftung»[2] her, während vielleicht eine alte Schreibung für «ewig» ist.

Es ist müssig, zu untersuchen, welcher der beiden Ausdrücke, ob der für «ewig» oder der für «Totenstiftung», der ursprüngliche war — eine undifferenzierte Zeit unterscheidet nicht zwischen dem Dauern an sich und dem was dauern soll, sei es die Grabanlage selbst, seien es die Opferspeisen, die dem Dahingegangenen das Dauern ermöglichen.

Betrachten wir nun den zweiten Begriff für «ewig» : *nḥḥ* oder *ḥḥ*[3]. Die Grundbedeutung des Wortes mag etwa «Ausdehnung» sein; kennen wir doch einen Gott *Ḥḥ* des weiten Luftraumes[4], der in der Kosmogonie von Hermopolis die Rolle des Luftgottes *Šw* spielt. (Vgl. auch *ḥḥ* «Million»). Dass der Urgott *Ḥḥ* und der Ausdruck *ḥḥ* «ewig» irgendwie zusammenhängen mögen, zeigt schon eine Schreibung für den Gott : , von der jedoch Sethe sagt, sie sei «irrig nach dem Muster von Ewigkeit» entstanden. Dennoch ist es sehr

(1) Lange-Schäfer, *Grab- und Denksteine des MR, Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, 1902, 1908, 1925.

(2) Man beachte ferner : *pr (nj) ḏ·t* «Haus der Ewigkeit» (Grab), *ỉs ḏ·t* «ewiges Grab» (*pr nḥḥ* tritt erst später auf), *ḥm kꜣ ḏ·t* «Totenpriester der Totenstiftung», *n(j)w·t ḏ·t* «Stadt der Totenstiftung», *mr·t nj·t ḏ·t* «Leute des Grabes».

(3) Feichtner, *WZKM*, 1932, S. 195 f.

(4) Sethe, *Die acht Urgötter von Hermopolis;* Sethe, *Zahlwort*, Seite 12.

naheliegend, den Begriff der räumlichen Ausdehnung auch auf die zeitliche Unendlichkeit zu übertragen. — Sethe bringt den Stamm *ḥḥ* mit dem Verbum *ḥḥj* (*ḥjḥj*) «suchen» in Verbindung, wobei er die Ausdehnung *ḥḥ* als ein «Suchen ohne Finden» treffend bezeichnet.

Die Pyramidentexte erwähnen, wie schon oben bemerkt, (*n*)*ḥḥ* selten, begreiflicherweise, galten doch die Sprüche meist dem Fortdauern nach dem Tode, was der Begriff *ḏ·t* zum Ausdruck bringt (s. u.) Vereinzelt findet sich aber doch auch (*n*)*ḥḥ*, so 307 *a*, wo der Gott *Ḥw* (vgl. den oben erwähnten *Ḥḥw!*) zu *nḥḥ* in Parallele gesetzt wird : «es ergreift W. den *Ḥw* — es wurde ihm gebracht die Ewigkeit (*nḥḥ*)»; oder 1177 *b* : «von diesem deinem Brot der *ḏ·t* und deinem Bier der *nḥḥ*», was sich auf die abendlichen und morgendlichen Opferungen beziehen könnte. Dazu siehe folgende Stellen : *Totenbuch*, Kapitel 17, Zeile 14 : «was die *nḥḥ* anlangt, ist sie der Tag, was die *ḏ·t* betrifft, ist sie die Nacht». (Vgl. dazu aus demselben Kapitel : «was das gestern anlangt, ist es Osiris, was das morgen betrifft, ist es *Rʿ*»; und dann sagt der Tote (Osiris) : «ich bin das gestern, ich kenne das morgen»). — Ferner im «Buch vom Durchwandern der Ewigkeit» (*Ä. Z.*, 45, S. 108 f.) : «... du vereinigst dich mit dem [hieroglyphs] *ḥḥ*, wenn er am Tage aufgeht und mit dem [hieroglyph] *ḏ·t*, wenn er eintritt in der Nacht». — In den *Cercueils anthropoïdes des prêtres de Montou* (*Catalogue général*) S. 434 heisst es : «... du durchfährst den Himmel, indem du den *Rʿ* schaust im Horizont in der Zeit der *ḏ·t* und der *nḥḥ*» (Anspielung auf den Sonnenunter- und aufgang oder einfach wieder auf Tag und Nacht).

Von Bedeutung für die beiden Ewigkeitsbezeichnungen sind vor allem folgende zwei Stellen : Pyr. 412 *a* : «die Lebenszeit (*ʿḥʿw*) des *Wnjś* ist die *nḥḥ*, ihre Grenze (*ḏr-f*) ist die *ḏ·t*». *ʿḥʿw* ist das Dasein (Dastehen) im Gegensatz zu *ḏr*, das die Grenze, das Ende und letzte Ziel bedeutet. — Dann *Totenbuch*, Kap. 110, Z. 14 : «die *nḥḥ* wurde vollendet, die *ḏ·t* wird ergriffen»[1]. Heisst das nicht, dass nach Vollendung der Lebenslaufbahn die Fahrt im Jenseits zu beginnen hat? Einen ähnlichen Hinweis auf Leben und Tod finden wir auch in folgenden Stellen in einem Ptahhymnus aus der 22. Dyn. (*Ä. Z.*, 64, S. 39) : «ihr Leben tritt ein, ihr Tod tritt ein; er (Ptah) ist es, der veranlasst, dass diese beiden Zustände in ihnen seien; *nḥḥ* ist es, was ihnen gehört (?) durch ihn; *ḏ·t* ist es, was ihnen gehört (?) durch ihn». (Oder : «*nḥḥ* ist es, was sie sind durch ihn, *ḏ·t* ist es, was sie sind durch ihn»). Ferner : «König der *ḥḥ* und *ḏ·t*, Herr des Lebens auf der *ḏśḏś*-Insel, Oberster des Richterkollegiums des Totenrei-

(1) [hieroglyphs] (var. : [hieroglyphs]) [hieroglyphs].

ches», wo wieder (*n*)*ḥḥ* mit dem Leben, *ḏ·t* mit dem Tode in Parallele gesetzt werden. Man beachte auch den so oft wiederkehrenden Titel des Osiris : *nb nḥḥ ḥkꜣ ḏ·t* «Herr der *nḥḥ*, Beherrscher der *ḏ·t*», wofür in vielen Fällen *nb ʿnḫ ḥkꜣ ḏ·t* «Herr des Lebens, Beherrscher der *ḏ·t*» eintritt. Bezeichnend ist auch die Schreibung für *nḥḥ*, wie sie einmal im «Buch vom Durchwandern der Ewigkeit» vorkommt : [hieroglyphs], also mit dem Schriftzeichen für «Leben». («... ein Totenopfer des Onuris, des *nḥḥ* [hieroglyphs], des *Ḏ·t* (beide personifiziert), des *Šw* (der auch «Herr des Lebens» genannt wird, siehe *Ä. Z.*, 62, S. 101) und der Tefnut»)[1].

Wieder wäre es unmöglich, all die vielen Belegstellen heranzuziehen, in denen *nḥḥ* allein oder in Verbindung mit *ḏ·t* zum Ausdruck der zeitlichen Unbegrenztheit aufscheint; ausserdem würden die meisten von ihnen gar keinen Bedeutungsunterschied zwischen *ḏ·t* und (*n*)*ḥḥ* erkennen lassen, da sie vielfach lediglich als synonym empfunden wurden.

Worin liegt aber der Unterschied? *Ḏ·t* weist, wie oben gezeigt wurde, auf das Jenseits und die Nacht[2], *nḥḥ* auf das Diesseits und den Tag[3]. Zeigt das nicht schon die normale Schreibung für *nḥḥ* an, die als Determinativ die Sonne enthält? Besagt nicht ähnliches auch folgender göttlicher Ausspruch (*Urk.*, IV, 564)? : «ich gebe dir die Jahre des *ḥḥ*, ich gebe dir die Jahre des *Tmw*». (*Tmw* ist der Name des nicht sichtbaren (nächtlichen) Sonnengottes).

Dieser Sinn nun, der aus beiden Begriffen hervorschimmert, legt eine Anschauung nahe, wie sie ägyptischem Denken entspricht : abgesehen von der Vorliebe, die der Aegypter für das paarweise Einteilen bekundet, sieht er jede Erscheinung gleichsam in eine diesseitige und jenseitige (irdische und himmlische) differenziert. Wie es einen irdischen Nil gibt, so gibt es auch einen himmlischen, neben einem diesseitigen Hermopolis kennen wir ein jenseitiges u. s. w. Aber auch für die Seele sind ja bekanntlich zwei Ausdrücke gebräuchlich : *kꜣ* und *bꜣ*. Der *kꜣ* ist die Lebenskraft, der Lebensnerv, gleichsam eine «diesseitige Seele» und eine Stelle im *Totenbuch* (Kap. 105) nennt ihn sogar die

(1) Siehe ferner : Sethe, *Texte des MR*, S. 68 : «ich lasse euch hören, ich lasse euch wissen die *śḫr nj nḥḥ*, die richtige Lebensführung (*śśr ʿnḫ mꜣʿ*, Sethe, *Kommentar*), das Verbringen der Lebenszeit in Frieden».

(2) Sollten sich in den Afarworten *dite* «Finsternis, Nacht» (Bedauye : *tita* «Finsternis, Dunkelheit»), *dat* «finster, schwarz» und etwa in dem Kafaworte *gi* «sterben» das ägyptische *ḏ·t* wiederfinden? Vgl. ferner Somali : *gūd* «nächtlicher Gang», «Reise zur Nachtzeit»; *gūdʿūr* «Dunkelheit», «Finsternis». Saho : *ged* «Zeit».

(3) Es hat den Anschein, als ob *nḥḥ* erst unter der Herrschaft der Religion des Lichtes, dem Sonnenkult der 5. Dynastie, auftreten würde.

«Lebenszeit». (*ḫ*ʿ*w* : «gegrüsst seist du, mein *k*ꜣ, meine Lebenszeit!»). Der Seelenvogel (*b*ꜣ) fliegt zum Himmel, zu den Sternen, er ist die Seele des Jenseitigen, des Toten[1]. («Dein *b*ꜣ lebt im Himmel bei *R*ʿ» heisst es im «Buch vom Durchwandern der Ewigkeit»).

Ferner liegen zwingende Gründe vor, den Weg der Seele, den sie im Jenseits nimmt, auf Erden in den Einweihungsstadien wiederzusehen, die der Hierophant in den Jahren seiner Schulung im Tempel durchzumachen hat. (Es sei nur wieder ans «Buch vom Durchwandern der Ewigkeit» erinnert, wo einmal zunächst deutlich auf den wiedererwachten (gerechtfertigten) Toten angespielt wird, aber ebenso wohl auf den Eingeweihten, der die Hindernisse überwunden hat : «du gehst heraus bei Tag, du vereinigst dich mit der strahlenden Sonnenscheibe, wenn sie deinem Antlitz leuchtet. Deine Nasenlöcher ziehen die Luft ein... deine Kehle holt Luft und du nimmst das Leben auf in deinen Leib... offen sind deine Augen und erschlossen sind deine Ohren, dass du mit ihnen schauest und hörest. Dieses dein Herz ist ständig an seinem rechten Fleck». U. s. w. Weiter unten heisst es : «du gehst hinein in den Tempel, indem du nicht abgehalten wirst». (Die letzte Stufe der Einweihung ist erreicht). «Du küssest den Osiris, du betest den Osiris an in seinem geheimen Schrein». Dann wieder : «Du ruhst auf den Zweigen der ehrwürdigen Sykomore (*b*ꜣ) und bekommst Schatten durch ihre Blätter». (Vielleicht ist aber auch gleichzeitig das Ausruhen im Tempelhain gemeint). «Du kommst und gehst durch die geheimen Tore»). Die vielen übrigen Stellen in der ägyptischen Literatur, die darauf hinweisen, hier anzuführen, würde über den Rahmen dieses Aufsatzes hinausgehen; sie seien darum ein andermal eingehend behandelt.

Nach all dem Gesagten ist es demnach sehr wahrscheinlich, auch in den beiden Ausdrücken für «Ewigkeit» jene Differenzierung wiederzufinden, wie sie das ägyptische Denken überall vornimmt. *Ḏ·t* hat deutlich ins Jenseits gewiesen, *nḥḥ* scheint mit dem Diesseits aufs Engste verknüpft[2]. Man beachte dazu folgende Stellen : *Urk.* IV, 575 : «du gibst ihm die *nḥḥ*-Ewigkeit als König von Ober- und Unterägypten als König und das Verbringen von Millionen von *ḥb-śd*-Festen auf deinem Thron der *ḏ·t*-Ewigkeit»[3]. *Urk.* IV, 164 : «*nḥḥ*

(1) Dass Vermengungen allüberall vorkommen, versteht sich von selbst. Gerade der Orientale — und ähnlich mag auch die Mentalität des alten Aegypters beschaffen gewesen sein — liebt es, seine Aussdrücke zu verschleiern und ihnen oft eine gewisse Doppelsinnigkeit zu verleihen.

(2) Vielleicht steckt im Titel des «Buches vom Durchwandern der Ewigkeit» *sbj nḥḥ* die Bezeichnung für das richtige Durchwandeln der Lebenslaufbahn = das Durchmachen der Einweihung im Tempel.

(3) Dazu siehe *Recueil de Travaux relatifs...*, 36, S. 9 : Ein Gott [hieroglyphs], der als Falkengott mit der Sonnenscheibe auf dem Kopf dargestellt ist, gibt dem König von Ober- und Unterägypten die *ḥḥ*-Ewigkeit (vgl. [hieroglyphs] als Beiname des *R*ʿ), während ein Gott mit Atefkrone und Bart (als [hieroglyphs] bezeichnet) ihm die *ḏ·t*-Ewigkeit überreicht. (Gegenüberstellung von *R*ʿ, dem Gott des Lichtes und des Diesseits, und Osiris, dem Beherrscher des Jenseits!)

ist Theben (*W*ꜣ*ś·t*), *ḏ·t* ist Amon». (Der Herr von Theben, der Göttliche, Übergeordnete). Und sollte nicht die so oft wiederkehrende Stelle *iw pḥ-n-j t*ꜣ *r nḥḥ ḫnm-n-j t*ꜣ *n ḏ·t* auf folgende Weise zu übersetzen sein : «Nachdem ich das Land bis zur Diesseits-Ewigkeit erreicht hatte, vereinigte ich mich mit dem Lande der Jenseits-Ewigkeit»?

Wie kommt es aber, dass auf der andern Seite der Ausdruck *nḥḥ* geradezu für «Tod», «Totenreich» verwendet wird, wie etwa in folgenden Wendungen : *h*ꜣ*j r nḥḥ* «zur Ewigkeit herabsteigen» oder *smj·t ḥk*ꜣ*·t nḥḥ* «die Nekropole, die Beherrscherin der *nḥḥ*» (Sethe, *Lesestücke*, Seite 75) und vor allem : *Bauer, Komm. von* Vogelsang, *Unters.*, 6. Bd., S. 124 (1, 145) : «hüte dich, dass die Ewigkeit (*nḥḥ*) herannaht!» (*s*ꜣ*w tkn nḥḥ*). Vogelsang bemerkt ausdrücklich dazu : «... man wird also annehmen, dass das Wort *nḥḥ* «Ewigkeit» hier in besonderem Sinn, etwa für die Zeit nach dem Tode, gebraucht sei», wozu er zum Vergleich eine Stelle aus den Siutinschriften anführt : «er hat nicht die Ewigkeit vor sein Antlitz gestellt, er hat nicht auf die Zukunft geschaut». (Anders möchte ich den Ausdruck *s n nḥḥ* «Mann der Ewigkeit» auf Seite 88 erklären : «Stirbt jemand mit seinen Leuten? Möchtest du etwa ein Mann der (Diesseits)-Ewigkeit sein?» («Möchtest du etwa ewig leben»?) im Gegensatz zu Vogelsang, der den zweiten Passus folgendermassen übersetzt : «Wirst du nicht ein Mann der Ewigkeit sein?» («Ein Mann des Todes»).

Abgesehen davon, dass ja vielfach eine Vermengung beider Ausdrücke vorkommt, wäre es andererseits nicht unmöglich, dass *nḥḥ* als «Diesseitsewigkeit» gleichsam mit dem Tode als abgeschlossen empfunden wurde. Darum beherrscht die Nekropole die *nḥḥ*, darum «steigt man zur *nḥḥ* herab», so wie man, um einen andern euphemistischen Ausdruck zu gebrauchen, «in den Horizont eingeht».

Es scheint der *nḥḥ* etwas Endliches anzuhaften, der *ḏ·t* etwas Unendliches; sie verhalten sich zueinander wie das Leben zum Tode (zur Zeit nach dem Tode), wie das Engere, Begrenzte zum Weiten, Ausgedehnten. Dafür liegt nun in den ägyptischen Texten selbst die Bestätigung; so hat Sethe (*Ä. Z.*, 66, S. 3) in folgender Datierung die Erneuerung der Sothisperiode erkannt : [hieroglyphs] (ⲉⲛⲉϩ) [hieroglyphs][1] «Jahr I, Anfang der Ewigkeit,

(1) In später Zeit mit griechischem Αἰών eingeleitet.

Beginn (*šsp* = Zeitspanne) der Ewigkeit, des Feierns von Millionen Jubiläen... », was doch für eine zeitliche Unterordnung der *nḥḥ* unter die *ḏ·t* spricht.

Es soll nur der Versuch einer Lösung gewesen sein, die beiden Ausdrücke für «Ewigkeit» als «Diesseits- und Jenseitsewigkeit» zu erklären, aber der Versuch ging davon aus, der Mentalität des Aegypters gerecht zu werden. Aegyptischem Denken liegt diese Gliederung nicht ferne, ja es verlangt sie geradezu bei einem Begriff, der in der ganzen psychologischen Einstellung eine so wesentliche Rolle spielt. Keine Kultur der Welt hat vielleicht eine Illusion grandioser ausgestaltet als gerade die ägyptische jenen Ewigkeitsgedanken und als Wahrzeichen dieser Idee stehen noch heute wuchtig und zeitspottend die Pyramiden da, vor denen, wie ein arabischer Dichter sagte, «die Zeit sich fürchtet».

UNE NOUVELLE STATUE D'AMENEMḤÊT IER

(avec 2 planches)

PAR

HENRI GAUTHIER.

Le 22 novembre 1932, j'apprenais par hasard qu'une statue royale assise en granit rose venait d'arriver au Caire sur un camion automobile, d'où elle avait été déchargée dans la boutique d'un marchand d'antiquités qu'on ne voulut pas me désigner de façon plus précise. Je prévins immédiatement notre Inspecteur local, Hakim eff. Abouseif, en l'invitant à faire diligence pour retrouver et la statue, que j'avais tout lieu de soupçonner provenir d'une fouille clandestine, et la personne chez qui elle avait élu domicile. La police ayant pu, d'autre part, à la suite de circonstances spéciales qu'il serait oiseux de relater et avant même que j'aie été informé de l'affaire, mettre la main sur le chauffeur du camion, Hakim effendi réussit, dès le 23 novembre, à identifier le marchand, lequel tenait boutique en plein centre de la ville, à proximité du jardin de l'Ezbékieh et de l'Hôtel Shepheards. Le 25, notre Inspecteur en chef, Moharram eff. Kamal (mandé télégraphiquement d'Assiout où il était en mission), saisissait, au nom du Service des Antiquités et en vertu de la loi de 1912, la statue et la faisait transporter au Musée de Qasr el-Nil, où elle devait rester confisquée jusqu'à ce que l'affaire eût reçu la solution judiciaire qu'elle comportait[1]. Ce fut seulement le 5 juin 1933 que, sur les dix-huit inculpés, neuf se virent définitivement acquittés, tandis que les neuf autres, y compris le marchand receleur qui n'avait pu réussir à prouver sa bonne foi, étaient condamnés, définitivement et en dernier ressort, à des peines diverses. La statue devenait désormais la propriété du Gouvernement, et nous étions autorisés à l'incorporer dans les collections du Musée, à la photographier et à la publier.

[1] Sur les circonstances de la découverte et de la saisie, voir le Communiqué officiel du Service des Antiquités qui a paru dans *La Bourse égyptienne* du 21 décembre 1932 et dont le texte a été reproduit dans la *Chronique d'Égypte* de la Fondation Égyptologique Reine Élisabeth (*Bulletin n° 16*, Bruxelles, p. 299).

I

Elle porte au *Journal d'entrée* du Musée le numéro 60520. Elle est exposée dans l'angle sud-est de l'atrium, au pied du colosse assis d'Amenemḥêt Ier (usurpé par Ménephtah) qui a été apporté de Tanis en juillet 1904. Elle est sommairement décrite dans la dernière édition (anglaise et française) du guide du Musée sous le n° 6215 [1].

Comme le colosse de Tanis, elle représente le fondateur de la XIIe dynastie, qui régna d'environ 2000 à environ 1970 avant Jésus-Christ. Comme le colosse de Tanis également, elle est sculptée dans le beau granit rose d'Assouan. Elle a été trouvée, soit fortuitement, soit plutôt à la suite de fouilles clandestines, le 18 novembre 1932, dans un terrain inculte relevant du village El-Deidamoun (الديدامون), markaz de Faqous et moudirieh de Charqieh), à mi-chemin environ entre Faqous et Qantîr.

Elle mesure 1 m. 74 de hauteur [2], c'est-à-dire que le roi, déduction faite du socle et compte tenu de ce qu'il est représenté assis, est à peine plus grand que nature. Le socle, haut de 0 m. 34 (ce qui est notablement supérieur à la moyenne des socles des statues assises), mutilé à sa partie antérieure, mesure actuellement 0 m. 80 de longueur de l'avant à l'arrière (intact, il devait mesurer environ 1 mètre) et 0 m. 45 de largeur. Le siège est haut de 0 m. 54 dossier compris et de 0 m. 51 seulement sans le dossier; il est long de 0 m. 47 (de l'avant à l'arrière) à hauteur du dossier et de 0 m. 46 seulement au-dessous de ce dernier; sa largeur est de 0 m. 45.

A l'exception des doigts des pieds, du nez, de la barbe postiche et du lien attachant sur la nuque le voile *nemes*, qui ont plus ou moins entièrement disparu, la statue est dans un état de conservation satisfaisant. Le roi est assis, les jambes ne se touchant pas et les mains sur les genoux. La main droite, fermée, tient le linge (mouchoir?) 𓍱, tandis que la main gauche est posée à plat. Les pieds foulent les neuf peuples voisins et ennemis de l'Égypte, représentés sur la face supérieure du socle par trois rangées de chacune neuf arcs 𓌔 *pḏ.t* (une entre les deux pieds, une à droite et une à gauche). De chacune de ces rangées il ne reste plus que cinq ou six arcs, les autres ayant disparu avec le fragment manquant de la face antérieure du socle.

Le corps est nu, à l'exception du caleçon à plis retenu par une ceinture unie,

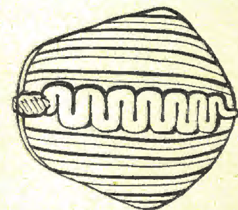
(1) *The Egyptian Museum, Cairo. A brief description of the principal monuments*, 1934, p. 134; *Musée du Caire, Description sommaire des principaux monuments*, 1934, p. 139.

(2) Tandis que le colosse de Tanis mesure 2 m. 68. Voir ci-dessous, p. 50-52.

haute de 0 m. 04, qui laisse voir le nombril. Les pointes des seins, peut-être originairement incrustées en métal [1], ont disparu, laissant à vide deux cavités circulaires de diamètre inégal (celle de droite un peu plus grande que celle de gauche).

Le corps, assis légèrement en avant, ne touche pas le dossier du siège. Suivant la règle habituelle aux statues dont les bras ne sont pas collés au corps, et pour des raisons de solidité faciles à saisir, l'espace compris entre le buste et les bras n'a pas été évidé.

Le roi est coiffé du *nemes* plissé (ou rayé) attaché sur la nuque et recouvert de l'uræus en relief développant ses nombreux méandres de l'avant à l'arrière de la tête (la partie de l'uræus qui faisait saillie sur le front a disparu). Cet uræus est du même type que celui des statues du fils et successeur de notre roi, Senousret Ier (voir ci-contre).



Une particularité intéressante du *nemes* est à signaler : il nous offre le plus ancien exemple jusqu'à présent connu de plis (ou rayures) de largeur *égale* et espacés l'un de l'autre par des intervalles *égaux* [2]. Cela ne veut, d'ailleurs, pas forcément dire que cette modification dans la coiffure royale ait été introduite par Amenemḥêt Ier, car il a existé sous l'Ancien Empire et dans la période intermédiaire entre l'Ancien et le Moyen Empire plusieurs rois dont nous n'avons pas encore retrouvé de statue.

La même remarque peut être faite pour la queue du *nemes*, qui retombe presque verticalement dans le dos au lieu de s'encastrer dans le creux de la nuque comme elle le faisait sous l'Ancien Empire.

Le *nemes* à plis égaux est le seul qui ait été usité sous le règne de Senousret Ier. A l'époque de Senousret III et d'Amenemḥêt III, on employa indifféremment les deux types, le nouveau aussi bien que l'ancien (un pli large alternant avec deux plis étroits). A partir d'Amenemḥêt III et jusque sur les plus récentes statues royales connues, ce fut le *nemes* à plis égaux qui fut de nouveau seul en usage.

Étant donnée la rareté des statues d'Amenemḥêt Ier, il est assez difficile de dire si le visage (dont l'absence du nez a, d'ailleurs, complètement dénaturé l'expression) représentait fidèlement les traits du Pharaon, en d'autres termes si

(1) De pareils exemples de pointes de seins incrustées sont assez rares; je citerai seulement la statue n° 444 du Musée du Caire, datant également du Moyen Empire (cf. Borchardt, *Catal. gén.*, *Statuen und Statuetten*, II, p. 44 («Brustwarzen eingesetzt») et pl. 74.

(2) Voir Engelbach, *Ann. Serv. Antiq.*, XXVIII, p. 21 et pl. III.

nous avons affaire à un véritable *portrait* d'Amenemḥêt I[er][(1)]. Une comparaison avec la tête du colosse de ce même roi trouvé jadis à Tanis, et dont je dirai plus loin quelques mots, ne manque pas, toutefois, de suggérer quelques remarques intéressantes. Si le visage est, en effet, presque purement conventionnel, on est cependant frappé, sur l'une et l'autre statues, de deux curieuses particularités : d'une part les joues, quelque peu bouffies[(2)], remontent assez notablement, et d'autre part l'écartement des yeux est sensiblement inférieur à la normale. Nous sommes donc autorisés à penser que ces deux anomalies, assez peu attrayantes pour un visage royal, étaient si frappantes chez Amenemḥêt I[er] que les sculpteurs, dans un louable souci de réalisme, n'ont pas hésité à les reproduire.

Sur les deux statues de ce Pharaon, comme sur celles qui nous sont parvenues de son fils et successeur Senousret I[er], aucun indice n'est encore visible du changement qui fera plus tard des portraits royaux presque des caricatures. Le nouveau type de portrait sera, au contraire, caractéristique des statues des Pharaons de la XII[e] dynastie postérieurs à Senousret I[er][(3)].

II

La décoration du monument est fort sobre.

La statue elle-même porte seulement gravé, sur le devant de la lisière supérieure du pagne, le nom personnel du roi accompagné, à l'intérieur même du cartouche, des mots «comme Ré» : .

Quant au siège, il est décoré sur ses quatre faces.

1. *Face antérieure.* — Aux deux extrémités latérales, entre la jambe et le bord du siège, deux bandes verticales affrontées donnent, au-dessous du ciel et entre deux sceptres affrontés, le nom d'Horus du roi et l'un de ses cartouches, ainsi que le nom de la divinité locale à laquelle a été consacrée la statue. La bande de droite a été, malheureusement, presque intégralement martelée; il n'en subsiste que l'extrémité supérieure : . La bande de gauche, intacte, est ainsi conçue :

(sic) «*Horus renouvelant la naissance* (sic), *aimé de Ba*[(1)] *seigneur de Mendès, Amenemḥêt, vivant à jamais*».

Il est à noter que le dernier mot *ḥ3·t* du cartouche Amenemḥêt est toujours écrit ici (cinq fois) au lieu de .

2. *Face postérieure.* — Sur le dossier, la formule magique de protection est incluse dans un cartouche : «*protection, vie, stabilité, bien-être derrière ce dieu bon comme Ré*».

Au-dessous, encadré par les deux signes affrontés des centaines de milliers d'années (assez rarement employés dans ce motif de décoration des sièges de statues), le cartouche est debout sur le symbole de la réunion des pays du Sud et du Nord ; les divinités respectives de ces deux moitiés du royaume, le vautour (Nekhbet) et l'uræus (Ouazet), affrontées, tiennent chacune l'orbe du monde et donnent chacune au Pharaon la vie (sic). Ce groupe héraldique de l'union des deux moitiés de l'Égypte qui, à l'origine, apparaissait seulement sur la face *postérieure* du siège des statues, et que l'on trouve pour la première fois représenté sur les côtés dudit siège sur le colosse d'Amenemḥêt I[er] à Tanis[(2)], occupe ici, avec des variantes de détail, à la fois la face postérieure et les deux faces latérales.

3. *Face latérale de droite.* — La décoration de cette face comporte le motif , dans le petit rectangle duquel est encore représentée une variante simplifiée du symbole de l'union du Sud et du Nord, tandis que la surface comprise entre le grand et le petit rectangle est occupée par trois bandes verticales donnant les noms du roi, du dieu et de la localité dans le temple de laquelle la statue a dû être originairement placée : → 1 (sic) 2 3 «*le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, seigneur des deux diadèmes du sud et du nord* (nbtj) *renouvelant la naissance* (sic), *Seḥotepibré*, 2 *aimé de Ba seigneur de Mendès*, 3 *Amenemḥêt vivant à jamais.*»

(1) Voir, à ce sujet, H. G. Evers, *Staat aus dem Stein; Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Plastik während des Mittleren Reichs* (Münich, 1929), t. I, p. 25-26.

(2) «Très-pleines», ainsi que l'avait déjà observé Mariette (voir ci-dessous, p. 50, note 4).

(3) Je dois à l'obligeance de M. R. Engelbach, Conservateur du Musée du Caire, quelques-unes des observations qui précèdent.

(1) *Ba* est le nom du bélier ou bouc qui était adoré à Mendès.

(2) Cf. Evers, *Staat aus dem Stein*, I, pl. 16 et II, § 394. Voir *ibid.*, II, p. 55 et sqq. pour les modifications subies par ce motif décoratif depuis son apparition (II[e] dynastie) jusqu'à la fin du Moyen Empire.

Selon la règle bien connue, puisqu'il s'agit d'un pharaon antérieur à Amenemḥêt II, le nom de *nbtj* (2e élément du protocole officiel royal) est identique au nom d'Horus, que nous avons déjà relevé sur la face antérieure du siège. Le mot *sic* *mś·t* « naissance » est employé, ici comme là, au singulier, alors que dans la presque totalité des protocoles d'Amenemḥêt Ier, c'est, au contraire, la forme plurielle (avec ses diverses variantes orthographiques, , , , , , ,) qui est usitée[1]. La situation de l'oiseau *m après* le syllabique *mś*, dont il constituait, en réalité, le premier élément phonétique, autorise peut-être à considérer ce comme résultant d'une distraction du graveur, et à lui substituer un autre oiseau, *w*. Nous aurions, en ce cas, à corriger *mś·t* en *mś·wt*, forme régulière du pluriel du mot féminin *mś·t*. Je ne hasarde, toutefois, cette suggestion qu'avec les plus expresses réserves.

Le nom d'*Horus d'or*, ou plutôt d'*Horus vainqueur de Seth l'Ombite*[2], qui formait le 3e élément du protocole des pharaons, est ici omis. Nous n'avons pas lieu d'être surpris de cette omission, car ce nom a été rarement inclus dans les titres d'Amenemḥêt Ier; je n'en connais, pour ma part, qu'un seul exemple, dans un texte du tombeau d'un des Khnoumḥotep à Beni Hassan[3].

Il est, enfin, à signaler que, contrairement à l'usage, l'épithète locale « aimé de Ba seigneur de Mendès » est ici intercalée entre les deux cartouches, au lieu de venir, comme c'est l'habitude, à la suite du second cartouche.

4. *Face latérale de gauche.* — La décoration de cette face est symétrique de la précédente. Dans le petit rectangle du motif nous avons la même variante simplifiée du symbole de l'union du Sud et du Nord, et dans l'espace compris entre les limites du petit et celles du grand rectangle nous avons encore trois bandes verticales d'hiéroglyphes : ⟵ 1 ... 2 ... 3 ... : 1 « *le fils de Ré, Śeḥotepibré, aimé de Ba seigneur de Mendès,* 2 *première fois de la fête* śd, 3 *puisse-t-il en célébrer de très nombreuses comme Ré!* »

(1) Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 254 sqq.

(2) Sur la signification de cet élément du protocole pharaonique, voir la récente hypothèse de Miss A. Murray, *The Pharaoh's third Title* (in *Ancient Egypt and the East*, 1933, p. 27-28).

(3) Cf. Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 262, § XXXV.

Nous avons à signaler ici une nouvelle particularité assez rare : la mise en relation du 5e et dernier élément du protocole royal, , non pas avec le deuxième cartouche, Amenemḥêt, que l'on attendrait, mais bien avec le premier cartouche, Śeḥotepibré, qui est, en général, lié au 4e élément du protocole, .

Mais beaucoup plus intéressant est le contenu des lignes 2-3. Il nous apprend, en effet, que la statue a été érigée, probablement dans le temple du dieu-bélier de Mendès, à l'occasion de la célébration par Amenemḥêt Ier de sa première fête *śd*. Nous ne connaissions jusqu'ici aucune mention de cette fête pour ce Pharaon. On admet généralement qu'un roi ne célébrait son premier jubilé qu'après trente années de règne ou, s'il avait débuté comme corégent de son père, trente ans après avoir été désigné pour cette corégence[1]. Cette dernière alternative ne paraissant guère admissible pour un roi comme Amenemḥêt Ier, qui a fondé une dynastie nouvelle, il y a lieu de placer la première fête *śd* de ce roi au bout de trente ans de règne effectif. Or la plus haute date connue pour ce roi par les monuments est précisément l'an 30[2]. Amenemḥêt Ier a donc, selon toute vraisemblance, fêté son premier (et dernier) jubilé très peu de temps avant sa mort, alors qu'il avait déjà associé à son trône, depuis une dizaine d'années, son fils Senousret. En d'autres termes, la statue n° 60520 du Caire le représente probablement au terme de sa vie et à un âge avancé.

Nous ignorons, d'autre part, si Amenemḥêt Ier avait quelque raison particulière de faire, à l'occasion de sa première fête *śd*, hommage d'une statue au dieu de Mendès[3]. En l'absence de toute donnée positive à ce sujet et étant donnée la haute importance de la fête *śd*, je serais disposé à admettre que de pareilles statues ont pu être, en cette circonstance solennelle, consacrées par ce Pharaon dans plusieurs des principaux temples du pays.

(1) Cf. Borchardt, *Allerhand Kleinigkeiten* (1933), p. 28.

(2) Stèle n° 20516 du Musée du Caire (Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 253 et 255; Lange et Schäfer, *Grab- und Denksteine des Mittl. Reichs*, II, p. 108-111 et pl. XXXV).

(3) Sur la ville de Mendès, aujourd'hui Tell er-Robᶜ (moudirieh de Daqahlieh, markaz de Simbellaouein), consulter surtout Naville, *Ahnas el-Medineh, etc.* (Egypt Exploration Fund, 11th Memoir, 1894), p. 15-21, et Kees, article *Mendes* in Pauly-Wissowa-Kroll, *Real Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, t. XV, 1931, col. 780-784. — La ville existait de toute antiquité, car les textes des Pyramides de Saqqara en font de fréquentes mentions; mais ses ruines, fort ravagées, n'ont révélé que peu de monuments antérieurs à la basse époque. La nouvelle statue du Musée du Caire, datant du début de la XIIe dynastie, est donc tout particulièrement la bienvenue.

III

Tel est, me semble-t-il, l'essentiel de ce qu'il y avait à dire sur cette nouvelle statue. Je voudrais maintenant ajouter quelques observations concernant les autres statues d'Amenemḥêt Ier antérieurement connues. J'en avais signalé en 1907, après Maspero, trois dans mon *Livre des Rois :* celle de Karnak, celle du Fayoum et celle de Tanis[1]. Evers y a ajouté celle de Serabit el-Khadem au Sinaï[2]. Mais de ces quatre effigies trois font, en réalité, partie de groupes (de deux [Karnak, Fayoum] ou quatre [Sinaï] personnages), et seule la statue transportée de Tanis au Musée du Caire en 1904 est, à proprement parler, une statue d'Amenemḥêt Ier. Ce colosse du Caire est, d'autre part, bien que brisé en trois fragments, le seul des quatre monuments qui soit *complet* et qui puisse fournir avec la nouvelle statue 60520 un élément sérieux de comparaison; les trois autres statues sont fortement mutilées et, en particulier, n'ont plus leur tête.

Ce colosse, en granit rose, assis, coiffé de la couronne du sud et muni du pilier dorsal, a été *retrouvé*, brisé en trois morceaux se rajustant, à Tanis en 1883-1884 par Fl. Petrie, travaillant au nom de l'Egypt Exploration Fund, qui en a donné une description et en a reproduit la tête en photographie et les inscriptions en dessins[3].

Mais il avait été déjà décrit en 1862 et 1864 par Mariette[4] et reproduit en 1865 dans deux numéros de l'*Album photographique de la mission remplie en Égypte par le Vicomte Emmanuel de Rougé*[5] : le n° 109 représente la face droite du fragment inférieur, siège et jambes, tandis que le n° 110 montre les deux fragments supérieurs (tête et buste) [ces derniers ont été, du reste, attribués à tort par E. de Rougé à un autre colosse de Tanis, celui de Senousret Ier, lequel est taillé dans une pierre dure noire, diorite (?), et non dans le granit rouge].

[1] Voir t. I, p. 257, § XIII; p. 259, § XX; p. 260, § XXIV.

[2] *Staat aus dem Stein*, I, p. 22 (cf. Petrie, *Researches in Sinai*, p. 96 et 123 et fig. 128).

[3] Petrie, *Tanis*, Part I, p. 4-5; pl. I, nos 3 A-D (inscriptions) et pl. XIII, n° 1 (photographie de la tête). Cette dernière figure également dans l'*History of Egypt* de Petrie (fig. 90 dans les premières éditions, fig. 94 dans les dernières). — Voir aussi Miss Amelia B. Edwards, *Harpers New Monthly*, 1886, p. 716 sqq.

[4] *Deuxième lettre à M. le Vicomte de Rougé sur les fouilles de Tanis*, p. 1 (in *Revue archéologique*, Nouv. série, t. V, 1862, p. 297), et *Notice des principaux monuments exposés au Musée de Boulaq*, 1864, p. 260, n° 1 : «Le nez est court et épaté, les lèvres sont grosses, la bouche large et souriante, les joues très-pleines».

[5] Cf. p. 11 et fig. 109-110. Ces références ont échappé au dernier éditeur du monument, H. G. Evers.

Le colosse d'Amenemḥêt Ier a été ensuite signalé en 1880 par Wilkinson dans la 6e édition du *Handbook for Travellers in Egypt* de Murray[1]; n'ayant pu consulter les éditions antérieures de cet ouvrage, j'ignore s'il ne s'y trouvait pas déjà mentionné.

On le voit, en 1894, mentionné dans la première édition de l'*History of Egypt* de Fl. Petrie, qui en a reproduit la tête seule[2], puis dans les diverses éditions successives de ce manuel.

G. Maspero, en 1895, au tome Ier de son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*[3], en a donné une brève description qu'il terminait ainsi : «elle respire la bienveillance et la douceur plutôt que l'énergie et la dureté qu'on attend d'un fondateur de dynastie».

En 1904, sur les ordres de Maspero précisément, Barsanti l'amena, avec les monuments de Tanis dont les dimensions permettaient le transport, au Musée du Caire[4], où elle fut inscrite par Daressy sous le numéro 37470 du *Journal d'Entrée*. Elle figura, à partir de 1905, dans les diverses éditions du *Guide to the Cairo Museum* par M. et Mme Quibell[5] et, à partir de 1912, dans les éditions successives du *Guide du Visiteur au Musée du Caire* par G. Maspero[6]. Mais, chose surprenante, à partir du moment où l'on eut sous les yeux le monument, on oublia qu'il représentait Amenemḥêt Ier et on voulut y voir Amenemḥêt III. Cette méprise, qui devait durer jusqu'en 1917, date où Daressy rendit l'objet à son véritable propriétaire[7], explique l'étonnement de Maspero et Quibell, constatant que cet Amenemḥêt III ne ressemblait en aucune façon à l'Amenemḥêt III de ses autres statues : «physionomie de convention, disaient-ils, qui ne rappelle en rien sa physionomie véritable».

Le colosse ne figure pas dans les volumes du *Catalogue général* du Musée consacrés aux statues. Daressy[8] et moi-même[9] n'avons fait que le signaler. Mais

[1] Page 318.

[2] Voir ci-dessus, p. 50, note 3.

[3] Page 500.

[4] Cf. Maspero, *Ann. Serv. Antiq.*, V, p. 211, et Montet, *Les dernières fouilles de Tanis* (Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 2e série, vol. 10), p. 10.

[5] Sous le numéro 523.

[6] D'abord sous le numéro 626 (éditions de 1912 et 1914), puis sous le numéro 625 (édition de 1915), qui est encore actuellement le sien (voir les dernières éditions de 1934 [anglaise, p. 38; française, p. 39] du Guide du Musée).

[7] *Ann. Serv. Antiq.*, XVII, p. 170.

[8] *L'art tanite* (in *Ann. Serv. Antiq.*, XVII, p. 170).

[9] *Livre des Rois*, I, p. 260, § XXIV.

il a été décrit et publié en 1929 par un savant de Heidelberg, Hans Gerhard Evers, qui en a donné trois photographies dans son ouvrage *Staat aus dem Stein; Denkmäler, Geschichte und Bedeutung der ägyptischen Plastik während des Mittleren Reichs*[1].

Il a été usurpé par le roi Ménephtah de la XIXe dynastie, qui a fait graver sur le socle, le siège, les épaules et la poitrine ses noms et cartouches, suivis de l'épithète «aimé d'Ouazit», sans toutefois avoir fait disparaître, au préalable, ceux du premier propriétaire. Sous la XIIe dynastie, il se trouvait peut-être (?), non pas à Tanis où il fut retrouvé, mais plutôt, comme peuvent le faire supposer les épithètes «aimé de [Ptah]-au-sud-de-son-mur, seigneur d'Onkhtaoui» et «aimé de Ptah-Sokar, seigneur de la Chtit», à Memphis. Il aurait, en ce cas, été transporté à Tanis, ainsi que beaucoup d'autres monuments de Memphis, d'Héliopolis ou d'ailleurs, par Ramsès II désireux d'embellir sa nouvelle résidence estivale du Delta. Cette particularité, méconnue d'abord par Fl. Petrie (qui considérait comme certaine l'érection du colosse d'Amenemḥêt Ier dans le temple bâti à Tanis par ce Pharaon)[2] et par Maspero[3], mais signalée en 1917 par Daressy[4] et désormais admise par Petrie lui-même[5], ne paraît pas avoir retenu l'attention du dernier éditeur, Evers. Il se pourrait, d'ailleurs, ainsi que vient de l'indiquer Montet[6], que la présence des noms des divinités memphites sur un monument découvert à Tanis fût susceptible d'une interprétation différente de celle qu'en ont donnée Daressy et Petrie : dès le Moyen Empire, peut-être même à une époque plus ancienne encore, les Pharaons ont fort bien pu remplacer, sur les monuments mêmes de Tanis[7], le nom du dieu local abhorré Seth par les noms des divinités de leur capitale Memphis. Si l'on adoptait cette manière de voir, le colosse n° 625 du Musée du Caire aurait été consacré à Tanis même (non à Memphis), exactement comme la nouvelle statue n° 60520, qui fait l'objet du présent article, fut érigée à Mendès, importante localité du Delta, assez voisine de Tanis.

(1) Deux volumes in-4°, Münich. Voir t. I, p. 22-26 et pl. 15-17. La pierre est indiquée inexactement comme étant du granit *noir*.
(2) *Tanis*, Part I, p. 4-5; *A History of Egypt*, premières éditions (années 1894 et suivantes, p. 150).
(3) *Hist. anc.*, I, p. 500 et *ibid.*, note 2.
(4) *Ann. Serv. Antiq.*, XVII, p. 170.
(5) *A History of Egypt*, 10e édition (1923), p. 155.
(6) *Les nouvelles fouilles de Tanis*, p. 48, 117 et 164-165.
(7) Qui existait déjà sous la VIe dynastie, contrairement à l'assertion de K. Sethe (*Urgeschichte und älteste Religion Aegyptens*, § 65) : «das verhältnissmässig junge Tanis».

IV

Quoi qu'il en soit, nous possédons maintenant, depuis la récente découverte de Deidamoun, deux statues *complètes* du fondateur de la XIIe dynastie. En outre, comme l'avait déjà montré G. Maspero, des fragments d'autres représentations sculpturales d'Amenemḥêt Ier nous sont parvenus, où le roi n'est pas seul mais forme groupe avec un ou plusieurs personnages. Il ne sera peut-être pas tout à fait hors de propos de dresser ici la liste de ces monuments.

1. C'est d'abord le groupe de Karnak, en granit rose, haut de 0 m. 75, constitué par la partie inférieure de deux statues assises côte à côte sur un siège commun : le personnage de droite est Amenemḥêt Ier, tandis que celui de gauche (une déesse probablement) n'a pu être identifié, car son nom ne semble pas avoir été jamais gravé. Ce groupe, trouvé par Wilkinson dans l'enceinte de l'ancien sanctuaire d'Amon et près du mur méridional, et décrit par Mariette, qui n'en a reproduit que les textes[1], a complètement disparu aujourd'hui.

2. C'est ensuite un autre fragment de Karnak, signalé par Evers[2].

3. Puis le groupe de Médinet el-Fayoum (l'ancienne Chodit-Crocodilopolis-Arsinoé), représentant la partie inférieure de deux statues assises, Amenemḥêt Ier et la déesse Oubastit, qui fut trouvé en 1843 par Lepsius et publié par ce même savant[3].

4. C'est enfin le groupe (dont toutes les têtes manquent) signalé par Petrie à Serabit el-Khadem (péninsule du Sinaï) : il représente quatre Pharaons assis côte à côte devant une même table : Snofrou, Mentouḥotep III, Amenemḥêt Ier et son fils Senousret Ier[4].

(1) Mariette, *Karnak*, pl. 8*d* et texte, p. 41. — Voir Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 507 note 3; Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 257, § XIII; Evers, *Staat aus dem Stein*, I, p. 22 fig. 4; II, p. 95, § 634, et pl. II, fig. 35.
(2) *Staat aus dem Stein*, II, p. 95, § 635 et fig. 55 (à gauche).
(3) *Denkmäler*, Abt. II, Bl. 118 *e-f* = Text, II, p. 30. — Voir Maspero, *Hist. anc.*, I, p. 511 note 2; Gauthier, *Livre des Rois*, I, p. 259, § XX; Evers, *Staat aus dem Stein*, II, p. 95 § 636.
(4) Cf. Petrie, *Researches in Sinai* (1906), p. 96, 123 et fig. 128; Evers, *Staat aus dem Stein*, I, p. 22. Suivant Petrie (*op. cit.*, p. 97), Amenemḥêt Ier aurait encore laissé, en ce même endroit, une statuette et la base d'une autre statuette le représentant.

LE DISQUE ÉTOILÉ EN CANAAN

AU

TROISIÈME MILLÉNAIRE AVANT JÉSUS-CHRIST

(avec 1 planche)

PAR

ALEXIS MALLON, S. J.

En Mésopotamie, comme en Égypte, le ciel visible a fourni aux hommes divers symboles pour la représentation de la divinité.

« L'imagination des Égyptiens avait été surtout frappée par les péripéties successives de la course journalière et annuelle du soleil; ils y avaient vu la manifestation la plus imposante de la divinité, celle qui révélait le mieux les lois de l'ordre du monde et ils y avaient cherché leurs personnifications divines »[1].

Dans cette société, le soleil avait naturellement occupé la première place. Grâce, en outre, à la prépondérance de leurs villes d'origine, Ra d'Héliopolis d'abord, puis Amon de Thèbes, ses représentants les plus éclatants, avaient été élevés, sans conteste, au sommet du panthéon égyptien. D'après une conception commune dans la vallée du Nil, le dieu-soleil est figuré dans une barque, traversant l'océan céleste le jour et le monde inférieur la nuit, accompagné d'un nombreux équipage de dieux secondaires et de serviteurs de tout rang.

Un autre emblème de la suprématie solaire est le disque ailé sculpté au-dessus de la porte des temples et des sanctuaires. Le dieu lunaire, Thot, resta toujours au second plan.

En Mésopotamie, la société divine, image de la société humaine, est plus compliquée et plus morcelée. Le dieu-soleil, Shamash, n'y apparaît que dans la seconde triade avec le dieu-lune, Sin, auquel d'ailleurs il cède le pas, et Ishtar, la planète Vénus. Shamash est avant tout le dieu de la justice et du droit, c'est lui qui dicte à Hammourabi les lois que ce grand roi fait graver sur la pierre. Il a pour symbole un disque à quatre branches entre lesquelles flamboient quatre faisceaux de rayons ondulés.

[1] Fr. Lenormant, *Manuel d'histoire ancienne*, II, p. 181.

Le disque en forme d'étoile à huit rayons représente généralement le dieu du ciel et Ishtar.

Le pays de Canaan gravita toujours plus ou moins dans l'orbite des empires voisins. Aussi les dieux n'y furent-ils jamais constitués en société autonome et hiérarchisée. Le dieu le plus communément vénéré est Baal, «le maître», avec des variantes locales. Le firmament ne semble pas avoir donné lieu à des personnifications nettement caractérisées.

Il paraissait assez étrange qu'un pays situé entre l'Égypte et la Chaldée, n'eût jamais pratiqué un culte si répandu chez ses voisins. On pouvait à bon droit supposer une lacune dans notre information. Cette lacune est heureusement comblée aujourd'hui par des recherches récentes dans la vallée du Jourdain : les fouilles pratiquées depuis 1929 par l'Institut Biblique Pontifical au site de Teleilāt Ghassūl. Ces fouilles ayant été décrites ailleurs, il suffira de rappeler ici l'essentiel [1].

La ruine est située en Transjordanie, à 4 kilomètres environ à l'ouest des Monts de Moab. Elle est très étendue et mesure environ 600 mètres de longueur sur 400 de largeur. L'épaisseur au centre est de 6 à 7 mètres. On y distingue au moins quatre niveaux d'occupation, le plus récent se trouvant aujourd'hui, par suite de l'érosion, presque en surface. La civilisation est celle du troisième millénaire avant Jésus-Christ, représentée par plusieurs tells et par les monuments mégalithiques de Transjordanie et de Palestine. Elle comprend un abondant outillage en silex et en os, une céramique riche et variée, des mortiers et moulins en calcaire et en basalte, quelques autres instruments en roches diverses. C'est la civilisation d'un peuple sédentaire et pacifique dont les deux principales ressources étaient les troupeaux et l'agriculture. Celle-ci se pratiquait par irrigation, comme en Égypte et Chaldée.

Un autre trait de ressemblance nous est fourni par son goût pour la peinture. Les fouilles ont déjà exhumé une dizaine de maisons en briques portant des traces de fresques. Pour ce genre d'ouvrage, la paroi avait été soigneusement préparée. Un premier enduit en argile ordinaire avait nivelé les briques et formé une surface plane; une seconde couche fine d'argile blanche épurée constituait le champ du décor peint. Les couleurs sont au nombre de quatre, le rouge, le jaune, le blanc, et le brun-noir.

Le document le plus important, ou plutôt le moins maltraité par le cataclysme qui bouleversa cette ville, appartient au niveau supérieur. C'était un grand

[1] *Syria*, 1932, p. 334-344; *Biblica*, 1933, p. 294-302.

tableau couvrant le mur ouest d'une maison. Au moment de la destruction, le mur avait été renversé à l'intérieur, sur les débris déjà accumulés. Dans ces conditions, on le comprend, la peinture avait terriblement souffert, et on pouvait se demander, après en avoir reconnu la présence, s'il en restait encore assez pour donner une idée de l'ensemble, et surtout s'il serait possible de la relever sans achever de la disloquer et de la détruire. L'opération a heureusement réussi et, après le dégagement, un artiste a pu reconstituer la partie essentielle.

Le tableau représente un disque étoilé à huit rayons. Le globe comprend plusieurs zones concentriques composées de cercles, de polygones et de triangles heureusement agencés qui forment deux étoiles également à huit branches. Le centre lui-même n'a conservé que quelques traces du dessin primitif.

La première étoile est insérée dans trois cercles dont l'un est pointillé en blanc. La seconde se détache entre deux lignes brisées parallèles, marquées de points blancs. Les angles intérieurs et extérieurs sont quadrillés.

Le globe s'achève par une couronne à fond noir, rehaussée d'ondulations blanches avec insertion de triangles en nombre double des branches de l'étoile. Enfin, de là partent les grands rayons ornés d'ondulations transversales jusque vers le milieu, puis en teinte unie. Les ondulations sont arrêtées par une ligne droite.

Rien n'indique que cet édifice constituait un sanctuaire proprement dit, il semble bien plutôt qu'il servait à l'habitation. Il avait un silo en briques à l'angle sud-ouest et un foyer au nord. Sur le pavé, dans les débris, nous avons trouvé le mobilier ordinaire des maisons. Toutefois ce mobilier, poterie, silex, objets en os, était plus fin et plus soigné, annonçant ainsi un certain luxe en harmonie avec la fresque.

La technique a aussi son intérêt. Les longues lignes des rayons sont parfaitement droites. La surface ne montre pourtant nulle trace de dessin à la pointe sèche. L'artiste se servait donc d'une règle en bois. On doit admettre, en outre, qu'au moment où il passait les couleurs il couvrait le champ à réserver, de sorte que les bandes transversales blanches tirées au pinceau, s'arrêtaient en coupure droite à la limite du dessin.

Il possédait des pinceaux de diverses largeurs. Il passait d'abord la couleur principale, rouge ou noire, qui formait le fond du motif, puis sur cette couleur il traçait les autres lignes, de couleurs différentes, qui achevaient la figure.

Ce disque, qui se date aux environs de 2000-1900, est une œuvre compliquée. Il annonce un art en possession d'une longue expérience et de méthodes

anciennes. Du point de vue esthétique, il nous semble trop chargé et trop tourmenté, il manque de cette noble sobriété, de cette juste proportion qui, pour nous, sont une condition essentielle de la beauté. On dirait un art déjà en décadence.

Naturellement, faite sans compas, la figure n'est pas d'une exactitude mathématique, les triangles et les rayons présentent des inégalités qui d'ailleurs ne nuisent pas à l'ensemble.

On le voit, cette forme de disque diffère totalement du disque ailé égyptien. Elle ressemble au contraire au type babylonien ancien. C'est un nouvel indice pour l'origine de la civilisation de Tell Ghassūl.

Par ailleurs, si nous avons là, comme il semble évident, un emblème religieux, il n'est pas possible d'en établir l'interprétation avec quelque précision. S'agit-il du dieu du ciel, d'Ishtar, du dieu-soleil ou de quelque autre divinité? Autant de questions qu'on ne peut que poser. Aussi présentement, n'est-il pas dans notre intention d'entrer dans des théories mais uniquement de présenter le document.

Le disque constituait la partie centrale du tableau. Celui-ci comprenait d'autres motifs qui le complétaient et lui donnaient toute sa signification. Malheureusement, ils sont très fragmentés et peu distincts.

On y reconnaît, cependant, à gauche, entre deux rayons, un dragon ailé, pourvu de deux yeux représentés de face, la gueule béante d'où sort une espèce de dard, le corps recourbé en arc de cercle. L'extrémité inférieure manque, mais la lacune ne dépasse guère 2 ou 3 centimètres. L'aile est ornée de traits, de points et d'un croissant blanc.

Les autres objets figurés se reférent apparemment au culte. La plupart sont incomplets et, dans ces conditions, on ne peut en préciser la destination.

Ce tableau n'est pas isolé dans la ruine. En 1932, une maison, située à une cinquantaine de mètres de distance, avait fourni quelques restes d'une autre grande fresque. De celle-ci malheureusement il ne subsistait que la partie inférieure. On y distinguait, peints en rouge, les pieds de six personnages rangés l'un à la suite de l'autre, à la manière égyptienne. Les deux premiers étaient assis, les pieds posés sur un petit escabeau brun-noir. Les autres restaient debout. Les montants des sièges étaient figurés en jaune, comme généralement en Égypte.

En avant de ce groupe apparaissait un autre personnage en brun-noir, face aux précédents, peut-être un serviteur. Au-delà de celui-ci, se distinguait l'extrémité de quelques bandes rouges et jaunes, terminées en pointe. On avait bien

déjà alors l'impression que ces bandes, semblables à des rayons, appartenaient à un emblème radié. Néanmoins si séduisante qu'elle fût, l'hypothèse restait nécessairement vague et imprécise. La découverte du disque étoilé en 1933 lui donne quelque vraisemblance. N'aurions-nous pas là une scène d'adoration d'un dieu céleste par un groupe de personnages?

Quoique très ténu, un autre indice du même culte peut être trouvé dans la nécropole. Celle-ci appartenait à la civilisation mégalithique. Elle comprenait des dolmens proprement dits et des tombes dolméniques, de petites dimensions en général, correspondant aux cistes de France. Quand ils existent encore, ce qui est très rare, les ossements sont disposés comme si le corps avait été enseveli accroupi, non pas sur le côté, mais assis sur les talons. La tête est au-dessus, appuyée contre la pierre d'un petit côté, à l'ouest, face au soleil levant, ou bien au nord, face au soleil à midi [1].

Par cette position, le mort semblait ainsi tourné vers le dieu qu'il avait invoqué pendant sa vie terrestre et dont il attendait encore chaleur et vie.

Quoi qu'il en soit des détails, un fait est certain : au troisième millénaire avant Jésus-Christ, une grande ville de la vallée du Jourdain, jouissant d'une haute prospérité, représentait le disque étoilé sur ses édifices, dans des conditions qui annoncent un culte religieux. Le pont est ainsi établi entre les deux grands empires d'Égypte et de Chaldée où les phénomènes célestes jouaient un rôle si important dans la vie morale des hommes.

[1] Une nécropole semblable comprenant des dolmens et de petites tombes dolméniques, avec le même genre de sépultures, a été depuis longtemps signalée en Chaldée. J. DE MORGAN, *La préhistoire orientale*, III, *L'Asie Antérieure*, p. 196.

STRUCTURE ET DÉCORATION
ARCHITECTONIQUE
DE LA NÉCROPOLE ANTIQUE DE DEÏR-RIFEH
(PROVINCE D'ASSIOUT)

PAR

M. PILLET.

L'étude suivante fut écrite en 1912, au retour d'un voyage en Haute-Égypte, alors que j'étais attaché à l'Institut français d'archéologie orientale et camarade du regretté Jean Maspero. Après avoir revu cet article déjà ancien, je suis heureux de le dédier à la mémoire de l'ami charmant que fut, durant trop peu de temps, ce fils de l'illustre égyptologue.

La lecture des ouvrages de l'un, les longues et vivantes conversations de tous deux ont, en effet, frappé vivement mon esprit et contribué à me faire poursuivre mes études archéologiques, encore à leur début.

Que leurs mânes veuillent bien trouver en ces notes, prises de leur vivant, l'hommage d'un souvenir toujours présent.

La vaste nécropole de Deïr-Rifeh s'étend à flanc de coteau, sur la rive gauche du Nil, à l'entrée du désert Libyque. Là, toute une série d'hypogées et de tombes s'ouvre, au-dessus des éboulis qui, de tout temps, s'étendirent aux pieds des grandes falaises roses, dominant la plaine verdoyante de l'Égypte.

Sur une sorte de banquette, partie naturelle, partie dressée de main d'homme, des tombes se creusent en grand nombre, simples fosses de la dimension d'un sarcophage, puits profonds ou galeries s'enfonçant dans le roc à une grande distance. Au-dessus, sur une paroi naturelle presque verticale, se groupent les hypogées, qui s'étendent sur une longueur de près de deux kilomètres. Un couvent copte s'est logé dans la partie nord, à l'abri d'un haut rempart de briques crues. On accède à l'entrée, située au sud, par une pente rapide dominée par une terrasse, d'où la défense était aisée. A l'intérieur, tout un ensemble pittoresque de murs en terre et de magasins aux formes arrondies, semblables à

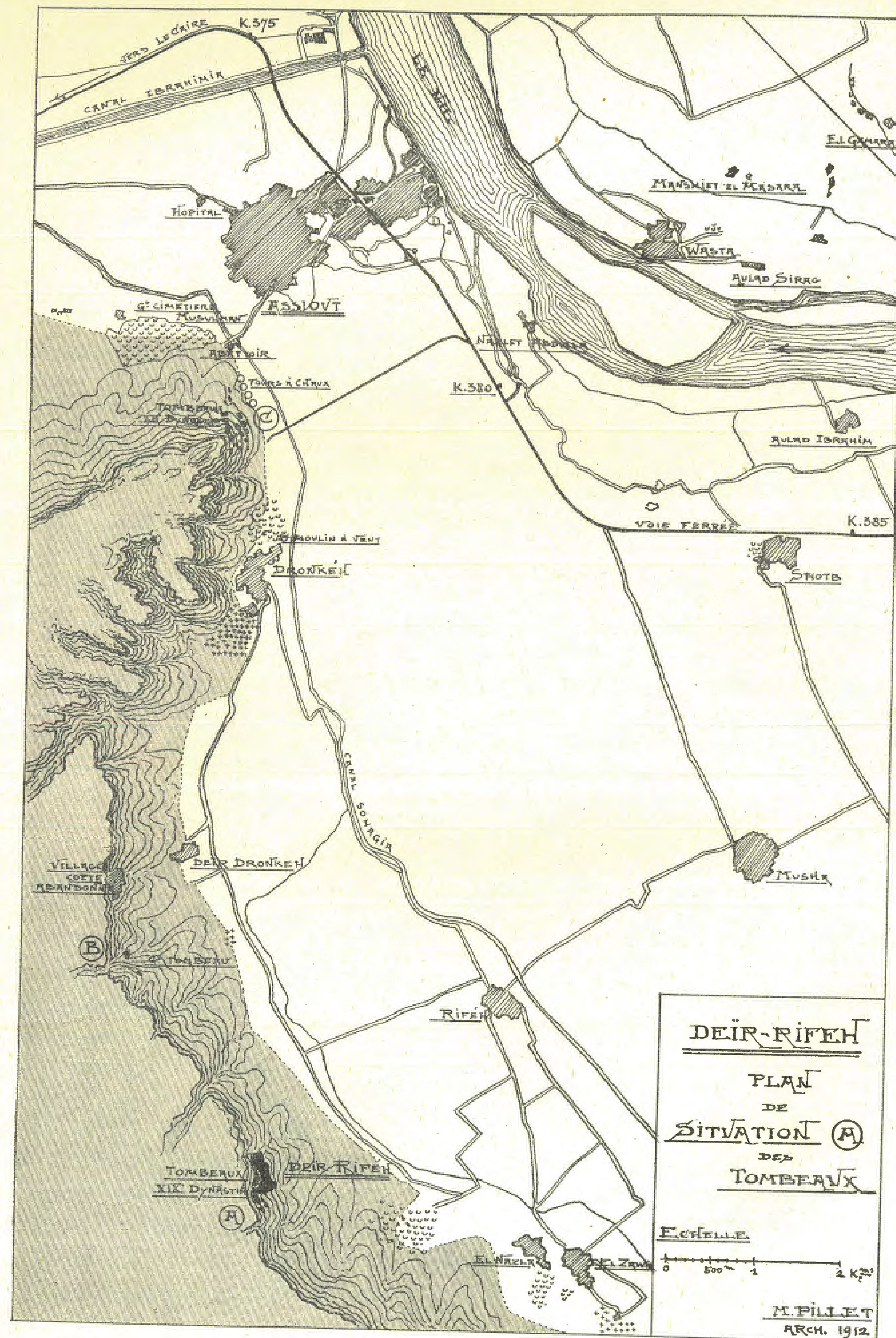


Fig. 1. — Deïr-Rifeh. Plan de situation des tombeaux.

d'énormes ruches, monte jusqu'à l'entrée des hypogées, qui, eux-mêmes, sont envahis et remblayés par ces constructions. Les peintures ont été enfumées et les reliefs mutilés.

Nous donnons un plan d'ensemble schématique de la partie nord de cette nécropole (fig. 1), où s'est établi Deïr-Rifeh, ainsi que le plan détaillé de quelques hypogées où se trouvent d'intéressantes inscriptions.

Cet ensemble de grottes ne présenterait pas d'intérêt architectural, si l'on n'y rencontrait un curieux exemple de cette décoration rupestre que l'on a appelée, peut-être à tort, «proto-dorique» et dont la nécropole de Béni-Hassan nous fournit les types classiques.

Une question se pose tout d'abord : dans quel but ont été creusées ces grottes? De riches particuliers ont-ils voulu perpétuer leur souvenir et assurer à leur double une maison digne d'eux, creusant à ces fins et de leur vivant ces hypogées? Ou n'a-t-on pas utilisé les carrières dont les matériaux servaient à la construction des temples de la vallée? N'ont-ils pas enfin exécuté un travail à double destination consistant à prévoir, dans le creusement de leur galerie de mine, l'emploi funéraire possible ou voulu?

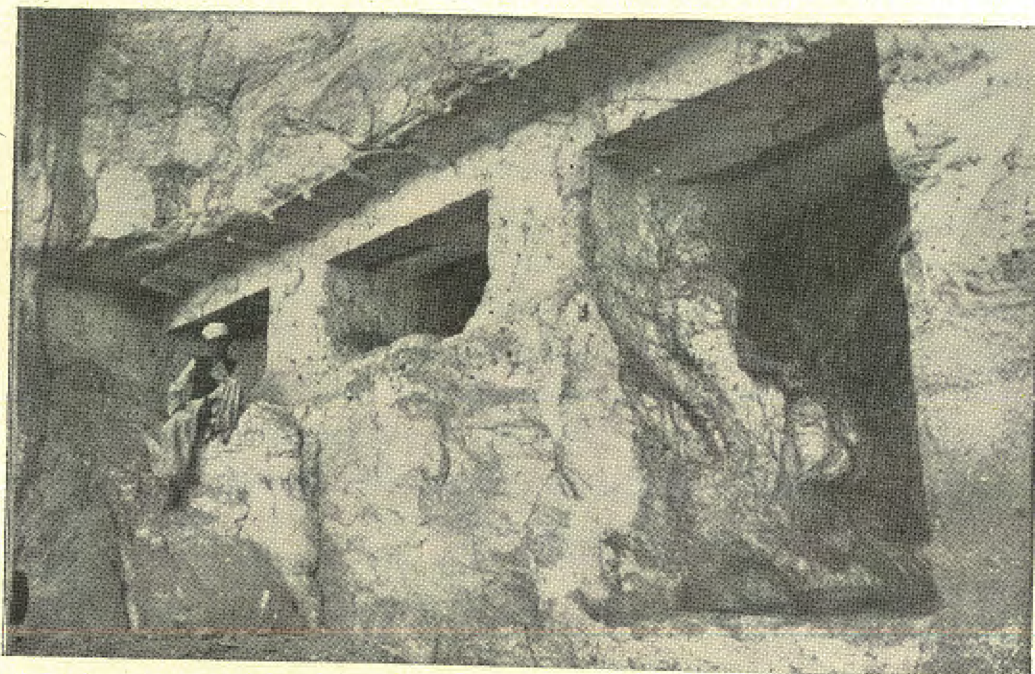
Dans la région de Deïr-Rifeh, il apparaît bien que c'est à cette dernière méthode que les carriers s'arrêtèrent. En effet, une grotte ou carrière située à l'extrémité sud de la nécropole présente tous les caractères des autres hypogées, mais elle est restée inachevée et le mur du fond est, pour cette raison, intéressant à étudier. On y voit divers fronts d'attaque; les uns établis en deux niveaux détachant des blocs de taille moyenne, l'attaque commençant toujours par le haut et laissant ainsi une banquette au niveau inférieur; les autres visant à l'enlèvement de grands blocs, dont la hauteur est celle de la salle même, chaque bloc séparé par une large et profonde rainure, en attente du travail définitif qui détachera la quatrième face, la plus difficile à obtenir.

C'est bien une carrière dont la destination finale est la sépulture.

Un autre exemple de ces constructions rupestres inachevées est situé un peu au sud du village de Deïr-Dronkeh. Sur le plan de situation des tombeaux (fig. 1) il est marqué de la lettre «B». Là (fig. 2), une façade de sept travées, dont trois restent ébauchées, est soigneusement établie, ses piliers carrés sont bien dressés et, chose remarquable, toute la sous-face de la corniche est taillée et ornée d'une série de rondins, formant modillons.

Cette corniche architravée est du même genre que celles de Béni-Hassan et que celle qui décore l'entrée du tombeau d'inconnu à Deïr-Rifeh (voir fig. 3), mais les rondins en sont un peu plus espacés et beaucoup moins saillants. Un

listel la sépare du roc naturel et rappelle les planches de coffrage employées dans les mines. On y voit nettement le front d'attaque avec banquette. C'est donc la partie décorée, l'architrave, qui fut dressée en premier lieu.



(Photo M. Pillet, 1912).

Fig. 2. — Deïr-Dronkeh. Façade du tombeau principal.

C'est là une préoccupation bien naturelle : on exécute en premier lieu la partie la plus apparente, la façade, on produit ainsi l'effet le plus rapidement possible, et les travaux peuvent, dès lors, s'achever dans l'intérieur des salles, sans que l'on puisse remarquer du dehors le peu d'avancement des travaux. La vanité du futur occupant est ainsi satisfaite.

Mais si la destination est funéraire, nous retrouvons d'autre part, à l'intérieur, les mêmes fronts d'attaque, les mêmes rainures d'extraction, qui ne nous permettent plus de douter de la double fin de ces travaux utilitaires et funéraires tout à la fois.

On remarquera, en outre, dans ce tombeau, les piliers restés carrés dans toute leur hauteur, c'est-à-dire en épannelage; l'abaque et les pans coupés ne devant être dressés qu'à la fin de l'extraction, quand toutes chances d'épaufrures et de dégradations auront disparu.

On peut même attribuer la transformation du pilier carré en support octo-

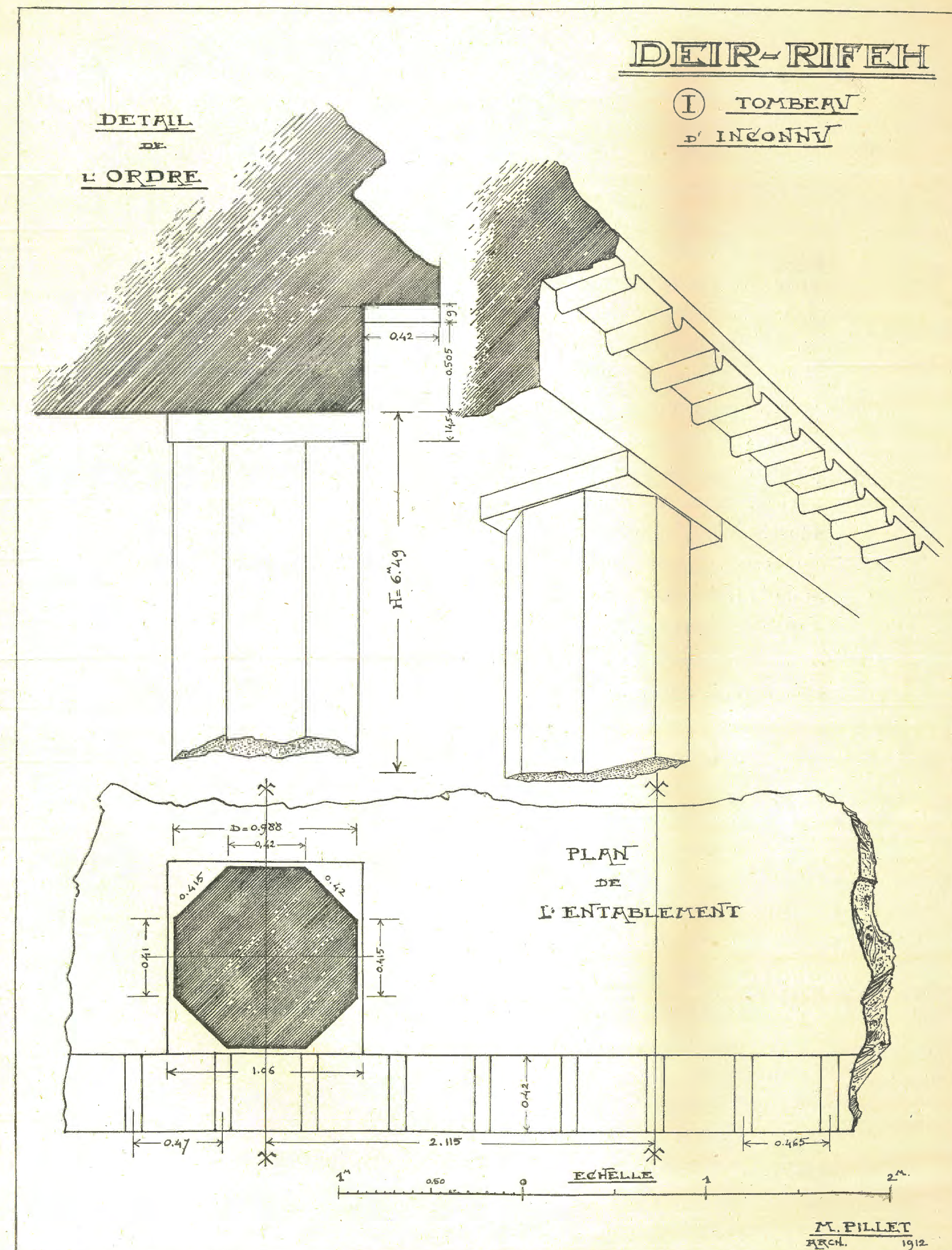


Fig. 3. — Deïr-Rifeh. Détail de l'ordre du tombeau d'inconnu.

gonal à cette nécessité de faire disparaître les traces des multiples épaufrures, des nombreux accidents survenus dans le cours des travaux d'avancement.

Avant d'étudier le grand tombeau (I) dit «d'Inconnu» nous ferons une remarque préliminaire sur l'ordre égyptien, fréquent de la XIIe dynastie à la XIXe dynastie, que l'on a appelé parfois «proto-dorique». Cette désignation, appliquée aux piliers à pans multiples de quatre, surmontés d'une tablette ou larmier et soutenant une corniche architravée, implique, en effet, une idée de copie ou d'imitation chez les Grecs. Or, cette théorie semble infirmée par des raisons historiques et architectoniques.

Il est hors de doute que les hypogées de Béni-Hassan, ceux de Deïr-Rifeh, et la galerie de la reine Makere-Hatschepsout, à Deïr-el-Bahri, soient bien antérieurs aux premiers spécimens connus de l'ordre dorique grec, que, par conséquent, les Grecs aient pu les voir et les admirer, par suite s'en inspirer. Mais il n'est pas moins vrai que l'art dorien est issu du génie d'un peuple descendu des forêts du nord, qui, au xe siècle au moins, envahit l'Hellade, s'y fixa et garda toujours une plus sévère beauté de conception et de lignes que les autres peuples de la Grèce. L'art hellénique conserva l'empreinte de cette double tradition ionienne et dorienne. Tandis que l'Ionien développa et affina les formes, les décorations phéniciennes, lydiennes ou égyptiennes, asiatiques enfin; les Doriens recherchèrent, au contraire, l'expression d'un caractère plus ferme, plus sévère et surtout plus personnel, qui semble bien plutôt un effort d'affranchissement des données asiatiques.

Si l'on admet la théorie qui fait provenir les formes d'une architecture de pierre, de constructions primitives en matériaux légers, bois ou roseaux, on trouvera, là aussi, des différences essentielles. L'ordre dorique découle d'une architecture d'extérieur, d'air libre si l'on veut, l'ordre égyptien au contraire d'une architecture souterraine ou de mines. Le premier nous rappelle la maison des ancêtres, le second la galerie de mine appelée «galerie blindée» : c'est-à-dire dont les parois sont soutenues et étayées par des bois de coffrage.

La théorie ancienne, appuyée par l'autorité de Vitruve, qui fait dériver les formes de l'ordre dorique d'un système de constructions de bois semble bien établie, quoique certains, dont Hübsch, s'élèvent contre elle, au nom de l'art même. Cette théorie voit dans la colonne, le poteau primitif dressé en facettes à la hache et dans le chapiteau la planchette de calage. L'architrave représente le portant de bois, qui lie les colonnes entre elles, les triglyphes sont les abouts des poutres plafonnantes et l'extrémité des chevrons devient des mutules. L'analogie est complète, jusqu'en des détails où la simple construction est insuffisante à tout justifier.

Ce sont donc des traditions de charpentiers qu'établis en Grèce, les peuples du nord ont conservées de leur ancienne vie forestière. D'ailleurs, l'homme primitif, après s'être abrité dans des cavernes naturelles, passa insensiblement de la hutte de branchages ou de roseaux à la construction en bois ou en terre, avant de pouvoir s'attaquer à la dure matière calcaire ou rocheuse, qui nécessite un outillage déjà perfectionné. Il n'y a donc rien d'étrange à ce qu'il gardât, dans ses édifices de pierre, des formes et des décorations que l'emploi du bois lui avaient imposées.

On peut arguer, sans doute, de ces réminiscences chez le peuple qui vint, à l'époque antéhistorique, s'établir en Égypte, où la forêt fut toujours inconnue et le bois si rare. On en sent aisément la trace, surtout dans la colonne qui resta, dans l'architecture égyptienne, un élément portant toutes les caractéristiques et le décor d'une pièce de bois, comme les corniches, les frises de Khakirous, et l'arrondi des angles de murs représenteront, durant quatre millénaires, l'emploi primitif du roseau ou des palmes. Cependant, dès son établissement en Égypte, on peut dire que ce peuple devint surtout carrier, la charpente ne pouvant se développer beaucoup dans un pays privé de bois et réduit à l'importer.

En effet, les hypogées de Béni-Hassan, comme ceux de Deïr-Rifeh, nous montrent le type de la galerie blindée, où la colonne n'est que l'expression du poteau de mine avec sa planchette, qui devient tailloir. L'architrave est le portant de bois qui soutient les rondins du blindage. Aussi n'y trouvons-nous pas ces abouts de poutre formant triglyphes, ni cette forme rectangulaire des mutules qui représente les chevrons. La frise n'a pas non plus de raison d'existence et on ne la rencontre pas. La ressemblance qui existe entre les ordres égyptiens et grecs semble donc plutôt fortuite, les uns et les autres ayant gardé, à travers les âges, leurs formes constructives originelles.

L'hypogée I (tombeau d'inconnu) s'ouvre à l'extrémité nord de la nécropole, les constructions coptes l'ont remblayé de 3 m. 60 environ et les trois travées qui composent l'ordonnance de sa façade sont en partie murées (voir fig. 4, 5 et 6). Les deux colonnes à fûts octogonaux, qui décorent son entrée, sont surmontées d'un tailloir carré et sont hautes de 6 m. 49. Le diamètre du cercle, inscrit dans cet octogone de 0 m. 42 de côté, est de 0 m. 988. La colonne a donc un peu plus de 6 diamètres en hauteur, sans diminution dans sa partie supérieure. C'est une proportion lourde, mais qui convient admirablement à ce support, sur lequel toute la masse de la colline semble peser.

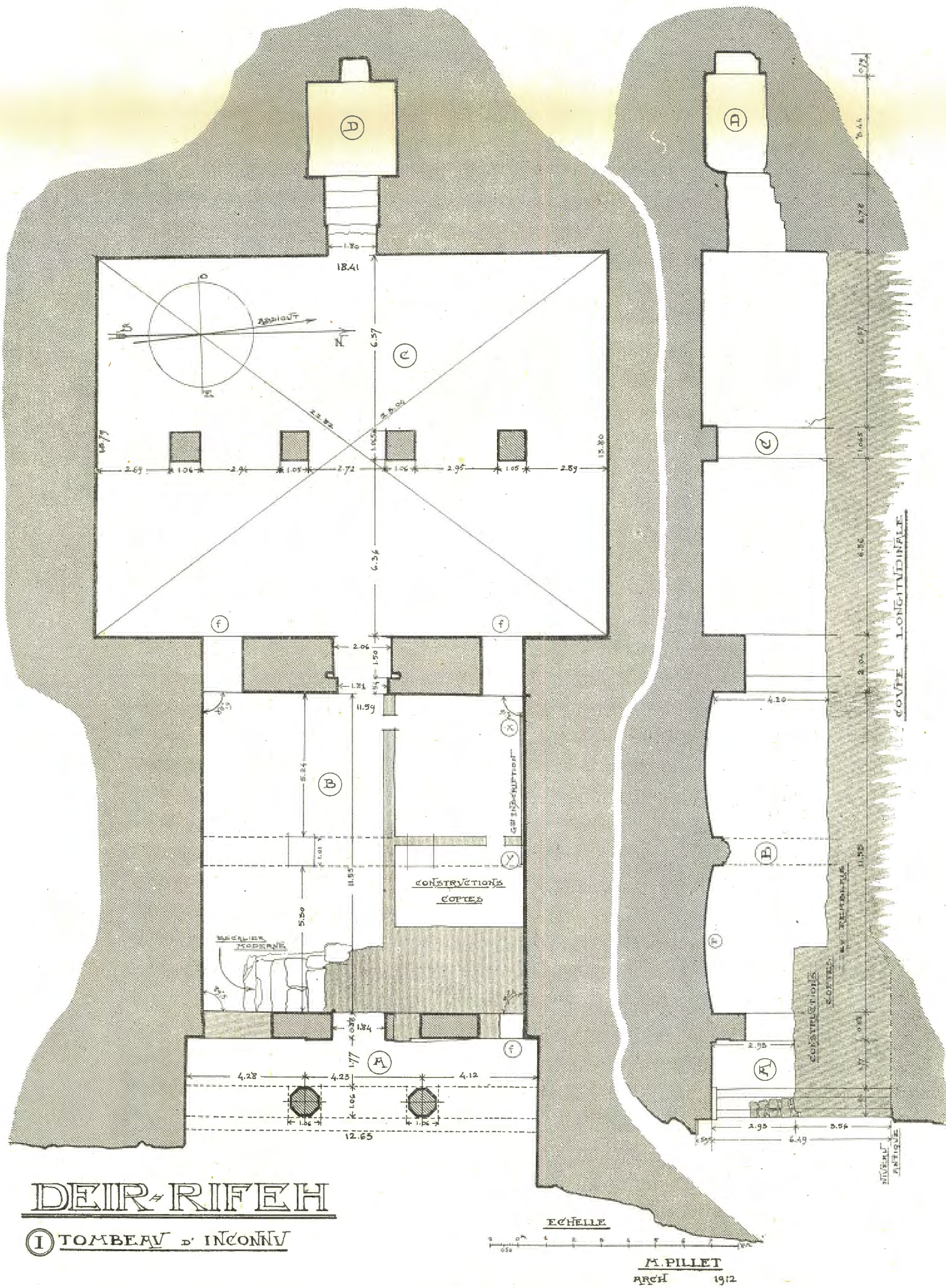
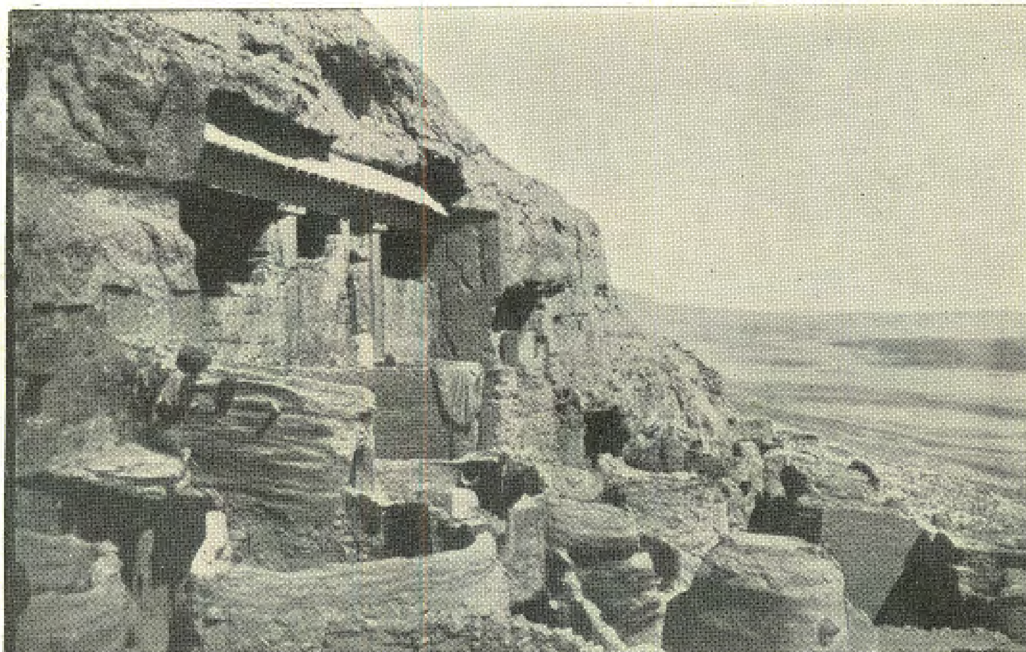


Fig. 4. — Deïr-Rifeh. Plan du tombeau d'inconnu.

L'écartement d'axe en axe des colonnes est de 4 m. 23 et les travées sont sensiblement égales entre elles, sans pour cela l'être mathématiquement. Il en est de même des pans du fût, qui varient de 0 m. 41 à 0 m. 42 (fig. 3). La



(Photo M. Pillet, 1912).

Fig. 5. — Deïr-Rifeh. Façade du tombeau d'inconnu et village copte.

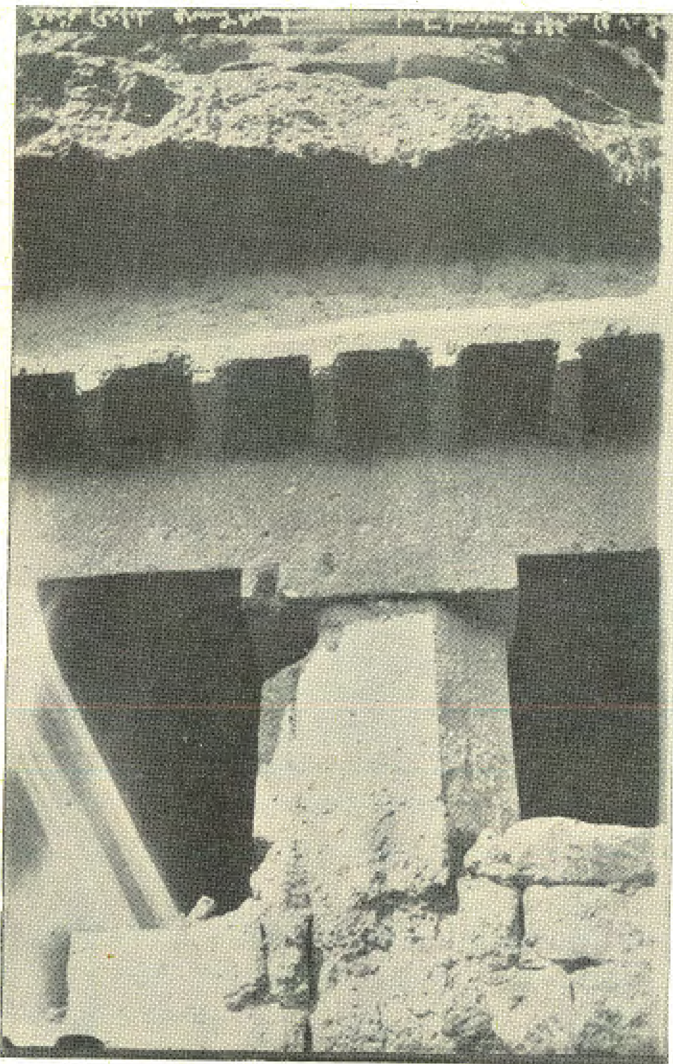
tablette carrée, qui surmonte les colonnes, est en légère saillie (4 à 5 centimètres), elle représente la dimension primitive des piliers avant leur ravalement (1 m. 06 à peu près, soit 2 coudées de 0 m. 525). Elle est au même nu que le bandeau ou linteau et présente une épaisseur de 0 m. 145. La corniche architravée, qui règne au-dessus des colonnes, a une hauteur totale de 0 m. 80, en comprenant le listel placé au-dessus des rondins ou mutules, dont les extrémités sont au même niveau.

Elle se compose des trois éléments suivants : 1° un bandeau de 0 m. 595 — 2° une série de mutules de 0 m. 10 à 0 m. 11 d'épaisseur espacés de 0 m. 465 d'axe en axe et d'une hauteur de 0 m. 09 qui soutiennent une tablette en saillie de 0 m. 42 sur le nu du bandeau — 3° enfin le listel supérieur haut de 0 m. 20 à 0 m. 21 qui sépare la partie décorée du massif environnant.

Une taille oblique et grossière dégage ce dernier et le met bien en valeur.

Les parois du vestibule d'entrée (A) sont verticales et le mur du fond est

décoré d'une large baie centrale à chambranle saillant, repercé, à une époque postérieure, d'autres baies d'aération. Le plafond est plat et au niveau inférieur du bandeau extérieur.



(Photo M. Pillet, 1912).
Fig. 6. — Deïr-Rifeh. Détail de la façade du tombeau d'inconnu.

La grande salle intérieure (B, fig. 4), à laquelle on accède maintenant par un escalier copte, était divisée en deux parties sensiblement égales par un linteau supporté par deux piliers. Les plafonds sont légèrement cintrés et le plus rapproché de l'entrée est décoré de peintures aujourd'hui enfumées, où l'on distingue des jaunes et des bleus. Sur la paroi de droite (de x à y) court une longue inscription.

A remarquer qu'aucun des angles de cette pièce n'est droit; ils varient de 89° à 92°.

Un mur épais sépare cette pièce de la suivante; il est percé d'une grande porte et de deux jours latéraux élevés. La porte a ceci de remarquable qu'elle est à feuillures et qu'elle présente dans sa partie haute deux trous horizontaux. On pouvait donc isoler la pièce (C) par une fermeture fixe ou mobile, probablement une porte. Sans cela les feuillures ne s'expliqueraient pas, les trous supérieurs auraient alors servi à l'assemblage des poteaux d'huisserie. La pièce (C), d'une superficie de plus de 250 mètres carrés, est aussi divisée en deux par une poutre de pierre soutenue par quatre piliers massifs, espacés de 3 m. 90, en moyenne, d'axe en axe. Ces piles carrées, véritables poteaux de mine, ont 1 m. 06 de côté. Au fond de cette salle s'ouvre un passage et une pièce (D)

avec niche dont les plafonds sont seuls terminés, l'affouillement du sol étant resté inachevé.

Cet hypogée, qui est vraiment le seul ayant quelque prétention architectonique, occupe une surface de 500 mètres carrés, la décoration de sa façade et la précision de taille de ses parois et plafonds l'égale aux plus beaux exemples de Béni-Hassan. Malheureusement sa décoration est nulle ou a complètement disparu.

Nous ne nous étendrons pas sur les tombeaux suivants, qui n'offrent que peu d'intérêt architectural.

L'hypogée II du plan d'ensemble (fig. 7) présente des claustra réservés dans le massif rocheux, d'un exemple assez rare.

L'hypogée III, qui sert de sacristie à la petite chapelle copte voisine, est décoré extérieurement de la large gorge égyptienne en cavet. La porte rectangulaire, qui se détache en saillie sur les parois du rocher voisin, est mutilée et a été maçonnée en arc.

Le tombeau V est occupé par une kéniseh ou petite chapelle copte.

L'hypogée VI, de Toutou (fig. 8), ouvre sur la plaine une porte imposante à chambranles saillants; il renferme des inscriptions importantes et se compose d'un couloir d'entrée (B), qui donne accès à une petite salle (C). Le tout est envahi par les constructions des coptes, qui ont, de plus, percé une porte de communication avec le tombeau suivant.

L'hypogée VII présente la même disposition que celui de Toutou, mais sur une échelle beaucoup plus grande, aussi la salle centrale soutenue par deux groupes de piliers massifs présente-t-elle encore une superficie de 270 mètres carrés, quoique murée en partie à l'époque moderne.

Enfin, le dernier hypogée au sud est daté de l'époque de Ramsès III (fig. 9); c'est le plus considérable, après celui d'Inconnu à portique. Entouré de toutes parts par des puits ou de modestes galeries funéraires, son entrée bien mutilée semble être restée inachevée. Il a ceci de remarquable que toutes ses baies, à chambranles saillants, présentent des feuillures et semblent avoir reçu des clôtures en menuiserie.

Sa superficie totale est de 142 mètres. Après avoir franchi un vestibule (B), surélevé de près de 2 mètres au-dessus du sol inférieur, on entre dans une grande salle (C), dont le mur du fond est percé d'une porte centrale flanquée de deux niches (M) et (P).

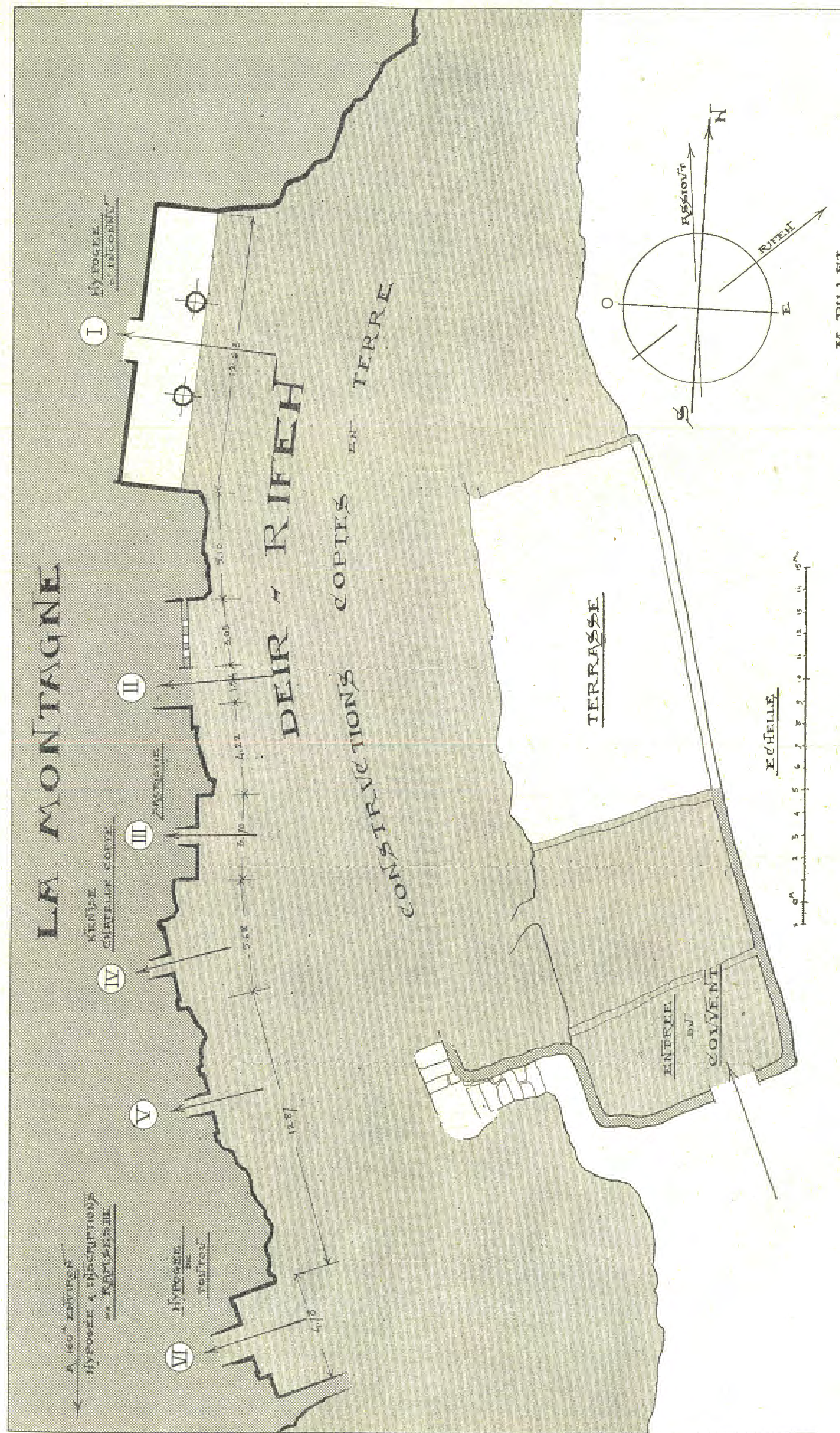


Fig. 7. — Deïr-Rifeh. Plan de la nécropole.

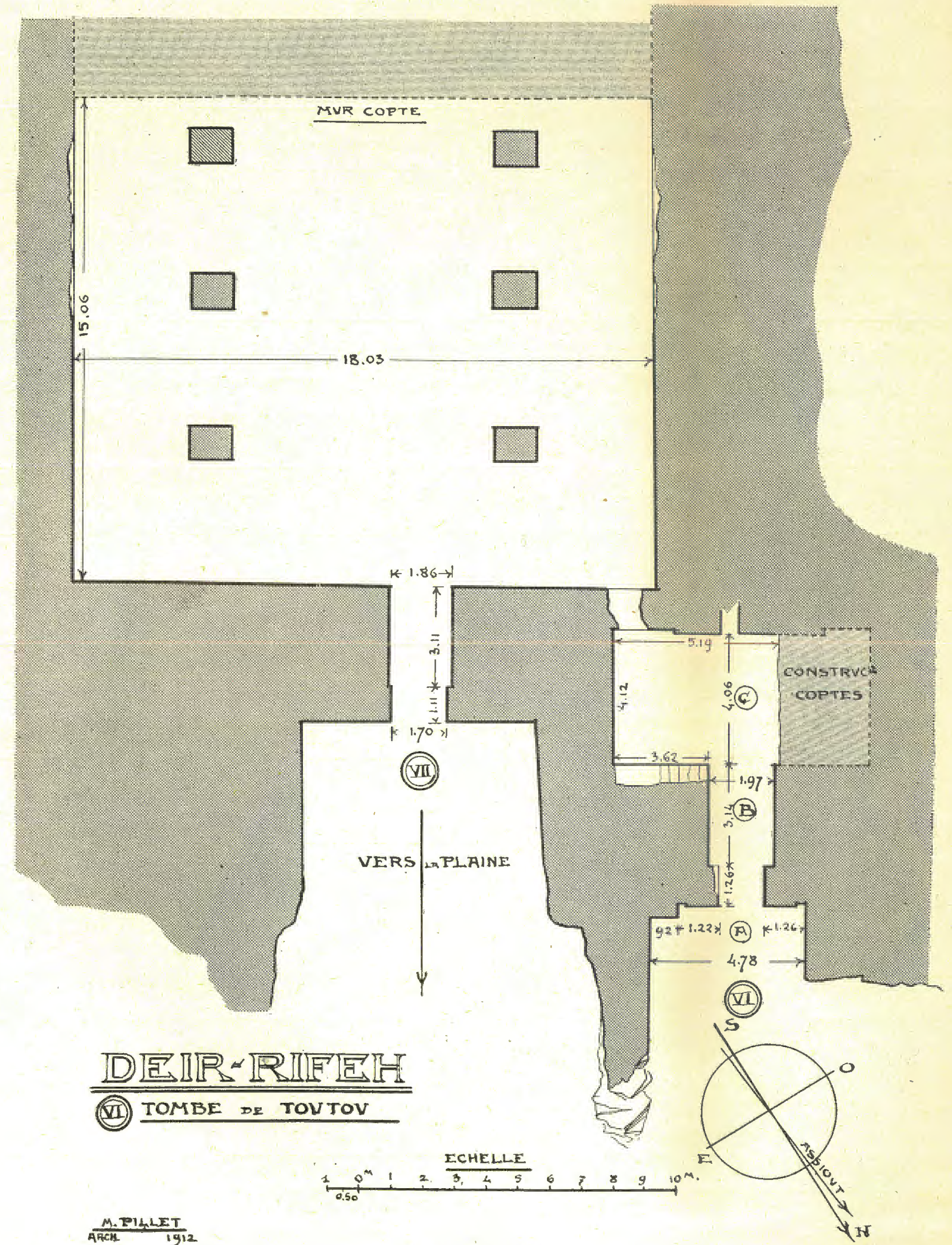


Fig. 8. — Deïr-Rifeh. Plan du tombeau de Toutou.

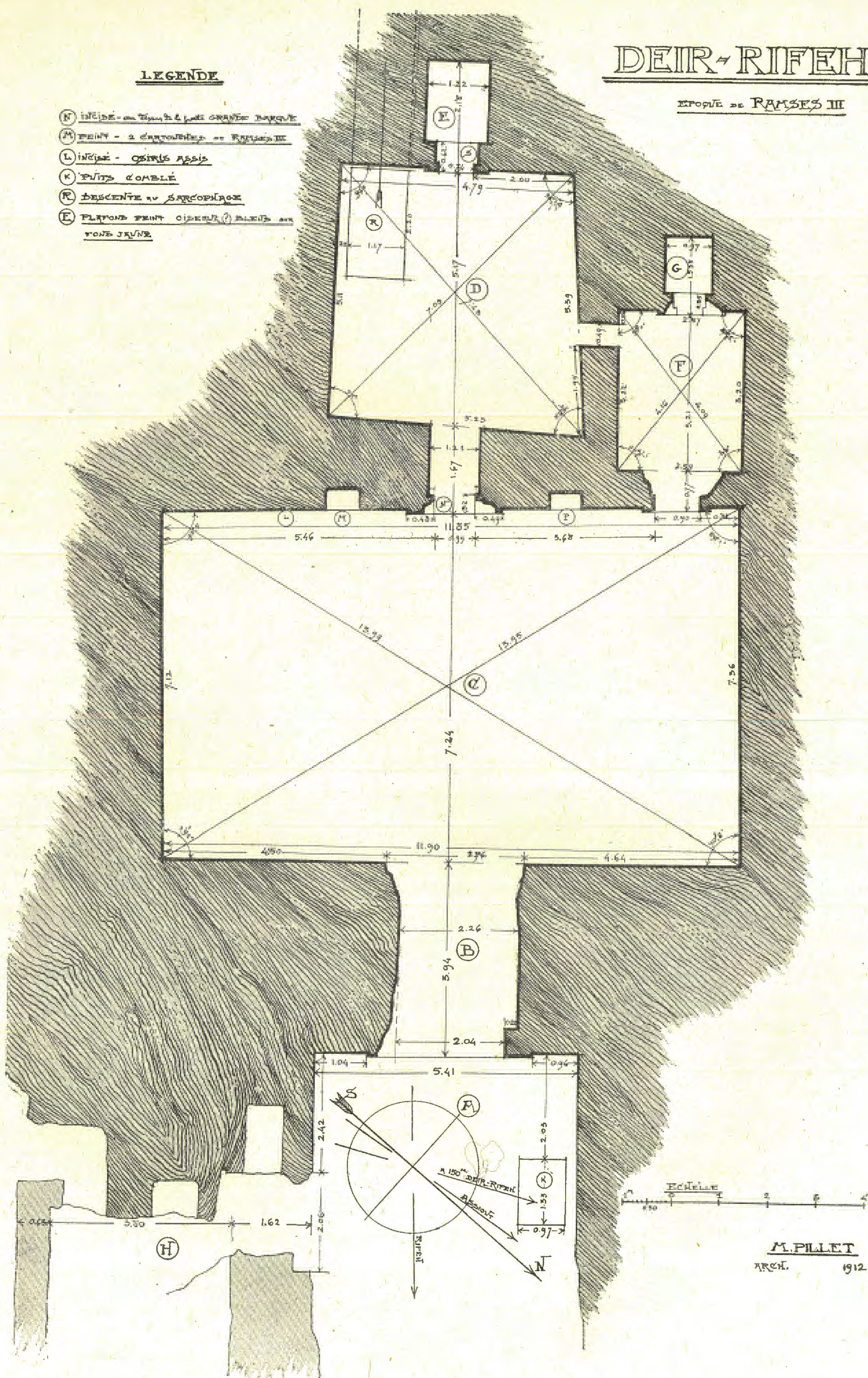


Fig. 9. — Deïr-Rifeh. Plan du tombeau d'époque ramesside.

Deux autres salles (D) et (F), semblables mais de dimensions différentes, communiquent avec la première. Dans la salle (D) s'ouvre le couloir de descente du sarcophage.

Dans l'entrée (B), seul le chambranle de droite subsiste, ainsi que la feuillure (de o m. 28) placée en arrière, la partie gauche a été détruite.

La grande salle (C) occupe une surface de 86 mètres carrés environ, son plafond est taillé en arc très tendu, on n'y perçoit plus de décoration; il n'en est pas de même pour le mur du fond, où l'on peut voir, en (L), un Osiris assis, incisé seulement.

Au-dessus du renfoncement (M), sont peints deux cartouches de Ramsès III; une grande barque incisée décore le linteau de la porte centrale. Les deux portes qui s'ouvrent sur cette paroi ont des dimensions à peu près semblables (o m. 99 pour N, o m. 90 pour la seconde) et paraissent bien avoir reçu des portes à deux vantaux.

Les deux pièces (F) et (D) possèdent chacune une niche ou naos, fermé autrefois par une porte, et communiquent entre elles par un étroit passage. Un plafond peint, où l'on peut distinguer, avec peine, des oiseaux bleus se détachant sur un fond jaune d'or, décore le naos (E) de la salle (D), dont on remarquera les erreurs de direction dans la taille.

En (R) la descente du sarcophage, dont l'entrée était masquée par de grandes dalles jointives reposant sur une feuillure. Les dalles ont été brisées et la sépulture violée depuis fort longtemps déjà.

L'ensemble des tombes rupestres de ces nécropoles de Deïr-Rifeh et de Deïr-Dronkeh est modeste et peu connu, cependant, il n'est pas inutile, croyons-nous, de signaler la moindre manifestation de cet art égyptien qui poussa si loin, et le premier sans doute, l'art du carrier et la taille des pierres. On ne sera pas sans remarquer qu'aucune de leurs galeries n'est taillée à angle droit, et que la symétrie n'existe que dans l'aspect extérieur, sans être, pour cela, ni mathématique, ni de règle absolue, ainsi que dans tous les édifices antiques. L'œil de l'artiste suppléait aisément à l'inexactitude des mesures et il savait, sur le chantier, corriger les effets perspectifs désagréables ou les négligences de construction, pour rendre son œuvre harmonieuse.

NOTES

SUR LA CHRONOLOGIE DE LA XXXe DYNASTIE

PAR

E. BICKERMANN.

Manéthon, en renfermant dans le cadre, au fond grec, des «dynasties» qui se succèdent, le passé plusieurs fois millénaire de sa patrie, compte pour cette courte période, pendant laquelle l'Égypte réussit pour la dernière fois à devenir et à rester indépendante, celle entre deux dominations perses, trois dynasties indigènes[1] : la XXVIIIe, du prince Amyrtée de Saïs, dont le gouvernement dura six ans, la dynastie XXIXe ou mendésienne, qui embrasse une période de vingt ans, divisée en quatre règnes : Néphoritès (six ans), Hakoris (treize ans), Psammothis (un an) et Néphéritès (quatre mois); enfin la XXXe et dernière dynastie, de Sébennytos : Nectanebos I et son neveu Nectanebos II, qui portent chacun dix-huit ans la couronne double, et entre eux les deux années du Pharaon Tachos. Les monuments égyptiens confirment les chiffres de Manéthon et donnent les noms indigènes des rois. On trouvera les unes et les autres données rassemblées dans ce recueil pratique qu'est le *Livre des Rois* de H. Gauthier. Il faut seulement remarquer que le nom égyptien de Nectanebos était, comme on le sait maintenant, Nakht-Nib-f. Il en résulte que le roi appelé par nous Nectanebos II est Nakht-ḥar-ḥabit des Égyptiens[2].

La place historique de cette période de soixante-quatre ans est fixée par des témoignages grecs. Vers la fin du ve siècle, une révolte couronnée de succès débarrassa l'Égypte du joug perse (Xen., *Anab.*, II, 1, 14). Et c'est entre 346 et 339 av. J.-C. (d'après des conclusions chronologiques qui se dégagent des discours d'Isocrate) qu'Artaxerxès Ochos soumettra enfin le pays du Nil. Mais les dates précises des événements restent encore à trouver et leur fixation a donné

[1] Voir Ed. Meyer, *La chronologie égyptienne* (*Bibl. du Musée Guimet*, v. XXIV, 2; 1912), p. 298 ss.

[2] Ed. Meyer, *Kleine Schriften* (1924), II, 75 = *Berlin. Sitz-Ber.*, 1915, 291. Cf. H. Sottas, *Papyr. démot. de Lille* (1921), p. 8.

lieu à des recherches multiples et à des conclusions contradictoires [1]. L'explication de cette anomalie est des plus simples. Les monuments indigènes ne donnent que les noms de rois, les chiffres des années du règne, jamais une date absolue. On pourrait d'autre part trouver parmi les renseignements grecs telle ou telle date absolue (p. ex. une ambassade lacédémonienne est venue au printemps 396, comme raconte Diodore, XIV, 79, I, auprès du roi «Nephereus», c'est-à-dire Néphoritès), mais les Grecs ne nomment jamais l'année royale correspondante. Ce désaccord force les chronologues à prendre pour bases de leur recherche les dates qui sont elles mêmes incertaines. Le système de l'un d'eux [2] a comme pivot l'année de la mort du roi de Sparte, Agésilas, laquelle reste encore à fixer. Un autre prend comme point de départ la date d'une inscription athénienne, mentionnant les ambassadeurs de Tachos [3], inscription qu'on pourrait malheureusement dater de plusieurs façons : de l'année attique 360/59 aussi bien que des deux suivantes ou même de quelques années antérieures. Bref, il nous manque un synchronisme, une date égyptienne donnée avec son équivalence selon quelque comput se raccordant au nôtre.

Ce synchronisme est pourtant connu depuis cent ans. Ouvrons le livre le plus aimable de toutes les œuvres du maître à qui sont dédiés en souvenir et en témoignage de gratitude ces *Mélanges*, et lisons (*Contes populaires*, 4e éd., p. 306) : «l'an XVI, le 21 Pharmouti, dans la nuit de pleine lune qui va au 22, le roi Nectanebos qui présidait à Memphis» etc. C'est le «Songe de Nectanebos», un conte égyptien, conservé dans la traduction grecque parmi les documents des reclus du Sérapeum de Memphis [4], où nous trouvons cette date.

L'an XVI d'un Nectanebos est à chercher, comme nous l'avons vu, aux environs de l'an 365 av. J.-C. pour l'un, aux environs de l'an 345 pour l'autre roi de ce nom. Le 21 Pharmouti sera en ce cas le 5, ou (vingt ans avant) le 10 juillet. Il suffit maintenant de porter ses regards sur la table des pleines lunes [5] pour se convaincre que le phénomène astronomique mentionné dans le «Songe de Nectanebos» a lieu au 21 Pharmouti en ces années seulement le 5 juillet 343

(1) Voir en dernier lieu P. Cloché, *La Grèce et l'Égypte de 405 à 342/1 avant Jésus-Christ* dans *Revue égyptologique*, N. S. I (1919), 210 ss. On y trouvera une discussion très détaillée et consciencieuse de la question et de la littérature, provoquée par elle. Cf. encore K. J. Beloch, *Griech. Gesch.*, III, 2, 285. W. W. Tarn, *Cambr. Anc. Hist.*, V, 23.

(2) U. Kahrstedt, *Forschung. z. Geschichte* (1910), p. 3.

(3) *Inscr. græcæ* (éd. min.) II/III, n° 119. Cloché, *ib.*, 212.

(4) La dernière édition : U. Wilcken, *Urkunden der Ptolemäerzeit*, I, n° 81.

(5) Ginzel, *Handbuch der Chronologie*, I (1906), p. 554.

av. J.-C. [1]. Nous tenons ainsi en mains le synchronisme requis : si le 5 juillet 343 av. J.-C. tomba dans l'an XVI de Nectanebos II, sa première année a débuté (d'après le comput égyptien des fastes royaux) le 21 novembre 359 av. J.-C. Cette équation nous permet maintenant d'exprimer en dates juliennes les termes de règnes des trois dernières dynasties.

Amyrtée	2.XII.405	—	30.XI.399
Népherités	1.XII.399	—	29.XI.393
Hakoris	30.XI.393	—	25.XI.380
Psammothis	26.XI.380	—	25.XI.379
Nectanebos I	26.XI.379	—	20.XI.361
Tachos	21.XI.361	—	20.XI.359
Nectanebos II	21.XI.359	—	15.XI.341

Seulement, il ne faut pas oublier qu'on attribuait selon le calcul égyptien la dernière année (inachevée) du prédécesseur à son successeur. L'année commençant au ive siècle en novembre, on supposera que le changement des Pharaons a eu lieu le plus souvent au cours de l'année julienne qui suivait celle qui ouvre le règne dans les annales des princes.

Les indications chronologiques sur les rapports gréco-égyptiens sont malheureusement trop flottantes pour confirmer nos conclusions. Mais ces notices dispersées sur le commandement de Chabrias sous Hakoris, et une autre fois sous Tachos [2], sur les relations entre les Pharaons et Evagoras de Chypre [3], etc., qui ont prêté par leur imprécision (quant à la chronologie) des appuis à tous les systèmes, ne sauront pas démentir celui de Manéthon.

Examinons par exemple les renseignements qui se rapportent au règne de Tachos et qui sont, par la durée même éphémère de cette domination de deux ans, chronologiquement les plus précis. On nous raconte qu'Agésilas de Sparte et Chabrias, l'Athénien, sont entrés au service de Pharaon quelque temps après la bataille de Mantinée [4], qui fut livrée en plein été 362 av. J.-C. [5]. Nous savons d'autre part que Chabrias a reçu au printemps 357 la stratégie à Athènes [6] et

(1) Cette démonstration a déjà été faite deux fois : Witkowski, *Archiv f. Papyrusforschung*, V (1911), 573 et J. G. Smyly, *ibid.*, p. 417.

(2) Diod., XV, 29, I; 92, I; Plut., *Agés.*, 37.

(3) Diod., XV, 8, I; 9, 2; Théopomp. fr. III M. = 115 fr. 103 Jac.

(4) Xenoph., *Agés.*, I; 2, 27; Plut., *Agés.*, 37.

(5) P. Foucart, *Rev. archéol.*, 1898, II, 322.

(6) Diod., XVI, 7; Demosth., XXIII, 173. Cp. Arth. Krause, *Attische Strategenlisten*, *Dissert. Iena*, 1914, I. 19.

avait quitté ainsi l'Égypte avant cette date. Enfin, l'hiver suivant la chûte de Tachos mourra Agésilas[1], qui a régné pendant quarante et un ans[2]. Monté sur le trône aux environs de 398[3] il décéda ainsi aux environs de 358 av. J.-C. Les deux années de Tachos se trouvent donc situées entre 362 et 358 av. J.-C. Ce résultat coïncide parfaitement avec les dates que nous avons tout à l'heure proposées (21 . XI . 361-20 . XI . 359), mais aussi bien avec quelques autres systèmes. Et dira-t-on que Tachos, mentionné en 361 comme un «ami ancien» des Lacédémoniens (Plut., *Agés.*, 37) ne pouvait encore marquer sa générosité comme prince-héritier[4] qu'il était?

Mais ici se dresse encore une difficulté et celle-ci semble être insurmontable. J'entends la date de la reconquête perse de la vallée du Nil.

Le *terminus a quo* pour cet événement, nous l'avons dans la date pour nous encore une fois si importante du «Songe de Nectanebos» : au 5 juillet 343 av. J.-C., on comptait encore à Memphis les années du prince égyptien. Diodore (XVI, 44 ss.) raconte d'autre part que l'expédition perse fut précédée par la prise de Sidon. C'est une date que nous pouvons encore préciser.

On trouve des monnaies[5] (double statère phénicien) du satrape perse Mazaios, frappées à Sidon, qui portent au-dessus de la galère phénicienne les dates : «en l'an XVI» (ou XVII, etc., jusqu'à «XXI»). Les circonstances de la vie du satrape excluent pour ces dates tout autre règne que celui d'Artaxerxès III, qui était ainsi dans sa XVIe année le maître de Sidon. Les rois de Perse ayant compté leurs années de domination d'après le calendrier babylonien[6], l'an «XVI» d'Artaxerxès III commença le 27 mars 343 et finit le 14 avril 342[7].

La chûte de la ville se place ainsi à peu près en l'an 343[8], au plus tôt à la

(1) Plut., *Agés.*, 40; Xenoph., *Agés.*, 2, 31.

(2) Plut., *Agés.*, 40.

(3) Xenoph., *Hell.*, III, 3, I; 2, 21.

(4) Ed. Meyer, *Berlin. Sitz-Ber.*, 1915, p. 292 et 300, a démontré que Tachos était un fils de Nectanebos I.

(5) *Brit. Mus. Catal.*, C. F. Hill, *Phoenicia* (1914), p. 98.

(6) Voir ma «Chronologie» (Gercke-Norden, *Einleitung in die Altertumswissenschaft*, III, 5), p. 16. Ma remarque sur le comput perse officiel est confirmée par de nouvelles dates doubles qui viennent d'être publiées par M. Noël Aimé-Giron (*Textes araméens d'Égypte*, Le Caire, 1931; n°s 5-24).

(7) D. Sidersky, *Rev. d'Assyr.* 1933, 65.

(8) Un texte cunéiforme (Sidney Smith, *Babylonian historical texts*, 1924, 148) mentionne des prisonniers transportés «du pays de Sidon» en octobre 345 av. J.-C. Apparemment ils furent pris dans les opérations perses contre la ville phénicienne, ce qui se place d'après Isocrate (Philippe, § 102) en été 346 av. J.-C.

fin de l'hiver 344/3, au plus tard au commencement de l'hiver 343/2. Pour serrer la date de plus près nous possédons un autre renseignement. En marche vers Sidon le grand roi envoya une mission en Grèce, qui avait le but de procurer des mercenaires pour la campagne égyptienne (Diod., XVI, 44, 1 et 4). Ces contingents grecs étaient venus en Phénice après la catastrophe de Sidon et au commencement de la marche vers l'Égypte (Diod., XVI, 46, 1). L'ambassade perse ayant visité Athènes sous l'archontat de Lyciscos[1] : entre juillet 344 et juillet 343, on placera l'arrivée des mercenaires au plus tard en automne 343. La caisse royale n'entretenait certainement pas une armée, enrôlée en été 343, l'hiver suivant en Grèce pour la jeter contre l'ennemi seulement au printemps ou dans l'été 342.

Nous en concluons que l'attaque perse de l'Égypte devait tomber en automne 343[2], ou pour mieux dire (les opérations militaires n'étant possibles que sur le sol sec) après l'inondation de 343, c'est-à-dire qu'elle commença vers le milieu de novembre. *C'est donc pendant l'hiver 343/2 qu'Artaxerxès a envahi l'Égypte.*

Mais cette époque de la reconquête perse et par cela même de la chûte de Tachos se trouve en contradiction flagrante avec les dates calculées pour son règne, qui placent sa fin seulement après le 15 novembre 341.

Pour résoudre ce problème nous nous rappelons que l'Égypte s'étend en longueur sur plus de 7 degrés de latitude et que le Nil parcourt d'Assouan jusqu'à la mer 1205 kilomètres. Supposons donc que Ochos n'ait reconquis en hiver 343/2 que le Delta et la Basse-Égypte. Nectanebos, qui, raconte-t-on (Diod., XVI, J 1), s'enfuit en Éthiopie, ne pouvait-il gouverner encore quelque vingt mois dans l'extrême Sud et maintenir par conséquent encore deux années dans les annales des prêtres égyptiens, dont s'est servi Manéthon? Ce n'est plus une hypothèse gratuite[3], imaginée pour se tirer d'embarras. Une inscription

(1) P. Foucart, *Étude sur Didymos* (*Mémoir. Ac. Inscr.*, XXXVIII (1906), p. 162).

(2) Le *terminus post quem* : 5 juillet 343. Je ne comprends pas bien les objections de M. Pohlenz (*Hermes*, 1929, p. 55, n° 1). La date astronomique dans le «Songe de Nectanebos» peut se rapporter à n'importe quel fait historique. Il est pour nous seulement important, qu'on datait au 5 juillet 343 encore d'après Nectanebos. H. Gauthier, *Le Livre des Rois*, II, p. 17[illegible], § 4 cite un texte de mai 343, où le roi Nḫtḥr(ḥb) est aussi nommé. Mais la lecture (W. Spiegelberg, *Demot. Papyri in Cairo*, n° 30871) reste incertaine. On pourrait aussi bien suppléer le nom de Nectanebos I : Nakht-Nib-f. (Communication amicale de M. Polotsky.)

(3) Elle était proposée comme une simple conjecture déjà par Th. Bergk, *Rhein. Mus.*, 1882, p. 363, ss.

hiéroglyphique[1] mentionne en réalité les dons faits au temple d'Horus d'Apollonopolis (Edfou) par les souverains «jusqu'à l'an XVIII du fils de Soleil, Roi Nakht-har-habit». Nous savons aujourd'hui que c'était le nom indigène de Nectanebos II qui régna ainsi encore dans l'année 342/1 av. J.-C., sur cette marche frontière de l'Égypte vers l'Éthiopie. Les prêtres égyptiens n'avaient pas reconnu la légitimité du conquérant, on le voit, tant qu'encore un morceau du sol sacré resta soumis au dernier Roi-Dieu. Des siècles après sa mort il avait encore des prêtres et obtenait des offrandes[2].

Ce sont les textes grecs qui nous ont permis de fixer la chronologie des derniers rois égyptiens. Mais celle-ci une fois assurée servira elle-même à préciser quelques dates grecques.

La chronologie des harangues de Démosthène reste, on le sait, discutée. Mais il y manque des arguments précis, des éléments qui donnent une base solide à la recherche tandis qu'on rencontre trop souvent produites des preuves que l'on peut aisément tourner en divers sens. Nous n'examinons ici de plus près, comme spécimen, qu'un argument de cette sorte. Il suffira, je pense.

Dans ses discours VIII-X Démosthène se plaint de l'anarchie internationale qui règne en Grèce : «tous ambitionnent la primauté... ainsi tous demeurent isolés, Argiens, Thébains, Lacédémoniens, Corinthiens, Arcadiens, nous-mêmes» (X, 52)[3]. On a très sérieusement prétendu[4] qu'un pareil langage serait absolument impossible après juin 342 av. J.-C., lorsque les Athéniens avaient conclu des alliances avec les Messéniens, Argiens, etc., et n'étaient ainsi plus isolés. Cette démonstration, on l'avouera, n'a rien de rigoureux, car on sait ce que valent certaines alliances et combien les traités sont parfois peu respectés. Je ne veux citer qu'un texte de l'époque de Démosthène lui-même. On lit dans un discours, écrit dans l'été 342 av. J.-C. : «Athènes et Lacédémone quoique unies par une alliance sont plus mal disposées l'une envers l'autre que pour les ennemis contre lesquels elles sont toutes deux en guerre... les Lacédémoniens et nous, nous ne délibérons jamais en commun, mais chacun à part nous envoyons des ambassadeurs au roi de Perse dans l'espérance d'obtenir

[1] H. Brugsch, *Thesaur. inscr. aegypt.*, III, 549. M. Polotsky a bien voulu réviser pour moi la lecture et la traduction.

[2] F. Petrie, *A history of Egypt*, III (3e éd. 1925), p. 380.

[3] Traduction de Maur. Croiset (Collect. Budé). Cp. encore Dem., VIII, 66; IX, 28; 71 ss.

[4] K. Stavenhagen, *Questiones Demosthenicae, Dissert. Göttingen*, 1907, p. 34 ss. Cp. M. Pohlenz, *Hermes*, 1929, p. 46.

la primauté parmi les Grecs». C'est Isocrate (XII, 157) qui parle. Et ces plaintes d'un publiciste expliquent, je pense, les allusions de l'homme d'état. Athènes sembla séparée à Démosthène, elle était isolée non par le manque des traités jurés, mais à cause du défaut de confiance politique entre les «Hautes-Parties». Lorsque commença la guerre de Chéronée, Athènes resta isolée, comme le prévoyait Démosthène, abandonnée par ses alliés, qui s'étaient associés à elle en juin 342.

Mais revenons à ces questions arides de chronologie. La date précisée de la reconquête de l'Égypte rend maintenant possible la fixation chronologique des discours VIII-X de Démosthène.

Speusippe, le neveu de Platon et son successeur à la présidence de l'«Académie» s'attend dans sa lettre au Roi Philippe, écrite immédiatement après la victoire égyptienne d'Ochos, à l'annexion de la ville d'Ambracie par le roi macédonien[1]. Lorsque Philippe s'était mis en marche vers Ambracie, Hegesippe tint son discours sur l'affaire de Halonessos, conservé parmi les harangues de Démosthène (Ps. Dém. VII, 32). Ce discours, la lettre de Speusippe et l'action macédonienne contre Ambracie tombent ainsi au printemps de 342 av. J.-C. Démosthène mentionne de son côté dans la IIIe Philippique (§ 72) l'incident d'Ambracie comme un événement de l'année écoulée. Il en parla en conséquence dans l'an attique suivant, entre juillet 342 et juillet 341. Mais il est impossible de séparer la IIIe Philippique du discours sur la Chersonèse. Celui-ci étant prononcé avant la saison des vents d'été («étésiens») (§ 14), c'est-à-dire au printemps, nous en concluons que l'une et l'autre harangue ont lieu au printemps 341. La IVe Philippique, enfin, dont l'authenticité n'est plus à démontrer[2], et qui se lie par le cours des idées qui y sont développées aux discours que je viens de nommer, se place ainsi pareillement au printemps 341.

Les dates traditionnelles pour les harangues de Démosthène, qu'on trouve dans nos manuels, sont empruntées à Denys d'Halicarnasse. Mais celui-ci n'y reproduit, comme nous le savons maintenant par le commentaire de Didyme sur Démosthène, que des hypothèses de l'érudition alexandrine. Disons mieux : celles des hypothèses, qui lui semblent être les plus convaincantes. Car les «philologues» antiques n'étaient pas moins en peine que nous, leurs successeurs, pour fixer la chronologie des discours de Démosthène d'après des allusions qui y sont

[1] E. Bickermann, J. Sykutris, *Berichte d. Sächsisch. Akademie*, LXXX, 3 (1928), 29; 33.

[2] Voir en dernier lieu G. Glotz, *Rev. Histor.*, t. CLXX, 1932 (p. 14 du tirage à part), qui a expliqué brillamment la défense du «théorique» dans cette harangue.

11.

faites aux événements contemporains. Pour la IV[e] Philippique, par exemple, les érudits antiques nous offrent trois dates à choisir à notre gré : 342/1 ou 341/0 ou 340/39 av. J.-C. Et c'est pour cela que la fixation de la chronologie égyptienne est d'importance pour les études grecques. Car elle nous donne comme point de départ à rechercher en chronologie hellénique une date strictement indépendante, celle de la reconquête de la vallée du Nil par Artaxerxès III au commencement de l'an 342 avant Jésus-Christ.

REMARQUES SUR LA STATUE N° 888 DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU CAIRE

PAR

G. DARESSY.

En cherchant des renseignements dans le *Dictionnaire des noms géographiques* de M. H. Gauthier, je remarquai par hasard, parmi les variantes multiples du nom de la ville de Saïs, capitale du V[e] nome de la Basse-Égypte, celles de 𓋴𓏏𓊖, [hieroglyph]𓏏𓊖 qu'il avait empruntées au *Dictionnaire Géographique* de Brugsch p. 661 ; la localité où ces noms avaient été recueillis et la nature du monument sur lesquels ils figuraient n'étaient pas indiqués dans cet ouvrage. Je me souvins que j'avais, quelque temps avant de prendre ma retraite, copié, au Musée du Caire, les inscriptions d'une statue sur laquelle on lisait des formes insolites du nom de Saïs : une vérification me montra que c'étaient bien les mêmes dénominations relevées jadis par Brugsch.

Avant de livrer ce petit article à l'impression, je pensai à regarder si cette image d'un haut personnage ne figurait pas dans le *Catalogue des statues et des statuettes du Musée du Caire*, par M. Borchardt, et j'eus la satisfaction de trouver ce que je cherchais dans le volume III de cet ouvrage, paru en 1930, page 139, n° 888. Il me paraît que l'on peut tirer quelques renseignements intéressants de l'étude de ce monument.

La statue représentait un personnage assis à terre, les jambes repliées sous le corps, un papyrus maintenu par les deux mains, déroulé sur les genoux; mais cette image a été brisée à la hauteur des hanches et toute la partie supérieure n'a pas été retrouvée[1]. La largeur du socle est de 0 m. 45. La matière est du grès rouge très fin. Les hiéroglyphes sont gravés avec beaucoup de soin, comme c'est le cas pour la majeure partie des œuvres saïtes de la XXVI[e] dynastie; quelques signes seulement manquent dans l'angle de droite du socle. Il est évident que ce monument provient de Sa el Hagar : les textes qu'il porte le démontrent surabondamment.

[1] Il est regrettable que la photographie de cette statue n° 888 ne figure pas parmi les planches qui accompagnent la description des monuments : elle permettrait peut-être de retrouver dans un musée ou une collection la partie supérieure de cette image d'un grand prêtre saïte sous la XXVI[e] dynastie.

Sa publication dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch, paru de 1876 à 1880, prouve que la statue est parvenue au Musée de Boulaq dans les premiers temps de son existence, alors que Mariette était à peu près seul pour s'occuper du musée, des fouilles à surveiller et de la rédaction du Journal d'entrée des objets. Ce fragment n'avait rien de bien particulier pour attirer les visiteurs : il ne fut donc pas exposé au public, mais relégué dans le vaste hangar situé de l'autre côté de la rue qui longeait les bureaux du Musée de Boulaq, où les objets disparaissaient sous la couche de poussière entrant par les ouvertures non closes de ce soi-disant abri.

Tout ce que contenait le Musée de Boulaq fut transféré en 1891 à Gizeh, dans le palais (resté inachevé) qu'Ismaïl Pacha s'était fait construire près de la ville de ce nom et du Nil. En 1902 le Gouvernement Égyptien s'étant décidé à construire un immense musée au Caire même, dans le voisinage de la caserne de Qasr el Nil, toutes les antiquités, intéressantes ou non, que contenait le palais de Gizeh condamné à la destruction, repassèrent le Nil (cette fois-ci par chemin de fer, non par barques remorquées) et revinrent sur la rive droite du fleuve. Mais bientôt on dut constater que le nouveau local était encore trop petit : quantité de pièces intéressantes pour les égyptologues et les archéologues soit par les inscriptions qu'elles portent, soit par leur finesse de travail, n'étaient pas complètes et n'avaient rien qui puisse attirer l'attention des visiteurs non savants ou artistes : on fut donc encore réduit à reléguer dans les sous-sols les pièces documentaires sans attrait pour le public, et c'est ce qui arriva pour le bas de statue en question dont voici les particularités.

I. Les inscriptions gravées autour du socle comportent deux textes affrontés au milieu de la partie antérieure, se poursuivant sur les côtés et se terminant au centre de la partie arrière.

Le groupe [hiéroglyphes] « Prince héritier » est commun aux deux textes; l'un se poursuit à droite par : 1 [hiéroglyphes] [(1)] 2 [hiéroglyphes] (2) [hiéroglyphes] (2) [hiéroglyphes] 3 [hiéroglyphes] (3) [hiéroglyphes]

(1) La restitution du nom du personnage que représente la statue s'impose à cet endroit où un éclat de la pierre l'a fait disparaître.

(2) Nous avons ici les deux variantes du nom de Saïs mentionnées par Brugsch qui avait omis de dire sur quel genre de monument il les avait vues.

(3) Il est possible que le graveur ait oublié un signe, et qu'on aurait dû avoir ici le terme [hiéroglyphes] « palme d'amour », fréquemment accolé aux noms de hauts seigneurs.

[hiéroglyphes] « Le gouverneur, chancelier royal, scribe particulier du roi, *Hor-sam-tauï-m-hât,* prophète [de Neith] maîtresse de Saïs, et d'Horus de Buto à Saïs, primat du temple de Saïs, à la grande canne(1); le gouverneur affable(2), prophète d'Horus le grand dans les deux terres et les deux royaumes(3), *Hor-sam-tauï-m-hât* ». Le texte de gauche est identique à celui auquel il fait pendant sur le devant du socle, mais sur le côté gauche il donne 1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] (4) [hiéroglyphes] « (prophète) de Neith, maîtresse de Saïs, prophète d'Horus de Buto à Saïs et de Hathor maîtresse du Champ du Soleil à Saïs, prophète de la Grande Vache(5), maîtresse de Saïs. »

II. Le papyrus soi-disant déroulé en partie sur les genoux du mort comprend trois petits textes en colonnes verticales. Au milieu on lit : 1 [hiéroglyphes] 2 [hiéroglyphes] 3 [hiéroglyphes] 4 [hiéroglyphes] (6) [hiéroglyphes] 5 [hiéroglyphes]

« Le scribe particulier du roi *Hor-sam-tauï-m-hât* dit : "Tous serviteurs de dieu qui entrez dans la demeure du double du seigneur de l'éternité, ayant en mains le vase à libations et la cassolette avec du bon encens, dites : "Le roi donne le nécessaire(7) au double 5 du prince et gouverneur, scribe particulier du roi, *Hor-sam-tauï-m-hât*." »

(1) Voir plus loin, page 90.

(2) Voir plus loin, page 90.

(3) Borchardt donne ici deux uræi simples, sans les couronnes du midi et du nord qui sont très nettes sur la statue.

(4) Borchardt marque [hiéroglyphes] : la correction [hiéroglyphes] me paraît s'imposer, bien que le nom de ce Champ du Soleil ne figure pas dans le *Dictionnaire géographique* de M. Gauthier, t. V, p. 55, où sont indiqués plusieurs Champs du Soleil existant dans différentes localités.

(5) Surnom de la déesse Hathor.

(6) Borchardt [hiéroglyphe]. Le nom de cette résine ou encens signifié « florissant, rajeunissant ».

(7) Sur des milliers de stèles égyptiennes de toutes les époques, sur des statues provenant des tombeaux, sur les parois intérieures des mastabas et chapelles sépulcrales ou les piliers qui encadrent leur porte d'entrée, sur des objets funéraires, etc., figure un texte commençant par une formule [hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes] « Le roi a donné une table d'offrande », suivie du nom des divinités à qui cette table a été présentée par le souverain. Le plus souvent, surtout sous l'Ancien Empire, Osiris est seul mentionné comme ayant reçu communication de cet acte, mais à la place du roi des morts est parfois inscrit un dieu local, et aux basses époques nombreuses sont les divinités énumérées, surtout si les inscriptions ont été tracées sur des stèles. Les égyptologues connaissent bien la

III. Texte de droite (près de la main gauche) : (1) (2) (3) (4) « pour le double du très influent parmi les courtisans, éminent au Palais, vers qui se tournent tous ceux dont le cœur défaille, qui, à Saïs, relève les grands qui faiblissent et rend la vie aux plébéiens, *Hor-sam-tauï-m-hât.* »

IV. Texte de gauche (vers la main droite) : « pour le double du maître agréable, palme d'amour, qui transmet les ordres du Maître du Palais. Juste selon le cœur de son Seigneur, il lui procure satisfaction chaque jour. Protecteur du misérable contre le puissant, sauvant le faible du fort, chassant l'homme vil, repoussant son...., prééminent sur celui qui fait les lois, *Hor-sam-tauï-m-hât.* » Vers la

table dite d'offrandes, bloc de pierre généralement rectangulaire, quelquefois circulaire, portant, gravée ou peinte la formule de consécration *Nesut-du-hotep*, seule ou accompagnée de l'énumération d'un certain nombre d'aliments solides ou liquides : pain, viande, volailles, légumes, eau, vin, bière, huile, etc., et de choses diverses : vêtements, parfums, onguents, etc. Si la tombe était vaste la table d'offrande était placée à terre, devant la statue du défunt.

Mais là où les divinités ne sont que dépositaires de ces offrandes destinées aux mânes du propriétaire de la tombe et qui doivent lui être remises sur simple demande « apparition (ou sortie) à la voix » de ce dernier, non seulement il s'agit des aliments et produits spécialement désignés sur la table d'offrande, mais encore de « toutes les bonnes choses dont vit un dieu », selon la formule rituelle. C'est que l'individu reconnu juste après le jugement de ses actions sur la terre, symbolisé par le pèsement de son cœur en présence d'Osiris, est devenu « brillant au ciel, puissant sur terre », et a légalement « droit à la parole dans l'Enfer », c'est-à-dire est reconnu admis à recevoir des dieux ce qu'il leur demanderait pour la pérennité de son existence dans l'Élysée. C'est pourquoi, dans la traduction du passage du texte II, l. 4, j'ai remplacé dans la formule le mot *hotep* « table d'offrande » par le terme plus large « le nécessaire ». Il est curieux que malgré ce texte, aucune des inscriptions gravées sur cette statue ne fasse suivre le nom du personnage de la mention . Il est à croire que le monument a été fait du vivant du personnage, par ordre du roi, qui se serait porté garant devant les divinités de la rectitude des actes de son secrétaire et l'aurait ainsi dispensé de sa comparution devant le tribunal d'Osiris.

(1) Bor. .
(2) Bor. .
(3) Bor. .
(4) Bor. .

fin de la 4e colonne du texte IV, quelques-uns des signes sont en mauvais état.

J'avais jusqu'à présent considéré les titres portés par Hor-sam-tauï-m-hât comme n'étant que des dénominations locales en rappport avec les fonctions remplies par le personnage dans le temple, aussi mon étonnement fut grand quand je m'aperçus dernièrement que ces titres se reliaient à un texte faisant partie de ceux gravés dans les chambres des pyramides royales de l'Ancien Empire, et aussi dans les tombes de hauts personnages depuis les époques les plus reculées jusqu'à la fin des Pharaons. Je vais reproduire ces passages les uns sous les autres, en face du titre saïte qui en semble l'abrégé :

I. Pyramide d'Ounas à Saqqarah, *Rec. de trav.*, t. III, p. 188, l. 67.		Statue de Hor-sam-tauï-m-hât : (1).
Tombe de Hor-hotep à Deir el Bahari, *Mém. M. A. F. C.*, t. II, p. 146, l. 175.		
Tombeau de Psamétik à Saqqarah, *Rec. de trav.*, t. XVII, p. 19, l. 29.		
Chapelle d'Améniritis à Médinet Habou, *Rec. de trav.*, t. XXIII, p. 9, l. 195.		

II. Pyramide d'Ounas, l. 67.		Statue de Hor-sam-tauï-m-hât. (2).
Tombe de Hor-hotep, l. 175.		
Tombe de Psamétik, l. 30.		
Chapelle d'Ameniritis, l. 195.		

(1) A noter la différence que font les textes funéraires qui placent l'Œil d'Horus à Depou, ou Pou et Depou , autrement dit à Buto dont les ruines forment deux collines distinctes, ce qui a fait donner à l'ensemble le nom de Tell el Far'aïn « la butte aux deux cimes ». La statue de Hor-sam-tauï-m-hât transforme cette indication en un titre de Prophète d'Horus de Pou à Saïs, transférant ainsi dans la ville qui était sous la XVIe dynastie la résidence royale, le centre du culte de l'Horus de Bouto.

(2) Les formules magiques montrent l'Œil d'Horus en paix dans le temple de Neith à Saïs; la statue note seulement que le personnage qu'elle représente est le grand prêtre de ce temple. Il est à noter que le grand prêtre de Saïs est qualifié à Edfou (éd. Chassinat, t. I, p. 331, V) « maître

III. Pyramide d'Ounas, l. 68.		Statue de Hor-sam-taui-m-hât
Tombe de Hor-hotep, l. 176.		
Tombe de Psamétik, l. 30.		
Chapelle d'Ameniritis, l. 196.		

Le dernier de ces titres est difficile à traduire; sur ces cinq exemples trois ne comportent pas de déterminatif après , , ou simplement, deux ont un déterminatif, et ils sont différents : et ; il semblerait donc que dès le Moyen Empire le sens de ces mots échappait aux scribes qui ne savaient plus comment les écrire. Faut-il transcrire et traduire «l'oint», de oindre, parfumer, doit-on comprendre que le personnage avait le droit de porter une grande canne ou bâton comme insigne de son rang? Je ne puis résoudre la question.

Les titres que nous venons d'examiner n'épuisent pas la liste de ceux dont les prêtres de Neith et d'Horus pouvaient être revêtus à Saïs : la statue n° 888 mentionne encore ceux de «doux seigneur, et prophète d'Horus grand dans le sud et le nord», «Prophète de Hathor, maîtresse du Champ du Soleil à Saïs, Grande Vache, maîtresse de Saïs». Les mêmes titres de «Prophète d'Horus grand dans le sud et le nord» se retrouvent sur la statue n° 714 du *Catalogue des statues et statuettes du Musée du Caire,* dressé par M. Borchardt[1].

des deux demeures» et que le texte de la tombe de Hor-hotep, l. 175, donne aussi «les deux demeures de Neith» comme nom du sanctuaire de la déesse. Il se peut que la ville ait d'abord eu deux temples, à cause de la distance qui séparait la Ville du sud de la ville du nord , avec un seul grand prêtre pour les deux lieux saints, et que plus tard, mais déjà antérieurement au règne d'Ounas, le nombre des lieux consacrés à Neith saïte se soit multiplié, tout en restant sous l'obédience du seul Grand prêtre de la déesse locale.

[1] Le rédacteur de ce Catalogue a oublié de mentionner que cette statue de Pa-du-Hor-Resent avait déjà été publiée par M. Bouriant dans le *Recueil de travaux*, t. VIII, p. 159, n° 28. Il est évident, d'après les titres du personnage et les noms des divinités invoquées, que ce monument provient de Saïs, actuellement Sa el hagar; c'est donc par confusion que M. Borchardt a indiqué que cette statue aurait été achetée à San el hagar, qui est Tanis.

LE RÔLE DES ORACLES
DANS LA NOMINATION DES ROIS, DES PRÊTRES
ET DES MAGISTRATS,
CHEZ LES ISRAÉLITES, LES ÉGYPTIENS ET LES GRECS

PAR

ADOLPHE LODS.

Un texte biblique bien connu raconte ainsi qu'il suit la désignation du premier roi national d'Israël, Saül[1] :

Samuel appela le peuple à se rassembler auprès de Yahvé[2] à Miṣpa. Il dit alors aux Israélites : «Ainsi dit Yahvé le Dieu d'Israël : J'ai, moi, fait monter Israël d'Égypte et je vous ai soustraits au pouvoir de l'Égypte et de tous les royaumes qui vous opprimaient; mais vous, aujourd'hui, vous avez rejeté votre Dieu qui vous avait sauvés dans toutes vos calamités et toutes vos détresses, et vous avez dit : «Non[3] : établis un roi sur nous». Présentez-vous donc devant Yahvé par tribus et par clans.» Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël et la tribu de Benjamin fut désignée. Il fit alors approcher la tribu de Benjamin par clans : le clan des Maṭrites fut désigné. Ensuite il fit approcher le clan des Maṭrites homme par homme[4] : Saül, fils de Qich, fut désigné.

On le chercha, mais on ne le trouva pas. On consulta donc de nouveau Yahvé : «Cet homme est-il venu ici[5]?» Yahvé répondit : «Le voici caché du côté des bagages». On courut l'y chercher et il se présenta au milieu du peuple. Il dépassait tout le monde de la tête. Samuel dit à tout le peuple : «Voyez-vous celui que Yahvé a choisi? Il n'a pas son pareil dans tout le peuple». Et tout le peuple cria : «Vive le roi!».

Il est très probable, bien que la chose ne soit pas dite expressément, que dans la première au moins des deux scènes dont se compose ce récit, la consultation

[1] 1 Sam. 10, 17-24.
[2] C'est-à-dire dans un sanctuaire.
[3] Il faut, avec les versions grecque, syriaque et latine et avec plusieurs manuscrits hébreux, lire *lô'*. Le texte massorétique donne : *lô*, «et vous *lui* avez dit».
[4] Cette phrase, qui manque dans l'hébreu, mais figure encore dans la version des Septante, doit évidemment être rétablie; cf. Jos. 7, 17-18.
[5] Lire avec le grec : *hăbâ' hălôm hâ'îš*. Hébreu : «Est-il venu encore un homme ici?»

de Yahvé se fit, selon le narrateur, par une sorte de tirage au sort, sans doute par le procédé qu'on appelait *ourim* et *tummim* et qu'on employait, par exemple, pour découvrir un coupable. Un jour le même Saül, soupçonnant qu'une faute avait été commise, fit ranger d'un côté la famille royale, de l'autre le reste du peuple et dit à Dieu : «Si la faute incombe à moi ou à mon fils Jonathan, Yahvé, Dieu d'Israël, donne *ourim*. Si elle est à ton peuple d'Israël, donne *toummim*»[1]. Saül et Jonathan furent désignés. Le roi dit alors : «Jetez [le sort] entre moi et Jonathan mon fils». Et celui-ci fut désigné[2].

Il est généralement reconnu que le récit qui fait intervenir le sort sacré dans la nomination du premier roi d'Israël est extrait d'un écrit systématiquement hostile au principe même de la monarchie[3] et qui comprenait en gros les chapitres 7; 8; 10, 17*b*-25*a*; 12 et 15 du 1er livre de Samuel, tandis que, dans le reste de sa relation des événements, le rédacteur biblique a utilisé une — ou plutôt, selon nous, deux[4] — autres sources, d'après lesquelles la création de la royauté fut, au contraire, due à l'initiative bienveillante de Yahvé, qui voulait, par ce moyen, délivrer son peuple de ses oppresseurs philistins[5].

Les critiques sont à peu près unanimes aussi à reconnaître la source d'où a été extraite l'histoire du tirage au sort pour la plus récente et la moins sûre[6].

Mais la date tardive de la rédaction constitue tout au plus une présomption contre l'exactitude du récit qui nous intéresse. Il serait, en effet, parfaitement concevable qu'un narrateur d'époque relativement basse ait çà et là utilisé et incorporé à son exposé des traditions anciennes, voire des traditions reflétant fidèlement les faits.

D'après un historien des Hébreux mort récemment, Louis Desnoyers, c'est le cas pour notre épisode. «S'il y a, écrivait-il, dans les récits bibliques sur la fondation de la royauté en Israël une scène qui soit marquée du cachet de la vie antique, c'est bien celle de cette assemblée populaire tenue à Miçpâ, pour demander un roi à l'oracle des sorts... Dans la démocratie athénienne, par exemple... on devait recourir aux sorts, qui manifestaient la volonté des dieux, pour la désignation des magistrats annuels[1]. Aussi, loin de rejeter la scène de Miçpâ hors de l'histoire..., convient-il d'y reconnaître l'intervention normale des deux puissances qui concouraient alors à assurer la vie nationale : le peuple et la religion établie»[2].

(1) Le texte, tronqué dans l'hébreu, a été conservé au complet dans la version grecque.

(2) 1 Sam. 14, 40-42.

(3) Demander un roi, c'est rejeter Yahvé.

(4) *Les sources des récits du premier livre de Samuel sur l'institution de la royauté* (dans *Études de théologie et d'histoire...*, Paris, Fischbacher, 1901), p. 257-284; *Israël des origines au milieu du VIIIe siècle*, Paris, Renaiss. du livre, 1930, p. 409-413. Des vues analogues ont été émises par Duncker, Seinecke, Reuss, Charles Bruston (1885), H.-P. Smith, Otto Eissfeldt (*Die Komposition der Samuelisbücher*, Leipzig, Hinrichs, 1931; cf. *Israël...*, 9e mille, 1932, p. 585).

(5) 1 Sam. 9, 16.

(6) C'est aussi l'avis de M. Dussaud, bien que, dans son analyse des sources, il se sépare de l'opinion générale, prenant pour critère le mode de désignation du roi et non l'attitude des divers narrateurs à l'égard du régime monarchique (*Les origines cananéennes du sacrifice israélite*, Paris, Leroux, 1921, p. 267-275); cf. *RHR*, t. LXXXVI (1922), p. 245-246.

Il est exact que les anciens, et en particulier les Israélites, considéraient le recours au sort comme un moyen normal d'obtenir un oracle de la divinité. Cette croyance était encore vivante dans le judaïsme postexilique; on lit dans le livre des Proverbes[3] :

> Dans le pli de la robe on jette le sort,
> mais les arrêts du sort viennent tous de Yahvé.

Il est incontestable aussi que plusieurs peuples de l'antiquité ont employé ce procédé pour la désignation de leurs magistrats. Examinons d'un peu plus près comment fonctionnait l'institution quand nous pouvons l'observer d'après des documents sûrement historiques, pour voir si nous trouverons des parallèles éclairant le récit israélite qui nous occupe et si ces parallèles en confirment ou en infirment la vraisemblance.

Le cas le mieux connu est celui des Athéniens. Ils tiraient au sort les noms des membres du Conseil des cinq cents, ainsi que ceux de ses présidents successifs, dont chacun ne fonctionnait qu'un jour. C'est ainsi également qu'ils nommaient les juges appelés héliastes et même des magistrats de premier plan, les archontes[4]. Les Athéniens, en adoptant ce procédé, avaient-ils obéi à des motifs religieux ou à des préoccupations politiques? Les avis des historiens se partagent : Fustel de Coulanges tenait pour l'explication religieuse[5]; Alfred Croiset inclinait à admettre plutôt une intention égalitaire[6]. Il semble bien que les

(1) Cf. Fustel de Coulanges, *La cité antique*, 14e éd., Paris, Hachette, 1893, p. 212-213.

(2) *Histoire du peuple hébreu des Juges à la captivité*, t. II, Paris, Picard, 1930, p. 38-39.

(3) 16, 33, cf. 18, 18.

(4) Le même procédé de nomination était employé non seulement dans les villes dépendant d'Athènes, comme Érythrées ou Délos, mais dans quantité d'autres cités grecques; cf. Gustave Glotz, article *Sortitio*, dans Daremberg et Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, Hachette, IV, p. 1414-1415.

(5) *La cité antique*, p. 213-214.

(6) *Les démocraties antiques*, Paris, Flammarion, 1909, p. 81-83.

deux interprétations aient coexisté à Athènes même, dès l'antiquité. Platon écrit : «L'homme que le sort a désigné, nous disons qu'il est cher à la divinité et nous trouvons juste qu'il commande. Pour toutes les magistratures qui touchent aux choses sacrées, laissant à la divinité le choix de ceux qui lui sont agréables, nous nous en remettons au sort»[1]. Comme le remarque Fustel de Coulanges, «la cité croyait ainsi recevoir ses magistrats des dieux»[2]. D'autre part, Aristote considère le tirage au sort comme essentiellement démocratique, parce qu'il établit l'égalité des chances entre tous les citoyens, par opposition à l'élection qui est aristocratique[3]. Aussi cet emploi du tirage au sort n'a-t-il pris toute son extension qu'avec Clisthène, dont les réformes ont le caractère le plus nettement égalitaire et rationaliste. Ce procédé était tenu pour une nouvelle arme dirigée contre les Eupatrides[4].

Mais les Athéniens, même les plus férus de ce système, qu'ils le fussent par confiance religieuse dans les dieux de la cité ou par goût démocratique pour l'égalité, avaient été contraints par les nécessités pratiques d'y apporter des correctifs importants, peut-être à la suite d'expériences fâcheuses ou simplement par le fait d'un certain rationalisme instinctif. Les listes de candidats dressées par les diverses tribus ne contenaient pas les noms de tous les citoyens : pour y être inscrit, il fallait s'être proposé; il n'y avait donc, en fait, sur les rangs que des gens assez riches pour supporter les frais plus ou moins lourds qu'entraînait l'exercice de la magistrature sollicitée[5]. De plus, avant d'être admis à entrer en fonction, les élus du sort devaient subir une δοκιμασία, examen ou enquête qui excluait les indignes. D'autre part, les fonctions exigeant une compétence particulière n'étaient pas attribuées par le sort, mais par un vote (χειροτονία) de l'assemblée. Les stratèges, en particulier, qui avaient à commander l'armée ou la flotte, furent toujours élus. L'archonte-polémarque lui-même cessa, en dépit de son nom, d'avoir aucune attribution militaire du jour où il fut désigné par le sort. On élisait aussi les ambassadeurs et autres chargés de mission[6].

Il est dès lors bien invraisemblable — en vertu même de l'analogie de la constitution athénienne, alléguée par Desnoyers à l'appui de l'historicité du récit hébreu, — que les Israélites aient jamais nommé leur chef suprême, qui était essentiellement chef de guerre, par voie de tirage au sort entre tous les hommes de toutes les tribus.

En général dans l'antiquité, quand on demandait à la divinité de désigner

[1] *Lois*, III, p. 690; VI, p. 759. — [2] *Cité antique*, p. 213. — [3] Croiset, *Les démocraties antiques*, p. 81. — [4] Croiset, *ouv. cité*, p. 82. — [5] Glotz, *ouv. cité*, p. 1410. — [6] Croiset, *ouv. cité*, p. 82.

son élu par le sort ou par quelque autre oracle, ou bien il s'agissait de fonctions faciles à remplir par tous — c'était le cas à Athènes pour les magistratures énumérées ci-dessus, — ou bien on présentait au dieu un nombre *limité* de candidats *qualifiés*, entre lesquels on le priait de choisir[1] et d'ordinaire alors il s'agissait de fonctions *religieuses*, comme le remarque expressément Platon[2].

C'est ainsi qu'en Sicile on pratiquait la règle de l'élection préalable : trois noms étaient proposés au dieu, qui désignait l'un d'entre eux[3].

L'Égypte ancienne offre un exemple typique de cette seconde procédure. Une inscription funéraire trouvée dans un tombeau situé au-dessus du village de Gourna, nous apprend comment un certain Nb-wnn-f, d'abord premier prophète d'Onuris, dieu de This, premier prophète de Hathor, dame de Dendera, et chef des prophètes de tous les dieux de son district, devint premier prophète d'Amon. L'inscription est illustrée par une scène représentant Ramsès II parlant du balcon de son palais au défunt que suivent des porteurs de plumes.

Il lui dit : «Tu es (désormais) premier prophète d'Amon... Aussi vrai que Ré m'aime et que mon père Amon me loue, je lui nommai toute la cour, la bouche (c'est-à-dire le chef) suprême des troupes; lui furent nommés également les prophètes des dieux et les grands de sa maison[4], tandis qu'ils se tenaient devant lui. Il ne fut satisfait d'aucun d'entre eux, sauf lorsque je lui dis ton nom... Le Seigneur de l'ennéade t'a élu à cause de ta capacité; il t'a pris à cause de ta valeur»[5].

Sur quoi le roi lui remit ses deux anneaux d'or et son sceptre d'or; et la nomination fut annoncée dans tout le pays par des courriers royaux[6].

Ainsi sous Ramsès II, le grand prêtre d'Amon était désigné par un oracle du dieu lui-même parmi un certain nombre de dignitaires et de prêtres, qui lui étaient soit présentés en personne soit nommés par le roi. M. K. Sethe, éditeur de l'inscription, suppose que l'oracle consistait en un signe de tête fait par la

[1] Du reste, même lorsqu'il s'agissait de fonctions faciles à remplir, le cercle des aspirants était, nous l'avons dit, restreint par des considérations de fortune, du moins à Athènes.

[2] A Athènes il n'y a presque pas d'exemples de prêtres élus : à peu près tous les titulaires des magistratures ayant ou ayant eu un caractère religieux étaient désignés par le sort (cf. Glotz, *ouv. cité*, p. 1409). Il en était de même dans beaucoup d'autres cités grecques (*ibid.*, p. 1415).

[3] Cicéron, *Verr.*, II, 51.

[4] Les prêtres d'Amon.

[5] Lignes 5, 8-10, 15-16 de l'inscription.

[6] Kurt Sethe, *Die Berufung eines Hohenpriesters des Amon unter Ramses II* (*Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, t. XLIV, Leipzig, Hinrichs, 1907-1908, p. 30-35).

statue d'Amon[1] : les prêtres qui la faisaient bouger étaient sans doute considérés comme inspirés par le dieu.

Les Israélites ont employé des procédés analogues pour certaines nominations de prêtres.

N'insistons pas sur l'histoire de la verge d'Aaron[2]. D'après ce récit, on le sait, des murmures s'étant élevés contre le privilège sacerdotal accordé aux fils de Lévi, Moïse ordonna aux chefs des douze tribus de déposer chacun son bâton devant Yahvé. Celui d'Aaron, chef de Lévi, produisit en une nuit des pousses, des fleurs et des amandes. Sous une forme particulièrement merveilleuse, rappelant les miracles rapportés dans les légendes de saint Joseph et de saint Christophe, nous retrouvons ici un procédé de consultation de la divinité bien connu chez les Grecs[3] et pratiqué peut-être aussi chez les Sémites adorateurs d'Adonis[4] : celui qui consistait à tirer des présages de la façon dont certaines branches verdissaient ou se fanaient. Il y a donc bien ici, comme dans le cas du premier prophète d'Amon, désignation de prêtres par un oracle.

Nous ne ferons pourtant pas état de cette histoire, parce que c'est évidemment un récit étiologique récent : il s'agissait d'expliquer pourquoi Yahvé avait choisi la tribu — littéralement le bâton — de Lévi (les mots hébreux désignant la tribu signifient proprement bâton, verge, à cause du sceptre que portaient leurs chefs), pour conférer aux membres de ce groupe le monopole du sacerdoce. Or les prêtres Lévites, si grand que fût leur prestige[5], ne possédaient pas encore ce privilège exclusif au temps des Juges, de David ni de Jéroboam Ier[6]. Ils n'ont dû le conquérir que vers le VIIe siècle et non sans luttes[7]. C'est au plus tôt à cette époque qu'a dû se former le récit de la verge fleurie. Il circulait, d'ailleurs, d'autres traditions justifiant de façons différentes la préférence accordée par Yahvé aux Lévites[8] ou à certaines de leurs familles — Ṣadoqides ou Aaronides[9].

Mais, abstraction faite du récit des Nombres, nous possédons divers témoi-

(1) Sethe, *ouv. cité*, p. 34.
(2) Nomb. 17, 16-26 (1-11 dans les versions françaises).
(3) Bötticher, *Baumkultus der Hellenen*, 1856, ch. xi.
(4) Ésaïe 17, 10 ss. Cf. Rob. Smith, *Lectures on the Rel. of the Semites*, 3e éd. (Stanley A.-Cook), Londres, Black, 1927, p. 197.
(5) Jug. 17, 7-13.
(6) Jug. 17, 5; 1 Sam. 7, 1; 2 Sam. 6, 3. 10; 8, 18. 26; 1 Rois 12, 31.
(7) Deut. 33, 11.
(8) Ex. 32, 25-29; cf. 4, 14.
(9) Nomb. 25, 10-13; Éz. 44, 10-31.

gnages indubitablement historiques, d'où il appert que les Juifs, encore à l'époque postérieure à l'exil, admettaient le recours au sort pour l'attribution du titre de prêtre ou la répartition des dignités ecclésiastiques.

Au temps de la restauration, deux familles sacerdotales ayant vainement cherché les pièces établissant leur généalogie, «le gouverneur leur interdit de manger des choses saintes[1], jusqu'à ce que parût un prêtre à *ourim* et *toummim*», c'est-à-dire qualifié pour consulter Dieu par le sort sacré[2]. La consultation eut-elle effectivement lieu plus tard ? Peut-être. En tout cas l'une des deux familles dont les droits étaient en litige, celle de Haq-qôṣ, figure au temps du rédacteur des Chroniques, c'est-à-dire au IIIe ou au début du IIe siècle, dans les rangs du clergé légitime[3].

Un autre fait non moins typique se produisit pendant la grande insurrection des Juifs contre Rome en 67 ap. J.-C.

Les zélotes, maîtres de Jérusalem, «tentèrent, rapporte Josèphe, de mettre les grands prêtres au régime de la désignation par le sort, alors que la succession, comme nous l'avons dit, dépendait de la naissance. Ce qui servit de prétexte à cet attentat, ce fut une ancienne coutume : ils prétendaient, en effet, qu'autrefois le souverain pontificat se transmettait par tirage au sort... Ayant mis de côté l'unique tribu des grands prêtres éventuels, appelée Enyakim, ils tirèrent au sort le grand prêtre. Celui qui fut désigné... fut un certain Phanni, fils de Samuel, du bourg d'Aphthia, qui non seulement n'était pas d'entre les grands prêtres, mais était rustre au point de ne pas savoir clairement ce que c'était que le souverain pontificat. Ils le traînèrent donc malgré lui de la campagne et l'affublèrent comme un acteur d'un masque étranger, lui mettant le costume sacré et lui disant au moment voulu ce qu'il devait faire. Pour eux cette impiété était une plaisanterie et un jeu; mais aux autres prêtres qui assistaient de loin à cette parodie de la Loi, les larmes venaient aux yeux et ils déploraient l'avilissement des honneurs sacrés»[4].

Josèphe juge l'événement en aristocrate qu'il est. Il n'est pas évident que les zélotes aient voulu se moquer des choses saintes. La règle de succession des grands prêtres est loin d'avoir été aussi bien fixée que voudrait le faire croire le prêtre-historien : depuis Hérode elle ne consistait guère qu'en une coutume limitant de fait — et encore avec des exceptions — à quelques familles le cercle

(1) Il faut lire ainsi d'après Esdras grec 5, 40. L'hébreu a : «des choses très saintes».
(2) Esdras 2, 63; Néh. 7, 65 (cf. 1 Macc. 4, 46). La chose, d'après la rédaction actuelle du livre d'Esdras, doit s'être passée au temps de Zorobabel et de Josué (peu après 538); il paraît plus probable que la constitution d'une communauté juive de race pure n'eut lieu que vers l'époque de Néhémie (445-432).
(3) 1 Chron. 24, 10; cf. Esdr. 8, 33; Néh. 3, 4. Mais ces deux derniers textes visent peut-être des faits antérieurs à celui que racontent Esdr. 2, 63 et Néh. 7, 65.
(4) *Guerre juive*, IV, 3, 7-8 (§153-157).

dans lequel le chef du pouvoir civil choisissait à son gré le souverain pontife. Josèphe reconnaît que les zélotes invoquaient une tradition ancienne. S'agissait-il peut-être de la règle qui voulait que, chaque semaine, les diverses fonctions sacerdotales fussent réparties par le sort entre les membres de la «classe» de prêtres qui devait officier dans le Temple pendant les sept jours? En tout cas cette règle, attestée par l'évangile de Luc (1, 9) et la Michna[1], nous offre un nouvel exemple du recours au sort dans le judaïsme. Et il s'agit toujours de fonctions *sacrées* attribuées par Dieu à certains hommes choisis dans un cercle *délimité* de personnages *qualifiés*.

Il en allait de même chez les premiers chrétiens. D'après un récit du livre des Actes, les apôtres, voulant remplacer Judas, le traître, dans le collège des douze, demandèrent à Dieu de se prononcer par le sort entre deux disciples qui remplissaient l'un et l'autre les conditions requises[2].

En ce qui concerne la dignité royale, au contraire, il n'y a pas un seul cas, dans toute l'histoire d'Israël, — en dehors du récit que nous discutons, — où elle ait été décernée par voie de tirage au sort. On n'a donc aucun droit de dire, comme le faisait Desnoyers, que Samuel, en faisant désigner ainsi le premier roi national, ait voulu suivre «les règles» établies[3] ou de parler, comme M. W. Caspari, d'un «ordre national» qu'on aurait respecté dans la circonstance[4]. La plupart des souverains d'Israël et de Juda ont été choisis parmi les princes de la famille régnante par le roi précédent, par un suzerain étranger ou par un mouvement populaire; d'autres sont des usurpateurs qui se sont emparés du pouvoir par un coup de force ou grâce à l'appui de l'étranger; les autres étaient des hommes nouveaux appelés au trône à la suite d'un accord avec leurs futurs sujets, gagnés par les qualités dont le prétendant avait fait preuve : tels Gédéon, Jephté, David, Jéroboam Ier. Ce troisième cas est exactement celui de Saül d'après les sources plus anciennes, utilisées dans le livre de Samuel à côté du document antimonarchiste : selon l'une, Saül fut établi roi par le peuple à la suite de l'exploit par lequel il avait délivré la ville de Jabès[5]; l'autre, quand elle était complète, racontait probablement que Saül «prit la royauté»[6] après

[1] *Michna, Tamid,* spécialement I, 1-4; III, 2-5; IV, 1-3; V, 1-3. Cf. E. SCHÜRER, *GJV*, II², p. 224-225, 238-242.

[2] Actes 1, 23-26.

[3] *Histoire du peuple hébreu*, II, p. 38.

[4] *Kommentar zum A. T.*, herausgeg. v. Ernst SELLIN, Leipzig, Deichert, t. VII (Samuel), 1926, p. 128.

[5] 1 Sam. 11, 1-15.

[6] 1 Sam. 14, 47.

avoir vaincu les Philistins à Mikmas[1]. Le premier roi national d'Israël a été un chef de guerre heureux élevé sur le trône en raison de ses victoires — signe, du reste, de la faveur de Yahvé : — cette version des faits a pour elle toutes les vraisemblances.

Alors comment a-t-on été amené à raconter que Saül fut désigné par le sort? C'est que cette manière de présenter les choses exprimait sous une forme plus catégorique la certitude, — partagée par tous dans l'ancien Israël, — que le premier souverain national avait été choisi par Dieu lui-même. L'idée mère de notre récit est une conviction religieuse, la même qui a donné naissance aussi à la gracieuse histoire qui lui fait pendant dans une des versions parallèles, l'histoire des ânesses perdues et de l'onction secrète de Saül par Samuel[2]. Ce sont, au fond, deux variations sur le même thème. Dans l'une et dans l'autre Samuel intervient comme interprète de Yahvé; dans l'une et dans l'autre Saül apparaît comme un jeune homme timide et modeste, totalement surpris par l'appel inattendu de Yahvé : «Ne suis-je pas de Benjamin, la plus petite des tribus d'Israël, et mon clan n'est-il pas le plus faible des clans de Benjamin?» objecte-t-il au voyant[3]. Et ici on nous raconte qu'il était, au moment du tirage au sort, caché du côté des bagages, sans doute pour montrer qu'il se désintéressait absolument de l'affaire, convaincu qu'il ne saurait, en tout cas, être l'élu du Seigneur.

Est-ce le narrateur antiroyaliste lui-même qui a créé ce récit? Ce ne serait pas impossible. En dépit de ses opinions politiques, il était convaincu, avec tout son peuple, que le souverain d'Israël était l'oint de Yahvé : si la royauté était un mal à ses yeux, la royauté de l'élu de Dieu était pour lui le moindre mal. Cependant la fin du récit respire un tel enthousiasme pour la personne de Saül qu'il paraît plus probable que l'auteur a ici reproduit, en l'adaptant, une histoire figurant déjà dans quelque relation antérieure, d'inspiration royaliste. Plusieurs critiques récents, Hugo Gressmann[4], M. Caspari[5], M. Otto Eissfeldt[6], ont essayé de reconstituer cette relation plus ancienne; mais leurs hypothèses soulèvent de graves objections.

En tous cas les créateurs, quels qu'ils soient, de notre récit ont dû s'inspirer, d'une part, d'une institution qu'ils pouvaient voir fonctionner en Israël : le sort

[1] 1 Sam. 13, 3-5. 23; 14, 1-14. 15a*. 16-20. 23a-24b*. 25-30. 36-46.

[2] 1 Sam. 9, 1-10, 16.

[3] 1 Sam. 9, 21.

[4] *Die Schriften des A. T. in Auswahl*, II, 1, p. 35.

[5] *Komm. z. A. T., Sam.*, p. 113-118.

[6] *Die Komposition der Samuelisbücher*, Leipzig, Hinrichs, 1931, p. 6-11.

sacré, que l'on consultait, par exemple, pour déceler un coupable dans les cas particulièrement obscurs [1], pour répartir périodiquement des terres communales [2], pour admettre ou exclure des prêtres, pour partager entre eux des fonctions sacrées.

D'autre part, dans l'épisode final où Saül est découvert par l'oracle au milieu des bagages, épisode imparfaitement fondu dans l'ensemble du récit, le narrateur a peut-être utilisé des réminiscences d'une ou de plusieurs autres histoires de nominations royales, soit israélites, soit étrangères. Il a pu circuler une version selon laquelle l'oracle avait promis la royauté à celui qui dépasserait tout le peuple de la tête [3]. Les Éthiopiens, au dire d'Hérodote [4], «estiment que celui qui est le plus grand d'entre eux et dont la force et le courage répondent à la belle taille, est le plus digne de la couronne et le choisissent pour être leur roi». Et le même historien dit de Xerxès [5] : «De tant de myriades d'hommes, il n'y en avait aucun qui, par la beauté et la haute taille, fût plus digne que Xerxès de posséder cette puissance».

On pourrait supposer aussi, avec Hugo Gressmann, qu'une ancienne tradition parlait d'un roi — Saül ou un autre — qui aurait été désigné par un procédé employé encore chez certains peuples : «Au Cambodge, quand le roi du feu ou celui de l'eau meurent, tous les hommes éligibles s'enfuient et se cachent. Le peuple se met à leur recherche et nomme roi le premier qu'il découvre [6]». Le résultat de cette sorte de partie de cache-cache passe pour le verdict de la divinité.

Il est naturel qu'un événement aussi gros de conséquences que la transformation du régime politique de la nation ait mis en branle les imaginations et qu'il en ait bientôt circulé de nombreuses versions exprimant sous forme plastique les enthousiasmes ou les regrets, les espoirs ou les défiances que suscitait l'institution nouvelle.

(1) Josué 7; 1 Sam. 14, 37-46.

(2) Michée 2, 5; Ps. 16, 5; cf. Prov. 1, 14; Jér. 37, 12. D'après Jos. et Jug. 1, 3, c'est qu'on avait autrefois partagé le pays de Canaan entre les tribus israélites.



(3) Comme le suppose M. Eissfeldt, *ouv. cité*, p. 7.

(4) III, 20.

(5) VII, 187; cf. Dhorme, *Les livres de Samuel*, Paris, Gabalda, 1910, p. 90.

(6) *Die Schriften des A. T. ...*, II, 1, p. 35, avec référence à sir James Frazer, *The Golden Bough*, 2e éd., I, p. 164, 166 et à *Arch. f. Rel.-Wiss.*, XI, p. 10.

THE PORTRAITS OF RAʿNŪFER

(with one plate)

BY

R. ENGELBACH.

The two life-sized statues of the High Priest Raʿnūfer [1] of the Vth dynasty, in the Cairo Museum, are among the very few examples of a pair of statues where the sculptor has more or less departed from the usual method of representing the human features in ancient Egypt [2] — a method termed conventional, soulless, mysterious, spiritual, formal, mechanical and I know not what besides, by its admirers and detractors. A fine miniature, based on a study of the heads of these two statues, has been published by Mrs Winifred Brunton [3], who has always insisted on there being a close resemblance between the modelling of the two faces, a resemblance which I admit I entirely failed to see. M. Jean Capart, indeed, even went so far as to write [4] : «In spite of a certain general resemblance, it is impossible to consider the two statues as portraits of the same person». Since the question of the ability on the part of the ancient Egyptians to make a «true portrait» has long interested me, I made a point of showing this pair of statues to as many artists — both painters and sculptors — as I could. Nearly all were of opinion that the likeness between them was of the vaguest. The conditions under which they are exposed in the Museum are not particularly good for settling this point. The light is mostly from the top, and the wig of one statue (n° 19) throws peculiar shadows

(1) Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), nos 18 and 19. The end of the nose of n° 19 has been restored. I am uncertain if the restoration is ancient or not.

(2) Another very fine pair are the bust and statue of Mentemḥēt of the XXVth dynasty. Borchardt, *op. cit.*, n° 647 and Legrain, *Statues et Statuettes de rois et de particuliers* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), n° 42236.

(3) Brunton (W. B.), *Great Ones of Ancient Egypt* (Hodder and Stoughton) facing p. 80.

(4) Capart, *Lectures on Egyptian Art*, p. 73. He continues : «One historian of Egyptian Art who had neglected to study the question of their origin attentively did not hesitate to make of them two distinct Ranofers, while another maintained that the sculptor had wished to represent his model at two different ages. Here is a case in which, if we had but one statue, we should be inclined to believe that we possessed the faithful portrait of Ranofer».

on the face, and the stains which have replaced, here and there, the original colouring also tend to distract the eye from a consideration of the modelling pure and simple. In the other statue the lighting is different, there being no wig to cast shadows; further, clear traces remain of the original painting, the cheeks having been painted a crude yellow, perhaps with a second coating of red, and the eyeballs and eyebrows black and of the stereotyped shape which hardly varied during the whole of the Old Kingdom.

In order to obtain an idea as to the actual similarity of the modelling in the case of the two heads, I suggested to M. Louis Lauzel, Director of the Moulding Section in the Museum, that if casts were made of the two faces and compared under exactly the same conditions, the problem of their resemblance would be obvious to anyone. He kindly agreed to make the experiment for me. The Department already possessed an excellent cast of the head of the bewigged statue, which M. Lauzel himself had made some time previously; he therefore instructed his chief assistant, Ghâzi Eff. ʿAly Mursi, whose skill we have long recognised and appreciated, to make a cast of the other. This was done without in any way damaging the original and, at my suggestion, he added a cast of the wig of statue nº 19 to the head of nº 18. Plate I, figs. 1 to 4 shows the result of our experiment, the similarity betwen the two faces being most remarkable, and contrary to all our expectations. If, therefore, an ancient Egyptian sculptor could make two heads so exactly alike, it is not unreasonable to suppose that he could copy a living head accurately. There is a vast difference, however, between modelling a head with the main dimensions correct and modelling one whose face expresses the personality of the owner, in other words, one whom his friends would readily recognise. I am of opinion that the Egyptians, as a whole, never realised that an individual's expression — his personality, in fact — could be expressed in portraiture, though at times, particularly during the latter half of the XIIth dynasty and during the ʿAmarna period, the sculptors seem to have had inklings that such a feat must somehow be possible. Their efforts, however, though they do indeed convey personality, are rather what we should call caricatures than true portraits. In the one case the decline of the dynasty followed by a foreign invasion stopped the development of the sculptor's efforts to express the man rather than the type; in the other, the collapse of Akhenaten's heresy had much the same effect. In both cases, although the attempts at a new art influenced, to a certain extent, subsequent sculpture, the ultimate outcome was that statuary returned in a short time to the usual almost complete formality.

That the owner of a statue never expected to be able to recognise himself or to be recognised is made the more likely by the crude manner in which the statues were painted. In the case of Raʿnūfer's wigless statue, traces of paint are clearly visible, it being possible to fix the outlines of the eyebrows and eyeballs with certainty. I therefore asked M. Lauzel to instruct one of his staff, ʿAbd El-Kerîm Eff. Ḥasan Madhat, to paint the cast of one of the heads, by careful measurement, exactly as it was done when the statue was new. Whatever personality may be shown in the white casts is, as can be seen in Pl. I, figs. 5 and 6, completely obliterated. The statue of the well-known Sheykh el-Balad [1] seems to radiate personality, but in the absence of another portrait of this noble we are unable to say whether the expression obtained by the artist was fortuitous or not. The eyes are inlaid and appear to have come, so to speak, from stock, and the mouth differs very little from those of other Old Kingdom statues. Furthermore, if analogy counts for anything, the statue was most probably gessoed and painted and when new it must have been far less expressive than it is now. The most that it would be safe to say regarding the appearance of the owner of the statue would be that his front and side 'silhouettes' were like those of the statue when it was made.

Statues were not always buried away in some dark *serdâb*, and had those who caused statues to be made for them realised that recognisable faces were possible in sculpture, they would surely have demanded them and, in time perhaps, have obtained them. They would at any rate have rejected some which have been found in tombs, where the ridiculous or hideous expressions obtained by the sculptors transcend the limits of human ugliness.

In conclusion I wish to express my sincerest thanks to M. Lauzel, Ghâzi Eff. ʿAly and ʿAbd El-Kerîm Eff. Ḥasan for the great trouble they have taken in making and painting the casts, and to Ismaʿîl Eff. Shehâb for his care in preparing the photographs.

(1) Borchardt, *op. cit.*, nº 34.

A PROPOS D'UNE STATUE DE LA VIe DYNASTIE

(avec une planche)

PAR

GUSTAVE JÉQUIER.

Parmi les nombreuses branches de l'égyptologie où mon vénéré maître Gaston Maspero a pénétré en initiateur, il en est une, celle des sépultures de la fin de l'Ancien Empire, dont personne ne s'occupa plus après lui pendant plus de quarante ans, jusqu'au moment où les circonstances permirent de reprendre des fouilles qui avaient été seulement ébauchées.

Autrefois, lors de la découverte, dans les caveaux de quelques pyramides royales, de textes funéraires qui apportaient les aperçus les plus inattendus sur les idées religieuses, la langue et même l'histoire des Égyptiens à l'aube des temps historiques, Maspero qui fut le premier à copier, à publier et à traduire ces textes, eut l'intuition qu'il existait dans la région d'autres pyramides où se retrouveraient les mêmes formules, permettant de reconstituer celles rendues presque incompréhensibles par les lacunes. Cette hypothèse, qui ne devait se confirmer que tout récemment, l'amena à entreprendre des fouilles à proximité des pyramides des rois de la VIe dynastie, fouilles qui, si elles n'aboutirent pas au résultat attendu, amenèrent la découverte des nécropoles de particuliers, contemporains de ces rois, avec une série de tombes d'un type très spécial.

Il y a un demi-siècle, les fouilles ne se pratiquaient pas d'une façon aussi méthodique que maintenant. Le budget du Service des Antiquités était très modique, et son directeur n'avait auprès de lui qu'un personnel scientifique des plus restreints; il était donc obligé de confier les travaux qu'il entreprenait, à des subalternes, des reïs entraînés depuis longtemps à fouiller les nécropoles, mais incapables du moindre relevé archéologique, et d'aller lui-même de temps à autre enregistrer les découvertes. On conçoit que ce système ait pu enrichir le Musée de nombreux objets, mais n'ait fourni que des renseignements très insuffisants sur les monuments qui restaient en place et dont on ne se donnait pas la peine d'assurer la conservation; la copie hâtive des inscriptions n'était que rarement complétée par un croquis ou un plan sommaire, plus rarement encore

par une brève note descriptive et dans les comptes rendus très concis qui étaient livrés à la publicité, tous les documents accessoires, tels que le mobilier funéraire, étaient passés sous silence ainsi que les remarques souvent très importantes qu'un fouilleur enregistre au cours des travaux.

Il en fut des travaux de Saqqarah comme des autres fouilles de l'époque, et jusqu'à ces dernières années il n'était pas possible, d'après les quelques pages et les quelques planches qui leur étaient consacrées dans le mémoire intitulé « Trois années de fouilles dans les tombeaux de Thèbes et de Memphis »[1], de se faire une idée tant soit peu claire de toute une catégorie de tombeaux, unique dans la série des sépultures égyptiennes. Chargé dès 1924 par le Service des Antiquités d'Égypte de l'exploration méthodique d'un secteur de la nécropole memphite, j'eus le privilège de pouvoir reprendre le travail de mon ancien maître en fouillant dans les environs du Mastabat Faraoun et de la pyramide de Pepi II, site où s'étend une partie importante du cimetière des particuliers et gens de cour de la fin de la VIe dynastie, et je pus ainsi recueillir une quantité suffisante de documents pour donner un tableau d'ensemble du système funéraire pendant cette période de transition.

La transformation qui s'opère à cette époque dans le domaine de l'architecture funéraire provient pour une part sans doute d'une situation économique devenue très difficile, mais surtout d'une modification dans les coutumes et les dogmes funéraires qui déterminent le plan et la disposition des sépultures. Si à partir de la IVe dynastie, la stèle fausse-porte, communication idéale entre le monde des morts et celui des vivants, s'était enfoncée dans le massif constituant la superstructure du tombeau, c'est que le rite de la présentation des offrandes prenait une importance toujours plus considérable. Ainsi peu à peu le retrait dans la façade était devenu une chambrette, puis une chambre qui s'accompagna de locaux toujours plus nombreux, tandis que les parois se couvraient de représentations par la vertu desquelles l'ensemble de la tombe peut être considéré non plus seulement comme la maison où réside le défunt, mais comme un véritable domaine où il peut séjourner et jouir de tous les biens terrestres, comme de son vivant. La théorie de l'offrande aux morts est ainsi poussée à l'extrême, puisqu'elle comporte, en plus des dons alimentaires et mobiliers usuels, la reconstitution de tous les biens qu'un homme peut posséder sur terre, mais elle reste conditionnée par la nécessité d'entretenir le culte funéraire, qui est à la charge de la famille.

[1] *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*, I, p. 188-207 et pl. I-IX.

Au début de la VIe dynastie, ce système atteint son développement le plus complet, avec les grands tombeaux voisins de la pyramide de Teti, puis brusquement tout change, le luxe des sépultures des grands seigneurs fait place à la plus grande simplicité; le monument de pierre disparait, aves ses chambres et sa décoration, et en son lieu s'élève une bâtisse en briques aux locaux cultuels réduits à leur plus simple expression. Tout l'intérêt se concentre dès lors sur le caveau, très modeste d'ailleurs, mais qui s'orne de représentations d'offrandes alimentaires et mobilières. Au lieu de l'opulence de jadis, c'est partout l'impression de pauvreté qui se dégage, ou tout au moins l'affichage d'une situation très modeste, même en ce qui concerne les personnages les plus haut placés.

Pour expliquer ce changement, la première idée qui vient à l'esprit est de l'attribuer à la crise politique et sans doute aussi économique qui amena la décadence et la chute de l'empire memphite; cette explication contient certainement une part de vérité, mais elle est trop simpliste pour pouvoir être acceptée telle quelle. Les tombes appartenant au cimetière voisin de la pyramide de Pepi II ne présentent aucune différence essentielle avec celles des contemporains de Pepi I et de Merenra, creusées près des pyramides de ces deux souverains, et à cette époque tout semble indiquer que la situation du pays était encore florissante. Ce n'est donc pas uniquement aux difficultés matérielles qu'il faut attribuer ce changement profond, celles-ci ne pouvant expliquer la disparition pour ainsi dire complète des scènes de la vie courante ni le transfert dans le caveau funéraire de tous les biens mis à la disposition du défunt. Nous sommes obligés d'admettre l'existence d'un facteur parallèle, mais d'un ordre tout différent, celui de la transformation des croyances et coutumes funéraires.

La constitution des grands domaines dont les revenus étaient affectés au service funéraire des hauts personnages avait dû amener une perturbation considérable dans l'économie de l'Égypte, la plus grande partie du rendement du pays allant ainsi à une classe non productive de la population, celle des prêtres des morts. Ce seul fait devait nécessairement susciter une réaction en faveur du retour à l'état normal du pays[1].

L'histoire ne nous a conservé aucun souvenir d'une crise de cette nature, aussi ne pouvons-nous l'admettre que comme une probabilité dont les

[1] Peut-être les nombreux décrets royaux relatifs à des fondations funéraires, qui appartiennent tous à cette époque, doivent-ils être considérés comme des défenses officielles contre la tendance nouvelle de bouleverser des institutions centenaires devenues dangereuses pour le pays.

conséquences seules nous apparaissent clairement. Les causes de décadence de l'empire memphite sont si obscures et sans doute aussi si multiples qu'il n'y a aucune invraisemblance à considérer l'une d'elles comme appartenant au domaine des idées funéraires, préoccupation constante des Égyptiens de tous temps. La crise d'ailleurs ne devait être que momentanée puisqu'aux époques de prospérité nous voyons reparaître la tradition des tombes à chambres accessibles au public et décorées des scènes de la vie usuelle.

Le retour au domaine public ou à la royauté de tous les biens constitués en faveur des défunts eut pour conséquence, si notre supposition est juste, la disparition, sur les parois des tombes, des tableaux de la vie agricole et domestique; cette mesure dut amener également la dispersion de toute une catégorie d'individus vivant du produit de ces *Wakfs*, les innombrables prêtres funéraires qui, aux mêmes tableaux, sont représentés dans l'exercice de leurs fonctions. Effectivement, à partir du milieu de la VIe dynastie, on ne les voit plus que très rarement paraître, à côté de la stèle, et encore ce sont alors les fils du mort qui jouent le rôle d'officiants, et non des employés étrangers à la famille.

Sauf cet exemple du culte funéraire traditionnel incombant aux fils du défunt, il est curieux de constater que dans tous les tombeaux de la fin de la VIe dynastie, on ne trouve aucune mention de liens de parenté entre les divers personnages, à peine par ci par là une femme est-elle nommée à côté de son mari; jamais un homme ne donne le nom de ses parents. Il y a là quelque chose de changé dans les habitudes égyptiennes et il semble difficile d'attribuer le fait à un simple hasard; faudrait-il plutôt y voir une sorte de désagrégation de l'esprit de famille, atteint lui aussi par la crise?

Le culte funéraire en est donc revenu à sa plus simple expression, celle des débuts de l'âge memphite, caractérisé par la stèle avec sa table d'offrandes, encore la stèle ne se trouve-t-elle que dans les tombeaux les plus riches. Le caveau, par contre, est, au moins chez les grands personnages, décoré de manière à donner un minimum de confort au défunt qui, privé désormais de ses domaines, est confiné au fond de son tombeau pour l'éternité avec les victuailles et le mobilier nécessaires à la survie de son double. Il se trouve ainsi sous la protection d'Osiris et d'Anubis qui sont censés avoir présidé à cette installation; parfois en haut, près de la stèle, deux petits obélisques indiquent chez le propriétaire du tombeau des préoccupations religieuses moins matérielles, une tentative de se rattacher, comme faisaient les pharaons, aux doctrines solaires d'Héliopolis, qui assuraient à l'âme son libre essor vers le ciel.

Maspero avait dénommé «tombes en four» les sépultures de ce type, et ce terme caractérise fort bien l'aspect du fond du puits où s'ouvre une chambre sans porte, couverte de dalles de pierre qui sont elles-mêmes surmontées d'une voûte de décharge en briques. Isolées, la grande majorité de ces tombes, qui sont celles de pauvres gens, n'ont aucune superstructure; d'autres sont surmontées d'un massif de briques contre lequel s'appuie la stèle; enfin dans certains cas, plusieurs sépultures sont groupées sous un mastaba de briques de grandes dimensions, réunissant dans une série de chambres indépendantes les unes des autres un haut fonctionnaire, sa femme et d'autres personnages qui sont sans doute ses enfants et les gens de sa maison.

Dans toute la nécropole, à part les dalles qui tapissent les caveaux les plus soignés, les seuls matériaux employés pour la construction sont les briques crues. J'ai relevé cependant jusqu'ici deux exceptions, où la pierre a été utilisée à la place de la brique : ce sont les tombeaux de deux vizirs, dont l'un est trop détruit pour qu'on puisse en distinguer la disposition intérieure (1); l'autre, découvert tout récemment, est un peu moins bouleversé et présente certaines particularités intéressantes (2), sa forme carrée et sa construction en pierres irrégulières assemblées au moyen d'un mortier d'argile rappellant beaucoup les pyramides des reines de l'époque, de même aussi le couloir en pente remplaçant le puits qui d'habitude conduit à la chambre funéraire. Celle-ci est décorée comme celle des autres particuliers de figurations de victuailles et de mobilier funéraire, mais est en outre pourvue d'une grande alcôve abritant le sarcophage et d'un serdab aux parois nues (3).

Le propriétaire du tombeau était le vizir *Ama-Merira* (var. *Ama-Pepi*), dont le nom paraît indiquer qu'il naquit sous le règne de Pepi Ier, de sorte que nous pouvons émettre la supposition qu'il exerça ses hautes fonctions durant la première moitié du long règne de Pepi II. Ce nom (4) ne se retrouve pas parmi ceux des ministres figurés sur les parois du temple funéraire de Pepi II, et dont du reste la série est loin d'être complète.

(1) Jéquier, *Tombeaux de particuliers contemporains de Pepi II*, p. 106-109 (N. V).

(2) Jéquier dans *Annales du Service des Antiquités*, XXXIII, p. 81-83.

(3) La même disposition de l'intérieur avec descenderie, alcôve et serdab ne se retrouve dans la nécropole qu'au tombeau d'Ada (M. III : *Tombeaux de particuliers*, p. 12-21).

(4) On rencontre le même nom à plusieurs reprises dans la nécropole et dans le temple, mais avec des titres beaucoup moins élevés, de sorte qu'il s'agit sans doute d'autres personnages.

Bien que la coutume de l'époque autorise les tombeaux multiples, le plan de ce monument montre qu'il était destiné primitivement à un seul occupant. Une autre sépulture a cependant été aménagée dans un coin du massif, mais en quelque sorte en intruse : un puits carré ménagé dans les matériaux qui forment le remplissage du mastaba, descend à peine au-dessous du niveau du sol primitif et donne dans une petite chambre revêtue de dalles de calcaire décorées de reliefs peu soignés. Cette chambre se trouve également à peu près au niveau du sol alors que toutes les tombes des grands personnages ensevelis dans ce cimetière sont à une profondeur qui varie entre 6 et 10 mètres; ce fait seul montre que le petit tombeau est postérieur au mastaba, ou tout au moins qu'il a été aménagé au cours de la construction, à un moment où il eût été un peu difficile de travailler en sous-sol.

N'était sa voûte de décharge qui est faite en pierre et non en briques et qui constitue ainsi un morceau unique dans l'histoire de l'architecture égyptienne [1], ce tombeau ne présenterait qu'un intérêt très secondaire. Il appartenait cependant à un personnage d'un rang au moins aussi élevé qu'Ama-Merira, et qui se nommait le prince vizir *Hebsed-Neferkara* . D'après son nom, on pourrait supposer que ce ministre était né au moment de la célébration de la fête Heb-sed de Pepi II, vers la 30e année de son règne, et d'après la situation relative des deux tombes, que le second vizir était fils du premier. Ceci soit dit à titre d'hypothèse, puisque les cartouches royaux entrant dans la composition de noms de particuliers ne peuvent être considérés que comme des indications approximatives sur la date de ces individus.

Le mobilier funéraire des deux vizirs a, comme celui de toutes les autres tombes de la région, presque complètement disparu, sauf une seule pièce qui peut être rangée parmi les meilleurs morceaux de sculpture égyptienne, une statue en bois dur en très bon état de conservation.

Les objets délaissés par les pilleurs de tombes gisent en général dans le caveau au milieu des débris et du sable qui s'y est accumulé peu à peu; ce n'était pas le cas de la statue en question qui se trouvait couchée sur le dos, à plusieurs mètres au-dessus de la chambre funéraire, contre un des murs de refend de l'intérieur du mastaba, sur les matériaux employés pour le remplissage du monument. Il est fort possible que les violateurs l'aient jetée là au moment du pillage, mais on peut également supposer que c'était sa place

[1] Voir *Annales du Service*, XXXIII, p. 82.

primitive, et que les constructeurs l'avaient cachée dans l'épaisseur de la maçonnerie pour mieux assurer sa conservation. Le fait que la statue était enveloppée de chiffons de toile plaiderait plutôt en faveur de cette dernière hypothèse tandis que la disparition du socle indiquerait un déplacement. La question de la situation originale de la statue reste donc incertaine.

Haute de 0 m. 86, la statue est donc à peu près demi-grandeur naturelle; elle est en bois dur, parfaitement conservée sauf deux fentes longitudinales peu profondes au milieu du corps et sur le bras gauche et représente un homme debout, vêtu de la longue jupe empesée. En plusieurs places, tant sur le corps même que sur le vêtement, on remarque des traces de la peinture rouge qui paraît avoir primitivement recouvert toute la statue.

Le personnage représenté a l'allure noble et distinguée des grands seigneurs de l'Ancien Empire, le torse bien droit, la tête haute, mais il ne porte pas les insignes habituels des dignitaires, la canne et le sceptre; il est donc figuré en costume d'intérieur, non en tenue de sortie, ce que confirme l'absence de coiffure.

La tête, petite par rapport au corps, n'a pas un caractère personnel bien défini et pourrait ainsi n'être pas un portrait; elle reproduit le type courant de l'Égyptien de l'Ancien Empire plutôt que celui d'un individu, mais la perfection du travail ne permet pas de la considérer comme un de ces objets fabriqués en série et sur lesquels l'acheteur ne faisait qu'inscrire son nom sans s'inquiéter du manque de ressemblance.

La courbe du crâne rasé, fortement accentué en arrière, est d'une très belle venue; la figure, pleine et arrondie, a un aspect juvénile, les arcades sourcilières font une légère saillie, recouvrant des yeux très grands, à fleur de tête. Le nez charnu est presque droit, la bouche souriante avec des lèvres nettement dégagées. Les oreilles sont bien plantées, mais un peu schématiques.

Le torse est d'un modelé remarquable, avec la poitrine très pleine, le ventre légèrement en saillie malgré la forte cambrure des flancs. Les bras sont traités de façon beaucoup plus sommaire; ils pendent des deux côtés du corps, presque sans indication de muscles, la main gauche posée à plat contre la cuisse, la droite tenant dans son poing fermé un coin du tablier. Les pieds sont par contre d'un très bon travail; l'extrémité de celui de droite est la seule pièce rapportée de la statue, taillée dans un seul bloc.

Le vêtement d'une coupe spéciale et le geste du porteur pour le tenir sont peu fréquents dans la sculpture égyptienne, mais nous en possédons déjà

quelques exemples datant de la VI[e] dynastie (1) et du début du Moyen Empire (2). La jupe très longue, tombant jusqu'au bas des mollets, est taillée de manière à former par devant un tablier triangulaire dont un coin est maintenu par le porteur, soit en le serrant légèrement entre le pouce et les quatre doigts étendus de la main droite, soit comme ici, en le saisissant à plein poing pour l'appliquer contre la cuisse. Dans notre statue, le sculpteur s'est appliqué à reproduire fidèlement l'aspect de ce vêtement, comme une pièce de lingerie fraîchement repassée dont les plis longitudinaux et transversaux sont indiqués alternativement, les uns par une rainure peu profonde, les autres par une ligne légèrement en relief (3), les plis longitudinaux sont au nombre de trois seulement, les arêtes du tablier étant absolument indépendantes de cette mise en plis. Le vêtement est fixé à une ceinture étroite, sans ornements, qui est posée sur les hanches et dont le nœud est indiqué par une cheville à grosse tête arrondie, fichée par devant, au-dessous du nombril.

Le socle dans lequel s'encastrait le tenon formé par le prolongement des pieds de la statue a disparu; il devait être comme d'habitude en bois léger et porter sur le plat une inscription donnant le nom et les titres du seigneur représenté. Sa disparition peut être attribuée à la mauvaise qualité du bois, mais il faut noter qu'il n'en restait pas le moindre vestige ni sur le tenon ni dans les déblais enveloppant la statue, de sorte qu'on est également en droit de supposer une séparation du socle d'avec la statue, lors du pillage de la tombe.

La perte de cette pièce importante est fâcheuse, puisqu'elle nous enlève la possibilité d'identifier l'individu représenté; cependant, comme il n'est guère possible d'admettre que la statue provienne d'un autre tombeau que celui où elle a été découverte, nous devons supposer qu'elle est l'image, réelle ou idéale, d'un des deux vizirs dont le corps reposait dans le mastaba, et de préférence le principal des deux, Ama-Merira, puisque la figure se trouvait à proximité de son caveau funéraire.

(1) Jéquier, *Tombeaux de particuliers*, pl. I et VIII. — Firth-Gunn, *Teti pyramid cemeteries*, pl. XVII. — Musée du Caire, n° 236. Borchardt, *Statuen und Statuetten* (Catal. du Caire) I, p. 154, pl. 49.

(2) Chassinat-Palanque, *Fouilles dans la nécropole d'Assiout*, pl. VI, VII, XI, XII.

(3) Une indication des plis presque identique se retrouve sur la statue de Niânkh-Pepi, de Meir, citée plus haut (Borchardt, *Statuen*... I, pl. 49).

ZUR

VORGESCHICHTE DER HERZSKARABÄEN

VON

KURT SETHE.

Unter den vielen grossen Verdiensten, die sich Gaston Maspero um die Ägyptologie erworben hat, ist nicht das Kleinste, vielmehr unzweifelhaft eines der grössten, dass er die Pyramidentexte so schnell in verhältnismässig zuverlässiger Form veröffentlicht und mit einer Übersetzung versehen hat, die, wenn auch oft nur eine geniale Ahnung des Sinnes der schwierigen Texte bietend, dennoch eine ganz grossartige Leistung, zumal für ihre Zeit, darstellt. So ist es denn wohl nicht unangebracht, in einer Sammlung von Arbeiten, durch die das Andenken des grossen Gelehrten geehrt werden soll, eine Stelle aus jenen Texten, die er uns erschlossen hat, zu betrachten, die von weitgehender Bedeutung sein dürfte, da sie, wenn nicht alles trügt, auf eine der merkwürdigsten Sitten der alten Ägypter neues Licht zu werfen scheint.

1.

Es handelt sich um die Eingangssätze zu dem Spruch 512 (P. 369-370, N. 1145/6), die in meiner Ausgabe die Nr. 1162 *a-c* tragen. Sie stellen gegenüber dem übrigen Bestand dieses Spruches, der augenscheinlich dem Sohne des Verstorbenen in den Mund gelegt ist und von diesem überall als «mein Vater» redete, einen selbständigen, in sich abgeschlossenen kleinen Text dar, der sich von dem Übrigen schon dadurch äusserlich deutlich abhebt, dass in ihm von dem Toten in 3. Person geredet ist, während dieser in dem übrigen Teil des Spruches durchweg in 2. Person angeredet ist. Nach der ursprünglichen Fassung der P. Pyramide, die später durch sinnlose Abänderung der 1. Person in die 3te bezw. in den Namen des toten Königs verdorben ist, lautet er

(unter Zufügung der volleren Wortschreibungen der N. Pyramide in Klammern) so :

Maspero übersetzte das seiner Zeit so : «*On a fait son cœur au père P.-N. — variante — on lui a pratiqué son emmaillotement et quand il se sort au ciel ou qu'il chemine dans les courants du Lac de Kha (Anubis vient à ta rencontre, ô P.-N.)*». Abgesehen von der Verbindung des Textstückes mit dem Folgenden, die eben wegen des Wechsels der Person unmöglich ist, und dem *on* des Anfangs ist in dieser Übersetzung nur die Wiedergabe der Worte *kj·j šdj·j n-f ḥ:k-f*, bei der Maspero die Formel der späteren religiösen Texte vorgeschwebt hat, zu beanstanden. Gerade diese Worte sind es aber, die richtig verstanden der ganzen Stelle erst ihren Sinn und Wert geben.

Speleers (*Les textes des Pyramides*, S. 77) übersetzte später die Stelle so : «*Son père lui a fait son cœur; un autre lui a enlevé son corps (quand) il mont(ait) au ciel*» usw. Hier ist die unrichtige Umgestaltung des «mein Vater» in «sein Vater» bei P., durch die aus dem Toten selbst sein Vater gemacht ist, als richtig angenommen, das erste *n-f* durch *lui* übersetzt, was wie das Ganze keinen Sinn giebt, und *ḥ:k-f* ist irrig mit *ḥ:t* «Leichnam» verwechselt.

Ich möchte nun meinerseits für die Stelle folgende Übersetzung vorschlagen, die im Einzelnen unten kurz begründet werden soll : «*Gemacht hat sich mein Vater sein Herz, nachdem das andere ihm herausgenommen ist, da es sich widersätzlich zeigte dagegen, als er hinaufstieg zum Himmel, damit er durch die Fluten des Gewundenen Wasserlaufes wate*». Hier handelt es sich um die Beschaffung eines Ersatzes für das Herz des Toten, das ihm ohne Zweifel bei der Balsamierung ebenso wie die anderen Eingeweide herausgenommen worden ist, und um eine ätiologische Erklärung für diese Sitte : das Herz soll sich geweigert haben, mit dem Toten zum Himmel zu gehen.

Es ist klar, dass wir hier ein sehr altes und wichtiges Zeugnis für die besondere Behandlung des Herzens bei der Leichenbesorgung vor uns haben, wie sie sich später in den sogenannten «Herzskarabäen» manifestiert. Bevor wir

(1) Var. bei N. :

aber auf diese Frage eingehen, wird es sich empfehlen, zunächst eine Rechtfertigung für die eben vorgeschlagene Übersetzung und eine Erläuterung des Sinnes der Worte zu geben.

2.

a. Der Ausdruck «sein Herz machen» bedeutet in der Sprache der Pyr. Texte «ihm ein Herz machen», indem anstelle des von uns zu erwartenden Dativs ein Genitiv resp. Possessivpronomen gebraucht wird. Vgl. «sie macht meine guten Wege» für «mir gute Wege» Pyr. 1153 *a* (vgl. *Urk.* I 100,10) «er macht den Platz des P.» für «er macht dem P. einen Platz» 890 *a*, «du machst deinen Aufenthalt» für «dir einen Aufenthalt» 1165 *b*, «gemacht ist dein gutes Brot in Buto» für «gemacht ist dir gutes Brot» 260 *c*, «sie macht deinen Lebensunterhalt» für «dir Lebensunterhalt» 131 *e*, «gewachsen sind seine Flügel als Falke» für «ihm sind Flügel gewachsen» 250 *c* usw. An unserer Stelle ist diesen Beispielen gegenüber unregelmässig, dass das Subjekt des Satzes mit dem ideellen, durch ein Possessivsuffix auszudrückenden Dativ identisch, dieser also ein Reflexivpronomen («sich», «für sich») ist, und dass, was damit zusammenhängen wird, noch ein richtiger Dativausdruck *n-f* daneben steht. Der Satz wird also bedeuten «mein Vater hat sich ein Herz gemacht» d. h. «angeschafft» resp. «machen lassen». Dieser Gebrauch von «machen» wie anderer Thätigkeitsverben im Sinne von «machen» oder «thun lassen» durch Andere ist ja in den Königsinschriften ganz gewöhnlich, wenn davon die Rede ist, dass der König dies oder das gethan, einen Tempel erbaut, Obelisken errichtet, einen Kanal gegraben usw. habe. Die Variante bei N. «ich habe meinem Vater N. (resp. «dem König N.» ?) sein Herz gemacht» kann gegenüber der alten Fassung bei P. keinen Wert haben, deren neben der 1. Person als etwas Unantastbares dasteht. Die Fassung bei N., die dieses ihr nicht passende *n-f* beseitigt hat, wollte eine Vereinfachung des Schwierigen und ist damit von vorn herein gerichtet.

b. Kj·j «das andere» scil. Herz, nicht «ein anderes». So ja auch oft, wo «das eine» und «das andere» sich gegenüber stehen, ohne dass der Begriff «ein» dabei ausgedrückt ist (*Wb.* V 113).

c. šdj «herausnehmen» ist bekanntlich der Terminus technicus für das «Herausnehmen des Herzens» ( ) beim Schlachten der Tiere; und auch im Papyrus d'Orbiney (8,4) braucht der jüngere Bruder dieses Wort, wo er davon

spricht, dass er sich sein Herz herausnehmen werde, um es auf die Spitze der Zeder zu legen. *šdj·j* ist ein normales Pseudopartizip 3. m. sg.

d. *ḫꜣk*, bei P. altertümlich mit , bei N. jünger mit (s. m. *Verbum* I § 261)[1] geschrieben, das spätere , ist als eine schlechte Eigenschaft des Herzens bekannt aus dem Ausdruck *ḫꜣk·w-ib* für «Übelgesinnte», «Rebellen» o. ä. In Verbindung mit der Präposition *r* «gegen» ist es *Wb.* III 363 auch ohne das Herz in der Bedeutung «feindselig» o. ä. aus den thebanischen Königsgräbern belegt. An unserer Stelle liegt es als Eigenschaftsverbum in der *śḏm-f*-Form vor in einem temporalen oder kausalen Zustandssatz, mit derselben Präposition in ihrer alten Schreibung . Diese kann grammatisch nicht gut mit dem, was folgt verbunden werden, wie das in meiner Ausgabe irrig angenommen ist, sondern wird adverbiell zu verstehen sein: «dagegen», dem gewöhnlichen Gebrauch von «da», «darin», «dadurch», «davon» entsprechend. Ein solcher Gebrauch des *ir* scheint z. B. auch Pyr. 327-332 *c* in dem der T.-Version vorzuliegen, das kaum etwas anderes sein kann als «sage dazu». Bei uns bezieht sich dieses demonstrative «dagegen», wenn auch zu *ḫꜣk-f* gehörig, doch auf das, was folgt, wie das bei Demonstrativausdrücken ja oft der Fall ist.

e. Der Satz *prj-f r-f ir p·t* ist, sowohl in 3. Person wie hier, als auch in der 1. oder 2. Person, in den Pyr. sehr oft belegt, und zwar, soviel ich sehen kann, überall als temporaler Zustandssatz, «wenn er (resp. ich oder du) zum Himmel aufsteigt[2]». So wird es auch hier zu verstehen sein.

f. Der letzte Satz vom Durchwaten (*rhnj*) des «gewundenen Wasserlaufes» (*mr-nḫꜣ*), eines Gewässers im Osten des Himmels, das der Tote passieren muss, um in den Himmel selbst zu gelangen, wird am Besten als Finalsatz oder «und»-Satz aufzufassen sein.

3.

An unserer Stelle aus den Pyramidentexten ist die Herausnahme des Herzens aus der Leiche des toten Königs und sein Ersatz durch ein anderes, vermutlich aus Stein hergestelltes vorausgesetzt. Das steht im Widerspruch zu dem, was Diodor I 91 über die Balsamierung der Ägypter in griechischer Zeit berichtet,

(1) Vgl. dazu für *ḫdd*, Schäfer, *Priestergräber* S. 11.

(2) *Pyr.* 478 *b.* 546 *c.* 940 *a.* 1079 *a.* 1121 *a.* 1303 *b*-1325 *d.* 1517 *b.* 2106 *b.*

dass nämlich Herz und Nieren im Körper gelassen wurden, wie auch zu dem, was Elliot Smith an der Mehrzahl der von ihm untersuchten Mumien festgestellt hat[1]. Er fand, dass das Herz meist *in situ* noch an die grossen Gefässe angeschlossen geblieben und nur in Ausnahmefällen aus dem Körper entfernt war. In Übereinstimmung damit fand dann Gardiner[2] auch die Angaben der Grabinschriften des Neuen Reiches, in denen der Tote ausdrücklich im Besitz seines Herzens, wie er es auf Erden gehabt habe, genannt wird[3]. Auch die Totenbuchkapitel 27-29, die nach ihren Titeln den Zweck hatten, zu verhindern, dass dem Toten sein Herz in der Unterwelt weggenommen werde, scheinen dasselbe vorauszusetzen.

Andererseits klingen die Titel der Kapitel 26 und 30 ganz so, als ob das Herz des Toten nicht in seinem Körper befindlich, sondern von ihm getrennt gedacht sei[4]. Der erstere, der z. T. auch bei Kap. 30 vorkommt, lautet: «Spruch um das Herz eines Mannes ihm (wieder) zugeben in der Unterwelt». Der eigentliche Titel zu dem Kap. 30 aber hat gewöhnlich die zu dem Inhalt wie die Faust aufs Auge passende Fassung (auch im Lepsius'schen *Totenbuch*) «Spruch um zu verhindern, dass das Herz eines Mannes von ihm ferngehalten werde (*ḫśf-tw.... r-f* oder *m-ʿ-f*) in der Unterwelt». Der letztere Text ist der Spruch, der auf den «Herzskarabäen» zu stehen pflegt. Er enthält bekanntlich eine Beschwörung des Toten an sein Herz, das er als «mein Herz von meiner Mutter», also als sein ihm angeborenes, leibliches Herz anredet, es solle nicht gegen ihn aufstehen als Zeuge noch ihm entgegentreten (*m ḫśf r-j* «tritt mir nicht entgegen»)[5] beim Totengericht. Diesem Inhalt entspricht nun auch die ältere oder jedenfalls bessere Fassung des Spruchtitels[6], die anstelle des

(1) *Egyptian Mummies* S. 146.

(2) *The Tomb of Amenemhet* S. 56. 112.

(3) Vgl. auch A. Piankoff, *Le cœur dans les textes égyptiens* (Paris 1930), S. 55 ff.

(4) Man könnte auch auf Stellen wie Pyr. 828 *c* hinweisen, wo gesagt ist, dass die Himmelsgöttin dem Toten sein Herz in seinen Leib bringe, aber diese Stellen stammen aus einer Zeit, die Mumifikation noch nicht kannte, und setzen die Leiche als Skelett voraus, wie die vorhergehenden Sätze «sie giebt dir deinen Kopf, sie sammelt dir deine Knochen» unter Übergehung des Fleisches klar erkennen lassen. Pyr. 835 *a/c* ist dieser alte Text der inzwischen aufgekommenen Mumifikation zuliebe durch Einfügung eines Satzes über die «Glieder» erweitert. Dabei ist der Satz vom Herzen stehen geblieben, ob er nun noch Sinn hatte oder nicht. Er ist dann auch in das Ritual für den Götterkult übergegangen (Moret, *Rituel du Culte divin*, S. 63).

(5) *ḫśf* ist dabei merkwürdigerweise oft so geschrieben, als ob *śḫśf* «entgegentreten lassen» gemeint sei. So schon auf dem Skarabäus des *Tṯj-mś* (s. u.).

(6) Seltsamerweise, wie es scheint, nur in der Hs Aa belegt, die Naville seiner Publikation zu Grunde gelegt hat, und bei Nu mit der Schreibung .

passivischen *ḥśf-tw* «dass ferngehalten werde» das aktivische *ḥśf*.... *r-f* hat : «Spruch um zu verhindern, dass das Herz eines Mannes ihm entgegentrete», dieselbe Ausdrucksweise wie in dem eben zitierten Satz des Textes.

Der Gedanke eines Gegensatzes zwischen dem Herzen und seinem Herrn findet noch stärkeren Ausdruck in dem weiter folgenden Satze desselben Spruches «mach deine Feindseligkeit ( ) nicht gegen mich vor dem Wagemeister». Dieses *rḳ·w* ist fast identisch mit dem *ḥꜣk* der Pyramidentextstelle. Die Parallele zwischen dem Konflikt zwischen Herz und Mensch beim Tode, von dem diese Stelle zu reden scheint, mit der hier befürchteten Auflehnung des Herzens gegen den Toten in der Unterwelt ist unverkennbar. Und eine solche Parallele dürfte ja auch zwischen dem Ersatz des herausgenommenen Herzens der Pyramidentextstelle und der Sitte, der Leiche einen Herzskarabäus mit dem Zauberspruch beizugeben, bestehen. Denn dass die Herzskarabäen ein Ersatz für das Herz des Toten sein sollten, ob dieses nun der Leiche fehlte oder nicht, wie etwa die «Reserveköpfe» in manchen Gräbern des Alten Reiches offenbar den Kopf im Falle des Verlustes ersetzen sollten, das scheint doch nach dem Wortlaut des Spruches recht nahe zu liegen. Andernfalls hätte ja die Beigabe des Spruches auf Papyrus im «Totenbuch» genügt. Und in der That hat denn auch einer der ältesten Herzskarabäen, die wir kennen, auf der Unterseite, die wie üblich den Text trägt, geradezu die Gestalt des Herzens, wie es die Hieroglyphe darstellt[1], und das kommt ja auch später noch öfters vor[2].

Sehr merkwürdig ist es nun aber, dass die zu dem Totenbuchspruch Kap. 30 B gehörige Gebrauchsanweisung, die sich auch noch in dem von Lepsius publizierten Turiner Exemplar aus griechischer Zeit findet, vorschreibt, dass der Skarabäus «in das Innere (*m ḫnw*) des Herzens»[3] des Toten gelegt werden soll[4], nachdem mit diesem die «Mundöffnung» vollzogen ist. Das steht im

(1) Der von Petrie, *Scarabs and Cylinders*, pl. 47, 1 abgebildete Skarabäus eines , der nach seinem Namen in die letzte Zeit vor dem Beginn des N R oder in diesen selbst gehören wird. Der älteste Herzskarabäus soll, wie mir Scharff zeigte, der des Königs *Śbk-m-sꜣ-f* im British Museum (Nr. 7876, Hall, *Scarabs*, London 1929, pl. II 6) sein, der vielleicht etwas älter sein wird. Etwa aus derselben Zeit wird der Text des Totenbuchkapitels auf dem Sarg der Königin Mentuhotp sein (Budge, *Egyptian Hieratic Papyri* I, pl. 47, Zeile 13 ff); er hat seltsamerweise schon die oben als jünger angesprochene Form des Spruchtitels mit *ḥśf-tw* statt des richtigen *ḥśf*.

(2) Z. B. Berlin 10709 (Ausführl. Verz.² S. 190).

(3) *ib* Naville Ih; Juiya pl. 16; Katseshni; Lepsius. — *ḥꜣtj* Naville Pf. — Die Schreibungen von *ḫnw* oder (Leps.) (Kats.) verbieten doch wohl an das oder zu denken, das in manchen Särgen des M R die Lage der dem Toten beigegebenen Stücke als «in seiner Greifnähe» bezeichnet (Lacau, *Sarcoph. antér. au Nouv. Emp.* II, S. 36, 48/9, 59).

(4) Nicht «in die Brust», wie Gardiner übersetzte.

Widerspruch mit dem Befund, der für die Herzskarabäen da, wo man sie noch *in situ* vorgefunden hat, beobachtet worden ist. Sie sollen sich da stets aussen auf den Binden, in die die Mumie eingewickelt ist, über der Stelle des Herzens gefunden haben. Dabei handelt es sich wohl durchweg um Leichen der späteren Zeiten vom Neuen Reich abwärts, d. h. eben der Zeiten, in denen nach Diodor's Zeugnis und nach den Feststellungen von Elliot Smith das Herz nicht von seiner Stelle im Körper entfernt worden ist, und bei denen die Vorschrift jener Gebrauchsanweisung unmöglich befolgt werden konnte. Mit dieser steht z. T. auch die Vignette in Widerspruch, die dem Text in denselben Handschriften beigefügt ist und den Skarabäus an einer Halskette hängend darstellt[1].

Diese Gebrauchsanweisung setzt ihrerseits eine Behandlung der Leichen voraus, wie sie Elliot Smith aus älterer Zeit einmal beobachtet hat, nämlich bei der Prinzessin Senebtisi aus der 12. Dynastie. Da ist das Herz bei der Leichenbesorgung herausgenommen und, nachdem es mit Leinen ausgestopft war, wieder in den Körper zurückgelegt worden[2]. Wenn es in diesem Falle nicht ein Skarabäus gewesen ist, der «in das Innere des Herzens» gelegt wurde, sondern nur Leinenzeug, so könnte das darauf beruht haben, dass die Sitte der Herzskarabäen damals vielleicht noch auf die Könige beschränkt war, wie mir Scharff treffend bemerkte, zumal es sich bei dem Ersatz des Herzens an der Pyramidentextstelle auch um einen König handelte und der älteste bekannte Herzskarabäus ebenfalls einem König, dem oben genannten *Śbk-m-sꜣ-f*, gehörte.

4.

Alles dies zusammengehalten scheint sich für die Behandlung des Herzens bei der Leichenbesorgung der Ägypter mit grosser Wahrscheinlichkeit eine Entwicklungsgeschichte in allgemeinen Zügen, wie folgt, rekonstruieren zu lassen.

In der Pyramidenzeit wurde nach der Stelle Pyr. 1162, bei den Königen jedenfalls, das Herz herausgenommen und durch etwas ersetzt, das als ein «anderes Herz» betrachtet wurde. Dieses Ersatzherz hat dann aus irgendwelchen religiösen Gründen die Gestalt eines steinernen Skarabäuskäfers, des Symbols des Werdens, angenommen. Dieser wurde mit einem Zauberspruch, der sich an das Herz richtete (*Totb.* Kap. 30), versehen in das Herz gelegt, das aus der

(1) So in dem Totenpapyrus des Juiya. Das gleiche Bild in Naville's Pb (I Taf. 43). Pe zeigt statt dessen ein Herz an solcher Kette.

(2) Lythgoe-Mace, *The Tomb of Senebtisi*, S. 119.

Leiche herausgenommen war und nun mit ihm zusammen in den Körper zurückgelegt wurde. Als es dann (bei der Vervollkommnung der Balsamierungsmethoden?) Brauch wurde, das Herz unangetastet im Körper zu belassen, brachte man den einmal herkömmlich gewordenen Herzskarabäus mit dem Zauberspruch aussen auf der Mumie an. Es stand nun auch nichts mehr im Wege, ihm eine beliebige Grösse zu geben, da auf die Raumverhältnisse des menschlichen Herzens keine Rücksicht mehr genommen zu werden brauchte.

Für das Beharrungsvermögen der ägyptischen Dinge ist es bezeichnend, dass die alte Vorschrift, die den Skarabäus in das Herz zu legen gebot, in den Abschriften des Zauberspruches, wie sie die Exemplare des «Totenbuches» enthalten, unbekümmert um diese Veränderung der alten Bräuche bis in die spätesten Zeiten beibehalten worden ist, gerade wie der alte Text vom Hineinbringen des Herzens in den Leib im Ritual des Götterkultes immer seinen Platz behalten hat.

LA CHANSON CHEZ LES ÉGYPTIENS

PAR

AUGUSTE ET JULES BAILLET[1].

Le chant est naturel à l'homme : par le chant il berce ses travaux, ses douleurs ou ses plaisirs, il célèbre ses dieux et ses héros. Pas de nation donc qui n'ait ses chants. Toute littérature a des hymnes, des odes ou des couplets : la littérature égyptienne aussi bien que la grecque ou la romaine.

Toutefois, parmi ces floraisons littéraires, il faut distinguer deux classes.

D'abord les chants religieux, ceux qui accompagnent les cérémonies, offrandes ou processions : ceux-là ont toute chance de passer à la postérité. Destinés à rehausser l'éclat du culte, non seulement on les retient de mémoire, mais on les écrit, on les conserve dans les bibliothèques des temples, ou, selon un usage particulier à l'Égypte, on les grave sur les murs des temples et des tombeaux, ou sur les stèles qu'on y dépose. Ainsi nous sont parvenus bon nombre d'hymnes religieux notamment ceux des Pyramides et du Livre des morts. On ne saurait douter que la plupart au moins ne fussent chantés. Le chant n'ajoute-t-il pas une valeur magique à l'efficacité des paroles?

En second lieu viennent les chants profanes. Les uns célèbrent des événements extraordinaires, comme une victoire remportée par un roi en personne; d'autres plus modestement, une fête donnée par un prince, un haut fonctionnaire; enfin, de petites pièces fugitives égaient, par exemple, un festin.

A-t-on chanté vraiment l'hymne en l'honneur de Thotmès III?[2]

> Je suis venu : je te donne d'écraser les grands de Phénicie;
> je les jette sous tes pieds, à travers leurs montagnes;
> je donne qu'ils voient ta Majesté telle qu'un maître de splendeur rayonnante
> quand tu brilles à leur face en ma forme! Etc.

[1] Dans les papiers de mon père, j'ai trouvé une esquisse et des notes sur ce sujet; j'y ai apporté retouches, liaisons et compléments nécessaires. — J. B.

[2] Stèle de Karnak, n° 127 au Caire : MARIETTE, *Karnak*, pl. 32; SETHE, *Urkunden*, IV, 614-618; BIRCH, *Archæologia*, XXXVIII, 373 et seq.; *Record of the Past*, 1873, II, 29-34; DE ROUGÉ, *Revue archéologique*, 1861, IV, 196-222 (*Biblioth. Égypt.*, XXIV, 120-146); MASPERO, *Genre épistolaire*, 1873, 88-89; *Histoire d'Orient*, II, 268-270; etc.

Cet hymne est enchassé dans un discours ou décret d'Ammon. Mais par son rythme durement scandé, avec la répétition à chaque verset et demi-verset des mots «je suis venu» et «je donne», il paraît moins un cantique de procession dans un temple qu'un air de marche militaire. En tout cas, il reste comme une poésie célèbre en son temps et que des rois postérieurs, comme Séti Ier(1) n'ont pas dédaigné de s'approprier.

Il en va de même de l'Hymne des Quatre points cardinaux, inspiré du précédent, en l'honneur d'Aménôthès III et démarqué pour Ramsès III(2) :

Je tourne mon visage vers le Sud
  et je fais pour toi des merveilles :
je fais ranger autour de toi les princes de la vile Éthiopie,
  avec tous leurs tributs sur leurs dos.
Je tourne mon visage vers le Nord
  et je fais pour toi des merveilles :
je fais venir à toi les pays extrêmes de l'Asie,
  avec tous leurs tributs sur leurs dos;
ils se livrent eux-mêmes à toi avec leurs enfants;
  ils accourent pour que tu leur donnes le souffle de vie. Etc.

Encore peut-on regarder comme des prototypes certains textes du Moyen Empire. L'éloge de Sénousrit III, avec son rythme de litanies martelé par des répétitions et développé par des énumérations, a tout l'air d'un chant populaire :

Exultent tes ancêtres, — car tu as agrandi leur héritage!
Exultent les Égyptiens par ton sabre, — car tu as protégé leurs anciens droits. Etc.
Grand il est, le Maître de son domaine, — car seul il est des millions — et ce sont des petits devant lui que les autres hommes.
Grand il est, le Maître de son domaine, — car il est ce boulevard qui délivre le craintif de son ennemi. Etc.
Il est venu, — il a assemblé les deux pays, — et marié le jonc à l'abeille;
Il est venu, — il a protégé les deux terres du Midi et du Nord; — il a pacifié les deux bandes de l'Est et de l'Ouest. Etc.(3).

Volontiers encore je croirais que l'épître d'Amonemapit, où il célèbre en vers l'entrée du roi Ménéptah en ses bonnes villes, n'était pas destinée seulement à

(1) Ode à Séti Ier, Karnak : Champollion, *Notice*, II, p. 96; Maspero, *Genre épistolaire*, p. 89.
(2) Ode à Aménôthès III, Stèle Flinders Petrie v°, Karnak : Spiegelberg, *Recueil de travaux*, XX, p. 46-47. — Ode à Ramsès III : Lepsius, *Denkmæler*, III, 210; Spiegelberg, *op. cit.*, p. 54.
(3) Papyrus de Kahoun : Griffith, *The Petrie Papyri*, I, pl. I-III, p. 1-3; Maspero, *Rev. Crit.*, 1897, p. 208 et seq. (*B. Ég.*, VIII, p. 406-410).

être lue par son correspondant, mais apprise à la hâte et chantée sur le passage du souverain parmi les autres acclamations populaires(1) :

Voici, lorsqu'on t'apportera cette lettre de paroles cadencées,
  réjouissez-vous, toutes les terres, toutes les générations!
— tant est bonne la venue que fait le Seigneur vénérable en tout pays
  tant est gracieuse l'arrivée en sa demeure du Roi des deux Égyptes!
le Seigneur des millions d'années, le Grand en royauté comme Horus,
  Bâ-ni-Râ Méri-Amon, v. s. f., celui qui guide l'Égypte en joie,
— le fils du Soleil, l'honneur de tout roi,
  Ménéphtah Hotpouhermâou, v. s. f., le tout juste.

En dehors des chants officiels, ne devrait-on pas s'attendre à ne recueillir qu'un nombre fort restreint de documents? Des chants de table, des chants d'amour n'ont plus cette importance qui fait conserver un hymne en l'honneur d'un dieu ou d'un roi. Ce qu'aura chanté une génération sera oublié par la suivante. La rareté de cette catégorie de chants n'a pas d'autre cause. Mais précisément en raison de cette rareté il y a intérêt à les recueillir et à les signaler.

Des chants d'amour! M. Maspero en a publié une série, les «Chansons récréatives», conservées parmi les papyrus de Londres et de Turin(2). Mais c'est un Égyptien qui dès l'antiquité s'était plu à composer le recueil. De nouveaux ont été découverts et publiés par M. Gardiner(3). L'auteur ou les auteurs, dira-t-on, se targuent moins de paraître des psychologues fins ou profonds que d'assembler des jeux d'esprit, des allitérations et sans doute des airs populaires. La «Chanson des fleurs» s'amuse à des assonnances de ce genre :

Ô pourpiers de mon frère, mon visage est empourpré...
Ô marjolaines de mon frère, j'ai pris ma jolie guirlande...(4)

Mais il n'y a pas que cela : la sympathie, le désir, la passion s'expriment aussi tantôt avec naïveté, tantôt avec délicatesse, tantôt avec une fougue pleine de réalisme. La même chanson invite l'aimé à venir au jardin,

place délicieuse où me promener, ta main dans ma main, le sein ému, le cœur en joie d'aller ensemble :
c'est une boisson enivrante pour moi qu'entendre ta voix!

(1) Pap. Sallier, pl. VIII, l. 7 et seq. : Maspero, *G. Ép.*, p. 79.
(2) Pap. Harris, n° 500 et Pap. de Turin : Maspero, *Études ég.*, I, 217-259.
(3) *The Chester Beatty Papyri*, n° 1, Oxford, 1931, pl. XXII-XXX.
(4) Cette traduction par à peu près rend l'allure plus que les mots. Cf. Maspero, *Ét. Ég.*, p. 253-256.

Dans la «Chanson du verger» chaque arbre à son tour invite les amoureux à «passer chaque jour dans le bonheur, assis à son ombre»; et, quoi qu'il advienne, le petit sycomore promet sa discrétion :

> Moi, j'ai le sein fermé et ne dis point ce que je vois, non plus que ce qu'ils disent [1].

Dans une chanson dialoguée, l'amant compare sa belle «à un champ de lotus, sa mamelle à une boule de parfums»; il est malade d'amour; il voudrait être le portier de sa maison pour entendre sa voix, même irritée; de son côté, l'amante n'est pas insensible :

> Ton amour pénètre en mon sein, comme le vin dans l'eau...
> Tu te presses d'accourir voir ta sœur, comme la cavale qu'aperçoit l'étalon [2].

La Belle Oiseleuse, en sa complainte, s'avoue prise aux rets de son Bel Ami; la jalousie la torture; l'espoir lui fait oublier la coquetterie et sa chevelure si bien attifée s'envole dans sa course [3]. Les «Paroles des Pleureuses» dans les «Demeures de la fête des deux sœurs», qui célèbrent Osiris ressuscitant en Horus «mâle pour les deux sœurs», peuvent se rattacher aux chants d'amour, mais elles renferment des détails très crus [4].

Des chants de table! On en lit sur les parois des tombeaux, à côté des représentations de banquets. Mais une question délicate se pose pour ces chants comme pour les scènes de festins elles-mêmes. Les uns et les autres sont-ils empruntés à la vie courante ou aux rites funéraires? Figurait-on un banquet de funérailles ou de fête commémorative? ou bien voulait-on donner aux défunts par ces peintures le souvenir de leur vie passée ou la promesse d'une vie semblable en l'autre monde? De même ces chants, destinés à des cérémonies funéraires, n'étaient-ils point entendus par la suite en d'autres occasions? ou bien, créés d'abord pour des circonstances joyeuses, n'étaient-ils que répétés aux funérailles? Les textes semblent justifier mieux tantôt l'une de ces hypothèses, tantôt l'autre, et parfois se prêter aux deux. Hérodote (II, 78) attribuait à une sorte d'épicurisme sadique l'intrusion de la pensée et de l'image de la mort en certains banquets. Mais, s'il renseigne sur une époque de décadence, on ne peut lui demander un témoignage sur des temps de beaucoup antérieurs.

[1] Maspero, *Études ég.*, I, p. 217-230.
[2] *Ibid.*, p. 230-241.
[3] *Ibid.*, p. 242-251.
[4] Pap. Bremner, British Museum : Pleyte, *Rec. de trav.*, III, p. 58-60.

Quoi qu'il en soit, scènes et textes dénoncent le goût des Égyptiens pour le chant, la musique, la chorégraphie.

Au reste, ils n'en font pas mystère. Le chant est un des plaisirs qui composent leur idéal de bonheur. Ainsi, au tombeau de Rekhmarâ, lit-on :

> C'est plaisir de voir ce qui est beau et agréable : la danse (*χebet*), le chant (*šemâ*), les onctions de parfums, les lotions d'essences rafraîchissantes, les fleurs de lotus à sentir, les pains, les liquides, le vin, les dattes, toutes les choses en présence du double du baron héréditaire, le préfet Rekhmarâ [1].

Tel était le programme d'une fête intime et quasi quotidienne que s'offrait un riche Égyptien sous le kiosque (*sihi*) de son jardin de plaisance. Le scribe du compte des grains Râzosersneb (XVIIIe dyn.) est représenté avec sa femme «assis dans leur kiosque, pour se réjouir selon leur habitude quand ils étaient sur terre» [2]. Leurs deux filles leur apportent un collier et une cassolette. Elles sont suivies d'un orchestre composé d'une harpiste, d'une guitariste, d'une joueuse de double flûte, d'une cithariste, toutes debout, et de trois chanteuses assises par terre. C'est ce que le texte appelle deux fois «un bon jour, *hrou nofir*», un jour de vacances, de fête et de bonheur.

Semblablement le baron Aba, majordome de la reine Nitocris sous Psametik Ier, est figuré sous son kiosque et le texte dit que :

> il voit le bonheur de la réjouissance; il contemple le moment de fête; il voit le chant, la danse, l'onction de parfums de toutes sortes, les jeux du vase et de l'échiquier [3].

Devant ce grand personnage est un registre de danseurs et un autre où défilent derrière le maître de cérémonie cinq chanteuses, six danseuses et deux chanteurs.

On voit par ces exemples que les anciens Égyptiens, pas plus que les modernes Orientaux, ne pratiquaient les arts d'agréments par eux-mêmes, mais pour en jouir se contentaient de regarder et d'écouter. Ils recouraient aux services de professionnels, hommes et femmes, qui n'étaient pas des esclaves.

L'Égypte paraît avoir eu, comme notre Moyen-âge des poètes chanteurs et

[1] Tombe n° 35 à Cheikh Abd-el-Gournah : Virey, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 159, pl. XL. — Cf. la 2e strophe du Chant du Harpiste de Nofirhotpou.
[2] *Mém. Miss. Caire*, V, p. 575, pl. II.
[3] *Ibid.*, V, p. 633, pl. II.

musiciens. Ces artistes recevaient une éducation complète et cultivaient à la fois plusieurs arts. Ainsi, au tombeau du scribe en chef des soldats Zanouni, dans une scène d'offrandes à Amon figure «un musicien qui chante en s'accompagnant du théorbe»[1]. L'union de la voix aux sons des instruments est bien marquée dans un passage d'une des lettres d'Amoneman à son disciple Pentaour :

> On t'a appris à chanter pour accompagner la flûte, à réciter sur le chalumeau, à dire de douces mélodies au son du kinnor, à psalmodier sur la lyre[2].

Pentaour était donc un professionnel qui avait appris la musique vocale et instrumentale, aussi bien qu'étudié les belles-lettres et suivi les cours d'un Conservatoire.

Certains de ces chanteurs manquaient de dignité et, comme d'aucuns trouvères ou d'aucuns chantres de paroisse, aimaient trop la bonne chère et le vin, si l'on en croit la satire contre le poète Haryôthès (*Oudja-Hor*) :

> C'est un gouffre que la gorge de cet homme qui déshonore ses confrères! — Après qu'il a reconnu qu'il y a du vin, de la viande, il faut qu'il aille à ceux qui ne l'ont pas invité, — qu'il parle avec les convives : Je ne puis chanter : j'ai faim; je ne puis porter la harpe pour chanter, sans avoir bu et mangé. Du vin! apportez! Etc.[3].

Mais la confrérie pouvait se réclamer d'autres patrons. Les «Chanteuses d'Amon» à Thèbes (*šemaït n Amon*) sortaient de bonnes familles et formaient une corporation importante. La plupart étaient filles ou femmes de prêtres d'Amon. Leur supérieure, la «Divine adoratrice d'Amon» hérite de certaines prérogatives des prêtres-rois; et, sous la XXVIe dynastie, partage la souveraineté avec les rois de Saïs[4]. Sans attendre cette date tardive, on voit des reines jouer de la musique devant les dieux, ou du moins leur rendre hommage en leur présentant un instrument, sans déroger. «J'ai joué des deux sistres devant ta face ô Amon», dit la princesse Makerî au dieu, dans le temple de Khons à Karnak[5]. Même il

(1) Scheil, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 596.
(2) Pap. Sallier I, XIe lettre. Traduction de Révillout, *Rev. Égypt.*, VIII, p. 30.
(3) Révillout, *Poème satirique contre le poète héraut d'insurrection Horudja* (*Rev. Égypt.*, VIII, p. 31).
(4) Maspero, *Hist. d'Orient*, III, p. 164, 172, 490-493.
(5) Lepsius, *D.*, III, 175. Cf. la princesse Hont-taoui (L., *D.*, III, 250bc). Cf. la reine Thiti (*Mém. Miss. Caire*, V, pl. I, II, V, VI); la reine Nofritari à West-Silsilis offre deux sistres à Taouïrit (L., *D.*, III, 175); la reine Kéromâmâ (L., *D.*, III, 256), la princesse Ankhnas-Rânofirab (L., *D.*, III, 274c).

arrive que le roi, déjà grand-sacrificateur et grand-prêtre ne dédaigne pas le bâton de chef d'orchestre. Ainsi que ce soit Hrihor, Nectanébo ou Ptolémée, le roi «offre le bâton à son père» le dieu[1].

Dès les temps les plus reculés, chant et musique se mêlent à toutes les cérémonies.

Des chanteurs (*hosi* et *khen-n-amt*) paraissent aux funérailles de Izefa, contemporain des Pyramides[2] et la légende, au-dessus de la barque funèbre «En paix! en paix! ô prêtre!» a tout l'air du refrain d'un chant. Au tombeau de Debehen[3], un chef d'orchestre bat la mesure avec ses mains[4] : à sa droite se tiennent deux harpistes, à sa gauche des joueuses de flûte de trois espèces. Pareil orchestre pouvait accompagner des danses muettes[5], ou des chants, ou bien chants et danses. La composition de l'orchestre est très variable. Dans les tombes d'Imeri et Snozemab, les instrumentistes sont doublés de chanteurs et de femmes qui claquent des mains[6]; dans une autre scène, un seul chanteur et un seul harpiste mènent la danse[7].

A Thèbes de même les monuments nous montrent musiciens et chanteurs, non seulement dans les temples pour les cérémonies du culte divin, mais dans les tombes au service des particuliers, soit pour l'office funèbre, soit pour rappeler la vie terrestre. Au tombeau de Ramsès IX, trois instrumentistes se tiennent derrière le prêtre qui fait la libation, un harpiste, un joueur de petite flûte et un joueur de guitare qui la râcle avec un petit archet[8]. Au tombeau du lieutenant royal Pennouit, on rencontre deux harpistes[9]. Des musiciens prennent part aux convois funèbres de Harembabi[10] et de Montouhikhopschouf[11].

(1) Hrihor (L., *D.*, III, 248a), Nectanébo à Philæ (L., *D.*, III, 286a), Ptolémée à Edfou (Rochemonteix, *Edfou*, pl. XVIII, etc.) et à Philæ (Bénédite, *Philæ*, p. 30, pl. XI, etc.).
(2) Saqqarah, n° 22 : L., *D.*, II, 11.
(3) Gizeh, n° 90; L., *D.*, II, 36.
(4) Cela se nommait-il «avoir les mains en chant» *dotui m hosu* (Chant du Harpiste de Nofirhotpou, pl. II, col. 7). Bénédite (*Mém. Miss. Caire*, V, p. 507, n. 3) conteste la lecture de ce texte.
(5) Tombe de Râsokhemkâ, Gizeh n° 89 (L., *D.*, II, 41) : quatre danseurs exécutent un pas, trois danseuses une autre figure.
(6) Gizeh, nos 16 et 26 : L., *D.*, II, 52 et 74. Les claqueuses sont nommées *hosât-akhenna*. — Cf. L., *D.*, II, 61a : treize danseurs, trois chanteuses, un harpiste, un flûtiste et le chef d'orchestre. Au n° 109 : huit danseurs, deux harpistes, un flûtiste et le chef d'orchestre qui chante.
(7) L., *D.*, II, 53.
(8) Biban el-Molouk : L., *D.*, III, 236.
(9) Anibé près d'Ibrim : L., *D.*, III, 230.
(10) *Mém. Miss. Caire*, V, pl. V.
(11) *Mém. Miss. Caire*, V, p. 439 et seq.

Le baron Zanouni était scribe des recrues de Thotmès IV; sa tombe nous fait connaître la musique militaire : alors, comme de nos jours, elle se composait de trompettes et de tambours qui entraînaient les troupes[1].

Le roi hérétique, Aménôthès IV ou Khounaton, n'a point banni de sa nouvelle capitale la musique ni les chants. Dans le tombeau du grand-prêtre Mérirâ paraissent à plusieurs reprises chanteurs et musiciens[2]. Dans celui d'Aï, lieutenant royal et futur roi, une danse très animée s'exécute pendant une fête civile où le favori reçoit du roi des colliers honorifiques[3].

Si les Égyptiens aimaient à jouir des chants et de la musique sous leurs kiosques en fêtes intimes et familiales, ils les faisaient aussi concourir à l'agrément des banquets d'apparat dont les tombes thébaines nous offrent l'image. Le tableau du repas, chez Nakhti, se réduit à quelques personnes avec deux orchestres[4]. Le prince de Thinis Min a fait peindre son festin en cinq registres; on y voit aussi deux orchestres : dans le premier figurent une chanteuse battant la mesure, une danseuse tenant des castagnettes et une joueuse de double flûte; dans l'autre, trois chanteuses assises et un harpiste assis[5].

Mais verrons-nous toujours ces chanteuses sans les entendre? Non. Le préfet de Thèbes Rekhmarâ donne un grand dîner tant aux dames qu'aux hommes, mais séparément[6]. Musiciens et musiciennes égaient la fête. Dans la salle des dames une joueuse de théorbe en pince les cordes avec les doigts. Que chante-t-elle? Selon moi, au-dessus de la tête des convives est écrit le premier verset du morceau :

> La déesse Maât n'est-elle pas sur sa face
> — si elle désire jouir de l'ivresse?[7].

c'est-à-dire : «Cette dame (c'est la mère du prince) n'a-t-elle pas bien raison de vouloir jouir de l'ivresse?» N'avons-nous pas là l'indication par son début d'une chanson à boire faisant pour les dames l'éloge de l'ivresse? Si l'idée nous choque, les Égyptiennes ne s'en scandalisaient pas, car les «Chansons récréatives» invitent les amants à s'enivrer[8] et une autre tombe montre au naturel les effets

(1) Cheikh Abd el-Gournah, n° 104 : Scheil, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 600.
(2) Tell el-Amarna, n° 3 : L., *D.*, III, 94 et 96ᵃ.
(3) Hagi-Kandil, n° 25 : L., *D.*, III, 104-106.
(4) Cheikh Abd el-Gournah, n° 125 : Maspero, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 484.
(5) Cheikh Abd el-Gournah : Virey, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 369.
(6) Cheikh Abd el-Gournah, n° 35 : Virey, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 1-194, pl. I-XLIX.
(7) Virey, *loc. cit.*, p. 161, pl. XLI. Il est impossible qu'une phrase qui commence par l'interrogatif *an* «est-ce que?» exprime un souhait, comme l'indique la traduction de Virey.
(8) Pap. de Turin, l. 3; Maspero, *Études Égyptiennes*, I, p. 221 et 228.

d'un excès de boisson[1]. Deux registres plus loin, l'orchestre se renforce et comprend une harpiste, une guitariste, une cithariste et deux batteuses de mesure. Près d'elles on lit des phrases incohérentes : ce sont, comme précédemment, les titres ou premières phrases de trois morceaux qu'elles jouent et chantent[2] :

> Parfums sur le collier de Vérité :
> — Que santé et vie qui s'y trouvent agissent en moi!
> Amon, tu as élevé le ciel et repoussé la terre.
> Le souffle du Nord, qu'il vienne te faire ce que je suis en paix.

Nous voudrions connaître la suite. Patience! A la table des hommes, comme on dirait aujourd'hui (car les convives égyptiens, assis sur des nattes, n'ont près d'eux que de petits escabeaux pour poser leurs mets et leurs coupes), trois hommes assis entonnent un chant[3] :

> 1. Que le vent du Nord charme ta narine.
> — le souffle qu'aime ton nez!
> Respire les offrandes, dons du roi,
> — parues sur la table du Maître universel.
> Que ton double en soit satisfait,
> — ô préfet, favori d'Amon!
> 2. Resplendisse la région des millions d'années!
> — a décrété le Dieu pour toi.
> Habite-la, comblé de ses faveurs,
> — plein de santé, et plein de joie!
> Que ta parole soit vérité : abats tes ennemis;
> — dans ta demeure en terre, à toujours, à jamais!
> 3. Voici pour toi le jour de rassembler les chants;
> — voici pour toi le jour de fête :
> — car c'est celui d'enchanter ton image[4].
> Fais un jour de fête, ô préfet de Thèbes,
> — de bonne mémoire dans ta cité!

Tous les touristes à la Vallée des rois ont visité la chambre des Harpistes dans la Syringe de Ramsès III. Mais là les murs sont muets. C'est ailleurs que se trouvent les fameux chants des Harpistes. Ils ont été publiés et traduits tant de

(1) Wilkinson, *Manners and Customs*, I, p. 392-393, nᵒˢ 167 et 168; Erman, *Ægypten*, I, p. 347.
(2) Virey, *loc. cit.*, pl. XLII.
(3) Virey, *loc. cit.*, pl. XLII, p. 162-163.
(4) C'est-à-dire toi-même représenté par ton double.

fois que nous n'en reproduirons que quelques couplets pour leur donner, sous une nouvelle forme, figure de «paroles cadencées».

Quel nom leur donnaient les Égyptiens eux-mêmes? Les textes les désignent simplement sous le nom de «chants, *hosou*». Ainsi dit Nofirhotpou : «Vous vivants, dont la postérité se souviendra, toutes les fois que vous viendrez pour lire ces chants dans les syringes d'un bout à l'autre». C'est le terme qui annonce le chant du roi Antouf. Mais l'intitulé des deux grands morceaux de Nofirhotpou les nomme «Dit du Harpiste, *Zod n pa hosi m banit*»[1], et celui d'Antouf fait allusion aux «Paroles, *mouditou*, d'Imhotpou et d'Hordidif».

Ces chants de banquets funéraires ne sont pas absolument rares. Outre ceux de Rekhmarâ déjà cités, on en peut compter plusieurs :

1° Rosellini en a réuni quelques-uns plus ou moins mutilés[2]. On y distingue le thème général :

> Faites un jour heureux!... Quand vous entrerez dans vos syringes, vous y
> reposerez éternellement, tout du long de chaque jour.

2° Le plus célèbre était celui «de la Demeure du roi Antouf», conservé dans le papyrus Harris 500 et dans la tombe de Patemenab[3]. C'est le prototype de tous les autres; il l'est du moins pour nous : car lui-même le harpiste d'Antouf se réfère aux «Paroles d'Imhotpou et d'Hordidif dont le nombre est considérable»[4].

> C'est un décret de ce bon chef, — une fatalité parfaite :
> tandis qu'un corps se détruit à passer, — d'autres demeurent,
> — (cela) depuis le temps des ancêtres.
> Les dieux qui furent jadis, — reposent en leurs tombes,
> les momies et mânes aussi, — ensevelis dans leurs tombes;
> construit-on des demeures, — ils n'ont plus leurs places;
> — qu'est-ce qu'on a fait d'eux?

(1) Je traduis «Dit du harpiste» et non «Dit le harpiste», parce que je fais de *n* la marque du génitif et non le *n* de liaison du sujet au verbe. Il me semble peu logique d'écrire : «Dit le harpiste. Il dit...» D'ailleurs on peut remarquer que chez Rekhmarâ le sujet est introduit par *an* [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] et non par *n* [hiéroglyphe] : cf. pl. I, reg. inf.; pl II, reg. sup.; pl. III, col. 41, 50, 53, 56; 2e reg., col. 30; 3e reg., col. 24, 47; 4e reg., col. 18. — A. B.

(2) Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XCIV-XCVI; Osburn, *Ancient Egypt*, p. 239; Maspero, *Ét. Ég.*, I, 162.

(3) Pap. Harris 500 v° : Goodwin, *Trans. of S. B. A.*, III, p. 355-387; *Records of the Past*, IV, p. 117-120; Maspero, *Ét. Ég.*, I, p. 178-184. — Tombe de Patemenab, aujourd'hui à Leyde : Leemans, *Catalogue*, p. 138-140; *Monuments*, 3e partie, pl. XII.

(4) Maspero, *Ét. Ég.*, I, p. 179.

> . . . .
> Tu es en bonne santé, — ton cœur se révoltera contre les honneurs funèbres :
> suis ton cœur, tant que tu existes!
> Mets des parfums sur ta tête; — pare-toi de fin lin;
> Oins-toi des plus merveilleuses, — parmi les essences de dieu!
> Fais plus encore — que tu ne fis jusqu'à présent! Etc...

3° et 4° Deux courts chants sont mis dans la bouche des filles de Nofirhotpou, en son tombeau de l'Assassif[1]. Elles accompagnent sur leur guitare de pieuses invocations[2] :

> Je suis ta fille, l'amour de ton cœur,
> la première qui sois sortie de toi.
> Je prie d'abord pour ta santé, la vigueur de tes membres,
> ô Nofirhotpou, en possession de la protection divine, en paix!

5° et 6° Après les chants des filles de Nofirhotpou, il y a deux chants de harpistes. L'un plus religieux, quoique déjà mêlé de réflexions philosophiques et morales, s'adresse aux dieux et aux âmes des morts habitant l'autre monde où pénètre le défunt[3] :

> Ô vous tous, momies instruites! ô neuvaine des dieux!
> ô cercueils (littéralement : maîtresses de vie) qui écoutez!
> louez le père divin, lorsqu'il accourt sous forme de momie,
> instruit comme un dieu! Etc...
> La grandeur de dessus terre, qu'est-ce?
> l'anéantissement du tombeau, pourquoi?
> il en est ainsi sur la terre d'éternité.
> Le juste qui ne trompe pas, celui qui déteste la révolte,
> il n'a pas à craindre cette terre plus qu'un autre :
> il n'y a point d'ennemi.
> Tous nos ancêtres s'y reposent
> depuis le temps où notre race exista pour la première fois. Etc...

Le second harpiste s'adresse directement au défunt. Mais il l'interpelle comme s'il était encore vivant; c'est en réalité aux vivants qu'il parle par dessus la tête

(1) Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. XL; Brugsch, *Recueil de Monuments*, I, pl. XXXVII; Stern, *A. Z.*, 1873, p. 58-63, 72-73; Maspero, *Ét. Ég.*, I, p. 162-178; Bénédite, *Mém. Miss. Caire*, V, 489-540 et six pl.

(2) Maspero, *Ét. Ég.*, 163-164; Bénédite, *Mém. Miss. Caire*, V, p. 504-505.

(3) Maspero, *l. c.*, 164-171; Bénédite, *l. c.*, p. 505-510.

du mort[1]. Sans être irréligieux, l'auteur semble pencher vers un scepticisme épicurien et exhorte surtout à bien jouir de la vie. Un refrain joyeux coupe nettement les couplets mélancoliques.

1. L'immobilité du Seigneur, — c'est elle, en vérité, le destin excellent :
les corps naissent et passent, — depuis le temps de Dieu;
les jeunes générations — arrivent en leur place.
Râ se lève au matin; — Toumou se couche au pays-de-Manou;
les mâles engendrent; — les femelles conçoivent;
tous les nez goûtent l'air — dès le matin de leur naissance;
jusqu'au moment — où ils sont à leur place.
Fais un jour heureux, — ô père divin!
2. Aie toujours des parfums, — des baumes pour ton nez,
des guirlandes et des lotus, — pour les épaules et la gorge
de ta sœur bien aimée, — assise près de toi!
Qu'il y ait des chants, — de la musique, devant toi!
Négligeant tous les maux, — ne songe qu'aux plaisirs,
tant que vienne ce jour, — d'aborder la terre de l'Amie-du-Silence,
sans que flanche le cœur, — de ton fils qui vous aime!
Fais un jour heureux, — ô Nofirhotpou,
juste de voix, — père divin, — sage aux mains pures! Etc...

Après les chants religieux, les chants royaux, les chants d'amour, les chants de repas funéraires ou de banquets profanes, il y a toute une catégorie de chants populaires que nous devons dépister : c'est à savoir les chants de travail.

En Égypte on ne travaille point en silence. Toute corvée, toute besogne commune est accompagnée de chants qui rythment les gestes. Parmi une équipe de travailleurs, le chanteur a autant d'importance que le contremaître. Dans son *Louxor sous les Pharaons*, Legrain a signalé le fait pour l'Égypte contemporaine et recueilli une série de chansons traditionnelles ou improvisées. Il devait en être de même dans l'antiquité.

De pareils chants, fantaisies éphémères, sont-ils donc parvenus jusqu'à nous? Pourquoi pas? N'en relevons-nous pas au moins la trace et même des échantillons?

Au cours de son étude sur *La culture et les bestiaux dans les tableaux de l'ancien empire*, Maspero nous met sur la voie. A côté de scènes agricoles il lit des inscriptions et parfois n'hésite pas à y reconnaître des chansons, ou du moins des couplets, des fragments de chansons.

[1] Dümichen, pl. XL; Stern, p. 58-63; Lauth, *Sitzungsb. der Akad. für Wiss.*, Munich, 1873, 577-580; Maspero, *Ann. des Ét. grecques*, 1876, p. 188; *Ét. Ég.*, I, 192-197; Bénédite, 529-531.

Ainsi le berger de Ti chante en se moquant de son camarade qui pioche dans la boue[1] :

Le piocheur est dans l'eau parmi les poissons :
il cause avec le silure;
il échange des saluts avec l'oxyrrhynque;
occident! votre piocheur est un piocheur d'occident.

La mélopée des laboureurs nous paraît bien courte et pourrait n'être qu'une apostrophe à ses bœufs, si elle n'est pas un simple refrain d'un chant incomplet.

Eh! toi, travaille! toi, bue, va![2].

A la moisson, il n'y a pas de doute : la besogne s'opère en chantant. Des ouvriers nombreux collaborent : donc il faut cadencer le travail. Aussi un musicien joue de la flûte; un chanteur frappe dans ses mains. Soliste, contremaître, chœur des travailleurs se répondent[3] :

le soliste : Qui est le gars qui dira en saison : C'est moi qui vous dis à toi et aux camarades, tous tant qu'ils sont, que ce sont des bardaches?

le reïs : Qui est-ce qui dira en saison ce qui convient?

le soliste : Qui est-ce qui [dira] : Celui qui se conduit comme un gars ardent (à la besogne), c'est moi?

le reïs : Qui de vous dira : Camarades, bon courage! c'est ici l'orge du jour (salaire en nature)?

Dans d'autres tombeaux se lisent des exhortations analogues. Dans l'un, deux couplets se répondent :

Qui est le gars au cœur ardent?
Dites-vous, camarades : C'est le blé du jour; moissonner, c'est bonne besogne[4].

dans un autre :

Qui a le cœur ferme et les mains solides[5]?

[1] Tombe de Ti : Brugsch, *Græberwelt*, pl. I, nos 35-36 et *Dict. hiérogl.*, p. 59; Erman, *Ægypten*, p. 515; Maspero, *Ét. Ég.*, II, p. 73-74; *Hist. d'Orient*, I, 340 : il faudrait lire *sekhti* au lieu de *beti* et il s'agirait du mouleur de briques.

[2] Tombes de Ti, Sokhemônkhptah, Oïrkhouou : Mariette, *Mastabas*, p. 288; Lepsius, *D.*, II, 43a, 106; Maspero, *Ét. Ég.*, II, p. 75-77.

[3] Tombe de Ti : Dümichen, *Resultate*, I, pl. X, p. 14-15; Brugsch, *Græberwelt*, pl. V, nos 166-168; Maspero, *op. cit.*, p. 81-83.

[4] Tombe de Sokhemônkhptah : Mariette, *Mastabas*, p. 288; Maspero, *op. cit.*, p. 84.

[5] Tombe de Nofiriritnif : Mariette, p. 325; Maspero, p. 84.

Toujours avec accompagnement du flûtiste, on chante ailleurs à l'éloge de la maîtresse du champ :

Sa bière vaut plus que des galettes de dourah [1] !

Comme nos troupiers accélèrent leur marche en chantant « la goutte à boire là-haut », les moissonneurs égyptiens s'encourageaient donc en chantant la pochetée de grains à toucher ou la bière à boire. De même les hommes qui, dans une scène de chasse, tirent le filet s'excitent sans doute en chantant aussi :

Amène ce qui est dedans, car il y a une oie pour toi [2].

Après la moisson, le transport de la récolte. Pendant qu'on charge les ânes, on entend chanter encore ces admonitions aux bêtes :

On lie qui s'échappe au loin;
On frappe qui se couche à terre. Va donc ! [3]

Et bientôt, pendant que les bœufs piétineront les gerbes pour en faire jaillir les grains de blé, le bouvier, d'une voix traînante, égrènera sa chanson monotone, pleine de répétitions et d'allitérations [4] :

Foulez-ez, foulez-ez, ô bœufs !
Foulez-ez, foulez-ez les pailles !
Vous mangerez les grains de vos maîtres.
Ne laissez point s'engourdir vos cœurs ! (Pas de paresse !)
Ou bien on donne à boire; ou bien on fouette [5].

D'autres gens de métiers encore sont fiers de leur travail et le disent ou le chantent. Tels les pâtissiers de Rekhmarâ vantent leur ouvrage :

Certes nous faisons besogne louable ! [6]

(1) Tombe de Hotpouhikhouit : Mariette, p. 347; Maspero, *ibid.*

(2) Dümichen, *Resultate*, I, pl. VIII; Maspero, *Recueil de tr.*, I, p. 58 et *B. Ég.*, VIII, p. 39.

(3) Tombe de Ti : Dümichen, *Resultate*, I, pl. X; Brugsch, *Græberwelt*, V, p. 162; Maspero, *Ét. Ég.*, p. 89.

(4) Tombe de Pahir à El-Kab, scène de dépiquage : L., *D.*, III, 10 c d.

(5) *Hi ten n ten* (*sop* II) *ahu* — *hi ten n ten, hi ten n ten dehau* — *r am hau n nèbu ten* — *m rta urd n hâti ten* — *tu khob* — *tu khu* (j'interprète ainsi [hiéroglyphes]). — Le tableau 10 d donne en variantes : « Travaillez *art ten*.... vous mangerez vos grains à vous, les grains de vos maîtres ». — A noter le jeu des mots : *ahu*, *dehau*, *hau*.

(6) Tombe de Rekhmarâ : Virey, *Mém. Miss. Caire*, V, pl. XI, p. 47-48.

C'est court. La chanson des porteurs de litière, qui accorde leur pas pour moins secouer Apa leur bon maître, se développe plus amplement [1] :

En avant, pour donner la santé ! — en avant pour donner la force !
Grimpez sur le banc de sable ! — Transportez Apa !
Travaillez ferme, par plaisir :
Elle plaît (la litière) remplie, — plus que si elle était vide.

Il ne paraît pas douteux que tout travail collectif ait été dans l'antiquité, comme aujourd'hui, animé par des chants, contenant éloges ou encouragements, gaies plaisanteries ou plaintes mélancoliques. Les bateliers du Nil ne devaient pas rester plus silencieux que les hâleurs de la barque du Soleil mort aux heures de nuit.

Les épîtres des lettrés contiennent des allusions à ces chansons de métiers. Un scribe cite textuellement à son disciple la chanson du boulanger, qui chante quand il cesse de geindre :

Le boulanger pétrit, — met les pains au feu;
Tandis que sa tête est dedans le four, — son fils le retient par les jambes,
s'il échappe à la main de son fils, — il tombera là dans les flammes [2].

Eux aussi les scribes ont leur refrain corporatif qui condense leurs orgueilleuses prétentions : « Le scribe prime tout — Schreiber über alles ». En vers ou en prose ils aiment à le répéter.

L'un d'eux, — nommons le, — Douaouf-si-Khrod a recueilli les couplets des autres métiers, non pour en tresser un pieux florilège, mais au contraire pour s'en prévaloir en faveur de sa glorieuse profession. Il parodie; il pousse au noir; il verse de l'amertume dans la plaisanterie. Ainsi, ce me semble, est née la *Satire des métiers* [3]. Ce ne serait pas une pièce à lire ou à débiter, mais un véritable chant, chanson d'école, chanson des étudiants. En tous cas, cette pièce littéraire plongerait ses racines dans le fonds populaire.

(1) Tombe de Apa, Musée du Caire, n° 1536; cf. fragment de la tombe n° 1419 (Mariette, *Mastabas*, 381-384) et tombe de Mereruka (A 6, mur ouest) : Erman, *Ä. Z.*, 1900, XXXVIII, p. 64-65.

(2) Amonemapit, Pap. Anastasi II, pl. VIII, l. 3-4.

(3) Douaouf-si-Khrod, Pap. Sallier II, III-XI; Anastasi VII, I-VII : Maspero, *Genre Épistolaire*, p. 24-75.

LA
STÈLE 20.001 DU MUSÉE DU CAIRE

(avec une planche)

PAR

J. VANDIER.

La stèle que j'étudie a été trouvée à Gébélein, et appartient à la période intermédiaire entre l'Ancien Empire et le Moyen Empire. Aucun doute n'est permis à ce sujet, car on y reconnaît, à chaque ligne, les graphies si particulières à cette époque [1]. La stèle n'est pas datée, mais son style est du début de la XIe dynastie. Je crois même qu'une des phrases de l'inscription me permettra de préciser la date, et c'est ce que j'essaierai de montrer au cours de cet article.

La stèle est en calcaire, et mesure o m. 47 de hauteur sur o m. 75 de largeur. Elle a été publiée pour la première fois par M. Daressy [2] et une deuxième fois par MM. Lange et Schäfer [3]. M. Breasted [4] en a donné une traduction, la seule qui existe, à ma connaissance.

Je renvoie, pour la description du monument, à la publication de MM. Lange et Schäfer [5]. Enfin, au cours de cet article, je citerai souvent un ouvrage de M. Polotsky [6], et un de ses articles [7] sur une stèle du British Museum, appartenant à la même époque, trouvant inutile d'allonger cette étude par des remarques qui ont été si bien formulées par M. Polotsky.

Je donne, en plus de la photographie, une copie de l'inscription, plus commode pour la lecture, et permettant de se reporter aisément à la planche.

[1] Par exemple le déterminatif de Out (l. 1), la lettre *ḏ* dans *ḏd* et *nḏś* (l. 2, 9, 10), la forme du ▲ et du signe *iwn* (l. 2 et 7), l'oiseau *nḥ* (l. 3 et 5), le signe *ḳś* (l. 4), le signe *š3* (l. 6), la forme du *di* (l. 7 et 8), de la branche, dans *m-ḫt* (l. 7), et du signe *mḥ* (l. 10).

[2] *Recueil de travaux*, XIV, 21.

[3] *Grab- und Denksteine des Mittleren Reichs*, I, p. 1 et IV, pl. I.

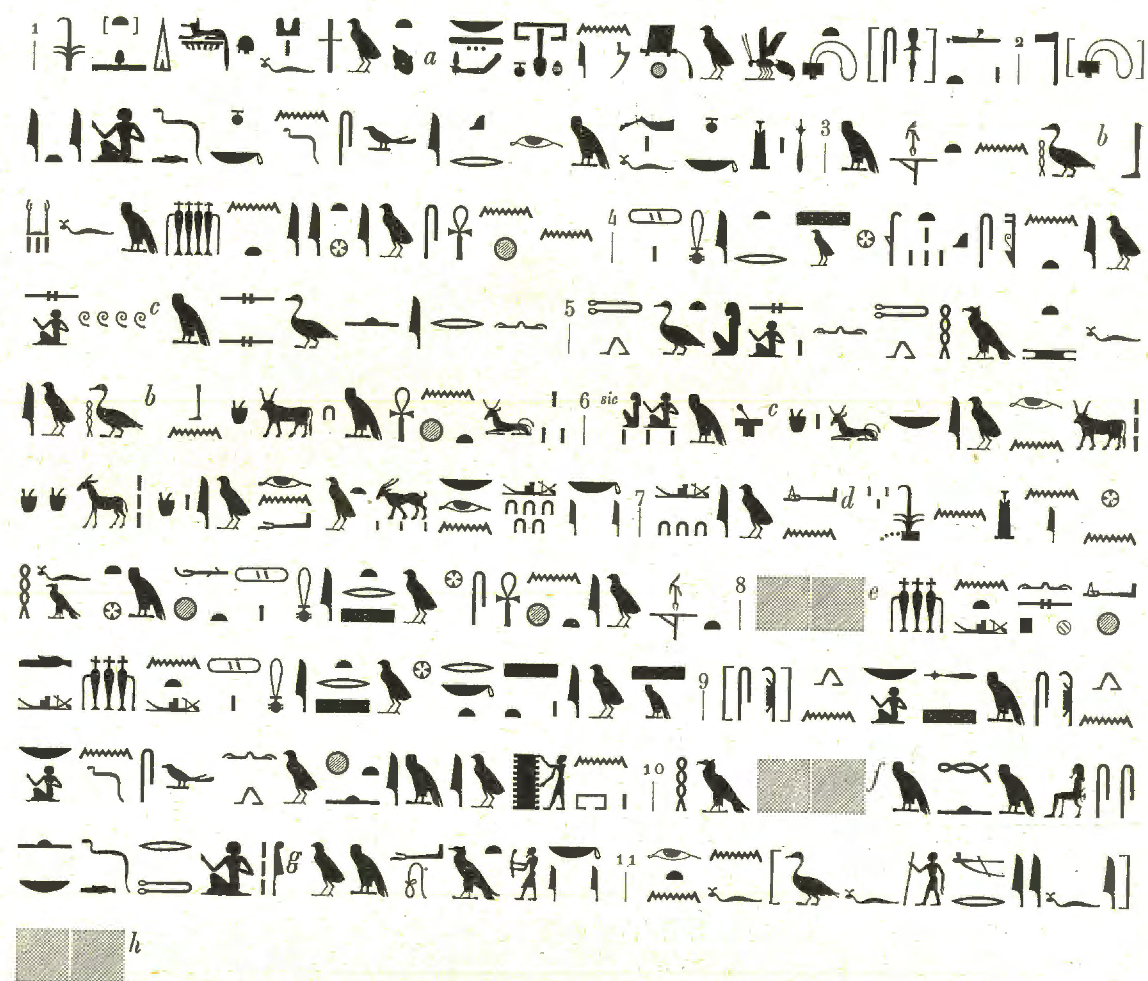
[4] *Ancient Records*, I, 459.

[5] *Op. cit.*, I, p. 2.

[6] *Zu den Inschriften der XI. Dynastie.*

[7] *Journal of Egyptian Archaeology*, May 1930, p. 194-199.

La stèle se compose de onze lignes de texte : une ligne horizontale, et dix lignes verticales. Les hiéroglyphes sont dirigés de droite à gauche.



Au-dessus de l'homme . Au-dessus de la femme .

a Voir sur la photographie, la forme de ce signe.

b Le , sur l'original, semble suspendu à l'oiseau à la manière d'une collerette.

c En hiératique dans l'original.

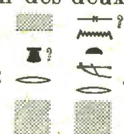
d Le ressemble à un *ḥrp*.

e [ ]??

f [ ].

g Cf. sur la photographie, la forme étrange de ce signe, forme qu'on retrouve sur la stèle du B. M. nº 1671, l. 3.

h On aperçoit des fragments des signes que j'ai placés entre crochets, ce qui facilite la restitution. Le nom du fils était peut-être . Entre la ligne 11 et le nom des deux personnages, se trouvent quelques signes, disposés en deux colonnes. On aperçoit :



.

TRADUCTION.

1 Offrande que donne le roi (et que donne) Anubis, qui est sur sa montagne, qui est dans Out, Seigneur de la Nécropole, afin que sorte la voix (de l'officiant) pour le pensionné, le trésorier royal, [le compagnon] unique, 2 [le trésorier] du dieu, Iti, il dit : «Je suis un excellent citoyen, qui a amassé une fortune par son (propre) bras [(1)].

Je suis un grand pilier 3 dans Thèbes [(2)], un homme honoré dans Khentit (c'est-à-dire dans la Haute-Égypte) [(3)].

J'ai fait vivre 4 Gébélein, pendant les années de misère, à un moment où quatre-cents hommes se trouvaient dans leur. . . . . . (*ss*???), (et pourtant) je n'ai enlevé 5 à aucun homme sa fille, je n'ai enlevé (à aucun homme) son champ (lit. : je n'ai pas enlevé la fille d'un homme, je n'ai pas enlevé son champ).

Je me suis constitué dix troupeaux de chèvres (*ʿnḫ·t*), 6 des gens étant à la garde de chaque troupeau; j'ai formé deux troupeaux de bœufs, un troupeau d'ânes, et j'ai réuni (aussi) toute sorte de petit bétail (*ʿw·t*) [(4)].

J'ai fait un bateau de 50 (coudées), et un autre 7 bateau de 30 (coudées) [(5)].

J'ai donné du blé de Haute-Égypte à Iouni et à Héfat, après que Gébélein eût été sustenté (*sʿnḫ·tj*); à un moment où Thèbes 8 [descendait] et remontait le courant (pour chercher du blé), je n'ai jamais laissé Gébélein descendre ou remonter le courant, (lit. : je n'ai jamais permis que Gébélein descendît ou remontât le courant) vers un autre nome (pour chercher du blé).

J'ai servi 9 (mon) maître, quand il était grand, après avoir servi (mon) maître, quand il était petit, et il n'arriva rien (de mal) en cela [(6)].

J'ai construit une maison, 10 un champ (?). . . . . remplis de toute sorte de richesses; et (cependant) les gens disent : «C'est un homme qui s'abstient de voler autrui (lit. : (c'est) un exempt de voler autrui) [(7)]».

11 C'est ce qu'a fait pour lui son fils aîné, son aimé I(ti?).

Au-dessus de l'homme : «Le trésorier du dieu Iti.»

Au-dessus de la femme : «Sa femme aimée Senet».

Le sens des quelques signes que j'ai copiés à la note (*g*) m'échappe.

(1) Polotsky, *Zu den Inschriften der XI. Dyn.*, 59 *a* et 73 *f*.

(2) *Ibid.*, 55, I, *b*.

(3) *Ibid.*, p. 71.

(4) Polotsky, *J. E. A.*, *loc. cit.*, ll. 7/8, n. 16.

(5) *Ibid.*, l. 7, n. 14.

(6) Polotsky, *Zu den Inschriften der XI. Dyn.*, 45.

(7) *Ibid.*, 73 *d*.

NOTES.

Ligne 4. Il n'y a pas de lacune entre le signe et le groupe , mais un défaut de la pierre, défaut qui se continue à la ligne suivante, où on lit , alors que partout ailleurs, nous avons . Le mot *ssꜣ* est un apax [1]. M. Daressy y a vu le mot (*Wb*, IV, 273) «faire cesser une douleur» [2]. On pourrait aussi penser au mot (*Wb*, IV, 275) «rassasier»; mais ces deux hypothèses se heurtent à la même difficulté : dans une stèle de la onzième dynastie, où la distinction des deux «*s*» est partout observée, il me paraît invraisemblable qu'une pareille confusion ait pu se glisser. Il est préférable d'admettre que nous avons à faire à un mot inconnu par ailleurs, et qui pourrait avoir le sens de «détresse», comme le suppose M. Breasted [3]. Le Dictionnaire de Berlin cite le mot sans le traduire, et note simplement que l'expression est relative à la subsistance [4].

Lignes 6-7. MM. Lange et Schäfer, et M. Polotsky ont lu : «J'ai fait un bateau de 30 (coudées)». Or il y a, comme il est facile de le vérifier sur la photographie : «50 (coudées)». D'ailleurs, si les deux bateaux avaient eu la même taille, il eût été plus logique de dire : «J'ai fait deux bateaux de 30 coudées» [5].

Ligne 7. Iouni et Héfat. — Pour M. Breasted, il s'agit d'Esneh et de Tuphium, qui sont situés respectivement au Sud et au Nord de Gébélein [6]. Pour M. Polotsky, il s'agit d'Hermonthis et d'Asphynis, qui sont situés respectivement au Nord et au Sud de Gébélein. Il semble, en tout cas, que Iouni doive être au Nord de Gébélein, et Héfat, au Sud. En effet, Iti, d'une part, a donné du blé à Iouni et à Héfat, et d'autre part, a évité à sa propre ville le souci d'aller vers le Nord et vers le Sud, pour chercher du blé; je crois qu'il faut voir un parallélisme entre ces deux phrases. Iouni correspond au verbe *ḥd* «aller vers le

(1) Je remercie le Professeur Grapow, qui a eu l'amabilité de consulter, pour moi, les fiches du *Wörterbuch*.
(2) *Recueil de travaux* (*loc. cit.*), dans une note qui accompagne la publication.
(3) *Ancient Records*, I, 459.
(4) *Wb*, III, 474. On pourrait également traduire, en supposant au mot *ssꜣ* le sens de «abondance, richesse» : j'ai fait vivre Gébélein....... en sorte que quatre-cents hommes étaient dans l'abondance plus que moi (*ỉr·ỉ*).
(5) Un bateau de 50 coudées est mentionné aussi dans la stèle contemporaine, publiée dans l'*Amer. Journ. of Sem. Lang. and Lit.*, 38, p. 56, l. 9.
(6) *A. R.*, *loc. cit.*, cf. *J. E. A.*, *loc. cit.*, n° 13.

Nord», et Héfat au verbe *ḫntj* «aller vers le Sud». Dans l'hypothèse de M. Breasted (Esneh et Tuphium), le parallélisme est inverse, ce qui n'est pas impossible, mais ce qui est moins vraisemblable. Je crois donc, comme M. Polotsky, que Iouni est Hermonthis, mais j'identifie Héfat avec Maʿallah, comme MM. Daressy et Gauthier [1]. Notons, cependant, que M. Vikentiev [2], qui a étudié récemment la localisation de Héfat, remarque que cette ville n'est pas forcément située au Nord d'Asfoun, comme le prétend M. Daressy, mais pourrait être aussi bien au Sud, peut-être dans la région de Deir, les listes géographiques qui citent Héfat la nommant, tantôt avant, tantôt après Asfoun.

Ligne 7. M. Gardiner a lu «*ḫrp*», mais, comme l'a remarqué M. Polotsky (*J. E. A.*, *loc. cit.*, n. 3), c'est «*dỉ*» qu'il faut lire; sur les graphies de «*dỉ*» à cette époque, cf. Steindorff, *Mittheilungen aus den Orientalischen Sammlungen*, Heft IX, pl. XVIII.

Sur *m-ḫt*+subst.+pseudo-participe, cf. Gardiner, *Gr.*, 327.

Ligne 8. Au début de la ligne, la lacune, indiquée par MM. Lange et Schäfer, est nettement moins importante que celle qui existe en réalité. Il n'y a pas tout à fait assez de place pour ; à moins de supposer les signes disposés de la façon suivante . Deux autres solutions sont possibles :

I. *iw wꜣš·t ḥr ḥd ḫnt·t.*
II. *iw wꜣš·t ḥd·tj ḫnt·(tj)* (pseudo-participes).

Le sens, en tout cas, est le même. La première hypothèse me paraît plus conforme aux habitudes égyptiennes.

Lignes 8-9. C'est sur les deux premières des trois phrases :

que je me base pour établir avec plus de précision la date de cette stèle. M. Gardiner traduit ce passage de la façon suivante :

«(Whether) I served a great lord (or whether) I served a little lord, no cause of complaint arose, lit. nothing came therein». Il remarque, dans le même paragraphe, que l'alternative, en égyptien, est généralement marquée par la forme *sḏm·f* répétée, et qu'on ne peut citer, comme exceptions à cette règle, en dehors

(1) Gauthier, *Dictionnaire géographique*, IV, 27.
(2) *La haute crue du Nil en l'an 6 du roi Taharqa* (*R. T. U. E.*, 1930, p. 70, sq.).

de notre exemple, que trois passages, où l'alternative est marquée par la construction «*mk* (ou *šk*) + pron. dép. + préd. adv.» répétée[1]. Nous avons donc à faire, si nous traduisons comme M. Gardiner, à une construction exceptionnelle.

Voici maintenant la traduction de M. Breasted :

«I followed my great lord, I followed my small lord, and nothing was lost therein», traduction qu'il accompagne du commentaire suivant : (ces phrases) «may possibly indicate that we are to refer this document to the early Eleventh Dynasty, when the Theban princes ruled above Thebes, but where not yet kings. The powerful Theban prince would then be Eti's great lord, and the local nomarch, his small lord. In accordance with this, his field of activity did not extend below Thebes»[2].

Ces deux traductions diffèrent dans le détail, mais s'accordent pour supposer qu'il s'agit de deux personnages :

> un grand maître, le nomarque de Thèbes,
> un petit maître, le nomarque local de Gébélein.

Je crois, pour ma part, que le maître dont il est question dans la première phrase, et celui dont il est question dans la deuxième phrase, ne sont qu'un seul et même personnage. L'opposition est marquée, non pas par les deux groupes «*nb ʿꜣ*» et «*nb nḏś*», mais par les deux mots «*ʿꜣ*» et «*nḏś*» que je considère, non pas comme de simples adjectifs, mais comme des pseudo-participes marquant une circonstance (cf. Gardiner, *Gr.*, 314). Je propose donc de traduire : «j'ai servi (mon) maître, quand il était grand, après avoir servi (mon) maître, quand il était petit».

Lorsque la forme *śḏm·n·f* a le sens de «après que», elle est généralement précédée d'une forme *śḏm·f*, mais il y a aussi des exemples où elle est précédée d'une forme *śḏm·n·f*. Aux passages cités par M. Gardiner (*Grammaire*, 414, 2), on peut ajouter le passage suivant, à peu près contemporain de notre stèle :

. . . .

Mon maître, vie, santé, force, le Roi de Haute et de Basse-Égypte, Mentouhotep IV, m'envoya en mission . . . . après m'avoir choisi parmi les (habitants de) sa ville[3].

(1) *Grammar*, 217.
(2) *Ancient Records*, § 458.
(3) Couyat-Montet, *Les inscriptions* . . . . . . *du Ouadi-Hammamat*, n° 113, l. 9-10.

Remarquons de plus que, lorsqu'il est question d'un nomarque ou d'un personnage dont l'autorité est inférieure à celle du Roi, il est d'usage, à cette époque, de donner le nom et les titres de ce personnage. Nous citerons, comme exemples, les trois passages suivants :

I. *J. E. A.*, VIII, 1922, pl. XVIII, l. 3/6.

Le chef des prêtres Djéfi m'envoya à Ioushenshen.

II. Caire 20.500, 2/3

Je mesurai le blé de Haute-Égypte, destiné à faire vivre, pour cette ville dans son entier, dans la maison du pacha, du chef des prêtres Djéfi, pendant les années de misère et de famine.

III. Le troisième passage est plus significatif encore, puisqu'on y trouve l'opposition entre le maître (i. e. le Roi) et le chef (i. e. le nomarque). Voici ce passage, qui est tiré d'une stèle inédite du Metropolitan Museum de New-York[2] :

Je suis un aimé de son maître, son favorisé; je suis un aimé de son chef, le *ḥrj-tp-nśwt*, le chef du Trésor, Bébi[3].

Il reste une objection : pourquoi avons-nous le mot *nb* répété, au lieu d'avoir, la deuxième fois, le pronom dépendant *św*? Je crois que la raison du parallélisme, si cher aux Égyptiens, est suffisante pour expliquer une répétition qui, au premier abord, peut étonner.

Si nous admettons qu'il s'agit, dans notre stèle, d'un seul personnage, le prince dont il est question ne peut être qu'Antef I ou Mentouhotep II; en effet,

(1) Sur cette expression, cf. Polotsky, *op. cit.*, p. 52, § 77.
(2) Stèle 14-2-7. Je remercie M. Bull, qui a bien voulu m'envoyer une photographie de cette stèle.
(3) Cf. *Urk.*, I, 151-2 (Caire 1649), où le roi est désigné par le terme «*nb*» et les nomarques par le terme «*ḥkꜣw*» 152,2 . . . 3 . . .

Antef I fut le premier nomarque de Thèbes qui se proclama roi, et qui enferma son nom dans un cartouche, et Mentouhotep II fut le premier roi de Thèbes, qui eut autorité sur l'Égypte entière, et qui adopta le protocole royal complet [1]. Ce sont les deux seuls princes de la XIe dynastie, dont on puisse dire qu'ils ont été «petits», d'abord, et «grands» par la suite. Le style de notre stèle, rappelant beaucoup plus celui des stèles datées des Antef, que celui des stèles datées de Mentouhotep, je crois que le maître dont il est question dans notre inscription, est Antef I.

Ligne 9. Le début de la ligne est très détérioré; voici ce qu'on lit : 

Il est probable que le mot qui occupe la lacune est le mot «le champ», écrit comme à la ligne 5. L'expression : «J'ai construit une maison, un champ» est étrange, mais elle n'est pas sans parallèle. Nous lisons, en effet, sur un fragment du Dendereh de M. Petrie, la phrase suivante : (pl. XI, en bas, à gauche) .... [2]. Le petit signe, qui émerge de la lacune, est embarrassant. M. Clère m'a proposé d'y voir le signe «*smꜣ*». Sur la photographie, on voit, en effet, quoique très vaguement, quelque chose qui pourrait être les deux appendices latéraux du hiéroglyphe tel qu'on le faisait à cette époque. Le mot désignerait une espèce de champ, dont on a, entre autres, un exemple, dans la même publication de M. Petrie : (pl. VII A, en haut, à droite) .... C'est probablement le mot que donne le Dictionnaire de Berlin (III 461) avec les orthographes : et .

La phrase se traduirait donc de la façon suivante :

> J'ai construit une maison, un champ *ꜣḥ·t* (pour la culture), un champ *smꜣ* (probablement pour l'élevage, d'après le parallèle de Dendereh), remplis de toute sorte de richesse.

Il est étonnant que le signe *smꜣ* soit si petit, et qu'il n'ait pas de déterminatif, mais, malgré cela, je suis tenté d'admettre cette interprétation, qui, appuyée sur les parallèles, donne un sens tout à fait satisfaisant.

[1] Cf. Winlock, *American Jour. of Sem. Lang. and Lit.*, 32, p. 2, sq.

[2] Je tiens à remercier M. Clère, qui, après avoir lu cette étude, m'a suggéré l'interprétation de cette phrase, et m'a signalé les deux passages de Dendereh que je cite.

La phrase qui suit : «Les gens disent : «C'est un homme qui s'abstient de voler autrui» se retrouve, avec de très légères variantes, dans la stèle du British Museum n° 1671 [1] :



Des deux côtés, nous avons la même idée :

> J'ai amassé des richesses (*m irt·i m ḫpš· i; iw ḳd·n·i pr . . . . . mḥ m špss nb.*)
> mais je n'ai lésé personne : *ḏd rmṯ św m ʿwꜣ·t kj.*

Il m'a semblé que la stèle que je viens de republier méritait une étude plus approfondie que celle dont elle avait été l'objet jusqu'à présent. Publiée, d'une part, traduite, d'autre part, il était difficile de s'en faire une idée d'ensemble. Cette stèle, si caractéristique de l'époque à laquelle elle appartient, n'est pas seulement intéressante par cela même, mais aussi par la famine qu'elle mentionne, et par l'allusion qu'elle fait à l'ascension des princes thébains, point qui n'avait pas encore été mis en lumière, et que j'ai essayé de dégager.

[1] Publiée par M. Polotsky, *J. E. A.*, *loc. cit.*

ZUR KUNSTGESCHICHTLICHEN STELLUNG

DER GRÄBER VON EL AMARNA

VON

HEINRICH BALCZ.

Zu den vielen Denkmälerstätten, mit deren Nennung sich die Erinnerung an das verdienstliche Wirken Gaston Masperos verknüpft, gehört auch das Gebiet von El Amarna. Nachdem schon vorher von verschiedenen Expeditionen und Forschern die Gräber der Stadt Echnatons besucht und, soweit sie zugänglich waren, bearbeitet worden waren, begann er im Jahre 1883 mit der systematischen Freilegung der Felsenhöhlen und schuf damit die Bedingungen für eine vollständigere Kenntnis dieser hochbedeutsamen Denkmäler, denen zugleich sein wissenschaftliches Interesse in hohem Masse zugewandt war[1].

Dem Betrachter der Gräber im Gebiete der Sonnenstadt wird ein gemeinsamer Zug in der Dekoration auffallen, den schon Davies in seinem Werke *The rock tombs of El Amarna*, part I, S. 19, hervorgehoben hat: Die szenischen Darstellungen sind fast ausschliesslich von den Figuren des Königs und seiner Familie beherrscht, auf die die Sonnenscheibe segnend und schützend ihre Strahlenarme herabsendet.

Wohl ist der König bereits vorher in den Privatgräbern der thebanischen Grossen abgebildet worden, doch ist in Amarna sowohl die Art der Erscheinung des Herrschers, als auch seine Bedeutung innerhalb der Grabdekoration verschieden von der in den Gräbern Thebens. In unnahbarer Majestät thront dort der Pharao auf seinem Sessel unter dem Baldachin[2]; meist ist der Handlungszusammenhang mehr durch die Beischrift, als durch die Darstellung gegeben.

[1] Er erblickte in den eigenartigen Bildern Schöpfungen einer zu neuem Glanz erweckten Lokalschule von Hermopolis; siehe z. B. Maspero, *Ars una species mille : Geschichte der Kunst in Aegypten*, S. 184. In den Werken von Amarna findet er eine ähnliche Freude an Bewegtem unter gleichzeitiger Vernachlässigung der Körperproportion, die die Darstellungen der Gräber von Beni Hasan kennzeichnet. In der Tat wird man mehrfach an Szenen dieser Anlagen erinnert. So hat denn auch Frh. W. v. Bissing (*Denkmäler ägyptischer Skulptur*, Text zu Taf. 45) die Beteiligung hermopolitanischer Künstler in Betracht gezogen.

[2] Nur im Grabe des Amenuser (131), dem ersten erhaltenen Beispiel einer Königsdarstellung in Privatgräbern des N. R., zieht der Herrscher in feierlicher Prozession mit dem neuernannten Vezier in feierlicher Prozession zum Tempel.

Selbst bei einer Wiedergabe des Austausches von Geschenken zwischen dem Grabinhaber und seinem Herrscher bleibt die feierliche Würde des thronenden Pharaos unverändert gewahrt[1]. Ähnlich ist dies auch in der Szene der Auszeichnung eines Beamten der Fall : Der thebanische Künstler hat hierbei den Moment gewählt, in dem der Beschenkte dem König huldigend naht; der Herrscher selbst sitzt in feierlicher Handlungslosigkeit auf dem Thron[2].

Anders haben die Künstler von Amarna den gleichen Gegenstand immer wieder dargestellt : Die Gestalt des Herrschers ist handelnd in die Welt seiner Untertanen einbezogen; er steht, begleitet von seiner Familie, auf dem Balkon seines Palastes, neigt sich über die Brüstung und reicht dem Ausgezeichneten die Gabe seiner Huld.

Neu ist an dieser Wiedergabe gegenüber der im Grab des Chaemhet in Theben nicht nur, dass ein anderer Moment gewählt wurde, in dem der König selbst handelnd in den Mittelpunkt der Darstellung gerückt wurde, sondern ebenso, dass er hier wie auch in den übrigen Szenen von Amarna ständig von seiner Familie begleitet wird, auf die der Strahlenaton seine Arme herabsendet. An die Stelle des Monarchenbildes, das den König in unnahbarer Losgelöstheit von allem zufällig Menschlichen wiedergab, ist ein anderes getreten, das die Menschheitsverbundenheit des Herrschers betont. Echnaton zeigt sich nicht in einsamer Erhabenheit; er hebt hervor, dass er Gatte und Vater ist : Frau und Kinder begleiten ihn überall; selbst in den Szenen, in denen er als Beherrscher des ägyptischen Weltreiches die Gesandtschaften fremder Völker empfängt, thront seine Gattin neben ihm[3].

Mag man immerhin annehmen dürfen, dass schon vorher die Königsgemahlinnen besonders unter Amenophis III. einen erhöhten Einfluss auf das Staatsleben gewonnen hatten, so ist dies doch in keiner Weise in den Bildern der Privatgräber von Theben angedeutet. Stets ist hier die Herrscherfigur in strenger Feierlichkeit und Einsamkeit als Repräsentant des Königtums beider Länder wiedergegeben. So, und nur so, ist es dem Untertan, selbst dieser Zeit, angemessen die Majestät des Pharao darzustellen[4]. Die Schranke konnte niemand fällen, als der König selbst. Die Art, in der Echnaton in den Gräbern der Grossen von Amarna, aber auch in Theben[1] zugleich als Monarch und Familienvater wiedergegeben wird, kann nicht anders erklärt werden, als dass der König selbst den Befehl dazu erteilt hatte.

(1) Grab des Nebamun (Davies, *The tombs of two officials*, Pl. XXVI).
(2) Grab des Chaëmhet (Wreszinski, *Atlas*, Taf. 203).
(3) Grab des Merire (Davies, *Amarna* II, Pl. XXXVII).
(4) Wohl versucht der oder jener Vornehme zu zeigen, dass er sich vertrauter Beziehungen zum Herrscher als dessen Erzieher rühmen dürfe; dann lässt er sich mit dem königlichen Knaben auf dem Schosse darstellen; es ist jedoch der Thronfolger, den man so wiedergibt, nicht der gekrönte Herrscher (Grab 64, 93 und 226 in Theben).

Gegenüber dem überaus starken und vielseitigen Hervortreten der Herrscherfamilie fällt es, wie schon bemerkt, auf, dass kaum je eine Szene über die persönlichen Verhältnisse der Eigentümer der Privatgräber von Amarna Aufschluss gibt. Nur ganz vereinzelt, wie etwa im Grabe des Mahu, tritt der Verstorbene in einigen Bildern selbständig handelnd auf : so inspiziert er den Tempel oder sein Amtshaus[2]. Erst in dem innersten kleinen Raum, der auch die Statue des Inhabers birgt, wird auf den Toten und seinen Kult direkt Bezug genommen : Da findet sich die Szene der Mundöffnung[3] oder die Speisung des Verstorbenen, der mit seiner Gemahlin an dem Opfertisch sitzt[4]. Sonst tritt überall der König und seine Familie in den Vordergrund der szenischen Darstellungen. Freilich wird auch in der fast in keinem voll ausgestatteten Grabe fehlenden Wiedergabe der Auszeichnung des Grabinhabers gedacht, doch erscheint er in dem Hauptbilde der Beschenkung selbst nur als zweitwichtigste Figur neben der Königsgruppe; erst in den beigefügten Szenen, in denen er von der Audienz heimkehrend von Freunden und der Menge umjubelt abgebildet wird, ist er selbst die Hauptperson[5]; aber auch diese Darstellungen sind selbst nur als Nebenepisoden der grossen Hauptszene der Belohnung des Grossen durch seinen Herrscher und dessen Familie wiedergegeben.

In ähnlicher Weise ist dies auch bei den übrigen Bildern der Fall. Je nach dem Amt des Grabinhabers sind verschiedene Augenblicke aus dem Leben des Königs und der Seinen festgehalten, in denen der Verstorbene als Diener seines Herrn auftritt. So wird z. B. im Grabe des Merire II., der Hausvorsteher, Vorstand der beiden Schatzhäuser und Vorstand des königlichen Frauenhauses war, ausser seiner Belohnung vor dem Audienzfenster und seinem Empfang beim Königspaar, die Herrscherfamilie beim Mahle und beim Empfang ausländischer Tribute wiedergegeben. Im Grab des Huja, der die gleichen Ämter innehatte, jedoch den Haushalt der Königinmutter Teje leitete, finden sich die gleichen Gegenstände in noch reicherer Ausgestaltung und unter

(1) Grab des Ramose (*Kairo Mitt.* IV, Taf. XXI *b*) und Grab des Parennefer (*JEA.*, IX, S. 139 ff).
(2) Davies, *Amarna* IV, Pl. XIX, XXIV.
(3) Huje (Davies, *Amarna* III, Pl. XXII, XXIII).
(4) Panehsi (*Amarna* II, Pl. XXIII), Ani (*Amarna* V, Pl. IX, X).
(5) Z. B. : Panehsi (*Amarna* II, Pl. XI), Merire II (*Amarna* II, Pl. XXXVI).

ständiger Einbeziehung Tejes in die Gruppe der Königsfamilie. Ausserdem ist noch der Moment festgehalten, da Echnaton seine Mutter in den Tempel geleitet. Bilder, die den König im Tempel zeigen oder ihn und seine Angehörigen auf der Fahrt dahin, sind an den grossen Seitenwänden der Grabräume der hohen priesterlichen Funktionäre angebracht; so bei dem «Grossen der Schauenden des Aton» Merire und bei dem «Ersten Diener des Aton» Panehsi; Auch hier ist wieder die Herrschergruppe Mittelpunkt des Geschehens; ihr dient der Grabesherr beim Opfer; Echnaton und seine Gemahlin setzen Merire in sein Amt ein.

Lässt sich wohl einerseits ersehen, dass die Auswahl der Szenen in den einzelnen Gräbern je nach dem Beruf der Inhaber verschieden sind, so sind doch bis auf geringe Ausnahmen nur jene Augenblicke gewählt, in denen der Verstorbene als treuer Diener seines Herrn erscheint; für die Darstellung der eigenen Familie und Häuslichkeit ist hier kein Raum.

M. Wegner hat in seiner überaus feinsinnigen Untersuchung über die Stilentwicklung der thebanischen Beamtengräber gezeigt, dass die Reichhaltigkeit der Wiedergaben bereits unter Amenophis III. abnimmt und einer Beschränkung weicht, in dem man nur einige charakteristische Szenen aus dem Leben des Verstorbenen herausgreift, die dann freilich mit grosser Lebendigkeit gezeichnet werden [1]. Mögen immerhin in der Auswahl die Repräsentationsszenen bevorzugt worden sein; dem Ruhme des Verstorbenen dienten die Wiedergaben, in denen er seinem König naht um Rechenschaft zu legen, nirgends sinkt der Verstorbene dabei zur Nebenfigur herab, die sich ausschliesslich im Schatten des Herrschers bewegt. Selbst Ramose, dessen Grab erst unter Echnaton fertiggestellt wurde, hat sich auch im Kreise seiner Freunde in häuslicher Geselligkeit abbilden lassen [2].

Davon ist in den Darstellungen der Gräber von Amarna nichts zu sehen. Überall beherrschen die Figuren der Königsfamilie derart die Ausstattung der Wände, dass der oberflächliche Beschauer die Wiedergaben des Grabinhabers übersehen kann. In den Bildern dieser Räume befinden wir uns immer wieder vor Echnaton und den Seinen. Wer sich den reich mit Darstellungen geschmückten Fassaden der Gräber des Panehsi [3] oder des Parennefer [4] naht,

(1) *Mitteilungen des Deutschen Institutes für ägyptische Altertumskunde in Kairo*, Band IV (1933), S. 153.

(2) Porter-Moss, *Topographical Bibliography* I, S. 86.

(3) *Amarna* II, Pl. VII, VIII.

(4) *Amarna* VI, Pl. II.

wird durch nichts auf den Herrn der Felsenräume aufmerksam; nirgends weist ein Bild oder eine Inschrift auf ihn hin; Szenen, in denen der König opfert bedecken in monumentaler Anordnung die Wände; als Schmuck der Torpfeiler finden sich am Grab des Parennefer überdies die Kartuschen des Herrscherpaares. In dieser Weise würde man eher die Eingangswand von Staatsgebäuden geschmückt erwarten, als die von Beamtengräbern. Erst im Türgewände erscheint der Verstorbene im Gebet an die Sonne, das inschriftlich beigefügt ist; die Lobpreisung des Aton erscheint aber auch hier als das Wichtigere, und oft ist selbst hier der König bei der Verehrung seines Gottes dargestellt. Im Hauptraum selbst steht wiederum der Herrscher im Mittelpunkt des Geschehens und nur in dem kleinen Kultraum am Ende der Anlage ist der Tote und sein Kult, ohne Bezug auf den König wiedergegeben.

Diese Ausstattungsart lässt bei aller Berücksichtigung des Amtes des Verstorbenen seine Persönlichkeit so in den Hintergrund treten und setzt allenthalben Episoden aus dem Herrscherleben, dass Davies bereits dies nicht anders erklärbar fand, als dass die Gräber auf königlichen Befehl angelegt und an die Grossen vergeben worden sind [1].

Es ist nun freilich nicht mit Sicherheit zu entscheiden, ob die Eigenart der Grabausstattung darauf zurückzuführen ist, dass der König selbst der Auftraggeber war. Manches spricht sogar dagegen, dass dies immer der Fall war; es könnte sich auch nur um ein allgemeines vom König entworfenes künstlerisches Programm handeln, nach dem sich die Künstler von Amarna zu richten hatten, und das den Gräbern dieser Stadt das eigenartige Gepräge verliehen hat.

Sei nun aber der König selbst der Auftraggeber gewesen oder nicht, sein Wille hat sicherlich auf die Ausstattung der Gräber ausschlaggebend Einfluss genommen. Darüber, dass der König in das Kunstschaffen seiner Zeit eingegriffen hat, kann kein Zweifel bestehen. Das lehren nicht nur gelegentliche Bemerkungen in Inschriften [2], sondern vor allem die Denkmäler selbst.

(1) *Amarna* I, S. 20.

(2) Es sei hier besonders auf das von Frh. W. v. Bissing ausführlich besprochene Relief zweier Bildhauer in Assuan verwiesen. Der jüngere der beiden namens Beki, nennt sich darin einen [hieroglyphs] «Gehilfen, den seine Majestät selbst unterwiesen hatte». Die Verwendung von [hieroglyphs] zeigt, dass es sich nicht um Instruktionen für einen bestimmten Auftrag gehandelt hat. Der Text ist denn auch von Frh. v. Bissing in der Weise interpretiert worden, dass Beki sich in gewissem Sinn einen Schüler Echnatons nennt (*Denkmäler ägyptischer Skulptur*, Text zu Taf. 45 und *Sitzungsber. der phil. hist. Kl. der kgl. bayer. Akad. d. Wissensch.*, München 1914, 3. Abhdlg.).

Das Bild des neuen Gottes ist gewiss unter Mitwirkung des Herrschers entstanden; ebenso ist die körperliche Abnormität des Königs und seiner Familie in Übereinstimmung mit seiner Lehre, gemäss der er «von der Wahrheit lebte», betont worden[1]. Die gleiche Art der Auffassung der «Wahrheit» erforderte es, dass er nicht nur als Pharao sondern als Familienvater und Gatte erschien, dass sein Familienleben und sein Menschsein wiedergegeben wurde. Ob er nun selbst gelegentlich zum Werkzeug gegriffen oder nur als königlicher Reformator den Bildhauern Weisungen erteilt haben mag, bleibe dahin gestellt; sein Eingreifen ist jedenfalls zu verspüren.

Wie weit der Gang der Entwicklung der künstlerischen Form durch ihn beeinflusst wurde, ist freilich verschieden beurteilt worden. Die äusserst sorgfältige stilkritische Untersuchung Wegner's[2] stellt eine allmählich zu drastisch naturalistischer und erregt schildernder Wiedergabe und zur Schmiegsamkeit der Form führende Linie in den Darstellungen der Beamtengräber von Theben fest; danach fügt sich ihm die Kunst von Amarna «mit der unerschütterlichen Stetigkeit natürlichen Wachstums und ohne einschneidenden Bruch» in die Spätzeit der 18. Dynastie ein.

In der Tat lassen sich für fast alle gestaltlichen oder formalen Einzelheiten der Amarna-Bilder Beispiele oder doch Ansätze in der vorangehenden Zeit erbringen. In ganz gleicher Weise ist dies aber auch für die gesamte kulturelle Erscheinung Amarnas möglich. Wie weit die Gedankenwelt dieser Epoche bereits in der vorangehenden vorbereitet war, hat besonders Wolf[3] untersucht; bei aller Einschätzung vorbereitender Geistesströmungen, hat er gezeigt, dass Echnatons Werk aus dem Ergreifen dieser allein nicht bestanden hat. Gewiss ist die «Reform» in gewissem Sinne zeitbedingt, aber darüber hinaus formt die Persönlichkeit des Herrschers den neuen Bau seiner Lehre.

Es wäre zu wenig und daher falsch, wollten wir die Kunst von Amarna einzig aus den vorbereitenden Strömungen der vorangehenden Zeit zu verstehen suchen. Formal betrachtet kann sie wohl als eine letzte Steigerung einer drastisch naturalistischen Welle betrachtet werden. Der Geist, dem sie Ausdruck verleiht, hat aber erst vermocht ein derart weitgehendes Durchdringen zu ermöglichen.

(1) Zur Entwickelung des religiösen Programms siehe vor allem H. Schäfer, *Amarna in Religion und Kunst*. In dieser Schrift wurde mit grosser Übersichtlichkeit und Genauigkeit das Wesen des Werkes Echnatons herausgearbeitet.

(2) M. Wegner, *Stilentwicklung der Thebanischen Beamtengräber, Kairo Mitt.*, Bd. IV, S. 38 ff, siehe besonders 146 ff. Die Beobachtung dieser Entwicklung wurde bereits mehrfach früher gemacht. Siehe hierzu besonders die Bemerkungen Frh. W. v. Bissings, *Denkm. äg. Skulptur*, Text zu Taf. 82, 83.

(3) W. Wolf, *Vorläufer der Reformation Amenophis IV*, *Aeg. Zeitschr.* 59, S. 109 ff.

Die Ungeheuerlichkeit, dass der Naturalismus das Herrscherbild in einer Weise erfassen konnte, in der es zur Karrikatur wurde, ist nur daraus zu verstehen, dass Echnatons «Wahrheitslehre» ihren programmatisch bildlichen Ausdruck finden sollte. Die gleiche Tendenz hat es erst möglich gemacht, dass ein ägyptischer König abgebildet wird, der im Kreise seiner Familie sitzt und mit breiter Hingegebenheit ein Bein abnagt. Zwischen dem Näherwerden menschlichen Kontaktes mit dem Herrscher und der Würdelosigkeit des essenden Echnaton besteht eine derartige Kluft, dass sie durch die Annahme natürlich fortschreitender Vermenschlichung des Pharaonenbildes nimmermehr erklärt werden kann. Ebensowenig ist dies bei den Bildern der Fall, in denen sich der König und seine Gemahlin in aller Öffentlichkeit, ja selbst auf dem Wagen, Zärtlichkeiten hingeben[1].

Über all diese unerhört neuen Szenen strahl immer wieder der Gott von Amarna. In die feierliche Sphäre von Staatsbildern sind damit alle die in früherem Sinn unmöglichen Szenen gehoben. Was man nach altägyptisch orthodoxen Begriffen als Würdelosigkeit bezeichnen muss, ist hier mit allem Nachdruck, als der im Sinne der vom König verstandenen Wahrheit sanktionierte Typus offizieller Wiedergabe des Königs, mit der Feierlichkeit eines Staatsaktes vorgebracht. Solche Szenen schmückten in gleicher Weise die Staatsgemächer des Palastes, wie das Grab der Untertanen, waren aber auch am Hausaltar der Beamten angebracht[2].

Der König und seine Familie im Schutze Atons, dies ist das ständig abgewandelte Thema der Darstellungen in den Gräbern von Amarna, in denen die übrigen Aegypter dienend, beschenkt und jubelnd, von der Huld des Herrschers und seines Gottes leben. In dieser offiziellen Kunst gibt es nur Echnaton und sein Haus, dem der Untertan dient. Die Vertraulichkeit, mit der der Herrscher im Wahrheitsfanatismus sein Leben darstellen lässt, ist die gleiche, die der Herr seinem ergebenen Kammerdiener erweist. In der gleichen Art, wie die religiöse Lehre Echnatons alles einzig vom Standpunkt des Herrschers aus betrachtet, dem Aegypten von seinem Vater Aton zu eigen gegeben ist, so wird auch die Kunst einzig als Verkünderin des um den König und seine Lehre kreisenden Geschehens angesehen. Was ausser dem Königsleben und der Verehrung des Gottes noch Wert hat in dieser offiziellen Kunst

(1) Siehe das kosende Paar auf dem Wagen, Davies, *Amarna* III, Pl. XXXII.

(2) Siehe L. Borchardt, *Porträts der Königin Nofret-ete*, S. 20 ff.

dargestellt zu werden, ist das Bekenntnis zur Anhängerschaft an die Lehre, für die man belohnt wird.

Dieser neue Geist trennt die Gräber von Amarna von denen der vorhergehenden Epoche in Theben. So sehr man die künstlerischen Formdetails als einfach weiterentwickelt betrachten kann. Der Inhalt ist ein anderer geworden. Die Dekoration der Gräber von Theben ist im Geiste der Beamtenschaft geschaffen; ihr Leben, ihre Taten und Schicksale stehen im Vordergrund. Die Gräber von Amarna mögen vielleicht auch von den einzelnen Würdenträgern in Auftrag gegeben worden sein; in ihnen findet aber vor allem und fast allein Raum, was auf den Herrscher und sein Werk Bezug hat. Die Verstorbenen sind nicht die Herren in den Darstellungen ihrer Gräber, sondern Diener des Königs. Es ist der Standpunkt des Herrschers, von dem aus die Bilder geschaffen sind.

Im Gegensatz zu den privaten Schöpfungen von Theben sind die Werke von Amarna bis auf geringe Ausnahmen durchgehends offizielle Programmkunst eines im Sinne Echnatons aufgefassten Königtums. Damit ist aber auch gegeben, was das Kunstschaffen dieser Zeit grundlegend von dem der vorangehenden Epochen trennt. Nicht im formalen Stil ist ein Bruch erfolgt, aber eine geistige Umgestaltung hat der Kunst von Amarna einen einheitlich beschränkten Sinn zugeteilt und ihren Werken ein Gepräge verliehen, das sie als besondere Gruppe heraushebt.

EIN BISHER UNBEKANNTES EXEMPLAR DER DIENSTORDNUNG DES WESIERS

VON

RUDOLF ANTHES.

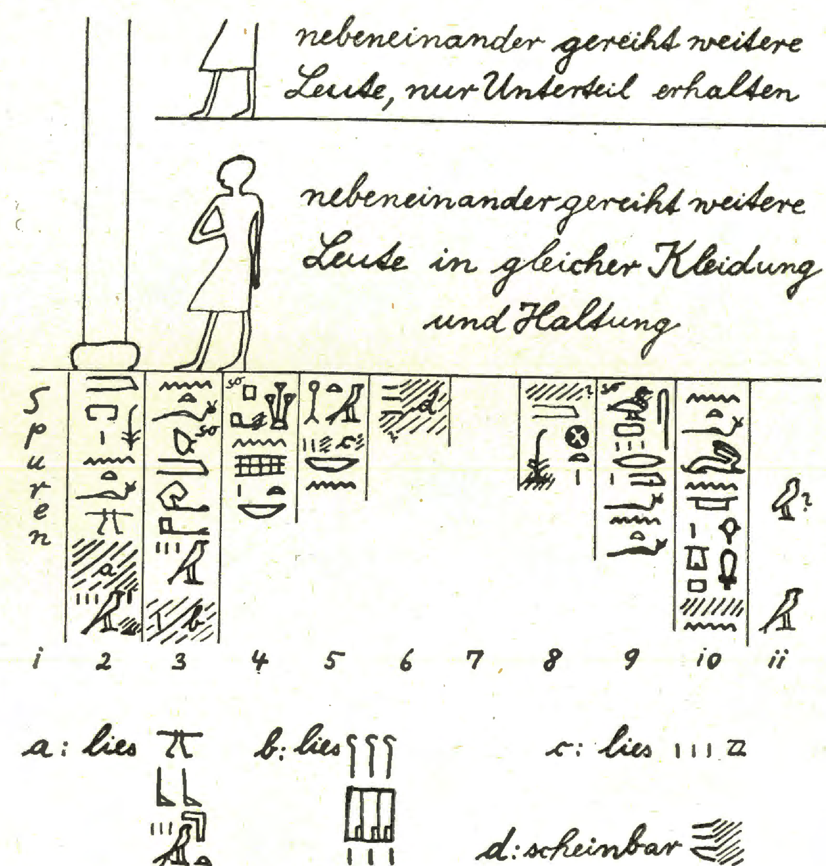
Bei Arbeiten im Grab des Wesiers Paser auf der Westseite von Theben (Grab 106) im Januar 1928[1] fand ich dort den Rest eines meines Wissens bisher unbekannten Exemplars der «Dienstordnung des Wesiers» und des Bildes von der Audienz in der Wesierhalle. Ich veröffentliche das Bruchstück besonders gern als kleinen Beitrag zu dieser Festschrift, im Gedanken an die bedeutsame Arbeit, die durch die Ausgrabungen des Institut Français in der Thebanischen Nekropole schon seit Jahren geleistet wird.

Der Text von der «Dienstordnung des Wesiers» und sicher in zwei Fällen (R und J) das dazugehörige Bild sind uns bisher bekannt aus den Gräbern der Wesiere *Wśr* (W), *Rḫmjrˁ* (R) und *Imnmipt* (J)[2], die nacheinander unter den Königen Thutmose III. und Amenophis II. ihr Amt bekleideten, vermutlich in ununterbrochener Folge[3]. Das vierte Exemplar zeigt nun den Weiterbestand des Textes und seine Verwendung zur Grabausschmückung noch etwa 130 Jahre

(1) Prof. Borchardt prüfte freundlichst in einem der folgenden Jahre meine Abschrift und teilte mir wertvolle Ergänzungen mit; dann habe ich selbst im Januar 1932 unvorbereitet noch einmal eine Abschrift machen können, die wiederum ein Stück weiterführte, und auf Grund des Vergleiches der neuen mit den früheren Abschriften hat Herr Seele freundlichst noch einige Zeichen kollationiert. Eine Kollation unter Zugrundelegung der bekannten Textvarianten könnte vielleicht noch in einzelnen weiteren Punkten Sicherheit geben; vgl. den Nachtrag.

(2) Thebanische Gräber 131 (W), 100 (R) und 29 (J). — Erstveröffentlichung: Virey, *Le tombeau de Rekhmara*, in *Mém. de la Miss. franç.*, V (1889). Jetzt massgebende Veröffentlichungen : Newberry, *The life of Rekhmara*, pl. II-IV, mit den Textvarianten aus den beiden andern Gräbern pg. 25-26 (1900); darnach Sethe, *Urkunden*, IV 1103 ff. Farina, *Le funzioni del Visir faraonico*, Roma 1917, legt seiner Ausgabe eine Kollation des Rechmire-Textes von Gardiner zugrunde und veröffentlicht Gardiners vollständige Kopien der beiden sehr fragmentarisch erhaltenen Varianten.

(3) Der durch Dunham, *J. E. A.* XV S. 164 ff bekanntgewordene Wesier *Nfrwbn* unter Thutmose III., dessen Grab wir nicht kennen, ist für uns hier bedeutungslos, wie auch immer man ihn einordnet.



Verbesserungen und Zusätze nach Mitteilung von Dr. Schott (s. den Nachtrag) :

Zl. 2 unten : so : *knbtjw*. Der Zwischenraum zwischen und (beschädigt) scheint zu klein für . Für ist Raum genug; der Zeichenrest ist breiter und stimmt zu .

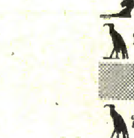
Zl. 6 : die beiden ersten Strichenden stehen weiter auseinander (wohl nicht); der dritte Zeichenrest kann ein sein, sieht aber eher wie das Ende eines aus; Seele hält für möglich.

Zl. 8 : Spur unter den oben wiedergegebenen Zeichen.

Zl. 9 : Spuren von zwei Zeichen unter ; nach Schotts Wiedergabe können sie vielleicht zu ergänzt werden.

Zl. 10 unten : ist möglich, aber nicht sicher.

Zl. 11 : die beiden Vögel stark beschädigt; zwischen ihnen Spuren von zwei nebeneinanderstehenden Zeichen.



Zl. 12 : Spuren.

Zu der Darstellung der Männer s. den Nachtrag.

später unter wesentlich veränderten Verhältnissen — Paser war Wesier unter Seti I. und Ramses II.; zudem füllt es kleine Lücken in der bisher bekannten Fassung.

Das Stück, in den Stein eingemeisselt wie der gesamte Wandschmuck des Grabes, sitzt als sehr schlecht erhaltener Rest der im Übrigen abgeschlagenen Wandoberfläche am Südende der Westwand (bei angenommener Ost-West Richtung des Grabes), rechts neben der Nische, in der eine Doppelstatue vermutlich des Paser und seiner Mutter angebracht ist; ebendort befindet sich im Boden ein Loch, das wohl in die Sargkammer führt.

Der Bildrest ist durch einen Vergleich mit dem erhaltenen Bild in R[1] ohne weiteres verständlich : die beiden Reihen von Beamten sind nach rechts zu je zehn Figuren zu ergänzen; über der oberen Reihe waren die vierzig Lederrollen und die herangeschleppten Bittsteller, darüber noch zweimal zehn Beamte dargestellt; links von der Säule sass der Wesier, nach rechts gewendet, bei ihm wohl noch weitere seiner Untergebenen. Eine unbedeutende Variante in der Zeichnung ist die Haltung des ersten Mannes in der unteren Reihe.

Der Text ist rückläufig geschrieben wie in den drei andern Exemplaren. In R und J erscheint dieser Gebrauch verständlich aus der Zusammenstellung von Bild und Text : einerseits soll wohl die Richtung der Hieroglyphenzeichen mit der Richtung des Bildes des Wesiers übereinstimmen, andrerseits soll nicht das Ende des langen Textes, sondern der Textbeginn an das Bild anschliessen[2]. In P dagegen, wo der Text unter dem Bilde steht, scheint die Zeilenfolge von links nach rechts an sich nicht notwendig zu sein; die rückläufige Schreibung schliesst sich wohl nur der Vorlage an.

Zur Einordnung des Bruchstückes P in die bisher bekannten Textfassungen dient folgende Tabelle, die den Inhalt der einzelnen Zeilen an dem bekannten Wortlaut deutlich macht und gleichzeitig erkennen lässt, welche masstäbliche Länge die den einzelnen P-Zeilen entsprechenden Textstücke bei R haben. Da ich nur das Verhältnis der Zeilenumfänge von P zueinander feststellen will, genügt es, die Textlängen von R nach der Publikation von Newberry a. a. O.

[1] Newberry, *Rekhmara*, pl. IV.

[2] Dementsprechend auch in der «Amtseinsetzung des Wesiers» nach Newberry, a. a. O., pl. IX und X. In der «Dienstordnung» ist die Reihenfolge von Bild und Text in J (nach meinen Notizen vor dem Original) : Wesier (nach rechts) — Beamte — Text; in R ist sie, in umgekehrter Richtung (Wesier und Hieroglyphen nach links), anscheinend ebenso, doch habe ich in den Publikationen keine sichere Mitteilung darüber gefunden.

zu messen, nicht nach ihrer Originalgrösse. Die Buchstaben o, m, u neben den Zeilennummern bedeuten : oben, mitten und unten in der Zeile; die Abteilungen *a* und *b*, a_1 und a_2 geben im Zweifelsfalle die verschiedenen Möglichkeiten an.

ZEILENNUMMER VON P.	ENTSPRECHENDER ABSCHNITT BEI R, ERGÄNZT NACH W UND J.		TEXTLÄNGE BEI R.	
P 2	R 24 u bis R 25 u		20,6 cm.	
P 3	R 25 u (so!) bis R 26 m		19,3 cm.	
P 4	R 26 m bis R 27 o		17,2 cm.	
P 5-7 [1]	R 27 o *a*) bis R 28 u = J 24 o	*b*) bis R 29 u, etwa 9. Gruppe von unten (anschliessend P 8 + J 25 mit Ergänzung nach Sethe a. a. O. 1115).	*a*) zusammen 42, 3 cm. = je rd. 14, 1 cm. [1]	*b*) zus. etwa 66,7 cm. = je rd. [1] 22,2 cm.
P 8	*a*) R 28 u = J 24 o () bis R 29 m	*b*) R 29 u (s. o.) bis in die Lücke R 30 u.	*a*) 15,4 cm.	*b*) P 8 + 9 zus. 47,2 cm. = je rd. 23,6 cm.
P 9	*a*) R 29 m a_1) bis R 30 m = J 25 u ? a_2) bis R 29 u = W 29	*b*) R 30 u (s. o.) bis R 31 m = J 26 (erg. nach Sethe).	a_1) wenigstens 26 cm. a_2) höchstens 7, 8 cm.	
P 10	a_1) R 30 m, anschliessend an J 25 u (s. o.) a_2) R 29 u, anschl. an W 29 (s. o.) vor J 25 [] *ʿrrjt*	*b*) R 31 u, anschl. an J. 26 (s. o.).		

Da unter dem Text nicht noch eine Darstellung angenommen werden kann, wird ebenso wie in R sein unterer Abschluss eine gerade Linie bilden, d. h. die Zeilen sind gleichmässig lang [2]; Unregelmässigkeiten der Zeichengrösse und Varianten der Orthographie erklären dabei zur Genüge gewisse Abweichungen der Textmaasse von P zu R [3]. Unter diesem Gesichtspunkt zeigt in der Tabelle die

(1) Wenn P 6 gelesen werden darf, kommt in Frage die Gleichsetzung mit R 27 u = J 23 () () oder mit R 28 o (lies hier nach P 2). Die Textlänge von P 5 beträgt dann nach R : *a*) = 15, 1 cm.; *b*) = 25, 3 cm. — Schott teilt mir hierzu mit, dass wohl keine dieser Lesungen in Frage kommt, ebensowenig auch (R 27 u).

(2) Aber vgl. den Nachtrag.

(3) Vergleichsweise gebe ich hier die Textlänge nach R für J 1-7 : 25 — 22 — 24,5 — 25 — 26,5 — 30 — 31,8 cm.

Reihe mit *b*) eine sichere Stetigkeit in der masstäblichen Länge des Textes nach R; in der Reihe mit *a*) ist der Unterschied der Textlänge von P 8 gegenüber P 9 ausserordentlich krass. Trotz dieses ungünstigen äusseren Befundes, der nicht übersehen werden darf, berechtigt uns in P 8 und 9 die Entsprechung einzelner ziemlich seltener Wörter zu dem bekannten Text, die Einteilungsreihe mit *a*) und a_1) als sehr wahrscheinlich anzunehmen, zumal da in P 9 die Gruppe ziemlich genau die Lücke von R 29 m ausfüllt. Unter dieser Voraussetzung, dass die Einordnung des Textes in die Reihe *a*) richtig ist, bespreche ich im Folgenden die Zeile 9, für deren Fassung die Frage entscheidend ist, dazu die davon unabhängige Zeile 10.

Zeile 9 : nach R 29 lautet sie im Zusammenhang jetzt folgendermassen : (es folgt die neue Vorschrift nach W 29) «ihm meldet die Grosse Behörde ihre Abgabe von Broten (?) neben ihm». Diese Vorschrift ist wie gewöhnlich in der «Dienstordnung» nicht leicht verständlich.

: das sehr beschädigte Zeichen scheint der Kormoran (*ʿḳ*) zu sein; zur Schreibung ohne vgl. Griffith, Siût and Dêr Rîfeh pl. 16, Tomb I Zl. 10 . *dfꜣw*, das sonst in Frage kommt, wird nach Ausweis des Berliner «Wörterbuchs» in der 18. Dynastie häufig geschrieben, während erst in Amarna belegt ist; das bestätigt für unsre Stelle die Lesung *ʿḳw*.

Zur genitivischen Verbindung *ḥtr·ś ʿḳw* vgl. Bilgaistele Rs. 19 (Gardiner, *Ä. Z.* 50 Tf. IV) «meine Honig-Abgabe». Doch wird hier das Suffix *ś* die Grosse Behörde vermutlich nicht als Lieferer, sondern als Empfänger der Abgabe bezeichnen; vgl. dazu Abydos Inscr. dédic. Zl. 83 «deine (des Gottes) Abgaben» d. h. was in deinen Tempel geliefert wird. Ob hier nun das Steuereinkommen der Grossen Behörde oder die von ihr festgelegte Steuerveranlagung gemeint ist, kann nicht entschieden werden; dass ein erheblicher Unterschied zwischen beiden bestehen kann, zeigt ja gerade die Bilgaistele. Weiter wage ich nicht zu entscheiden, ob *ʿḳw* in diesem Zusammenhang «Brote» oder allgemeiner «Nahrungsmittel» bezeichnet, oder ob hier etwa von einer Besteuerung der «Einkünfte» die Rede ist, d. h. von solchen Abgaben, die nicht unmittelbar, sondern von den unterstellten Behörden aus ihren Nahrungsmitteleingängen an die Grosse Behörde geliefert werden müssen.

r gś·f «zu seiner Seite» deute ich dahin, dass die Grosse Behörde nicht vor

(*m bꜣḥ*) dem Wesier zu erscheinen hat zur Erstattung der Meldung, wie es sich im Allgemeinen für den Beamten bei einer dienstlichen Mitteilung dem Ranghöheren gegenüber geziemt (vgl. R 10-11); sondern die Mitglieder dieser Behörde, von der wir übrigens fast garnichts wissen, erstatten ihren Bericht «neben ihm». Vgl. dazu etwa ähnliche Verhältnisse im Beredten Bauern (B_1 Zl. 43), wo Rensi den *śrw ntj r gś·f* Mitteilung über den Klagefall macht. Auch im Hofzeremoniell des N. R. scheinen, soviel ich bisher sehe, die «Räte Freunde (oder auch nur : Räte), die neben ihm (d. h. dem König) stehen»[(1)] einen engeren Kreis gegenüber den «Räten (auch Räte, Anführer des Heeres), die vor ihm stehen»[(2)] zu bilden, wobei allerdings das «neben» offenbar nur eine Hervorhebung der Zunächststehenden, nicht einen Gegensatz zu dem «vor» bedeutet[(3)]. Unsre Stelle würde darnach etwa besagen, dass die Meldung der Grossen Behörde in einer Konferenz, nicht in einer eigentlichen Audienz stattfinden soll. Zu der Bedeutung, die solchen rein formalen Fragen in der Dienstordnung beigemessen wird, vgl. R 1 f; 9 ff u. a. — Prof. Sethe erinnerte zu dieser Stelle an den Ausdruck *kj r gś·f* im Sinne von «ein andrer statt seiner»[(4)] und sprach die Vermutung aus, dass hier von denjenigen Steuern die Rede sei, die abseits der unmittelbaren Vollzugsgewalt des Wesiers erhoben werden. Zwar scheint mir die oben im Anschluss an Erman-Grapows Wörterbuch gegebene übertragene Bedeutung des *kj r gś·f* nur dem ungefähren Sinne nach, nicht aber als wirkliche Übersetzung richtig zu sein[(5)], aber Sethes Deutung unsrer Textstelle ist trotzdem sehr verlockend. Diese hiesse dann : «ihm meldet die Grosse Behörde ihre neben ihm (d. h. von den ihm zur Seite stehenden Beamten, eben der Grossen Behörde) erhobene Steuer von Broten (?)». Ich erinnere dazu an die letzte Vorschrift in R 28, die ich mit Vorbehalt so übersetze[(6)] : «er ist es, der jede Abgabe von den Broten (?) bestimmt bei jedem, der sie ihm zu liefern hat»; damit hätten wir also eine Gegenüberstellung von den Brot (?)-

(1) Wresz., *Atl.*, II 132 = Breasted, *Medinet Habu*, I Taf. 22; Lefebvre, *Inscriptions des Grands-Prêtres*, XV *b* Zl. 1; Louvre C 213 (S. Gabra, *Conseils des Fonctionnaires*, S. 51) und sonst.

(2) Kubanstele Zl. 11; Davies, *El Amarna*, IV 26; vgl. Wresz., *Atl.*, II 110 = Breasted, *Med. Habu*, I 29 und sonst.

(3) Vgl. «die Räte zu beiden Seiten vor S. M.» : Pap. Koller 5, 1-2 (Gardiner, *Lit. Texts of the New Kingdom*, S. 48); entsprechend «Dienstordnung» R 2.

(4) Erman-Grapow, *Wörterbuch*, V 195 nach Beredter Bauer B, Zl. 44-45; vgl. *Bull. Inst. Franç.* XXX, S. 796 Zl. 11 und S. 809 oben (Gunn-Engelbach, *Statues of Harwa*).

(5) Im «Bauern» etwa : «einer seiner Nachbarn (oder : Amtsgenossen)»?

(6) Die blosse Schreibung ist bedenklich, aber Sethes Ergänzung (a. a. O. 1114) scheint in jedem Fall die einzig mögliche Verbindung zu geben. Newberry, a. a. O., gibt übrigens *dd* deutlich.

steuern, die an den Wesier unmittelbar, und denen, die an die Grosse Behörde abgeliefert werden müssen. — Wie auch immer die Stelle gedeutet wird, können wir anscheinend aus dem *r gś·f* einen Schluss ziehen auf die Stellung der Grossen Behörde «zur Seite» des Wesiers, etwa ähnlich wie die Räte Freunde zur Seite des Königs stehen. Man kann darnach vermuten, dass der Wesier Vorsitzender der Grossen Behörde ist, aber dies entzieht sich unsrer sicheren Kenntnis.

Zeile 10 : [ ] (das folgende kann eine neue, mit beginnende Vorschrift einleiten). Die Lesung ist sicher. Der Sinn des Satzes ist gewiss : der Wesier hat (allein?) das Recht, jede versiegelte Akte zu öffnen; wie sorgfältig über den Verschluss solcher Akten gewacht wird, wissen wir ja aus R 15 f.

In erkannte Prof. Sethe das vor Allem aus den Koptosdekreten bekannte ; für das ungewöhnliche Determinativ gebe ich unten einen Deutungsversuch. bezeichnet nach Erman-Grapow, *Wörterbuch* III 396 «versiegelte Akten o. ä.», richtiger aber das Archiv solcher Akten : vgl. *Urk.* I 284, Zl. 15; 285 Zl. 5 die Schreibung mit als Determinativ, sowie *Urk.* I 296 Zl. 15 : «er (der Wesier) überweist (den Erlass) an das (Lesung mit Vorbehalt : *ḥr-ḫtm*) zu dem, was unter seine Aufsicht gestellt ist».

Die Schwierigkeit des Satzes liegt in . Nach *wn* muss hier ein direktes Objekt, ohne Präposition erwartet werden; *wn ḥr* «das Gesicht öffnen», das grammatisch annehmbar wäre, passt nicht und widerspräche auch soviel ich beurteilen kann dem Stil des ganzen Textes. Man muss m. E. als einen zusammengehörigen Ausdruck, Objekt zu *wn*, verstehen. Der folgende Versuch einer Lösung muss mit dem nötigen Vorbehalt gegeben werden. «(siegeln, versehen sein) mit dem Siegel *jmds.*» ist gut belegt und kommt auch in der Dienstordnung vor (R 16 (zweimal); 20). *ḥr* (oder auch *ḥrj*) *ḫtm* würde demnach, substantivisch gebraucht, «das Versiegelte» sein, analog dem *ḥr* (*ḥrj*) *ḫtm* gebildet, gewiss mit irgendeinem Bedeutungsunterschied[(1)]. lese ich darnach als *ḥr ḫtm ḥr ḫtm* «die Akten (oder allgemeiner : das Verschlossene) *ḥr ḫtm* und die Akten (das Verschlossene) *ḥr ḫtm*»; die

(1) Aber vgl. Westcar 11,24 «die Gerste der Tänzerinnen, die in der Kammer sich befindet» zu Brit. Mus. Kat. 146 Zl. 12-13 (*Hierogl. Texts*, II pl. 9) «das Weissgold (befand sich) ». Da erkenne ich keinen Bedeutungsunterschied der beiden Konstruktionen.

Schreibung wäre dann daraus verständlich, dass die Vorlage in Vertikalzeile 𓋹▬, mit zweimaliger Lesung des 𓋹▬, nach *ḥr* und nach *ḥr*, geschrieben haben müsste; ▬ ist Determinativ zu 𓋹. Ist diese Deutung richtig, so führt uns die Vorlage, die auch nach andern Kennzeichen gewiss wesentlich älter ist als die uns bekannten Abschriften, in ihren Ursprüngen wohl bis an das Alte Reich hinan.

Die Tatsache, dass die «Dienstordnung des Wesiers» im Grabe des Paser nachgewiesen ist, zeigt, dass die Mode, diesen Text oder die «Amtseinsetzung» im Wesiergrab aufzuzeichnen, nicht auf die kurze Zeit von Thutmose III. bis Thutmose IV. (Grab des *Ḥpw*) beschränkt ist, wie man bisher vermuten konnte. Ob allerdings diese Texte auch in den übrigen in Frage kommenden Gräbern des *Ḥpwśnb* (Nr. 67), des *Iʿḥmś* (Nr. 83) und des *Rʿmś* (Nr. 55)[1] sich befunden haben, bleibt weiter eine offne Frage, die z. T. sicher nicht entschieden werden kann; sie ist auch nicht mehr wichtig.

Paser ist der einzige von den Wesieren der 19. und frühen 20. Dynastie, von dem wir wissen, dass er in Theben begraben ist, zu einer Zeit, da die Residenz der Könige bereits nach Unterägypten verlegt war. Wir kennen auch bei ihm den seltenen Titel [hieroglyphs][2] «Stadtvorsteher Wesier der Stadt (No = Theben)», und seine enge Verbundenheit mit Theben kommt auch darin zum Ausdruck, dass er ungewöhnlicherweise in drei Gräbern von Der el Medine zusammen mit dem König dargestellt ist[3]. Als Wesier von Theben hat er die alte Dienstordnung «des Stadtvorstehers Wesiers der südlichen Stadt, der Residenz» (R 1) in seinem Grabe angebracht.

NACHTRAG.

Die Herren Schott und Seele hatten die grosse Freundlichkeit, noch während des Drucksatzes meine Abschrift vor dem Original zu kollationieren; ihre Einzelergebnisse sind oben als Zusatz zum Text wiedergegeben. Die Textreste von Zl. 2-7 können mit diesen Verbesserungen als endgültig festgestellt gelten; die neuen Spuren von Zl. 8-12 bedürfen nach Schotts Mitteilung noch einer Prüfung; mein Einordnungsversuch von Zl. 9 und 10 lag bei der Kollation noch nicht vor; Zl. 11 kann ich auch in der ergänzten Form nicht einordnen, sie wird in eine Lücke des bekannten Textes gehören.

Hier sei noch angefügt die Mitteilung der beiden Herren über den Zwischenraum zwischen dem Text und der links daneben liegenden Nische : der Abstand von Zl. 2 bis zur Nische beträgt etwa 120 cm., während in dem erhaltenen Text drei Zeilen zusammen 23 cm. breit sind. — Zwischen Nische und Inschriftrest ist demnach noch Raum für nur etwa 15 Zeilen, und diese können, unter der Voraussetzung durchgehend gleichbleibender Zeilenlängen, bei weitem nicht den Text von Zl. 1-24 der Rechmire-Inschrift enthalten haben (s. o. die Tabelle) : ob die Nische etwa erst in einem zweiten Baustadium des Grabes eingehauen ist, sodass die Inschrift schon damals zum Teil zerstört wurde, entzieht sich meinem Urteil.

Aus einer Photographie, die ich ebenfalls der grossen Freundlichkeit meines Freundes S. Schott verdanke, und die mich erst während einer späteren Korrektur erreichte, entnehme ich, dass die Figuren der Männer in meiner auf flüchtiger Skizze beruhenden Zeichnung nicht richtig wiedergegeben sind. Die Männer der unteren Reihe tragen nicht den vorspringenden, sondern den enganliegenden, am Knie abschliessenden Schurz. Von der Kleidung der beiden ersten, allein erhaltenen Figuren der oberen Reihe ist folgendes zu erkennen : der erste Mann trägt offenbar den gleichen Knieschurz, darüber vielleicht einen durchsichtig gezeichneten Wadenschurz; von dem zweiten Mann ist nur der Vorsprung des Wadenschurzes anscheinend sicher zu sehen.

[1] Die Inschriften des zweiten (älteren?) Grabes des *Wśr* (Grab 61) beziehen sich wohl alle auf Bestattung und Tod. Vgl. dazu die Nachweise bei Porter-Moss, *The Theban Necropolis;* auch an den Wänden des Korridors habe ich s. Z. nur «geringfügige Fragmente von Funeralien» gesehen. — In den Wesiergräbern des späten N. R. (Nr. 293 und 312) sind solche Texte an sich nicht mehr zu erwarten; im letztgenannten sind sie sicher nicht gefunden.

[2] In der linken Türlaibung des Einganges und in der Schmückungsszene südlich neben dem Eingang; vgl. A. Weil, *Die Veziere des Pharaonenreiches,* S. 91 und 122.

[3] Der el Medine Grab 4 (Wiedemann in *P. S. B. A.*, VIII, S. 230), Grab 7 (a. a. O., 229) und Grab 10 (Bruyère, *Deir el Medineh,* 1923-1924, S. 62, fig. 6).

LE PALÉOLITHIQUE EN ÉGYPTE

PAR

EDMOND VIGNARD

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE.

Comme tous les pays riverains de la Méditerranée, l'Égypte a eu sa préhistoire.

Ce n'est qu'après de vives polémiques, où s'engagèrent les meilleurs égyptologues, que J. de Morgan put faire admettre que l'Égypte avait été habitée, longtemps avant l'apparition des métaux, par des hommes appartenant aux races les plus anciennes du vieux continent. Ces premières connaissances, basées sur de nombreuses découvertes effectuées tout le long de la Vallée du Nil égyptien, étaient cependant fort incomplètes; ce fut le mérite d'une phalange de fouilleurs de mettre bien au point la succession des différentes civilisations qui précédèrent les peuplades historiques.

L'examen préalable des changements géologiques survenus au début du quaternaire dans la Vallée du Nil va nous permettre de mieux comprendre les diverses industries lithiques qui s'y sont succédées.

A l'encontre de tous les autres fleuves dont le débit s'accroît par l'apport d'eaux affluentaires à mesure qu'ils s'avancent vers la mer, le Nil actuel, large d'environ 1000 mètres, ne reçoit aucun affluent sur les 2000 kilomètres de son cours inférieur. L'évaporation, jointe aux besoins croissants de l'irrigation, tend encore à diminuer son débit : pendant l'étiage, sans les divers barrages et avec quelques pompes encore, il n'arriverait plus beaucoup d'eau à Alexandrie.

Il n'en était pas de même au début du quaternaire :

1° En Haute-Égypte, aux limites du Soudan, près d'Assouan, le Guebel Silsilé formait à cette époque le seuil d'un vaste lac qu'alimentaient encore deux fleuves venus des montagnes bordant la mer Rouge.

En aval, pendant ces mêmes périodes, le Nil recouvrait toute la largeur de la vallée; ses berges sont encore inscrites en hautes terrasses à plus de 20 kilomètres parfois du fleuve actuel, sa largeur pouvait donc atteindre parfois 25 kilomètres et sa hauteur est encore indiquée par les surplombs des falaises qui furent alors une de ses rives.

Les alluvions désertiques qui s'étendent actuellement au pied des deux falaises latérales, depuis le Silsilé jusqu'à la naissance du delta, sont le fruit du charriage des éléments arrachés aux montagnes du Soudan, aux grès nubiens, aux granites d'Assouan.

A ces éléments lointains se sont mélangés ceux qu'apportèrent les affluents

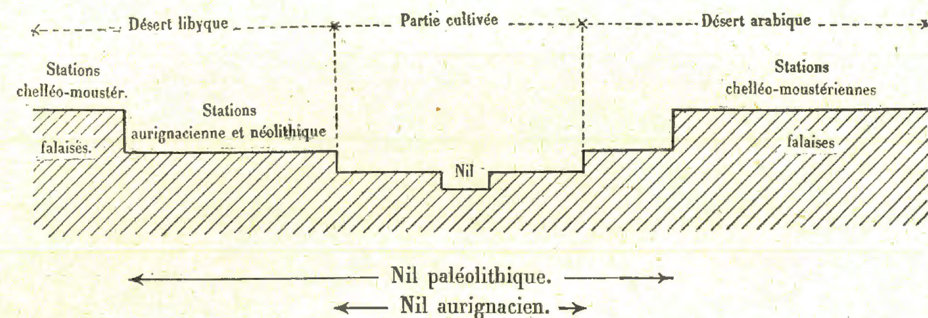


Fig. 1. — Coupe schématique de la vallée du Nil et des différents niveaux du fleuve.

égyptiens : roches volcaniques des bords de la mer Rouge, blocs calcaires des falaises libyques.

C'est dans ces alluvions, dont la puissance varie de 10 à 13 mètres, que nous trouvons mélangés des coups de poing chelléo-acheuléens et des objets moustériens : *tels des fossiles*, ces outils montrent que des hommes habitaient les falaises éloignées ou voisines pendant le dépôt des graviers.

Aujourd'hui, les bords de ce Nil paléolithique très large sont reconnaissables en de nombreux points fort éloignés du cours du fleuve actuel : ce sont les terrasses supérieures étudiées par le R. P. Bovier-Lapierre et le Dr Sandford; elles correspondent sensiblement aux hautes terrasses des fleuves européens.

Ce débit d'eau formidable ne peut s'expliquer que par des précipitations inconnues de nos jours, par la fonte de glaciers probables dans les montagnes d'Abyssinie provoquant vers l'époque moustérienne des crues que nous avons peine à imaginer; elles arrachèrent aux flancs des montagnes des quantités fantastiques de matériaux grossiers ou limoneux qui se déposèrent dans la vallée.

2° Par suite de la diminution des pluies, vers la fin du moustérien, au début du paléolithique supérieur, le Nil se traça un lit nouveau dans les alluvions précédentes; ce fut le Nil aurignacien, moins important, mais ayant encore plusieurs kilomètres de largeur (fig. 1) et occupant la plaine actuelle d'inondation.

Les berges de ce fleuve se sont conservées le long de la vallée sur plusieurs centaines de kilomètres; elles délimitent à peu près la zone cultivée actuellement, et leur surplomb de 8 à 15 mètres indiquant approximativement la profondeur du fleuve à cette époque, amorce la zone actuellement désertique, mais occupée alors par les campements aurignaciens.

De nombreux affluents s'y déversaient; ils ont laissé la trace de leur lit formant la série innombrable des wadis qui descendent des falaises proches ou des montagnes lointaines. Le sable a maintenant remplacé l'eau fuyante et seule une vue d'avion peut donner une idée, végétation à part, de ce que fut cette contrée au paléolithique supérieur.

3° Enfin les pluies se firent plus rares; leur arrêt, dont la cause est encore inconnue, marque pour l'Afrique le commencement du cycle aride actuel.

L'absence de périodes glaciaires en Égypte ne donne pas la possibilité d'établir des bases de concordance entre les périodes géologiques et les diverses industries lithiques. Il a été cependant possible dans la région de Kom-Ombo de fixer assez exactement la date du commencement de l'assèchement de la région : un foyer et un atelier, appartenant au niveau tardenoisien microlithique du *Sébilien*, ayant été trouvés en place et adhérents au thalweg du lit d'un affluent asséché, nous pouvons dire que, depuis cette époque, le fleuve n'a plus coulé, et conclure que, vers la fin du paléolithique égyptien, débuta le cycle aride de l'Afrique. Privé de ses affluents égyptiens, le Nil ne devait alors avoir qu'un débit légèrement supérieur à celui du fleuve actuel.

Connaissant les conditions climatériques et géologiques dans lesquelles se sont déroulées les phases du début du quaternaire, nous allons pouvoir examiner les industries lithiques correspondantes.

CHELLÉEN, ACHEULÉEN, MOUSTÉRIEN, LEVALLOISIEN.

Les industries paléolithiques les plus anciennes sont très répandues dans toute l'Égypte; leurs campements recouvrent le bord des grandes falaises et les lambeaux des hautes terrasses. Leur abondance indique une occupation intense ou de fort longue durée. Le sol est jonché d'outils auxquels le soleil et le temps ont donné cette belle patine «chocolat» si caractéristique. Les ateliers étaient établis sur place, l'ouvrier n'ayant qu'à se baisser pour récolter la matière première que lui offraient en abondance les falaises calcaires.

De nombreux outils ayant glissé le long des pentes ont été charriés par les eaux qui les ont mélangés aux graviers de la vallée; d'autres sont restés au pied de la falaise où, très nombreux, ils truffent les alluvions.

Tous les campements ne sont pas cantonnés exclusivement aux bords des falaises; plusieurs expéditions en ont rencontré bien avant dans le désert; Mademoiselle Caton Thompson en a découvert plusieurs gisements dans l'oasis de Kharga et ses vues, prises d'avion, sont particulièrement suggestives au point de vue de l'intensité de l'occupation dans cette région. Or ces campements sont distants parfois de plusieurs centaines de kilomètres du Nil actuel, ils prouvent donc qu'à cette époque, cette zone actuellement désertique recevait une quantité d'eau suffisante pour entretenir une faune abondante. Les pluies ont laissé leurs traces sous forme de wadis, elles ont rodé les falaises, créé des ravins que remplissent maintenant l'humus et le sable provenant de la dénudation des plateaux.

Au début, on pensait que ces trois industries appartenaient à la même civilisation dénommée «chelléo-moustérienne»; depuis, on a découvert des gisements acheuléens sans mélange de moustérien, et des campements levalloisiens exempts de toute influence acheuléenne. De plus, le R. P. Bovier-Lapierre en étudiant les sablières de l'Abbassieh, près du Caire, trouva stratifiées ces différentes industries, prouvant d'une façon scientifique que leur succession en Égypte était la même qu'en Europe.

Comme particularités morphologiques, pour le *Chelléen*, je citerai la forme triédrique assez répandue à l'Abbassieh et dans quelques gisements de surface; on a parlé de «*Chalossien*», mais il semble que ce soit la forme naturelle du bloc employé qui soit l'unique cause de cette anomalie.

Le débitage et la technique de taille des coups de poing *acheuléens* sont identiques à ceux d'Europe : mêmes nucléi, mêmes limandes; parfois ces derniers outils s'allongent, s'amincissent et arrivent à la forme «poignard» ou «grande pointe à cran» dans lesquelles on a pensé voir une analogie avec le *Sbaïkien* du Nord de l'Afrique; il n'en est rien cependant et, dans l'état actuel de nos connaissances, ce terme ne peut être introduit dans la nomenclature des industries égyptiennes.

Au *Moustérien*, nous remarquons la technique usitée au *Levalloisien* plutôt que celle du véritable Moustérien du centre de la France : même préparation des nucléi et du plan de frappe, même débitage, mêmes pointes, mêmes éclats Levallois et lames à polyfacettes; on peut noter toutefois une plus grande abondance de lames que dans les stations du Nord de la France où domine le Levalloisien.

Rares burins grossiers, quelques mauvais grattoirs, et absence complète de racloirs genre La Quina.

M[lle] Caton-Thompson signale à Kharga la présence de pointes pédonculées analogues à celles de l'*Atérien* de Reygasse; dans la Vallée du Nil, cette forme est pour ainsi dire inconnue, mais il est possible que l'oasis de Kharga ait été influencée par la technique atérienne du Nord de l'Afrique.

Signalons enfin, dans de nombreux ateliers, le débitage *clactonien* reconnaissable à la puissance du bulbe de percussion et à l'angle fuyant du plan de frappe.

Les outils de ces époques qui recouvrent les falaises sont actuellement en surface à même la roche; ils sont exposés au soleil depuis la disparition de l'humus qui jadis les recouvrait dans l'ordre de leur abandon : les outils chelléo-acheuléens sont mélangés à ceux du Levalloisien dans le même plan, alors que jadis ils devaient être superposés.

AURIGNACIEN.

Cette industrie signalée pour la première fois en Égypte en 1912 au «Champ de bagasse» est représentée par deux niveaux.

Le *plus ancien*, trouvé dans la région de Kom-Ombo est encore inédit; il doit faire l'objet d'un prochain mémoire. Récolté dans une série de petits kjoekkenmöddings en pleine zone désertique, il correspond à l'*aurignacien moyen inférieur* dont l'industrie type est représentée en France par le niveau inférieur de la *Coumba del Bouitou* en Corrèze : grattoirs épais et circulaires, lames étranglées, grattoirs sur lames et très belles lames retouchées à enlèvements lamellaires, pièces esquillées, burins rares formant l'outillage principal de cette industrie dont malheureusement nous n'avons pu terminer les fouilles ni rapporter la faune.

Le 2[e] *horizon* est celui du «Champ de Bagasse» qui appartient à l'*aurignacien supérieur :* grattoirs nombreux, burins très variés; becs de flûte, plans, d'angle, à troncature retouchée, simples, doubles, multiples; *burins transversaux* abondants, récoltés ici pour la première fois et qu'on signale maintenant dans de très nombreux gisements aurignacien supérieur ou magdalénien inférieur de France.

Cet outillage ressemble par beaucoup de points à celui de la grotte Lacoste près de Brive (Corrège) qui est aurignacien supérieur; l'absence de lames à dos abattu et la présence de très nombreuses haches d'un type spécial avec curieux avivage apportent une note originale à cette industrie.

M. J. de Morgan avait déjà signalé ces haches dans quelques ateliers qu'il attribuait au Néolithique, malgré la présence de nombreux burins qu'il n'avait pas identifiés; ainsi que le pense M. le professeur H. Breuil il est possible qu'il n'ait pas pu «distinguer dans ces kjoekken-möddings un substratum appartenant à une industrie plus ancienne».

D'autre part les burins et les haches spéciales ne se rencontrent pas dans les gisements néolithiques ou énéolithiques de la région où l'on recueille toujours de la poterie et parfois du bronze, totalement absents au «Champ de Bagasse». Quelques doutes subsistant, ce point reste à élucider.

SÉBILIEN.

Le Sébilien est une industrie nouvelle, découverte en 1920 dans les environs de Kom-Ombo, province d'Assouan. Cette région encore désertique avant l'installation des pompes du domaine de Wadi Kom-Ombo était, au début du quaternaire, recouverte par les eaux d'un vaste lac (fig. 2); le Guebel Silsilé en formait le seuil. En dehors du Nil coulant du Sud, deux fleuves venant de l'Est l'alimentaient. Les limons se déposèrent durant les périodes chelléenne, acheuléenne et levalloisienne ainsi que l'indiquent les outils appartenant à ces industries, trouvés en couche à 10, 12 mètres dans les alluvions de Bayarah.

Une première déchirure se produisit dans le seuil.

Les points les premiers émergés furent occupés par les premiers Sébiliens; c'est le *premier niveau ancien;* de vastes tourbières s'établirent sur les bords de ce qui restait du lac, formant un immense marécage dont la tourbe transformée en «sabakh» est actuellement exploitée comme engrais.

Une deuxième fissure se produisit dans le Guebel Silsilé au point où coule le Nil actuel, de nouvelles plages sortirent des eaux; c'est le *niveau IIe de perfectionnement.*

En même temps le Nil creusait son lit dans la masse d'alluvions de la cuvette et terminait la percée du Guebel Silsilé.

Enfin le débit des affluents de l'Est décroît jusqu'au moment où, les pluies cessant complètement, le désert s'installe dans la région; c'est le *IIIe niveau à industries microlithiques* dont les derniers campements se trouvent près des cuvettes où s'assemblent les dernières eaux : le foyer d'un atelier occupe encore le thalweg d'un fleuve desséché.

La faune se modifie durant cette longue période : les gros animaux du ma-

récage : hippopotame, buffle d'espèce inconnue, bos primigenius[1] disparaissent; des espèces plus petites les remplacent; puis, les herbages manquant par

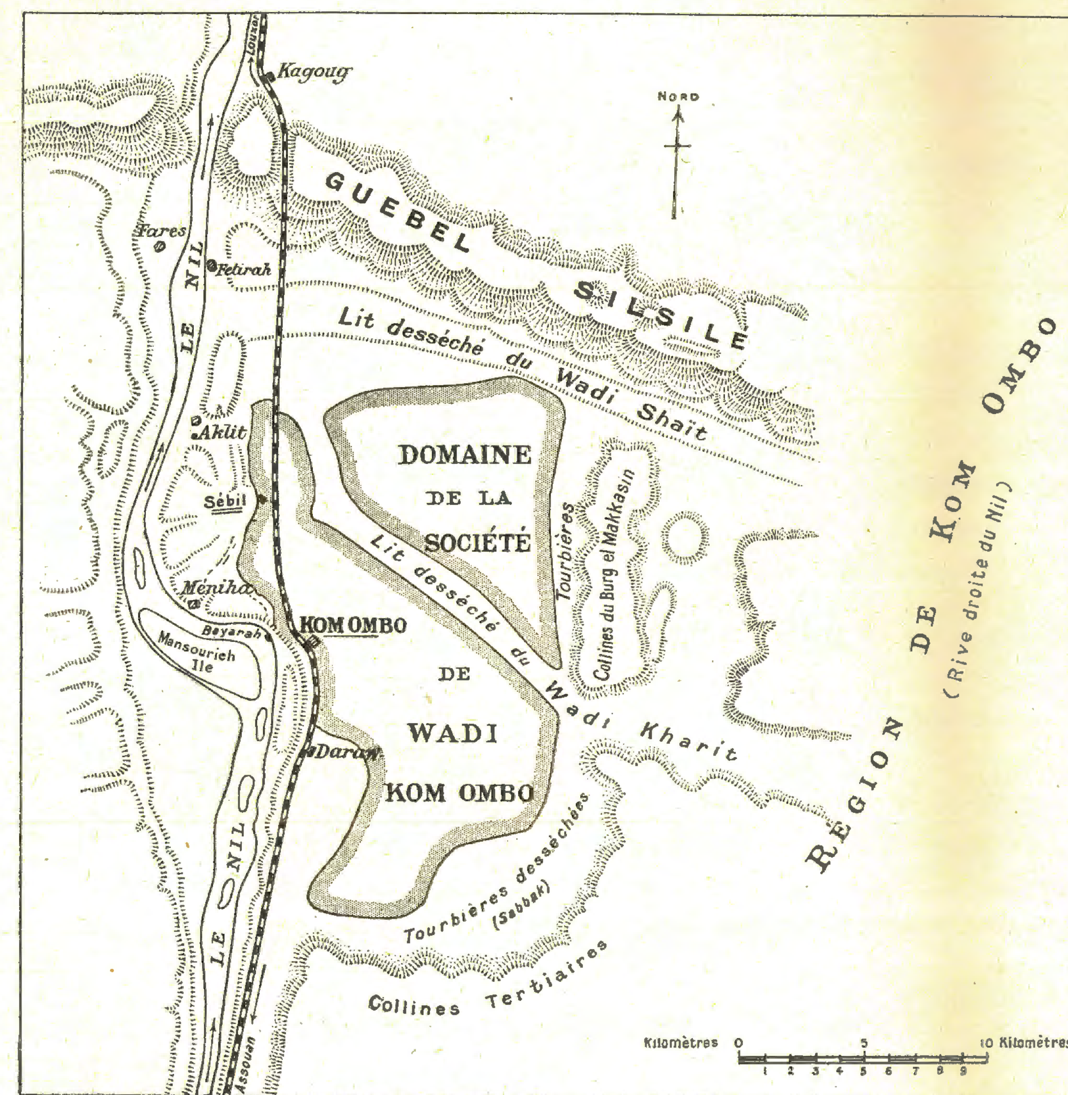


Fig. 2.

Carte montrant l'ancienne cuvette occupée par le lac paléolithique :
Le Guebel Silsilé en formait le seuil; des collines tertiaires le bordaient au sud et à l'est. Le Nil arrivait du sud; les Wadis Shait et Kharit — affluents maintenant desséchés — venaient de l'est et alimentaient le lac, qui s'étendait aussi sur la rive gauche du Nil.
Le Domaine de la Société de «Wadi Kom Ombo» occupe une grande partie de la cuvette côté Est.

suite de la sécheresse, la vie animale devient impossible et les humains abandonnent une région devenue désertique, à laquelle aujourd'hui les pompes du

[1] Détermination de M. Gaillard, directeur du Museum de Lyon.

domaine de Kom-Ombo redonnent la vie après des millénaires de sommeil.

Nous sommes à Sébil en présence d'une civilisation pure de tout mélange : avant son apparition, les eaux du lac recouvrent la plaine que le désert rend ensuite inhabitable. L'abondance de végétation (tourbières), la faune très variée prouvée par la grande quantité d'ossements, les poissons nombreux des marécages et des bras des fleuves, les coquillages dont les valves constituent de véritables kjoekken-möddings, formèrent en cet endroit un ensemble parfait de possibilités de vie.

Contrairement à ce que l'on a constaté pour toutes les autres industries lithiques des cavernes et des alluvions, où les gisements les plus vieux sont les plus inférieurs, ici les stations les plus anciennes sont les plus élevées puisqu'elles occupent les terrasses émergées les premières; nous n'avons pas ici de véritable stratigraphie, mais nous trouvons les trois horizons de Sébil étagés sur de petites terrasses dénivelées qui forment une stratigraphie à l'envers de grande importance (fig. 3).

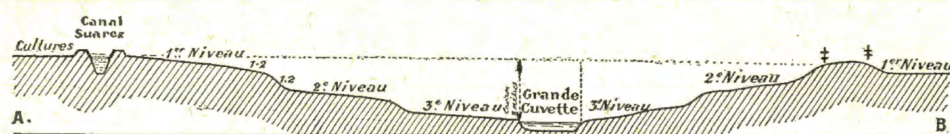


Fig. 3. — Coupe schématique des différents niveaux de Sébil.

Ces trois niveaux se suivent sans interruption dans le temps, chronométrant les phases de la vidange du lac. Les liens qui les rattachent les uns aux autres forment un tout unique en préhistoire; ils nous prouvent une civilisation en perpétuel perfectionnement, s'adaptant aux modifications du climat, aux changements de faune, utilisant pour sa nourriture, en dehors des produits de la chasse ou de la pêche, les coquillages, peut-être les céréales sauvages et les ressources que cette région chaude et favorisée mettait *toute l'année* à sa disposition.

1° Industrie. — *1er niveau.* Si l'on se base sur la morphologie, il semble que ce soient les Moustériens locaux qui aient légué leur technique de taille aux premiers Sébiliens : la préparation et le débitage des nucléi sont analogues à ceux du Levalloisien; les pointes, les éclats, les lames portent plusieurs facettes à leur plan de frappe; on remarque bientôt sur quelques éclats une retouche latérale abrupte qui donne à la pointe plus de solidité et de pénétration; l'on note également l'*ablation des bulbes de percussion* dont l'épaisseur pouvait faire

éclater la hampe des épieux dont ils formaient probablement la pointe active.

Nous avons à ce niveau : des éclats-pointes simples, retouchés, quelques grossiers trapèzes; il n'y a pas de trace de foyer, pas d'amas de cuisine. Les matières premières employées sont le quartz, le grès et surtout la diorite.

2e niveau. Il semble avoir eu la plus longue durée : ses campements se comptent par centaines et sont toujours situés au-dessous de ceux du niveau précédent. La matière la plus employée est le silex.

Mêmes préparation et débitage de tradition levalloisienne des nucléi, mêmes éclats-pointes simples et retouchés latéralement dont le bulbe a été supprimé sur la majorité de ces outils, grands trapèzes, grands triangles, grands croissants, pas de burins, mais beaucoup de grattoirs variés. Les ateliers sont installés sur de véritables kjoekken-möddings d'unios, d'ossements, de cendres; les foyers adhèrent encore au sol; pas de poterie, pas de polissage, mais des meules dormantes en grès avec broyeurs dans tous les campements.

L'ablation du bulbe de percussion des éclats épais donne naissance aux prototypes du microburin.

3e niveau. Les gisements sont toujours en contrebas de ceux du niveau précédent; les dimensions des outils diminuent rapidement, probablement par suite du changement de faune. Les techniques anciennes sont conservées : naissance du nucleus à deux talons, avec persistance de la tradition levalloisienne : même débitage, mêmes éclats-pointes simples, retouchés; multitude de petits trapèzes, triangles, croissants, obtenus pour la plupart par la technique du microburin; apparition des premières pointes de flèche asymétriques ou à base concave qu'accompagnent de nombreux microlithes dont les types se rencontrent dans les ateliers aziliens ou tardenoisiens.

Le microburin, d'abord déchet de taille au 2e niveau, a été employé comme mèche à percer l'os, l'ivoire, et probablement le bois et les coquillages.

Kjoekken-möddings, broyeurs, meules, foyers très importants. Pas de poterie ni de polissage. Il y a, pour les travaux ménagers, de gros outils : grattoirs, lames, qui, avec les déchets de taille des ateliers, indiquent que ce n'est pas la rareté du silex qui a imposé la fabrication de l'outillage microlithique.

Ainsi le *Moustérien* égyptien semble être le terme initial du premier niveau du Sébilien, dont le terme final serait au troisième niveau, le *Tardenoisien.* Nulle part ailleurs un trait d'union n'avait été signalé entre ces deux civilisations que séparent, en Europe, l'Aurignacien, le Magdalénien, le Solutréen, l'Azilien. La

plupart des industries microlithiques des pays qui bordent la Méditerranée et l'Atlantique, que jalonnent la Crimée, le Danube, la Belgique pour aboutir en Angleterre, possèdent non seulement de très nombreux points communs, mais semblent en dériver étroitement. Les microburins-mèches à percer, nés au deuxième niveau de Sébil, dont la fabrication est tellement particulière, ont toujours été recueillis ailleurs avec des outils microlithiques et des débris de coquillages; ce sont les cailloux que les Sébiliens chassés de leur pays ont, petits Poucet préhistoriques, semés à travers les continents; ils sont la preuve la plus convaincante de la parenté étroite de toutes les industries microlithiques. Ainsi que l'a dit le professeur H. Breuil : « cette forme est beaucoup trop spéciale et en apparence trop insignifiante pour que sa répartition puisse être due à un phénomène de convergence; il faut donc admettre que l'une au moins des industries tardenoisiennes qui s'étendent du Sahara à l'Écosse, indique par sa répartition un mouvement migrateur »[1].

2° Âge du Sébilien, sa place dans les temps préhistoriques. — En Belgique, le microburin est associé à une faune froide, les ossements des derniers rennes accompagnent l'industrie microlithique de Remouchamps et du Bay Bonnet; c'est la fin du Paléolithique, l'aurore du Mésolithique européen. En admettant que les tribus dotées du microburin aient suivi la route la plus courte, pas mal de siècles durent s'écouler entre la date de départ et celle d'arrivée. On est donc autorisé à placer dans le Paléolithique les outillages de Sébil, qui seraient sensiblement contemporains de l'Aurignacien et du Magdalénien d'Europe. La découverte récente, dans les kjoekken-möddings aurignaciens moyens, de cinq outils appartenant sans aucun doute possible, au niveau II de Sébil vient encore confirmer cette hypothèse.

Désirant limiter cette courte étude au Paléolithique, je n'aborderai pas le Mésolithique et l'Énéolithique égyptiens.

En ce qui concerne le Mésolithique, nos connaissances sont plus restreintes : il est probable que cette période fut remplie par les civilisations issues du niveau III microlithique de Sébil dont la station d'Hélouan doit être un stationnement déjà évolué. Il est possible encore que l'Aurignacien supérieur se soit maintenu longtemps encore sous ce climat très favorable; ces quelques points sont à approfondir.

Pas plus que pour l'Europe, on ne peut admettre pour l'Égypte un « hiatus »

[1] *Anthropologie*, t. XXXI, p. 351.

de grande durée, ainsi qu'on l'a envisagé pendant longtemps. Les industries lithiques se sont succédées en Égypte dans le même ordre et aussi nombreuses qu'en Europe :

Chelléen
Acheuléen
Levalloisien Moustérien
Sébil I
Sébil II et Aurignacien moyen inférieur
Sébil III et probablement Aurignacien supérieur.

Deux industries européennes manquent à cette énumération :

1° Le *Solutréen* qui ne peut être assimilé au bel énéolithique malgré de nombreuses ressemblances;

2° Le *Magdalénien* qui n'a encore été signalé nulle part en Afrique.

Cette absence ne doit pas surprendre. Si l'on considère que les magdaléniens habitués aux régions glacées se nourrissaient surtout du renne vivant aux abords des glaciers, on comprend que cette race n'ait jamais pénétré en Afrique où le renne n'aurait pu subsister même aux périodes les plus froides.

Mais l'absence de ces deux industries est compensée par la présence du Sébilien : héritière de la technique levalloisienne, cette industrie forme dans ses trois niveaux une civilisation unique, née et évoluée sur place, et qui n'a jamais été signalée ailleurs. Obligée de quitter la région qui fut son berceau, elle se dispersa dans le bassin méditerranéen et de très nombreuses industries microlithiques d'Afrique et d'Europe ont subi son influence.

Habitée dès les premiers temps du quaternaire, l'Égypte fait partie de ce grand *continent méditerranéen* que parcoururent les rameaux des plus anciennes races humaines.

S'il est difficile d'affirmer la contemporanéité des industries similaires en des points aussi éloignés que l'Angleterre et l'Égypte, on est en droit de penser que l'Afrique subit le contre-coup, amorti peut-être, probablement retardé, des causes qui formaient ou chassaient les glaciers européens et il nous semble que la fonte des grands glaciers de la fin du paléolithique correspond au début du cycle aride de l'Afrique. Des températures extrêmes entraînant des modifications profondes dans la flore et la faune, les vagues humaines devaient fuir les déserts, suivre le recul des glaces en perpétuel souci de nourriture et d'abri.

Paris, le 6 novembre 1933.

ZUM STAATE DES MITTLEREN REICHES
IN ÄGYPTEN

VON

MAX PIEPER.

Das Mittlere Reich in Ägypten gilt auch heute noch im allgemeinen als die Zeit des Feudalstaates nach Art des Deutschen und Französischen Mittelalters. Längst hat man darauf hingewiesen, dass die Gaufürsten von Beni Hasan nach eigenen Regierungsjahren rechneten, was sonst nur Königen zustand, dass überhaupt das ganze Gebahren dieser Machthaber, die sich solche Riesengräber anlegten, wie die von Siut, die sich solche Statuen machen liessen wie Dehutihotep in El Berscheh, auf eine ziemliche Selbstständigkeit schliessen lasse. Man hat früher allgemein geglaubt, dass das überhaupt der Charakter des gesamten Mittleren Reiches wäre. Allein schon vor Jahrzehnten hat Eduard Meyer darauf hingewiesen, dass der Feudalstaat für das Ende der XII. Dynastie nicht mehr angenommen werden dürfe (*Geschichte des Altertums* I/2 S. 253 § 285). Unsere fortschreitende Kenntnis hat bewiesen, dass Ed. Meyer recht hatte. Der Staat des Frühen Mittleren Reiches ist ein ganz anderer als der letzten XII. und der XIII. Dynastie. Man vergleiche nur 2 wichtige Quellen, die eine aus dem Anfang, die andere aus dem Ende des Mittleren Reiches, die Inschriften von Hatnub, und das Kairener Rechnungsbuch, das von Mariette herausgegeben, von Borchardt und nach ihm von Scharff behandelt wurde.

Aus den Inschriften von Hatnub[1] lernen wir die Verwaltung des «Hasengaues» gründlich kennen. Da ist vom Königtum so gut wie gar keine Rede. In einer Inschrift, die der Gaufürst selbst hat setzen lassen, (Anthes, *Hatnub* S. 58) heisst es: «Mache Dir eine Truppe (o. ä; die Übersetzung des

[1] Die Inschriften von Hatnub sind im Auftrage der Berliner Akademie s. Z. von G. Möller aufgenommen, der darüber in den Sitzungsberichten der Akademie 1915, S. 679 ff. einen kurzen Bericht gegeben hat. Nach Möllers Tode hat dann R. Anthes die Ausgabe mit Kommentar vollendet, s. meine ausführliche Besprechung in der *O. L. Z.* 1928, S. 959.

ist nicht ganz klar), ich werde bei einer anderen Truppe sein». Das erste bezieht sich auf den Gaufürst, das andere sagt der König von sich selbst. Die beiden stehen also beinahe gleichberechtigt nebeneinander. Auch sonst wird durchgängig in einer Weise vom Könige gesprochen, als wäre er gleichberechtigt mit den Gaufürsten und nicht der allmächtige Pharao. Das Kairener Rechnungsbuch[1] dagegen zeigt einen vollkommen durchgeführten Beamtenstaat. An der Spitze steht der Vezier, unter ihm drei «Siegelbewahrer», solche, die das Recht haben, das grosse Amtssiegel zu führen. Das sind 1) der «Heerführer», 2) der «Ackervorsteher», 3) «der königliche Urkundenschreiber». Bei den ersten beiden Ämtern denkt man unwillkürlich an die Kriegs- und Domänenkammern des alten preussischen Staates. Ganz klar sind auch in Ägypten die «Ressorts» verteilt. Dann folgt ein ganzes Beamtenheer, bis zum eimfachen Priester. Wie die Titel erkennen lassen, ist das nicht etwa bloss der Hofstaat des Königs, sondern die Beamtenschaft der Residenz. (S. am besten die Liste bei Borchardt, a. a. O. S. 14 ff.). Also ein straff zentralisierter Beamtenstaat. Der Unterschied zwischen der Zeit von Hatnub und des Kairener Rechnungsbuches springt in die Augen.

Es wäre eine äusserst reizvolle Aufgabe, das Werden dieses Beamtenstaates des Mittleren Reiches vor Augen zu führen. Natürlich ist er nicht einfach aus dem Nichts geschaffen, der Beamtenstaat der Pyramidenzeit war das Vorbild. Aber zur Verwirklichung solcher Aufgabe fehlen einstweilen noch alle Vorarbeiten. Wir besitzen nicht einmal eine Untersuchung über die Veziere, wie sie Sethe für das alte Reich geliefert hat.

Hier soll nur Material beigebracht werden, das bisher wenig beachtet ist: die zahlreichen Beamtenskarabäen des Mittleren Reichs, wie wir solche bereits in ziemlicher Zahl besitzen. Dieselben haben an und für sich keine Datierung, es müssen also zunächst stilistische und andere Anhaltspunkte dafür gegeben werden.

Die frühesten Skarabäen fanden sich in Beni Hasan, in Garstang und Newberrys Ausgrabungsbericht sind sie besprochen. Nur ganz ausnahmsweise

[1] Über das Kairener Rechnungsbuch s. den Aufsatz von Borchardt, *Äg. Zeitschr.*, 1890, S. 1-39. Der Papyrus hat nicht die Behandlung gefunden, die er verdient, ausführlich ist er nur behandelt von Eduard Meyer in dem 1. Anhang zu seinem Vortrag: *Die wirtschaftliche Entwicklung des Altertums*, in seinen *Kleinen Schriften* wieder abgedruckt. Wie von mir zuerst in Kairo selbst festgestellt (abgedruckt in Meyer's *Gesch. des Altertums* 1, 2, S. 307) und von einem Kenner wie Gardiner bestätigt wurde, wird in dem Pap. ein König Amenemhet-Sebekhotep genannt, der dem Turiner Papyrus zufolge in der XIII. Dynastie kurz vor der bekannten Sebekhotep Neferhotep-Gruppe regiert hat.

finden sich hier Skarabäen von Beamten (S. Garstang, *Burial Customs* S. 282).

Aus dem Ende des Mittleren Reiches haben wir die Ausgrabungen im Fayum, wo von englischer und deutscher Seite gegraben wurde. Von den deutschen Ausgrabungen liegen keine Berichte vor; was vorhanden ist, werde ich in meinem Katalog der Berliner Skarabäen geben (Petrie, *Kahun*, *Gurob*, *etc.*, *Illahun*, *etc.*). Unter den Titeln fällt einer auf: «Gefolgsmann». Das Wort wird oft geradezu mit Diener übersetzt, und in sehr vielen Fällen, namentlich im Alten Reich, wo das Wort schon vorkommt, (Belege in Murrays *Index*) stimmt das auch. Aber daneben muss es im Mittleren Reich mehr bedeutet haben: Sinuhe, der königliche Gefolgsmann, der doch ein vornehmer Mann ist (Zeit Amenemhets und Sesostris I) wird in offiziellen Briefen des Königs mit «Gefolgsmann» angeredet. Der Erzähler des «Schiffbrüchigen» (Anfang der XII. Dynastie) berichtet, nachdem er glücklich heimgekehrt ist: «Der König dankte mir angesichts der Beamten des ganzen Landes. Ich wurde zu seinem Gefolgsmann ernannt und mit Leuten beschenkt». Da kann das Wort unter keinen Umständen einen niederen Titel bedeuten.

Unwillkürlich denkt man an das germanische Gefolgswesen, wie es Tacitus, *Germania* 21 beschreibt, und glaubt von hier aus, den Staat des Mittleren Reiches verstehen zu können. Vor der XII. Dynastie zerfiel Ägypten in eine ganze Reihe von Kleinstaaten, Belege dafür liefern die Inschriften von Hatnub und Theben, und vor allem mit der wünschenswertesten Deutlichkeit die Lehre des Meri-ka-Re. Hat-nub liefert den Beweis, dass die Gaufürsten sich denen angeschlossen haben, die sie für die Mächtigsten hielten. So mag es schon sein, dass sich dabei etwas herausbildete, das dem germanischen Gefolgswesen ausserordentlich ähnlich sieht. Dass es für die Fürsten der XII. Dynastie dabei nicht ohne Enttäuschungen abgegangen ist, zeigt das grossartigste, und jedenfalls, wie die Zahl der erhaltenen Handschriften beweist, gelesenste literarische Denkmal, die Lehre des Königs Amenemhet.

Die ältesten Beamtenskarabäen gehören nun in die Zeit, da die Gauherrschaft in Blüte, noch nicht unterdrückt war. Der älteste absolut datierbare Beamtenskarabäus ist der eines Nomarchen Dehuti-necht aus El Bersheh (Newberry, *Scarabs* XI, 1). Wie stets im Mittleren Reich (im Gegensatz zum Alten Reich) erscheint hier nicht der Titel allein, sondern auch der Eigenname des Betreffenden, während die Siegel des Alten Reiches, wie sie bei den deutschen Ausgrabungen zu Abusir in reichem Masse zu Tage gekommen (G. Möller ist über ihrer Veröffentlichung hinweggestorben), stets nur den Titel haben, wie sich das für ein eigentliches Siegel, das nur dem Amt gilt, auch gehört. Die Leute

des Mittleren Reiches fühlten sich nicht mehr nur als Beamte, sondern auch als eine individuelle Persönlichkeit. Wir kommen noch darauf zurück.

An die Zeit der Gaugrafen erinnert noch der auch auf Skarabäen häufige Titel « Vorsteher des Tisches des Herrschers ». Über diesen Titel hat vor einigen Jahren Sethe in seiner Schrift : « Die Ächtung feindlicher Fürsten u. s. w. » (Berlin 1926) S. 63 ff. gehandelt. Die dort zweifelnd gegebene Deutung : « Haushofmeister » o. ä. befriedigt nicht völlig. Besonders ist zu beachten, dass hinter der letzten Gruppe « Tisch des Herrschers » die Pluralstriche ııı stehen (Lange-Schäfer, *Grabsteine* III, 56). Wenn das überhaupt einen Sinn haben soll, so kann es sich nur um « Tischgenossen o. ä », handeln, also Leute, die der Herrscher gewohnt ist, an seine Tafel zu ziehen. Es heisst regelmässig Tisch des Herrschers, nicht des Königs (letzteres ist mir überhaupt unbekannt). Das kann bei der Häufigkeit des Titels kein Zufall sein. Der Titel erscheint erst im Mittleren Reich, das Alte Reich kennt ihn m. W. noch nicht (S. Miss Murrays *Index*). So ist der Schluss geboten, dass dieser Titel eine Schöpfung der Übergangszeit ist, wo die Gaufürsten tatsächlich als « Herrscher » bezeichnet werden (S. Anthes, a. a. O., *Index*). Die Erklärung wäre also folgende : Die Gaufürsten des Mittleren Reiches haben hervorragende Leute gewöhnlich an ihre Tafel gezogen, daher der Name. Dass die vorhin erwähnten Pluralstriche gewöhnlich fehlen, hat seine Parallele bei uns, wo Tisch (Stammtisch u. ä.) nicht bloss den Tisch, sondern auch eine Gruppe von Leuten bezeichnet, die am Tische zu sitzen pflegen.

Die späteren Könige haben dann den Titel beibehalten, denn dass es sich jetzt um Leute am königlichen Hofe handelt, ist nach dem Kairener Rechnungsbuche unzweifelhaft. Der genannte Titel ist also kein Beamtentitel von Hause aus, er erinnert an die Tischgenossen der persischen Könige und an die Feudalverhältnisse des griechischen und germanischen Mittelalters. Über das Wort s. Sethe, a. a. O. S. 64. Hier müsste darunter der Obmann der Tischgenossenschaft zu verstehen sein. Es gibt einen der Stadt, s. Sethe, a. a. O., ferner Petrie, *Hyksos Cities* IX, 113, dort ein « Ober-Aufseher », o. ä.

Die übrigen Skarabäen erinnern mit ihren Titeln nicht mehr an die Anfangszeit. Ein sehr wichtiger Titel, der auch auf Berliner Skarabäen sich findet (Nr. 3622) ist « Vorsteher des *achenuti* », d. i., soweit es sich heute bestimmen lässt, der gesamte Beamtenkörper einer bestimmtem Behörde. So gibt es ein « *achenuti* des Silberhauses » (Berlin 2042) und ähn-

liche Titel. Da jede Behörde ihr *achenuti* hat, dürfen wir auf eine einheitliche Verwaltung schliessen.

Das Wort bedeutet nicht etwa Bureau, das heisst . So gibt es in Illahun das *ḫ3* des Veziers, als Unterabteilung das *ḫ3* der Äcker. Vergl. dazu, dass im Kairener Rechnungsbuch unter dem Vezier drei Beamte stehen, der Befehlshaber der Truppen, der Schreiber seiner Majestät, und der Vorsteher der Äcker. Dessen wird das oben erwähnte sein, auch die anderen werden ihre Bureaus gehabt haben.

Das sind Titel, die, soweit wir wissen, im Mittleren Reich neu aufgekommen sind, daneben finden wir natürlich noch die Titeln aus alter Zeit, so « Grosser des Südens » « Gaugraf ». Dieses altehrwürdige Amt steht jetzt gewöhnlich zusammen mit dem « Siegelbewahrer », woraus wir schliessen können : Der Gaugraf ist in der XII. Dynastie ein königlicher Beamter, der das königliche Siegel führt, also natürlich dem Könige untergeordnet ist (Vgl. dazu die oben erwähnten Siegelbewahrer, die im Kairener Rechnungsbuch hinter dem Vezier stehen). Neben diesen wichtigsten Ämtern gibt es natürlich noch zahllose andere. So führt jeder Schreiber sein Siegel, s. Berlin 3620 « Schreiber des Gerichts », ferner Berlin 9590 « Schreiber des Heeres ».

Sehr selten sind merkwürdigerweise die Siegel von Priestern, was um so bedauerlicher ist, als wir gerade über diese Ämter infolge der Verträge von Siut, der Berliner Kahun-akten sehr gut unterrichtet sind. Aus den Kahun-akten wissen wir, dass die Priester in Phylen eingeteilt waren, die abwechselnd Dienst hatten. Wir unterscheiden dabei solche, die nur Glieder dieser Phylen waren, und Phylenvorsteher. Das Siegel eines solchen Vorstehers befindet sich in der Berliner Sammlung (Nr. 18163).

Auch von anderen Berufen hören wir gelegentlich, so die seltene Berufsbezeichnung *sns*, die nach dem Determinativ (der Locke) auf einen Barbier schliessen lässt (im alten Reich von der Ne-woser-re-Pyramide ein Siegel eines « der die schöne Stelle schmückt auf dem Haupt S. M. des Königs Ne-woser-re »). In Flinders Petries Sammlung das Siegel eines « Goldschmiedes ». « eine Erbfürstin und Prinzessin » Fraser-v. Bissing Nr. 75/76. Mehrere Königinnen Newberry XII, 9-6.

Von höheren Titeln haben wir wenig. Das erklärt sich einfach daraus dass derartige Siegel naturgemäss seltener waren.

Hat der Besitzer des Siegels gar keinen Titel, so nennt er sich einfach

«Bürger» (Sammlung Fraser-v. Bissing Nr. 83) oder «Hausherr» Berlin 3613, «Hausherrin» 3618. Ein solcher «Hausherr» Amenemhet fand sich bei Sellins Ausgrabungen in Sichem.

Die letzte Tatsache schliesst es im Grunde allein aus, dass wir es durchgängig mit Siegeln, d. h. mit Amtsbezeichnungen zu tun haben.

Es ist wenig genug, was sich hier für den Staat des Mittleren Reiches ergibt, aber dieses wenige lässt uns einen Einblick nehmen in das Werden dieses doch grossartigen Gebildes. Was vom Alten Reich brauchbar geblieben war, lebte wieder auf. Es ist schon oft beobachtet worden, dass etwa seit der V. Dynastie, also seit der Zeit der grossen Pyramidenerbauer beinahe in jeder Grabinschrift eines Beamten in einem für unser Gefühl reichlich phrasenhaftem Stil erklärt wird, wie sehr der Beamte für Recht und Gerechtigkeit, für Linderung der Not der Armen und Bedrückten bemüht gewesen ist. Ihre stärkste Ausprägung hat diese Lobpreisung des Beamtentums in den Klagen des «Beredten Bauern» gefunden, die, wie heute wohl allgemein angenommen wird, in die X. Dynastie zu setzen sind.

Dem vergleichenden Literarhistoriker ist dieser Stil nicht besonders fremdartig, überall, wo sich die Freude an gehobener Sprache regt, zeigen sich im Anfang Überschwänglichkeiten. Aber von alledem abgesehen, zeigt die immer wiederkehrende Phraseologie in den Grabinschriften, dass es seit dem Alten Reich ein ziemlich festes Ideal des Beamtentumes gegeben hat. Das wird denn auch in den Lehren und Ermahnungen, die wir, vom Papyrus Prisse angefangen, der nach Lepsius in einem Königsgrab der XI. Dynastie gefunden ist, besitzen reichlich bestätigt.

Das Ideal bestand in der Hauptsache darin, ein Hort der Armen und Unterdrückten zu sein. Jeder behauptete es von sich, es ist müssig, darüber nachzugrübeln, ob die Wirklichkeit dem Ideal auch immer entsprochen hat. Das ist in allen derartigen Fällem natürlich nicht der Fall gewesen. Die Ritter der Minnesängerzeit waren gewiss nicht immer so tapfere, aber auch reine und keusche Männer, wie die Lieder das glauben machen, die Studenten des angehenden 19. Jahrhunderts eben so wenig die idealen Jünglinge, wie es die Ideale der Deutschen Burschenschaft und ihr Niederschlag in der poetischen Literatur forderten. Aber es waren doch Ideale aufgestellt, die nicht einfach selbstverständlich waren; und wir dürfen doch wohl im alten Ägypten annehmen, dass man oft genug danach auch gelebt hat. Wir sehen hier ähnliche Ideale, wie in dem durch Confucius und seine Anhänger geschulten chinesischen Beamtentum, das auch nicht immer so geführt worden ist, wie der Weise von Schantung

sich gedacht hat, das man aber doch im Ganzen als ein grossartiges Gebilde anerkennen muss.

Dieselben Grabinschriften, nur noch im Ton gesteigert, finden wir nun auch im Mittleren Reich.

Ein hoher Offizier nennt sich «das warme Zimmer des Frierenden, und die Amme des Säuglings», andere «der Gatte der Witwe» u. dgl. (S. die Einleitung zu Ermans Ausgabe vom «Lebensmüden», Berlin 1896, der m. E. zu weit geht, wenn er das alles als Unnatur bezeichnet).

Im Laufe der XII. Dynastie ist man von diesem etwas hochtrabenden Stil abgekommen, worüber eins der interessantesten Denkmäler des alten Ägyptens, die von Gardiner behandelte «Klage des Cha-cheper-re-seneb» berichtet.

Ich habe die besprochenen Skarabäen als Siegel bezeichnet, zunächst nur der Einfachheit halber. Es ist die ausführliche Besprechung notwendig, wie weit sie das sind. Unter Siegelung versteht man im allgemeinen zweierlei: 1) Die Bekräftigung von Schriftstücken und 2) Sicherung von Urkunden oder Gegenständen. Es ist üblich geworden, im ersten Falle von Untersiegelung, im zweiten von Versiegelung zu sprechen. Der zweite Fall ist in Ägypten ausserordentlich häufig und wird auch durch das Wort für Siegel, *ḫtm* «Verschluss» gewährleistet. Der erste Fall ist eigentümlich für das babylonische Rechtsleben, wo jede Urkunde eine Bekräftigung durch mehrere Siegel haben *muss*. Aber für Ägypten lässt sich in älterer, vorgriechischer Zeit die obligatorische Untersiegelung nicht nachweisen. Das folgt schon allein daraus, dass das Bild des angeblichen Siegels sich nur zu oft wiederholt, was bei einem richtigen Siegel nicht sein dürfte; in Babylonien kommt es auch nicht vor, dass ein und dasselbe Siegelbild zweimal erscheint, und für Griechenland hat Solon jedem Glyptiker verboten, ein Siegelbild zweimal zu wiederholen.

Siegel nach Art der babylonischen hatte das Alte Reich gekannt, sie sind bisher nur vereinzelt veröffentlicht worden. Mit dem Ende des Alten Reiches verschwinden auch die Siegel, wahrscheinlich infolge des katastrophalen Zusammenbruches des Staates des Alten Reiches, von dem die Leidener Prophezeiungen des Ipu-Wer zu erzählen wissen. Im Mittleren Reich kommen die alten Rollsiegel zwar noch vor, aber nur ganz vereinzelt.

Statt dessen treten nun gelegentlich die Skarabäen ein. Bisweilen, aber selten erinnern sie in ihrem Tenor ganz an die Siegel des Alten Reiches. Im Bostoner *Bulletin of the Museum of Fine Arts* 1930, S. 47 ff. finden sich auf Skarabäen Bezeichnungen wie «Festung von Wadi Halfa», «Das Bureau des Veziers», also Siegel von Behörden, wie man, soll es sich um amtliche Siegel

handeln, erwarten müsste, nicht von Personen. Diese Siegel sind datiert, sie gehören der XIII. Dynastie, also dem Ende des Mittleren Reiches an. Die oben besprochenen Skarabäen aber bezeichnen nicht Ämter, sondern Personen, und regelmässig sind es nicht Siegel von Lebenden, sondern von Toten. Also zur Untersiegelung von Urkunden können sie nicht gedient haben.

Eher schon zur Versiegelung von Gegenständen, wenn gelegentlich, — Gardiner hat darüber Urkunden veröffentlicht — ein Toter aus seinem Grabe zitiert wurde, um einen Prozess zu entscheiden, so ist auch denkbar, dass man ein verschlossenes Dokument, oder einen verschlossenen Gegenstand unter den Schutz eines Toten stellte. Aber das würde die Häufigkeit der besprochenen Skarabäen nicht recht erklären. Den teilweisen Schlüssel zur Lösung dieses Rätsels geben, wie mir scheint, zwei Stücke der Berliner Sammlung (ähnliche Newberry XIII, 8, 19). Sie enthalten die uns so wohl bekannte Opferformel u. s. w. «Ein Opfer, das der König gibt», u. s. w.

Eine immerhin so ausführliche Inschrift liess sich auf den meist recht kleinen Siegeln nicht anbringen, wie man auf den Totenstatuetten durchaus nicht immer die volle Dienerformel (Erman, *Äg. Chrestomathie*, S. 92 u. oft) anbrachte, oder auf den Herzskarabäen, ja auch oft genug auf den Grabsteinen keineswegs immer die volle Opferformel wiedergab, so wird man auch hier abgekürzt haben. Es genügten Titel und Namen des Toten und irgend ein Schlusswort «Der ewig lebende» oder «Der Herr der Würde» u. dgl. Die Skarabäen sind das geblieben, was sie von Anfang an waren : *Amulette*.

Eine Erörterung des Amulett-Charakters der Skarabäen würde zuviel Raum erfordern.

Das wenige, was hier geboten werden konnte, gibt vielleicht einem anderen die Anregung, den Bau des Staates des Mittleren Reiches einmal genauer zu untersuchen, Material dazu ist genug vorhanden.

Vor 20 Jahren erlaubte mir Masperos Güte, das Kairener Rechnungsbuch einer genauen Prüfung zu unterziehen; aus einer Bearbeitung, an die ich damals dachte, ist nichts geworden. Aber ich glaube Masperos Gedächtnis durch einen Beitrag zu den wichtigen Problemen, die das Kairener Rechnungsbuch stellt, am besten meine Dankbarkeit beweisen zu können.

THE UNIT OF VALUE *Šʿty* IN PAPYRUS BULAQ 11

BY

T. ERIC PEET.

There can be little difficulty in finding a subject for a contribution to a volume of *Mélanges* in memory of Gaston Maspero, for there is scarcely any field of Egyptology which he did not explore and illuminate. Even the arid and difficult ground of the New Kingdom account papyri was known to him, and he had from time to time done something towards its clearance. One of the many problems that still remain is that of the unit of value written in No. 62 of the Rhind Mathematical Papyrus , , . Unless we suppose a serious error on the part of the scribe, the last writing must give the reading of the unit more shortly written in the first two. These writings give rise to some problems. The *Wörterbuch der äg. Sprache* takes to be the plural of which is the singular — perhaps rightly, for in the three cases where the former is written it is followed by a numeral, whereas the latter writing, which only occurs once, is, from the context, singular; as it is here, however, a manifest error for *dbn* this writing should perhaps not be given too much weight. The form itself has its difficulties, for if the singular is *šʿty*, as suggested by the full writing, we should rather expect a plural to show at this period not merely but the *tyw*-bird .

One thing besides is common to all these writings, namely the group consisting of the abstract determinative and the plural strokes. This seems a curious determinative for a unit of value, and yet it is not an error, for it occurs

again in Pap. Bulaq 11, and it has led several writers, among them Gunn[1] and Raymond Weill, to ask whether the word may not represent a non-concrete unit of value.

Now Chassinat was the first to point out[2] that the *šˁty* of the Rhind Papyrus recalled a word which had puzzled the early interpreters of a well known Old Kingdom document concerning the sale of a house. Sethe[3], Sottas[4] and von Bissing[5] had taken this for an early form of the word *šˁwt* or *šˁyt*, meaning «cakes» or «loaves»; but the objections to this interpretation are very serious. Chassinat himself identified the word with the *šˁt* or *šˁwty* which is used in the Old and Middle Kingdoms for the wash-bowl so frequently found in tombs accompanied by a water-jug, and represented in tomb-scenes and offering-lists. That such an object should have served as a unit of exchange seems unlikely in view of its varying size, and of the very strong evidence that there existed in the Old Kingdom well established units of weight, of which several concrete examples have come down to us[6]. Of the determinative Chassinat offered no satisfactory explanation.

As a matter of fact it closely resembles an early determinative of metal found on the Palermo Stone, front, row 5, year 4 from the right, where it occurs in a group of signs which Sethe was the first to interpret intelligibly. It seems therefore probable that the *šˁt* or *šˁty* of the Old Kingdom contract represents some object made of metal, and, moreover, some object which even at this early date had a fixed weight or size. There is nothing in the writing of the unit or in the context in which it occurs to enable us to define its nature more closely. By the time of the Middle Kingdom, when the prototype of the Rhind Mathematical Papyrus was composed, this unit, if indeed it be the same as the *šˁty* of that papyrus, could be written with the abstract determinative.

(1) *Journal of Eg. Arch.*, XII, p. 135. For Weill see below.

(2) *Un type d'étalon monétaire sous l'Ancien Empire*, in *Recueil de travaux*, 39 (1920), pp. 79 ff., and *op. cit.*, 40, pp. 139-145.

(3) *Ägyptische Inschrift auf den Kauf eines Hauses aus dem alten Reich*, in *Berichte über die Verhandl. d. Kgl. Sächs. Ges. d. Wiss.*, LXIII (1911), pp. 135 ff. For the text see now Sethe, *Urkunden des Alten Reiches*, pp. 157-8.

(4) *Étude critique sur un acte de vente immobilière au temps des pyramides*, Paris, 1913.

(5) Von Bissing, *Ein Hauskauf im IV Jahrtausend vor Chr.*, in *Sitzungsber. d. Bayerischen Akad. d. Wiss.*, Philosoph.-philolog.-hist. Kl., 1920, Abhandlung 14. In note *m* on p. 10 he alludes to Chassinat's article, which had just appeared, and reserves judgement.

(6) Griffith in *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XIV, pp. 442-3; Weigall, *Weights and Balances* in the Cairo *Catalogue général*.

It had further acquired a new distinctive writing involving the sign ☥, which ought to give some clue to its nature.

Leaving for a moment the following up of this clue, and keeping to the history of the writing of the word, we might expect to find that having taken on the determinative in the Middle Kingdom it would henceforth retain it. Yet this seems not to be the case. In 1906 Gardiner published[1] four papyri from Kahun, dating from the end of the XVIIIth Dynasty (Amenophis III and IV), in which payments were recorded as being made partly in *dbn* and partly in terms of a unit written.

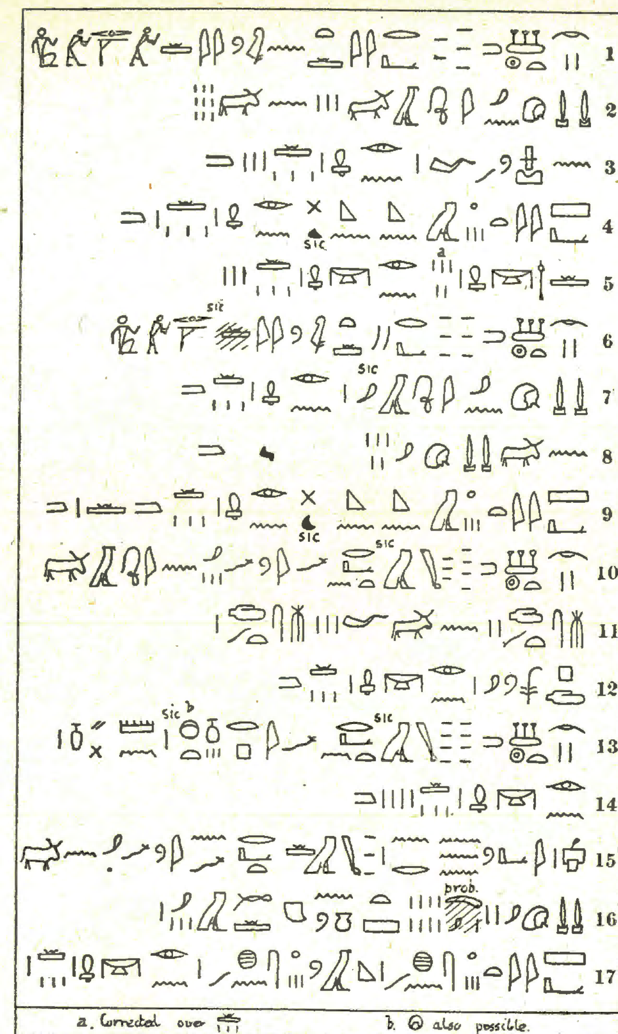
Combining the evidence of this papyrus with that of Problem 62 of the Rhind Papyrus, Gardiner was able to demonstrate that the is a weight equivalent to one twelfth of the *deben*. Where the exchange is based on gold, as in Rhind, both units will be gold; where it is based on silver, as in the Kahun group of papyri, both units will be silver. This must be carefully borne in mind in discussing the evidence of our next document, Papyrus Bulaq 11.

This papyrus, published by Mariette in his *Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq*, contains accounts which deal with quantities of meat, wine and bread, delivered to various merchants (*šwy*). It is a small sheet of papyrus, 33.5 cm. by 18.0 cm., numbered 58070. The recto (main fibres horizontal) bears three columns, and the verso two, the first of which consists of four lines only.

The papyrus has recently been published by Raymond Weill[2], but as the present writer is not in full agreement with him with regard to the transcription and translation of certain crucial passages it seems advisable to publish a fresh transcription and translation here. See the figures placed above the translations on the following pages. The papyrus bears no reign date, though the hand is clearly of the XVIIIth Dynasty. I am at a loss to understand why Spiegelberg in his *Rechnungen aus der Zeit Setis I*, pp. 89-91, attributes it to the reign of Amenophis III (misprinted Amenophis I on p. 88), unless it be an error based on Mariette's remarks (*op. cit.*, tome 2, p. 5) on the provenance of Papyri 10 and 11.

(1) *Four papyri of the 18th Dynasty from Kahun*, in *Zeitschr. für äg. Sprache*, 43 (1906), pp. 27 ff. Two of these had been deciphered and published by Griffith in his *Kahun Papyri*. To the same type of contract belongs the Moir Bryce Tablet of Year 5 of Amenophis II (not IV); see Griffith in *Proceedings of the Soc. of Biblical Archæology*, 1908, pp. 272 ff.; the unit here used is the of silver.

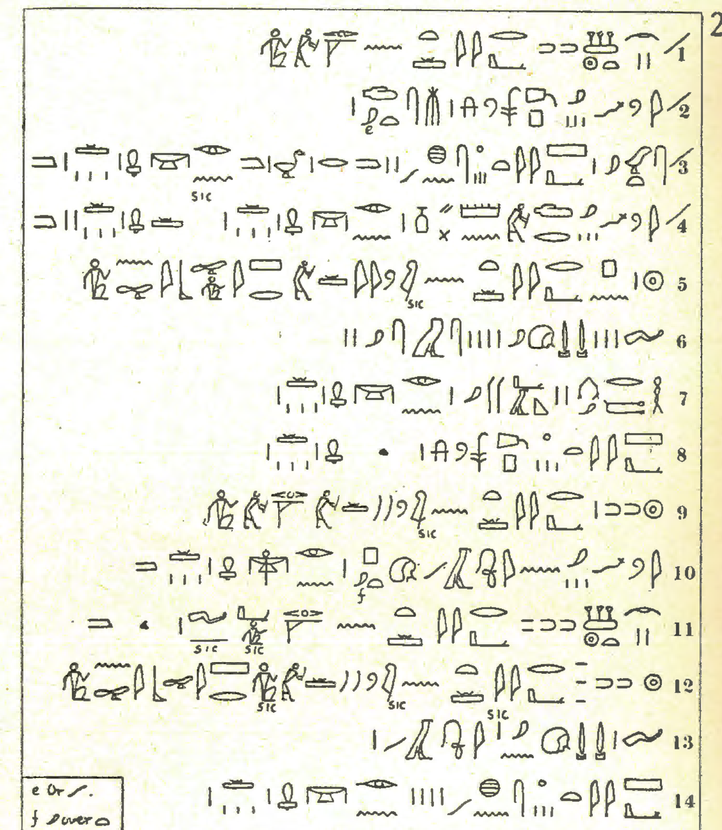
(2) *L'Unité de valeur shat et le papyrus Boulaq No. 11*, in *Revue de l'Égypte ancienne*, tome I, fasc. 1-2, 1925, pp. 45-87. Some corrections and annotations by Weill himself in *op. cit.*, tome I, pp. 243-4, and by H. Sottas in tome 2, pp. 97-8.



TRANSLATION. — COLUMN 1.

1. Second month of inundation, day 15. Given to the merchant Minnakht :
2. heads of *iwꜣ*-bulls 3, of *kꜣ*-bulls 9;
3. 1 haunch of *wndw*-bull, making 3 1/2 *pieces* (1);
4. beaten *šꜥyt*, making 1 1/2 *pieces.*
5. Total : silver 5 *pieces*, making gold 3 *pieces.*
6. Second month of inundation, day 16. Given to the merchant Minnakht :
7. 1 head of *iwꜣ*-bull, making 1/2 *piece;*
8. 5 heads of *kꜣ*-bulls, making 1/2 *piece;*
9. beaten *šꜥyt* making 1/2 *piece.* Total 1 1/2.
10. Second month of inundation, day 17. Given to him further : meat of *iwꜣ*-bull,
11. 2 *mśdt*-joints; of *kꜣ*-bull 3 haunches, 1 *mśdt*-joint;
12. 1 chine, making gold 1/2 *piece.*
13. Second month of inundation, day 18. Given to him further :
1 *pśḏt* (?)-vase and 1 *mn*-vase of wine,
14. making gold 4 1/2 *pieces.*
15. Further given to him after breakfast : meat of *kꜣ*-bull,
16. 2 heads, 8 ribs and 1 *tšn* full of meat,
17. 1 *sḫn* of *šꜥyt*, 1 *sḫn* of *kꜣw*, making gold 1 *piece.*

(1) In rendering the unit by «*piece*» I have merely aimed at finding as nearly colourless a word as possible.



COLUMN 2.

1. Second month of inundation, day 20. Given to Minnakht :
2. meat, 1 *kpśw*-basket, 1 *mśdt*-joint,
3. 1 *śwt*-joint, 2 1/2 *sḫn* of *šꜥyt*, 1 1/2 *r*-geese, making gold 1 1/2 *pieces;*
4. 1 *mn*-vase of pressed meat, making gold 1 *piece.* Total 2 1/2 pieces.
5. The same day : given to the merchant Sheribin :
6. 3 haunches, 4 heads, 2 *šmś*-joints,
7. 2 *ḥrt*-joints, 1 *ꜥkꜣ*-joint, making gold 1 *piece.*
8. 1 *kpśw*-basket of *šꜥyt*, making ditto 1 *piece.*
9. Day 21. Given to the merchant Minnakht :
10. meat of *iwꜣ*-bull, a *tpt*-joint, making silver 1/2 *piece.*
11. Second month of inundation, day 22. Given to Minnakht : 1 haunch, making ditto 1/2.
12. Day 23. Given to the merchant Sheribin :
13. 1 haunch, 1 head of *iwꜣ*-bull,
14. 4 *sḫn* of *šꜥyt*, making gold 1 *piece.*

g. ~~~ just possible.
h. Corrected over ||.

COLUMN 3.

1. Second month of inundation, day 24. Given to the merchant Minnakht :
2. 1 *psḏt*-vase of wine, making gold 3 *pieces.*
3. Given to the merchant Sheribin :
4. 1 head of *ỉwꜣ*-bull, making silver 1/2 *piece;*
5. 1 *ṯpt*-joint, 1 *sms*-joint, ditto ditto 1/2.
6. Second month of inundation, day 25. Received from the merchant Beki :
7. gold 2 1/2 *pieces* in payment for meat.
8. Second month of inundation, day 27. Given to Minnakht :
9. 1 head, ⟨1⟩ haunch of *ỉwꜣ*-bull;
10. 1 haunch of *kꜣ*-bull, making silver 1 *piece.*
11. Day 28. Further given to the merchant Minnakht :
12. meat of *ỉwꜣ*-bull 1 *ṯpt*-joint, 1 *ʿʿ*-joint, 1 *sbt*-joint,
13. 2 shin-bones, 8 ribs, 5 *sḫn,* 1 quarter (?) of breast,
14. of *kꜣ*-bull 1 shin-bone, 4 cones of *ḳꜣw,*
15. making gold 1 1/2 *pieces.*

k. |||| is just possible.

COLUMN 4.

1. Given to Paiuni to pay him in full :
2. 2 heads of *ỉwꜣ*-bull, making gold 1/2 *piece.*
3. Given to Paiuni to pay him in full :
4. meat of *ỉwꜣ*-bull, 1 *kpśw*-basket, making gold 1 *piece.*

COLUMN 5.

1. Second month of inundation, day 18. Given to Abdet (?) :
2. 1 *psḏt*-vase of wine, making gold 3 *pieces;*
3. 1 haunch of *ỉwꜣ*-bull, making ditto 1/2;
4. 5 heads of *kꜣ*-bulls, making ditto 1/2. Total 4.
5. Second month of inundation, day 19. Meat making silver 1/2 *piece,*
6. 1 *psḏt*-vase and 1 *mn*-vase of wine, making gold 3 1/2 *pieces.*
7. Day 21. Given to Abdet : meat, 1 (?) shin-bone,
8. 2 *ʿḥʿ*-joints, 1 *mśdt*-joint. . . . ., 2 ribs, of *wnḏw*-bull 2 heads, of *kꜣ*-bull 1 haunch,
9. making silver 1 *piece;* 2 1/2 *ỉpt*-measures of *šʿyt,* making gold 1 . . . . . .

NOTES.

The whole of columns 1 and 5 are cancelled by means of a vertical line in black. The first four lines of col. 2 are ticked off in red. Between cols. 1 and 2, and actually in front of col. 2 lines 5 to 8, is a tall sign in red. This sign, sometimes accompanied by (read *ʿḥʿ*, *ʿḥʿn*), is common in business and legal documents. Its uses have not been fully investigated, but they are probably connected with the common meaning of *ʿḥʿ* «stand» or «stop». Here the sign may indicate that the whole of col. 1 and the ticked lines, 1 to 4, of col. 2 are finished with.

In col. 3 lines 1, 2 and 8 are ticked off in red, and line 11 in black.

1. 2. There seems to be no means of deciding whether in a case like this the ox-sign standing alone is to be read *kꜣ* or *iḥ*. See *Wörterbuch der äg. Spr.*, V, pp. 94 and 97, and Gardiner, *Eg. Grammar*, p. 450, E. 1.

1. 4. *šʿyt*, older *šʿwt*, is a common word for «cakes», and *Wörterbuch*, V, p. 26 translates *šʿyt m knkn* as «cakes in crumbs», *i. e.*, «crumbled cakes», presumably on the analogy of such phrases as *ḥmt m knkn*, which seems to mean «copper scrap».

1. 11. *mšdt* is in Greek times found determined by the hind leg of an animal, and the *Wörterbuch*, II, p. 153 therefore suggests that the joint is part of the hind leg. The present passage gives no help. Is it possible that *mšdt* is the first element in the Coptic ⲙⲉⲥⲑⲏⲧ, ⲙⲉⲥⲧⲛϩⲏⲧ, which means «breast»?

1. 13. *pśdt* seems a more probable reading than *pꜣwt*, the combination being so commonly used in the word «Ennead», while the group , though it does occur, is much less usual. I can find no trace of such a vase in coptic.

1. 15. *iʿw n r* «breakfast». For this see Blackman, in *Hastings' Dictionary of Religion and Ethics*, art. *Purification (Egyptian)*, III, 2; Kuentz, *Bull. IFAO*, XXX, 854-6. A common synonym for it is *ʿb r*, and there is possibly another in the *sty r* of the Carnarvon Tablet (Kamose); *Journ. of Eg. Arch.*, III, pp. 106-7.

1. 17. *šḫn*. There are two words *šḫn* in this papyrus. The first, 3. 13, is determined by the stroke ╲ followed by (the scribe distinguishes these two signs very consistently, always giving to the latter a well marked turn at the top); this word is well known from the offering-lists and elsewhere as a joint of meat. The other word, determined only by the stroke ╲, occurs in 1. 17, apparently as a measure both of *šʿyt* and of *kꜣw*. It is tempting to take it as an «armful» or «bundle», assuming the stroke to stand for , though both *šʿyt* and *kꜣw* seem in this papyrus to be substances of a kind unsuitable for measuring in bundles. *Wörterbuch*, III, p. 471 suggests a different interpretation. There exists a cake or loaf in the form of the *sḫn*-joint, and the combination *šʿyt sḫn* «*sḫn* cake of *šʿyt*» occurs in the Middle Kingdom.

2. 7. *ḥrt*. Although this reading seems clear, the existence of a joint *ḥtt*, *Wörterbuch*, III, p. 204, suggests that we should read instead of . The might have been lengthened in view of the long sign below. It is to be noted however, that the *Wörterbuch* knows spellings *ḥtt* and *ḥtt* but not *ḥtt*. In view of the determinative it seems quite possible that we have a different word *ḥrt* here.

3. 12. The *Wörterbuch* reads this as *ʿny* (I, p. 188), but this seems rather unlikely, for the end of is never so conspicuously turned down in this papyrus as in this sign, and it should rather be read . Can this be an anticipation of the Greek writing of *iwʿ* as ʿʿ (see *Wörterbuch*, I, p. 50)?

5. 8. After *mšdt* comes a group consisting of the crossed sticks × with an indefinite sign below it which may reasonably be read as . We should certainly take the word to be *šbn* «various», were it not that only one *mšdt* is mentioned, and the word «various» can hardly apply to a single member of a species.

5. 9. The last sign but one can hardly be read otherwise than . Černý has drawn my attention to an ostracon from Dêr el-Medînah (No. 26 in the collection of the Inst. franç. d'Arch. or.) where accounts in both and occur. This ostracon suggests that the is one fifth of the , but it is impossible to be certain from so short a document. may have stood for a *hnw* of some common substance, perhaps oil; in the ostracon 3 *hnw* of *ḥḥ*-oil are valued at 3 .

The nature of this document is not difficult to divine. It is a record of quantities of meat, wine and bread, supplied to certain merchants. It is not a case of barter on a small scale between two private individuals, but of dealings between a wholesale supplier and a number of retailers. This is clear from the

general nature of the document and also from the fact that in 3. 7 we find the supplier receiving 2 1/2 *pieces* of gold from the merchant Beki in payment for meat.

All the dates given fall into the second month of the inundation season. On the recto they run from day 15 to day 28, omitting days 19 and 26. Of the two columns on the verso the first (col. 4) contains no dates, while the second (col. 5) gives days 18, 19 and 21.

There is unfortunately nothing to show who the supplier was. A wholesale dealer who deals in meat, bread and wine sounds more like the product of the modern stores system than of ancient Egypt, and one is led to wonder whether the supplier in this case was not a temple, and whether we have not here an example of the manner in which the vast offerings made at the temples were disposed of by the priesthoods in return for gold and silver[1].

Turning to the payments themselves, we note firstly that they are all made in terms of a unit written followed by a ligature. This ligature resembles that commonly used at this period for ; but it is highly unlikely that the word should have been written without any determinative at all. Of the two groups and which suggest themselves, the first may be dismissed, for it could hardly have yielded so commonplace a ligature as this; to , however, there is no serious objection, and this is undoubtedly the correct reading.

Doubtless it was this very determinative , together with the mixture of payments in gold and in silver *pieces* ( ), that led Weill in the article quoted above to maintain that the word represents an abstract unit of value and not a concrete object of fixed size or weight. Let us examine this thesis a little more closely.

In our papyrus the *piece* is clearly a measure of the value of objects, and it is preceded either by the word for silver or by the word for gold. The straightforward interpretation of these variations is to suppose that it was a weight, like the *dbn*, and that both the *piece* of gold and that of silver were commonly used in computing values. In the case of 1. 7, 8 and 9, where no metal is mentioned, we must suppose that the scribe has carelessly omitted the word gold or silver[2] in line 9 (it would not be needed in 7 and 8, for *cf.* lines 3, 4, and 5).

[1] Already suggested by Weill, *op. cit.*, t. I, p. 76.

[2] Which, however, we cannot decide. The equation of 1.7 with 3.4 suggests silver; that of 1.8 with 5. 4 suggests gold. Clearly the size and qualities of the joints varied.

Let us now examine for a moment an entirely different suggestion, that made by M. Weill, namely that the *piece* was not a weight at all, but an absolute unit of value, quite independent of gold or silver. M. Weill undertakes to demonstrate this from the papyrus itself. He first sets side by side the following series of values for an ox-head :

1.7 1/2 *piece*
2.10 silver, 1/2 *piece*
3.4 silver, 1/2 *piece*
4.2 gold, 1/2 *piece*

Here, says M. Weill, is the same object valued at 1/2 *piece* simply, at 1/2 *piece* of silver, and at 1/2 *piece* of gold. Unfortunately there are two errors in this list. 2.10 speaks not of a head (*ḏꜣḏꜣ*) but of a *tpt*-joint, which, whatever it may be, is not the same thing, as is clear from 3.4-5. Further, in 4.2 the correct reading is not « 1 head » but « 2 heads ».

Nor is M. Weill's other piece of evidence of the same type any more conclusive. He compares 2.11, where a haunch (*ḫpš*, unqualified) is valued at 1/2 *piece* of silver, with 5.3, where a haunch of *iwꜣ*-ox is valued at 1/2 *piece* of gold. But this comparison has no value, for in 2.11 the scribe has omitted to tell us to what kind of ox the haunch belonged; possibly it was a *kꜣ*, whose meat as a whole, as one may see from these accounts, was of less value than that of the *iwꜣ*. In any case, evidence of this type is dangerous, for an examination of the accounts shows that the joints even of the same animals had no fixed values. No doubt they were valued according to size or weight, and perhaps even quality.

We thus see that any attempt to equate the *piece* of gold with that of silver and with the *piece* without qualification fails. And indeed it must do, for if all these have the same value why should the scribe have troubled to insert the words gold and silver at all? M. Weill's reply to this it that he did it in order to indicate in what metal he actually received payment. This is not unreasonable *a priori*, but it has its difficulties. The group of words means, according to the analogy of all other expressions of this type, « half a *piece* of gold » not « half a *piece*, paid in gold ». Had the scribe wished to indicate the metal in which he was paid[1], he would surely have used the phrase

[1] It may indeed reasonably be argued that these figures do not indicate payments at all, but only prices to be eventually paid. An actual payment would doubtless be recorded in the manner of 3.6-7, introduced by the word *šp* « received ».

m nb «in gold». This in fact actually seems to occur in the Turin Diary for Year 13 of Neferkerē‛-Ramesses IX, ro. 1, 12-17, where the values of certain wooden objects are given in *deben* of silver and followed by the addition *m iḫt* or *m ḥḏ*, which presumably must mean paid «in kind» and «in silver» (*i. e.* «money»)[1] respectively.

Even if the presence of the words gold and silver could be explained away, there would still remain a difficulty in the way of equating the *piece* in gold with the *piece* in silver. The first four lines of col. 1 contain items valued at 3 1/2 and 1 1/2 *pieces* respectively; line 5 runs : «Total : 5 *pieces* of silver, making 3 *pieces* of gold». Surely there can be only one explanation of this passage, namely that the *piece* is not an absolute unit of value independent of silver and gold, but rather a unit of weight. Five such weights of silver are equivalent to three such weights of gold. In this case the scribe has just totalled up the day's sales and finds them to amount to five *pieces* of silver. This he converts at once into 3 *pieces* of gold, perhaps because the *piece* of gold was regarded as more fundamental than that of silver; had more of the accounts been preserved, we should probably have found that in the end all the totals were reduced to gold *pieces*.

Now for M. Weill's interpretation of this simple and natural entry. He admits that the first words of line 5 give the addition of the items in the previous lines, which comes to 5 *pieces*, which, he says, the scribe had received in silver. He proceeds «Mais, assez singulièrement, ensuite, il éprouve le besoin de formuler, pour mémoire, que la *shat d'argent* et *la shat d'or*, qui ont la même valeur à coup sûr, n'en sont pas moins, pour cela, deux choses différentes, précisément deux poids différents, en proportion mutuelle inverse de celle des valeurs des métaux à poids égal. L'argent valant moins que l'or, la *shat d'argent* pèse plus que la *shat d'or;* le scribe veut exprimer cela». A strange scribe, indeed, is this who stops in the midst of his butcher's-meat account to record the relative value of silver and gold, and who does it by the curious method of stating that 5 absolute units of value when they are thought of as gold are equal to 3 such units when they are thought of as silver.

The fact is that the difficulties in the way of any such interpretation of this papyrus as that here examined are insuperable, and we are forced back upon the natural interpretation, namely that the *piece* [hieroglyphs] is an object of fixed weight. It follows that at this period the values of equal weights of gold and

[1] See *Studies presented to F. Ll. Griffith*, London, 1922, pp. 122-7.

silver stood in the proportion 5 : 3. It is clear that at the time when the prototype of the Rhind Papyrus was drawn up, probably the Middle Kingdom, the proportion was 2 : 1; and Pap. B.M. 10068, ro. 4.14 shows that at the end of the XX[th] Dynasty it was again 2 : 1[1]. The comparative values of gold and silver thus fluctuated.

The evidence we have reviewed seems to establish beyond all doubt that the *piece* was a perfectly concrete unit, and in fact a fixed weight. Why then do we find it accompanied by the determinative [hieroglyph] both in Rhind and in Bulaq 11? This is a puzzling question, but I do not think it can be side-tracked by maintaining that the unit of Bulaq 11 with its [hieroglyph] is not the same as those of the roughly contemporary Moir Bryce Tablet and the Kahun Papyri with their [hieroglyph]. That two different units of exchange exist at one and the same time, written with the same sign [hieroglyph], and that the one should be a weight and the other an abstract unit is highly improbable. We are more likely to find the right answer if we ask ourselves what is meant by an «abstract» or «non-concrete unit of value». It soon becomes apparent that the phrase can have no meaning at all; for while it is easy to *imagine* a system of exchange in which goods are valued simply by a numeral — for that is what a strict abstract unit amounts to — no such system exists, because in point of fact no one will accept such a thing. I may feel that a pound note is an abstract unit; but it is very far from it, for if I take it to the bank I can, in theory at least, get a certain weight of gold for it. It is this very lack of an abstract unit that some think is at the bottom of our present financial troubles. In practice, however, we have so lost sight of gold that we hardly connect our pound note with it, still less with the pound weight from which it takes its name. It is just conceivable that the Egyptians, in the same way, although well aware that the *piece* was a weight and that it bore a definite relation to the *deben*, felt nothing absurd in giving it the abstract determinative in cases where it was used purely to facilitate exchange.

Yet against such a suggestion it would be easy to raise objections — why for instance is the *deben* in similar circumstances never given this abstract determinative? — and it might be better to suppose that the abstract determinative

[1] See T. E. Peet, *The Great Tomb-Robberies of the Twentieth Egyptian Dynasty*, p. 90. This passage with its seemingly needless translation of silver into gold forms a very good parallel to the passage we are discussing. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I.*, p. 88, quotes an incorrect copy of it, and so is led to a false conclusion regarding the ratio of gold to silver.

is simply due to the influence of the [sign]-sign and to a false analogy with such words as *ḥtmt* «a contract» in which it occurs.

It is not necessary to suppose that the use of the piece as a unit of value died out with the XVIII[th] Dynasty. Dr. Černý has drawn my attention to the occurrence in a number of ostraca covering the XIX[th] Dynasty and perhaps reaching into the XX[th] of a unit [sign] or [sign]. There is nothing to indicate its reading, and until some reason is found to the contrary it seems natural to identify it with our *piece*, *šʿt* or *šʿty*[1]. If this is correct a transition between the writing of the Middle Kingdom and that of the XIX[th] Dynasty is perhaps to be seen in Pap. Bulaq 12 (Cairo 58071)[2] where it is written [sign], indicating an ending *-t* or, less probably, *-ty*. On the ostraca the *piece* never occurs in circumstances which enable us to bring it into any relation with the *deben*, and the abstract determinative of Rhind and Bulaq 11 never reappears.

It only remains to say something with regard to the translation of the word *šʿty* itself. Griffith[3], in dealing with No. 62 in the Rhind Pap., used the translation «pieces». Gardiner, in publishing the Kahun group, used «rings», without, however, giving any justification of this rendering. Gunn remarks that he finds no evidence that the word means «ring», and he would seem to be right. Chassinat supports Gardiner's translation[4], remarking that the sign [sign] resembles a kind of ring provided with a broad bezel. But surely the sign resembles nothing of the kind, for we know very well from carefully made hieroglyphic examples that it represents a cylinder seal with a loop of string passed through the hole to suspend it by[5].

Once adopted, the translation «ring» became an obsession. Möller in his *Hieratische Paläographie*, I, No. 422 classes the writing of the sign in Rhind under [sign], but has a curious footnote explaining that it is there an error for [sign].

Two currents would seem to have worked in producing the translation «ring». The first is the fact that the word is written with the pictogram of the cylinder

[1] Dr. Černý at one time favoured a different reading, the evidence for which he was kind enough to show me. He is now, however, not altogether convinced of its soundness, and I share his doubts.

[2] To be assigned, on the evidence of the script, to the XVIII[th] Dynasty. It is a puzzling document of only five lines, which looks as if it should reveal the relation of the *piece* to the *deben*, but fails.

[3] For Griffith it is the *deben* that is a «ring»; *Proc. Soc. of Bibl. Arch.*, XV, p. 315.

[4] So, too, by implication does H. Schäfer in *Zeitschr. für äg. Sprache*, 43, p. 71, lines 2 and 3, if I mistake him not; but his language on the point is not very clear.

[5] *Cf.* Weill, *op. cit.*, I, p. 244 : «un «sceau» n'est pas un anneau».

seal, which has by analogy suggested another type of seal, namely that worn in the bezel of a finger ring. The second is the fact that in English, and in some other languages, the word «ring» is ambiguous, being used both of a finger-ring and of much larger rings, such as those in which the precious metals are often represented on the Egyptian monuments. That these larger rings should be the objects denoted by [sign] is wholly unlikely, for through their size may be exaggerated in the tribute scenes we can hardly suppose that they were in reality so small as to weigh only one twelfth of a *deben*, *i. e.* about 7.6 grammes, or little more than one quarter of an ounce.

One possibility remains. Is the *piece* identical with the unit of about 13-14 grammes indicated by the sign ○ on a number of weights of various dates chiefly in the Old Kingdom. Some writers[1] have taken it for granted that ○ is here an abbreviation of [sign], a suppose writing of the weight *deben*, and from this they have inferred the existence of an early *deben*-unit of 13 or 14 grammes, quite distinct from the New Kingdom *deben* of about 91 grammes. The *Wörterbuch*, however, makes a clear distinction between *dbn*, a circle or ring, written with the determinative ○, and *dbn* the weight, written with [sign]. If it is true that, as the *Wörterbuch* implies, there are no instances of the weight written out in full and determined by ○, it does indeed look as if we should have for the present to keep the two words separate. This would leave the sign found on the weights without a reading[2]. Yet to identify it with the *piece* of Rhind and Kahun is impossible, for its value, if it is a unit at all[3], is 13 to 14 grammes, and that of the *piece* has been shown to be one twelfth of a *deben*, which would give for the *deben* a value of roughly 156 to 168 grammes, for which there is no evidence at any period early or late.

We shall therefore be wise translate the unit [sign] neither by «*deben*» nor by «ring», but to adopt for the present some such colourless rendering as «*piece*».

[1] Weigall, for example, in the volume *Weights and Balances* in the Cairo *Catalogue général*, and Weill in his article *La 'kite' d'or de Byblos* in *Revue égyptologique*, n. s., tome II, 1924, fasc. 3-4, pp. 21-37. The identification was suggested by Griffith in *Proc. Soc. of Bibl. Arch.*, XV, p. 315.

[2] I do not quite understand how the *Wörterbuch* would dispose of the evidence of the weight 8032 in the Berlin Museum, inscribed [sign], weighing 141.68 grammes, which gives 14.168 grammes as the unit, and therefore favours the equation ○ = [sign].

[3] For a very different interpretation of this sign see Schäfer in *Zeitschr. für äg. Sprache*, 43, pp. 70-71.

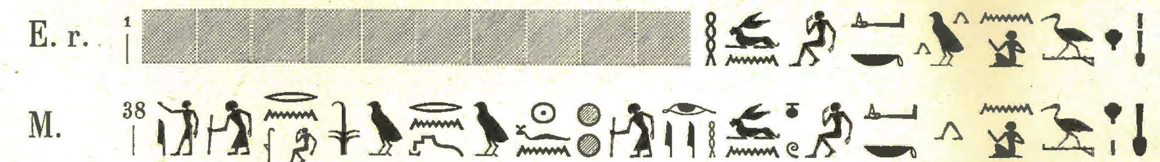
UNE STÈLE MAGIQUE D'EDFOU

PAR

MAURICE ALLIOT.

I. — Au cours des fouilles de l'Institut français d'Archéologie à Edfou, au mois de janvier 1933, un nouvel exemplaire de stèle «guérisseuse» a été trouvé, dans les ruines d'une maison d'époque ptolémaïque. La stèle est de petite taille : 0 m. 235 de hauteur, sur 0 m. 055 d'épaisseur. Sa largeur semble avoir été de 0 m. 12 environ; mais un de ses côtés, brisé anciennement, n'a pas été retrouvé. Le début de chaque ligne horizontale de caractères manque au revers, et la fin de chaque ligne, sur la face. De même l'image d'Horus sur les crocodiles est brisée en son centre, au tableau supérieur (face), et la figure du Dieu chassant à coups de flèches les animaux malfaisants manque au tableau inférieur. La moitié du texte gravé sur la tranche est perdue aussi. La pierre est un calcaire très dur. Toute la surface (sauf la partie brisée) est recouverte d'un dépôt brun foncé, qui a pénétré dans la couche superficielle de la pierre. La gravure est nette, mais le texte hiéroglyphique, probablement copié d'après un modèle déjà très fautif, comporte beaucoup d'erreurs par oubli ou confusion de signes.

II. — Le texte du revers comprend dix-neuf lignes, de droite à gauche; la dernière ligne a été gravée sous la base de la stèle. De la ligne 1 à la ligne 9, il s'agit du «texte B» du *Catalogue des textes et dessins magiques du Musée du Caire,* publié par Daressy (1903). C'est la conjuration par le corps d'Osiris jeté au fleuve et protégé contre les crocodiles. Ce texte est un des plus fréquents sur les stèles magiques[1]. Il est donné ici (E. r.) en regard de la *Stèle de Metternich*[2] (M.), 38-48. Les textes parallèles, dans la *Statue de Zedher le Sauveur*[3] (Z.) 1, 110-124, et dans les stèles : Caire 9402, Caire 9409, sont cités en notes.



[1] Cf. A. Moret, *Horus Sauveur* dans *Annales du Musée Guimet,* t. LXXII, p. 213-287 (1915).

[2] Cf. W. Golénischeff, *Die Metternichstele* (1877).

[3] Cf. Daressy, *Statue de Zedher le Sauveur* dans *Annales du Service des Antiquités,* t. XVIII, p. 113-158 (1919).

E. r. 2

M. 39

Cf. Z. 110 — C. 9402, 14-15 — C. 9409, 2-3.

E. r.

M.

Cf. Z. 110-112 — C. 9402, 16 — C. 9409, 4-5.

E. r.

M. 40

E. r. 3

M. 41

Cf. Z. 111 — C. 9402, 16-17 — C. 9409, 5-6.

E. r. *sic* 4

M.

Cf. Z. 113-115 — C. 9402, 19-21 — C. 9409, 7-10.

E. r.

M. 42

E. r. *sic* 5 *sic*

M.

Cf. Z. 115-116 — C. 9402, 22-23 — C. 9409, 10-12.

E. r. *sic* *sic*

M. 44-45

E. r. 6

M.

Cf. Z. 118-120 — C. 9402, 25-26 — C. 9409, 15-17.

E. r. 7

M. 46

Cf. Z. 120 — C. 9402, 26 — C. 9409, 17-18.

E. r.

M. 47

E. r. 8

M.

Cf. Z. 121-122 — C. 9402, 27-29 — C. 9409, 20-22.

E. r. *sic* *sic* 9

M. 48

E. r.

M.

Cf. Z. 123 — C. 9402, 30.

De la ligne 9 à la ligne 14, les textes parallèles sont plus rares. Pour E. r. 9-10, seule la stèle n° 9402 du Musée du Caire donne un texte semblable. Pour E. r. 11, il s'agit de la conjuration d'Apophis [1], texte qui se retrouve dans *Stèle de Metternich*, 1-3. C. 9402, C. 9411, C. 9431 (*bis*) sont citées en notes. Pour E. r. 12-14, il faut revenir à C. 9402; le texte se trouve aussi dans C. 9411 et C. 9404. Ces fragments sont du même type que le «texte B» de Daressy. Enfin pour E. r. 15-19, il semble que les textes tout à fait identiques manquent. Les références données en seconde ligne indiquent des passages du même genre dans *Stèle de Metternich*, C. 9402, C. 9411.

E. r. 9 (suite) ... 10

C. 9402, 30.

E. r.

31 ... *sic* *sic* *sic*

E. r. ... *sic* 11

... M. 1 ...

E. r. ... *sic* ... *sic*

M.

Cf. C. 9402, 32-33 — C. 9411, 19 — C. 9431 *bis*, 3-8.

E. r. 12

C. 9402, 33

[1] Cf. Moret, *op. cit.*, p. 220-223.

E. r. ... *sic*

Cf. C. 9411, 20.

E. r. ... *sic* 13

... 34

E. r. ... *sic* 14

... *sic*

Cf. C. 9411, 20-21.

E. r.

E. r. ... 15

... *sic* ... *sic* *sic*

Cf. C. 9404, 3.

E. r. ... 16

Cf. M. 47-48.

E. r. ... *sic* 17

Cf. C. 9402, 32.

E. r. ... *sic* 18

M. 138.

E. r.

Cf. M. 223.

E. r.

Cf. 9411, 21.

III. — Les textes de la face «E. f.» comprennent trois parties :

A. La première est gravée en deux colonnes verticales. 1 concerne l'image d'Isis debout, à droite du tableau supérieur. Les signes sont tournés vers la gauche. 2 concerne l'image d'Horus sur les crocodiles, au centre du même tableau. Les signes sont tournés vers la droite, ainsi que tous les suivants.

B. La seconde partie est gravée en deux colonnes verticales. 3 et 4 se rapportent à l'image d'Horus chassant les animaux malfaisants (partie brisée du tableau inférieur). C'est une «clausule» en faveur du propriétaire de la stèle, Nésamon. 5 se trouve dans le tableau lui même, et comprend les noms des reptiles ennemis d'Horus, rangés l'un au-dessous de l'autre.

C. La troisième partie est gravée en neuf lignes horizontales, toujours de droite à gauche (E. f. 6-14). Les deux premières lignes (6-7) constituent une seconde clausule en faveur du propriétaire de la stèle. On trouve une formule semblable dans C. 9430 et C. 9403. Les sept dernières lignes (8-14) sont d'un type spécial, qui rappelle d'assez loin *Stèle de Metternich* 3-8. Il s'agit d'une conjuration par l'œil d'Horus (l. 8) et par Horus (l. 10) contre le venin (l. 9). Elle est faite sous une forme personnelle, et s'adresse spécialement à Nésamon (l. 11) et à sa famille (l. 12).

Quant au texte de la tranche, disposé en deux colonnes verticales qui descendaient chacune du sommet à la base, une seule de ces colonnes est conservée. Il s'agit du début du «texte A» de Daressy, le plus fréquent de tous sur les stèles magiques. Comme pour le «texte B», le texte parallèle de la *Stèle de Metternich* 103-107 est donné en regard. Cf. aussi : *Statue de Zedher* 101.

E. f.

C. 9430, 1

C. 9430, 4

Cf. C. 9403, tranche gauche.

E. t.

M.

Cf. Z. XVIII, 101.

E. t.

M.

Cf. Z. XVIII, 101.

E. t.

M.

Cf. Z. XVIII, 101.

IV. — TRADUCTION[1].

E. r.	M.	
1	38	. . .⟨vieillard qui te refais⟩ enfant, donne que Thot vienne à moi, à ⟨ma⟩ voix!
2	40	. . . dans sa main. Ne levez pas vos têtes, ⟨habitants de l'eau!⟩ Si Osiris s'approche de vous, menez ⟨-le vers Mendès⟩.
3 4	41	. . . vos ⟨gosiers!⟩. Arrière, ennemi! (Ne) lève (pas) la tête vers ⟨celui qui est⟩ Osiris.
	42	. . .⟨si⟩ Nehaher (vient près d'Osiris. Celui-ci est sur l'eau, l'œil d'Horus au-dessus de lui, pour⟩ renverser leurs faces, en ⟨les⟩ mettant sur le dos.
5	42 + 45	. . .⟨c'est Râ qui⟩ scelle vos bouches; ⟨c'est Sechmet qui⟩ ferme leurs ⟨gosiers⟩. . . ⟨un grand cri dans la bouche de la⟩ chatte. Les dieux ⟨et les déesses (disent :) «qu'est-ce . . .⟩.
6	45-46	. . . Je suis Chnoum, seigneur de Hetourt! Garde ⟨toi⟩ que soit renouvelé le deuil. . .
7	47	. . . la nuit, sur cette rive de Ned⟨it. . .
8	47	. . .⟨sur la violence⟩ que (tu) as faite, ô toi l'ennemi qui fais le mal! Voici que. . .
9	48	. . . l'impie! Haï, haï! — O toi qui apparais à l'heure ⟨où (le soleil) sort du Noun⟩. . .
10		. . . salut à celui qui connait ton nom! Détourne ta marche, Makai, ⟨fils de Seth⟩!
11		. . . (ce repli) d'intestins, ⟨. . . tu n'as pas de⟩ corps grâce auquel tu deviennes ⟨grand. . .⟩. O (cet) ennemi! ⟨Détourne-toi de Râ!⟩.
12		. . . garde-toi d'aller ⟨. . .⟩. Si tu vas vers ⟨. . ., tu vas vers⟩ Osiris. . .
13		. . .⟨détourne⟩ ta marche, retourne-toi, Makai!
14		. . .⟨tu n'auras de pouvoir ni sur les hommes), ni sur les chevaux, ni sur les troupeaux. . .
15		. . . à cause de ces actes, Makai; les ordres. . .
16		. . . détourne ta marche, Makai, fils de ⟨Seth⟩!
17		. . . Je suis Chnoum, qui vient du ⟨ciel, pour protéger Horus⟩. . .
18		. . . à toi, ô ce nain. . .
19		. . . l'œil d'Horus. Détourne ta marche!

E. f. 1	Paroles de la grande Isis, mère divine.
2	. . .vos faces sont repoussées, vos gueules sont fermées. . . . .
3-4	Moi, Horus de Khati, je viens pour protéger le «Ka» du Père divin d'Amon-Râ-Roi-des-Dieux Nesamon, m. kh., ainsi que sa femme et (ses) enfants.
6	Toute eau, (toute) terre, toute montagne (et toute) eau qui s'y trouve, tout est sous les pieds d'Horus, fils d'Osiris, héritier grand, né d'Isis. . . . .
7	. . .ennemis, détournez-vous du Père Divin d'Amon-Râ-Roi-des-Dieux Nesamon. . .
8	. . .son ennemi; ne levez pas vos faces vers lui (ô vous), ses adversaires : l'œil d'Horus est sa protection. . . . .

[1] Pour E. r. 1-9 (texte B) et E. t. 1 (texte A), la traduction reproduit celle de M. Moret dans son article sur Horus Sauveur, avec quelques variantes dues au texte d'Edfou.

E. f. 9	. . .repousse le poison par la flamme, le mur qui arrête sa marche! Salut. . .
10	. . .son temps. Rends-toi fort comme Horus (en) toute puissance, comme. . .
11	. . .qui est en ta chair, ô Père Divin d'Amon-Râ. . .
12	. . .aller jusqu'au ciel, descendre vers tes fils qui. . .
13	. . .la formule récitée à l'envers, telle que descend sa route (et que) marche. . .
14	. . .sous lui, comme va. . .

E. t. 1	Salut à toi, héritier fils de l'Héritier; salut à toi, taureau fils du Taureau; salut à toi, Horus issu d'Osiris, né d'Isis la déesse : je te nomme par ton nom.

V. — La stèle gravée pour Nésamon est un exemple nouveau de ces recueils de prières magiques, destinés à guérir hommes et bêtes des piqûres ou morsures venimeuses. Elle comprend un choix abrégé des formules les plus importantes.

Le titre porté par le donateur : «Père divin d'Amon-Râ-Roi-des-Dieux» semble le rattacher au culte d'Amon Thébain. Horus de Khati, invoqué dans la légende qui accompagne le tableau inférieur, est probablement l'Horus d'Athribis[1]. Enfin la stèle a été trouvée à Edfou.

Mais les stèles magiques étaient fabriquées pour être utiles partout. Le commerce qu'on en faisait les dispersait loin de l'atelier où elles étaient gravées. Le dieu d'Athribis peut être cité sur une stèle fabriquée à Thèbes, par exemple, parce que le modèle copié par le sculpteur le mentionnait, ou encore la stèle peut avoir été envoyée du Nord de l'Égypte, sur la commande d'un prêtre qui vivait à Thèbes. Comment parvint-elle à Edfou? Rien ne l'indique; mais elle pouvait y rendre les mêmes services que partout ailleurs.

Elle est de petite taille, et porte une ligne de texte inscrite sous la base. Elle n'a donc sans doute jamais eu de socle ni de bassin pour recueillir l'eau qui mouillait ses formules. Les textes y sont rangés par ordre d'efficacité, du haut en bas. Le «texte A», inscrit en gros caractères sur la tranche arrondie, était ainsi touché le premier, quand on versait l'eau.

Sur la face, les figures des Dieux sont placées en tête; au revers, le «texte B» vient en premier.

Les formules d'une stèle «guérisseuse»[2] de petites dimensions devaient être nombreuses, pour qu'aucune chance d'efficacité ne soit perdue, et courtes, afin

[1] Cf. Gauthier, *Dictionnaire géographique*, II, p. 116, et IV, p. 205.

[2] Cf. P. Lacau, *Les statues «guérisseuses» dans l'ancienne Égypte*, dans *Monuments Piot*, t. XXV (1921-1922), p. 189-209.

que toutes puissent être inscrites sur une faible surface. On en arrive ainsi à ne citer que la première phrase ou les premiers mots de chaque formule : le fragment initial prend la même vertu que le texte entier[1]. Ce fait se retrouve non seulement dans la composition des stèles magiques égyptiennes, mais encore dans toutes les liturgies religieuses.

(1) Le «texte B» est abrégé phrase par phrase. Du «texte A» et de la «Conjuration d'Apophis», la première phrase est seule inscrite.

DER KINDERLOSE

VON

H. O. LANGE.

Es ist allgemein bekannt, dass die alten Aegypter, wie auch sonst zu allen Zeiten die Orientalen, es als ein Unglück fühlten, wenn ihnen keine Kinder geboren wurden. Ein Sohn war ja für die richtige Besorgung des Begräbnisses und des Totenkultes notwendig. Daher empfehlt ein Ostrakon in Berlin[1] einem Mann, der kein Kind hat, ein Waisenkind zu adoptieren. Viele Kinder, besonders Söhne, zu haben ist ein Segen; auf einer Serapeumstele[2] sind fünf Söhne aufgeführt : [hieroglyphs], [hieroglyphs] bis [hieroglyphs]. Auf einer Stele aus der Saitenzeit in Wien[3] sagt der Verstorbene : «Viele Kinder sassen zu meinen Füssen, Sohn gegenüber Sohn».

Vor Jahren wurde ich auf eine grosse Stele aus Hawara aufmerksam, die sich im Kairiner Museum befindet (No. d'entrée 44065), und von Daressy publizirt ist[4]. Diese Stele ist auf beiden Seiten und auf den beiden Kanten mit Texten bedeckt; der Text auf der Vorderseite gibt eine Redaktion des Buches «vom Durchwandeln der Ewigkeit», die beiden Kanten sind mit Opfergebeten und Totentexten beschrieben, die Rückseite enthält die biographische Inschrift, die uns hier beschäftigen soll.

Nach Daressy's Beschreibung ist die Oberfläche des Steins an mehreren Stellen verwittert, und die Inschriften sind ohne Zweifel trotz der guten Schrift öfters schwierig zu lesen; Daressy hat ja auch in seiner Wiedergabe der Texten mehrere Zeichen mit einem Fragezeichen versehen. Die Orthographie ist frühptolemäisch, und einzelne Zeichen haben fremdartige Formen angenommen. Offenbar ist die Kopie von Daressy mit einer gewissen Vorsicht zu benutzen, und ich bedauere, dass ich selbst das Original nicht habe einsehen können. Daressy hat auf den entscheidenen Punkten die Inschrift nicht verstanden, wodurch ganz natürlich seine Lesungen unsicher geworden sind. Dass sein Urteil über den Inhalt : «tout son discours n'est que du verbiage», nicht zutreffend ist, werden die folgenden Seiten zeigen.

(1) Erman, *A. Z.* 42, 100 ff. — (2) Chassinat, *Rec. de trav.* 14, 10, 3. — (3) v. Bergmann, *Hierogl. Inschr.* Taf. 6, 12. — (4) *Rec. de trav.* 36, 73 ff.

Hier kann leider nicht eine neue Ausgabe der merkwürdigen Inschrift gegeben werden; meine Aufgabe ist die, auf Grund von Daressy's Publikation die Inschrift zu analysieren und den Sinn in grossen Zügen nachzuweisen; vieles verstehe ich gar nicht, an mehreren Stellen habe ich den Text emendiert um überhaupt einen Sinn herauszukriegen. Hoffentlich wird ein anderer später den Original genau untersuchen und uns eine neue Bearbeitung dieses einzigartigen Textes schenken; dann wird es sich zeigen, in wie weit meine Emendationen richtig sind, und wo ich fehlgegriffen habe.

Es hätte keinen Sinn hier Daressy's, wie ich glaube, ziemlich unzuverlässigen Text der Rückseite wieder abzudrucken. Ich verweise auf seine Abhandlung.

Der Verstorbene, der Priester fängt (Z. 1-3) mit einer Aufforderung an die Besucher des Grabes an[1] : «Jeder Priester, jeder Prophet, (jeder) Lesepriester, alle Ihr Menschen, *die dem Hause* des Lebens (': der Schriftgelehrten) *gehören*, alle zusammen, alle Ihr Balsamierer, Gehilfen, *ḥsk*ꜣ- Priester, Bestattungsarbeiter, Nekropolanwärter insgesammt, die zu diesem *Berg* (?) kommet und Crocodilopolis passieret und an Ihre seeligen Toten opfert zur Zeit des Darbringens des Opfers, die diese Stele sehet und ihre göttliche Schrift leset».

is·t krjś lese ich Z. 2 und Z. 3 (*w*)*dn*. Die Bedeutung von *mnmn·t* ist unsicher.

Dann folgt (Z. 3-4) die Aufforderung : «Höret die Bitte, die ich an euch in Demuth richte, nämlich, erinnert euch und verkündet hübsch meinen Namen, dann wird der grosse Gott, der Herr des Westens, auch dafür belohnen».

iw nfr steht für den adverbiellen Ausdruck *r nfr*.

Das folgende (Z. 4-5), so wie es steht, enthält grosse Schwierigkeiten, und meine Übersetzung ist nur geraten : «Denn jeder seelige Tote, *wenn* er die Form eines Geistes annimmt, — ihm wird sein Sohn seine Pflicht tun, wie er (der Verstorbene seinem Vater) getan hat..... Es war nichts Böses an mir».

ḥr nb sʿḥ] hier scheint *sʿḥ* adjektivisch zu stehen. — Das folgende *dn* verstehe ich als eine späte Schreibung von «jedesmal wenn», hier in abgeschwächter Bedeutung «wenn». In der Lücke im Anfang der Z. 5 ist wahrscheinlich *r irj* (für *irt*) (*n-f*) *irj-f*. — *twt n*] «gleichwie» vor einem Verb kenne ich sonst nicht; wird ein Relativsatz sein. Der folgende Satz ist mir ganz unverständlich; der Text ist wohl in Unordnung.

Nach dieser Einleitung erzählt der Verstorbene, wie es ihm gegangen ist, dass er keinen männlichen Erbe hat (Z. 5-7) : «Ich sage und lasse Euch wissen

[1] Wörter, derer Übersetzung zweifelhaft ist, sind kursiviert.

mit Worten, die fern von Unwahrheit sind, weswegen ich [*diese Stele*] geschrieben habe : Ich habe meine Lebenszeit im *Trauer* über (eine Krankheit), die mir widerfuhr, verbracht. Es war peinlich Morgen und Abend. Ich sass nicht als ein *Begatter* und *coeundi potens* ... meiner Stadt. Ich habe keinen Erbe».

Nach *šs n-j* hat vielleicht *wḏ·t* für *wḏ* «Denkstein» gestanden. — ist wohl hier das Wort «fremdartig». — Im folgenden ändere ich zu und zu , alt , kopt. ⲁϩⲟⲩ. — vor *ꜣhm* steht wohl, wenn richtig gelesen, für . — Der Name der Krankheit oder des Unglück ist defekt *m....j*, vielleicht eine Ableitung vom Wurzel *mn* «leiden, krank sein» trotz dem am Anfang. — Das von Daressy mit Fragezeichen versehene ist hier das Demonstrativum. — *m ḏ·t-f r ḥ·t-f* bedeutet «Morgen und Abend», so Dümichen, Resultate. 51, 16 (s. Erman-Grapow, *Wörterbuch*, V, 506). — giebt keinen Sinn; wahrscheinlich steht da, dies Wort ist beinahe synonym mit [ ]. Der Sinn scheint zu sein dass die Krankheit ihn impotent gemacht hatte, so dass er keine Kinder haben konnte. — Das folgende verstehe ich nicht. — *pḫrr nś·t* bedeutet «Erbe», so Stele 172, Wien Z. 4[1] : , der Ausdruck kommt schon in saitischer Zeit vor.

Vom folgenden (Z. 7-9) verstehe ich leider zu wenig. Er scheint die Folgen seiner Kinderlosigkeit hervorzuheben, dass die Begräbnissceremonien nicht ausgeführt werden konnten. Es ist die Rede von «am Thor des Horizonts» (d. h. des Grabs) vom «Wasserspenden», vom «Aufrichten der Leiter» (!), vom «Einwickeln am Tage der Bestattung», vom «Hervorsagen der Totensprüche ()», vom «Einführen in meinen Grab (), dass er mich in meinem (*Toten*)*schlummer* zufrieden stelle und mir die Totenriten ausführe, indem sein Herz sich nach meinen Grab um meiner willen *sehnt*, damit er mir Opfer und Wasser spende, wie ein Sohn seinem Vater tut».

Hier ist die syntaktische Verbindung recht unklar. ganz im Anfang ist ohne Zweifel die Negation. — In *šḫ n-j tw* vermute ich eine Umstellung der letzten Glieder und möchte *šḫtw n-j* lesen. — Im folgenden ist der Text in Unordnung. — *ḥts-f tw*] hier steht *tw* als Objektsuffix 1. Sing. (Erman, *Neuäg. Gr.*², § 63). Dann folgt, wenn Daressy's Text richtig ist : *ḏd-f nj šḫw*, «dass er mir die Totensprüche hervorsage..., indem er mich in meinen Grab hereinbringt». nehme

[1] Wreszinski, *Aeg. Inschr. a. d. K. K. Hofmuseum in Wien*, 1906, p. 112, Taf. 5.

ich als Dativ. — möchte ich in «Schlaf» emendieren. — Der Satz *ḥḥ ib-f is·t-j ḥr-j* «indem sein Herz meinen Grab meinetwegen sucht» wird wohl sagen, dass ein Sohn aus Liebe zu seinem verstorbenen Vater dessen Grab besucht. Dieser Abschnitt scheint eine ausführliche Darstellung der Pflichten eines Sohnes gegen den verstorbenen Vater zu sein, dieselben, die ihm nicht von einem Sohn ausgeführt werden konnten. Eine genaue Untersuchung des Originals wird wahrscheinlich in diesem Abschnitt manches klarstellen.

Z. 9-10 klagt er darüber, dass er auch keine Tochter hatte : «Obschon ich ein ehrwürdiger in meinem Gau war, hatte ich keine Tochter, die am Tage der . . . trauern und mir die Trauerklage anstimmen und über mich in der Stunde der Ohnmacht jammern konnte».

Ob ich das syntaktische Verhältniss bei den Satz mit *wn* richtig verstanden habe, weiss ich nicht. — Ich möchte statt lesen; dann ist alles klar. — verstehe ich nicht. Man würde an eine Bezeichnung des Begräbnistages denken.

Der folgende Abschnitt enthält wieder mehrere unverständliche Stellen. Der Verstorbene fährt fort : «Zum Ersatz dafür, dass dieses mir widerfahren war, indem keiner da war, wurde jedermann mir ein Priester, der seine Pflicht kannte, ohne das schlechtes bei ihm war, mit reinen *Fingern* bei dem, was seine Hand tat. . . . indem er nach dem Willen seines Gottes wanderte . . . ; es war keine Müdigkeit in seinem Dienst, rein in . . . , bis dass sein . . . kommt, nicht dem Schmutz ergeben, sich reinigend zur Zeit der Ausführung der Riten. Es war kein Aufhalten in der Besorgung seiner Tätigkeit».

mit nachfolgendem Satz wird «als Ersatz dafür dass» bedeuten. vergl. Rochemonteix, *Edfou*, I, 39 = Mariette, *Denderah*, II, 33 *j* (*m isw*) — *r nn wn*] *r* steht hier für *iw*. — ändere ich zu . — *djwr* etc.] ich vermute, dass nach *djwr* (d. h. *twr*) etwas wie steht. — für kenne ich sonst nur in Pluralis. — steht Z. 11 für wie auch Naophor Turajeff (*Journ. Eg. Arch.*, IV, 119 *ff.*) — ist wohl das bekannte Wort *pḥrj·t*; es wäre doch höchst merkwürdig, wenn es wirklich das nur in den Pyramidentexten belegte Wort für «Zeit» wäre. — ist mir verdächtig; es giebt ein Wort in der griechischen Zeit in der Bedeutung «Opfergaben» (in *Ombos*, de Morgan, I, 123 u. 161). — *nn wd iw św*] *wd* c. c. (hier) «sich hingeben zu». Ich hatte auch an eine

unkorrekte Schreibung von c. c. «weichen von» gedacht, doch wohl kaum möglich.

Im folgenden scheint er zu begründen, warum er so liebevoll von seinen Mitbürgern behandelt wurde (Z. 13-14) : «(Denn) ich war ein Bürger ohne Tadel, ein . . . , ohne Parteilichkeit, ein Priester ohne Vorwurf. . . . . der die Lüge hasste».

Was ist, weiss ich nicht. — nach *wꜥb* ist gewiss ein Fehler, aber was steht da? — Das Stück von bis verstehe ich nicht.

Der folgende Abschnitt (Z. 14-17) ist ziemlich verständlich : «Ich habe Euch dieses vorgelegt, damit Ihr meinen Charakter und, was mit mir geschehen ist, kennen könnet, und um Euren Mund zum Nennen meines Namen zu stärken durch die Bitte, die ich an Euch richte. Denn ein Mann, dem das Nennen seines Namen nicht *besorgt* wird, ist ein Wesen, das gar nicht geboren ist. Was er gemacht hat, wird nicht erinnert, sein Name wird nicht hervorgesagt, (er ist) wie einer, der nicht existiert. Er ist wie ein Baum, der mit seinen Wurzeln ausgerissen ist».

dm kꜣ steht in späten Texten für *dm rn*. — *nḥw ir n-j n tn*] vielleicht bedeutet *nḥw* hier «Anrufung». Denkt er hier an die religiösen Texte und Gebete, die auf der Vorderseite und den beiden Kanten stehen? Durch Lesung dieser sollen die Besucher ermuntert und gestärkt werden zum Hervorsagen des Totengebets. Ich bin nicht sicher, ob die Bedeutung von *nḥw* diese Erklärung zulässt. — In der Lücke Z. 15 am Ende wird wohl [ ] zu lesen sein. Der Gebrauch von *bḫ* ist sehr gesucht, das Wort bedeutet ja eigentlich «gebären, hervorbringen». — Die syntaktische Verbindung der Sätze Z. 15-16 ist nicht ganz klar; *ir s . . . wn pw* ist ja ein Nominalsatz. Vielleicht soll *ir s* vor *nn śḫꜣtw* unterverstanden werden, wir hätten dann einen zweiten Nominalsatz (*ir s*). . . . *mj ntj nn wn*. — *imnw* in Singularis «Baum» auch Pianchi 133. Am Schluss von Z. 16 ist natürlich [ ] zu supplieren.

Das Verständniss des Schlussabschnitts versagt leider an einem Punkt, der recht wichtig ist, sonst ist das meiste ziemlich klar. Der Verstorbene sagt (Z. 17-20) : «Weil dieses mir geschehen ist, daher habe ich diese Bitte vor Euch gelegt um zu veranlassen, dass die Lebenden, die entstehen werden . . . . Es ist nicht ermüdend für Euer Herz, wenn es besorgt wird, eure Kehle wird nicht eingeengt bei seinem Aussprechen, eure Zunge wird nicht matt beim Hervorsagen, euer . . . wird nicht krank bei seiner Wiederholung, es ist keine *strafbare Sache*, wenn es gemacht wird, eure Magazine werden nicht leer von Nahrung

deswegen. Denn der Odem des [Mundes ist nützlich] für den seelig Verstorbenen [......]... durch das Hervorsagen seines Namen. Ein Geist lebt, wenn gerufen wird...»

Hier bricht der Text ab. Der Satz *rdj n-j nḥ m ḥr-tn ḥr-s* sieht eigentlich wie ein Relativsatz aus, aber diese Auffassung scheint ausgeschlossen, *ḥr-s* ist wohl eine Wiederholung von *ḥr nn*, das voran steht. — Im folgenden steckt wohl ein Fehler im Text; *ḫp* ist hier = *ḫpr* wie Z. 15 : *ḫp im-j*. — wird wohl sein, aber das Wort steht hier unverbunden. Man könnte vermuten, dass vor *ḏd* ein ausgelassen wäre, und man könnte vielleicht übersetzen : «um zu veranlassen, dass die Lebenden, die entstehen werden, gründlich erklärt werden um, was mir geschah, hervorzusagen». wäre dann mit zu verbinden. Diese Bedeutung von *ꜣḫ* ist doch ganz geraten. — Daressy hat schon auf die Form *rs*, kopt. ⲗⲁⲥ «Zunge» aufmerksam gemacht. — Z. 19 Anfang ist vielleicht *nn mn n* [*ib*] *tn* zu lesen; *n ib* wird ein Dativ sein. — Dass meine Übersetzung von *iḫt šświnw* richtig ist, wage ich nicht zu behaupten. Im folgenden suppliere ich *nn*[*św*], und später *ḏꜥ n*[*rꜣ ꜣḫ*]*n sꜥḥ*... Der folgende Satz verstehe ich nicht ganz.

Ich hoffe, dass ich den allgemeinen Sinn dieser einzigartigen Inschrift festgestellt habe. Im einzelnen kann ich mich bei der gewiss unvollkommenen Publikation geirrt haben. Ich zweifle nicht, dass wenn ein anderer den Original im Kairiner Museum hervornimmt, wird er viel weiter kommen und wahrscheinlich an verschiedenen Stellen die hier gegebene Auffassung ändern.

Gjentofte bei Kopenhagen, August 1933.

DER VOGELFANG MIT DEM KLAPPNETZ

VON

KARL APPELT.

Die so oft wiederkehrende Darstellung grosser Mengen von Jagdwild (Vierfüssler und Sumpfvögel) in den alten Gräbern Aegyptens lässt es als gewiss erscheinen, dass das urgeschichtliche und das spätere Aegypten bis tief in die geschichtliche Zeit hinein ein wesentlich anderes Landschaftsbild zeigte als heute, wiewohl auch die gegenteilige Ansicht vertreten wird. Denn diese ganze reiche Tierwelt war mehr oder weniger von der Pflanzenwelt abhängig.

Nicht nur das Delta mit seinen Sümpfen und früher zahlreichen, oft wechselnden Nilarmen schuf die Bedingungen für die Ernährung, auch die an das Delta und das Niltal aufwärts angrenzenden heutigen Wüstengebiete waren wahrscheinlich mindestens von Buschwerk bewachsen.

Die hiezu notwendige Bodenfeuchtigkeit war vermutlich durch reichere Niederschläge gegeben. Ich möchte nämlich annehmen, dass die gegenwärtige Trockenheit der Mittelmeerländer nicht ganz auf Rechnung der Abholzung zu setzen ist, sondern dass die Abnahme der Niederschlagsmenge zum Teil auch durch Klimaverschlechterung infolge der Zunahme trockener Winde herbeigeführt wurde. Auf reichere Niederschläge weist auch die Tatsache hin, dass noch das späte Rom in der Getreidezufuhr von der nordafrikanischen Küste her abhängig war.

Aber noch ein weiterer Umstand ist hier in Betracht zu ziehen. Müssen wir doch auch für die gleiche Zeit in Europa und in den angrenzenden Teilen Asiens einen bedeutend grösseren Bestand in der Tierwelt annehmen als heute und damit auch im Bereich der Zugvögel, die in gewaltigen Schwärmen unsere Heimat verlassen, um die gesegneten Gegenden Afrikas aufzusuchen. Viele Zugvogelarten mögen sich in jener Zeit mit dem Verbleib in den nördlichen Teilen Afrikas und damit im Niltal sowie in den angrenzenden Steppen- und Buschgebieten begnügt haben, während sie heute, da ihnen die fortschreitende «Verwüstung» und die Bodenbearbeitung des Niltals die winterlichen Wohnstätten eingeengt hat, bis ins südlichere Afrika ziehen.

Die Zugvogelbewegung bietet so das Bild eines Pendels, das je nach dem Antreffen von Nahrung nach Norden und Süden verschieden weit ausschlug.

In der europäischen Eiszeit mochte dieser Pendelausschlag zwischen den das Mittelmeer nördlich begrenzenden Küstenländern einerseits und Nordafrika andererseits seine Grenzen gefunden haben, so dass die Zugvögel mehr oder weniger hauptsächlich von Küste zu Küste zu fliegen hatten, während nach dem Abklingen der Eiszeit und während der Aufwärtsbewegung der Pflanzenwelt im Norden (Dryas-, Espen-, Kiefern-, Eichen-, Buchen-Zeit) das Pendel nördlich immer weiter ausschlug. Da wir für das Europa der damaligen Zeit eine dünnere Besiedlung voraussetzen dürfen, durch eine Menschheit, die sich aus Jägern und angehenden Ackerbauern zusammensetzte, so war auch hier der Bestand der Zugvogelwelt vorerst noch geringer Störung ausgesetzt.

Eine solche Störung trat sicher auf ägyptischem Boden früher ein, zumal das Niltal infolge seiner Erstreckung bis in das Innere Afrikas die von der Natur gegebene Vogelzugstrasse bildete und seine Kultur gegenüber Europa zeitlich ganz erheblich voraus war.

Die Störung auf ägyptischem Boden musste aber das Pendel, um bei obigem Bilde zu bleiben, weiter nach Süden ausschlagen machen. Eine so gewaltig erweiterte Amplitude war aber nur sehr tüchtigen Fliegern zuzumuten, so dass die nach beiden Richtungen länger werdende Reise wahrscheinlich auch das Ihrige dazu beitrug, nach Gattung und Zahl der Zugvögel hemmend zu wirken.

Die Einbusse, soweit Aegypten in Frage kam, musste aber nicht so schnell fühlbar werden, denn sicher lieferte das noch immer nicht intensiv bewirtschaftete Europa grosse Zuschüsse an Zugvögeln zu dem von Haus aus reicheren Inventar bodenständiger Vögel Aegyptens.

Dieser, wie sohin angenommen, lang anhaltende Vogelreichtum legt den Gedanken nahe, dass die Erbeutung der gefiederten Mitglieder der Tierwelt in der Nahrungsversorgung der alten Aegypter eine sehr bedeutende Rolle gespielt hat und macht es weiter erklärlich, warum der Vogelfang, das Zubereiten der erbeuteten Wasservögel, ihr häufiges Vorkommen als Opfergaben, ja sogar ihr Einpökeln auf ägyptischen Darstellungen einen so breiten Raum einnimmt.

Für den Urägypter und seine geschichtlichen Nachfahren war von einer gütigen Natur der Tisch immer reichlich gedeckt. Er bedurfte nur einer sinnreichen Vorkehrung, um sich der wohlgenährten Vögel in möglichst grosser Menge zu bemächtigen und dazu diente das Klappnetz.

Wegen der hiedurch angedeuteten Absicht möchte ich daher den Vogelfang mit dem Netz nicht so sehr als Jagdliebhaberei als vielmehr als Nahrungsfürsorge aufgefasst wissen, da es ja auch keiner besonderen Geschicklichkeit bedurfte, das beflogene Netz zuzuziehen. Der Entwicklung eines zielsicheren Auges und einer treffsicheren Hand entsprach vielmehr die Jagd mit dem Wurfholz. Das Stellen der neben dem Klappnetz vorkommenden Falle, die unserem Fuchseisen ähnelt, galt immer nur einzelnen Vögeln und spielt auch in den Darstellungen nur eine untergeordnete Rolle. Konnte sie doch keinem der beiden obgedachten Zwecke, Nahrungsfürsorge oder Jagdliebhaberei, vollauf Genüge tun. Der Erfolg hing allein von der Wirksamkeit eines Mechanismus ab, die persönliche Geschicklichkeit des Fallenstellers war ausgeschaltet und die Beute nur durch jedesmaliges Neuaufstellen zu vermehren.

Anders das Klappnetz. Dieses verschaffte mit einem Zug eine grosse Menge fetter Wasservögel, war also das geeignetste Mittel, der Nahrungsfürsorge zu dienen. Wie aber sah dieses aus, wie wurde es betätigt?

Diese Fragen zu beantworten, hat der der Aegyptologie leider zu früh entrissene, verdienstvolle Forscher Georges Bénédite in der «Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde» (48. Band, Seite 3, *La tenderie dans la décoration murale des tombes civiles*) eine Lösung vorgeschlagen. Er nimmt im wesentlichen einen quadratischen oder rechteckigen Raum an, dessen vier Ecken von aufrechtstehenden Stäben gebildet sind, zwischen denen das Netz gespannt sein soll, also ungefähr die Form eines kleinen Bauerngärtchens. In dieses sollten sich von oben hinein die angelockten Vögel setzen. Ist es aber wahrscheinlich, dass sich ein Vogel von oben herab in einen eingefriedeten Raum niederlässt? Ausserdem ist zu bedenken, dass erschreckte Vögel in die Höhe flattern, also gerade in die Richtung der Öffnung, die nach Bénédite die Weite des ganzen Grundrisses hatte und dass der Verschluss durch zwei parallele Netzränder und ihre eingehefteten Schnüre zu betätigen war. Diese Schnüre rechtzeitig und auf grössere Entfernung so straff zu spannen, dass ein Durchschlüpfen der Vögel verhindert wird, halte ich für kaum durchführbar. Was aber meines Erachtens am meisten gegen diese Lösung spricht, ist der Umstand, dass auf zahlreichen Darstellungen des Klappnetzes ein Mann bereit steht, der auf den waagrecht ausgestreckten Armen eine Art Klammer hält[1], die an dieser Körperstellung gemessen die Länge von zwei Armen plus einer Brustbreite des Mannes hat

[1] Mann mit Klammer : Davies, *The Rock Tombs of Sheikh Saïd*, Pl. XII. — *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*, Pl. VI. — Murray, *Saqqara Mastabas*, Pl. XI. — Blackman, *Meïr*, Part. II, Pl. IV. — Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, I, Pl. XXI, — II, Pl. IV. — v. Bissing, *Mastaba des Gem-ni-kai*, I, Pl. IX. — Lepsius, *DD*, Bd. IV, Abt. II, Bl. 105. — Mariette-Pacha, *Voyage dans la Haute-Égypte*, No. 8, Memphis-Sakkarah.

(Abb. 1). Diesen Mann, den Bénédite unerwähnt lässt, wollen wir für die weitere Erklärung als «Kronzeugen» bereithalten.

Eine ähnliche Erklärung gibt M. Pierre Montet, im *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, 11. Band vom Jahre 1913, Seite 145-153, *La chasse au filet chez les Égyptiens* und in seinem Werke : *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, S. 42-66.

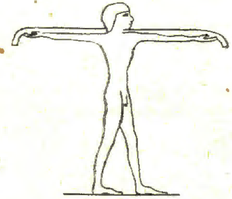


Abb. 1.
Der Klammerträger.

Bei dieser Rekonstruktion ist der im geöffneten Zustand umspannte Raum nicht ein vierseitiges Prisma wie bei Bénédite, sondern zwei rechteckige Netzteile mit je zwei dreieckigen Verlängerungen stehen vom Grunde aus schräg aufrecht nach aussen.

Während Bénédite annimmt, dass von den vier rechteckigen Seiten seines Prismas beim Zuziehen zwei solche in spitze Pyramidenform ausgezogen werden, hilft sich Montet in der Weise, dass er voraussetzt, je zwei dreieckige Netzverlängerungen würden beim Zuklappen zusammen mit einem Teil der Aufstellungsfläche die Pyramidenform annehmen.

Das oben gegen Bénédite's Lösung angeführte Bedenken besteht hier noch in erhöhtem Masse. Während bei Bénédite die oberen Ränder der vertikal aufrecht stehenden Netzwände zusammenschlagen müssen, haben sie hier infolge der Schrägstellung einen noch grösseren Bogen zu beschreiben, ehe sie zusammenstossen als bei Bénédite's Lösung. Die Vögel hätten es bei dieser Einrichtung also noch leichter gehabt, zu entfliehen, bevor das Netz zusammenklappte. Dabei hat Montet es ganz übergangen, dass die rechteckigen Flächen des Netzes sich um eine andere Achse zu bewegen hatten, als die Dreiecksflächen. Entweder ergäbe sich dann ein Netzüberschuss oder eine Lücke. Montet's Darstellung macht keinen Versuch, diese Unstimmigkeit zu beseitigen. Den Klammerträger erklärt Montet für den Signalmann. Der von mir als Klammer bezeichnete Gegenstand ist nach seiner Ansicht ein Zeugstück, das im kritischen Augenblick von dem Mann durch Ausstrecken der Arme gespannt wird.

Ich habe mehrere Einwendungen gegen diese Annahme.

Der Klammerträger steht immer aufrecht. Wenn er Späher sein soll, müssen wir ihn in der Nähe des Netzes erwarten. Hier aber würde er bei aufrechter Stellung von den Vögeln gesehen werden können. Als Späher sollte er doch möglichst versteckt sein.

Wir besitzen Darstellungen, wo dies der Fall ist. So Newberry, *Beni Hasan* I, Tafel XII und II, Tafel XXII*a*, wo der Späher im Schilf hockt. Dem

Bedürfnis, die Vögel recht vertraut zu machen, entspricht ja auch die lange Schnur, die es gestattet, die für das Zuziehen bestimmten Männer vom Netz entfernt aufzustellen, damit ihr Dasein und kaum zu bändigendes Geschwätz die Vögel nicht ängstigt.

Auf anderen Darstellungen ist zu sehen, dass der Klammerträger und der Signalmann verschiedene Personen sind.

In Davies, *Deir el Gebrâwi* I, Tafel VI steht der das Zeichen gebende Mann zwischen den Männern und dem Netz, der Klammerträger auf der entgegengesetzten Seite. Die Männer blicken folgerichtig nach ersterem.

Auch in der *Mastaba des Gem-ni-kai* (Weigall-Bissing), Tafel VIII und IX ist der Signalmann vom Klammerträger unterschieden.

Montet hatte dies wohl bemerkt (*Bulletin* S. 147 und 148). Er bescheidet sich schliesslich mit den Worten : «De ces documents nous ne pouvons vraiment tirer un parti quelconque».

Bénédite und Montet sind sichtlich von dem Gedanken beherrscht, dass die Darstellungen das Netz immer in sechseckiger Form zeigen, ob es nun offen oder geschlossen gemeint ist, und suchen deshalb das Hexagon unter allen Umständen beizubehalten.

Ist diese Annahme aber zwingend? Ich halte dafür, dass die ägyptischen Zeichner entweder in die Wirkungsweise des Apparates nicht tief genug eingedrungen sind oder dass sie nicht imstande waren, eine Darstellung zu geben, die die technischen Einzelheiten verständlich macht. Der Mangel perspektivischer Wiedergabe musste sich hier mehr fühlbar machen als anderswo.

Montet selbst gesteht das Dilemma ein, in das er durch seine Rekonstruktion geraten ist : «Dans les scènes si précieuses du tombeau de Ti bien des détails sont encore gênants» — und weiter : «nous pouvons dire que les Égyptiens observaient assez mal les proportions et les positions relatives des objets».

Die nachfolgende Darstellung ist ein Versuch, das Problem in anderer Weise zu lösen.

Die körperliche Form des ganzen Netzes glich wahrscheinlich einer Wächterhütte, wie solche zur Zeit der Obstreife in manchen Gegenden der Tschechoslovakischen Republik aus Holzlatten mit Strohbedeckung errichtet werden, im ganzen einem dreiseitigen Prisma. Die eine Seite des Prismas bildet den Boden, die beiden anderen die Seitenwände, so dass die Hütte einen First hat. Die beiden offenen dreieckigen Querschnitte des Prismas, das wir nach Ersatz der Strohbedeckung durch Netzbespannung weiterhin als Vogelklappnetz ansehen

wollen, sind durch dreieckige Klappen verschliessbar. Die Klappen liegen bei geöffnetem Zustande am Boden, sind also drehbar um die Kante, die sie mit der dreieckigen Oeffnung des Prismas gemeinsam haben.

Zwischen den beiden Gabelungen der etwas verlängerten Netzstangen, also den First bildend, und ferner parallel zu ihm zwischen den Fusspunkten der

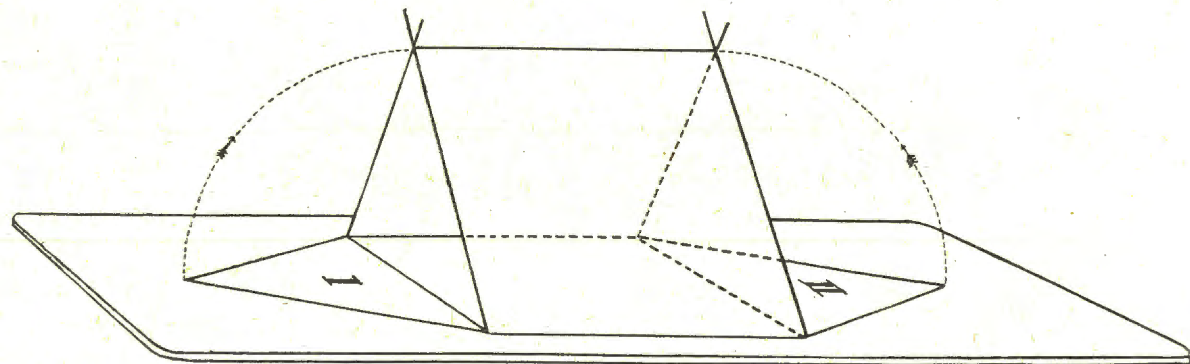


Abb. 2. — Schema des Klappnetzes in offenem Zustand. Die drehbaren Klappen I und II bewegen sich beim Zuziehen mit ihren Spitzen gegen die Gabelung der Netzstangen im Sinne der Pfeilrichtung.

Stangen sind Verstrebungen zu denken, die dem Ganzen Halt zu geben hatten. Ueber die so entstandenen beiderseitigen Rechtecke waren Netze gespannt (Abb. 2).

Das Netz wurde wahrscheinlich auf einer Art Floss aufmontiert, das für die Aufnahme der vier Netzstangen schiefe Bohrungen hatte. Das Rechteck mit den abgerundeten Ecken, in das das Netz auf den Darstellungen eingezeichnet ist, stellt meiner Ueberzeugung nach dieses Floss vor, und ist nicht etwa «la représentation idéographique du marécage», wie Bénédite will[1].

War das Netz aufgestellt, so wurde es wohl gegen Sicht von oben mit darüber gebreitetem Schilf oder Wasserpflanzen maskiert. In sein Inneres, auf die Klappen, vielleicht auch auf die vorstehenden Flossränder wurde die Lockspeise gestreut.

Es handelt sich jetzt darum, die beiden Klappen, obwohl sie sich nur in einander entgegengesetzten Richtungen bewegen können, dennoch mit einem einzigen Zug an der Leine zu schliessen, die nur in einer Richtung betätigt wird.

[1] In Newberry, *El-Bersheh*, Part I, Pl. XX u. XXI kommt allerdings ein Rechteck mit Wasserlinien vor, ferner bei Lepsius, *D D*, Bd. IV, Ab. II, Bl. 130 u. 132. Diese können aber auch Sache der Verzierung sein.

Eine solche Vorkehrung besitzen vielfach die Doppelvorhänge unserer Fenster, deren Flügel sich von den gegenüberliegenden Fensterkanten beiderseits gegen die Mitte des Fensters, also im entgegengesetzten Sinne bewegen, wiewohl man nur an einer Seite zu ziehen braucht.

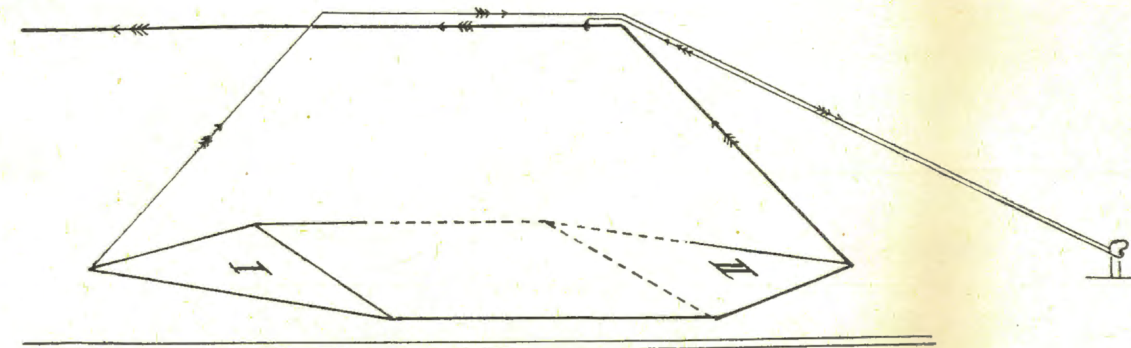


Abb. 3. — Schema der Zugvorrichtung. Bloss die Basis des Netzes und die Klappen I und II sind dargestellt, die gegabelten Netzstangen der Deutlichkeit halber weggelassen. Der Zug in der Richtung des Pfeiles links oben bewirkt die Drehung der Klappen I und II mittels der an ihren Spitzen befestigten Schnüre.

Nicht viel anders war wohl die Zugvorrichtung an den dreieckigen Klappen unseres Vogelnetzes. Die Abbildung 3 dürfte besser als viele Worte den ausgesprochenen Gedanken veranschaulichen.

Die eine Schnur lief aus den Händen der zum Ziehen bestimmten Männer über die Klappe I hinweg durch die beiden Gabelungen der Netzstangen, die als Führung dienten, zur Klappe II und war an deren Spitze befestigt. Um die Klappe I zu betätigen, war an ihrer Spitze gleichfalls eine Schnur befestigt, die ebenfalls durch die beiden Gabelungen der Netzstangen hindurchlief, aber jenseits des Netzes um einen, im untiefen Wasser eingerammten Pflock gelegt war, der auf den meisten Darstellungen zu sehen ist, von diesem zurückkehrte, abermals durch die nächste Gabelung ging und nun mit der ersten Schnur, die auf dem First lag, also innerhalb der beiden Gabeln oder, wie es meist dargestellt ist, erst diesseits der ersten Gabel mit der ersten Schnur fest verknotet war[1].

Die Anbringung dieses Knotens war durchaus nicht gleichgiltig. Er musste so angebracht werden, dass er beim Ziehen keine der beiden Gabeln passierte, denn das hätte ein Hindernis bedeutet.

Hatte der Avisoposten («guetteur» bei Bénédite) das Zeichen zum Ziehen gegeben, so gingen mit einem Ruck beide Klappen im entgegengesetzten Sinne

[1] Newberry, *Beni Hasan*, I, Pl. XXIII; II, Pl. XXVIII u. XXXV.

zu. Die Zugschnur hätte nun während des Herausnehmens der gefangenen Vögel jedesmal gelockert werden müssen; dann gingen aber wiederum beide Klappen auf, während es doch wünschenswert war, dass jeweils die vordere oder hintere Klappe allein geöffnet werden konnte. Einstweilen wurde also der durch das Zuziehen überschüssig gewordene Teil der Schnur um einen anderen Pflock gewickelt, der sich im Rücken der ziehenden Männer im Boden befand und ebenfalls in den Darstellungen mitunter ersichtlich gemacht ist[1].

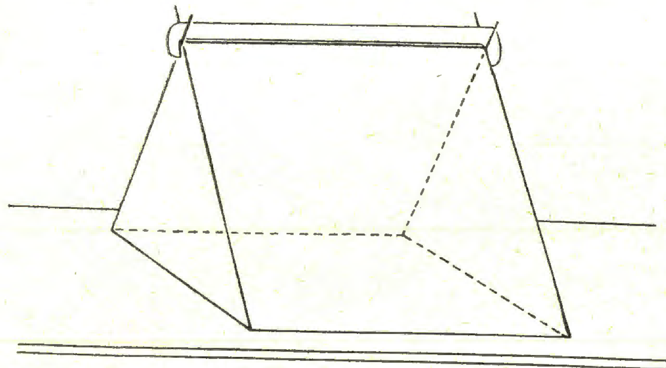


Abb. 4. — Das Klappnetz in geschlossenem Zustand. Die dreieckigen Klappen werden durch die Klammerenden festgehalten. Die Zugschnur ist entfernt.

Nun musste der Mann mit der Klammer, den ich oben als «Kronzeugen» bezeichnet habe, vortreten. Seine Aufgabe war es, an das Netz heranzugehen oder zu waten, da ja das Ganze auf dem Wasser schwamm, und die bereitgehaltene Klammer derart über den First zu legen, dass die gebogenen Klammerenden die beiden dreieckigen Klappen von aussen erfassten. Die Länge der Klammer stimmt im allgemeinen mit der Länge des Firstes auf den Darstellungen überein. Nun war die Schnur überflüssig geworden; sie wurde von dem im Wasser befindlichen Pflock gelöst und das Ganze ans Land gezogen. Je nach dem, welches Klammerende man in die Höhe hob, konnte man nach Belieben die vordere oder rückwärtige Klappe allein öffnen, während die andere verschlossen blieb. Die Abbildung 4 veranschaulicht das Netz im geschlossenen und gesicherten Zustand.

Den Klammerträger erachte ich daher als wichtigen Zeugen für die vorausgesetzte Form des Netzes; ja noch mehr. Die an seinem Körper abzumessende Klammer gibt uns wenigstens in einer Richtung, nämlich in Bezug auf die Länge, einen wichtigen Fingerzeig für die Ausdehnung des Netzes, zu der die übrigen Ausmasse in entsprechendem Verhältnis gestanden haben müssen.

Ein hiernach angefertigtes Modell hat das vorausgesetzte Spiel der Klappen ergeben.

Es bleibt noch zu erörtern, warum oft vier Männer und mehr an der Zug-

[1] Newberry, *Beni Hasan* I, Pl. XXVIII.

schnur zu ziehen hatten. Dass ein nicht geringer Kraftaufwand notwendig war, wird in mehreren Darstellungen deutlich kennbar gemacht[1].

Die Antwort auf diese Frage ergibt folgende Ueberlegung : Die Schnur lief zwischen den beiden Gabelungen mindestens doppelt, wenn nicht dreifach, zwischen der zweiten Gabel und dem Pflock im Wasser doppelt.

Dieser Umstand und die Führung um den Pflock herum ohne ein Rädchen, konnte gegebenenfalls, besonders, wenn die Schnur etwa nass geworden war, schon eine beträchtliche Reibung erzeugen, die beim Ziehen überwunden werden musste.

Aber noch ein anderer Umstand konnte das Zuziehen erschweren. Es mochte oft genug vorkommen, dass gerade im entscheidenden Augenblick, den der Beobachter zu erspähen hatte, der eine oder andere schwere Wasservogel eben angeflogen kam und sich auf eine der beiden Klappen setzte, oder einer aus der hüttenförmigen Falle heraus auf die Klappe trat. Beim Zuziehen musste ein solcher Vogel entweder beiseite oder in die Falle hineingeschleudert werden, oder, wenn er gar eingeklemmt wurde, zwischen Klappe und Netzstange festgehalten werden. Wurde da nicht genügend Kraft angewendet, so stand die ganze Beute auf dem Spiel.

Noch ein anderer Umstand lässt sich bei dieser Netzkonstruktion zwanglos erklären.

Die zum Ziehen bestimmten Männer sind bald stehend, bald auf dem Rücken liegend dargestellt.

War das Ufer, auf dem die Männer standen, nur wenig höher als die Wasserfläche, auf der das Floss mit seinem Netz schwamm, so konnten sie die Schnur mit leicht gesenkten Armen halten, ohne dass sie aus den führenden Gabeln sprang. War das Ufer dagegen so viel höher, dass sie die Schnur aus den Gabeln gehoben hätten, dann musste ihre horizontale Lage dadurch eingebracht werden, dass sich die Männer auf den Boden setzten.

Im ersten Falle hatten sie im Augenblick des Anziehens einen Schritt nach rückwärts zu treten, im zweiten Falle sich aus der sitzenden Stellung plötzlich auf den Rücken zu werfen. Im einen wie im anderen Falle wurde die Zugschnur um annähernd die gleiche Länge nach rückwärts gezogen. Dieses Mass können wir genau angeben. Es ist gleich dem Stück der Schnur, das von einer Gabel bis zur Spitze der zugehörigen Klappe reicht.

Montet nimmt an, es handle sich bei dieser Rückenlage um ein «détail

[1] Blackman, *Meïr*, Pl. VIII. — Davies, *Ptahhetep and Akhethetep*, Pl. XXI.

comique que les graveurs égyptiens se sont gardés d'omettre». Ich halte es für eine Anpassung an die jeweilige Uferlage. Es ist ja auch nicht einzusehen, wieso die Männer an dem losen Seil des offen stehenden Netzes ein «point d'appui» gehabt haben sollen.

War die Falle einmal richtig geschlossen, das Verschlussstück (die Klammer) aufgelegt, das ganze Floss samt seiner Last ans Ufer gezogen, dann konnte das Ausnehmen beginnen. Ein solches Gelingen hatte wohl jener Mann der Bedienungsmannschaft seinen Genossen beim Herantreten an das Netz gemeldet mit den Worten, die eines der Gräber bewahrt hat :



Es sitzt voll von Vögeln! [1]

[1] Erman, *Reden, Rufe und Lieder auf Gräberbildern des Alten Reiches*, S. 37.

LE CHEVAL ET LE DIEU SETH

PAR

JEAN CAPART.

Habent sua fata libelli. Les travaux d'érudition de détail se multiplient rapidement dans tous les pays. On les trouve imprimés dans des périodiques spéciaux ou dispersés dans les mémoires des académies et des sociétés savantes. Qui peut se vanter de les découvrir tous; qui aurait le temps de les lire, de les étudier tous? Les auteurs se bornent parfois à lire leurs propres travaux et se détournent systématiquement de ceux de leurs confrères.

C'est ainsi que M. Giuseppe Botti a publié dans les *Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei*, séance du 19 novembre 1922, p. 348-353, une étude très intéressante sur quelques fragments d'un texte historique égyptien conservé au musée de Turin. Ces morceaux de papyrus — ainsi que l'auteur l'a reconnu grâce à certaines expressions typiques — sont les restes d'une composition poétique destinée à glorifier les exploits guerriers du pharaon Thoutmès III, au cours d'une campagne en Asie.

Tous ceux qui connaissent le fameux poème de Pentaour, décrivant la victoire de Ramsès II sur les Khetas, sous les murs de Kadesh, seront surpris de constater, avec M. Botti, la ressemblance frappante qui existe entre ce texte fameux et les nouveaux fragments de Turin. Non seulement les deux compositions relatent un même épisode, mais les écrivains emploient pour le décrire, les mêmes expressions. Thoutmès III, comme Ramsès II, au milieu de la bataille, invoque le secours du dieu Mentou, et les ennemis déconcertés par la vigueur des pharaons, les comparent également au dieu Soutekh ou à «Baal en son heure».

J'avais été frappé de l'intérêt que présentait la jolie découverte de M. Botti et j'en avais fait l'objet de réflexions dans un article publié dans la *Chronique d'Égypte* (n° 5, décembre 1927) sous le titre : Le «thème de la bataille de Kadesh». Cet article n'a pas eu plus de chance que celui de M. Botti et aucun égyptologue qui a traité depuis de la bataille de Kadesh n'a tenu compte ni du fait relevé par l'égyptologue italien, ni des conclusions d'histoire littéraire que j'avais cru pouvoir en déduire. Je demande la permission de reproduire ici l'essentiel de mon article.

La découverte des nouveaux fragments est importante, disais-je, au point de vue littéraire, car elle diminue singulièrement le mérite de l'auteur éventuel du Poème de Pentaour, qui aurait simplement adapté, pour son maître Ramsès II, une composition plus ancienne. M. Botti se demande même s'il ne faudrait pas en chercher le prototype dans un écrit inconnu célébrant les exploits des pharaons qui expulsèrent les Hyksos?

C'est un exemple de plus du caractère thématique qu'on a reconnu, depuis longtemps, à la littérature aussi bien qu'à l'art de l'Égypte. Je ne serais pas étonné si l'on démontrait, un jour, que le texte en question, comme le suggère M. Botti, a des origines beaucoup plus anciennes et qu'il a été rédigé, par exemple, pour immortaliser les faits d'armes d'un roi du Moyen Empire. N'est-il pas curieux de noter que, lorsque Ramsès II appelle à son secours Amon de Thèbes, «la voix retentit dans Hermonthis», la ville du dieu Mentou? Mais c'est le dieu Amon qui apporte au roi son appui. «Il me donne sa main, il parle derrière moi : «J'accours à toi, ma main est avec toi et je vaux mieux pour toi que les centaines de mille». Et le texte continue : «Pareil à Mentou, de la droite je lance mes flèches. . . »

Nous possédons de nombreuses représentations de l'épisode fameux de la bataille de Kadesh, dans les temples de Ramsès II[1].

Déjà sur le mur nord de la salle hypostyle de Karnak, les campagnes de Séthi Ier, le père de Ramsès II étaient illustrées de scènes analogues. Leur composition est généralement attribuée au génie inventif des sculpteurs de la XIXe dynastie.

Mais on a eu tort d'oublier que les temples des rois de la XVIIIe dynastie ont, pour la plupart, disparu et que dans ces conditions, on ne peut affirmer qu'ils ne contenaient aucune scène historique. Le temple de la XIe dynastie, à Deir el Bahari[2], renferme déjà quelques fragments de scènes de combat.

Les artistes de le XVIIIe dynastie s'entendaient parfaitement à la composition de tels tableaux. Parmi les objets de la tombe de Tout-Ankh-Amon, se trouve un merveilleux coffret peint, décoré sur deux de ses faces de compositions guerrières; celles-ci sont le schéma parfait des représentations que l'on rencontre un peu plus tard à l'époque de Séthi Ier ou de Ramsès II. Mais nous connaissions déjà une scène analogue, très typique, grâce à la découverte de la caisse du char de Thoutmès IV[3]. Sur les deux panneaux extérieurs, à droite et à

[1] J. H. Breasted, *The Battle of Kadesh*, Chicago, 1903.
[2] E. Naville, *The XIth Dynasty Temple at Deir el Bahari*, Part I. Londres, 1907, pl. XIV.
[3] H. Carter et P. E. Newberry, *The Tomb of Thoutmosis IV* (*Catalogue général du Musée du Caire*), Westminster, 1904, p. 26-33 et pl. X et XI.

gauche, on voit le pharaon combattant sur son char et mettant en déroute les chars ennemis. A gauche figure l'inscription suivante : «C'est le dieu bon, vaillant, vigilant, un héros sans second, qui combat de ses deux bras comme le savent les deux terres et comme le voient ses soldats réunis en un seul endroit». Le roi est seul, entouré de chars ennemis et il les disperse sous les yeux de son armée qui paraît n'avoir joué que le rôle de spectateur. Le panneau de droite présente une variante des plus importantes. Cette fois, le roi n'est plus seul dans son char; il est aidé du dieu Mentou qui lui soutient les deux bras et dirige effectivement ses traits. Ce n'est donc pas seulement dans les cérémonies du couronnement que les dieux apprenaient au roi à tirer à l'arc[1]! Et le texte qui accompagne ce tableau dit : «C'est le dieu bon, aimé de Mentou, habile à tous les travaux de force sur le char comme Astarté[2], ferme de cœur au milieu des multitudes». Ici, nous avons vraiment le thème complet. Le roi, au milieu de la bataille, cerné par les chars ennemis, a invoqué le secours de son père Mentou, qui apparaît à côté de lui dans la caisse du char, «parle derrière lui» et dirige ses traits. Les ennemis terrifiés le regardent et croient voir Mentou lui-même.

Résumons, en quelques mots, le thème : Le Roi fait des prouesses de vaillance; il est seul, entouré de ses ennemis. Le danger est si grand qu'il ne peut être écarté que par l'intervention du dieu. Celui-ci est Mentou, dieu de la guerre, comparé ou assimilé au dieu Soutekh ou à Baal. Le texte vante enfin l'habileté du roi à manier son char comme la déesse Astarté la «Régente des chevaux et la Maîtresse du char».

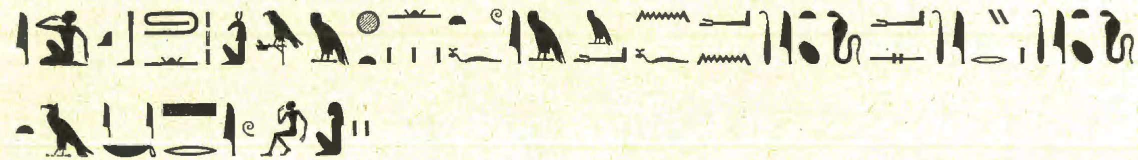
En lisant le récent ouvrage de M. Montet sur ses fouilles de Tanis, j'ai trouvé un exemple de plus du «Thème de Kadesh». Le professeur de Strasbourg (*l. c.*, p. 31) cite un passage des textes de Medinet Habou (édition de l'Institut oriental de Chicago, t. II, pl. 80). L'inscription fait l'éloge de la vaillance de Ramsès III et s'exprime notamment de la manière suivante :



Mentou-Seth est son compagnon au lieu de ses soldats, Anat-Astarté est pour lui comme un bouclier.

[1] A. Erman et H. Ranke, *Aegypten und aegyptisches Leben im Altertum*, Tübingen, 1923, fig. 148, p. 325.
[2] Voir R. V. Lanzone, *Dizionario di Mitologia egizia*, Turin, 1883 pl. XLVII, où Astarté est appelée la Régente des chevaux et la Maîtresse du char.

Ramsès III, comme Thoutmès III, Thoutmès IV ou comme Ramsès II, est environné de la multitude de ses ennemis. Seul, il périrait sans rémission, mais il a pour assurer la victoire, Mentou-Seth (Soutekh-Baal) d'une part et d'autre part Anat-Astarté. C'est l'occasion de rappeler un passage du papyrus Chester-Beaty, récemment édité par Alan-H. Gardiner (*Bibliotheca Aegyptiaca*, I. *Late-Egyptian Stories*, p. 40). La déesse Neith consultée par le dieu suprême sur la solution la plus favorable aux démêlés interminables entre Horus et Seth conseille de donner au premier la dignité souveraine. Quant à Seth :



Ah! comble Seth en ses biens et donne-lui Anat et Astarté tes deux filles.

Ce texte nous montre bien clairement le rapport qui existait entre les deux déesses que le texte de Medinet Habou identifie et le dieu Seth que le même texte assimile à Mentou.

Voilà une constatation précieuse à retenir pour l'histoire du cheval dans la civilisation égyptienne. Le «tabou» qui a empêché longtemps les Égyptiens de représenter dans leur art la figure du cheval s'expliquerait très bien si cet animal avait été associé, de bonne heure, avec le dieu Seth. On vient de voir qu'Astarté, une des épouses de Seth, est mise en relation avec les chevaux aussi bien par l'inscription du char de Thoutmès IV que par l'inscription qui, dans les bas-reliefs d'Edfou, accompagne la déesse figurée en char. Je reconnais avoir longtemps cherché un texte qui permît de mettre en parallèle Seth et le cheval considéré comme son animal sacré. La solution est fournie par le texte de Medinet Habou, cité précédemment : Mentou-Seth forme une unité comme Anat et Astarté. Or, précisément, on peut montrer que le cheval était un animal consacré à Mentou. En effet, sur le fragment de bas-relief de Berlin, montrant un défilé de troupes de la reine Hatshepsout, un porte-étendard tient une enseigne surmontée de l'image de deux chevaux[1]. N'est-ce pas la représentation la plus ancienne du cheval, dans l'art égyptien? Il y a dans cette figuration, un détail qui semble n'avoir retenu l'attention d'aucun observateur. La tête de chacun des chevaux est surmontée, non pas seulement du disque solaire et des deux plumes, mais encore d'une minuscule tête de faucon, ou mieux du griffon de Mentou.

[1] W. Wreszinski, *Atlas*, I, pl. 94 *b*, Berlin, Inv. n° 14994.

Le fragment de relief de Deir el Bahari nous apporte aussi l'explication des ornements de tête des chevaux qui traînent le char royal; ce sont les emblèmes mêmes du dieu de la guerre. Je rappellerai encore le fait que Séthi Ier avait donné à l'un de ses chevaux le nom de «Anat est satisfaite».

Il m'a toujours semblé étrange de voir les historiens admettre aussi facilement que les Égyptiens aient ignoré l'existence du cheval jusqu'au début du nouvel empire. Cependant, les chevaux existaient à l'ouest chez les Libyens; à l'est, chez les Asiatiques. Les Hyksos, dit-on, ont importé le cheval en Égypte. J'aimerais mieux dire que, durant leur domination et tandis que Seth, maître d'Avaris, était le dieu suprême des conquérants, le «tabou» qui interdisait l'usage ou la représentation du cheval, s'émousse à tel point que, dès le début du nouvel empire, on n'en tient plus compte dans les scènes de bataille et bientôt dans les autres scènes de la vie civile.

Je demande la permission de revenir un instant encore au «Thème» de la bataille en char. On se tromperait étrangement si l'on croyait que les rapprochements faits ci-dessus portent atteinte à l'historicité de l'épisode de Kadesh. On peut continuer à croire que les événements se sont déroulés, dans les grandes lignes, suivant les données du compte rendu des opérations. Mais l'Égyptien est ainsi fait, sa formation littéraire est telle, que dès qu'un thème surgit dans son esprit, il le traite suivant la méthode des citations implicites; il est prêt à chaque instant, comme ces rhèteurs de la décadence romaine, à improviser sur un sujet quelconque en allongeant des centons.

Si nous avions sauvé plus de vestiges de la littérature de l'ancienne Égypte, nous pourrions plus aisément qu'aujourd'hui, retrouver les sources de ces compositions de lettrés.

18 décembre 1933.

PARCHEMIN DU LOUVRE N° AF 1577

(avec une planche)

PAR

J. ČERNÝ.

Les documents juridiques de l'époque pharaonique étant toujours assez rares, chaque pièce nouvelle de ce genre devrait être la bienvenue, même si elle n'apportait qu'un enrichissement modeste à nos connaissances. Le document qui fait l'objet du présent article me semble intéressant et par son contenu et par la matière sur laquelle il est écrit, car c'est un parchemin, et on ne connaît pas beaucoup d'exemples de manuscrits sur parchemin remontant à l'époque pharaonique. Son état est loin d'être parfait. Ce sont en tout dix fragments que M. le chanoine Drioton a découverts, en 1931, dans un tiroir de la collection égyptienne du Louvre sans aucune indication de provenance ni précision sur la voie par laquelle ils sont entrés dans la collection. Il me les a montrés lors de mon séjour à Paris en octobre 1931 et m'a proposé, avec la permission de M. Boreux, de les examiner et de les publier dans le cas où l'examen montrerait qu'ils le méritent. Malheureusement, à ce moment-là, je n'avais plus assez de temps pour m'occuper de l'original, mais M. Drioton a eu l'extrême obligeance de m'envoyer une bonne photographie des fragments, ce qui m'a permis de reconstituer, autant que possible, le texte et de l'étudier. Comme je ne crois pas qu'une collation avec l'original puisse apporter des modifications importantes, je renonce, pour cette fois, au principe d'après lequel les textes hiératiques ne doivent être publiés qu'après une étude de l'original, et cela d'autant plus que M. Clère a bien voulu revoir sur le document quelques points qui me semblaient douteux et me donner les informations nécessaires concernant ses dimensions et son apparence. A lui et à MM. Boreux et Drioton j'adresse mes plus vifs remerciements.

Le parchemin n'est écrit que d'un côté. Complet il devait former une bande assez étroite de 9 centimètres de largeur en moyenne et de 34 centimètres de hauteur au minimum. Sa couleur est chamois clair, plus foncée à certains endroits, notamment sur les bords.

Les dix fragments ont pu être recomposés de sorte qu'ils ne forment plus, actuellement, que trois fragments plus larges (A, B, C), qui ne se touchent plus. Le fragment A contient le commencement de la ligne 1 et la partie supérieure d'un signe de la ligne 2. Le fragment B comporte, tout en haut, quelques traces d'une ligne et sept autres lignes plus ou moins complètes. Le troisième fragment, C, nous donne enfin la fin du texte avec treize lignes. La partie en bas de la dernière ligne, sur une hauteur subsistante de 10 centimètres environ, est blanche. Les deux côtés du parchemin portent de nombreuses traces d'une écriture antérieure, soigneusement lavée.

Si la ligne dont on voit la trace en bas du fragment A est identique à la ligne dont les traces se sont conservées au bord supérieur du fragment B[(1)], et si aucune ligne ne manque entre les fragments B et C[(2)], le texte contenait en tout vingt-deux lignes. Ce nombre de lignes a été adopté dans la transcription et dans toutes les références au texte dans le présent article.

Traduction du texte :

(1) L'an 5, deuxième mois d'hiver, jour [. . . . .]
(2) [. . . . .]
(3) la citoyenne Ḥeretwebkhet, disant : « Si je
(4) parle (encore) au sujet de [1] cette journée de Beki [2] que j'ai
(5) donnée [3] (à) Ḥarpaywen, on (me)
(6) coupera la langue », (ainsi) a-t-il dit devant
(7) les témoins très nombreux. Leur liste : [4]
(8) [. . . . .] Ḥarmaʿat,
(9) [fermier (?) . . . .], fils [5] de Tehatef,
(10) fermier [6] Penḥarḥētef,
(11) fermier Ḥarsiēse, fils [7] de Tawebkhet,
(12) fermier Si(em)iaoutef [8], fils de Pawore(13)sh, [9]
(14) fermier Ḥar(em)setnebet, fils de Gemnakhte.
(15) La citoyenne Wawa et son frère (à lui) Ie-
(16) ray ont dit (à) Ḥarmaʿat : « Mais
(17) Ḥarpaywen ne nous a donné (aucun) vêtement [10]
(18) de [11] nos dix vêtements ». (Ainsi) ont-ils dit.

(1) « Il ne doit pas manquer grand chose entre l. 1 et 3, car il y a au verso une large tache plus foncée visible sur les deux fragments A et B ». (Clère.)

(2) « Aucune trace de de la ligne 9 ne s'est conservé au-dessus de la ligne 10, mais en ce qui concerne la couleur et l'aspect du parchemin (recto et verso) et la forme générale de la cassure rien ne s'oppose à ce que les deux fragments aient été l'un près de l'autre; il manquerait de toute façon quelques millimètres (aucun contact) entre frg. B et frg. C, de sorte que la queue de aurait pu se trouver dans la partie perdue ». (Clère.)

(19) Et Ḥarmaʿat a fait que Ḥarpaywen apporte
(20) un vêtement *rwd*, une lance et un vase *mḥ-b[k]*. [12]
(21) On les a remis (à) Sedemḥarkhrow (et)
(22) (à) Wawa.

1. *Mdw m-sꜣ* semble avoir remplacé l'expression plus ancienne *mdw m* « se disputer au sujet de », pour laquelle cf. les exemples réunis dans le *Journal of Egyptian Archaeology*, XIII (1927), 35, n. 24 et *Zeitschrift f. äg. Sprache*, LXIII (1928), 111, n. 16. Je ne suis pas à même d'attester *mdw m-sꜣ* en dehors de notre texte.

2. Je préfère prendre pour le nom propre bien connu au Nouvel Empire (p. ex. Abbott 8, B 10; Mayer A 5, 3; pap. Salt 124, 2, 11 etc.) que de l'expliquer par le titre *bꜣk* « serviteur ». Dans un document juridique on aurait sans doute précisé le titre en ajoutant le nom de son porteur.

3. Grammaticalement, « que j'ai donné (c'est-à-dire Beki) », est aussi possible.

4. On s'attend ici à *imy-rn·f*, comme pap. Turin, *P.-R.*, 49, 2, ou à *imy-rn·f iry*, comme pap. Turin, Cat. 2021, 4, 3 (publ. *Journal of Eg. Arch.*, XIII, pl. XV). Je ne connais *imy-rn·w* qu'ici, dans la stèle de Dakhleh, l. 16, et dans le papyrus hiératique anormal Louvre 3228 F, 4 (Revillout, *Quelques textes démotiques archaïques*, 5ᵉ planche non numérotée).

5. Le groupe un peu mutilé précédant semble être le même que le groupe des lignes 11, 12 et 14 désignant la filiation. Si le titre du personnage était aussi comme celui des témoins suivants, il ne reste que très peu de place pour son nom qui devait être, par conséquent, très court.

6. Cette traduction de *mnḥ* a été proposée par Gardiner et Spiegelberg qui ont constaté que *mnḥ* est souvent cité en corrélation avec les terrains (cf. pour les exemples Gardiner, *Mes*, p. 14, n. 16 et Spiegelberg, *Zeitschrift f. äg. Spr.*, LIII (1917), 109, Anm. 2; à ajouter pap. Bologna 1086, 21).

7. Le signe (cf. de la stèle de Dakhleh, l. 6 et suiv.) est à l'origine la ligature fréquente au Nouvel Empire dans les indications de filiation (cf. la forme du pap. Mayer A 1, 13; 3, 26). L'origine de la ligature ayant été oubliée, on a mis un déterminatif de plus derrière le nom propre qui précède. Cf. le cas, un peu semblable, de *rmṯ* cité par Gardiner, *Journal of Eg. Arch.*, XV (1929), 52.

8. L'expression *sꜣy m ꜣwt·f* est connue, mais pas comme nom propre, cf. *Wb.*, IV, 15, s. v., II, *c*, et Erman-Lange, *Papyrus Lansing*, p. 77. — Pour la solution de dans *sꜣy* on peut hésiter entre (pap. Eskhons = pap. du Caire, Cat. 58032, 34, et pap. du Caire, Cat. 58035, 13) et (Amenemope 5, 6; 7, 5; 25, 8).

9. au lieu du simple , sans doute sous l'influence de l'emploi dans « Toëris ». Le nom propre est *Pꜣ-wrš* « Le gardien », avec le déterminatif de *wršt* « maison de gardien ».

10. Pour le vêtement *dꜣiw* cf. Dévaud, *Zeitschr. f. äg. Spr.*, XLIX (1911), 110-113.

11. La transcription de et de étant certaine, il ne peut s'agir, à mon avis, que d'une préposition composée (*m*) *kꜣb*, avec omission de très fréquente, dans pareil cas, à la fin du Nouvel Empire. Le premier signe qui ressemble à la ligature ou (mais pas à , cf. *knw* à la ligne 7) n'est, en réalité, qu'un ; le trait horizontal en-dessous réuni au de façon à

former une ligature ne sera que le développement d'un point explétif. — Quant à l'expression (*m*) *ḳ3b*, elle signifie «dans, dans le nombre de» (*Wb.* V, 10, s. v. II, *a*), puis «(un) de»; ce dernier usage n'est pas connu ailleurs, mais est tout à fait analogue à celui de *m ḥnw* qui a subi le même développement de sens (*Wb.*, III, 371, s. v. VII, *b*).

12. Pour le vase *mḥ-bk* cf. PEET, *The Great Tomb-Robberies*, p. 110, n. 16, et ostr. du Caire, Cat. 25677, 13.

Il est fâcheux qu'il y ait une lacune entre les lignes 1 et 3, car elle nous a enlevé le nom de celui qui parle dans les lignes 3 à 6, de même que toute indication sur le rôle de la «citoyenne Ḥeretwebkhet». L'expression de la ligne 6 prouve de façon indiscutable que la personne qui parle est un homme. Ses paroles ont la forme d'un serment, quoique elles ne soient pas qualifiées comme telles : la formule habituelle «serment (au nom) du Seigneur» n'est pas mentionnée (à moins qu'elle ne soit perdu dans la lacune qui précède), ainsi que le nom de ceux qui reçoivent le serment, Amon et le roi, introduits d'habitude par la formule «Que Amon vive, que le Souverain vive», et, dans la première partie conditionnelle du serment, le conjonctif néo-égyptien *mtw* manque également. Mais d'une part nous rencontrons ailleurs l'omission de *ʿnḫ-n-nb*[1], ou de *w3ḥ ʾImn, w3ḥ p3 ḥḳ* souvent[2], ou même des deux expressions *ʿnḫ-n-nb* et *w3ḥ ʾImn, w3ḥ p3 ḥḳ* (dans l'ostracon Berlin P 10655, 1-3). D'autre part la construction conditionnelle avec *ir* remplace celle avec *mtw* surtout sous la XVIII[e] dynastie[3], puis sous la XIX[e][4] et dans l'hiératique anormal de la XXV[e] et XXVI[e][5].

La meilleure preuve qu'il s'agit d'un serment dans notre parchemin c'est la sanction qui termine de la déclaration, d'après laquelle on coupera la langue au déclarateur au cas où il recommencerait une dispute. Cette sanction n'est pas attestée par ailleurs, car comme sanctions consistant en mutilations corporelles nous ne connaissions, jusqu'à présent, que l'ablation du nez et des oreilles.

Le serment est prêté en faveur d'un certain Ḥarpaywen avec qui le décla-

(1) Mes N 20, 23, 27, 35; pap. Brit. Mus., 10052 (publ. PEET, *The Great Tomb-Robberies*), 2, 15; 13, 12, etc.

(2) Pap. Salt 124, 2, 1; vso. 1, 6; Abbott 5, 7, 16; pap. Brit. Mus. 10335, vso. 8, 21 (publ. DAWSON, *Journ. of Eg. Arch.*, XI (1925), pl. XXXVII et XXXVIII); ostr. Berlin P. 1121, 7.

(3) *Urk.*, IV, 1071, 1; p. Berlin 9784, 26; 9785, 16; pap. Gourob 39, 8.18 (tous publiés par GARDINER, *Zeitschrift f. äg. Spr.*, XLIII (1906), 27 et seqq.).

(4) Pap. du Caire, Cat. 58053, 4 (inédit); peut-être aussi Mes S 5, si l'on peut restituer [ ] ...

(5) Pap. dém. du Caire 30907 + 30909, 5; pap. Louvre E 7849, 5 et E 7846, 4 (cf. MÖLLER, *Zwei äg. Eheverträge*, p. 10).

rant s'engage à ne plus se disputer au sujet de la journée de Beki qu'il lui avait donnée. Par la «journée de Beki» il faut certainement entendre la «journée de travail» de celui-ci; nous savons d'ailleurs que les journées de travail étaient sujettes à transactions par les papyrus publiés par Gardiner[1], et par la tablette Moir Bryce[2].

Les témoins du serment sont au nombre de six, s'il n'y a pas de lacune entre les lignes 9 et 10 du parchemin. Ces témoins, d'après le titre des quatre derniers qui nous est conservé (lignes 10, 11, 12 et 14), devaient être tous *mnḥ* «fermiers» ce qui indiquerait que le déclarateur de même que Ḥarpaywen appartenaient au milieu agricole. Aussi la «journée de Beki» consistait-elle, sans doute, en travaux des champs.

Pendant le prêt du serment une certaine Wawa et le frère du déclarateur Ieray font observer à un certain Ḥarmaʿat que Ḥarpaywen ne leur a donné aucun de leurs dix vêtements, *i. e.*, peut-être, de dix vêtements qu'il leur devait. Cette observation a la forme d'une objection (cf. «mais») au règlement complet de l'affaire par le serment. Le document même ne nous dit pas ce qui donnait à Wawa et à Ieray le droit de faire des objections au sujet de la cession de la «journée de Beki» à Ḥarpaywen. Pour Ieray, on pourrait facilement trouver une explication en admettant que, étant de la famille du déclarateur, il était copropriétaire de Beki qui était probablement esclave ou serf. Wawa était-elle la sœur du déclarateur et de Ieray ou la femme de ce dernier? Comme Ḥarmaʿat a ordonné à Ḥarpaywen d'apporter trois objets que l'on a donnés, ensuite, à Sedemḥarkhrow et à Wawa, et qu'il n'est pas question d'avoir donné satisfaction à Ieray, mais seulement à Wawa, nous devons supposer que Ieray prenait part à la satisfaction de Wawa, en d'autres mots que celle-ci était sa femme ou sa sœur ou les deux (dans ce cas on aurait cependant attendu sa mention à la ligne 15 après, pas avant, celle de Ieray).

Sedemḥarkhrow qui apparaît ici pour la première fois dans le document est, peut-être, la personne qui prête le serment, car autrement il serait difficile d'expliquer pourquoi une personne qui n'apparaît nulle part comme intéressée à la transaction, reçoit ici soudainement une partie des objets réclamés par Wawa, à moins que Wawa n'ait été la femme de Sedemḥarkhrow. Mais

(1) GARDINER, *Zeitschrift f. äg. Spr.*, XLIII (1906), 27 et seqq. (p. Berlin 9784, 5, 6, 9; p. Gourob 39, 4, 5, 15).

(2) Ligne 3 (publ. GRIFFITH, *PSBA*, XXX (1908), 272-275).

dans ce dernier cas nous ne saurions pas la raison pour laquelle il n'a pas été donné satisfaction à Ieray.

Ḥarmaʿat à qui s'adressent Wawa et Ieray et qui ensuite donne l'ordre à Ḥarpaywen d'apporter les objets semble être une autorité officielle devant laquelle se passent la transaction et le serment et il est sûrement le même personnage que le Ḥarmaʿat mentionné comme premier témoin à la ligne 8. Il m'est malheureusement impossible de lire les traces endommagées du mot qui précède son nom dans ce passage, et qui doivent cacher son titre.

Il resterait encore à préciser le rôle de la femme Ḥeretwebkhet à la ligne 3, mais notre incertitude sur l'étendue de la lacune entre les lignes numérotées ici comme lignes 1 et 3, nous empêche de faire des hypothèses plausibles. Voici les deux suppositions les plus vraisemblables : ou bien le serment est prêté en sa faveur (et dans ce cas elle est probablement la femme de Ḥarpaywen) ou alors elle est présente, parce que le serment doit être prêté en accord avec elle et dans ce cas elle est plutôt la femme du déclarateur, *i. e.*, peut-être, de Sedemḥarkhrow.

Pour la date du parchemin il n'y a pas de doute, car les raisons d'ordre paléographique, l'orthographe, la grammaire et l'onomastique le placent nettement à la XXIᵉ dynastie, où en tous cas après la XXᵉ, les textes les plus proches de notre document étant les lettres de la XXIᵉ dynastie de el-Hîbeh[1]. L'usage des points au-dessus de certains signes ou groupes (l. 1 ; l. 3, 15 ; l. 4, 6, 7, 12, 18, 21 ; l. 17 et l. 18) ; la forme de à la ligne 21 comparée à la forme du pap. Strasbourg 5, 4 et 13, vso. 2 ; l'orthographe de la ligne 16 comparé au du pap. Strasb. 33, 7 et au d'un papyrus non publié de la même provenance, sans doute, appartenant à l'Institut français du Caire ; l'omission des prépositions *n* du datif l. 5, 16, 21 et *m* dans les noms propres *S3y-(m)-i3wtf* l. 12 et *Ḥr-(m)-st-nb* l. 14, de même que (*m*) *k3b* l. 18 ; la 3ᵉ personne du pluriel (l. 5 et 21) remplaçant, comme dans le démotique et le copte, le impersonnel de la XXᵉ dynastie et le nom propre Ḥarsiēse (l. 11) — sont d'autant d'indices qui montrent que nous ne nous trouvons plus dans la XXᵉ dynastie et qui rapprochent notre document des papyrus de el-Hîbeh remontant sûrement à la XXIᵉ dynastie. Aussi nous chercherions en vain, dans les papyrus de la

[1] Publiées par SPIEGELBERG dans la *Zeitschrift f. äg. Spr.*, LIII (1917), 1-30.

XXᵉ dynastie, les noms propres que nous rencontrons dans notre parchemin ; ils sont, du reste, pour la plupart inconnus et attestés ici pour la première fois (sauf , pour lequel je renvoie aux références données ci-dessus p. 235 ; , cf. *Annales du Service*, VIII, 12, 16, 35, et cité par LIEBLEIN, *Dict. des noms*, nᵒˢ 1113, 1130, 2301 et 2314).

A HIGH PLACE AT THEBES

(with 5 Plates)

BY

N. DE GARIS DAVIES.

It has been a pleasure in making a contribution to this memorial volume to be able to select a subject which Gaston Maspero studied, most profitably to us, more than fifty years ago. In this latest development of it he would have found material for one of his most delightful papers. With equal pleasure I have found myself deeply indebted to the painstaking investigations of present *attachés* of that *Institut* in the inception of which he took so great an interest and part.

It has long been recognized that the little community who owned to the title *sḏm ʿš* («ready servants»), and who lived in a settlement adjoining the necropolis of Deir el Medineh, formed a brotherhood of workers, so closely united by their duties, their isolation, and their consequent sentiments, as to stand out from the rest of the population, even if we only consider that of the west bank. This distinctiveness has been emphasized and studied in recent years, owing to the work on the site by Mǫller, Bruyère, Černý, and others.

This community was not confined to the acre or so occupied by their cramped quarters in the village of Deir el Medineh. The realm to which they had established a claim by their activities was "the Throne of Maet"[1], a part of the necropolis of Thebes, limited perhaps to Deir el Medineh and the Tombs of the Kings and Queens; that section of it, in short, which might be considered as lying behind or within the face of the western hills. The colony had arisen in the Eighteenth Dynasty, when burials commenced at Deir el Medineh and the royal tombs began to be set in the gorges that ran into the mountain range. It continued until the end of the Twenty-first Dynasty when the monarchs of Egypt ceased to be buried there.

The settlement is the source of most of the ostraca which we possess, and in particular of those drawings and sketches in ink on flakes of limestone, often

[1] Maet is the goddess of Truth, Justice, or Divine orderliness in general on which one can implicitly rely.

supplemented by colour, of which a considerable number has been unearthed in recent years. These latter have been a real addition to our knowledge of Egyptian art, as well in subject as in style. For they show not only a freedom in brushwork but also an excursion into subject-matter outside the professional routine in the tombs, and especially a fresh mental outlook in a topsyturvy treatment of common, or even sacro-sanct, themes.

It was long ago shown by Erman[1] that the religious expression of this community of "Servitors" and "Foremen of workers", known from the little stelae they dedicated in temples, tombs or shrines, has a quite different complexion from that of the same class of memorials elsewhere, with comparatively few exceptions. Instead of the usual dull recognition of the city-gods and the stereotyped requests for burial privileges and ordinary earthly boons, they show a sense of personal relation to the gods, a feeling of dependence on a kindly Ruler which may be changed to one of fear and punishment in consequence of crimes against him, but can again be restored by humble repentance and submission. All the ills of life are such due penalties, and all original or recovered happiness is the result of that divine beneficence which is the normal relation of God to man.

The change is remarkable, not so much for its occurrence under existing circumstances as for its nature. If there was to be a flight from the established way of piety after the shock of the Aton heresy, and under peculiar conditions of isolation and of confinement to an occupation dealing with the religious hopes and rites connected with burial, one would have expected, either an intenser conservatism, or recourse to a heightened superstition and the use of purely magical devices. To understand the occurrence it is safest to conclude that the novelties in artistic expression and in pietistic emotion have the same root. Both are natural revulsions and relaxations. The more fixed the formulas which their daily concern with burial texts imposed on their thoughts, the more monotonous the themes which their brushes had to execute in working hours, the more in its leisure time this brotherhood sought recuperation of its jaded spirits in quite different modes of pious feeling, and quite other uses of such technical gifts as it possessed. For their special training had made them exceptionally alert in mind and finger, and this alertness was encouraged to a peculiar degree by their close association, their segregation from men of other pursuits, and the solitude in which they worked by day and to which they return-

[1] *Grabsteine aus der Thebanischen Gräberstadt* (*Sitzungsberichte der Preussischen Akademie*, 1911, p. 317).

ed at evening. Over and over again in human history it has been among simple and close communities engaged in monotonous toil that pietistic modes of worship and emotion have arisen, and also, under favouring conditions, that decorative arts of a humble sort grew up, the vitality and rhythm of which wins our surprised admiration.

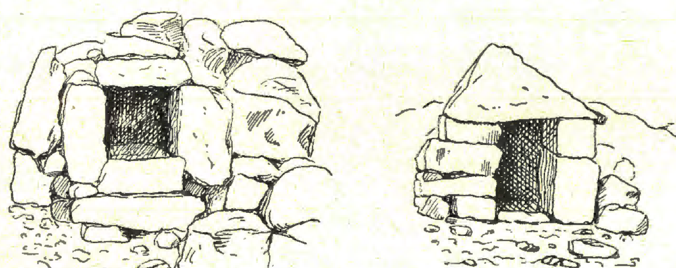
The men of this brotherhood of Deir el Medineh were obliged, in order to reach their work in the gorge of the Kings' Tombs, to take a track over the desert hills. This track ascends the mountain range at the foot of which the village lies, and follows the edge of the high cliff to which the slope abruptly changes soon afterwards. Presently it leaves this precipice and, turning inwards through a depression in the ridge which slopes down from the summit (the *Ḳurn* or "Horn"), faces at once the inner slope to the gorge in which, much lower down, the royal tombs lie. Half an hour would take them by this path from their homes to their work.

At the col, where those who follow this track turn their backs on the valley of the Nile and face instead the vast amphitheatre of boulder-strewn slopes and vertical cliffs which narrow down to the white gorge far below, another and narrower track branches off into the desert waste and, at a high level, circumvents the great amphitheatre. From it, by a rough scramble, one can reach the Libyan plateau not much below the height of the Ḳurn itself. Where the paths diverge on the little divide there remain still the walls, a few feet high, of a group of cells built of the brown-black boulders, hard as flint, and of the blocks into which layers of the same material, which once seamed the limestone, naturally break up (Plate I, 1). These cells evidently represent shelters or cots in which a guard of workmen might be kept; for a patrol close to this point would command at once a view of the valley of the royal tombs and of the bluff just above the village of Deir el Medineh. Warning by fire, by voice, or by runners, could therefore quickly by given. At night the use of a tool on the rock or the barking of a dog left on guard in the gorge would be at once heard, even if a mile or more away. The dry walls of these shelters, if faced with mud plaster and roofed with straw or stems, would be little inferior to the crowded houses of the village and a great deal healthier. The need of carrying food and water to that height would in itself restrict the number of men quartered there to the extent of the small accomodation still in evidence. One can imagine that the guard would be continually changed. Such workmen's shelters also exist among the royal tombs and may also have contained a night guard. The men on the divide would therefore be used partly as a guard upon

the guard, but mostly as the swiftest means of warning the men of the Nile valley that trouble was afoot at the Tombs. If a man or two were posted on the rocks above the village, the warning could be passed in a minute while the hill-guard descended to the support of those on the spot. Except for such an object there seems no point in these hill-cells being occupied.

The track that diverges into the waste from the main path at the group of huts remains somewhat more defined for a hundred metres or so, and close observation shows that at this distance a few rock-built steps have been arranged to surmount a slight ascent. At this point one looks down the length of the Valley of the Royal Tombs on the one side (a little north of east) and, on the other, one looks up the steep boulder-strewn slope to the Ḳurn. This slope is broken up into ridges by the water-courses down which, thousands of years ago, the stormwater tore its way into the valley.

Walking one day with my wife, some years ago, along this desolate track on an excursion to the plateau, her sharper eyes detected that on that one of the ridges to which the steps ascend a number of tiny shrines had been built of the stones which were to hand. I could scarcely believe that man had been busy in such a desolate spot; but, turning aside, I found that it was so. Numberless little shrines had been constructed on this particular ridge (but on no other of those closely adjacent), each needing less than a dozen stones to form walls, roof, and floor and leave a rectangular cavity a cubic foot or two in size (Plate I, 3). We made no close examination of them at the time, but later I wondered whether these little constructions might not contain some evidence of their use, and so paid another visit to the spot.



Shrines of Khâemopé (left) and another.
(The chambers 23 × 23 × 63 cm. and 18 × 25 × 30 cm.).

On searching the interior of the shrines I often found traces of a soft limestone which had gone to dust and splinters, and at length discovered a fragment which contained a hieroglyph or two and thus had the proof that the shrines had sometimes held an inscribed stone at the back. Continuing the search, I at last caught sight of a triangular stone less deeply coloured than those of the desert. When turned over, it proved to be a little memorial in perfect preservation,

inscribed for one Khaʿemopé (Plates III, 2; IV, 2). Later I found another such, also outside a shrine, and a fragment of a square one. Though I had little hope that anything had escaped my scrutiny, I returned the next year and succeeded in finding pieces that fitted on to the former fragment, and the lower part of another in position at the back of a shrine [1].

No one who knows the desolate character of these rock slopes, which have kept an almost unchanged appearance for ten thousand years at least, and on which one can wander without seeing a living creature, other than a hawk or crow, once in twenty times, can wonder that it was with a little thrill that I picked up the first written memorial in this high place of remembrance. I had not till then connected the site with those huts close by, for it seemed possible that these were merely temporary refuges from wind for outlaws or the like. Without having prosecuted the search far, I have not met with anything like this on the other slopes of the Ḳurn; but it is only when the sun throws the opening of the shrines into shade that they are apparent even at a short distance. Obviously the vicinity of the occupied settlement on the col is the reason for their existence; for these remote and simple monuments would not call for protection or service. This dedicated area therefore came into being as the result of the pious determination of its creators that wherever they dwelt they would raise a Bethel, however small, to their tutelary deities. It is in conformity with the personal piety so strong among them that each should raise his own, and with the ties that bound them together that these personal memorials should be crowded close in a limited area. Though but a quarter of an hour's distance from their village and from the temple or chapels it must have possessed, and living on the hill probably only for a few days at a time, they were not happy till they had supplied their tiny settlement with its sacred place, a

[1] Whether the fewness of the written relics of this high place is entirely due to exposure or whether other monuments have been carried off and are now in collections is hard to decide. The stelae from inside the shrines do not differ in any way from those unearthed in the vicinity of the village. It has also become plain that adoration of the Peak would not provide the slightest proof that it came from the hillside. The triangular stelae afford a much better test. They are certainly rare in our museums (I cannot recall a single one) and it will be interesting to hear of the number and character of any that may exist.

As many an archaeologist, searching the mountain for graffiti, flints, etc., has passed within a few metres of the spot without detecting its contents, they may also have escaped the unwelcome attention of the natives. I hope that no one will take even the most trusted servant or guide with him to the spot. Otherwise what is left will be ruined wantonly or in the hope of an undiscovered fragment. In an hour this high place might be completely wiped out and be indistinguishable from the rest of the hillside again.

small "Throne of Maet" within the larger one, by which the gods might be reminded of their existence and their loyalty. That loyalty they owed not only to the gods but also to the kings who, one by one as they foresaw their destiny, called on the "Servitors" to hew out and decorate burial places for them in the gorge. The "high place" is at the head of the valley and looks down it (Plate I, 2), while the worshipper who faced his private shrine also confronted the "*Dehent* ("Peak") of the West" which to the confraternity, as to others, was itself a goddess, terrible to the scoffer, benignant to the meek. Identified with the goddess Meryetseger, it was worshipped, generally under serpent form, alone or in company with other deities[1]. And not only did the worshipper in this high-place face the Peak, but at the same time the western heaven. The site was therefore most suitable.

There must have been well over fifty at least of these little constructions, all of much the same size and arranged as the site suggested, tier above tier, more or less; for the jagged surface did not encourage orderly distribution. A single stone set on edge generally forms the back and there is often a flat slab to afford a neater floor. For the sides a single stone sufficed when a fairly large one was at hand, but the line might be continued by others placed end to end to form an approach or court. In one case this extended to a length of four feet. I think that only the first foot or so was roofed. This was done by laying one or two largish stones across the side ones, thus making a miniature dolmen. The chamber may sometimes have been closed by a stone laid across the mouth, but as none of the shrines is now quite perfect, and most are in ruin, one cannot say. The chamber so constructed was a foot or less across and of about the same height; the length was somewhat greater.

As the tombs of Deir el Medineh often consisted of a single small room ending above in a pyramid or a stone pyramidion, this form might well have been imitated in these little cenotaphs. A few of them suggest that a stone having pyramidal shape was sometimes selected for the roof (Plates I, 4; II, 2), and the two triangular stelae which I found lying in front of them hint that these were set up over the entrance to give the same aspect, being supported there by a backing of rocks. Traces of limestone show that many, though perhaps not all, the shrines were provided with a stela at the back inside. It is curious that exposed stones lying face downwards are best preserved. On these rain and dew quickly dried off; whereas in the shady interior the damp lingered

(1) Bruyère, *Mertseger à Deir el Médineh*.

longer, and besides, these stones being upright, it entered the layers at the edge and dissolved them.

The sculptured stones found on the site are as follows:

I. The right-hand side of a small stela (Plate IV, 4). The offerings laid before a lost god in the upper part are preserved. The kneeling figure in the lower part is lost, but that of "His son Bekenwernero" is extant[1].

II. A little stela with rounded top, 16 cm. high. Only the lower half has retained anything of the picture. Two male worshippers, no doubt father and son, are seen kneeling below. The name of the son might be Parenufer (Plate V, 1).

III. The lower part of a larger stela, 21 cm. broad, which shows a god standing on the left with a goddess behind him and a worshipper facing them on the right. A line of text below records: "Made by the servitor of The Throne of Maet, Âpathew" (Plate V, 2)[2].

IV. A rectangular stela, 25 cm. high and 20 cm. broad, found in pieces and set together (Plate IV, 3). On the right Amūn of the high feathers is seated, and a man, clothed in a long double skirt and a sash or brace across the chest, offers him two burning braziers. A naked boy, with a ring in his ear and a lock hanging behind from his shorn head, brings a stem of papyrus and a bird as offerings. The texts are partially preserved. Over the god is written: "An offering which the king gives to Amūn, lord of the thrones of the Two Lands, president of Opesut". Over the pair is: "Offering incense twice (?) pure by the hand of the sculptor in The Throne of Maet, Ḳa[ha]. His son Ȋernutef (?). His brother Ḳed[ḥirakhut]ef. His brother (?) Ramose"[3]. The incised scene, like all the others, is excellently carried out, but on a rather irregular surface[4].

(1) This name is chiefly given to women at Deir el Medineh, but a son of this name is shown at the funeral of his father (Bruyère, *Deir el Medineh*, 1922-23, p. 55 and Pls. XII, XIII). Cf. Lieblein, *Dictionnaire des Noms*, 2208.

(2) A man of this name, "*wêb* priest of the Lord of the Two Lands (Amenophis I, according to Černý) in The Throne of Maet" is known (Clère, *Bulletin de l'Institut Français*, tome 28, p. 181). As priestly titles were accorded to members of the confraternity as sanction for their service at local celebrations, the two men may be the same. For other possible identifications or records of the same man, see Clère's note, and also Černý, *Bulletin de l'Institut français*, 27, p. 193.

(3) There is a depression in the stone, just after the name, which may have been left blank.

(4) The names, not one of which can be read with certainty here, can nevertheless be recovered. On a stela in München (Dyroff and Pörtner, *Aegyptische Grabsteine*, II, Pl. XIX) the family are

V. A small triangular stone, 16 cm. high (Plates III, 1; IV, 1). A man, wearing the cross-sash, adores, kneeling on one knee. In the apex is written "The chief(?) priest of the Lord of the Two Lands", and there is added below "Ỉernutef, whose son (is) the *wêb* priest Khons"[1].

VI. A similar triangular stone, 15 cm. high (Plates III, 2; IV, 2). It contains simply the name and title of the owner in a single column : "The *sedem* in The Throne of Maet, Khaʿemopé". The name not being uncommon, and the owner not given any special title or any relationship, it would be idle to try to identify this man with the few others of the name who are known members of the community[2].

As will be seen, this textual addition to the silent witness of this mimic necropolis does not add much beyond the clear proof that the confraternity of Deir el Medineh was its builder under the Nineteenth and Twentieth Dynasties and the probability that this High Place was the direct outcome of the establishment on the mountain of a guard-post of this clan. An important feature is that not a single sherd of pottery is to be found on the site. It was not therefore a place of ritual of any sort, although the one complete stela we have conforms to the usual type by showing the presentation of incense and offering. This group of rude shrines was just a personal acknowledgment of the sanctity of the place; it was for them "the house of God and the gate of heaven", and each Servitor before his own little monument could lay his personal case before a sympathetic God, whether it was more natural to him to fancy Him in the orb of day, the towering Peak, a snake housed among the warm boulders, or one of the great gods. The true "high place" has probably always been simple.

I had expected and hoped at first that if written evidence was forthcoming it would show a devotion to purely popular cults, such as those of the Peak and of

again seen, Ḳaḥa with the same title, the son Ỉernutef, the brother, *wêb* priest of the lord of the Two Lands, Ḳedḥirakhutef, and a second brother Ramose. Ỉernutef brings papyrus and a bird, just as he does here. The two stelae may well have been made by Ḳaḥa at the same time; that at München, where he adores Ptah and Maet in the upper half and offers a petition to Ptah, Meryetseger, and Hathor in the lower, to be dedicated in the wayside grotto of Ptah on the road to the Tombs of the Queens, and this simpler one to be placed in his own private shrine under the Peak. Perhaps it was because he had included Meryetseger and Maet on the stela in the grotto that he felt it well to adore Amūn, though less appropriately, in the shrine on the hillside.

(1) For an identification of Khons which is just possible, see Clère, *loc. cit.*, p. 191 and fig. 3.

(2) The stones are still in my keeping. I hope that Cairo Museum, or some other, will confer real value on them by exhibiting some of them in a replica of their original setting.

Meryetseger. But the evidence, though in itself too small to bear any stress, points the other way and is supported by the mass of stelae originating in the village. The confraternity shows no schism from the pantheon of Egypt. Only it found that the intervention of the priesthood and formal ritual robbed their approach to the gods of all the joy of personal intimacy. Its gods are those of Egypt, and if minor divinities, strange even to the world across the river, claimed some, perhaps much, of its homage, these were in due subordination to the great gods. This is all as it should be (and that is rare); parochialism that can be shared with patriotism, deep personal pieties that do not contemn the Church. It is pleasant to think of these quarrymen, scribes, draughtsmen, standing in the open air and warm sun, each before the little chapel he has built and adorned with his own hands for himself, looking up to the high peak in which he found a symbol of the Highest and the most Eternal, and there laying his sorrows and repentances before any deity in whom he could trust. For they were all personifications of the Divine Orderliness; this was a throne of Maet.

Are there other high places of this sort yet to be discovered in Egypt?

It is not at all improbable, given a community prone to emotional religion owing to its composition and circumstances, and having some concern with the hills or some reason for being much there. Indeed there is another high place, visible from this one (Plate I, 2), the remarkable temple of Seonkhkerêʿ; perched on the very summit of the same plateau, personal perhaps to the king who built it, and dating, like ours, to the very end of a brilliant period when coming catastrophe was casting its shadow before.

It is a significant feature that, with the Nineteenth Dynasty, the pictures of the western slope from which the cow Hathor emerges (no doubt at her shrine at Deir el Baḥri) are wont to show the slopes sprinkled irregularly with little rounded stelae having a place for a scene of worship above and an inscription below[1]. It is possible that such memorials were really placed there, though mostly in the vicinity of the Hathor shrine, but we must also consider how many of these painted scenes in papyri and tombs were the work of the men of Deir el Medineh, who were very conscious of their collective memorial on the high hills. Anyone feeling his way carefully along the narrow ledges of the cliffs near Deir el Baḥri will still find scores of names scratched with a hard point on every smooth place, and as many more must have perished with the scaling of the rock. It is well known that they exist all over the hills hereabouts. Spiegelberg has published

(1) Cf. Davies, *Tomb of Two Sculptors*, Plate XXXI, 2.

a great number and this could be doubled from the note-books of Carter, Winlock, and others. These rude and negligent scrawls on the sacred slopes of "She who faces her lord" are due to much the same impulse, and very often to the same hands, that raised the more pleasing and sociable, though still inconspicuous, monuments described in this article.

This witness of the high desert to the inextinguishable religiosity of the Egyptians may also lead us towards some understanding of that much less human, much more morbid and intolerant community of Coptic cenobites and cave-dwellers who abounded in this same Thebaid. They seem to us separated by a gulf from the Egyptian people. Yet the curt graffiti of both brotherhoods sometimes defy time side by side on the same rough page of the rocks.

DESCRIPTION OF PLATES I AND II.

PLATE I.

1. View from the ridge down to the guard-houses on the col. The Nile valley beyond.
2. View from the ridge down the valley of The Tombs of the Kings. The hill of Seonkhkerê' in the distance.
3. View of the Ḳurn up the ridge of shrines.
4. Two shrines and remains of others.

PLATE II.

1. Two shrines.
2. Shrine of Âpathew with broken stela in position at the back.
3. A series of shrines.
4. Two adjacent shrines and remains of others.

RITUAL MASKING

(with one plate)

BY

M. A. MURRAY.

As long ago as 1899 Maspero suggested (in the *Journal des Savants*) that the deities represented as being present at the birth of a future Pharaoh were actually priests and priestesses, «qui prenaient les costumes, les masques et les insignes des dieux Bes, Apit, Hathor, Khnoumou, Hiqit, etc.». This suggestion has received comparatively little attention hitherto, but in view of the amount of knowledge on this subject, which has been accumulated since Maspero wrote, it seems appropriate to bring forward here the proofs which show the brilliance of his genius in observing points often unnoticed by other scholars.



Fig. 1.
Quibell, *Hierakonpolis*, II, pl. XXVIII.

Ritual masking is known from the palaeolithic caves of France, which are the earliest pictorial records in the history of the world. The masked man in the Caverne des Trois Frères in Ariège wears the skin and antlers of a stag (plate, No. 1); the dancer from the Fourneau du Diable, Dordogne (plate, No. 2), is disguised as a goat or chamois. It should be noted that the cloven hoofs are on the hands, not on the feet.

It is therefore not surprising that at the very beginning of Egyptian history ritual masking should be found. On one of the slate palettes of Hierakonpolis there is a representation of a man who is disguised as a jackal (fig. 1). He wears a jackal's head and skin over his head and back with the tail dangling behind, his hands and feet are uncovered and are clearly human. He plays on a flute, and like his palaeolithic prototypes he is dancing. Like the Ariège masker he is in the midst of animals, and like the goat-man from the Fourneau du Diable he performs on a musical instrument. The jackal mask is thus seen to occur very early in Egypt; it continued in use throughout the historic period, when it is always associated with death and embalming.

In the Old Kingdom there are few representations of deities, yet even in this period there is a scene in which the disguised man appears (fig. 2), for in a sculpture of Ne-user-Reʿ Anubis is a remarkable and stately figure. The

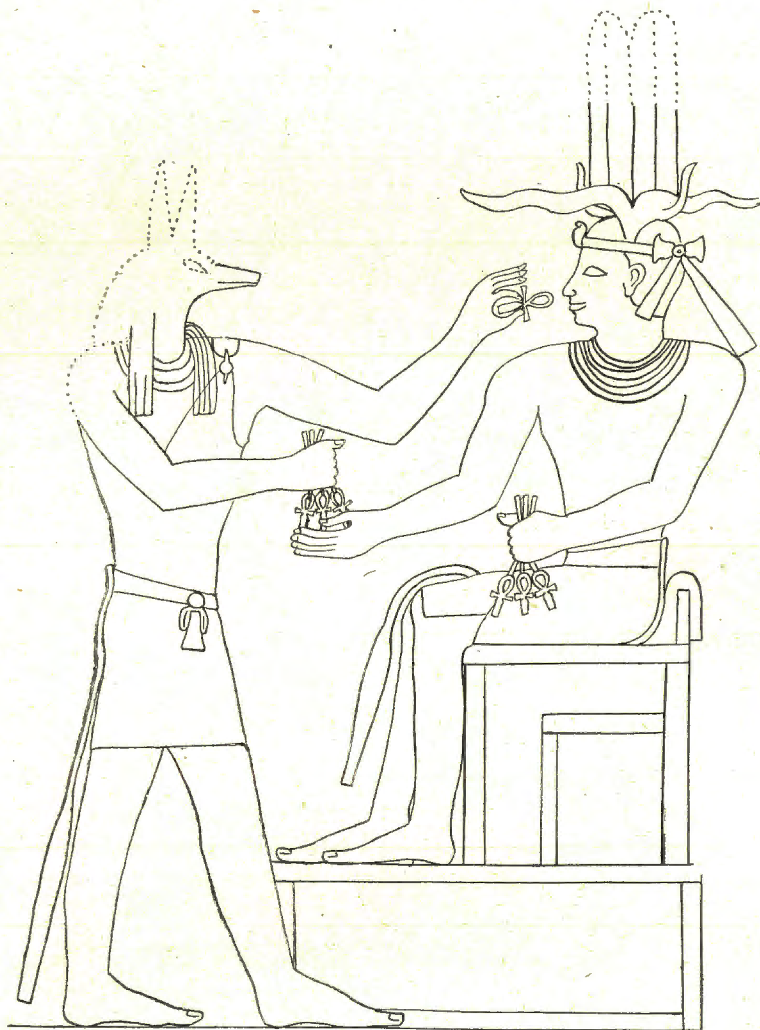


Fig. 2. — Borchardt, *Ne-user-Reʿ*, Blatt 16.

king is enthroned and is in the act of receiving life at the hands of the god. The jackal-mask worn on the priest's head and shoulders is covered, where it joins the priest's body, by the curved lines of the necklace and by the lappets of the wig. The form of the lappet over the left shoulder is noteworthy. In passing, I would call attention to the symbolism of the group; the king holds three *ankh*-signs, which he has just received from Anubis, who presents him with three more, and at the same time holds one to the royal nostrils. The God of Death is therefore presenting the Pharaoh with seven lives. Taken in

conjunction with the well-known fact that in many countries there was a seven years' cycle of life for the divine king, and having in view the statement of Herodotus (book II. 133) that the oracle of Buto warned Mycerinus that he must die in the seventh year of his reign, it would seem that there was a tradition of seven years' life for a Pharaoh. The Ethiopian Kings were also put to death, and the announcement of their doom was made by the priests, but there is no record there of a limit of time for the reign. The reign of seven years should be compared with the tradition that every nine years Minos of Crete went to Zeus, which as Frazer has pointed out is probably a euphemism for the sacrifice of the divine king, and shows a time-limit for the reign.



Fig. 3.
Quibell, *Tomb of Yuaa*, pl. 41.

In the Middle Kingdom few temple sculptures have survived, and therefore ritual masking is not preserved. But in the New Kingdom the masked priest is found continually. One of the most convincing examples is the figure of Bes on the chair of Sit-Amon (fig. 3). The large size of the head indicates a mask; and the hard line of the edge of the wig and the angle it takes over the shoulder show that it was of some stiff material; the round eye-hole should be compared with the pottery mask of Roman date (plate, No. 4). The priest's body is naked and is painted in spots, while round the loins he wears a tight loin-cloth (perhaps of leather or skin) to which a lion's tail is attached. He also, like the palaeolithic figures, is represented as dancing.

In the New Kingdom it is clear, on the literary as well as the pictorial evidence, that the Pharaoh assumed the insignia (i. e. the disguise) of the god Amon in order to consummate the marriage with the queen. While wearing the insignia he was regarded as the actual deity, and the child of such a marriage could claim to be the son of God. The whole account and the pictures which illustrate it show that the Pharaoh was Amon himself for the time being. It should, however, be observed that though the Pharaoh might wear the head-dress and other emblems of a deity he was never masked; the reason being that he was God incarnate, the human tabernacle in which the deity resided. The attendant priests, who waited on him or performed ceremonies in his honour, were masked to represent his fellow-deities.

The number of masked priests and priestesses in the late New Kingdom is

bewildering, and that number increases in the Ptolemaic and Roman times. With them are represented also many statues of animal-headed divinities, the two classes of figures can be usually distinguished from one another by the fact that the statues are shown as standing on low pedestals while the maskers stand on the ground.



Fig. 4. — Mariette, *Denderah*, IV, pl. 81.

The temple of Denderah furnishes two examples of unmistakeable masking by priests. The first (fig. 4) is a man, who kneels on crocodiles and holds a scorpion by the tail in his hand; the crocodiles and scorpion appear to be artificial. The man wears over his head and shoulders a falcon's head and wings, and therefore personates the god Horus. The priests and priestesses by whom he is surrounded are also masked. The second example (fig. 5) is even more convincing. At the end of a long procession of unmasked priests is a man wearing over his head the mask of a jackal. The mask rests on his shoulders, and as there are no eye-holes the wearer cannot see and has to be led by a fellow-priest, who holds him by the arm to guide him.

A jackal mask of this type is now in the Pelizaeus Museum at Hildesheim (plate, No. 3). It is of painted pottery and fits on the shoulders more closely than the Denderah representation, for openings on each side had been cut, while the clay was soft, sufficiently large to admit the wearer's shoulders. As the mask was of impervious pottery the wearer might have run the risk of suffocation but two rectangular slits were made where they would not be seen, at the junction of the animal's neck and chin; these were enough to admit air but were of no avail for seeing. As there are no eye-holes the wearer would be as helpless as the Denderah priest. The date of this mask is probably of the XXVI[th] dynasty.

Another pottery mask is now in the Egyptian Collection at University College, London (plate, No. 4). It was found at Memphis and is of the Roman period (Petrie, *Memphis* I, pl. XLIX). It was probably tied across the face, and the junction hidden by a wig and a false beard. The circular eye-holes should be compared with the Bes mask on the chair of Sit-Amon.

Literary evidence is also forth-coming as to the use of ritual masks in the religious ceremonies of ancient Egypt. Diodorus (I, 62) mentions that «the kings of Egypt cover their heads with masks of lions, bulls and dragons». In the procession of Isis in the *Golden Ass* of Apuleius «there came forth the gods themselves, deigning to walk with human feet upon the earth. First came the dread envoy that goes between the lords of heaven and of the nether world, even Anubis. Lofty of stature was he and his face seemed now to be black, now golden bright; high he held his doglike neck, in his left hand he bore the herald's wand, in his right he brandished a green branch of palm» (book XI, ch. 11. trans. Butler).



Fig. 5.
Mariette, *Denderah*, IV, pl. 31.

Though I have given only a few out of the many examples which can be found, it is clear that ritual-masking was practised in ancient Egypt from the dawn of history almost to the rise of Christianity. That the custom was not peculiar to Egypt is seen by its occurrence in the paintings and engravings of palaeolithic times in western Europe; and it is found at the present day as far from Europe as Ceylon and Thibet, thus revealing the wide spread of the ritual. The meaning of it is explained differently in different parts of the world, but in ancient Egypt the evidence shows that it was due to representation of a deity by a human being, either man or woman. It was this fact which Maspero was the first to note and to publish in its relation with Egypt, and to him therefore the credit of that discovery is due.

LA FAMILLE LINGUISTIQUE INDO-EUROPÉENNE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LE GROUPE CHAMITO-SÉMITIQUE

PAR

A. CUNY.

C'est un périlleux honneur que m'ont fait MM. Bally et Sechehaye quand ils m'ont prié d'exposer[1] quelle idée on peut actuellement se faire de rapports généalogiques éventuels entre l'ensemble des langues indo-européennes et les langues du groupe chamito-sémitique tel que l'a défini, par ex., M. M. Cohen dans les *Langues du Monde.* J'essaierai pourtant de préciser cette idée le plus brièvement et le plus clairement qu'il me sera possible. Mais auparavant, et après avoir rappelé tout ce que je dois à l'enseignement et aux innombrables publications de M. A. Meillet ainsi qu'au *Mémoire* de F. de Saussure et au *Grundriss* de K. Brugmann, il est naturel que je salue les grands noms de Graziadio Isaja Ascoli et de Hermann Möller qui, les premiers avec von Raumer, ont posé la question de façon scientifique.

D'autres savants, Mgr. Schrijnen et M. H. Pedersen, ont donné à cette thèse l'appui de leur haute autorité, le premier en attirant l'attention sur ce qui subsiste des préfixes indo-européens, le second, en particulier dans un article des *Indogermanische Forschungen* (1908) qui ne peut pas être resté inaperçu, et par sa théorie des « nostratischen Sprachen ».

Il me semble que tout le monde sera d'accord sur le principe suivant : une parenté de langues ne se démontre que par l'identité, au moins partielle, des complexes phonétiques dont ces langues se servent pour exprimer tels ou tels concepts particuliers, mais surtout telle ou telle catégorie grammaticale. Plus la parenté est proche, plus grand est, naturellement, le nombre des complexes phonétiques identifiables d'une langue à l'autre. Les faits de cette nature, c'est chose connue[2], se sont révélés extrêmement nombreux entre les diverses langues indo-européennes dès qu'on eut acquis en Europe une connaissance suffisante

[1] Devant les membres du IIe Congrès international des linguistes (séance du 29 août 1931).

[2] Voir p. ex. MEILLET, *La méthode comparative*, Oslo, 1925, p. 1-11.

du sanskrit. Toutefois, les identités à la fois matérielles et formelles, reconnues en foule sur ce domaine, n'empêchent pas que le sanskrit, le grec, l'italique, le germanique, le slave, etc., soient, aussitôt que nous les connaissons, déjà fortement différenciés. M. Meillet, par exemple, enseigne à bon droit que le baltique, si voisin du slave, en est pourtant assez distinct pour qu'une communauté balto-slave demeure très douteuse[1].

On fait les mêmes observations sur le domaine chamito-sémitique : les langues sémitiques sont à la fois très pareilles les unes aux autres et très différentes entre elles. Pour le chamitique, la seule langue que nous en connaissions sous forme vraiment ancienne, le vieil égyptien, est assez voisine du sémitique pour qu'on ait voulu l'y faire entrer purement et simplement, bien qu'il soit très divergent, surtout au point de vue du vocabulaire, mais même à celui de la morphologie. Dans ces deux cas comme dans d'autres, on a été amené à poser une langue commune. C'est encore ce que font ceux qui pensent que l'indo-européen et le chamito-sémitique sont eux-mêmes apparentés.

Le principe étant donc : rendre sensible l'identité matérielle des moyens d'expression, rappelons que ce qui caractérise avant tout une langue, c'est sa morphologie. Le vocabulaire, la phraséologie et la phonétique n'ont en effet qu'une importance accessoire. Quant à la phonétique, il faut rappeler que c'est seulement quand on a repéré, en très grand nombre, des identités dans le vocabulaire et d'autres identités, fût-ce en nombre restreint, dans la morphologie, qu'on est conduit à confronter un à un les phonèmes de deux langues dont on entrevoit la parenté, et à se faire une idée précise des systèmes, consonantique et vocalique, de l'idiome antérieur. Les ressemblances et dissemblances dans le matériel phonétique ne peuvent pas fournir d'argument décisif. Toutefois, ce genre d'argument pourrait être utilisé en vue d'une conclusion affirmative dans le cas qui nous occupe : car l'existence parallèle, en chamito-sémitique, des consonnes dites « emphatiques » et celle des « sonores aspirées » en indo-européen; et de même, l'existence parallèle des phonèmes « laryngaux » dans le premier groupe et celle des différents *ə* dans le second, pourraient être légitimement invoquées en faveur de la parenté des deux groupes. Pour ce qui est de la « phrase », comme l'allure en est assez différente suivant les familles de langues, il est frappant qu'en sémitique ancien, du moins en akkadien et en hébreu, la phrase nominale et la phrase verbale soient employées tout à fait comme dans

[1] L'accord du baltique et du slave portant plutôt sur les conservations que sur les innovations (Bartoli, *Rivista di filologia*, IX, 1931, p. 208, n. 2).

les langues indo-européennes anciennes. C'est un fait que les LXX et saint Jérôme n'ont éprouvé de ce chef aucune difficulté à faire passer en grec et en latin le texte des écritures juives : la traduction grecque et latine est presque toujours le calque exact de la « phrase » hébraïque. On peut se demander, en conséquence, si la phraséologie du vieil-égyptien et celle de l'arabe, même classique, ne trahissent pas l'influence d'un substrat difficile au reste à déterminer.

Abstraction faite de la phonétique et de la phraséologie, le vocabulaire pur et simple ne fournit pas, lui non plus, de faits dirimants. Ceci accordé, il faut bien reconnaître que, lorsque les rapprochements plausibles se présentent en masse, comme c'est le cas dans le *Vergleichendes idg.-semit. Wörterbuch* de H. Möller (1911) ou dans ses *Laryngalen* (1917), il ressort de là une forte présomption de commune origine. Rappelons ici les faits les plus caractéristiques, déjà utilisés ailleurs. Il est remarquable par exemple, que presque toutes les combinaisons du monosyllabe **wa-*[1] « tisser » avec les élargissements suffixes : *ə*, *g*, *dh*, *y*, *bh* (pour les citer sous forme indo-européenne), existent aussi en sémitique (avec, en plus, le préfixe *ḥa* = indo-europ. *'a*). De même, si l'on rapproche sém. comm. **paṭaḥa*, **palṭaḥa*[2], etc. de l'indo-européen **petə-*, **pletə* (gr. *πετά-ννυμι*, etc., lat. *patēre*, lat. *pla-n-ta*, gr. *πλατ-ύ-ς*, etc., etc.), il est à noter que non seulement le double sens de « s'ouvrir, ouvrir » et de « s'étendre, étendre » existe à la fois en chamito-sémitique et en indo-européen, exprimé par des complexes phonétiques identiques ou peu s'en faut, mais que — chose plus significative, — la « racine quadrilitère » **p-l-d/ṭ-ḥ* se retrouve aussi bien en sémitique qu'en indo-européen, cf. *πλατύς*, skr. *pṛthúḥ* (lit. *platùs*), forme radicale **p-l-d-ḥ*, et ar. class. *falṭaḥa*, forme radicale **p-l-ṭ-ḥ*. Ici, il est vrai, il ne s'agit encore que de « thèmes » et de « racines »; mais, dans des cas exceptionnels de conservation, on retrouve une identité parfaite (ou peu s'en faut), entre des « mots » occupant une aire plus ou moins grande sur les deux domaines, ainsi indo-europ. **k̑éru-* (got. *haírus*, etc.), ar. class. *šazfuⁿ*, etc., et indo-europ. **bhāg̑hu-* (germ. comm. **bōγuz*, gr. *πῆχυς*, skr. *bāhúḥ*, etc.), v. *Donum natalicium Schrijnen*, p. 327-332.

On a déjà franchi les limites de la lexicologie banale quand on aborde ce qu'on pourrait appeler les catégories sémantiques, les « noms de nombre » par exemple ou les « noms de parenté ». En particulier, on a reconnu depuis longtemps que les mots signifiant « six », « sept », et de même les mots signifiant

[1] *Ét. Prégr.*, p. 339-341. — [2] *Ét. Prégr.*, p. 440-441.

«père», «mère», reposent, dans les deux groupes envisagés, sur les monosyllabes identiques[1]. A l'intérieur de ces catégories sémantiques, on a reconnu, depuis, d'autres points de contact entre l'indo-européen et le chamito-sémitique. De plus, dans les «noms d'animaux, d'instruments», et quelques autres, l'indo-européen et le chamito-sémitique ont en commun un morphème à consonne labiale. Enfin le *-u* final des noms et adjectifs sémitiques est sans doute la même chose que l'*-o-* des thèmes vocaliques indo-européens, tandis que l'*-i* du génitif sémitique rappelle le génitif italo-celtique en *-ī* des mêmes thèmes et le cas adverbial du sanskrit : dans *navī-kṛtaḥ*, etc. (Wackernagel, *Mélanges de Saussure*, p. 126, cf. Brugmann, *Grundriss*, ²II, 568 et suiv.). Ici, nous sommes au seuil de la morphologie proprement dite.

A plus forte raison, reconnaîtra-t-on la valeur probante des identités dans l'expression des «catégories», non plus sémantiques, mais «grammaticales». Dans un opuscule intitulé *Du genre grammatical en sémitique*[2], p. 81-85, Mgr. Feghali et moi avons soumis au jugement des savants l'identification plausible du féminin chamito-sémitique et du neutre indo-européen. Comme tout le monde ne reconnaît pas cette identité et que, suivant la coutume, indo-européanisants et sémitisants tirent à eux toute la couverture, on n'insistera pas. Mais on fera remarquer que la présomption favorable est toujours dans le même sens et que nous ne sommes pas en conflit avec M. Meillet, qui pense que le féminin est de date indo-européenne proprement dite et qu'il en serait de même en chamito-sémitique.

Pour la «catégorie du nombre», en revanche, il n'y a plus, semble-t-il, d'hésitation possible, du moins en ce qui concerne le «duel». Bien qu'en général les formes du duel manifestent une tendance marquée à tomber de bonne heure en oubli, il a été possible de reconnaître[3] *cinq* identités dans les indices de ce nombre, *deux* pour le nom : indo-européen *ē/ō, -oi-*, chamito-sémit. *-ā^x, -a^xi*, *trois* pour le verbe, la plus remarquable étant celle du v.-égypt. *-n-y* «(de) nous deux», cf. sémit. *-nă* «(de) nous» et indo-europ. **nō* (accusatif-datif-génitif, même sens). Nous sommes ici en pleine morphologie et pourtant nous constatons des moyens identiques de formation (voir ci-dessous : les pronoms).

Ceci est également vrai de l'*s* dit «mobile» en indo-européen (gr. *στέγω*, lat. *tegō*, v. isl. *þak*, etc.). Les recherches de Mgr. Schrijnen (à partir de son

[1] *Ét. Prégr.*, chap. 1, sections 1 et 2.

[2] Paris, Geuthner, 1924.

[3] *La Catégorie du Duel dans les Langues indo-européennes et chamito-sémitiques*, Bruxelles, 1930.

Étude de 1891), et de MM. Siebs et Schröder ont montré qu'il s'agit d'un ancien «préfixe» indo-européen (cf. Möller, *SI*, p. 140 et 244, *Wtb.*, p. 211), préfixe qui, sur ce domaine, a perdu toute valeur significative, mais qui est resté un procédé vivant de formation des thèmes verbaux en assyrien, en syriaque, en minéen et en vieil-égyptien, le sens obtenu par là étant celui d'un «factitif» («causatif») oblitéré le plus souvent, il faut l'avouer. Il est donc raisonnable de confronter (comme l'a fait p. ex. H. Möller dans son *Wörterbuch*, 1911, p. xv), le thème du parfait indo-européen (sing. actif 1 et 3 : **woid-a, *woid-e*, skr. *cakára, cakāra*, gr. *δέδορκα, δέδορκε*, got. *hlaf*, etc.), avec celui de l'aoriste (imparfait) du sémitique : 3 sing. masc. *(ya)-qtulu, (ya)-drumu*, avec vocalisme *i* dans certains verbes, par exemple *(ya)-ripu* (chose indifférente puisque *i* et *u* peuvent également bien répondre à *o* indo-européen, et puisque le parfait indo-européen n'est qu'un présent à désinences spéciales, le présent proprement dit pouvant de son côté présenter le vocalisme *o*, v. Meillet, *MSL*, t. XIX, 1915, p. 181-192).

Par ailleurs, les études sur les catégories du genre et du nombre ont fait voir que le pronom, en chamito-sémitique, commande le verbe. Mais jusqu'à présent, cette troisième «catégorie grammaticale», celle du pronom, n'a pas été étudiée pour elle-même. Il est donc à propos de s'arrêter un peu plus longuement sur les «pronoms» dits «personnels» et sur les identités qu'on peut reconnaître ici dans les deux domaines.

Le cas le plus net est celui du pronom de deuxième personne (qu'il soit indépendant dans la phrase ou bien incorporé à une forme verbale, H. Möller, *SI.*, p. 49-52).

En chamito-sémitique les pronoms sont, on le sait, ou bien autonomes ou bien suffixés à une forme nominale, ou enfin, quand il s'agit d'une forme verbale, tantôt préfixés, tantôt suffixés dans cette forme.

Or il est admis (v. Brockelmann, *Grundriss*) que dans le pronom sémitique de deuxième comme dans celui de première personne, l'élément initial *'an-* est un préfixe et que, dans ar. class. masc. *'an-ta*, fém. *'an-ti*, akkad. *atta*, fém. *atti*, hébr. *'attā*, fém. *'att*, etc. (cf. les pluriels correspondants : ar. class. *'antum*, fém. *'antinna*[1], duel *ἐπὶ κοινοῦ* *'antumā*; ajouter : sing. masc. v.-égypt. *ṯ-w* «tu», fém. *ṯ-n, ṯ-m*[2] «tu», pluriel masc. *ṯ-n* et suffixe pr. sing. deuxième pers. v.-égypt. *-ṯ* féminin, *-ṯ-n* «[de] vous», duel *-ṯ-n-y*), le seul élément «radical»

[1] L'aram. *'antēn* et l'hébr. *'attēn* supposent **'antina*. L'éthiopien *'antén* reste indifférent entre *i* et *u*.

[2] *Pyramides*, v. Zimmern, *Gramm.*, p. 68 (et pour le sémitique, p. 105).

étant *$t^{e}a$ (sém. comm. *-ta*), fém. **ti* (sémit. commun *-tī*, rapprocher encore galla *áti* « tu », bilin *intī* « vous »).

De même dans les formes verbales, *au parfait*, on a, p. ex. en arabe classique : masc. sing. *-ta*, fém. sing. *-ti*, et au pluriel : mascul. akkad. *-tunu*, hébr. *-tĕm*, ar. class. *-tum*, aram. *-tōn;* au duel : ar. class. *-tumā* (MM. Zimmern et Brockelmann posent pour le pluriel : masc. *-tun*, fém. *-tin;* l'une et l'autre désinence peut répondre à l'indo-européen *-ton* resté plutôt que devenu duel, mais devenu pluriel dans hittite *datten, datteni* « vous prenez » (et ses composés); *ekutten, ekutteni* « vous buvez », etc.). Dans ces pluriels (ou duels, peu importe ici), il s'agit de formations très anciennes dont le point de départ est évidemment le *$t^{e}a$ (sém. comm. *ta-*, cf. v. égypt. *ṯ-*) du singulier. Phonétiquement, en effet, un *$t^{e}a$ doit aboutir à indo-europ. **te-* qui est bien à la base du pronom de deuxième personne sing. sur ce domaine. On a fait remarquer (W. Petersen, *Language*, VI, p. 187 suiv.), que presque toutes les formes de l'accusatif et du génitif reposent sur un **tewe* ∾ **two* (armén. *kʿo*), lequel existe à côté de **tĕ* (M. Petersen n'a pas négligé le hittite). Ceci rappelle, on le voit, le « réfléchi » : accusatif-génitif **sewe* ∾ **swĕ*, lequel existe à côté de **sĕ*. M. W. Petersen note que ce n'est pas par voie phonétique qu'on peut tirer **tĕ*, **sĕ*, de **twĕ*, **swĕ* malgré *sek_1s*, « six » où M. H. Pedersen reconnaît maintenant que *-w-* est un infixe[1]. Dans *-we* il faut sans doute voir une addition réalisée ou non (*ad libitum* à l'origine) sur **te-* (ou sur **se-*), quand le sujet parlant voulait non seulement signaler la deuxième personne, mais qu'il entendait en même temps l'opposer à la première personne ou au « réfléchi » de l'une ou de l'autre, cf. ἡμέ-τερος, *nos-ter* « nôtre » et en même temps « non vôtre et non leur », nuance d'opposition dont se passent très bien la plupart des langues[2]. Quoi qu'il en soit, sans qu'on puisse en douter, les éléments **tĕ* (**sĕ*, **mĕ*) sont bien, pour l'indo-européen, les plus anciens en date. Ce sont eux qui se retrouvent à la base des datifs : **te-bhi* (**se-bhi*, cf. **me-gʰhi*) et des accusatifs-génitifs-datifs atones **toi* (**soi*, **moi*). Ainsi dégagé comme élément primordial, **te-* ne peut qu'être identifié au *$t^{e}a$ du chamito-sémitique (*'an-ta*, etc., v. ci-dessus), cf. finnois *te* « vous », sing. *sinä* de **tinä* « toi », hongr. *të* « toi », *ti* « vous », où l'on voit cet élément avec la valeur du pluriel comme dans l'aoriste sémitique 2e pl. **ta-qtul-ū*, cf. indo-europ. **-te* (gr. ἐφέρετε, skr. *ábhara-ta*, lat. *fer-te*, etc.).

[1] Pour la première personne génitif **me-ne*, d'où zd. *mana*, v. p. *manā*, v. sl. *mene*, mais skr. *mama*, v. A. Meillet, *Bulletin de l'École anglaise des LOV*, VI, 435-437.

[2] Pour le *-ne* de *me-ne*, on pourrait au contraire en rapprocher l'*-n-* de la flexion archaïque des neutres hétéroclites, **$yek^{w}{}_{2}$-n-*, p. ex. skr. *yaknáḥ*, lat. *iecin(oris)*, gr. ἧπα-τος < **$y\bar{e}k^{w}{}_{2}$n̥-tos*, etc., etc.

Car ce n'est pas seulement dans le *parfait* sémitique qu'il se rencontre pour symboliser la deuxième personne : on le retrouve dans l'*aoriste* (imparfait), au singulier, mais aussi au pluriel et au duel (ici avec les additions *-ū* et *-ā* propres à ces derniers nombres). On a donc : akkad., ar. class. *ta-*, éthiop. syr. *te-*, aram. bibl., hébr. *ti-* (Herm. Möller rappelait que, le vieil-égyptien mis à part, le même *t-* préfixe de deuxième personne est aussi chamitique, cf. dans l'*ancienne flexion* égyptienne le *-ṯ-n* du pluriel et le *-ṯ-n-y* du duel). Or, en indo-européen presque toutes les deuxièmes personnes présentent une désinence qui débute par *t-* (ou par *T*, c'est-à-dire *dh-*, alternant avec *t-*) : parfait actif deuxième sing. *-tha* (skr. *-tha*) en alternance avec *-dha* (gr. -θα dans οἶσθα p. ex., contre skr. *véttha*), désinence secondaire médio-passive **-thēs* (skr. *-thāḥ*, got. *-dēs*) alternant avec **-dhēs* dans gr. ἐλύθης, etc. (?); deuxième duel actif primaire **-thes* (skr. *-thaḥ*, lat. *-tis*, pluralisé), médio-passif **-thai* (skr. *[-e]-the*), deuxième duel actif primaire **-ton* (skr. *-tam*, gr. -τον), secondaire **-tā(n)*, skr. *-tām*, gr. dor. -ταν, att. -την, médio-passif **-thān* (skr. *[-ē]thām*); de même deuxième pluriel actif primaire **-the* (skr. *bháratha*, gr. φέρετε, etc.), deuxième pluriel actif secondaire *-te* (skr. *ábharata*, gr. ἐφέρετε, etc.), dont il a été question plus haut. Et, tout particulièrement, *-ton* s'identifie au chamito-sémitique **-t-n* (sém. comm. *-tun* et *-tin;* car c'est également avec *-n* que M. Meillet restitue le prototype de gr. -τον, skr. *-tam*, hittite *-ten*, *-teni*), cf. ci-dessus deuxième plur. akkad. *-tunu*, etc., et duel ar. class. *-tum-ā*, etc.

La situation est la même pour les formes du pluriel et du duel dans le pronom de la première personne. En ce qui concerne l'indo-européen, la forme **n̥s-sme* (cf. hitt. *anz-aš*) a été depuis longtemps (Amelung 1871, complété par F. de Saussure 1879) analysée correctement en **n̥s* + **sme*, et **n̥s* reconnu comme étant le degré *zéro* de **nŏs* qui fonctionne à la fois (du moins **nos* atone) comme accusatif, génitif et datif, le *-s* ne faisant pas partie de la « racine[1] » ainsi qu'on le voit par l'accusatif-génitif-datif duel **nō* (gr. νώ, v.-sl. *na*, zd. *na*, cf. skr. *nau*). Ici, le vieil-égyptien présente une forme pronominale suffixe de duel qui est *-n-y*[2]. Comme dans cette langue *-y* est l'indice propre du duel, il va de soi qu'on doit identifier *-n-* au *na-* sémitique de première personne de pluriel (dans l'*aoriste*), au *na-* initial de **naḥnu*, « nous » (v. Zimmern, *Gr.*, p. 105 et cf. berbère *nu-kni*, *ibid.*, p. 57), ar. class. *naḥnu*, etc., enfin au suffixe pronominal *-na* (ar. class. voc. *'abū-nā* « πάτερ ἡμῶν » mais aussi nominatif) dans les substantifs, enfin *-nā* du *parfait* (ar. class. *qatal-nā*, cf. *-na* en éthiopien, etc.),

[1] On pourrait donc tout aussi bien interpréter **n̥sme* (lesb. ἄμμε, etc.) par **n̥-sme*.

[2] Dans des complexes nominaux du type de ar. *'abūnā*, skr. *pitá naḥ*, etc.

(Zimmern, *Gr.*, p. 69 et 95), soit en définitive, un élément pronominal chamito-sémitique **na* « nous » identique à l'élément **nĕ* ∾ **nŏ* ∾ **n̥* qui se retrouve à la base des formes du même pronom en indo-européen.

Quant au singulier, comme la première personne est, en sémitique commun, **'an-'a* avec le même préfixe que **'an-ta* (cf. ar. class. éthiop. *'ana*, syr. *'enå*, etc., également chamitique : bilin, etc. *an*, galla *ani*, etc.), l'élément proprement « radical » *-'a* s'identifie à l'*'e-* initial de l'indo-européen **'eg̑(h)on*, **'ēg̑hon*, **'eg̑ō* (skr. *ahám*, v. perse *adam*, zd. *azəm*; v.-sl. *azŭ*; lat. *ego*, gr. ἐγώ, etc.). Suivant la règle, au degré *zéro*, cet élement se réduit à ' (généralement noté *ə*) qui reste consonne après une voyelle puis se fond avec elle en une longue d'intonation rude (cf. lit. *sukù*, etc.); c'est l'origine de la finale de première personne des présents thématiques : **bhérō* p. ex. : gâth. *barā*, skr. *bhárā-mi*, gr, φέρω, lat. *ferō*, got. *baíra*, v.-irl. (*as*)*-biur* par opposition avec la première personne des présents athématiques : *-mi* : skr. *émi*, gr. εἶμι, gr. πίφρημι, skr. *bíbharmi*, etc., où la désinence rappelle le pronom atone **moi* dont elle peut être regardée comme le degré *zéro*. D'après H. Möller, l'élément pronominal chamito-sémitique **-'a* (indo-europ. **'e* ∾ ') se retrouve aussi dans l'*-á-* intérieur des premières personnes verbales du chamitique oriental, p. ex. : bilin, quara, etc. *wās-á-(kú)* « j'entends » en opposition avec *wās-yá-(kū)* « tu entends », etc.

Reste le pronom de troisième personne. A l'origine, il n'y en avait pas d'indépendant (sauf aux cas obliques) ainsi que le montre l'indo-européen (et le dravidien). Mais il n'est pas déraisonnable de penser que, si ce qu'on appelle « réfléchi » en indo-européen, renvoyait tout d'abord indifféremment à l'une quelconque des trois personnes, la restriction de son emploi à la troisième personne s'est réalisée de très bonne heure en chamitique et en sémitique, comme cela s'est produit dans certaines langues indo-européennes même anciennes, en latin par exemple, cette langue s'opposant ici au grec, puisque chez Homère et en attique, on a des traces indirectes de l'ancien emploi : ὅς (c'est-à-dire **swos*) présentant encore le même sens que plus tard ἐμός, σός, etc., avec un sujet grammatical de première ou de deuxième personne, *a fortiori* quand il était lui-même de troisième personne[1]. Au reste, Torp et Brugmann (*Gr. Gr.*⁴, 478-9) ont reconnu un gén.-dat. **soi* troisième p. anaphorique (*oi*, οἷ v. p. *šaiy*, iran. *sai*); qu'il s'apparente ou non au « réfléchi », il est identique à **ś-* chamito-sémitique. En vieil-égyptien on a : troisième pers. masc. *ś-w*, fém. *ś-y*, ce qui passe pour

[1] Ainsi qu'à l'ordinaire, l'évolution aurait été plus rapide, et morphologiquement moins riche, en chamito-sémitique qu'en indo-européen. Cf. la flexion nominale et la flexion verbale. Le « réfléchi » du dravidien se comportait d'abord comme celui de l'indo-européen (d'après Tuttle).

avoir succédé à ceci : troisième pers. masc. **f-w*, fém. *ś-y*, cf. ar. class. (masc.) *huwa*, hébr. *hū*, etc. A l'intérieur du sémitique, il est bien connu que le pronom à initiale *s-* ne se trouve qu'en akkadien (et en sudarabique : mehri, soqotri, etc.), tandis que le pronom à initiale *h-* est à la fois sémitique occidental et arabe, cf. akkad. pronom suffixe *-šu*, *-š*, et, indépendant (démonstratif) *šū'atu*, fém. *šī'ati* « is, ille », « ea, illa ». Or, le chamito-sémitique **ś(a)* peut répondre directement à la « racine » du « réfléchi » indo-européen dans **se-we*, **se-bhi*, etc., et en tout cas à celle de l'anaphorique[1], **soi* « ei, eius », v. ci-dessus. Le féminin akkadien *šī* (cf. le démonstratif *šī'ati*) se superpose de son côté au fém. skr. *syá* « celle-ci », vha. *siu* pronom féminin de troisième pers., etc. L'élément *ś-* (indo-européen *se-*) se retrouve encore à la base des troisièmes personnes du duel et du pluriel en chamito-sémitique, cf. pour le mehri, singulier : *se*, pluriel *sen* (Brockelmann, *Précis*, p. 118, Zimmern, *Gr.*, p. 65), akkadien : pluriel *-šunu*, *-šun* suffixé aux substantifs, et dans les verbes, *-šunu*, etc. (masculin), *-šina*, etc. (féminin), v. Zimmern, p. 68; v.-égypt. *-ś-n*, berbère (zwawa) mascul. *-sen*, etc., fémin. *-sent*, etc. (cf. aussi bišari *-sn-a*, galla *-sāni*). L'identification du chamito-sémitique **śa* et de l'indo-européen **se* (gr. ἕ, lat. *sē*, got. *si-k*, etc. cf. ἑέ < **sewe*) est donc admissible. Quant au pluriel (sans doute ancien duel -s$^{i}/_{u}$n, il serait **-soŋ* en indo-européen et n'est pas attesté avec cette nuance consonantique; en revanche, la forme alternante du berbère : masc. acc. *-ṯen*, fém. acc. *-ṯen-t* est issu d'un -ṯ$^{i}/_{u}$n répond directement au *-ton* indo-européen de la troisième personne duel actif des temps primaires (quelquefois aussi secondaires, v. Meillet, *Revue de philologie*, 1927, p. 133-198).

C'est encore à la troisième personne que nous trouvons en sémitique, dans l'*aoriste* (imparfait) : *ya-qtulu* (singulier masc., mais cf. plur. *yaqtulū* et duel *yaqtulā*) un élément pronominal préfixé **ya-* (ar. class. *ya-*, éthiopien *ye-*, hébr. et aram. bibl. *yi-*, etc.), qui rappelle vivement le « relatif » indo-européen **y$^{e}/_{o}$-* (skr. *yáḥ*, gr. ὅς, etc.). Celui-ci n'est sans doute qu'un ancien démonstratif, cf. lat. *is*, *id*, got. *is*, *ita*, v. sl. *jĭ*, etc. Au féminin, l'élément pronominal préfixé est en sémitique, *ta-* lequel vaut *tā-* en syllabe fermée, cf. le démonstratif fém. ar. class. *-tā* ainsi que le thème féminin indo-européen **tā-* (en dehors du nominatif singulier où l'on a fém. **sā* comme on a masc. **so*, **sos*).

En ce qui concerne les éléments pronominaux *suffixés*[2] dans les formes verbales, on se voit ainsi ramené à la théorie de Schleicher et d'Ascoli. En effet, il

[1] Il est à noter que cet anaphorique comme le « réfléchi » s'emploie à tous les *genres*, neutre y compris, v. Brugmann-Thumb, *Gr. Gr.*, p. 479.

[2] En chamito-sémitique ils peuvent également être *préfixés*.

est évident que, sur le domaine chamito-sémitique, les désinences (qu'elles soient ou non suffixées), ne sont que des éléments pronominaux en rapport avec les pronoms personnels indépendants. La conséquence est que, si cette grande famille est apparentée à l'indo-européen, il faudra en revenir à l'ancienne théorie réhabilitée par H. Möller dès 1906.

On pourrait relever enfin d'autres identités entre l'indo-européen et le chamito-sémitique : les deux langues emploient également les alternances vocaliques à des fins grammaticales et, au fond, l'apophonie sémitique *ǎ* ∾ *i*/*u* ∾ *zéro* n'est pas différente de l'apophonie indo-européenue *ĕ* ∾ *ŏ* ∾ *zéro*, ainsi que l'a montré H. Möller dans la *K. Z.*, t. 42 (1908). Il est donc à souhaiter que l'attitude mentale observée à l'égard de ces recherches depuis environ soixante-dix ans se modifie et fasse place à une attention, sinon bienveillante, du moins franchement impartiale, et non plus comme autrefois hostile ou délibérément agnostique.

Note de correction. — M. Ch. Kuentz me fait observer que le v. ég. *d-g-i̯* « se cacher, se tenir caché », causatif *ś-d-g-i̯* « cacher, se cacher », rappelle l'indo-europ. **teg-ō*, **steg-ō* (v. ci-dessus, p. 260-261). Le sens est identique et la représentation phonétique est parfaite pour la consonne initiale. Quant à la consonne finale de la racine indo-européenne, nous sommes sûrs qu'il s'agissait d'une gutturale qui n'était ni palatale ni labio-vélaire. Elle était donc de la série *k*ꜣ, *g*ꜣ, etc. (que postule également le *g* égyptien). Peut-être y aurait-il lieu seulement d'admettre une alternance concernant le *mode d'articulation* à moins que le *g* égyptien ne s'explique par un **Ġ*ꜣ originaire comme le *g* indo-européen.

ZWEI SCHEIN-ROLLSIEGEL

AUS DEM ALTEN REICH

(mit einer Tafel)

VON

HERMANN JUNKER.

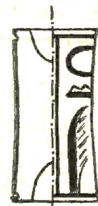
Fundumstände und Zugehörigkeit. Der Front des Grabes Lepsius 36 (*Śšꜣ-t-ḥtp*) ist rechts vom Eingang zur Kultkammer ein langer Korridor vorgelagert; in ihm steht gegen das Nordende zu eine ausgebildete Scheintür, von deren Libationsstein ein Wasserabfluss durch die nördliche Verschlusswand ins Freie führt[1]. Für die Ostwand des vorgebauten Ganges wurde die Rückseite einer nordöstlich vorgelagerten Anlage benutzt, die Einzelheiten der Konstruktion waren freilich nur an einigen Punkten festzustellen, da fast der ganze Raum zwischen den beiden Maṣṭabas durch parasitäre Bestattungen verbaut war, die der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren Reich angehören. Während der letzten Durchsicht des Manuskripts für den zweiten Band der Giza-Veröffentlichung schien es doch geratener, den Korridor ganz freizulegen und alle späteren Einbauten zu entfernen.

Bei den am 29. April 1933 begonnenen Aufräumungsarbeiten fanden sich im Norden, nahe der Westwand und nur wenig über dem Boden des Ganges liegend, zwei Rollsiegel, beide für einen bestimmt. Sie stammen aller Wahrscheinlichkeit nach aus der erwähnten nordöstlich vorgelagerten Maṣṭaba und zwar aus ihrem Schacht, der gerade gegenüber der Fundstelle liegt und in alter Zeit vollständig ausgeraubt worden war. Zu den in den Korridor eingebauten Gräbern können die Stücke nicht gehören, da die Anlagen gut erhalten vorgefunden wurden und der Boden ihrer Grabkammern höher als der des Korridors lag, dicht über dem die Siegel aufgelesen

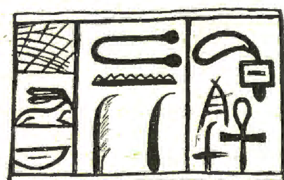
[1] Zur Lage des Grabes innerhalb des Westfriedhofes siehe jetzt Porter-Moss, *Topographical Bibliography*, III, Memphis, Plan S. 32; für die Anlage des *Śšꜣ-t-ḥtp* siehe Junker, *Vorläufiger Bericht über die dritte Grabung... bei den Pyramiden von Gizeh* (1914), *Anzeiger... der Akademie der Wissenschaften in Wien*, 1914, XIV, S. 10 und *Vorbericht* 1926, XII, S. 66.

wurden. Auch setzen diese eine bedeutendere Anlage voraus, da der Grabherr zwei Siegelbewahrer in seinen Diensten hatte. Diese Erwägung schliesst auch die Herkunft von der nördlich an den Korridor anschliessenden Grabanlage aus, die ebenfalls ehr klein und ärmlich ist. Ebensowenig kommt die Zugehörigkeit zu einer der bereits bekannten, einem gleichnamigen Besitzer *Ṯntj* gehörenden Maṣṭabas in Frage : eine liegt am Westende der Westnekropole, siehe Porter-Moss, *l. c.* plan S. 13 u. S. 241, vergl. S. 22; eine andere = Grab Lepsius 77, am östlichen Ende der Ostnekropole, Porter-Moss, *l. c.* plan S. 42 und S. 54-55; die dritte = Grab Lepsius 47, südwestlich von Grab Lepsius 36, am Südende der westlichsten Reihe des Friedhofs mit den in Abtreppung angelegten Maṣṭabas, vom Fundort der Siegelzylinder rund 130 m. entfernt [1].

So bleibt in der Tat nur die bisher namenlose Maṣṭaba nordöstlich *Śš:t-ḥtp* übrig, und sie dürfte nunmehr einem als Besitzer zugewiesen sein. Sie stellt einen massiven Block aus hellen, kleinen Kalksteinwürfeln dar, mit zwei schweren monolithen, unbeschriebenen Scheintüren im Osten, deren Oberteil vollständig verwittert ist; vielleicht trugen die Architrave einst Titel und Namen des Grabherrn.



Aufriss.



Abrollung.

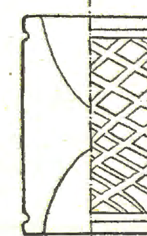
Abb. 1. — Rollsiegel *a*.

Beschreibung der Stücke. Beide Rollsiegel sind aus Ṯura-Kalkstein gearbeitet; das grössere (*b*, siehe Abb. 2 und Tafel, 1, 2, 3) ist 5.7 cm hoch und 3.5 cm breit, das kleinere (*a*, siehe Abb. 1 und Tafel, 4, 5, 6) misst entsprechend 4.4 × 2.2 cm. In die beiden Enden ist jedesmal eine konische Vertiefung gebohrt; bei *b* sind die Masse : obere Breite 2.4 cm, Tiefe 2 cm, bei *a* 1.1×1 cm. Es hat *b* eine vollkommen cylindrische Form, *a* dagegen weist eine nicht unerhebliche Einziehung am oberen Teile auf.

In beiden Beispielen ist die ganze Oberfläche mit eingeritzten Inschriften und Mustern bedeckt; bei *b* sind sie auf vier, bei *a* auf drei durch Rillen eingeschlossene hochstehende Felder verteilt. Das erste Feld enthält in bei-

(1) Siehe Porter-Moss, *l. c.*, plan S. 32, Text S. 39. — Der Name *Ṯntj* ist übrigens in der für uns in Frage kommenden Zeit ziemlich häufig; auf der Nordwand der Kammer des *K:njnjśwt* erscheint unter den Schreibern ein , auf der südlichen Scheintür des *Njśwt-nfr* ist ein räuchernd dargestellt.

den Fällen den gleichen Namen des Grabinhabers ; daran schliesst sich der Name des Siegelbewahrers an, bei *b* [1], bei *a* . — Bei dem grösseren Stück folgt ein Feld mit Gitter — oder Rautenverzierung und ein weiteres mit den Darstellungen eines Skorpions und eines flötespielenden Affen; auf dem kleineren Siegel scheinen diese beiden Felder in eines zusammengezogen, denn hier ist das dritte Rechteck oben mit dem gleichen Gitterwerk ausgefüllt, darunter stehen die Zeichen .



Aufriss.



Abrollung.

Abb. 2. — Rollsiegel *b*.

Das Gittermuster ist uns bei Siegelcylindern nicht unbekannt, als Beispiele seien angeführt Petrie, *Royal tombs* II, pl. V, Nr. 6 und Petrie, *Scarabs and Cylinders* pl. VI, Nr. 150. Die Darstellung des flötespielenden Affen dagegen ist ganz ungewöhnlich und ich kenne keine Parallele zu ihr. Figürchen von harfespielenden Affen sind bei S. Sachs, *Die Musikinstrumente des Alten Ägypten*, Abb. 77-84 wiedergegeben, Affen mit Harfen und Lauten sind aus Reliefs der Spätzeit bekannt. — Wie die Affen überhaupt zu Musikanten geworden sind, ist nicht mit Sicherheit zu bestimmen. Man könnte daran denken, dass das Possierliche der Tiere Anlass dazu gab, richtet man sie doch auch heutzutage noch zum Trommelspiel ab. Vielleicht aber liegen Verbindungen ganz anderer Art vor, es wäre ein Umweg über bestimmte religiöse Vorstellungen möglich. So begrüssen nach späteren Quellen die heiligen Paviane die aufgehende Sonne mit Lobliedern. Aus der griechisch-römischen Zeit ist uns Thot als der Affe bekannt, der mit seinen Erzählungen, seinen Tänzen und Spässen, und durch sein Spiel die wütende Göttin Hathor-Tefnut besänftigt und nach Ägypten entführt [2]. Bei der Prozession im Hathortempel von Philæ ziehen musizierende Affen einher, mit Harfen, Lauten und Cymbeln,

(1) Für den Namen siehe Hermann Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, 2. Lieferung S. 88 Nr. 14 = *Sakkâra*, *Mereruka*, S. 89, Nr. 6 = Sethe, *Urkunden des A. R.*, I, 113; Nr. 7 = De Morgan, *Dahchour*, 1894-95, S. 15.

(2) Junker, *Auszug der Hathor-Tefnut*, *Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften in Berlin*, phil.-hist. Klasse 1911, S. 4-5. — Ders. *Die Onurislegende*, *Denkschriften der Akademie der Wissenschaften in Wien*, phil.-hist. Klasse, Bd. 59, 1917, S. 162-163.

um die Göttin bei guter Laune zu erhalten. — Vielleicht stammen ähnliche Vorstellungen, wenn auch in ganz anderen Zusammenhängen, aus viel früheren Zeiten, und in unserem Falle könnte man versucht sein, den flötespielenden Affen als Bezauberer des über ihm abgebildeten giftigen Skorpions aufzufassen.

Datierung und Deutung. Dass die beiden Siegelzylinder aus dem Alten Reich stammen unterliegt keinem Zweifel; das ergibt sich schon aus der Fundstelle auf dem Boden des Korridors, der später von Bestattungen verbaut wurde, die sicher noch vor dem Mittleren Reich liegen. Es lässt sich die Zeit aber wohl noch genauer bestimmen. Die Maṣṭaba, aus deren Schacht, wie oben dargetan, die Stücke mit grösster Wahrscheinlichkeit stammen, stand schon im Bau fertig vor der Vollendung des *Śš:t-ḥtp*-Grabes, die Anfang bis Mitte der 5. Dynastie erfolgte. Nun ist damit zwar noch kein zuverlässiger Anhalt für die Benutzung des vorgelagerten Grabes gegeben, aber sie dürfte nicht wesentlich später, noch in der 5. Dynastie erfolgt sein, denn in der 6. Dynastie wäre der Ausbau der Opferstellen wohl in ganz anderer Weise erfolgt.

Die beiden Rollsiegel sind ohne Zweifel *Scheinbeigaben*, nicht für den praktischen Gebrauch bestimmt. Das ergibt sich aus folgenden Erwägungen: 1. Sie sind beide nicht durchlocht, sondern nur an beiden Enden angebohrt und damit für die übliche Befestigung an einer Schnur oder Kette ungeeignet. 2. Bei dem kleineren Stück sind die Rillen, Hieroglyphen und Muster mit schwarzer Farbe nachgezogen, die sich bei praktischer Verwendung auf dem feuchten Nilschlamm sofort gelöst hätte. 3. Stück *b* erscheint auch durch die Einziehung am oberen Ende zum Siegeln wenig geeignet; bei einem wirklichen Gebrauchsgegenstand hätte man gewiss eine regelmässige Walzenform hergestellt; so sieht es aus, als habe man eines der kleinen, massiven Ölscheingefässe nachträglich zu einem Rollsiegel umgearbeitet. 4. Endlich ist das Material, weisser Ṭura-Kalkstein, nicht das übliche, man zog meist härtere Steinarten vor[1].

So treten zu den vielen Scheinbeigaben, die dem Toten in seiner Sargkammer für das jenseitige Leben niedergelegt wurden, Scheinkrüge, Schüsseln, Waschbecken, Ölplatten, Brote, Werkzeuge, Kanopen, nun auch Scheinsiegel. Das Leben nach dem Tode sollte sich ganz nach dem Muster des Diesseits

[1] Der Umstand, dass auf beiden Stücken neben dem Namen des Siegelbewahrers auch der des Grabinhabers genannt wird, braucht dagegen nicht notwendig auf eine Scheingabe hinzuweisen, denn es finden sich schon in älterer Zeit ähnliche Fälle bei praktischer Verwendung, wie bei Siegelabdrücken auf den von *Ṇj-ḥp-m;ʿ·t* stammenden Gaben.

gestalten, und wie in den Reliefs der Kultkammer niemand fehlen durfte, vom Hausvorsteher bis zum Knechte auf dem Landgut, wie hier auch die Schreiber und Siegelbewahrer[1] auftreten, so trug *Ṯntj* Sorge, dass bei den Scheingefässen für Speise und Trank auch die Versiegelung nicht fehle, dass und weiter ihres Amtes walten konnten, wie sie zu seinen Lebzeiten in seinen Vorratskammern getan hatten.

Auf dem von uns bearbeiteten Felde des Gîza-Friedhofs bilden die beschriebenen Stücke den ersten und einzigen Nachweis der Sitte, die Siegel zu den Gaben zu legen. Ob hier bei anderen Grabungen weitere Beispiele gefunden wurden, entzieht sich meiner Kenntnis, veröffentlicht ist jedenfalls kein Stück. Es lohnte sich wohl, auch in den Sammlungen nachzuforschen, ob sich neben den Gebrauchssiegeln nicht auch andere finden, die wie unsere als Scheingaben anzusprechen sind.

[1] Wie der Siegelbewahrer *Prjśn* am Schluss der Gabenbringenden im Grab des *K;njnjśwt*, siehe Vorbericht *l. c.* 1913, S. 17.

SUR DEUX FRAGMENTS DE CORNES DE DAIM

TROUVÉS À DEIR EL-MÉDINEH

(avec une planche)

PAR

L. KEIMER.

Rarement un savant a récolté, même de son vivant, autant de témoignages d'admiration que celui auquel M. K. Sethe, un des premiers, sans conteste, parmi les égyptologues actuels, décerna le titre de «savant de première grandeur» («ein Gelehrter allergrössten Stiles»)[1]. La figure de Gaston Maspero est, en effet, tellement imposante qu'il m'a été bien difficile de trouver un sujet digne de sa mémoire. Son empreinte sur l'égyptologie est, aujourd'hui encore, si fortement marquée qu'il n'est aucune de ses branches qui ne soit, de près ou de loin, redevable à ses travaux. Il va sans dire qu'un seul homme ne peut pas tout faire, mais un savant qui, en vertu de sa haute position, exerce autour de lui une très grande influence, a toujours le moyen d'encourager les autres. Et Maspero l'a fait dans la plus large mesure. Il a dit un jour, non sans fierté : «J'ai peut-être trop encouragé telle ou telle médiocrité, mais je ne crois pas avoir jamais découragé une véritable intelligence»[2].

Si Maspero a consacré à l'histoire naturelle de l'antique Égypte un bon nombre d'études personnelles[3], il a surtout favorisé ce genre de recherches

[1] K. Sethe, *Die Aegyptologie*, dans *Der Alte Orient*, 23e année, 1er fasc., 1921, p. 40.

[2] Fr. W. v. Bissing, *Erinnerungen an Gaston Maspero*, dans *Süddeutsche Monatshefte*, 1916, septembre, p. 762.

[3] Je me borne à citer les travaux suivants : *Les plantes dans l'Antiquité et au Moyen Âge*, dans *Journal des Savants* = *Études Myth. et Archéol.*, t. VI, p. 249-261; *Sur une trouvaille de chats faite en Égypte*, dans *La Nature*, 5 avril 1890, p. 273-274 = *Essais sur l'Art Égyptien*, p. 271-274; *Les momies d'animaux de l'ancienne Égypte*, dans *Journal des Débats* = *Causeries d'Égypte*, p. 243-250; *Le Lotus*, dans *Revue Critique*, 1892, p. 441-443 = *Études Myth. et Archéol.*, t. VI, 1912, p. 61-64; *Le Chien dans l'ancienne Égypte*, dans *La Nature*, 27 juin 1891, p. 53-55; *La grotte des crocodiles à Maabdeh*, dans *Le Temps*, 28 juillet 1903 = *Ruines et Paysages d'Égypte*, n° V, p. 53; les articles suivants insérés au *Nouveau Larousse Illustré*, II, 1908 : *Chat*, p. 727; *Cheval*, p. 766; *Chien*, p. 780, etc.

et aidé les érudits qui s'en occupaient. «Maspero jugeait Schweinfurth à sa valeur et ce savant peu prodigue d'épithètes louangeuses n'avait pas hésité à lui décerner celle *l'illustre*»[1]. Maspero témoigna un bienveillant intérêt aux recherches archéologiques de Schweinfurth[2], mais il utilisait surtout sa compétence en botanique pharaonique pour l'étude des plantes desséchées, conservées au Musée du Caire[3]. Lortet[4], Gaillard[4] et bien d'autres naturalistes n'ont pas eu moins à se louer de sa sollicitude éclairée.

* * *

L'étude qui va suivre a pour objet deux fragments de cornes trouvés, il y a quelques années, à Deir el-Médineh (Thèbes), dans les fouilles exécutées par l'Institut français d'Archéologie Orientale du Caire. Ils remontent au Nouvel Empire. Leur description zoologique détaillée n'est pas de ma compétence. Contentons-nous de signaler que le fragment représenté au n° *a* de la planche appartient à la corne gauche d'une ramure, l'autre au contraire (n° *b* de la planche) à la corne droite d'une autre. Comme nous ne connaissons pour l'ancienne Égypte qu'une seule espèce de cervidé, le daim, nous pouvons avancer, dès maintenant, que nous avons à faire à des cornes de daim. Ce fait est d'une assez grande importance, car c'est bien la première fois que l'on rencontre en Égypte des cornes anciennes de cet animal. G. Bénédite, qui s'est occupé de la question des cervidés dans l'Égypte antique, s'exprime à ce sujet de la façon suivante : «They (les daims) play no part whatever as sacrifial animals, they are neither divinised or consecrated. No mummy of a deer has yet been found»[5]. Et M. Hilzheimer, auquel je fis part de la trouvaille de ces cornes, ne tarda

[1] G. Bénédite, *Journal des Débats*, 27 septembre 1925, n° 268 = *Le Journal du Caire*, 6 octobre 1925, n° 237.

[2] G. Maspero, *Chez le Dieu Thot avec Schweinfurth*, dans *Le Temps*, 15 août 1904 = *Le Journal du Caire*, 23 août 1904 = *Ruines et Paysages d'Égypte*, n° XXII, p. 213-224. — Maspero fit insérer plusieurs articles de Schweinfurth dans les *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*.

[3] L. Keimer, *G. Schweinfurth et ses recherches sur la flore pharaonique*, dans *Revue de l'Égypte Ancienne*, t. I, 1927, p. 200.

[4] Lortet et Gaillard, *La faune momifiée de l'ancienne Égypte*, 1905-1909, 2 vol., voir p. e. t. I, p. iii; Gaillard et Daressy, *La faune momifiée de l'antique Égypte* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), 1905.

[5] G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, t. V, 1918, p. 12.

pas à me répondre : «Es sind das die ersten körperlichen Reste des ägyptischen Damhirsches, die bis jetzt bekannt geworden sind»[1].

Mon travail comprendra quatre parties :

I. — Le daim dans l'art égyptien;
II. — Le nom égyptien du daim;
III. — Histoire de l'identification zoologique du daim égyptien;
IV. — Daim et cerf dans les pays voisins de l'Égypte.

Afin de ne pas répéter *in extenso* les références aux mêmes ouvrages, je donne ci-dessous les abrévations des travaux les plus importants traitant du daim dans l'Égypte ancienne :

Bénédite = G. Bénédite, *The Carnarvon Ivory*, dans *The Journal of Egyptian Archaeology*, t. V, 1918, p. 1 à 15 et 225 à 241, voir surtout p. 11 à 15[2].

v. Bissing-Matschie = Matschie dans F. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. I, 1905, chap. vi, *Erläuterungen zu den Tierdarstellungen*, p. 35, n° 5[3].

Chassinat = E. Chassinat, *Un papyrus médical copte*, dans *Mémoires... de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire*, t. XXXII, 1921, p. 54 à 55.

Crum = W. E. Crum, *A Coptic Dictionary*, t. I, 1929, p. 77.

Davies, *Puyemrê* = Norman de Garis Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes* (*The Metropolitan Museum of art Robb de Peyster Tytus Memorial Series*, t. II et III), t. I, 1923, p. 46 et notes 2 et 3[4].

Fernande Hartmann = Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*, 1923, p. 181 et notes 6 à 11[5].

[1] Lettre du 4 mai 1933.

[2] Deux zoologistes se sont tout spécialement occupés avec succès de l'interprétation des figurations animales de l'ancienne Égypte : M. Cl. Gaillard et M. M. Hilzheimer. Avec le premier j'ai pu discuter à Lyon bon nombre de questions se rapportant à la zoologie de l'Égypte antique; j'ai dû constater qu'il témoigna une certaine méfiance à l'égard des interprétations énoncées par Bénédite, mais je ne me souviens plus si nous avons parlé du passage dans lequel Bénédite donne son avis sur les représentations anciennes du daim. M. Hilzheimer au contraire m'a communiqué par lettre (6 août 1933) l'opinion suivante : «Mir war die Arbeit von Bénédite auch bekannt, aber ich habe seinen Deutungen... stets mit grosser Skepsis gegenüber gestanden».

[3] Ils renvoient à tort le lecteur à *Beni Hasan*, II, pl. XIII, XXXV; car je n'ai rien pu trouver qui concerne le daim au passage indiqué.

[4] Davies s'appuie surtout sur Hilzheimer-Borchardt, mais il complète la liste des exemples donnés par eux.

[5] Le livre de Mlle Hartmann fourmille d'erreurs et de citations inexactes. Signalons en particulier les points suivants concernant le daim : *a*) note 6 : dans *Ptahhetep*, t. II, pl. 21, je ne trouve pas le mot *henen* qu'elle prétend y voir. *b*) note 6 : au lieu de *Beni Hasan*, t. I, pl. 47 lire t. II, pl. IV. *c*) note 7 : «Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. 29 (vase n° 91).» Il ne s'agit pas ici d'un daim,

Robert Hartmann = Robert Hartmann, *Versuch einer systematischen Aufzählung der von den alten Aegyptern bildlich dargestellten Thiere*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. II, 1864, p. 7 à 12 et 19 à 28 [1].

Hilzheimer, *Dama schaeferi* I = Max Hilzheimer, *Dama schaeferi* Hilzh., dans *Zeitschrift für Säugetierkunde*, t. I, 1926, p. 152 à 157.

Hilzheimer, *Dama schaeferi* II = Max Hilzheimer, dans *Zeitschrift für Säugetierkunde*, t. II, 1927, p. 68 à 73 [2].

Hilzheimer-Borchardt = Max Hilzheimer, dans L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sa'ḥu-re'*, t. II, texte, 1913, p. 168 à 172.

W. M. Müller, *Hirsch* = W. M. Müller, *Das Wort für «Hirsch» (?) in den semitischen Sprachen*, dans *Orientalistische Litteratur-Zeitung*, t. IV, n° 6, 1901, 15 juin, col. 221 à 226.

Paton, *Animals* = D. Paton, *Animals of Ancient Egypt*, 1925 [3].

Thomsen, *Reallexikon* = Peter Thomsen, dans *Reallexikon der Vorgeschichte, herausgegeben von Max Ebert*, t. V, 1926, p. 326 à 327.

I. — LE DAIM DANS L'ART ÉGYPTIEN.

Voici les représentations des daims égyptiens parvenues à ma connaissance.

a) ÉPOQUE PRÉ- OU PROTOHISTORIQUE.

N° 1. — Tête de daim, langue tendue, martelée sur une des trois statues archaïques du dieu Min trouvées par Sir Flinders Petrie à Coptos en 1894. La statue en question est conservée à présent à Oxford (*Ashmolean Museum*).

mais probablement d'une antilope ou d'une chèvre. Cf. *infra*, p. 288, 2° (fig. 25) *d*) Quant à la phrase : «à Meidoum seulement, on voit un de ces animaux conduit par un valet qui le tire par les cornes», on doit répondre qu'il existe encore au moins trois autres exemples analogues. L'exemple de la figure 9 de cet article (= *Ti*, pl. 128) est d'ailleurs cité par Mlle Hartmann dans sa note 6. *e*) note 10 : En ce qui concerne la citation de Champ., *Mon.*, t. IV, pl. 382, 383, 384 et 427, il faut la corriger de la façon suivante : seules les planches 383 et 427 sont en question et il s'agit ici encore du même exemple. Nous le connaissons également par Newberry, *Beni Hasan*, t. II, pl. IV (la référence donnée par Mlle Hartmann, note 6 : *Beni Hasan*, t. I, pl. 47, est erronée, comme nous l'avons dit plus haut). *f*) note 10 : au lieu de *Sahoura*, t. II, pl. 15, lire pl. 17.

[1] Ce travail comprend également les matériaux recueillis par le D^r^ Th. Bilharz (1825-1862) qui découvrit la *Bilharzia*; voir Ernst Senn, *Theodor Bilharz*, dans *Schriften des Deutschen Ausland-Instituts Stuttgart*, série D, t. V, 1931, p. 72 avec note 2. L'opinion émise par le Dr Senn, que l'ouvrage de Paton (cf. *supra*) sur les représentations égyptiennes d'animaux était un travail vraiment utile, n'est malheureusement pas exacte. En réalité cet ouvrage n'a presque aucune valeur scientifique, comme l'a d'ailleurs démontré M. Wreszinski dans *Orientalistische Litteraturzeitung*, t. XXIX, 29e année, 1926, n° 5, col. 343-344.

[2] M. Hilzheimer m'a prié de corriger une regrettable faute d'impression. Dans la légende de la figure 5 il faut lire comme suit : fig. 5 *a* = *Dama schaeferi* Hilzh., fig. 5 *b* = *Dama dama* L.

[3] Cf. *supra*, note 1.

Voir W. M. Flinders Petrie, *Koptos*, 1896, pl. III, 1 (dessin au trait) et pl. IV, 1 (photographie), p. 7, col. droite; J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904, p. 218, fig. 151, 1 et p. 217 = Idem, *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 225, fig. 167, 1.

Figurée par Hilzheimer-Borchardt, p. 170, fig. 29; mentionnée par Bénédite, p. 11, note 1, et par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 1.



Fig. 1.

N° 2. — Deux daims marchant, sur le revers d'un manche de couteau en ivoire. Provenance inconnue, mais sûrement Haute-Égypte (*Metropolitan Museum* de New York).

Voir G. Bénédite, p. 11 à 15, pl. I et II; *Burlington Fine Arts Club. Catalogue of an Exhibition of Ancient Egyptian Art*, 1922, pl. LII, n° 3 (revers), p. 5, n° 20; *The Art of Egypt through the Ages. Edited by Sir E. Denison Ross*, 1931, p. 87, 1.

Figurés par Paton, *Animals*, n° 8; mentionnés par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 2.



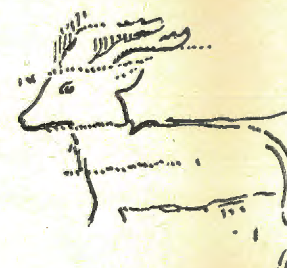


Fig. 2.

N° 3. — Daim debout, gravé sur une feuille d'or recouvrant le manche d'une massue trouvée en Nubie ou plus exactement un demi kilomètre au Sud de Seyala (24 kilomètres au Sud d'Ed-Dakkah). La pièce remonte probablement à la Ire dynastie. Le dessin est très bien exécuté, comme d'ailleurs tous les dessins d'animaux représentés sur ce manche. A noter particulièrement les taches de la peau du daim.

Voir C. M. Firth, *The Archaeological Survey of Nubia. Bulletin* n° 7, 1911, p. 18, fig. 3 et p. 13, et Idem, *The Archaeological Survey of Nubia. Report for 1910-1911*, 1927, pl. 18 et surtout fig. 8, p. 201, 205, 206 et 207. La massue fut envoyée par Firth au Musée du Caire (*Journal d'entrée* 43883),

mais une petite fiche fixée à la planche 18 de cette dernière publication indique qu'elle disparut en juin 1920.

Figuré par Hilzheimer-Borchardt, p. 170, fig. 31 et par Paton, *Animals*, n° 7, mais cet auteur rapporte, par erreur, cette représentation au daim inscrit sous le n° 12 du présent catalogue; mentionné par Bénédite, p. 11, note 1 et par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 3.



Fig. 3.

N° 4. — Daim debout dont la ramure des cornes ressemble beaucoup à celle des deux représentations précédentes (n° 2, fig. 2 et n° 3, fig. 3). L'animal est gravé sur le manche d'un couteau remontant également à l'époque pré- ou protohistorique. Ce manche est formé d'une feuille d'or enroulée. Le couteau, trouvé à Gebel Tarif, est actuellement conservé au Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 31362, *Cat. gén.*, 13265). D'après les publications de cette pièce remarquable qui sont parvenues à ma connaissance et que je mentionne ci-après, l'animal en question ressemble plutôt à une gazelle, mais j'ai cru distinguer, vers l'extrémité de la seule corne qui soit visible, une petite saillie qui pourrait être un andouiller. Or, nous avons procédé, M. G. Brunton, Conservateur adjoint du Musée Égyptien, et moi, à un examen minutieux de l'original et nous avons pu constater que la corne est munie de trois andouillers. Aucun doute ne subsiste donc qu'il s'agit vraiment d'un cervidé (daim).

Voir, par exemple, de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. I, 1896, p. 115, fig. 136 et II, 1897, pl. V, p. 266; Amelineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, 1895-1896, Paris 1899, p. 265, fig. 75; Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, p. 68, fig. 33 = Idem, *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 68, fig. 33; Quibell, *Archaic Objets* (*Cat. gén. du Musée du Caire*), 1905, pl. XLIX, p. 237; A Bonnet, *L'oryx dans l'ancienne Égypte*, dans *Archiv. du Mus. d'hist. nat. de Lyon*, 1908, p. 6, fig. 1 (tirage à part); Capart, *Les origines de la civilisation égyptienne*, 1914, p. 14, fig. 2 (à droite). — Fig. 4.

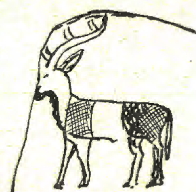


Fig. 4.

N° 5. — Daim en train de courir, poursuivi par un grand chien de chasse. Figuré sur une palette protohistorique en schiste, connue sous le nom de «palette de la chasse au lion», dont deux morceaux se trouvent au Musée Britannique de Londres et un au Louvre à Paris. Le morceau portant la représentation du daim est actuellement conservé à Londres (n° 20790). Provenance probable : Abydos.

La palette raccommodée a été souvent publiée; voir par exemple : Legge, *The Carved Slates from Hieraconpolis and elsewhere*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. XXII, 1900, pl. II, p. 130; Idem, *The Carved Slates and this Seasons Discoveries*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. XXXI, 1909, pl. XLV, n° 2, p. 305; J. Capart, *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904, pl. I, p. 226 = Idem, *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 231, fig. 180 et p. 229; H. Ranke, *Alter und Herkunft der ägyptischen Löwenjagd-Palette*, dans *Sitzungsber. der Heidelberg. Akad. der Wiss.*, 1924-1925, pl. I; *The Art of Egypt through the Ages. Edited by Sir E. Denison Ross*, 1931, p. 90, 2; Wreszinski, *Löwenjägd im alten Aegypten*, dans *Morgenland*, fasc. 23, 1932, pl. I, fig. 1.

Figuré par Hilzheimer-Borchardt, p. 170, fig. 30 et par Paton, *Animals*, n° 6; mentionné par Bénédite, p. 11, note 1, par F. Hartmann et Davies, *Puyemrê*. — Fig. 5 (agrandie).

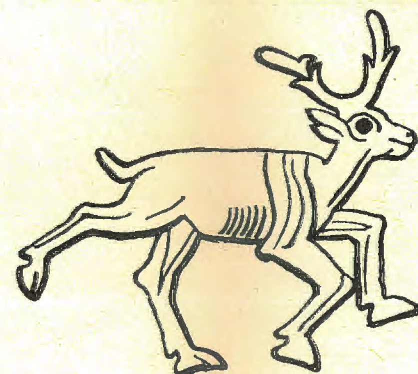


Fig. 5.

N° 6. — Daim debout. Graffito martelé sur un rocher du Ouâdi es-Sʿabah Rigâlah près de Gébel Silsilah. Publié par Sir Flinders Petrie dans son livre intitulé : *Ten Years' Digging in Egypt* (1881-1891)[1] et, d'après Petrie, par J. Capart[2]. Ce graffito se trouve au milieu d'autres dessins d'animaux sur lesquels Petrie s'exprime de la façon suivante[1] : «rude figures of animals, marked on the rocks by hammering : they are various ages, some perhaps modern, but the earlier ones certainly before the eighteenth dynasty; and, to judge by the weathering of the rock, it seems probable that they were began here long before any of the monuments of Egypt that we know. The figures are of men, horses, and boats, but there are also camels, ostriches and elephants to be seen». Si ces assertions sont parfaitement exactes, on doit insister sur les faits suivants : Les représentations de ces chevaux ne sont pas antérieures au Nouvel Empire, mais il pourrait peut-être s'agir ici d'ânes, qui peuvent remonter à une époque beaucoup plus ancienne, étant donné que l'âne est un animal africain. Les chameaux, au contraire, sont sûrement plus récents, ils datent tout au plus de l'époque gréco-romaine. Parmi les animaux qui ne sont

(1) Page 75, fig. 57; ouvrage sans date.

(2) *Les débuts de l'art en Égypte*, 1904, p. 197, fig. 144 et p. 195-196 = *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 204, fig. 161 et p. 203.

certainement pas plus récents que le début de l'époque historique, Petrie ne cite que l'éléphant, mais il ne fait pas mention des girafes, qui se distinguent très clairement parmi ces figures d'animaux. Les graffiti en question se trouvent immédiatement au-dessous du magnifique bas-relief du roi Monthou-hotep. La meilleure publication de ce bas-relief est due au Baron de Bissing[1]. Sur sa planche I, reproduite d'après une excellente photographie, on distingue nettement les graffiti (surtout les girafes), mais je n'ai pas pu reconnaître le daim figuré sur le croquis de Petrie (fig. 6, *a* de la présente étude). M. von Bissing ne fait dans son texte aucune mention de ces graffiti. Sans avoir eu, semble-t-il, connaissance de la belle publication du Baron de Bissing, MM. H. E. Winlock et P. E. Newberry ont visité plus tard cette localité. M. Winlock a publié le bas-relief de Monthou-hotep et sa photographie est presque aussi bonne que celle du Baron de Bissing, mais elle ne comprend pas les graffiti[2]. Dans son texte, au contraire, M. Winlock en fait nettement mention[3] : «the cliffs are covered with crude and primitive pictographs which are obviously more weathered and older than the eleventh dynasty curvings beside them». — Fig. 6, *a*.



Fig. 6, *a*.

J'avais déjà rédigé ce passage, lorsque mon attention fut attirée sur une représentation offrant une certaine analogie avec celle de la figure 6, *a*. Il s'agit d'une gravure rupestre découverte par feu le prince Kemal ed-Dine Hussein (fig. 6, *b*). M. Breuil donne de ce dessin la description suivante : (L'animal) «le plus à gauche notable par son encornure de fantaisie, rameuse comme celle d'un Cerf, et son museau très allongé. Sa très longue queue empêche d'en faire un Cervidé, à moins que ce ne soit un sens secondaire dû à la modification d'un Taureau...»[4]. Or, M. le comte Almásy, qui a tout dernièrement et à plusieurs reprises visité le Gebel Ouenat, m'a raconté que parmi les milliers de dessins rupestres découverts par lui, il en avait observé un bon nombre où les cornes des taureaux ou des bœufs montraient une ramification analogue à celle que l'on constate dans les figures



Fig. 6, *b*.

[1] *Vom Wadi Es S'aba Rigâle bei Gebel Silsile*, dans *Sitzungsber. der Königl. Bayer. Akad. d. Wiss. Philosoph.-philolog. und histor. Kl.*, année 1913, 10e compte rendu. A la page 4, note 2, le Baron de Bissing a donné sur cette localité une bibliographie qui me parait être assez complète.

[2] *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition 1925-1927*, 1928.

[3] Page 20.

[4] S. A. S. le Prince Kemal el-Dine, *Les gravures rupestres du Djebel Ouenat*, dans *Revue Scientifique Illustrée*, 66e année, 1928, n° 4, p. 114, fig. 56, et p. 115.

6, *a* et 6, *b*. Il explique cette anomalie par les tâtonnements de l'artiste cherchant à réaliser la forme exacte des cornes. Cette explication me semble exacte pour la figure 6, *b*, dont une seule des cornes présente une ramification, mais je ne la crois pas admissible pour la figure 6, *a*, où les ramifications des cornes sont trop nombreuses et trop bien dessinées pour être interprétées de cette manière.

b) IVe, Ve ET VIe DYNASTIES.

N° 7. — Daim qu'un serviteur entraîne par les cornes devant le mort (*'Itt* [hieroglyphs]).

Meidoum. Commencement de la IVe dynastie.

Voir W. M. Flinders Petrie, *Medum*, 1892, pl. XXVII.

Mentionné par v. Bissing-Matschie, Davies, *Puyemrê*, F. Hartmann, Paton, *Animals*. — Fig. 7.



Fig. 7.

N° 8. — Daim percé de deux flèches. Grande scène de chasse figurée sur le monument funéraire du roi Sahourē. C'est à mon avis la représentation la mieux réussie du daim égyptien.

Voir Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs Sa̓ḥu-re'*, t. I, 1910, p. 14, fig. 8 et p. 13, t. II, 1913, pl. 17, p. 33 et 168-172 (Hilzheimer).

Figuré par Paton, *Animals*, n° 5; mentionné par Bénédite, p. 11, note 1, par F. Hartmann et Davies, *Puyemrê*. — Fig. 8.

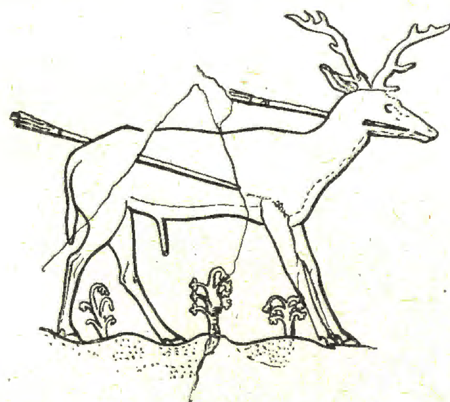


Fig. 8.

N° 9. — Représentation analogue à celle du n° 7, avec cette différence qu'un second serviteur[1] pousse l'animal par derrière. Tombeau de Ti à Saqqarah. Ve dynastie.

Voir G. Steindorff, *Das Grab des Ti*, 1913, pl. 128.

[1] Cf. P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, p. 137.

Figurée par Paton, *Animals*, n° 4; mentionnée par Bénédite, p. 11, note 1, par F. Hartmann et Davies, *Puyemrê*. — Fig. 9.



Fig. 9.

N° 10. — Représentation analogue à celle des n°s 7 et 9. Un seul serviteur pousse l'animal par derrière. Tombeau de *Śndm-ib ('Intj)*. V^e^ dynastie.

Voir Lepsius, *Denkmäler, Ergänzungsband*, pl. XXIII *c*, Gizah, tombeau n° 27 et Lepsius, *Denkmäler* (texte), t. Ier, 1897, p. 55, n° 27.

Figurée par Paton, *Animals*, n° 2; mentionnée par v. Bissing-Matschie et par Bénédite, p. 11, note 1. — Fig. 10.

N° 11. — Porteur d'offrandes tenant en laisse un daim. Tombeau de Kagemni à Saqqarah. VIe dynastie.



Fig. 10.

Voir Fr. W. von Bissing, *Die Mastaba des Gem-ni-kai*, t. II, 1911, pl. XXIII, registre inférieur, tout à fait à droite, seule la moité postérieure de l'animal est visible; t. II, 1911, «Beiblatt» I, p. 10, et t. I, 1905, pl. XXV, n° 5, dessin, p. 35, n° 5.

Figurée par Paton, *Animals*, n° 3; mentionné par Hilzheimer-Borchardt, p. 169, par Bénédite, p. 11, note 1 et par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 11.



Fig. 11.

N° 12. — D'après Hilzheimer-Borchardt, p. 170, M. Borchardt connaît à Saqqarah un mastabah de l'Ancien Empire, encore inédit, dans lequel se voit la représentation d'un daim, mais il n'en donne ni le dessin ni la description. Cette lacune est d'autant plus regrettable que ce monument semble être actuellement ignoré, il est peut-être enfoui sous le sable. Il est bien fâcheux qu'il se rencontre encore des égyptologues qui ne peuvent se décider à publier leurs documents ou au moins à les mettre à la disposition des spécialistes.

Mentionné par Hilzheimer-Borchardt et par Bénédite, p. 11, note 1.

N° 13. — Le mastabah n° D 41 à Saqqarah (mastabah de [hiéroglyphes]) contient, d'après Mariette, la représentation d'«un cerf». Je ne connais ni photographie ni dessin de ce «cerf» (daim). Ne serait-il pas possible que M. Borchardt ait vu à Saqqarah ce mastabah et qu'il s'agisse ici du daim du n° 12?

Voir Mariette, *Les mastabas de l'Ancien Empire*, 1889, p. 288.

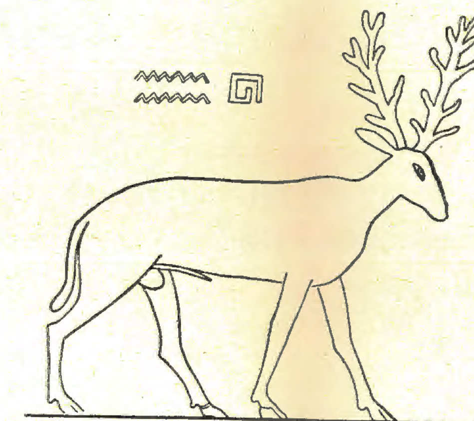
c) MOYEN EMPIRE.

N° 14. — Deux daims en marche, représentés dans une scène de chasse au désert. Tombeau de *B3ḳ·t* à Béni Hassan.

Voir P. E. Newberry, *Beni Hasan*, t. II, 1894, pl. IV (la scène entière); Champollion, *Monuments*, 1835-45, t. IV, pl. 383 = 427 : Rosellini, *Monumenti Civili*, 1834, pl. XX, n° 3 et n° 6.

Figurés par Paton, *Animals*, n° 1; mentionnés par von Bissing-Matschie, par Hilzheimer-Borchardt, Bénédite, F. Hartmann et Davies, *Puyemrê*.

Fig. 12, *a* (d'après Newberry[1]). — Fig. 12, *b* (d'après Rosellini[1]).



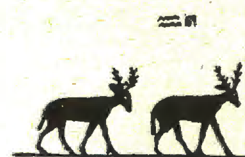


Fig. 12, *a*.

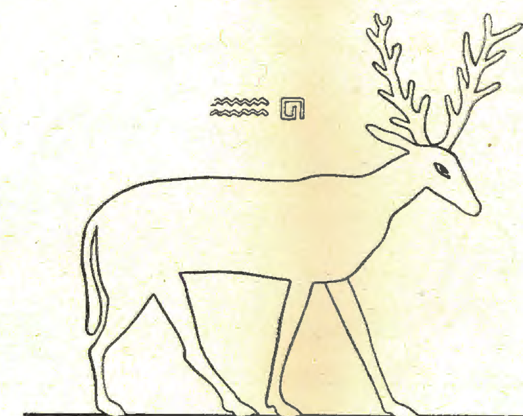


Fig. 12, *b*.

N° 15. — Deux daims en mouvement représentés dans le tombeau de *Snt ('Intf-iḳr)* à Thèbes. Les animaux sont de couleur brun-rouge avec un liséré plus clair le long de l'abdomen, sous le cou et la mâchoire inférieure.

Voir N. de G. Davies, *The Tomb of Antefoker, Vezier of Sesostris I, and of his wife, Senet* (n° 60), 1920, frontispice (en couleurs)

[1] Voir Bénédite, *Scribe et babouin. Au sujet de deux petits groupes de sculpture égyptienne exposés au Musée du Louvre*, dans *Monum. Piot*, t. XIX, 1912, p. 26 : «D'une part, les dessins à grande échelle, mais d'une exactitude des plus relatives de Champollion et de Rosellini, de l'autre, les tracés exacts, mais microscopiques de l'*Archaeological Survey*».

= pl. V *a* (photographie) = pl. VI (dessin au trait), p. 13; Wreszinski, *Atlas*, I, 1923, pl. 215 (photographie); H. Schäfer, *Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II, 1925, p. 289; voir également Porter and Moss, *Theban Necropolis*, 1927, p. 91, n° 60.

Mentionnés par F. Hartmann, par Davies, *Puyemrê* et par Paton, *Animals*. — Fig. 13.

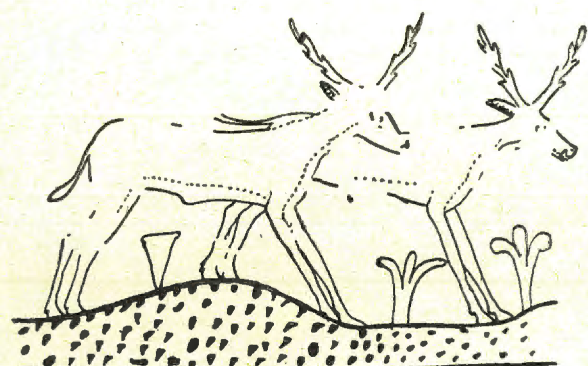


Fig. 13.

N° 16. — Daim blessé représenté dans une scène de chasse au désert. L'animal est tombé sur son train de derrière et un carnassier (hyène ou *Canis lupaster?*) s'approche pour le flairer.

Voir Blackman, *The Rocks Tombs of Meir*, 1915, t. II, pl. VII (seule la moitié antérieure de l'animal est visible) = pl. VIII (l'animal tout entier) = pl. XXXII (en photographie; pl. VII et VIII dessin au trait), p. 19.

Mentionné par Davies, *Puyemrê* et par F. Hartmann. — Fig. 14.

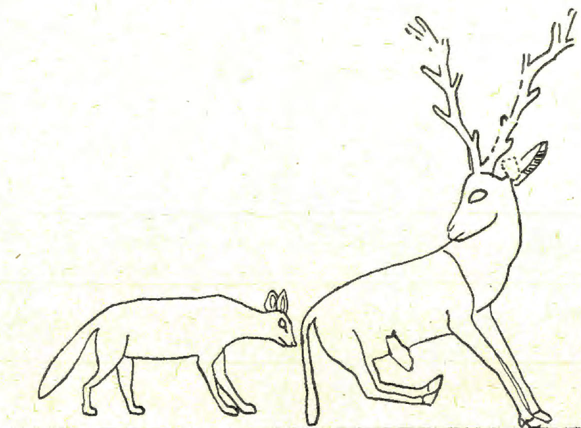


Fig. 14.

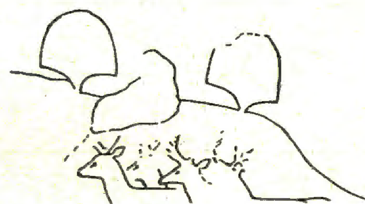


Fig. 15.

N° 17. — Quatre daims représentés dans une scène de chasse au désert, ornant le tombeau de *Ḏḥwtj-ḥtp* à El-Bercheh. Voici ce qu'en dit M. Newberry : «In the sixth row are the heads of four stags or fallow deers, nobly posed».

Voir P. E. Newberry, *El Bersheh*, t. I, 1892, tomb n° 2, pl. VII, p. 13 et 14.

Mentionné par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 15.

N° 18. — Daim au galop poursuivi par un grand chien de chasse. Tombe de *Nḥrj* à El-Bercheh.

Voir P. E. Newberry and F. Ll. Griffith, *El Bercheh*, t. II, 1892, tombe n° 4, pl. XI, n° 7.

Mentionné par von Bissing-Matschie, par Davies, *Puyemrê* et par Paton, *Animals*. — Fig. 16.

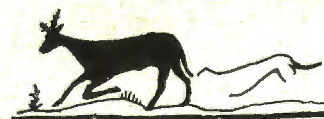


Fig. 16.

N° 19. — Tête de daim bien schématisée, sur un fragment représentant une scène de chasse. Tombeau de *ʾIḥꜣnḫt* à El-Bercheh.



Fig. 17.

Voir P. E. Newberry and F. Ll. Griffith, *El Bersheh*, t. II, 1892, tombe n° 5, pl. XVI, p. 35.

Figurée par Paton, *Animals*; mentionnée par von Bissing-Matschie et par Davies, *Puyemrê*. — Fig. 17.

d) NOUVEL EMPIRE.

N° 20. — Représentation de deux daims, mâle et femelle, tirée d'une scène de chasse dans le désert. La femelle allaite son petit. L'artiste semble avoir confondu par inadvertance le mâle et la femelle, car cette dernière porte la ramure que seul devrait porter le mâle. Tombeau de *Pwj-m-rʿ* à Thèbes. Touthmès III.

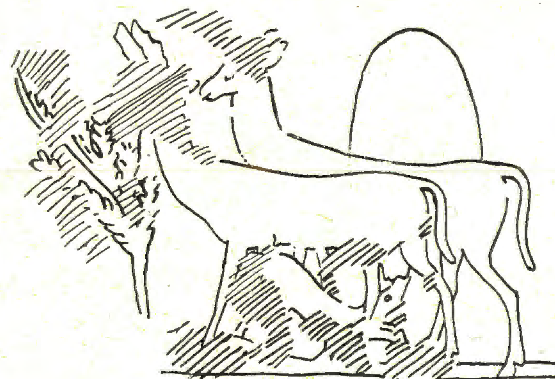


Fig. 18.



Fig. 19.

Voir N. de G. Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes*, t. I, 1923, pl. VII, p. 45 et 46.

Voir également Porter and Moss, *The Theban Necropolis*, 1927, p. 72 à 75, n° 39. — Fig. 18.

N° 21. — Têtes mutilées de deux daims, l'une avec cornes, l'autre avec tubercules. Tombeau d'Amenouser à Thèbes (n° 131). Touthmès III.

Voir N. de G. Davies, *The Work of the Graphic Branch of the Expedition*, dans *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition* 1930-1931. *Section II of the Bulletin of the Metropolitan Museum*, 1932, fig. 7, p. 56 et p. 53.

Voir également Porter and Moss, *The Theban Necropolis*, 1927, p. 141 et 143. — Fig. 19.

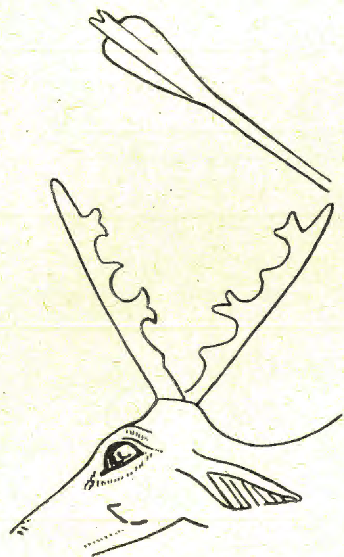


Fig. 20.

N° 22. — Vestiges d'une représentation d'un groupe de daims sans tête, montrant une peau rose couverte de nombreuses taches blanches de forme ovale. Le ventre est blanc uni. J'ai vu à Thèbes chez Mr. Davies un des fragments de cette scène peinte sur stuc. Ce document est encore inédit, mais Mr. Davies m'en a fait espérer la prochaine publication. Tombeau de Intef à Thèbes (n° 155). Touthmès III.

Voir N. de G. Davies, *The Work of the Graphic Branch of the Expedition*, dans *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition* 1930-1931. *Section II of the Bulletin of the Metropolitan Museum*, 1932, p. 53 : «A group of antelope-like animals without heads have a yellow hide, spotted with white, which almost certainly marks them out as fallow deer».

Voir également Porter and Moss, *The Theban Necropolis*, 1927, p. 145.

N° 23. — Fragment figurant la tête d'un daim provenant du tombeau de *Mnt-ḥr-ḫpš·f* à Thèbes. Touthmès III (?). Nous avons sûrement affaire ici à la représentation très réaliste d'un animal percé de flèches et tombant sur le sol. L'expression du regard est remarquable par son naturel. Les bois de l'animal sont au contraire curieusement stylisés. Fragment conservé actuellement au Musée du Caire (*Journal d'entrée* n° 43367 *a*).

Voir N. de G. Davies, *Five Theban Tombs*, 1913, pl. I (en couleur) et XII (dessin au trait), p. 8. Voir également Porter and Moss, *The Theban Necropolis*, 1927, p. 62, n° 20.

Figuré par Hilzheimer-Borchardt, p. 169, fig. 27 et par Paton, *Animals*, n° 9; mentionnée par Bénédite, p. 11, note 1, par F. Hartmann et Davies, *Puyemrê*. — Fig. 20.

e) ÉPOQUE GRECQUE.

N° 24 *a*. — Négresse porteuse d'offrandes, accompagnée d'un daim. Tombeau de Petosiris. Cette scène rappelle celle qui est figurée au n° 11 (Kagemni). A remarquer la barbiche de l'animal qui n'existe pas dans la réalité. Presque tous les animaux figurés dans ce même tombeau portent des fleurs suspendues au cou.

Voir G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, 3ᵉ partie, 1923, pl. XXXV; texte 1ʳᵉ partie 1924, p. 148, n° 27. — Fig. 21.



Fig. 21.

N° 24 *b*. — Scène analogue à la précédente, mais le daim accompagne ici un jeune homme porteur d'offrandes. Tombeau de Petosiris. Le daim porte également une barbiche.

Voir G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, 3ᵉ partie, 1923, pl. XLVI (dessin au trait) pl. XLVIII (dessin en couleurs) = pl. XLIX (photographie). — Fig. 22.



Fig. 22.

N° 25. — Un troisième exemple du même tombeau (Petosiris) montre un cervidé dont les cornes diffèrent notablement des deux représentations précédentes, mais que je regarde cependant comme un daim, car sa ramure est analogue à celles de quelques daims ci-dessus mentionnés (fig. 7, 9, 11 et 13). Cet animal n'a pas de barbiche.

Voir G. Lefebvre, *Le tombeau de Petosiris*, 3ᵉ partie, 1923, pl. XX; texte, 1ʳᵉ partie, 1924, p. 107 «un ibex (?)». — Fig. 23.

Au catalogue que je viens d'établir je voudrais ajouter encore quatre dessins qui peuvent à la rigueur représenter un cervidé ou qui ont été considérés à tort comme représentant un daim.

1° Manche de couteau en ivoire remontant à l'époque pré- ou protohistorique; voir par exemple Capart, *Les débuts de l'Art en Égypte*, 1904, p. 70, fig. 35 = Idem, *Primitive Art in Egypt*, 1905, p. 70,

fig. 35; Bénédite, p. 227, fig. 1. L'animal qu'on y voit pourrait être un daim, car on distingue nettement deux protubérances (andouillers?) dépassant les oreilles trop allongées. — Fig. 24.

2° L'animal représenté à la figure 25 et qui a été pris pour un daim par M[lle] Hartmann n'a rien à voir avec un cervidé, comme nous l'avons déjà montré plus haut (p. 275, note 5, n° *c*).

3° Dessin rudimentaire gravé sur la face



Fig. 23.



Fig. 24.

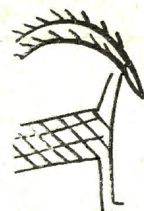


Fig. 25.



Fig. 26.

intérieure d'un pilier portant la stèle de Néchao, dans une des carrières de Tourah et Maasarah. D'après M. Daressy l'ouvrier aurait eu l'intention de figurer un cerf courant (fig. 26). A mon avis il s'agit plutôt d'une gazelle dont les oreilles ont été prises par M. Daressy pour des andouillers. Voir G. Daressy, *Inscriptions des carrières de Tourah et de Mâsarah,* dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte,* t. XI, 1911, p. 262, fig. 2 (=fig. 26 du présent article).

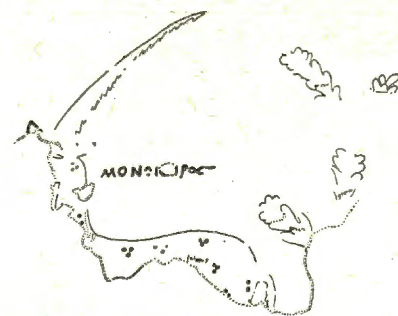


Fig. 27.

4° Je crois devoir citer ici un passage de l'ouvrage de N. de G. Davies, *The Tomb of Puyemrê at Thebes,* t. I, 1923, p. 46, note 2 : «The fanciful Coptic animal in *Sheikh Saïd*, Pl. XIV, seems based on memories of the spotted fallow-deer, though its horn is not.» Je ne crois pas que l'artiste, en dessinant cette figure (fig. 27) très stylisée, ait eu en tête l'idée d'un daim, bien que les taches de la peau suggèrent plutôt cet animal. En somme les figurations coptes et byzantines sont assez fantaisistes et résistent ordinairement à toute identification sérieuse.

Étant donné que ces quatre exemples ne se rapportent probablement pas au daim égyptien, je n'en tiendrai nul compte dans la suite de ce travail.

Ce n'est pas sans peine que je suis arrivé à réunir vingt-cinq représentations de cervidés sur les monuments de l'Égypte ancienne. La liste dressée ci-dessus est sûrement la plus complète, car ni Hilzheimer, ni Bénédite, ni Paton, ni Davies ne citent un nombre aussi élevé. Le chiffre vingt-cinq nous permet, en effet, de conclure que le daim n'était pas un gibier très abondant dans les déserts égyptiens. Pour ce qui concerne, par exemple, la girafe, animal qui avait disparu de l'Égypte à une époque très reculée, nous pourrions apporter un nombre de figurations anciennes beaucoup plus considérable, tandis que les gazelles, antilopes, bouquetins, mouflons à manchettes, etc., sont très communs sur les monuments de toutes les époques. Les égyptologues ont donc raison d'insister sur la grande rareté des représentations de cervidés[1]. Mais je ne leur donne pas complètement raison quand ils prétendent que les dessins de ces animaux sont très médiocres ou même tellement mauvais que l'artiste n'avait certainement jamais vu un véritable daim égyptien[2], car il est des représentations qui sont fort bien observées, comme par exemple les figures 8, 13, 18 et 19 de cet article, où l'attitude de l'animal correspond tout à fait à la nature.

Les cornes constituent sûrement la partie la plus caractéristique d'un cervidé. Mais il est malheureusement impossible de dire, en s'appuyant uniquement sur les représentations égyptiennes, à quelle *espèce* de daim l'artiste avait pensé, et, à mon avis, il serait bien difficile, même à un artiste moderne qui ne serait pas naturaliste, de marquer clairement les détails zoologiques qui séparent une espèce d'une autre. Il ne faut donc pas être trop sévère à l'égard des artistes anciens et l'on peut fort bien admettre que leurs dessins sont assez réussis. Sur certains de ces dessins, il est vrai, les cornes sont tellement schématisées que l'artiste n'a probablement jamais vu vivant l'animal qu'il voulait représenter; c'est surtout le cas pour la figure 20.

Que les représentations ci-dessus mentionnées se rapportent au daim en général, cela ressort avec évidence de divers détails que présentent ces dessins.

(1) Bénédite, p. 11, F. Hartmann, p. 181, Klebs, *Reliefs des Alten Reichs*, 1919, p. 120. D'après Erman und Ranke, *Aegypten*, 1923, le cerf n'était pas rare en Égypte aux époques anciennes.

(2) L. Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs S'aꜣḥu-reʿ*, t. II, texte, 1913, p. 33; Wiedemann, *Das alte Aegypten*, 1920, p. 255 : «Der Hirsch wird bereits im Mittleren Reiche so stark stilisiert dargestellt, dass die Künstler kaum mehr Gelegenheit gehabt haben können, ihn lebend vor sich zu sehen»; von Bissing-Matschie, p. 35 : «Die Darstellungen sind oft missverstanden».

Les représentations complètes des cervidés égyptiens dont nous avons donné les figures montrent un animal pourvu d'une longue queue. Or, cette caractéristique n'appartient qu'au daim, tandis que le vrai cerf n'a qu'une queue très courte. Plusieurs de ces daims montrent un long pénis ou un pénis plus ou moins indiqué (fig. 7, 8, 9 et 12, *b*), fait qui parle également en faveur d'un daim, car le pénis du vrai cerf est généralement invisible. Une des plus anciennes représentations de daim (fig. 3) montre les taches de la peau qui caractérisent le daim [1] et qui ne se voient jamais sur la peau du vrai cerf adulte. Ces taches se voient également sur les fragments des peintures sur stuc remontant au Nouvel Empire et dont j'ai parlé plus haut (p. 286, n° 22). Les dessins anciens montrent, dans la plupart des cas, l'animal en liberté, au milieu d'autres habitants du désert, soit comme gros gibier visé par un chasseur, soit poursuivi par de grands chiens de chasse, etc. Je joindrais volontiers à cette catégorie la tête de daim du n° 1 (fig. 1). La langue tendue de l'animal rend probable qu'il s'agit ici de la représentation d'un daim tué à la chasse. Dans la seconde catégorie, au contraire, qui est beaucoup plus rare (7 exemples sur 25), nous reconnaissons le daim sur les parois des maṣṭaba représentant le défilé des troupeaux devant les morts. Ces troupeaux renferment aussi bien des animaux domestiques (bœufs, chèvres, moutons) que des animaux du désert (gazelles, bouquetins, antilopes, hyènes, etc.) [2]. Dans le numéro 7 (fig. 7) un serviteur tire le daim par les cornes pour le faire marcher, tandis que dans le numéro 9 (fig. 9) le serviteur pousse l'animal par derrière. Le daim du numéro 9 (fig. 9) paraît être assez rétif, car «si, au tombeau de Ti, un seul homme réussit à faire marcher deux bubales et un autre deux oryx, il faut deux hommes pour un cerf, l'un à la tête, l'autre à la queue» [3] (voir fig. 9). Le daim de la figure 11 marche tranquillement aux côtés d'un porteur d'offrandes qui le tient en double laisse. Ces quatre exemples (fig. 7, 9, 10 et 11) appartiennent tous à l'Ancien Empire, tandis que les trois autres figurés dans le tombeau de Petosiris remontent seulement au début de l'époque ptolémaïque, mais ce monument, tout en s'inspirant dans les détails de l'art grec [4], est dans son ensemble bien égyptien. La dépendance à l'égard de l'Ancien Empire des

[1] Cf. *infra*, p. 299.

[2] Cl. Gaillard, *Les tâtonnements des Égyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer*, dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, n° 11-12, p. 1-20 (tirage à part).

[3] P. Montet, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, p. 137.

[4] Ch. Picard, *Les influences étrangères au tombeau de Petosiris, Grèce ou Perse?*, dans *Bull. Inst. franç. Archéol. orient.*, t. XXX, 1930, p. 201-227.

scènes représentées dans ce tombeau n'est pas aussi étroite que dans les monuments «néo-memphites», mais l'influence de l'Ancien Empire est évidente, surtout dans l'attitude des porteurs et des porteuses d'offrandes. Les trois daims très stylisés du tombeau de Petosiris (fig. 21, 22, 23) accompagnent le porteur (la porteuse) d'offrandes, sans que l'on puisse distinguer la corde à laquelle ils sont probablement attachés. Mais dans l'ensemble ces trois représentations sont semblables à la figure 11. Les figures 7, 9, 10, 11 (et 21, 22 et 23) semblent prouver que l'on gardait les daims dans des enclos et que l'on essayait de les domestiquer de la même façon que les gazelles, antilopes, bouquetins, hyènes [1], etc., qui figurent parmi les produits des domaines des grands seigneurs. Nous savons, d'ailleurs, fort bien que le daim se laisse aujourd'hui facilement apprivoiser.

L'étude du Catalogue des représentations anciennes met en évidence la disparition progressive du daim en Égypte, car nous en connaissons treize exemples pour l'époque pré- ou protohistorique et pour l'Ancien Empire, six pour le Moyen Empire et seulement quatre pour le Nouvel Empire [2]. Certains savants ont prétendu que les daims figurés sur les monuments égyptiens étaient importés de l'étranger. MM. Borchardt [3] et Hilzheimer [4] ont rejeté avec raison cette théorie. M. Hilzheimer fait observer que le daim était déjà représenté, à côté d'autres animaux, sur des monuments pré- ou protohistoriques (fig. 1 à 6) et qu'une importation de l'étranger est inadmissible pour cette époque. On pourrait encore ajouter que sur le manche de la massue (n° 3, p. 277 et 278) on voit à côté du daim une girafe, animal qui se rencontra encore en Égypte vers la Ire dynastie et qui, à cette époque, ne fut sûrement pas amené du sud.

[1] Cl. Gaillard, *Les tâtonnements des Égyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer*, dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, n° 11-12, p. 1-20 (tirage à part). André Berthelot, *L'Afrique Saharienne et Soudanaise; ce qu'en ont connu les anciens*, 1927, p. 50 : «Parmi les animaux domestiques de l'ancienne Afrique, on comptait, outre ceux que les âges postérieurs ont retenus et multipliés, des espèces qu'on a cessé d'élever et que nous ne voyons plus qu'à l'état sauvage. C'est le cas des antilopes, des gazelles et aussi des mouflons et des bouquetins, délaissés pour les variétés ovines et caprines mieux assouplies qui semblent avoir été amenées d'Asie et des pays égéens. Au temps des premières dynasties, les Égyptiens, et certainement aussi leurs voisins et congénères libyens, possédaient des troupeaux d'*Oryx leucoryx*, d'*Addax*, de gazelles, de bubales, de mouflons à manchettes (*Ammotragus lervia*) et de bouquetins (*Ibex nubiana*)», et *passim*.

[2] C'est à M. N. de G. Davies (Davies, *Puyemrê*) que nous devons la première mention de ce fait.

[3] *Das Grabdenkmal des Königs Sa'ḥu-re'*, t. II, texte, 1913, p. 33.

[4] Hilzheimer-Borchardt, p. 170.

II. — LE MOT ÉGYPTIEN DÉSIGNANT LE DAIM.

Si les représentations du daim égyptien sont rares, le nom que porte cet animal dans les textes l'est encore davantage. Voici ce que j'ai trouvé sur le mot *hnn* (*h3nn*) désignant le daim égyptien.

Au-dessus du daim représenté dans le tombeau de Ti (fig. 9) on lit : « amener un daim », tandis qu'une scène semblable figurée dans la tombe de *Šhm-ʿnh-ptḥ* (n° 13) porte seulement la légende *rn hnn* . « Le nom très général ..... s'applique », d'après M. Loret[1], « soit à tout animal vierge (copte ⲣⲟⲟⲩⲛⲉ), soit plutôt à tout animal domestiqué et élevé () dans une étable ». Si nous admettons avec M. Loret cette traduction du mot *rn*, nous avons la preuve que les anciens Égyptiens étaient parvenus à élever, avec la gazelle dorcade, le bouquetin, plusieurs espèces d'antilopes, l'hyène ainsi que le daim. Comme nous l'avons déjà vu plus haut (p. 291), les représentations (fig. 7, 9, 10 et 11) parlent clairement en faveur de cette supposition.



Fig. 28.

On lit également l'inscription *hnn* à côté de daims faisant partie du gros gibier du désert (fig. 17). La figure 28[2] représente au contraire deux bouquetins. C'est par erreur que l'artiste a donné à ces animaux le nom de « daim » (mâle) et « daim » (femelle). L'erreur s'explique peut-être par le fait que l'artiste n'avait jamais vu un daim au naturel.

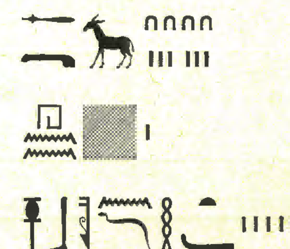
Comme le relatent les « Annales » de Thoutmès III[3], ce roi, à l'occasion de sa XIIIe expédition syrienne, reçut un daim (*hnn*) avec d'autres animaux. Cette campagne de l'an 38 du règne de Thoutmès III était spécialement dirigée contre les habitants d' *'Iniwgs* (Liban), mais les « Annales » de la

(1) V. LORET, *Le nom égyptien de l'Oryx*, dans *Archives du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon*, t. X, 1908, p. 175-178. Voir également CL. GAILLARD, *Les tâtonnements des égyptiens à la recherche des animaux à domestiquer*, dans *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912, n° 11-12, p. 17 (tirage à part), et P. MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, p. 111-113, 137, 155, 162, 165-167.

(2) N. DE G. DAVIES, *The Rock Tombs of Deir el Gebrâwi*, 1902, t. I, pl. 11.

(3) K. SETHE, *Urkunden der 18. Dynastie*, IV, 718.

13e campagne énumèrent également les tributs que le roi rapporta cette même année (38) de la Syrie ou de la Palestine (c'est-à-dire du pays de *Rtnw* en général). Parmi ces derniers tributs « un daim » est également nommé. Voici le texte :



46 ânes, un daim et cinq dents d'éléphant[1].

Le déterminatif du mot est en mauvais état. M. Sethe dit qu'il est « fast wie ein Giraffenkopf ». Un examen attentif de l'original montrerait certainement qu'il ne s'agit pas de la tête d'une girafe, mais de celle d'un daim dont les cornes sont aujourd'hui détériorées[2].

M. Breasted[3] a confondu le mot *hnn* « daim » avec *hn* « tête » et il traduit de la façon suivante le passage précédemment cité : « 46 asses; 5 heads of tooth ivory ». Cette traduction est apparemment incorrecte. Mentionnons encore ici que W. M. Müller[4] avait déjà rapproché le mot *hn* « tête » de celui de *hnn* « daim » : « *hnn*..... Verwandt mit *hn* 'Schädel' (Schädelknochen?), so dass das Tier 'Stösser' hiesse ». Ce rapprochement me paraît peu vraisemblable et la conclusion qu'en tire l'auteur devint par le fait même caduque.

En dehors de ces exemples écrits en hiéroglyphes, nous rencontrons trois fois encore le mot *hnn* (*h3nn*) en écriture hiératique. Le papyrus Ebers, le papyrus médical de Berlin 3038 et un ostracon du Nouvel Empire conservé au Musée du Louvre mentionnent la corne de daim : [5],

(1) L'éléphant a subsisté longtemps encore en Syrie. Ainsi Thoutmès III nous relate le fait presque incroyable qu'il avait combattu à un troupeau de 120 éléphants. Voir VIREY, *Mém. de la Miss. Archéol.*, t. V, 1891, p. 239 = SETHE, *Urkunden*, IV, p. 893 (cf. également Warren R. DAWSON, *The Earliest Records of the Elephant*, dans *Annals and Magazine of Natural History*, sér. 9, t. XVI, 1925, p. 657-59) et G. A. REISNER and M. B. REISNER, *Inscribed monuments from Gebel Barkal*, dans *Zeitschr. für ägypt. Sprache*, t. 69, 1933, p. 30/31, n° *c*.

(2) D'après Chassinat.

(3) James H. BREASTED, *Ancient Records*, t. II, 1906, p. 210; cf. également la note *a* de la même page.

(4) W. M. MÜLLER, *Hirsch*, col. 224 avec note 3.

(5) Pap. Ebers, XLVIII, 16.

[hiéroglyphes] (1), [hiéroglyphes] (2), comme entrant dans un certain nombre de remèdes, et servant en particulier aux fumigations[3]. Bien que ces papyrus médicaux soient de la main de scribes du Nouvel Empire, leur rédaction remonte à une époque plus ancienne. La présence du mot [hiéroglyphes] dans ces papyrus ne prouve donc pas du tout que le daim existait encore en Égypte au Nouvel Empire. Quant aux représentations de daims appartenant à la XVIIIe dynastie (fig. 18, 19, 20 et n° 22), elles peuvent s'inspirer de figurations remontant à une époque où le daim vivait encore en Égypte, tandis que les fragments de cornes qui font le sujet de cet article peuvent avoir été introduits de l'étranger. Ces deux hypothèses sont plausibles, mais on ne peut en faire la preuve. Une autre constatation présente un intérêt spécial. Les fragments de cornes de daim trouvés à Deir el-Médineh ont été à dessein cassés et sciés. Le fragment *b* de la planche montre nettement des traces de sciage. A Deir el-Médineh, parmi un nombre considérable de cornes de bœufs, gazelles, etc., j'en ai remarqué une assez grande quantité sur lesquelles on voit également des marques incontestables de sciage, comme il ressort de la figure 29. Quiconque examinerait ces cornes travaillées n'aurait pas de peine à y voir un commencement d'utilisation industrielle. Mais il existe encore une autre possibilité peu vraisemblable à mon avis, mais que je crois pourtant devoir indiquer. M. Chassinat[4] a réuni un certain nombre de citations de médecins grecs et arabes traitant de l'emploi des cornes de cerf dans la médecine, textes qui proviennent peut-être d'une source égyptienne. Je me permets de citer ici *in extenso* le passage en question : «D'après Dioscoride (II, 59), la corne de cerf calcinée, ἐλάφου κέρας κεκαυμένον, est hémostatique; on l'employait également contre les ulcères intestinaux, le dévoiement chronique, l'ictère, les écoule-

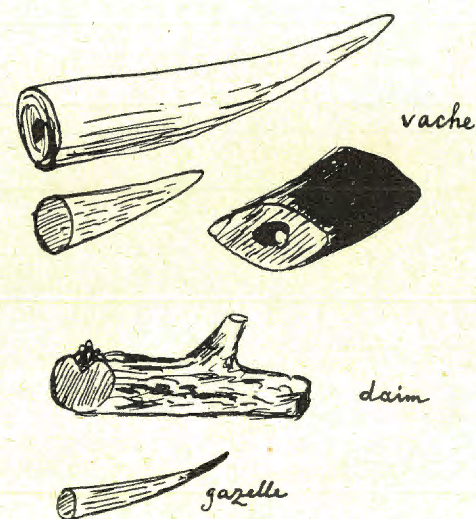


Fig. 29.

(1) Pap. méd. de Berlin (3038), VI, 10 et XI, 12.
(2) Spiegelberg, *Varia*, III, *Ein medicinischer Text auf einem hieratischen Ostracon*, dans *Rec. de trav.*, t. XV, 1893, p. 67.
(3) Bénédite, p. 12, note 2.
(4) Chassinat, p. 55, et notes 6 et 7.

ments utérins, l'ophtalmie purulente, et comme détersif pour les ulcères de l'œil, enfin comme dentifrice. Avicenne (liv. II, p. ٢٥٠) lui reconnaît des propriétés identiques. Il dit qu'elle doit être calcinée jusqu'à ce qu'elle devienne blanche. Selon Ibn Zoher (*apud* Ibn al-Baïtâr, n° 219), associée au vinaigre, elle guérit la lèpre et l'impétigo. On la préparait de la façon suivante : après l'avoir coupée en petits morceaux, on la mettait dans un vase d'argile qu'on lutait; puis on la faisait cuire jusqu'à ce qu'elle devînt blanche; on la lavait ensuite comme on lave la cadmie». Ne pourrait-on pas admettre que les cornes de daim, ainsi que les autres cornes trouvées à Deir el-Médineh, on été coupées pour un usage médical? Ce n'est pas impossible, mais rien ne nous permet de l'affirmer.

La langue copte n'a pas conservé le mot *hnn* (*hꜣnn*), ce qui est d'ailleurs compréhensible, car à cette époque le daim avait sûrement disparu depuis longtemps de l'Égypte. Nous possédons, il est vrai, en démotique et en copte un mot que nous devons traduire par cervidé : [démotique] (1) et ⲉⲓⲟⲩⲗ, ⲉⲉⲓⲟⲩⲗ, ⲉⲓⲉⲟⲩⲗ, ⲓⲟⲩⲗ, ⲉⲟⲩⲗ qui correspond à איל et ايل des langues sémitiques[2]. Ce mot copte pour lequel M. Crum, dans son dictionnaire, a rassemblé toutes les références, est sans importance pour notre question, car ⲉⲓⲟⲩⲗ (et var.) signifie seulement «cervidé» en général. D'après Budge[3], la signification de ce mot dépasse même en extension celle de cervidé : «The ⲉⲓ̈ⲟⲩⲗ, dit-il, was a horned animal. This name was applied to several horned animals, e. g. ram, stag, and oryx, and is found in semitic dialects, e. g. *a-a-lu* in Assyrian, ... in Ethiopic, etc.». Toute cette question est des plus compliquées, comme il ressort avec évidence de l'article que lui a consacré W. M. Müller[4]. Si les résultats obtenus par cet auteur ne nous satisfont pas pleinement, nous devons en chercher la cause dans le fait que la signification des mots ايل etc., dans les langues sémitiques n'est pas tout à fait claire. Ce qui importe ici,

(1) Griffith and Thompson, *The Demotic Magical Papyrus of London and Leiden*, cf. t. III, 1909, n° 26.
(2) Chassinat. Au sujet du mot ⲉⲓⲟⲩⲗ (et var.) conservé dans les *scalae* copto-arabes cf. V. Loret, *Les Livres III et IV (animaux et végétaux) de la scala magna de Schams-ar-Riâsah*, dans *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, t. Ier, 1900, p. 51, n° 38; H. Munier, *La scala copte 44 de la Bibliothèque Nationale de Paris, transcription et vocabulaire*, t. Ier, *transcription*, p. 36, n° 6; Bénédite, p. 12, note 4 et p. 13; Chassinat, p. 55.
(3) E. A. Budge, *Coptic Biblical texts in the dialect of Upper Egypt*, 1912, *Deutéron.*, XII, 12, note 2.
(4) W. M. Müller, *Hirsch*. Bénédite, p. 12, note 4.

c'est de constater que les «cornes de cerf» mentionnées plus haut se rencontrent également dans la littérature copte médicale et magique : ⲦⲀⲠ ⲚⲈⲈⲒⲞⲨⲀ ⲈⲦⲢⲰ[Ⲭ· · · ·, «corne de cerf calcinée»[1] ou ⲦⲀⲠ ⲚⲈⲈⲒⲞⲨⲀ = ⲦⲀⲠ ⲚⲒⲈⲒⲞⲨⲀ = ⲦⲀⲠ Ⲛ̄ⲚⲒ̈ⲞⲨⲀ «corne de cerf»[2]. Si ces textes coptes se rattachent en dernière analyse à des anciens textes égyptiens, il est probable qu'il s'agit ici d'un cervidé égyptien ( ), c'est-à-dire du daim, seul cervidé qui ait jadis vécu en Égypte. Si, au contraire, ces textes coptes ont comme source les ouvrages des médecins grecs, l'espèce de cervidé dont ils parlent demeure tout à fait incertaine. Dans tous les cas, deux choses restent établies : Les «cornes de cerf» prescrites dans les livres médicaux égyptiens et coptes aussi bien que grecs et arabes ont été importées de l'étranger depuis l'époque où le daim a disparu de l'Égypte, c'est-à-dire pendant le Nouvel Empire au plus tard. Il est, en outre, probable qu'on n'attachait aucune importance à l'espèce des cervidés dont on utilisait les cornes dans la médecine et dans la magie. D'autre part, on ne peut guère admettre que les anciens médecins et magiciens aient eu d'asssez profondes connaissances en zoologie pour pouvoir différencier les diverses espèces de cervidés. J'apporte ici quelques exemples qui mettent en évidence le manque de précision que l'on observe dans la langue arabe vulgaire en matière de nomenclature animale.

Le 12 septembre 1933 je rencontrai au quartier de Faggalah (Caire) un véritable Arabe qui portait une corne de daim. Il me raconta qu'il venait d'acheter cette corne, mais il ne voulut pas me renseigner sur le but de cette acquisition. Il se contenta de dire que la pièce provenait de Syrie et m'expliqua longuement qu'on rencontrait dans ce pays de *grandes gazelles* غزالة كبيرة. Or, la corne dont l'homme était visiblement très fier appartenait sans conteste au daim vulgaire (*Dama dama*) et non à une gazelle.



ظبى

Fig. 30.

De même, dans un petit livre destiné à apprendre aux écoliers les rudiments de la langue arabe[3], on trouve à la page 9 le dessin d'un cervidé (fig. 30), d'un daim probablement, appelé ici ظبى, mot désignant le daim d'après les dictionnaires arabes[4], alors que, d'après Damîri, le nom exact du daim serait

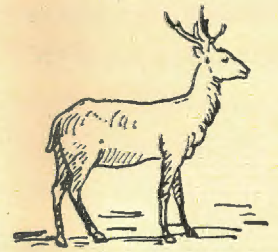
[1] Chassinat.

[2] A. M. Kropp, *Ausgewählte koptische Zaubertexte*, 1931, t. I (textes), p. 53 (l. 52 et 59) et p. 54 (l. 78), t. II (trad.), p. 33 (l. 52 et 59) et p. 34 (l. 78).

[3] محمد عبيد المفتش بوزارة المعارف مبادى القراءة الرشيدة الجزء الاول صحيفة ٩ و ١١.

[4] Voir p. e. J. Berggren, *Guide français-arabe vulgaire*, 1844, col. 273.

يامور, يحمور[1]. A la page 11 du même livre se voit encore une représentation d'un cervidé (fig. 31) (d'un véritable cerf ou d'un daim ⟨?⟩) qui porte ici le nom de غزال. N'est-il pas étrange que l'on confonde avec un cerf la gazelle qui est encore aujourd'hui assez fréquente dans le désert égyptien?



غزال

Fig. 31.

Nous devons nous arrêter ici, car la discussion des noms de cervidés dans les langues sémitiques est sans importance pour l'Égypte proprement dite. Les Égyptiens, nous l'avons vu, avaient un mot spécial, *hnn* (*h3nn*), pour désigner le daim. Quand ce gros gibier fut détruit, l'ancien nom égyptien tomba également en oubli et on se servit d'un mot sémitique pour désigner un animal que les Égyptiens connaissaient seulement grâce à leurs relations avec les pays voisins. C'est pour cette raison que les noms démotique et copte ci-dessus mentionnés sont d'origine purement sémitique.

III. — HISTOIRE DE L'IDENTIFICATION DU DAIM ÉGYPTIEN.

Tout en m'abstenant de m'avancer trop avant dans les détails zoologiques, je me contenterai de résumer les opinions énoncées jusqu'à présent sur l'espèce à laquelle appartenait le daim figuré sur les monuments de l'ancienne Égypte.

Robert Hartmann (1864)[2] et Sir J. Gardner Wilkinson (1878)[3] considéraient les anciennes représentations de cervidés parvenues à leur connaissance comme se rapportant au daim commun (*Dama dama*)[4-5]; la même opinion est partagée par Newberry[6] et N. de G. Davies[7].

[1] Bénédite, p. 13 (note 5 de la page 12).

[2] Robert Hartmann, p. 21.

[3] *The Manners and Customs of the Ancient Egyptians*, éd. Birch, t. II, 1878, p. 90, n° 356 (9). Daim de Béni Hassan, cf. *supra*, p. 283, n° 14.

[4] Robert Hartmann, p. 21 : «Damhirsch (*Cervus Dama* Linn.)..... zu Benī-Hasan».

[5] Wilkinson (cf. note 3) : «Stag».

[6] Newberry and Griffith, *El Bersheh*, 1892, t. I, p. 14, t. II, p. 35. Idem, *Egypt as a Field for Anthropological Research*, dans *British Association for the Advancement of Science, Report of the ninety-first Meeting*, Liverpool, 12 à 19 septembre 1923 (Londres 1924); réimprimé dans le *Smithsonian Report*, 1924 (Washington, 1925), p. 438; réédité encore une fois en langue allemande par G. Rœder sous le titre *Aegypten als Feld für anthropologische Forschung*, dans *Der alte Orient*, t. 27, fasc. 1, 1927, p. 8.

[7] Davies and Gardiner, *The Tomb of Antefoker*, 1920, p. 13; Davies, *Five Theban Tombs*, 1913, p. 8.

En 1905, Matschie[1] se décida pour le *Dama mesopotamica* Brook; Matschie, se basant sur le matériel du Baron de Bissing[1], avait sous les yeux six représentations du daim égyptien. En 1909, Sir E. Ray Lankester[2], étudiant le cervidé figuré sur le fragment de palette en schiste conservé au Musée Britannique, pensait tout d'abord à *Cervus Elaphus Barbarus*, le cerf de Berbérie, mais il préféra ensuite l'identification avec *Cervus Dama* (= *Dama dama*), tandis que O. Keller[3] (1909) se prononça pour le cerf de Berbérie (*Cervus Barbarus*)[3]. M. Max Hilzheimer fut le premier (1913) qui, traitant des figures d'animaux ornant les parois du monument mortuaire du roi Sahourā, s'occupa sérieusement des représentations des cervidés dans l'antique Égypte[4]. Il était déjà parvenu à signaler une dizaine de figurations anciennes de cet animal et il chercha à prouver qu'il s'agissait bien ici de *Dama mesopotamica* Brook, auquel Matschie avait déjà pensé. Il ne se dissimulait pas les objections possibles, cette espèce de daim n'habitant pas aujourd'hui la Mésopotamie (comme le nom de *Dama mesopotamica* pourrait le faire croire), mais des régions plus éloignées de la vallée du Nil, le Louristan et l'Arabistan. Comme il ne connaissait aucune autre espèce de daim oriental dont les cornes présenteraient certaines analogies avec celles des dessins anciens, il passa outre et se décida finalement pour le *Dama mesopotamica* Brook. Cette identification fut acceptée par M. Blackman et par M. Davies[5]. A la dizaine de daims connus de M. Hilzheimer, G. Bénédite ajouta les deux cervidés incisés sur le manche de couteau protohistorique signalé dans notre catalogue (n° 2, fig. 2). D'après lui l'Égypte avait jadis nourri deux espèces de cervidés : le *Cervus barbarus* et le *Cervus dama mesopotamicus*. C'est à *Cervus Barbarus* que paraît également penser M. C. Firth quand il parle de la jolie représentation d'un daim figuré sur le manche de massue nubienne déjà

(1) VON BISSING-MATSCHIE.

(2) Sir E. RAY LANKESTER, chez F. LEGGE, *The Carved Slates and this Season's Discoveries*, dans *Proc. of the Soc. of Bibl. Archaeol.*, t. XXXI, 1909, p. 305, note 72.

(3) O. KELLER, *Die antike Tierwelt*, 1909, t. I, p. 277 : «Eine Abart des Edelhirsches, mit kleinerem Geweih, ist der Berberhirsch, der in Nordafrika noch heute zu Hause ist und schon von den Aegyptern und Kyrenäern gejagt und abgebildet wurde».

(4) HILZHEIMER-BORCHARDT.

(5) BLACKMAN, *Meir*, t. II, 1915, p. 19 et N. DE GARIS DAVIES, *Puyemrê* (cf. *supra*, p. 275, note 4). Mais M. Davies, dans une note parue récemment ne semble pas avoir bien compris l'opinion de M. Hilzheimer. Voir N. DE G. DAVIES, *The Work of the Graphic Branch of the Expedition*, dans *The Metropolitan Museum of Art. The Egyptian Expedition* 1930-1931. *Section II of the Bulletin of the Metropolitan Museum*, 1932, p. 53 : «Hilzheimer has given proof that Egyptian deer were fallow deer of a Persian variety and immigrants, therefore, from Asia; they were different both from the palmate-horned variety in Mesopotamia and from the North African stag».

mentionné (n° 3, fig. 3). Voici ce qu'il dit à ce sujet : «..... antlered deer, now extinct in Egypt, but still found in Algiers and Tunis»[1]. Or, le *Cervus barbarus* de l'Algérie et de la Tunisie, déjà amené dans la discussion par Sir E. Ray Lankester[2] et par O. Keller[3] n'est pas un daim mais un cerf. L'animal, au contraire, auquel fait allusion M. C. Firth (fig. 3) est sûrement un daim, comme le prouvent les taches très nettement marquées sur sa peau. En 1913, M. Hilzheimer[4] avait soutenu que nous ne connaissions, comme autochtone en Afrique, que le *Cervus Barbarus* (véritable cerf), mais il semble avoir ignoré la constatation faite par R. Hartmann que le daim (*Dama dama*) se trouvait en Afrique du Nord et qu'il s'avançait parfois jusqu'au Wadi Natroun[5]. Il y a quelques années, M. Hilzheimer put étudier un daim de l'époque actuelle provenant de Tripoli et constater que cet animal, auquel il donna le nom de *Dama schaeferi* Hilzh., différait de *Dama mesopotamica* par la structure du crâne et des cornes[6]. Mais ces différences ne seraient pas suffisamment marquées, m'a écrit M. Hilzheimer[7], pour que l'on pût les constater sur les monuments égyptiens. Nous avons d'ailleurs déjà dit que les artistes anciens n'étaient pas des zoologistes systématiques qui auraient essayé de représenter les particularités des diverses espèces[8].

Dans sa description du daim tripolitain, M. Hilzheimer attire notre attention sur son pelage couleur de rouille parsemé de taches jaunâtres peu distinctes et bordé, le long de l'abdomen et du cou, d'une bande de couleur isabelle (brun clair)[9]. Cette dernière particularité coïncide remarquablement avec celle que présentent les daims du n° 15 de notre catalogue (fig. 13). Les taches au

(1) C. M. FIRTH, *The Archaeological Survey of Nubia*, Report for 1910-1911, 1927, p. 207.

Au sujet du cerf de Berbérie j'ai relevé un passage intéressant dans André BERTHELOT, *L'Afrique Saharienne et Soudanaise ce qu'en ont connu les anciens*, 1927, p. 51 : «Le Bubale, qu'il faut peut-être traduire bœuf rapide, est pour nous une antilope, *Bubalus boselaphus*, mais les anciens ont confondu sous cette appellation le cerf de Berbérie (que les Arabes d'Algérie nomment encore aujourd'hui bœuf sauvage)...» et p. 45 : «...l'antilope... [a] tenu la place du cerf et de la chèvre qui lui [à l'Afrique] manquaient autrefois».

(2) Cf. *supra*.

(3) Cf. *supra*.

(4) HILZHEIMER-BORCHARDT, p. 168.

(5) Robert HARTMANN : «Bewachsene Wüstenthäler und Ränder des Kulturlandes in Tunis, Tripoli, Barqah, bis gegen Wādī-Nāhūn». (W.-Nāhūn au lieu de W. Nātrūn).

(6) HILZHEIMER, *Dama schaeferi* I et HILZHEIMER, *Dama schaeferi* II.

(7) Lettre du 6 août 1933.

(8) Cf. *supra*, p. 289.

(9) HILZHEIMER, *Dama schaeferi* II, p. 68/69.

contraire font défaut au n° 15 comme d'ailleurs au n° 14 (fig. 12, *a* et *b*) qui est également de couleur brun-rouge. Les seuls exemples où les taches soient

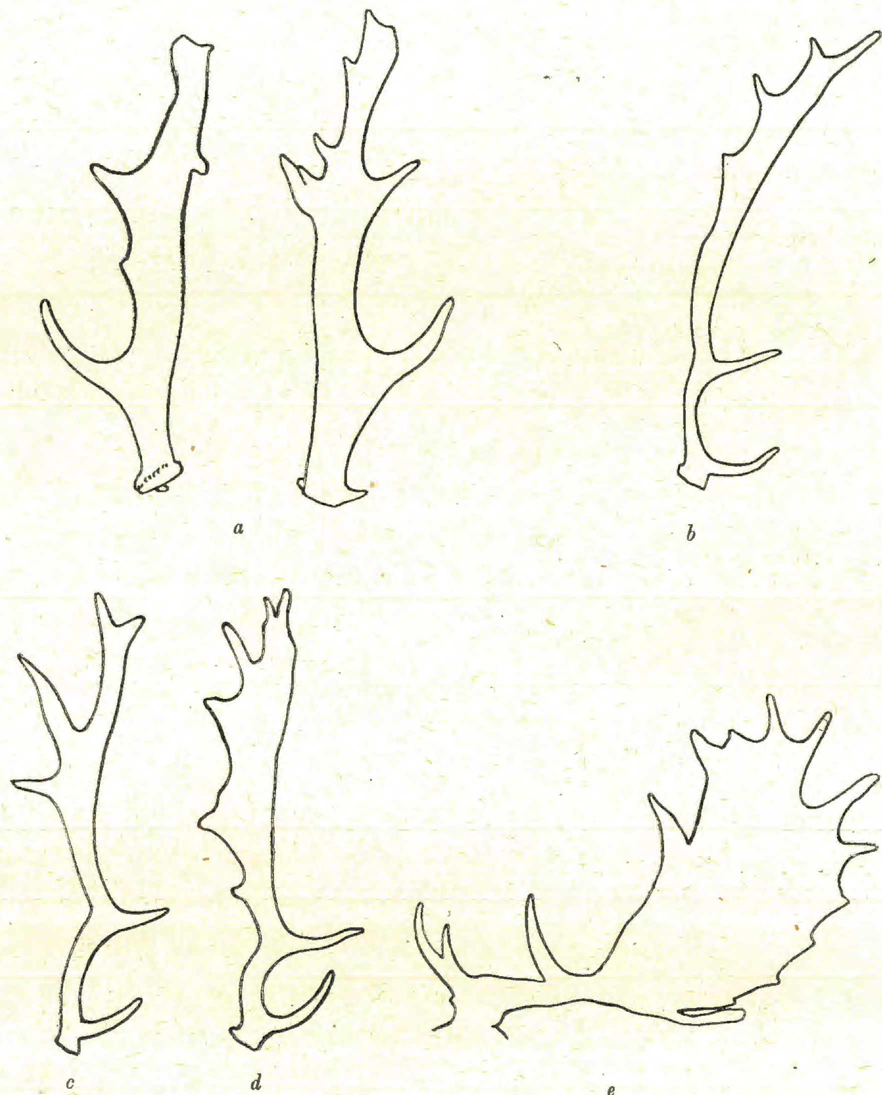


Fig. 32.

a) Cornes de *Dama mesopotamica* Brooke, d'après Hilzheimer-Borchardt, p. 172, fig. 32.
b) Corne de *Dama schaeferi* Hilzh., d'après Hilzheimer, *Dama schaeferi* II, p. 72, fig. 4 *a*.
c) Corne de *Dama dama* L. jeune, d'après Hilzheimer, *Dama schaeferi* II, p. 72, fig. 4 *b*.
d) Corne de *Dama dama* L. adulte, d'après Hilzheimer, *Dama schaeferi* II, p. 72, fig. 4 *c*.
e) Corne de *Dama dama* L. adulte, d'après Hilzheimer-Borchardt, p. 169, fig. 28.

nettement représentées sont ceux des n° 3 (fig. 3) et 22. Se basant sur la ressemblance entre les cornes du daim tripolitain (*Dama schaeferi*) et celles de quelques-unes des représentations anciennes, M. Hilzheimer est maintenant[1]

[1] Lettre du 6 août 1933.

d'avis que ces dernières se rapportent bien à *Dama schaeferi* qu'il suppose avoir vécu jadis en Égypte. Étant donné que le *Dama schaeferi* est aujourd'hui le seul daim africain dont nous ayons connaissance et que les cornes du spécimen étudié par M. Hilzheimer correspondent à peu près à celles des daims de presque toutes les anciennes représentations (au moins aussi bien que les cornes de *Dama mesopotamica*), je ne vois aucune difficulté à nommer *Dama schaeferi* cet ancien daim disparu de l'Égypte.

Les zoologistes s'accordent pour reconnaître que le *Dama mesopotamica* a des cornes de forme très variables[1]; il est donc vraisemblable qu'il en est de même pour le *Dama schaeferi*. Si nous jetons un coup d'œil sur les représentations anciennes où les cornes sont le moins stylisées, nous pouvons constater que ces représentations peuvent aussi bien se rapporter à *Dama schaeferi* qu'à *Dama mesopotamica*. Je laisse au lecteur le soin de comparer les daims anciens des figures 1 à 23 avec les cornes des différentes espèces de daim réunies à la figure 32. Mentionnons seulement que les bois du daim de la figure 18 sont plus larges que tous les autres exemples parvenus à ma connaissance. Ces cornes, dont la partie supérieure subsiste seule aujourd'hui (fig. 18), offrent peut-être plus de ressemblance, avec les cornes représentées à la figure 32, *d* (*Dama dama*), mais je me rends bien compte que cette preuve ne suffit pas du tout pour une identification sérieuse.

Nous avons déjà parlé des cervidés des figures 21 et 22 (tombeau de Petosiris) qui représentent le vrai daim (*Dama dama*), en faisant toutefois remarquer l'erreur commise par l'artiste qui les a figurés avec une barbiche. Étant donné que l'inspiration générale des représentations du tombeau de Petosiris n'est pas exclusivement égyptienne, mais relève d'éléments étrangers (cf. *supra*, p. 290), ces cervidés ont pour nous moins d'intérêt, car nous ne pouvons pas les considérer comme de vrais daims égyptiens (cf. *infra*, p. 306 et 307, n°s 1 à 4)

Comme tous les essais d'identification ci-dessus mentionnés sont impuissants à nous donner une *certitude* touchant l'espèce de daim qu'ont voulu figurer les anciens dessins et comme, d'autre part, le daim a depuis longtemps disparu de l'Égypte, il ne nous reste plus qu'à examiner, dans le paragraphe qui va suivre, la question des espèces de daim et de cerf qui vivaient dans les contrées voisines de l'Égypte.

[1] Hilzheimer-Borchardt, p. 171.

IV. — DAIM ET CERF DANS LES PAYS VOISINS DE L'ÉGYPTE.

Sur les monuments de l'Asie orientale aussi bien que de la Grèce et des îles grecques se montrent très souvent le daim et parfois le cerf. Il serait nécessaire d'étudier la question entière, sur laquelle nous possédons un matériel particulièrement riche.



Fig. 33.

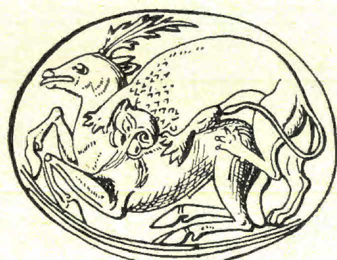


Fig. 34.



Fig. 35.

Dans la plupart des cas l'espèce des cervidés représentés est, semble-t-il, le daim vulgaire (*Dama dama*). Cet animal, souvent déjà figuré à l'époque mycénienne[1] fig. 33[2], 34[3], 35[4], 36[5], s'observe surtout sur des vases



Fig. 36.

[1] Cf. O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. I, 1909, p. 277 : «Das Bild des Damhirsches kam schon in der mykenischen Epoche nach Griechenland; denn in einem und demselben Grabe traf man auf einem ohne Zweifel importierten Edelstein die Gestalt des Damhirschs, auf einem einheimischen rohen Kunstwerk aus Blei und Silber dagegen einen Edelhirsch. In einem anderen Grab Mykenaes fand man eine asiatische Szene von der Jagd eines Pfeilschützen zu Wagen auf einen gefleckten Schaufelhirsch. Erst die späteren attischen Vasen setzen in der asiatischen Szene vom Löwen, der den Hirsch zerreisst, den europäischen Edelhirsch ein statt des ursprünglichen Damhirschs. Dieser ist während des gesamten klassischen Altertums ein *asiatisches* Tier geblieben; hier im Orient war es mit seinen weissen Flecken das Bild des *gestirnten Nachthimmels.....* ». Voir également, t. II, 1913, p. 9 (cf. p. 8, fig. 5).

[2] D'après G. Rodenwaldt, *Tiryns*, t. II, 1912, fig. 60, p. 142, voir également Mary Hamilton Swindler, *Ancient Painting*, 1929, fig. 178. — Athènes, Galerie Nationale. Provenant de Tiryns.

[3] Intaille en or, provenant d'une tombe mycénienne à Dombrena près de Thisbé, voir Sir A. Evans, '*The Ring of Nestor*', dans *Journal of Hellenic Studies*, 1925, t. XLV, p. 9, fig. 9, pl. I, n° 4; S(alomon) R(einach), *Les révélations de Sir Arthur Evans*, dans *Revue archéologique*, 1925, t. XXII, p. 300, fig. 2, et p. 301, n° 4 («Un lion saisit et dévore un cerf (*cervus dama*, indigène en Crète, non *cervus elaphus*)»); Sir A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, t. III, 1930, p. 123, fig. 73.

[4] Intaille en or provenant d'une tombe mycénienne à Dombrena près de Thisbé. Sir A. Evans, '*The Ring of Nestor*' dans *Journal of Hellenic Studies*, 1925, t. XLV, p. 21, fig. 24, pl. IV, n° 1; S(alomon) R(einach), *Les révélations de Sir Arthur Evans*, dans *Revue archéologique*, 1925, t. XXII, p. 300, fig. 12, et p. 301, n° 8. Il s'agit ici également d'un daim et non pas d'«un cerf élaphe», comme le dit Salomon Reinach; Sir A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, t. II, 1928, p. 842, fig. 558.

[5] (*de la page précéd.*). Sir A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, t. I, 1921, p. 275, fig. 204.

fabriqués à Rhodes (fig. 37[1], 38[2]) et à Chypre (fig. 39[3]) au VIIe siècle avant Jésus-Christ. Il en est de même pour une catégorie de vases appelés «phéniciens»[4] et remontant à peu près à la même époque[5]. Souvent on distingue nettement sur ces vases les bois palmés (fig. 37, 39), la peau tachetée (fig. 37, 38), le pénis (fig. 37, 38) et la longue queue (fig. 37, 38). Le daim, à ce qu'il semble, existe encore aujourd'hui dans ces régions; il abonde surtout dans la petite île de Rhodes[6].

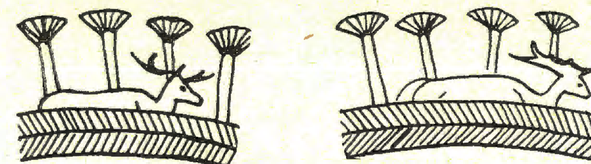


Fig. 37.



Fig. 38.

Ce cervidé se voit aussi sur les monuments hittites[7] (fig. 40[8], 41[9], 42[10], 43[11]). La figure 40[8] en donne un des exemples les plus caractéristiques. Le daim représenté à la figure 41[9] est également fort beau. L'animal, sculpté



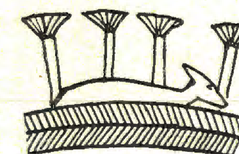


Fig. 39.

[1] D'après Mary Hamilton Swindler, *Ancient Painting*, 1929, fig. 211, voir également fig. 253 et aussi fig. 213 (vase de Melus).

[2] D'après F. Poulsen, *Der Orient und die frühgriechische Kunst*, 1912, fig. 86, p. 87.

[3] D'après F. Poulsen, *op. cit.*, fig. 21, p. 33 et 34.

[4] Voir Fr. W. von Bissing, *Untersuchungen über die «phoinikischen» Metallschalen*, dans *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts*, t. XXXVIII/IX, 1923/24, fasc. 3/4, Berlin, 1925, p. 180-241.

[5] Voir F. Poulsen, *op. cit.*, fig. 4, p. 8, fig. 14, p. 24 et 25. L'animal, qui figure sur les armoires de l'île, y est encore chassé de nos jours. On le rencontre isolement ou en bandes.

[6] Voir F. Poulsen, *op. cit.*, p. 86 : «Rhodos ist noch immer reich an Dammwild».

[7] Cf. Poulsen, *op. cit.*, p. 35 : «... Hirsch..... ist..... in hittitischen Darstellungen häufig». Au lieu de «Hirsch» (cerf) il aurait dû dire «Damhirsch» (daim).

[8] D'après G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. II, 1931, p. 996, fig. 690. Sculpture hittite de Karkemisch. Gilgamesch et les fauves.

[9] D'après Otto Weber, *L'art hittite* (*trad. de Georges Taboulet*), 1922, pl. 40 «Relief en pierre calcaire... Deuxième millénaire D'Ujuk».

[10] D'après G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. III, 1931, p. 1156, fig. 762. Daim cabré. Bas-relief de Tell Halaf. Musée d'Alep.

[11] D'après H. Schäfer und W. Andrae, *Die Kunst des alten Orients. Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II, 1925, p. 551, 2 et p. 664 (551, 2), voir également Ed. Meyer, *Reich und Kultur der Chettiter*,

sur un bas-relief découvert à Tell Halaf (Haute Mésopotamie) par le Baron Oppenheim (fig. 42 [1]), est probablement aussi un véritable daim (*Dama dama*); mais M. Hilzheimer m'a communiqué par lettre qu'une corne également trouvée par le Baron Oppenheim à Tell Halaf et apportée à Berlin appartenait à *Dama mesopotamica* [2]. M. Hilzheimer ajoute que cette région constitue probablement la frontière méridionale de l'habitat de ce daim qui est

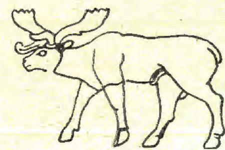


Fig. 40.

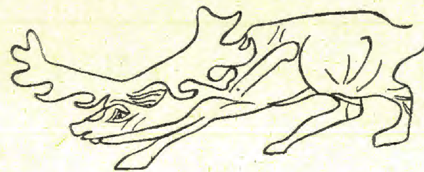


Fig. 41



Fig. 42.

aujourd'hui, confiné, comme nous l'avons déjà vu (p. 298), dans le Louristan et l'Arabistan. Une certaine catégorie de vases peints provenant de l'ancienne



Fig. 43.

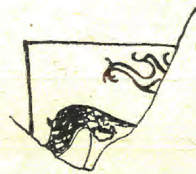


Fig. 44.



Fig. 45.



Fig. 46.

Cappadoce a également fourni des représentations de daims à cornes très stylisées (fig. 44) [3]. Des monnaies d'Éphèse (entre 394 et 295 avant J.-C.) présentent sur le revers la figure d'un daim (fig. 45) [4]. Les figures 46 [5], 47 [6] et

pl. VI, G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. III, 1931, p. 1131, fig. 745, R. Grousset, *Les civilisations de l'Orient*, t. I, 1929, p. 69, fig. 61, B. Meissner, *Beiträge zur altorientalischen Archäologie*, dans *Mitteilungen der altorientalischen Gesellschaft*, 1934, t. VIII, fasc. 1 et 2, fig. 10, p. 10. — Bas-relief hittite de Malatia, conservé au Louvre.

(1) Voir note 10 de la page précédente.

(2) Lettre du 6 août 1933.

(3) D'après Sir A. Evans, *The Palace of Minos at Knossos*, t. I, 1921, p. 559, fig. 407.

(4) D'après O. Keller, *Die antike Tierwelt*, t. I, 1909, pl. II, n° 7.

(5) D'après G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. III, 1931, fig. 942, p. 1534. Plaques de coquille gravées ayant fait partie d'un jeu.

(6) D'après Mary Hamilton Swindler, *Ancient Painting*, 1929, fig. 91. Cf. également G. Contenau,

48 [1] montrent quelques daims représentés sur des monuments babyloniens. La plus caractéristique est la figure 46 [2], où l'on distingue nettement les taches de la peau.



Fig. 47.

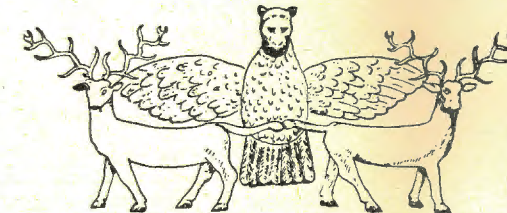


Fig. 48.

D'après Hilzheimer [3], de vrais cerfs ou une espèce apparentée au cerf Wapiti, que les Assyriens devaient probablement amener du Nord (Caucase), se voient parfois sur les monuments de la vallée du Tigre [4].

M. Hilzheimer a-t-il en vue des représentations comme celle de la figure 49 [5]? A mon avis cette figure représenterait plutôt un daim (*Dama dama*) comme l'ont pensé d'autres auteurs [3]. En tout cas M. Hilzheimer ne se réfère à aucune représentation assyrienne d'un vrai cerf. Son affirmation de la présence de véritables cerfs sur les monuments assyriens ne doit donc pas être considérée comme prouvée par les faits.

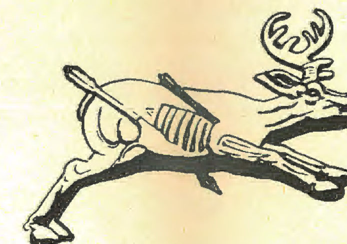


Fig. 49.

Les cavernes paléolithiques du Liban et de la Galilée ont fourni des dents et des ossements de *Dama mesopotamica* (ou de *Cervus cf. mesopotamicus*) [6]. Ces

Manuel d'archéologie orientale, t. II, 19, fig. 406, p. 602 et H. Schäfer und W. Andrae, *Die Kunst des alten Orients. Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II, 1925, p. 462 et p. 636 (462). Vase en argent d'Enteména, provenant de Tello et conservé au Louvre.

(1) D'après G. Contenau, *Manuel d'archéologie orientale*, t. II, 1931, p. 593, fig. 398. Grand bas-relief qui était sans doute placé au-dessus de la porte du temple, et qui représentait l'*oiseau divin Imgi*, agrippant deux cervidés dans ses serres. Provenant de Tell el-Obéid. Musée Britannique. Le monument est très restauré.

(2) Voir la note 5 de la page précédente.

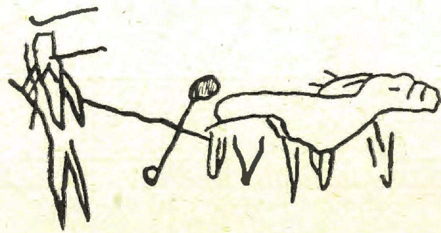
(3) Hilzheimer-Borchardt, p. 170. D'après Rudolf Kittel il s'agit ici de daims; voir Rudolf Kittel, *Die Völker des vorderen Orients*, dans *Propyläen-Weltgeschichte. Das Erwachen der Menschheit*, t. I, 1931, p. 412 : «Treibjagd auf Damwild mit Netzstellerei. Alabasterrelief aus Ninive».

(4) Hilzheimer-Borchardt, *loc. cit.*

(5) D'après H. Schäfer und W. Andrae, *Die Kunst des alten Orients. Propyläen-Kunstgeschichte*, t. II, 1925, p. 535 et p. 659 (535). Chasse au filet. Bas-relief d'albâtre provenant de Kouioundjik (Ninive). Musée Britannique. Très souvent reproduit.

(6) Peter Thomsen, *Hirsch, C. Palästina-Syrien*, dans *Reallexikon der Vorgeschichte*, t. V, 1926, p. 326-327.

vestiges, remontant au Moustérien, ont été découverts à *ʿAdloun*, au *Rās el-Kelb*, au *Wâdi Qâna* près du *Nahr Ibrāhîm* et au *Nahr el-ǵōz*. On les trouve parfois même en très grand nombre. Les trouvailles de *Ǵaʿitâ* près de la source du *Nahr el-Kelb* et celles d'*Anṭeliâs* prouvent l'existence de cette espèce de daim au paléolithique supérieur. Quelques dessins rupestres trouvés en Judée dans une caverne de Gezer (caverne 30 IV) représentent probablement ce même animal (fig. 50)[1]. Dans tous les cas, de l'avis des fouilleurs, les restes de daim ci-dessus mentionnés ressemblent beaucoup plus à *Dama mesopotamica* (ou à *Cervus cf. mesopotamicus*) qu'au daim ordinaire.


Fig. 50.

D'après Tristam qui publia en 1884 son ouvrage sur la faune et la flore de la Palestine[2], le daim ordinaire se rencontrait encore rarement en Palestine et en Syrie (au Thabor et dans la vallée du Litâni), tandis que le cerf a disparu depuis longtemps. Peut-être la corne de daim que j'ai vue tout dernièrement au quartier de Faggalah (Caire) et dont j'ai parlé plus haut (p. 296), provenait-elle d'un de ces derniers daims palestiniens ou syriens.

On trouvera sans doute que les matériaux que j'ai pu réunir ne sont pas très satisfaisants; je suis le premier à en convenir; mais ils me paraissent suffire pour établir les points suivants :

1° *Dama mesopotamica* vivait en des temps très reculés, sûrement à l'époque paléolithique, en Syrie et en Palestine, mais il n'apparaît pas sur les monuments de l'Asie occidentale. Il est possible que le daim égyptien soit identique au *Dama mesopotamica* et qu'il soit venu de Palestine en Égypte. C'était l'opinion de M. Hilzheimer en 1913.

2° Plus tard ce même auteur a cru pouvoir désigner comme prototype de l'ancien daim égyptien, depuis longtemps disparu, une espèce actuellement vivante dans l'Afrique du Nord et à laquelle il a donné le nom de *Dama schaeferi* (cf. *supra*, p. 299). Comme les représentations des daims figurés sur les monuments égyptiens ne nous permettent pas de distinguer les détails zoologiques, il est impossible de dire exactement à quelle espèce a appartenu le daim égyptien;

(1) D'après Peter Thomsen (voir la note précédente), qui a réuni une copieuse bibliographie sur la question du daim en Syrie et en Palestine.

(2) H. B. Tristam, *The Fauna and Flora of Palestine*, 1884, p. 4.

mais on peut fort bien penser à *Dama schaeferi*, qui serait venu en Égypte de l'Afrique du Nord, et cela d'autant mieux que, d'après plusieurs savants et tout spécialement R. Hartmann (cf. *supra*, p. 297 avec note 4 et p. 299 avec note 5), un (ou le) daim nord-africain se serait, encore au siècle dernier, avancé jusqu'au Wadi Natroun.

3° *Dama dama* est souvent représenté sur les monuments de l'Asie occidentale et de la Grèce. On l'a trouvé jusqu'à nos jours en Palestine et en Syrie. Les monuments égyptiens ne le connaissent pas. Seul le tombeau de Petosiris, dont les bas-reliefs montrent de nombreuses influences étrangères, donne deux représentations quelque peu fantaisistes de cet animal.

4° Le vrai cerf ou une espèce apparentée au cerf Wapiti est, d'après Hilzheimer, parfois figurée sur les monuments assyriens et grecs, mais le fait ne nous semble pas prouvé. Le cerf a depuis longtemps disparu de la Palestine et de la Syrie et nous ne possédons aucun renseignement prouvant qu'il ait jamais vécu en Égypte. Une variété de cerf est le *Cervus Barbarus*, qui se rencontre aujourd'hui encore en Afrique du Nord; mais nous ne pouvons pas prouver que cet animal se soit jamais avancé dans les déserts égyptiens.

*
* *

C'est avec une certaine mélancolie que je dépose la plume. J'ai rarement réalisé aussi bien jusqu'à quel point étaient encore incomplètes nos connaissances sur la géographie zoologique dans l'antiquité qu'en regardant les humbles fragments de cornes qui firent l'objet de cet article. Pour faire une étude consciencieuse de toutes les questions qui demandent encore une réponse, il faudrait être à la fois archéologue, philologue et zoologiste, et cela à une époque où la masse démesurément accrue des matériaux d'études nous contraint à rétrécir le champ et les sujets de nos recherches. Les spécialistes sont devenus une nécessité, mais ce qui est encore plus désirable, ce sont des savants capables de tirer profit de la multitude vraiment écrasante des travaux produits par les spécialistes. L'archéologie des peuples voisins de l'Égypte est généralement une terre inconnue pour l'explorateur de l'ancienne civilisation nilotique, mais chaque jour nous apporte la preuve que, depuis les temps les plus reculés, d'étroites relations ont existé entre l'Égypte et les pays limitrophes, et que la civilisation égyptienne ne peut être comprise qu'en relation avec celle des contrées qui l'environnent. Nul n'a plus apprécié ce point de vue que Gaston Maspero dans son

Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, ouvrage aujourd'hui peut-être suranné, mais qui a, dans son temps, exercé une très grande influence, non pas seulement sur les spécialistes mais également sur le grand public de tous les pays.

Je dois mentionner ici un ouvrage de M. James H. Breasted tout récemment paru et intitulé *The Oriental Institute* (de l'Université de Chicago, 1933). M. Breasted y traite des fouilles et des recherches entreprises sous sa direction par l'*Oriental Institute* dans tous les pays du Proche Orient. Ce livre, qui constitue en quelque sorte la somme des travaux de toute une vie vouée à la science, nous révèle quelles surprises nous réservent encore les sites archéologiques que nous ont légués les anciens Empires Orientaux. En somme, la civilisation de l'Égypte ancienne nous apparaîtra peut-être sous un tout autre jour quand les relations entre les peuples de l'Orient seront mieux connues qu'elles ne le sont encore aujourd'hui.

En terminant ce travail, j'ai le devoir d'exprimer toute ma gratitude à M. Bruyère, directeur des fouilles de Deir el-Médineh, qui avec la permission de M. P. Lacau, l'éminent Directeur Général du Service des Antiquités Égyptiennes, a mis à ma disposition toute sa récolte de plantes et d'animaux anciens et je considère comme une agréable obligation de reconnaître que M. Bruyère a accordé à ces trouvailles précieuses, bien que d'humble apparence, un intérêt dont seul un fouilleur de sa valeur pouvait les juger dignes. Mais le fait que tous ces anciens restes seront réunis et mis à la disposition des savants du monde entier est dû uniquement au Souverain éclairé qui préside aux destinées de ce pays, à Sa Majesté le Roi d'Égypte, qui a daigné ordonner la création d'une section historique au Musée Agricole Fouad Ier.

Le Caire, le 27 octobre 1933.

ÜBER DEN SCHLUSS DES BUCHES VON DEN AUGEN IM PAP. EBERS

VON

HERMANN GRAPOW.

Das Buch von den Augenkrankheiten des Pap. Ebers, das Ebers 55, 20 mit [hieroglyphs] beginnt und rund hundert Rezepte auf nahezu neun Kolumnen der Handschrift enthält, reicht äusserlich gesehen bis Eb. 64, 13 (mit Eb. 64, 14 fängt ein neuer Abschnitt an über die *ḥnśj·t* Krankheit [hieroglyphs]). So hat man immer gemeint, und auch G. Ebers in seiner Arbeit über «das Kapitel über die Augenkrankheiten im Pap. Ebers»[1] lässt die Augenleiden erst mit Eb. 64, 13 enden.

In Wahrheit aber hört das «Buch von den Augen» schon früher auf. Sein letztes Rezept ist das [hieroglyphs] «für das Vertreiben des Fetten im Auge» Eb. 64, 4-5 (= Wreszinski Nr. 431). Alles Folgende gehört nicht mehr zu den Augenkrankheiten, sondern stellt den hierher verirrten Rest eines Buches ganz anderer Art dar.

Schon die Überschrift des folgenden Rezepts (Eb. 64, 5-7 = Nr. 432) [hieroglyphs] nennt kein Augenleiden, auch nicht (wie Ebers auf Seite 304 seiner Abhandlung meint) einen «Stich von Menschenhand ins Auge», sondern nur einen «Biss des Menschen», gegen den ein Verband verordnet wird. Auch die beiden nächsten Rezepte (Eb. 64, 7-8 = Nr. 433 und Eb. 64, 8-9 = Nr. 434) beziehen sich als [hieroglyphs] und [hieroglyphs] auf dasselbe Übel. — Auch der Pap. Hearst enthält diese Rezepte (Hearst 2, 6-8 = Nr. 21-23); hier gehen Harn- und Abführmittel vorher und es folgt dasselbe Rezept für das Vertreiben der *ḥnśj·t* Krankheit, das im

[1] *Abhandl. Philol.-histor. Klasse der Sächsischen Gesellsch. der Wissensch.*, Bd. XI, Seite 201 ff. (1889). — G. Maspero hat dieser Untersuchung eine seiner reizvollen kleinen Besprechungen gewidmet (*Revue critique*, 1889, II, 363-366). Vgl. auch den Abschnitt *Le papyrus Ebers et la médecine égyptienne* in der *Bibliothèque égyptologique*, Bd. VII, S. 287-304 (= Maspero, *Études*, Bd. III).

Ebers den nächsten Abschnitt beginnt : Hearst 2,9 (Nr. 24)=Eb. 64, 14 (Nr. 437).

Im Pap. Ebers folgt auf die Rezepte gegen «Menschenbiss» ein überschriebenes Rezept mit dem Text :

«du [d. h. der Arzt] sollst ihn [d. h. den Kranken] verbinden mit frischem Fleisch am ersten Tage. Danach mögest du ihn behandeln mit Öl und Honig, bis es ihm besser geht. Danach[(1)] sollst du geben Öl und Wachs [auf die Wunde o ä.], sodass es ihm sogleich besser geht».

In demselben Ton ist das folgende Mittel gehalten, das die Überschrift führt «Was anzuwenden ist gegen Biss des Krokodils» und dessen Text lautet :

«Wenn du untersuchst einen Biss des Krokodils und du sie [d. h. die Bisswunde] findest (indem) ihr Fleisch bloss-liegt und ihre Ränder auseinanderklaffen, so sollst du sie verbinden mit frischem Fleisch am ersten Tage. Ebenso irgendeine andere Wunde des Patienten»[(2)].

Ebers hat in diesem Leiden «Krokodilsrachen» die Augenkrankheit Pterygion sehen[(3)] und über sie aus dem unrichtig übersetzten Text des Rezeptes noch allerlei herauslesen wollen. Seitdem sind wir vorsichtiger geworden und haben wir ausserdem neue medizinische Papyrus erhalten, sodass wir über den Inhalt wenigstens dieser Rezepte des Pap. Ebers nicht mehr im Unklaren sind.

(1) Die fast gleichlautende zweite Behandlungsanweisung ist auffällig. Es wäre möglich, dass vor diesem zweiten *ír m ḫt* vom Abschreiber des Pap. Ebers eine neue Überschrift ausgelassen ist.

(2) Soll das heissen, dass ebenso wie bei anderen Wunden die weitere Behandlung mit Öl und Honig zu erfolgen hat? Vgl. auch den Ausdruck Eb. 107, 1 und ähnlich Eb. 107, 4; 107, 9; 108, 2.

(3) Auf Seite 255 seiner Abhandlung.

Im Pap. Hearst stehen am Ende der Handschrift (16, 4-8=Nr. 239-244) Rezepte gegen , gegen , gegen und gegen , also gegen den Biss des Krokodils, des Schweins, des Nilpferds und sogar des Löwen. Und auch bei ihnen wird «Verbinden mit frischem Fleisch» vorgeschrieben wie bei den vorher besprochenen Rezepten des Pap. Ebers und wie ständig im chirurgischen Teil des Pap. Edwin Smith, mit dem das Mittel gegen den Biss des Krokodils aus Pap. Ebers sogar die Wundbeschreibung gemeinsam hat. Denn im Pap. Edw. Smith heisst es 16, 16-17 (=Fall 47) von einer «klaffenden Wunde an der Achsel», dass , also dass sie ebenso übel beschaffen ist wie jene Bisswunde.

Mit anderen Worten : Wir haben in den Rezepten am Schluss des Buches von den Augenleiden die Reste eines Wundenbuches vor uns, von dem andere oder sehr ähnliche Stücke auch im Pap. Hearst stehen. Es setzt sich folgendermassen zusammen :

1) (so lautet die Überschrift im Hearst; Eb. hat *psḫ n rmṯ*) mit drei Rezepten, deren erstes auf diese Überschrift unmittelbar folgt :

a) Eb. 64, 5-7 (Nr. 432)=Hearst 2, 6-7 (Nr. 21).

b) Eb. 64, 7-8 (Nr. 433)= Hearst 2, 7 (Nr. 22).

c) Eb. 64, 8-9 (Nr. 434)= Hearst 2, 7-8 (Nr. 23).

d) Im Pap. Ebers folgt noch ein viertes «Rezept» Eb. 64, 9-11 (Nr. 435)[(1)].

2) Eb. 64, 11-13 (Nr. 436).

3) Hearst 16, 4-5 (Nr. 239). Ihm schliesst sich ein weiteres Rezept an :

(1) Es ist wie auch das nächste im Ebers im beschreibenden Stil der Diagnosen gehalten und nicht in der kurzen Form der gewöhnlichen Rezepte. Ich hoffe, über diese Formen der medizinischen Verordnungen demnächst an anderer Stelle ausführlich handeln zu können.

Hearst 16, 5 (Nr. 240) — Das erste verordnet «Verbinden mit frischem Fleisch am ersten Tage»; das zweite nennt zwei Drogen, mit denen ein Verband gemacht werden soll.

4) [*kt pḫrt nt psḥ n*] Hearst 16, 5-6 (Nr. 241), das ebenfalls nur das Verbinden mit Fleisch anordnet. Das folgende Rezept Hearst 16, 6-7 (Nr. 242) empfiehlt eine Anzahl von gekochten Drogen als Verband.

5) [*kt pḫrt nt*] Hearst 16, 7-8 (Nr. 243) ist ein einfaches Rezept, das Drogen aufführt, die in süssem Bier angerührt als Verband verwendet werden sollen.

6) [*kt pḫrt nt*] Hearst 16, 8-9 (Nr. 244) : ebenfalls ein aus mehreren Bestandteilen zusammengesetztes Verbandmittel.

Dieses, gewiss nicht vollständige, Buch von Bisswunden ist dem Wundenbuch des Pap. Edwin Smith nahe verwandt. Der Wundverband mit frischem Fleisch am ersten Tage und die Nachbehandlung mit Öl und Honig oder mit einem anderen Verbandmittel sind bezeichnend für die Behandlung von Wunden[1].

Warum der Kompilator des Pap. Ebers diese Mittel gegen Bisswunden gerade an das Ende des Buches von den Augenleiden gestellt hat und nicht zu den anderen Mitteln für Wunden ( ), die er Eb. 70, 1 folg. (Nr. 515 folg.) zusammengestellt hat, — das können wir nicht wissen. Sollte er nicht gesehen haben, um welche Art von Rezepten es sich handelt?

[1] Vgl. Breasted, *The Edw. Smith Papyrus*, Seite 97 folg.

DER PRINZ, DEM DREI GESCHICKE DROHEN

VON

ALFRED HERMANN.

Seit Gaston Maspero in den *Contes Populaires* litterarische Texte der Alten Ägypter in Übersetzung herausgegeben hat, konnte von einer Litteratur der Ägypter gesprochen werden. Sie ist inzwischen um manches Stück vermehrt worden und hat manche Betrachtung erfahren, jedoch ist sie kaum mit den ihr angemessenen Mitteln : nach eigenen *Masstäben der Litteratur* untersucht worden.

Ein seit Maspero häufiger behandeltes Stück ägyptischer Volkslitteratur ist die «*Geschichte vom verwunschenen Prinzen*» oder wie wir sie lieber nennen, um mit dem Titel nicht im voraus eine Antwort auf erst aufzuwerfende Fragen zu geben : die *Geschichte des Prinzen, dem drei Geschicke drohen.* Neben philologischer Bemühung um einzelne Textstellen gab ein Umstand Anlass zu immer erneuter Beschäftigung : die Erzählung läuft nach einer klaren Exposition bis zu einem Punkt, der dem Schluss nicht allzu fern sein kann. Dort bricht sie ab. Das Ende ist, wie es scheint, endgültig verloren[1]. So reizte das Bruchstückhafte der Geschichte dazu, nach Möglichkeit das Ende zu ergänzen. Die folgenden Zeilen beabsichtigen weniger, erneut eine Ergänzung aufzustellen, als vielmehr abzustecken, was im Hinblick auf litterarische Gesichtspunkte mit Sicherheit über das Ende der Geschichte zu sagen ist.

Die Erzählung ist bekannt und nicht nur den Ägyptologen zugänglich[2], ihr Ablauf soll aber kurz in die Erinnerung zurückgerufen werden : Ein Königspaar

[1] Die Hoffnung muss wohl aufgegeben werden, dass die zeichnerische Kopie, die Harris nahm (vgl. Maspero, *Contes populaires*, S. 227), bevor der unzerstört aufgefundene Papyrus durch die Explosion der Pulverfabrik zerfetzt wurde, jetzt nach ungefähr 60 Jahren noch auftauchen könne.

[2] Der Text findet sich : Budge, *Egyptian Hieratic Papyri in the British Museum*, 2d ser. 1923, Tafel 47-52, abgedruckt bei Möller, *Hieratische Lesestücke* II, 21-24. Hieroglyphisch umschrieben jetzt von Gardiner, *Late Egyptian Stories*, S. 1 ff. — Übersetzungen : Maspero, *Contes populaires*, IIe edit., S. 225 ff., Wiedemann, *Altägyptische Sagen und Märchen*, 1906, S. 78 und S. 112, Erman, *Die Literatur der Ägypter*, Leipzig 1923, S. 209-14. — Vgl. auch die Bearbeitung von H. F. Blok, in : *De beide volksverhalen van Papyrus Harris 500 vs.*, Leiden 1925, S. 67 ff.

erhält erst nach besonderem Bitten von den Göttern ein spätes Kind geschenkt. Nach der Geburt erscheinen als schicksalskündende Feen die sieben Hathoren, die voraussagen, dass sein Tod durch das *Krokodil*, die *Schlange* oder den *Hund* erfolge[(1)]. Um den heranwachsenden Prinzen vor seinen Schicksalen zu bewahren, bauen die Eltern für ihn ein Steinhaus in der Wüste. Als er einmal eines Hundes ansichtig wird, und er um einen solchen bittet, schenkt man ihm ein kleines ungefährliches Tier. Der erwachsene Jüngling, der seine drei Bestimmungen kennt, zieht schliesslich, da er glaubt, diesen doch nicht entgehen zu können, fort. In Mesopotamien, wohin er gelangt, bewahrt der Fürst seine einzige Tochter in einem Turm. Die Freier, die um sie werben, müssen nach dem Fenster klettern. Prinzen aus Syrien, die zur Brautwerbung hierher gekommen sind, nehmen den Jüngling, der seine richtige Herkunft nicht angibt, nach der Reise auf und pflegen ihn. Als nun einmal wieder ein Klettern nach dem Fenster der Prinzessin veranstaltet wird, beteiligt sich der ägyptische Prinz daran, der sich als Flüchtling ausgegeben hat, und er ist es, der das Fenster der Prinzessin erreicht. Der König, der erfährt, dass nicht ein Fürst, sondern ein einfacher Fremdling das Ziel erreicht hat, will ihn töten lassen. Doch die Liebe der Prinzessin rettet ihn. Er erhält sie zur Frau. Ihr erzählt er von seinen drei Bestimmungen. Das Ansinnen, seinen Hund, das

[(1)] Es sei hierbei erinnert an die Aufzählung von Todesarten : Pleyte-Rossi, *Turin. Papyr.* CXX/CXXI. Es sind dort nicht nur Hinrichtungsarten und Todesformen als Krankheitsfolge, sondern alle erdenkbaren Todesarten zusammengestellt. Der Schlangentod ist CXX, Zeile 10 erwähnt; vgl. auch 4. Sallier VII, 1 : jeder, der am 27. Paophi geboren wird, stirbt nach dem Schicksalskalender durch die Schlange. Krokodil und Hund sind in der Aufzählung des Turiner Papyrus nicht genannt. Die erstere Todesart scheint gewöhnlicher gewesen zu sein; vgl. Spiegelberg, *Ägyptologische Mitteilungen*, S. 4 ff. und 4. Sallier VI, 8 zum 23. Paophi. Nach Kees, *Studies presented to F. Ll. Griffith*, 1932, S. 402/3 stellt der Krokodilstod nicht, wie von andrer Seite behauptet, eine Verklärung, sondern eine Bestrafung dar. Tod durch den Hund scheint ebenfalls nur als Strafe vorzukommen; vgl. *Papyrus d'Orbiney* VIII, 8.

Die in Griechischer Zeit auftretende Determinierung des Wortes *šꜣw*- Schicksal (in schlechter Bedeutung) mit der [Hieroglyphe] Schlange (vgl. *Wb.* IV, S. 403) dürfte nicht dem Gedanken zu verdanken sein, dass das am häufigsten sich erfüllende Geschick durch die Schlange erfolge, sondern sie mag innerhalb der Schrift vorgenommen sein, wie auch andere Worte für Böses (nicht nur das böse Schicksal) durch Schlangen determiniert werden. Ebenso kann die Determinierung von *šꜣw* mit dem Hund in [Hieroglyphen] (*Wb.* IV, S. 404. 7) nicht zum Ausdruck bringen, dass das Geschick schlechthin «Tod durch den Hund» bedeute, sondern diese Schreibung ist entstanden durch Übertragung der ideographischen Schreibung des phonetisch ähnlich lautenden Namens des hundeartigen Sethtieres *šꜣ* [Hieroglyphen] (*Wb.* IV, S. 401), wobei eine inhaltliche Beziehung zwischen Schreibung und Bedeutung nicht durch den Hund, sondern den Seth als Inbegriff des Bösen hergestellt wird.

eine seiner Schicksale, zu töten, weist er zurück. Auf seinem weiteren Lebensweg begegnet der Prinz seinen anderen Schicksalen. Als er einen Besuch in die ägyptische Heimat macht, trifft er zum ersten Mal das Krokodil, das aber von einem Riesen in Schach gehalten wird. Wieder in seinem Hause kreuzt nunmehr die Schlange seinen Weg. Nachts als er schläft, will sie ihn beissen. Doch durch die List der Frau wird er gerettet : «Dein Gott hat eines von Deinen Schicksalen in deine Hand gegeben, er wird (Dir auch die anderen) geben!» sagt sie zu ihm.

Von hier ab beginnt der Text immer lückenhafter zu werden. Doch die Ausfüllungen der Lücken, die vor allem W. Spiegelberg[(1)] weitgehend durchgeführt hat, sind bis dahin, wo der Text ganz abbricht, nicht abhängig davon, wie man sich die Geschichte zum Schlusse ausgehend denkt, sondern von philologischen Einzelbeobachtungen, die dem Sinnerfordnis des Zusammenhanges Rechnung tragen, und sie können noch als gesicherter Bestand gelten.

Nach Überwindung des Schicksals in Gestalt der Schlange geht der Prinz eines Tages ohne seine Frau auf die Jagd, die ihn sonst wohl begleitet, jedoch zusammen mit seinem Hunde. Hier nun stellt sich der Hund als eines seiner Schicksale vor. Der Prinz flieht vor ihm nach dem See. Doch dort läuft er dem Krokodil in die Arme, das gerade nicht von dem Riesen bewacht ist. Es tötet ihn aber nicht, sondern will den Prinzen zur eigenen Befreiung von dem Riesen verwenden. Es fordert ihn für sich zum Kampfe gegen den Riesen auf.

Hier bricht die Erzählung endgültig ab.

Nach der Lage des Erhaltenen konnten Bemühungen um das Ende der Geschichte, die nicht einfach dichterisch frei weiterfabulieren, wie das Georg Ebers getan hat, von vornherein nicht darauf ausgehen, den weiteren Ablauf im Einzelnen zu ermitteln. Sie konnten nur die Richtung anzugeben versuchen. Die Ergänzungsversuche bilden dementsprechend zwei Gruppen, die von den beiden möglichen Grundrichtungen des Ausgangs ausgehen : Konnte der Prinz seinen Bestimmungen entgegen oder ereilte ihn doch der Tod? — also : *Ging die Geschichte gut oder schlecht aus?*

Stellen wir noch einmal kurz die Meinungen derer zusammen, die sich diese Frage vorgelegt haben, so sind es Maspero, Erman, Wiedemann und Spiegelberg gewesen (neuerdings auch Kees), die einen «schlechten» Ausgang, — Ebers, von Bissing und Pieper, die einen «guten» angenommen haben. Erman begründet seine Annahme in seiner Übersetzung nicht besonders[(2)]. Maspero[(3)] und in

[(1)] *Ägyptische Zeitschrift*, Band 64, S. 86/7. — [(2)] Erman, *Die Literatur der Ägypter*, S. 214. — [(3)] *Contes populaires*, S. 244.

seiner Nachfolge Wiedemann[1], Spiegelberg[2] und Kees[3] hielten einen guten Ausgang für unmöglich, weil das Schicksal im Orient eine unerbittliche und unabänderliche Macht sei. Ebers' Ergänzung, die von Maspero wiedergegeben wurde[4], führte zwar am Ende zu einem guten Ausgang, sie liess jedoch den Prinzen tatsächlich erst einem seiner Schicksale verfallen und ihm nach der Schicksalserfüllung durch die Götter ein Neues Leben zukommen, sie beantwortet also, abgesehen davon, dass sie frei erfindet, die Frage nach der Wirksamkeit des Schicksals auch nicht anders als Maspero; v. Bissings[5] gegenteilige Ansicht, dass die ganze Sinnesweise der Ägypter des N. R. «einen schlechten Ausgang» verbiete, bleibt auch zu allgemein. M. Pieper macht als erster einen Begründungsversuch für einen guten Ausgang[6] : *die Geschichte muss gut ausgehen, weil sie ein Märchen ist;* — und er führt damit litterarhistorische Fragestellungen in den Kreis der Betrachtung. Seinen einzelnen Gedanken zu dem Märchen ist durchaus zuzustimmen, das Märchen muss aber auf einer breiteren und allgemeineren Basis angesehen werden, als es geschehen ist.

Der Satz, dass im Orient das Schicksal eine unabänderlich wirkende Macht sei, ist in dieser Form nicht richtig. Diese Ansicht überträgt offenbar die islamische Kismetvorstellung (تقدير) auf den alten Orient. Denn obwohl im Alten Ägypten der Glaube an die Macht des Schicksals stark ist, so lässt er doch dem Menschen die Möglichkeit, in gewissem Umfang fördernd oder hemmend in dessen Gang einzugreifen[7]. Denn welch anderen Sinn hätte sonst die Schicksalserforschung, die in der Sternbetrachtung, im Orakel, im Kalenderwesen vorgenommen wird, welchen die Zauberei, Magie und das Amulettwesen, wenn nicht den, vom Menschen das ihm durch die Bestimmung Zugedachte zu erkennen und abzuwenden! Erst damit, dass das Schicksal nicht ein mechanisch sich auswirkender, unbeeinflussbarer Vorgang ist, über jedes Nachdenken, Besprechen und Handeln erhaben, gewinnt es Sinn, bestimmte Begebenheiten, die das Schicksal betreffen, festzuhalten, sie als Geschichte

(1) Wiedemann, *Altägyptische Sagen und Märchen*, Leipzig 1906, S. 85.

(2) Spiegelberg, *A. Z.* 64, S. 87.

(3) Kees, *Kulturgeschichte des Alten Orients : Ägypten*, 1933, S. 288.

(4) *Contes*, S. 242.

(5) v. Bissing, *Kultur des alten Ägypten*, S. 50.

(6) M. Pieper, *Die Literatur der Alten Ägypter*, S. 81 ff; M. Pieper, *Ägyptische Motive* in Mackensens *Handwörterbuch des Deutschen Märchens*, Berlin 1930, S. 30 ff; M. Pieper, *ZDMG* 83, S. 148.

(7) Vgl. für Babylonien : Fichtner-Jeremias, *Der Schicksalsglaube bei den Babyloniern*, S. 38. — Für Ägypten hat *Blok* eine Untersuchung geliefert mit der Zusammenstellung der Belege für den *šꜣj* a. a. O., S. 159 ff.

weiterzuerzählen, um mit ihr etwas über das Schicksal auszusagen oder für seine Artung zu beweisen. Man wird also umgekehrt sagen können, dass dort, wo in der Litteratur das Schicksalsmotiv eine Rolle spielt, dieses nicht als eine fertige und abgeschlossene Macht betrachtet wird, sondern dass es zwar als vorhanden angesehen, aber in seinem Wesen und nach seiner Ausdehnung umstritten ist.

Die Frage nach dem Schicksal und die Litteratur sind so auf zweierlei Weise miteinander verknüpft. Einmal hat das Schicksal die Bedeutung als Motiv das *Movens* einer Geschichte zu sein, — zum Beispiel in der *Sage*, verbunden mit dem Gedanken der Blutsspannung (wie etwa beim *Ödipus*); oder im *Märchen* ein Geschehen naiver Moral vorwärtstreibend. Andererseits hat die Schicksals*geschichte* eine Funktion für die Auffassung des Schicksals im Leben : sie ist Beispiel, Beleg in der Geschichtenform, die die Litteraturwissenschaft *Kasus* nennt[1]. «Das Schicksal» ist also für die Litteratur wie für das Leben im Alten Orient wie bei uns nicht eine feststehende, unwandelbare Grösse, sondern ist besonders geartet dem Bereich nach, in dem es in dem gegliederten Leben und in der strukturierten Litteratur auftritt. Die Frage nach der Wirksamkeit des Schicksals hängt damit auf litterarischem Gebiete von der *litterarischen Form* ab.

Bei der Behandlung der *Prinzengeschichte* brauchen wir die Bedeutung des Schicksals in der *Sage* nicht heranzuziehen, weil es sich bei jener offensichtlich nicht um eine Sage, eine Familien- und Blutsgeschichte, handelt. Jedoch ist es eine besondere Frage, ob wir in ihr einen *Schicksalskasus* oder ein *Märchen* zu sehen haben. Schicksalskasus, von denen sich auch manche in Märchensammlungen finden, sind unschwer vom Märchen zu unterscheiden[2]. Als Beispiel mag eine neugriechische Geschichte dienen[3], die die Überschrift trägt : «Was

(1) Für das Ägyptische kommt hinzu, dass der Begriff des Schicksals in der Sprache ein viel lockerer ist als etwa im Griechischen und im Arabischen. Die Frage, ob das Wort *šꜣw* eine persönlich vorgestellte oder eine abstrakte Macht sei (für das letztere spricht sich Blok a. a. O., S. 169 aus) ist nach den Belegen, die mir Herr Professor Grapow freundlichst zur Verfügung stellte, nicht zu entscheiden. Im Gegenteil ist es gerade die Eigenart des ägyptischen Begriffs, dass er weder Abstraktion noch Personifikation ist, sondern eine, wenn auch nicht in der Wirkung, so doch in der Anschauung vage Macht, die in ihrem Wert für den Menschen bald ganz neutrale, bald gute, bald schlechte Bedeutung hat. Erst in den späten Texten erfährt der Begriff eine Verfestigung, so in dem demotischen Pap. Insinger (ed. Lexa, Belege vgl. dort S. 112/3), wo er der griechischen Μοῖρα oder Ἀνάγκη ziemlich entspricht, vielleicht nicht ohne griechischen Einfluss.

(2) Vgl. A. Jolles, *Einfache Formen : Legende/Sage/Mythe/Rätsel/Spruch/Kasus/Memorabile/Märchen/Witz;* Halle 1930, S. 171 ff.

(3) Kretschmer, *Neugriechische Märchen* Nr. 27, S. 84 ff.

in den Sternen geschrieben steht, ist unauslöschlich». Grossmütterchen und Kind unterhalten sich (in direkter Rede) darüber, dass ein (wahrscheinlich armes) Mädchen des Orts den wackersten Burschen zum Manne erhalte. Erst bezweifelt das die Grossmutter; als es ihr als sicher hingestellt wird, sagt sie : «. . . . es ist ihr bestimmt so. Was Gott geschrieben hat, können die Menschen nicht auslöschen. — Hört zu, ich will euch ein Märchen[1] erzählen, aus welchem ihr die Macht Gottes, des Allmächtigen erkennen werdet». Nun erzählt sie eine Geschichte von einer Königstochter, der das Schicksal verkündet ist, sie würde den Mohrenknaben, der ihr Diener ist, heiraten. Daraufhin wird der Mohr vertrieben. Er wandert durch die Welt und fragt jedermann, ob Was in den Sternen geschrieben steht, ausgelöscht werden kann. Er hat verschiedene Abenteuer und gelangt schliesslich zum Herrgott, der ihm selbst erklärt, dass Was in den Sternen geschrieben stehe, auf Erden nicht ausgelöscht werden kann. Auf sonderbare Weise gelingt es dem Mohren, weiss zu werden. Er kommt zurück, kauft sich ein Haus gegenüber dem Königsschloss, die Prinzessin entbrennt, als sie seiner ansichtig wird, in Liebe zu ihm und er erhält sie zur Frau. Er gibt sich als den Mohrenknaben ihrer Jugend zu erkennen und wiederholt, dass das himmlische Schicksal auf Erden nicht auslöschbar sei. «So ist es meine Kinder (schloss die Alte die Erzählung). Darum darf es Euch nicht wunderbar erscheinen, dass Marie Konstantinos den Manuel Atrulidomichalis bekommen hat».

Aus dieser Geschichte lassen sich genügend Merkmale des Schicksalskasus gewinnen. Die *Überschrift* deutet nicht auf ein konkretes Geschehen hin, sondern in Form eines Sprichwortes stellt sie eine abstrakte, allgemeingültige These, eine in der Welt gültige Norm auf. Die Geschichte selbst ist in einen *Rahmen* gestellt. Das Dorfereignis scheint von übergewöhnlicher Bedeutung zu sein. Es war nach menschlichem Ermessen nicht zu erwarten und ist nur aus dem Glauben an den darübergestellten normativen Satz : die Unabänderlichkeit des Schicksals erklärbar. Sowohl die Richtigkeit des Satzes als auch die Möglichkeit des Dorfereignisses beweisend wird dann eine andere Geschichte, ein

[1] KRETSCHMER gibt leider das Wort dafür nicht in der Ursprache der Erzählerin an.

Litterargeschichtlich ist es nicht ohne Bedeutung, dass gerade in der neugriechischen Volkslitteratur Schicksalskasus häufig sind. Man wird mit Recht antike Nachklänge darin sehen dürfen. So sind z. B. in der Erzählung BERNH. SCHMIDT, *Griechische Märchen, Sagen und Volkslieder*, Leipzig 1877. Nr. 2, S. 67 ff. die *Moiren* geradezu als Schicksalsmächte genannt. Beachtenswert ist dabei auch, dass das Schicksal von der Sage in den Kasus kam. Das Schicksal ist also nicht mehr ein Antrieb im Kreise der Blutsverbundenheit, sondern es ist in seiner Artung umstritten und wird diskutiert.

anderer *Fall*, erzählt. Zum Schlusse wird der Vorgang der erzählten Geschichte, in dem, was er beweist, ausgewertet. — In dem mitgeteilten Kasus tritt der Versuch nicht besonders deutlich hervor, das Schicksal zu umgehen, ein Versuch, dessen Scheitern die Macht des Schicksals in gesteigertem Masse zeigt. Dies ist der Fall z. B. in der Geschichte des Juwelierssohnes, die in die vom Magnetberg — von einem von drei Bettelmönchen erzählt — eingefügt ist[1]. Diesem ist vorbestimmt, an einem bestimmten Tage von einem bestimmten Manne — eben dem Bettelmönch — getötet zu werden. Um dies zu verhüten, wird er von den vorsorgenden Eltern auf einer Insel in einem unterirdischen Gemach verborgen, wo er nach menschlichem Ermessen geschützt erscheint. Vom Magnetberg kommend gerät aber der vorbestimmte Mörder des Jünglings gerade zu dieser Zeit auf die Insel und in das Gelass. Er pflegt sogar zuerst den Jüngling, ihn bewegt also alles andere als die Absicht, ihn zu töten. Als er ihm eine Melone schält, gleitet er aber aus und im Fall tötet er den Jüngling mit dem Messer, «so erfüllte das Messer rasch, was in der Ewigkeit geschrieben stand». — Dem Schicksal will ein Bauer ausweichen, dem Tod durch die Schlange droht[2]. Er zieht in die Stadt, wo es keine Schlangen gibt. Als er aber eines Tages Datteln kauft, beisst ihn, als er in den Korb des Händlers greift, darin eine Schlange in die Hand : «er starb, das Schicksal ging in Erfüllung». — Dem Schicksal zu trotzen versucht ein junger Mann, dem am Hochzeitstag Tod durch die Schlange bestimmt ist[3]. Er wird mit seiner Frau in einen «kupfernen Kuppel (raum)» gesperrt, der keinen Zugang hat. Am Morgen ist er tot, man weiss nicht, wie die Schlange, die neben ihm liegt, zu ihm gelangen konnte. Gerade das Misslingen der Rettungsversuche des Bedrohten beweist, dass das Schicksal die überragende Macht ist. *Zu einem beweiskräftigen Fall von Schicksalserfüllung ist somit der hartnäckige Widerstand des Bedrohten geradezu erforderlich.*

Stellen wir nun bei der *Prinzengeschichte* die Frage, ob sie ein solcher Schicksalskasus ist, indem wir nach dessen Merkmalen ausschauen. Das Fehlen einer Überschrift besagt nichts über den Charakter der ägyptischen Geschichte. Denn einmal sind die Überschriften in den modern niedergeschriebenen Sammlungen von Volkserzählungen meist Schöpfungen der Herausgeber, weiterhin pflegen ägyptische Litteraturstücke überhaupt nicht wie bei uns überschrieben

[1] *Die Erzählungen aus den Tausend und ein Nächten.* Übersetzt von E. LITTMANN, 1923, Band I, S. 178 ff.

[2] Moderne ägyptische Volkserzählung nach MOHAMMED GHALLÂB, *Les survivances de l'Égypte antique dans le folklore égyptien moderne*, Paris 1929, S. 230 ff.

[3] *Ebenda*, S. 231 ff.

zu sein. Ein Rahmen wäre dagegen für eine ägyptische Erzählung nicht von vornherein ausgeschlossen, wie der Papyrus Westcar beweist. Doch wird ohnedies der Rahmen, der das angibt, wozu der Kasus als weiterer Fall herangezogen wird, bei den meisten Kasus nicht miterzählt. Obiges Beispiel war ein besonders weitgehendes, das ausser dem Kasus selbst seine Entstehung im Leben mit vorführte. Dass aus der Begebenheit unserer Prinzengeschichte ein *Fazit* für die Gültigkeit einer Wahrheit gezogen würde, können wir auch nicht sagen, dies könnte nur an dem nicht erhaltenen Ende geschehen sein. Eine Rettung vor den Bestimmungen wird von den Eltern des Prinzen anfänglich dadurch versucht, dass man ihn abgeschlossen in einem Steinhaus in der Wüste leben lässt. Aber man gewährt ihm bereits die Bitte nach einem Hunde, wenn man ihm auch nur ein kleines, für ungefährlich gehaltenes Windspiel gibt. Von einem dauernden Versuch den Bestimmungen Widerstand zu leisten, kann aber insofern nicht die Rede sein, als der Prinz, der diese kennt, selbst jede Vorsicht aufgibt und, wie wenn ihm nichts drohte, in die Welt wandert. Dass er selbst sagt: (IV, 12) «Ich bin ja doch den drei Schicksalen anbefohlen!», zeigt nur, dass der Prinz sich selbst mit seinem Geschick eins weiss und sich vor ihm nicht fürchtet. Nicht ist, wie daraufhin immer wieder behauptet wird, mit diesem Ausspruch des Prinzen der wirkliche Ausgang seiner Lebensgeschichte vorweggenommen, im Gegenteil müsste ein solcher Ausgang einen entgegengesetzten, hoffnungsvolleren Ausspruch oder ein solches Handeln des Prinzen verlangen.

Wir fragen weitergehend danach, für was für eine Auffassung vom Schicksal unsere Geschichte ein *Fall* sei, wenn sie eben einen Kasus darstelle. Im Unterschied zu den eindeutigen Schicksalskasus, von denen wir oben vier Beispiele gaben, ist in der Prinzengeschichte einem Menschen nicht *ein*, sondern sind ihm *drei* Schicksale verkündigt. Dieser Unterschied muss, wenn sie etwas dafür aussagen soll, natürlich auch die Bedeutung der Geschichte für die Auffassung des Schicksals berühren. Wenn einem Menschen *drei* Schicksale drohen, so kann eine solche Geschichte die Antwort darstellen auf verschiedene Fragen, die das Schicksal betreffen. Heisst es, wenn einem drei Schicksale drohen, dass sie *alle* eintreffen; oder sollen drei Schicksale *sich gegenseitig aufheben;* oder aber trifft von drei Schicksalen *eben eines* ein? Wir sehen, die Frage, die für den einfachen Schicksalskasus nur darin besteht, ob das Schicksal souverän sei, ist hier viel vielspältiger und vieldeutiger geworden. Nehmen wir zuerst an, dass bei dreifachem Schicksal der Bedrohte doch schliesslich einem verfällt, so würde eine solche Geschichte für die Macht des Schicksals

nicht sehr beweiskräftig sein. Ein Schicksal, dem drei verschiedene Möglichkeiten offenstehen, ist schon nicht mehr Schicksal zu nennen, verlangen wir von ihm ja gerade ein ganz bestimmtes Los, das in der Verkündigung gern bis in die kleinsten Einzelheiten festgelegt, dann in der Erfüllung sich ebenso bis ins einzelne verwirklicht. Die Dreizahl der Schicksale brächte also anstatt einer Erhöhung der Sicherheit des Untergangs, eine Auflockerung, ja Auflösung des Begriffs. Während diese Lösung für einen Schicksalskasus nicht in Frage kommen kann, können die beiden anderen einen solchen bilden. Der Satz: «Wenn ein Mann drei Schicksale hat, so treffen sie *alle* ein! (d. h. so stark ist das Schicksal)» kann durch eine Geschichte belegt werden. Es ist zum Beispiel der Fall in der südslawischen Erzählung, die die Überschrift trägt: «Keiner entgeht seiner Bestimmung»[1]. Einem alten Mann, der einen einzigen, von ihm sehr geliebten Sohn hat, verkündigt der Hlg. Petrus dessen Ende: «Deinen Sohn wird eine Schlange beissen, dann wird er das Genick brechen und darauf im Wasser ertrinken». Wie in anderen Kasus sperrt der Alte darauf seinen Sohn ein und umsorgt ihn aufs Beste «lange, lange Zeit»; eines Tages aber gelingt es dem Sohn, unbemerkt in den Garten zu schleichen. Dort ist ein grosses Wasser, auf einem Erdhügel befindet sich ein Nest. Der Jüngling klettert da hinauf, greift hinein; eine Schlange beisst ihn, er fährt zurück und gleitet den Hügel hinab, bricht dabei das Genick, fällt in das Wasser und ertrinkt. «Also erfüllte sich alles haarklein, wie's der Heilige Petrus dem Alten vorausgesagt hatte. Es entgeht ja keiner seiner Bestimmung». Wir haben hier wieder einen deutlichen Schicksalskasus, der auch im einzelnen an schon berührte erinnert. Die drei Schicksale, die er vorführt und die der Reihe nach eintreten sollen und sich auch wirklich so abspielen, sind damit, dass sie nicht alternieren, sondern Glieder einer Reihe sind, eigentlich nichts anderes als eine «haarkleine» Zerlegung *eines* Schicksals in einzelne Etappen; und damit ist dieser Fall auch nur ein Sonderfall des gewöhnlichen Schicksalskasus. Dass die Prinzengeschichte nicht unter diese Kategorie fällt, ist deutlich. Die drei Schicksale des Prinzen bilden weder in der Voraussage noch könnten sie es in der etwaigen Erfüllung — wie aus der herausgelösten Tötung der Schlange hervorgeht —, eine einheitliche zusammenhängende Reihe. Der Text fügt zwischen sie einmal entsprechend ein «Oder» (*rꜣ pw*) ein (IV, 4)[2]. Die Schicksale des Prinzen schliessen sich also, wenn sie eintreffen sollen, aus. Es wäre dann wieder der oben besprochene Fall vorhanden, dass nur eines von drei Schicksalen in Erfüllung geht, der aber

(1) F. S. Krauss, *Sagen und Märchen der Südslawen*, Leipzig 1883/4, Band II, Nr. 102, S. 210 ff.
(2) Nicht dagegen VII, 6, wo der Prinz seine Schicksale selbst berichtet.

im Sinne der Kasusform nicht eben sinnvoll ist. — Die Konstellation dreier Schicksale könnte dann schliesslich nur den Beweis abgeben, — wenn es überhaupt einen Beweis für etwas abgeben soll —, dafür, dass beim Vorhandensein dreier getrennter Schicksale diese *sich gegenseitig aufheben*. Das Motiv gegenseitiger Aufhebung dreier Schicksale kann ich als solches praktisch nicht nachweisen; — jedoch ohne Verbindung mit dem Schicksal ein Motiv, das jenem zur Grundlage dienen könnte, das Motiv, das ich «*ad invicem*» nenne. Es erscheint z. B. im Urpantschatantra (II, 3) : Ein Jäger, der eine Gazelle erlegt, verwundet zugleich einen Eber mit einem Giftpfeil. Von dem tödlich getroffenen Tier wird er selbst tödlich verletzt; so lagen sie nebeneinander. Da kam ein Schakal, der seinen Schmaus mit der Bogensehne beginnen wollte. Diese zerriss und der auseinanderschnellende Bogen tötete den Schakal. — Das gleiche Motiv gegenseitiger Wirkung erscheint im 9. Jh. in dem Karolingerrhythmus *de puero interfecto a colubre*[1]. Ein Jäger tötet einen Eber, tritt dabei auf eine Giftschlange, die ihn beisst und tötet, zugleich aber durch den Tritt eingeht; *dederunt mortem ad invicem*. — Dieses Motiv müsste gehörig geändert sein, wenn es im Schicksalskasus die Aufhebung dreier Schicksale darstellen sollte. Einmal müsste die Wirkung der drei gegeneinander wirkenden Kräfte nicht vernichtend, sondern sich gegenseitig lösend sein, und ausserdem müsste es sich bei den drei Vorgängen bezw. Tätigkeiten um Schicksale handeln, die einem vorher verkündet sind. Wir sehen, diese letzte Möglichkeit eines Schicksalskasus : dass drei Schicksale sich gegenseitig aufhöben, — ist allzu theoretisch. Vollends bei der Prinzengeschichte spricht nichts für sie. Die Schlange, der Hund und das Krokodil sind deutlich nicht als eine zusammenstehende Einheit von Schicksalen vorgeführt. Die Schlange, die wir noch im guterhaltenen Text vernichtet sehen, wird nicht durch eines der anderen Schicksale, den Hund oder das Krokodil, sondern durch die Frau des Prinzen überwunden, die er sich durch eigene Leistung selbst errungen hat. Bei der wohl sicheren Erlösung von dem Schicksal in Gestalt des Krokodils scheint auch eine andere Gestalt, der Riese, eine Rolle zu spielen, sodass ein gegenseitiges Sichaufheben der drei Schicksale tatsächlich nicht möglich erscheint.

Wir sind der Frage nach den Möglichkeiten des Schicksalskasus weit nachgegangen und können nun umso sicherer die Meinung vertreten, dass ein solcher in der ägyptischen Prinzengeschichte nicht vorliegt. Mit der Prinzengeschichte, in der einem Menschen drei Schicksale bestimmt sind, ist etwas Bündiges über

[1] *Monumenta Germaniae Poet. latin.* IV, 2 572. 450. vgl. dazu H. Günter, *Buddha*, S. 104/5.

das Schicksal nicht ausgesagt. Wenn die Geschichte keine Funktion für das Schicksal hat, so hat dies aber dafür das Schicksal in der Geschichte. Wir sprachen schon davon, dass dies möglich sei im Märchen, wo das Schicksal als Motiv dann ein Geschehen naiver Moral vorwärtstriebe[1]. Dies geschieht zum Beispiel in dem von M. Pieper herangezogenen Sizilianischen Märchen «Vom tapferen Königssohn»[2]. Ein Sterndeuter verkündigt einem kinderlosen Ehepaar, dass der Sohn, den sie erhalten würden, den Kopf abschneiden würde. Nach der Geburt sperren die Eltern ihn mit einer Amme in einen Turm. Das heranwachsende Kind weiss sich einen Ausgang zu verschaffen, und veranlasst, von der Schönheit der Welt ergriffen, seine «Mutter», für die es die Amme hält, mit ihm fortzuziehen. Auf sonderbare Weise wird diese die Frau eines Räubers, der sich des gefährlichen Sohnes, von dem seine Komplizen getötet worden sind, dadurch zu entledigen versucht, dass er ihn dreimal zu lebensgefährlichen Gängen fortschickt. Doch der Jüngling kommt stets lebend zurück. Er ergibt sich schliesslich freiwillig seinem Vater. Er wird getötet, aber auf besondere Weise wieder lebendig und gelangt nun als grindköpfiger Bettler in die Stadt seiner wirklichen Eltern. Er gewinnt seine eigene Schwester, die einer erhalten soll, den ein bestimmtes Zeichen trifft, zur Frau, lässt sich aber nur scheinbar mit ihr vermählen. Als nun Feinde die Stadt mit Waffen angreifen, ist es der Jüngling, der dreimal, ohne dass andere ihn darin erkennen, als herrlicher Ritter die Feinde aufs Haupt schlägt. Nun endlich gibt er sich als den Sohn zu erkennen, die angebliche Hochzeit wird aufgeklärt. «Da lebten sie glücklich und zufrieden, wir aber gehen leer aus».

In diesem echten Märchen hat das Schicksalsmotiv tatsächlich die Bedeutung, das Geschehen vorwärtszutreiben. Der Prinz wird ausgesetzt und, nachdem seine Verwahrung nicht gelingt, nimmt er einen abenteuerlichen Weg durch die Welt. Das vorverkündigte Schicksal hat aber in dieser Geschichte nur die Aufgabe, den ersten Anstoss zu geben für den Auszug des Märchenhelden[3].

[1] Jolles, a. a. O., S. 218.

[2] Laura Gonzenbach, *Sizilianische Märchen*, Leipzig 1870, Nr. 26, S. 158 ff. Für die Wanderung dieses Märchens ist von Interesse, dass es in den durch ein anderes Milieu bedingten wandelbaren Bestandteilen zwar verändert, im Ablauf der wesentlichen Vorgänge diesem aber gleich im heutigen Palestina von den Arabern erzählt wird. Vgl. H. Schmidt und P. Kahle, *Volkserzählungen aus Palästina*. Göttingen 1918, Nr. 42, S. 146/7 ff.

[3] Piepers Auffassung, dass das anfangs eingeführte Schicksal *fallen gelassen* bezw. dann vergessen worden sei, geht an dem Wesentlichen des Märchenaufbaus vorbei. Es musste «fallen gelassen» werden, auf Grund der Artung der Geschichte, hatte somit von vornherein in ihr nur eine bestimmte Funktion.

Nachdem er den Turm verlassen hat, in den er um dieses Schicksals willen gesperrt war, ist das drohende Schicksal, das übrigens wohlgemerkt nicht ihm, sondern durch ihn anderen den Tod bringen sollte, nicht mehr wirksam. Sein weiterer Lebensweg ist der des mutigen, edlen und kraftvollen Märchenhelden, dem, weil er so geartet ist, die grössten Gefahren nichts anhaben können, und dessen gefahrvoller Weg ein gutes Ende findet, weil sein Leben unter dem Märchengrundsatz der aller Tragik fernen naiven Moral verläuft : *dass es dem Guten gut gehen müsse.*

Die Prinzengeschichte ist, wenn auch anders aufgebaut, ein ebensolches Schicksalsmärchen. Es drohen dem Helden *drei* Schicksale und diese sind nicht nur Antrieb für das erste Stück der Erzählung, wo man ihn in einem Hause verbirgt, sondern jedes für sich treibt die Geschichte weiter vorwärts. Der ägyptische Prinz steht unter eben dem gleichen Gesetz : *Dem Guten muss es gut gehen!* Dass er für ihn gilt, wird bewiesen durch die zahlreichen Züge, die ihn als Märchenhelden zeigen. Er hat *Mut*, denn obwohl er die ihm drohenden Schicksale kennt, bittet er den Vater, ihn in die Welt ziehen zu lassen : «Ich bin ja doch den drei Schicksalen befohlen (IV, 12)». — Er hat *Kraft* und *Gewandheit*. Dies zeigt sich, als er nach dem Fenster der Königstochter klettert und diese gewinnt, aber wahrscheinlich ebenso bei der zu erwartenden Besiegung des Riesen. Er hat *Edelmut* und *Treue*, an den Tag tretend, als man ihm rät seinen Hund zu töten. Er weist dies von sich mit den Worten : «Niemals werde ich zulassen, dass mein Hund getötet wird, den ich aufgezogen habe, als er noch klein war (VII, 7)». — Er ist *gottesfürchtig*. Er weiss, dass er in Gottes Hand steht (IV, 3) und als die eine der ihm drohenden Gefahren überwunden ist : «Da opfert er Gott und preist ihn wegen seiner Macht alltäglich (VIII, 5/6).»

In der Welt des Märchens werden alle Gefahren, die einem so gearteten Menschen drohen oder begegnen, entweder durch seine eignen Eigenschaften oder durch die Hilfe ihm holder Mächte beseitigt, entsprechend der im Märchen realisierten Erwartung, wie es eigentlich in der Welt zugehen müsste. Es geht dem Helden zuerst schlecht und muss ihm so gehen, damit sich in der Not seine Qualitäten entwickeln und erweisen können, aber für jede Gefahr ist dem Märchenhelden ein Kraut gewachsen. Ebenso wie man sagen kann, dass, wenn ein so wie beschrieben geartetes Lebensschicksal nicht gut ausgeht, es sich um kein Märchen handelt, so umgekehrt, dass dort, wo ein Märchen ist, ein Schicksal gut ausgehen muss. «Misshandlung, Verkennung, Sünde, Schuld, Willkür, — sie treten in Märchen nur auf um nach und nach endgültig aufgehoben und durch die naive Moral gelöst zu werden»[1]. So ist das, was als Willkür im Anfang das Leben unseres ägyptischen Prinzen bestimmt, nicht Schicksal im Sinne des echten Schicksalsbegriffs. Das Märchen kennt kein Schicksal und kann es nicht anerkennen. Die «*drei Bestimmungen*» (*ḫmt n š̌j·w-* IV, 3 u.a.), sind für das Märchen nichts als *Gefahren*, die dazu da sind, vom Guten und seinen Helfern überwunden zu werden. Die von der Schlange drohende Gefahr wird überwunden durch die Liebe der den Helden umsorgenden Frau, die er sich selbst durch eigene Fähigkeit errungen hat. Das Krokodil scheint überwunden zu werden durch den Kampf, den der Prinz mit dem Riesen eingeht. Sollte da die Gefahr in Gestalt des Hundes, die sich ihm selbst vorstellt, noch sein Ende bewirkt haben können? Sofern man der hier gegebenen litterarischen Darlegung folgt, wird man dies verneinen müssen. Wenn man die Geschichte des Prinzen für ein Märchen hält (und M. Pieper bezeugt, dass dies nie bezweifelt worden ist)[2], so kann tatsächlich die Gefahr des Hundes ebenso wie die des Krokodils und der Schlange nicht entscheidend wirksam geworden sein. Sie kann den Lebensweg des Helden allein in bestimmte Richtung gedrängt haben, von wo aus dann ein guter Weitergang offenstand[3]. Auch am Ende dieses Märchens muss es sich so begeben haben : «Da lebten sie glücklich und zufrieden, wir aber gehen leer aus».

(1) Jolles, a. a. O., S. 243.

(2) Mackensens *Handwörterbuch des Deutschen Märchens*, S. 32.

(3) Für den Litterarhistoriker von Interesse sein kann der Hinweis auf ein anderes Fragment einer Schicksalsgeschichte. Das im 11. Jahrhundert von Hildebert von Tours in 15 Gesängen verfasste Epos : *Liber dictus mathematicus* (s. A. Baumgartner, *Geschichte der Weltliteratur*, Band IV : *Die lateinische und griechische Literatur der christlichen Völker* (3. Aufl. 1905) S. 380. Migne, *Patrol. lat.*, CLXXI, 1-1458), erzählt von einem spätgebornen Kinde eines reichen Römers, dem das Horoskop neben allerlei Angenehmem Vatermord voraussagt. Das Kind entgeht den Nachstellungen des eignen Vaters, alles sonstige Vorbestimmte trifft ein, wobei es u. a. König wird. Der alte Vater glaubt so auch das Schicksal bald an sich erfüllt zu sehen. In edler Regung schliesst er selbst mit dem Leben ab. In gleichem Edelmut will nun aber der Sohn, um das Verhängnis sich nicht erfüllen zu lassen, dem Königsthron entsagen und selbst sterben. Die Geschichte bricht hier ab. Wie wird man sich die Geschichte dieses edlen Wettstreits angesichts des drohenden Schicksals ausgehen denken müssen?

PAP. ANASTASI I.

RESTITUTIONS D'APRÈS LES OSTRACA

PAR

G. POSENER.

Maspero fut un des premiers à constater l'importance des ostraca pour l'étude des textes littéraires. Dans ses éditions de la «Satire des Métiers», des «Mémoires de Sinouhît», de «l'Enseignement d'Aménemhaît» et de «l'Hymne au Nil» il s'est toujours attaché à interpréter les passages peu clairs ou corrompus des papyrus et à combler leurs lacunes à l'aide des textes parallèles retrouvés sur des tessons de poterie ou des éclats de calcaire.

Aussi une étude de quelques passages du pap. Anastasi I qu'on essaiera de restituer d'après les ostraca ne sera-t-elle pas déplacée dans un recueil dédié à la mémoire du grand savant.

Les documents utilisés sont inédits. Un des ostraca cités appartient au Rev. G. D. Nash et a été acheté à Louxor[1]. Les autres font partie de la collection de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire[2] et proviennent des fouilles de Deir el-Médineh[3] dirigées par M. B. Bruyère. On a également tenu compte des ostraca du Musée de Florence publiés par M. G. Farina[4] et de ceux du Musée du Caire[5], dont le n° 25774, encore inédit, m'a été communiqué en transcription par M. J. Černý.

[1] Sa provenance de Deir el-Médineh est rendue certaine par le contenu des pièces non littéraires achetées en même temps que lui. — Je remercie le Rev. G. D. Nash d'avoir bien voulu me communiquer cet ostracon et m'autoriser à l'utiliser dans cet article.

[2] On les indiquera O IFAO; les numéros sont ceux du Livre d'Inventaire. — Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. J. Černý qui m'a initié à l'étude des ostraca et m'a aidé à transcrire ceux dont je publie ici des extraits.

[3] Le n° 2006, acheté au Caire par M. Ch. Kuentz pour le compte de l'Institut français, provient très vraisemblablement du même endroit.

[4] *Rivista degli Studi Orientali*, 13 (1932), 313-318. — Désignés O F.

[5] Indiqués par la suite O C.

D'une façon générale, le texte fourni par ces documents se rapproche de celui des ostraca publiés par Gardiner[1] et présente de nombreuses divergences avec Anastasi I. Cette constatation permet de supposer l'existence de deux versions de cette œuvre[2], l'une memphite représentée par le papyrus, l'autre thébaine que nous font partiellement connaître les ostraca[3].

Comme l'écart entre les deux recensions est souvent considérable, c'est avec une grande prudence qu'il faut restituer les passages détériorés du papyrus à l'aide des textes parallèles d'origine thébaine : la version d'Anastasi I n'est pas nécessairement identique à celle des ostraca. Il faudra donc vérifier si le sens général de chaque passage, les traces ou, en leur absence, la longueur des lacunes du papyrus conviennent aux mots lus sur les tessons de poterie et sur les éclats de calcaire[4].

AN I 5^{3-4}.

An I

O Nash 8 Ro³

An I

O Nash 8

An I

O Nash 8

[1] *Egyptian Hieratic Texts*, Series I : Literary Texts of the New Kingdom. Part I (1911).

[2] Gardiner, *ibid.*, 5*, a déjà reconnu l'existence de deux familles de texte.

[3] La comparaison de ces deux recensions montre que l'archétype était plus court que les versions qui nous en sont parvenues. Chacune d'elles contient des phrases ou des groupes de phrases qui ne se trouvent pas dans l'autre document. Il est manifeste que dans beaucoup de cas ce sont des développements du texte original. Cf. par exemple *ibid.*, p. 2. 7. 8. 12. 14 etc.

[4] Un voyage à Londres au mois d'octobre 1933 m'a permis d'examiner les passages du papyrus discutés dans cet article (sauf An I 5^{3-4}). MM. Sidney Smith et A. W. Shorter m'ont facilité le travail au British Museum et je tiens à leur exprimer ici ma reconnaissance.

An I

O Nash 8

An I

O Nash 8

L'ostracon Nash 8 m'a été communiqué après mon voyage à Londres. Il m'a donc été impossible de collationner sur l'original le passage correspondant du papyrus. Je le reproduis d'après l'édition de Gardiner, *ibid.*, 10^{12-16}.

a. Déjà restitué [ ] par Gardiner.

b-b. Restituer *ḥn*[*mś*] d'après l'ostracon.

c-c. Pour les passages où le texte de l'ostracon s'écarte de celui d'Anastasi I, il faudrait examiner le papyrus pour vérifier s'il ne s'agit pas de fragments déplacés, comme il en existe à la même page, cf. Gardiner, *ibid.*, 10 *a*, 11 *a*.

d. Si la traduction proposée plus bas est exacte, le point rouge devrait se trouver devant *mj ḫnmś*. L'ostracon présente un autre exemple où le point est placé par erreur après le premier mot de la proposition, au lieu de le précéder : (Ro⁸) *sic*.

e-e. A restituer sans doute [ ]. S'il y avait *iw bn iḳr* comme dans le papyrus, on n'aurait pas séparé de pour lequel il restait assez de place à la fin de la ligne 4. — Dans la lacune devant [ ] il devait y avoir un point rouge.

f. Cf. Gardiner, *ibid.*, 10 *a*, 14ᵃ.

g. Restituer [ ].

h. Sur l'ostracon on pourrait également lire *šśš*, mais dans le papyrus est sûr.

Traduction de l'ostracon :

Je t'écris pour t'assister[1], *comme un ami instruit*[2] *quelqu'un qui est plus grand que lui*[3] *pour* (qu'il soit) *un pa*[*rfait*] *scribe*[4]. *Aussi, quand tu écris, je réponds à*

[1] Cf. Gardiner, *Egyptian Hieratic Texts*, 11*, note 12.

[2] Le papyrus donne un autre mot dont il ne reste que la fin.

[3] Si l'on veut respecter le point rouge devant *ḥr śbꜣ*, il faut rattacher cette préposition à *ḥꜣb·i*, mais cela demande la correction de en : *Je t'écris pour t'assister comme un ami* (ou *mon ami*), *en instruisant un plus grand que moi.*

[4] Le texte du papyrus est ici différent.

cela[1]. *Vois, ce ne sont que de froides*[2] *paroles, tes mots*[3]. *Tu te fais comme celui qui*. . . . .[4] *pour m'effrayer*[5].

La lettre d'Amenemope que Hori vient de recevoir et le papyrus Anastasi I qui est la réponse de Hori sont l'aboutissement d'une correspondance imaginaire ou réelle entre les deux scribes[6]. Hori affirme avoir toujours écrit dans un esprit de camaraderie et reproche à Amenemope de ne pas en faire autant.

AN I 6¹⁻².

An I

O IFAO 2067 1

O C 25774 2

An I (a, b, b, 2, tr.)

O IFAO 2067 2

O C 25774 3

An I (tr. tr.)

O IFAO 2067 3

a. Les traces ne conviennent pas pour ⟨...⟩ (cf. fac-simile des Select Pap.). Peut être seulement ⟨...⟩, cf. Gardiner, *op. cit.*, 11, ⟨...⟩, lecture que lui avait suggéré le premier signe de la ligne 2 dans lequel il avait vu ⟨...⟩.

b-b. La longueur de la lacune (32 m/m) cadre exactement avec ce qu'on lit sur les ostraca.

(1) A ce que tu écris; cf. ⟨...⟩ (An I 5⁵). *Tu allais répondre à cela;* voir sur *ḥšf* Gardiner, *ibid.*, 9*, notes 1 et 10.

(2) Cf. Gardiner, *ibid.*, 9*, note 7.

(3) *tp-rꜣ* signifie peut-être dans cette phrase et dans An I 7⁵ *mot d'esprit* ou *tournure de style*.

(4) Gardiner, *ibid.*, 9* *perturbed;* il pense voir le même mot dans An I 5⁸.

(5) Cf. *ibid.*, 9*, note 8 et An I 11⁴.

(6) Cf. An I 5⁵ : la lettre d'Amenemope est une *réponse* (*ḥšf*); cf. An I 13⁴ : *tes* (ou *mes*) *lettres* au pluriel.

Tu charges chacun (des sept scribes) *de deux paragraphes* (en sorte que) *tu parachèves*[1] *ta lettre de 1[4]* (paragraphes). [*Un*] *composera des louanges, tandis que deux rédigeront des insultes*[2].

Dans ce passage Hori décrit comment la lettre qu'il vient de recevoir a dû être composée par Amenemope. Ce dernier a fait appel à six scribes (5⁷-6¹) et s'étant joint à eux ([*iw·k*] *ḥn·ti r ḥnʿ·w*. . .) répartit le travail entre les sept compères.

Les quatorze sections de la lettre d'Amenemope sont mentionnées encore une fois (7⁸) dans un passage où Hori promet d'y répondre «point par point» (*sp r št·f*). Il tient sa promesse, du moins en apparence[3], puisque le papyrus Anastasi I qui est sa réplique se compose de quatorze divisions[4], l'introduction mise à part[5].

Ceci confirme le sens «paragraphe» attribué au mot écrit ⟨...⟩ dans les deux exemples du papyrus. A la place correspondante les ostraca ont ⟨...⟩ qu'on trouve également sur l'ostracon de Florence 2624 Ro⁹[6] en parallèle avec *šdt* d'Anastasi I 7⁸. S'il n'y avait pas la différence de déterminatifs on pourrait croire à l'identité de ces deux mots, le papyrus offrant d'autres exemples d'omission d'éléments phonétiques à l'intérieur des mots[7].

Dans la suite du texte les ostraca confirment les restitutions de Gardiner. Notons seulement :

AN I 6³.

An I (tr.)

O IFAO 2067⁵ (tr.)

O C 25774⁵ . . . . .

(1) Sur l'ostracon : «est assise pour moi la lettre».

(2) Cf. *id.*, 4⁷⁻⁸.

(3) Cf. p. 332.

(4) Remarqué par Erman, *Die Literatur der Aegypter*, 276, n. 4.

(5) Rien ne prouve cependant que la lettre d'Amenemope ait réellement existé.

(6) Farina, *op. cit.*, 317.

(7) Par exemple ⟨...⟩ pour *mnfjt* (14². 17³), ⟨...⟩ pour *mwnf* (5⁵⁻⁶, voir aussi 9¹).

La leçon des ostraca *iwꜣḥ* est visiblement la bonne.

Les traces (cf. fac-simile ci-contre) et la longueur de la lacune (7-8 m/m) dans An I conviennent à [hiéroglyphes], cf. l'exemple du suffixe deuxième personne du pluriel dans An I 26².

Soyez patients pour elle (la lettre que vous rédigez).

AN I 6³⁻⁴.

An I

O IFAO 2067

An I

O IFAO 2067

a. r abusif, cf. Gardiner, *ibid.*, 10* note 9.

b-b. Voir fac-simile ci-contre; à restituer sans doute [hiéroglyphes], cf. 13⁶, suivi du verbe *ḫꜣj* (?).

c. Cf. *ibid.*, 11 *a*, 11ᵐ.

Le sixième (scribe) *fait diligence pour*(1) *mesurer le* [*canal*](2); *il le* [*mesure* (?)] *en coudées en vue de le faire creuser.*

La lettre d'Amenemope, qu'elle ait existé réellement ou qu'elle soit le fruit de l'imagination de Hori, devait donc contenir un problème sur le creusement d'un canal ou d'un étang, problème du même type que ceux du papyrus Anastasi I. Hori en attribue la paternité à l'un des aides de son ami. Comme il ressort de la phrase suivante, Amenemope proposait également un problème sur le compte des rations des hommes de troupe. Ces problèmes, Hori ne les résout pas dans sa réponse. Profitant, sans doute, de la forme sous laquelle ils étaient posés(3), il les présente comme des missions qu'Amenemope — incapable de s'en acquitter — lui demande d'accomplir (13⁶-13⁸). Après avoir

(1) Sur l'ostracon : *Tu charges un autre scribe de*, cf. la même construction An I 16³

(2) Ou [*étang*].

(3) Comparer *mtr-ỉ mj r*, An I 20⁷. 21⁵. 21⁸-22¹. 22⁷, *Instruis moi à propos de.*

ainsi humilié son rival, Hori répond à une question par une autre et formule à son tour une série de problèmes (13⁸ sqq.).

AN I 7⁵.

An I

O IFAO 2044⁵⁻⁶

O F 2624 Ro⁶⁻⁷

An I

O IFAO 2044

O F 2624

An I

O IFAO 2044

O F 2624

a. [hiéroglyphe] est écrit par dessus un point qui représentait sans doute [hiéroglyphe].

b. Le papyrus est assez abîmé à cet endroit (cf. fac-simile). Le fragment supérieur est certainement en place, mais devrait être légèrement redressé. La lecture [hiéroglyphes] paraît vraisemblable, cf. [hiéroglyphes] de 10⁸. L'ostracon de Florence aurait besoin d'une révision; le [hiéroglyphe] de la copie de Farina confirme notre lecture. Gardiner, *ibid.*, 13¹⁴, qui n'avait pas de textes parallèles pour ce passage, avait lu [hiéroglyphes].

Je te réponds de la même façon dans une [*lettre*] *qui est originale de la première page jusqu'au colophon* (?).

Le mot *kʿḥ* se retrouve dans le *Livre des Morts* (édition Lepsius, 100⁵)(1), mais c'est l'exemple de la liste d'offrandes de Medinet Habou(2) qui permet de

(1) Écrit [hiéroglyphes]. Brugsch, *Wörterbuch*, 4, 1440 le traduit par *marge*.

(2) Dümichen, *Kalendarischen Opferfest-Listen im Tempel von Medinet-Habu*, pl. 9³⁴ (omet le chiffre après *ʿr-t*). Je dois cette référence à Mᵐᵉ U. Runze qui a bien voulu faire les recherches nécessaires

préciser son sens : 5 *k'ḥ·t de papyrus par mois*[1], *ce qui fait annuellement trois rouleaux*. Dans ce texte *k'ḥ·t* est une mesure de papier dont vingt unités constituent un *ʿr·t*[2]. On a déjà remarqué[3] que, dès la XIX[e] dynastie, les rouleaux de papyrus se composaient normalement de vingt feuillets collés bout à bout. Des piles de vingt *k'ḥ·t* non raccordés étaient donc des *ʿr·wt* en puissance. Dans Anastasi I désigne le premier élément du rouleau, celui sur lequel se trouvait le début du texte[4].

kꜣr pourrait être identique au mot *verrou* (cf. la graphie hiératique néo-égyptienne , A. H. Gardiner, *The Chester Beatty Papyri*, n° 1, pl. XVII, l. 8. 10. 11) qui aurait été employé au sens figuré avec un déterminatif approprié. La différence de genre s'oppose à ce rapprochement, mais ne constitue pas une difficulté insurmontable, voir sur la confusion des genres en néo-égyptien, Erman, *Neuäg. Gramm.*², § 131. Le papyrus Anastasi I lui-même en offre des exemples, voir peut-être (20[1-2])[5] et surtout (15[3-4]) pour *bloc* (de pierre). En tout cas, quelle que soit l'étymologie de , le mot doit désigner la partie finale de la composition (*conclusion, colophon*) ou l'extrémité du rouleau opposée à *k'ḥ tptj*.

AN I 7[8].

An I tr. tr. tr.

O IFAO 2043[2]

dans les fiches du Dictionnaire de Berlin. La copie exacte du texte m'a été communiquée par M. H. Nelson, directeur de l'Expédition de l'Institut oriental de l'Université de Chicago à Louxor. Je tiens à leur exprimer ici mes vifs remerciements.

(1) Selon Ibscher, *Archiv für Papyrusforschung*, 5 (1913), 192, les fabricants de papyrus livraient au commerce des rouleaux tout faits et non des feuilles isolées. Notre exemple prouve que la livraison de papyrus en petits groupes de feuilles se faisait également.

(2) Se basant sur une copie erronée (*ʿr·t 10* au lieu de *ʿr·t 3*) le WB 5, 21 compte six feuilles par rouleau.

(3) Voir à ce sujet Borchardt, *A. Z.*, 27 (1889), 120 (cite Pline, *Hist. Nat.*, 13[77]); Möller, *Hierat. Paläogr.*, 2, 4; Breasted, *The New-York historical Society Quarterly Bull.*, vol. 6, fasc. I (Avril 1922), 9-10.

(4) En copte bohaïrique ϩⲉⲛ ⲟⲩⲕⲁⲗϩⲓ ⲛ̄ϫⲱⲙ, *ἐν κεφαλίδι βιβλίου* Ps. 39[7], Hebr. 10[7]; cf. Brugsch, *l. c.*

(5) Le sens de ce mot est incertain. Gardiner, *ibid.*, 22*, le rend par «*fugitive* (??)».

O IFAO 2044[10-11]

O F 2624 R°[10] .....

Voir fac-simile ci-contre. Les traces et la longueur de la lacune (cf. pour An I 12[8] et pour , An I 13[1]) conviennent aux signes qu'on lit sur les ostraca.

Remplis ma main de papyrus.

Le sens du passage 7[7]-8[1] que cette lacune empêchait de saisir devient maintenant clair. «Pour le moment, écrit Hori à Amenemope, je me contente de répondre point par point à ta lettre, *mais il ne tient qu'à toi* que je te dise beaucoup plus».

AN I 11[1-2].

An I tr.

An I a 2

O IFAO 2006 1 ..... tr. tr. ..... 2 .....

An I b tr. b tr.

O IFAO 2006 tr. 3

An I c c tr.

O IFAO 2006 4

An I 3

O IFAO 2006

a. Omis par Gardiner.

b-b. La lacune paraît un peu courte pour *n-m ḥr sꜣ* (manque 2-2,5 millimètres, cf. *n-m*,

An I 21[6] et *ḥr s3*, An I 12[7]). Les traces (voir le fac-simile des Select Pap.) ne conviennent pas à ; Gardiner, *ibid.*, 20, propose . Les signes qui suivent la lacune confirment ce qu'on lit sur l'ostracon.

c-c. remplit exactement la lacune, comparer An I 4[3]. Pas de devant ce mot ni de après.

Tu me cites un proverbe de Ḥardedef, mais tu ne sais pas si c'est bien ou mal. Quel est le chapitre qui le précède et [qu'est-ce qui vient après] lui? Tu es un homme expert[(1)] *à la tête de tes collègues. La science [des livres]*[(2)] *est gravée dans ton cœur.*

AN I 18[8].

An I ... tr. ... tr. ... tr.

OIFAO 2040[1-2] ...

Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, 100, avait déjà proposé *Ḥr[b]*, lecture que Gardiner rejette en raison des traces visibles après (cf. fac-simile dans Gardiner, *ibid.*, 30 *a*, 17[1]). D'ailleurs la restitution *Alep* ne comble pas entièrement la lacune du papyrus.

(1) Sur l'ostracon : *scribe expert.* — (2) Sur l'ostracon : *de tout livre.*

THE
LAMENTATIONS OF ISIS AND NEPHTHYS

(with 4 plates)

BY

RAYMOND O. FAULKNER.

The subject of the present paper is a religious text in hieratic script appended to the hieroglyphic Book of the Dead of a woman named Tentruty or Teret (Pap. Berlin 3008)[(1)]. The text in question consists of a series of recitations by two priestesses representing Isis and Nephthys which doubtless were uttered as part of the ritual of the Mysteries of Osiris. It has long been known to Egyptologists, having been published in an excellent facsimile with a French translation by J. de Horrack under the title *Les Lamentations d'Isis et de Nephthys*, Paris, 1866[(2)]. Since that date, however, it has received but little attention. A printed transcription into hieroglyphs was published by (Sir) E. A. Wallis Budge in his *Egyptian Reading Book* (London, 1888), 46 ff., and reprinted in the enlarged second edition (London, 1896), 78 ff., and the text was utilized by G. Möller in the third volume of his *Hieratische Paläographie;* otherwise, so far as I am aware, it has received no further study. This apparent neglect is probably due to the admirable character of de Horrack's edition; his translation is excellent, when its early date is borne in mind, and the reason I have ventured on a new rendering is that I have had to study it in connexion with a cognate text unknown to de Horrack when he prepared his work, namely "The Songs of Isis and Nephthys" in Pap. Brit. Mus. 10188[(3)]; the present occasion seemed therefore opportune for publishing a fresh and more accessible study of the *Lamentations* and for a comparison with the similar text now preserved in London.

(1) See Möller, *Hierat. Pal.*, III, 10.

(2) Reprinted in de Horrack, *Œuvres diverses* (Paris, 1907), p. 335 ff. (vol. XVII of the series *Bibliothèque Égyptologique* edited by G. Maspero). An English translation by the same author appeared in *Records of the Past*, II, 117 ff.

(3) Republished in transcription by the present writer in his work *The Papyrus Bremner-Rhind*, 1 ff. (vol. III of the *Bibliotheca Aegyptiaca* published by the *Fondation Égyptologique Reine Élisabeth* of Brussels). Hereinafter referred to as the *Songs*.

The hieratic text is dated by Möller to the Ptolemaic period [1], and unlike the majority of these late hieratic papyri, which tend to small close writing, is in a large bold and very legible hand [2]. It consists of five columns of varying size; details are as follows : — col. 1, 10 cm. wide with 14 lines; col. 2, 17 cm. wide with 13 lines; col. 3, 15 cm. wide with 13 lines; col. 4, 20 cm. wide with 12 lines; col. 5, 47 cm. wide with 16 lines. On the bottom margin of the papyrus are some rough sketches with short hieratic legends, all except the last showing the deceased with Osiris, Isis and Nephthys. On the final sketch see below, p. 346. Serious lacunae are absent. Unlike the *Songs,* where each sentence has a line to itself, save in the preliminary instructions, the writing runs continuously across the column, the change from line to line having no regard to sentence-division.

The name of the woman for whom the papyrus was written is spelt in a variety of ways : 1, 11; 5, 7; bottom margin of col. 2; bottom margin of col. 3; bottom margin of col. 4. Of these variants the first is clearly the most correct, being one of a common class of theophorous names, here compounded with that of the god *Rwty;* the somewhat aberrant variants suggest that the contemporary pronunciation was *Teret* or the like. The woman also bore an alternative name 5, 7, var. Möller, *op. cit.,* 10. The name of her father is not stated, but her mother was called 1, 11, with the surname 1, 12, var. Möller, *op. cit.,* 10, equated by him with *περσαΐς.*

TRANSLATION.

[1,1] The recitation of praises which is performed by the Two Sisters [1,2] in the temple of Osiris, First of the Westerners, the great god, [1,3] Lord of Abydos, on the 25th day of the fourth month of Inundation, [1,4] when the like is performed in every place belonging to Osiris [1,5] in every festival of his; glorifying his soul, [1,6] establishing his body, gladdening his *ka,* [1,7] giving breath to the nose of him whose throat is constricted, [1,8] making happy the heart of Isis [1,9] and Nephthys, placing Horus on his throne [1,10] which belonged to his father, and giving life, stability and welfare to the Osiris [1,11] Tentruty, born of Tekhao [1,12]

(1) Möller, *Hierat. Pal.,* III, 10.

(2) A photograph of the second column is published in Möller, *op. cit.,* pl. V.

surnamed Persis, the justified; [1,13] it is beneficial for whoso performs it even as (for) the gods.

[1,14] Recitation. [2,1] Declamation by Isis. She says : Come to thine house, come to thine house! O thou of Heliopolis, come to thine house, for [2,2] thy foes are not. O fair Sistrum-player, come to thine house that thou mayest see me, for I am [2,3] thy sister whom thou lovest, and thou shalt not be parted from me. O fair youth, [2,4] come to thine house; for a very long while I have not seen thee. My heart grieves for thee, [2,5] mine eyes search for thee, and I am seeking thee in order to behold thee. . . . . [2,6] . . . . . . to see thee, to see thee, O fair Sovereign, ... to see thee; [2,7] it is good to see thee, it is good to see thee, O thou of Heliopolis, it is good to see thee! Come to her whom thou lovest, come to her whom thou lovest; [2,8] O thou justified Onnophris, come to thy sister, come to thy wife, [2,9] come to thy wife! O thou who art weary of heart, come to the mistress of thine house, for I am thy sister by thine (own) mother, [2,10] and thou shalt not be far from me. Gods and men, their faces are toward thee, lamenting [2,11] thee in unison; while I can see I call upon thee with [2,12] tears, (even) to the height of heaven, but thou hearest not my voice, although [2,13] I am thy sister whom thou didst love upon earth and thou didst love none other than me, O my brother, my brother!

[3,1] Declamation by Nephthys. She says : O fair Sovereign, [3,2] come to thine house and rejoice, for all thy foes are not. [3,3] Thy two sisters are beside thee as a protection to thy bier, [3,4] calling upon thee with tears; turn thee about upon thy bier and [3,5] behold thou the beauteous ones; speak unto us, [3,6] O Sovereign our lord, that thou mayest drive out all the misery which is [3,7] in our hearts. Thine entourage, namely gods and men, behold thee; [3,8] turn thy face to them, O Sovereign our lord, for our faces live [3,9] by seeing thy face. Thy face scorns (?) not our faces [3,10] and our hearts are joyful at seeing thee; O Sovereign, our hearts are happy at [3,11] seeing thee. I am Nephthys thy sister whom thou lovest; he who rebelled against thee is fallen [3,12] and shall not be, but I am with thee as a protection [3,13] to thy body for ever and ever.

[4,1] Declamation by Isis. She says : Ho, thou of Heliopolis! thou risest for us in the sky every day, [4,2] and we cease not to see thy rays. Thoth is thy protection, he causes thy soul to arise [4,3] within the Day-bark in this thy name of "Moon"; I have come to see [4,4] thy beauty within the *Udjat*-eye in this thy name of "Lord of the Sixth-day festival"; thy courtiers [4,5] are beside thee and will not forsake thee, and thou hast captured heaven through the greatness of thy majesty [4,6] in this thy name of "Prince of the Fifteenth-day festival". Thou

arisest for us 4,7 like Rēʿ every day, thou shinest for us like Atum; gods and men, they live by 4,8 seeing thee. Thou arisest for us, thou illuminest the Two Lands, the horizon is equipped with thy manifestation; 4,9 gods and men, their faces are toward thee, and there can be no evil deed against them when thou arisest. 4,10 Thou crossest the firmament, for thy foes are not, and I am thy daily protection. Thou comest to us as a child 4,11 in (?) moon and sun, and we cease not to see thee. Thy sacred image, Orion in heaven, 4,12 rises and sets every day; I am Sothis following after him and I will not forsake him. 5,1 The august image which went forth from thee nourishes gods and men, reptiles and herds, and they live thereby. Thou comest out of thy cavern for us at due season, pouring out water to thy soul 5,2 and offering oblations to thy *ka* in order to nourish gods and men alike. Ho my lord! There is no god like unto thee! Heaven hath thy soul, earth hath thy semblance, and the Netherworld is equipped with thy secrets; 5,3 thy wife is thy protection and thy son Horus is ruler of the lands.

Declamation by Nephthys. She says : O fair Sovereign, come to thine house; O thou justified Onnophris, come to Mendes; O 5,4 lusty Bull, come to Anpet; O thou whom the tomb (?) desired, come to the Mendesian nome, come to Mendes, the place which thy soul loves. The souls of thy fathers are second to thee 5,5 and thy little son Horus, born of the Two (*sic*) Sisters, is before thee; I am in the light (?) as thy protection every day and I will not forsake thee for ever. O thou of Heliopolis, come to Sais, for "Saite" is thy name; 5,6 come to the Saite nome that thou mayest see thy mother Neith; O fair child, thou shalt not be parted from her. Come to her breasts in which is abundance; O fair brother, thou shalt not be parted from her. O my son, come 5,7 to Sais; O Osiris Tentruty surnamed Nyny, born of Persis, the justified, come to the Saite nome, thy city, thy place *Ḥet-deb*. Thou art at rest beside thy mother 5,8 for ever; she protects thy body, she drives off him who rebels against thee, and she will be a protection to thy body for ever. O fair Sovereign, come to thine house; O Lord of Sais, come to Sais!

5,9 Declamation by Isis. She says : Come to thine house, come to thine house! O fair Sovereign, come to thine house! Come that thou mayest see thy son Horus as Sovereign of gods and men; he has conquered cities and nomes through the greatness of his majesty, 5,10 heaven and earth being in fear of him and the Land of the Bows in dread of him; thine entourage of gods and men is his in the Two Fanes, performing thy rites; thy two sisters are beside thee pouring libations to thy *ka*, 5,11 thy son Horus makes for thee an invocation-offering of bread and beer, oxen and fowl. Thoth recites thine hymns and invokes thee with his spells, the Children of Horus protect thy body and praise thy soul daily, 5,12 thy son Horus, the protector of thy name and shrine, makes oblation to thy *ka*, and the gods, their hands bearing water-jars, pour libations to thy *ka*. Come to thy courtiers, O Sovereign our lord, 5,13 and forsake them not.

Now when this is read, the place is to be thoroughly sanctified, unseen and unheard by anyone except the Chief Lector and the *Setem*-priest. 5,14 There shall be brought two women beautiful of body, and they shall be made to sit down on the ground in the principal portal of the Hall of Appearings, with writing on their arms, to wit the names of Isis and Nephthys. Jars of fayence filled 5,15 with water shall be placed in their right hands and offering-cakes made in Memphis in their left hands, and their faces shall be bowed down. To be done in the third hour of the day and likewise in the eighth hour of the day, and thou shalt not be slack in reading 5,16 this book in the hour of festival. — It is at an end.

NOTES.

1, 2. *N pr Wsir* "in the temple of Osiris"; for *n* emend *m* as *Bremner-Rhind* (1), 1, 1.

2, 1. [hieroglyphs] is doubtless the infinitive of the rare verb of speaking discussed by Sethe, *Ä. Z.*, 64, 3. — [hieroglyphs], again below 2, 7; 4, 1; 5, 5, is an epithet of Osiris unknown to *B.-R.* The translation "thou of Heliopolis" is not certain, but is supported by the fact that Osiris has a solar aspect, *cf.* 4, 1 ff. The epithet [hieroglyphs] is found applied to deceased persons in a late formula, see the Egypt Exploration Society's Memoir *Abydos*, III, 41 and the references there given.

2, 2. The epithet *iḥy nfr* "fair Sistrum-player" is often used in addressing the departed Osiris in *B.-R.*, e.g. 1, 12; 6, 24; 8, 14, but in the present text occurs only here; the summons *mi r pr·k* "come to thine house" is common in both texts.

2, 3. *Nn ꜣb·k r·i* "thou shalt not be parted from me"; for the construction with *r* "be parted from" someone (2), *cf.* [hieroglyphs] "Woe is us since our lord was parted from us" *B.-R.*, 3, 4. — The epithet *ḥwnw nfr* "fair youth" also *B.-R.*, 1, 14, cf. *ib.*, 2, 4.

(1) Hereinafter abbreviated as *B.-R.* — (2) "Sich trennen von", *Wb.*, I, 6.

2, 4. "for a very long while I have not seen thee"; this expression also *B.-R.*, 1, 11. Note in the present instance the use of the Late-Egyptian pronoun *twk.* is doubtless to be construed as an adjectival predicate "long ago is..." with following noun-clause as subject. — *ib·i ḥr šnt·k* "my heart grieves for thee"; for *šn* used of the heart see Gardiner-Sethe, *Letters to Dead*, VII, 9, n. (p. 23), where, however, "heart" (as the *seat* of the trouble) is object of the verb, as also in *Pap. Chester Beatty No. 1*, recto, 9, 5, while in the present passage "heart" is subject and the *source* of the suffering is object. For the latter usage cf. *šn·n·s msw[t?]* "she suffered in childbirth" *Urk.* IV, 226, 4; compare also *šnn wšby* "resent a taunt" *Pap. Chester Beatty No. 1*, recto, 3, 10 and *šnn smy bin* "resent a detestable deed" *d'Orbiney*, 5, 4. A similar transference of object is found with the almost synonymous verb ; compare *iw·f ḥr mn r-ib·f* "he is suffering in his stomach" *Ebers*, 25, 4 and *st pw ntt ḥr mn·s* "here is a woman who is suffering in herself" *Westcar*, 10, 4 (*seat* of suffering as object) with *s nty ḥr mn tꜣw* "a man who is suffering from heat" *Ebers*, 32, 21-33, 1 and *iwy mn·f iḫt* "one who did not suffer from anything" *Urk.* I, 16, 17 (*source* of suffering as object).

2, 5-6. is utterly obscure. From the parallelism with "it is good to see thee" in 2, 7 it seems probable that is intended to be a phonetic writing of an adjective with some such meaning as "pleasant", "beneficial" or the like, but what word it is which is thus disguised remains obscure. De Horrack, *Les Lamentations*, 6, regards as the interrogative particle and takes to be a writing of *nny* "be weary", translating *tarderai-je à te voir?* but this explanation does not seem very convincing, if only because such a rhetorical question does not fit the present context well.

2, 6. *'Ity nfr* "fair Sovereign" is not an uncommon epithet in our text, see also 3, 1; 5, 3, 8, 9, but does not occur in *B.-R.*, which, however, has *ity* alone (in ideographic writing) 3, 20; *ity mnḫ* "beneficent Sovereign" 8, 24; *bit ity* "King of Lower Egypt, Sovereign" 15, 16; 8, 7.

2, 9. *Snt·k n mwt·k* "thy sister by thine (own) mother"; the same phrase (with omission of the suffix after *snt*) *B.-R.*, 6, 28.

2, 10. *Nn ḥr·k r·i* "thou shalt not be far from me"; the like expression also *B.-R.*, 1, 21; 14, 22.

2, 11. *Ḏr mꜣ·i iw·i ḥr nis n·k* "while I can see I call upon thee"; the sense

seems to be that the speaker spends the whole day-time invoking the departed Osiris : the alternative rendering "since I could see", with its implication of a whole life-time spent in this occupation, gives a much poorer sense, since the loss of Osiris is but a comparatively recent event, from the point of view of the mourners.

2, 13. *Nn mr·k kt r·i* "thou didst love none other than me"; on this passage see Edgerton's comment in *Ä. Z.*, 64, 61. — , despite the writing, must be understood as *sn·i* "my brother", since if *snt* "sister" were to be read, the suffix *·k* would be required.

3, 5. is doubtless the imperative "speak!" Elsewhere *mdw ḥnʿ* often has the special sense of "disputing with" someone, *e.g.* Gardiner-Sethe, *Letters to Dead*, VII, 7; *Ä. Z.*, 57, 19, 3*, but here clearly means simply "speak to" a person.

3, 8. is almost certainly corrupt for *imi* "place!" through confusion with the particle *my* which reinforces imperatives. Note the Late-Egyptian usage "to them".

3, 9. For the word *ksm* see Blackman, *Meir*, I, 27, n. 3; *Ä. Z.*, 60, 67; here the sense seems to be that of averting the face in contempt or displeasure, hence the rendering "scorn(?)".

3, 11. The suffix in *wnn·f*, 3, 12, shows that *sbyw·k* is singular, lit. "thy rebel", despite the plural strokes; similarly *B.-R.*, 5, 17; 10, 16.

3, 12. The writing is characteristic Late-Egyptian.

4, 1 ff. A hymn to Osiris as sungod, put into the mouth of Isis. The corresponding text *B.-R.*, 10, 3 ff. is an entirely distinct composition.

4, 2. is a late writing of the name of Thoth, *cf.* Boylan, *Thoth the Hermes of Egypt*, 3.

4, 3. *'Iʿḥ* "moon" is clearly inappropriate here, since the moon should be in the Night-bark and the present context is concerned with the solar aspect of Osiris. The confusion is probably due (*a*) to the close association of Thoth with the moon and (*b*) to the fact that Osiris is sometimes thought of as lunar, *cf.* Boylan, *op. cit.*, 69. On the nature and *rôle* of the *mʿndt* and *msktt* barks see now Sethe, *Altäg. Vorstellungen vom Lauf der Sonne*, in *Sitzb. Preuss. Akad.*, 1928, 21 ff.

4, 3-4. *'Iy·n·i iw mꜣ·k nfr·k; iw* is for *r* as often in these late texts. For *mꜣ·k nfr·k* read doubtless *mꜣ nfr·k* "to see thy beauty"; the literal translation "to see thee and thy beauty" is impossibly clumsy.

4, 6. The reading [hieroglyphs] is confirmed by the association of [hieroglyphs] and [hieroglyphs] *B.-R.*, 23, 9; 26, 6-7.20 (The Book of Overthrowing Apep); *Pap. Berlin 3055*, 32, 8 (Ritual of Amūn), but for [hieroglyph] the manuscript has a group [hieroglyph] of which the upper sign is inexplicable. I am indebted to Dr. Erichsen for the verification on the original of this and other readings. — For *iw·k wbn* emend either *iw·k ḥr wbn* "thou arisest" or *iw·k wbn·ty* "thou art arisen"; the former seems more probable.

4, 7-8. *ʿnḫ·sn n m33·k* "they live by seeing thee"; for *n* emend *m*.

4, 8. For [hieroglyphs] "manifestation" *cf.* the expression [hieroglyphs] "manifest oneself" discussed by Gardiner, *Notes on..... Sinuhe*, 73-4.

4, 11. *Tit·k dsr S3ḥw m pt* "thy sacred image, Orion in heaven"; for the connexion of Osiris and Orion *cf.* [hieroglyphs] "Hail to thee, O Osiris, thou Orion in heaven" Junker, *Stundenwachen*, 57, No. 25.

5, 1. The preposition *ḥr* should be supplied before *sʿnḫ*. — "Thou comest out of thy cavern for us at due season"; Osiris is here identified with the Nile.

5, 1-2. "Pouring out water to thy soul and offering oblations to thy *ka* in order to nourish gods and men alike". I do not know of any parallel to this remarkable passage, which appears to envisage the food and water necessary to sustain life in both gods and men as being food-offerings and libations offered by Osiris to his own *ka* and *ba*. The underlying thought may possibly be that the Nile-Osiris, as the ultimate source of all nourishment, offers the necessities of life to Osiris as the embodiment or representative of all that lives.

5, 4. [hieroglyphs] "lusty Bull", lit. "Bull who impregnates"; for this expression *cf.* [hieroglyphs] "O Bull who impregnates cows", said of Osiris, *B.-R.*, 3, 6; [hieroglyphs](1) [hieroglyphs] "Bull who impregnates the beauteous ones", said of the god of Mendes, *Urk.* II, 29, 5; 31, 13 (Mendes Stela); Osiris is now identified with the Mendesian ram. — For [hieroglyphs] as a dwelling-place of the sacred rams cf. *Urk.* II, 38, 13; 39, 4. — [hieroglyphs] "thou whom the tomb(?) desired"; this expression is otherwise unknown to me. Despite the spelling, a better sense is obtained if *ḥni* be regarded as a variant of *ḥnw* "resting-place", "tomb" (*Wb.*, III, 288) than if connected with *ḥnr* > *ḥni* "harim" etc., since an allusion to the burial of Osiris is not out of place in the present context; the homophonous name for

(1) The writing [hieroglyphs] is due to a misreading of hieratic [hieroglyph].

the Theban necropolis (*Wb.*, III, 296) hardly comes into consideration. De Horrack, *op. cit.*, 10, renders this expression as *Bien aimé de l'Adytum*. — [hieroglyphs] "the souls of thy fathers are second to thee"; the sense of this must be that Osiris has authority even over his ancestors, regarding *snnw r* "second to" as indicating inferiority, since if the sense were that of equality as in *snnw·f* "his fellow" there would be no point in making the remark.

5, 5. *ʾIw·i m ḥdt m s3·k rʿ nb* "I am in the light(?) as thy protection every day"; does this mean that Nephthys spends all the daylight hours in her protective duty? De Horrack, *op. cit.*, 10, renders *au lever de la lumière*, but in this case one would expect [hieroglyphs]. — The association of Osiris with Sais and the goddess Neith is confined in *B.-R.*, to the single line "The Lady of Sais, her hands are on thee" 15, 17.

5, 6. The designation [hieroglyphs] "child" is frequently found in reference to the departed Osiris in *B.-R.*, e. g. 2, 4.7; 3, 11.26; 6, 16, but in that text is never accompanied by *nfr*. — *Bʿḥ im·f* "in which is abundance" exhibits the singular suffix used in reference to a noun in the dual. — [hieroglyphs] "O my son"; the context shows that these words are supposed to be spoken by Neith, although in fact they are uttered by the priestess who represents Nephthys.

5, 7. The locality [hieroglyphs] (the reading [hieroglyphs] is also possible) is in all probability identical with the quarter of Sais known as [hieroglyphs] *Ḥt-bit*, Gauthier, *Dict. géog.*, IV, 65-6, although the present variant of the name appears to be unknown both to Brugsch and to Gauthier. — *tw·k ḥtp·tw* "thou art at rest" is typical Late-Egyptian idiom.

5, 8. *Sbyw·k* "him who rebels against thee"; for the translation as a singular see note on 3, 9.

5, 11. *S3ḥ b3·k* "praise thy soul"; the preposition *ḥr* should be supplied before *s3ḥ*.

5, 13 ff. With the instructions for the ceremony compare *B.-R.*, 1, 1-5; see also below, p. 348.

5, 13. In *nn ḥrw r·sn* the suffix *·k* should be supplied after *ḥrw*. — [hieroglyphs] "unseen and unheard"; for this expression *cf.* "I saw to the excavation of his Majesty's tomb in solitude [hieroglyphs] unseen and unheard" *Urk.* IV, 57; [hieroglyphs] "the great rite of protection, unseen and unheard" *B.-R.*, 9, 13.

5, 14-15. The description of the posture and equipment of the two priestesses is amplified by a rough sketch on the bottom margin of the page, reproduced in the figure, where, however, the priestesses have been drawn with the vase in the left hand and the cake in the right, contrary to the written instructions.

Sketch on bottom margin of Col. 5 (Full-size).

5, 14. Note the Late-Egyptian suffix in *rmn·w* "their arms".

5, 16. According to strict grammar the final [hieroglyphs] should read [hieroglyphs], to agree with [hieroglyphs] at the beginning of the line.

A comparison of the *Songs* of the Bremner-Rhind Papyrus and the *Lamentations* translated above shows clearly that, although they resemble one another in purpose and general tenour, yet in detail they differ widely enough to demonstrate that the latter is not merely an abridged version of the former, but a product of a different recension, perhaps to be regarded as an indication of a variant ritual. The difference manifests itself even in the title and introductory rubric. The *Songs* are entitled [hieroglyphs] "the stanzas of the festival of the Two Kites", *B.-R.*, 1, 1, whereas our text is called [hieroglyphs] "the recitation of praises which is made by the Two Sisters", *Lamentations*, 1, 1-2. This distinction is in itself perhaps not very significant, but it foreshadows the manner in which the two texts differ. In both versions the ritual is performed in the temple of Osiris, Lord of Abydos, but whereas in the case of the *Songs* it is continued over five days (22nd to

26th of Khoiak, *B.-R.*, 1, 2), in the case of the *Lamentations* it is confined to the 25th day, with the further statement that the like is also performed in all cult-centres of Osiris. Herein perhaps lies the clue to the marked variations between the two. One is tempted to conjecture that the longer version of the Bremner-Rhind Papyrus was used only at a specially full form of service confined to certain important temples, and that the text here translated belonged to a shorter ritual of different origin which was of more general use. As to the priority in date of one or the other it is impossible to reach any conclusion, but it is to be remarked that the *Lamentations* show the influence of Late-Egyptian idiom far more clearly than do the *Songs*. To conclude the comparison of the introductory rubrics, it should be noted that the series of infinitival clauses "glorifying his soul", etc., *Lamentations* 1, 5-10, is entirely absent from *B.-R.*

The variant characters of the two rituals are nowhere more clearly marked than in the nature of the actual performances. Apart from a hymn to Osiris sung by the chief lector-priest in the middle of the ceremony (*B.-R.*, 9, 13 ff.), the *Songs* consist of alternate duets by the two priestesses and solos on the part of her who represented Isis[1]. Nowhere, however, do rubrics mention the speakers by name, and the change from duet to solo and *vice-versa* can be discerned only by changes from the 1st person plural to the singular and back again, while Nephthys appears to have no independent *rôle* at all. In the *Lamentations*, on the contrary, there is no duet. Each priestess speaks in turn, and the name of the speaker is announced at the commencement of each utterance. The only sign of distinction between them is that Isis speaks three times (2, 1; 4, 1; 5, 9) to Nephthys' twice (3, 1; 5, 3), while the duties of the chief lector-priest are confined to the preparation of the temple for the ceremonies; he appears to take no part in the actual performance thereof.

Turning to the text of the utterances, we find that, while there are certain phrases common to both versions, yet the *Lamentations* and the *Songs* differ so materially that they cannot be said to be parallel the one to the other in the sense that variant versions of the *Book of the Dead* are parallel. Space forbids a detailed comparison sentence by sentence, but it may be said that apart from the frequent summons "come to thine house" there is little in common between them, such other expressions as both possess being sufficiently indicated above in the notes to the translation. Both texts contain a series of passages which display Osiris in a solar character (*B.-R.*, 10, 3-13; *Lamentations*, 4, 1-11),

[1] See my remarks in FAULKNER, *The Papyrus Bremner-Rhind*, VI-VII.

but in the former case they are spoken by the lector-priest, and in the latter by Isis, while the actual texts are quite different. Even in the directions given for the preparation of temple and priestesses there are considerable differences in detail, the most significant being that in *B.-R.* the priestesses bear tambourines, while in the *Lamentations* they bear a jar of water in the right hand and an offering-cake in the left, and squat on the ground at the entrance to the temple court (see figure), a difference which tends strongly to support the view that the two rituals are of independent origin; in passing it may be remarked that in the *Lamentations* these directions are placed at the end of the utterances, while in the *Songs* they are at the beginning. Finally, there is a difference between them which is, however, purely incidental; whereas the *Songs* are but one text among several in a manuscript which was in all probability intended primarily for some temple library, the *Lamentations* are a ritual text which has been copied definitely for a funerary purpose; this is shown both by the insertion of the names of the deceased owner and her mother in the text at 1, 11 and 5, 7 and by the fact that it is appended to a copy of the *Book of the Dead*. Possibly the lady Teret may during her lifetime actually have been one of the officiating priestesses.

UNE STATUETTE DU DIEU ḤEKA

(avec une planche)

PAR

ALEXANDRE PIANKOFF.

Le Musée du Louvre possède une statuette d'un type qui est, sinon unique, du moins très rare (pl., fig. A et B). Cette figurine porte le n° E 4875 et fut acquise le 25 août 1866 de M. Meymas, docteur d'Alexandrie. Elle est en terre émaillée, vert clair, haute de 0 m. 08 et représente un dieu de forme humaine marchant les bras pendants, collés au corps. Le dieu porte sur la tête la partie postérieure d'un lion, c'est-à-dire le signe hiéroglyphique , avec cette différence que la queue, au lieu d'être levée, s'enroule autour de la cuisse droite comme chez tous les sphinx égyptiens. La conservation de ce petit monument est assez bonne, sauf une légère cassure au pied gauche. Le travail est peu soigné, caractéristique de la Basse Époque.

La statuette représente-t-elle le dieu *ḥkꜣ*, c'est-à-dire la magie personnifiée, ou simplement un dieu anonyme? Suivant les lectures généralement acceptées, le signe seul se lit *pḥ*, tandis que le même signe avec support se lirait *ḥkꜣ*[1]. Par contre, le groupe qui apparaît à la Basse Époque et qui représente un personnage portant sur sa tête se lit *nṯr*[2]. Pourtant, dans une statuette comme celle-ci, la reproduction du support serait malaisée, et d'autre part, on pourrait supposer que le corps du dieu lui-même représenterait d'une façon symbolique ce support. Enfin, le support ne me semble pas absolument indispensable pour admettre la lecture *ḥkꜣ*, même pour le signe . En admettant que la distinction entre et soit juste pour la plupart des cas, il se rencontre un certain nombre d'exemples où est, sans conteste, employé pour le signe . Ainsi, Boylan cite, dans un texte d'Edfou, un passage pour lequel il ne donne malheureusement pas de référence plus précise :

(1) Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 120 et Brugsch, *Hieroglyphische Grammatik*, p. 124.
(2) Junker, *Über das Schriftsystem im Tempel von Dendera*, p. 7-8.

«Instruit en magie»[1]. Dans le papyrus du Louvre Inv. 3292, le signe [hiéroglyphe] apparaît comme déterminatif du mot [hiéroglyphes][2]. Sur la stèle de Metternich, nous trouvons le passage suivant : «La protection d'Horus est le corps lui-même à la garde duquel est la magie de sa mère Isis» ([hiéroglyphes])[3]. Enfin, la personnification du pouvoir magique apparaît dans le temple de Dendéra sous la forme d'un dieu portant sur sa tête le groupe [hiéroglyphe][4].

Quelques passages de la littérature égyptienne nous expliqueront deux autres représentations de cette divinité : Ḥeka comme membre de l'équipage de la barque solaire, et le dieu Shou créateur dans le rôle de Ḥeka.

La force magique est mentionnée dans les inscriptions funéraires les plus anciennes de la vallée du Nil qui nous soient parvenues. Quelquefois, c'est une force extérieure au mort que ce dernier cherche à s'approprier. D'autres fois, c'est une sorte d'effluve de son énergie. Parfois même, cette force est personnifiée et apparaît comme un dieu individualisé, sorte de génie protecteur. Ces trois aspects de Ḥeka, de cette force magique, apparaissent déjà dans les textes des Pyramides[5]. Suivant la première conception, la magie se présente comme un aliment que le défunt divinisé cherche à absorber pour augmenter sa puissance. Un passage montre le défunt, qui a été élevé au ciel, se nourrissant de substances divines : «Ce N. mange leurs puissances magiques (*ḥkꜣ*) (*des hommes et des dieux*) et avale leurs esprits (*ꜣḫ*)» § 403. Dans d'autres passages on lit : «C'est cette puissance magique (*ḥkꜣ*) qui est dans le corps de N. (quand) il monte et s'élève au ciel» § 1318, «N. prospère quand leur puissance magique (*ḥkꜣ*) est dans son ventre» § 411. Dans d'autres textes, le roi mort apparaît revêtu de la force magique ou orné de celle-ci comme d'une couronne qui le protège et même attaque ses ennemis. «Le ciel gronde, la terre tremble devant N.; il est ce magicien qui a la puissance magique» § 924; «Un œil est sorti de la tête comme *grand de magie* — la couronne du sud; Un œil est sorti de la tête comme *grand de magie* — la couronne du Nord» § 1795, 1820, 1832. Enfin, dans des textes de même genre la force magique apparaît comme un être à part, comme une divinité protectrice du défunt : «son âme (*bꜣ*) l'emmène, ses forces magiques l'arment» § 250; («Quand) il monte au ciel parmi les Étoiles Impérissables, sa parure

(1) Boylan, *Thoth the Hermes of Egypt*, p. 125.
(2) Nagel, *Un papyrus funéraire de la fin du Nouvel Empire, B. I. F. A. O.*, t. XXIX, T. 10.
(3) *Stèle de Metternich*, § 230.
(4) Mariette, *Dendérah, Texte*, p. 220; Brugsch, *Dictionnaire, Supplément*, p. 997. A comparer [hiéroglyphe] : Gardiner, *Some Personifications, P. S. B. A.*, 37, p. 259.
(5) *Textes des Pyramides*, édition Sethe.

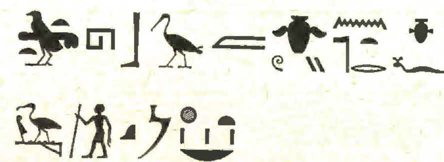
(Uréus) sur lui, son glaive à côté de lui, ses forces magiques devant lui» § 940. Pour persuader de sa puissance ses adversaires, le défunt se présente à eux comme la force magique personnifiée : «Ce n'est pas N. qui vous dit cela, ô dieux. C'est la magie qui vous dit cela, ô dieux» § 1324. Les textes religieux de l'époque du Moyen Empire ont conservé un chapitre dont la connaissance garantissait au défunt sa transformation en dieu Ḥeka lui-même[1]. A la Basse Époque, le mot Ḥeka apparaît comme attribut du dieu Thot en sa qualité de magicien. Celui-ci est appelé entre autres [hiéroglyphes] «grand de magie», [hiéroglyphes] «Ibis splendide en magie»[2]. Mais d'autres dieux aussi pouvaient, en tant que possesseurs de la parole magique, apparaître comme pourvus de *ḥkꜣ*. A part les grands magiciens du panthéon égyptien : Thot et Isis, d'autres dieux comme Atoum qui «avait créé la vie au ciel avec sa magie», Horus le «parfait magicien», et enfin Râ et d'autres dieux, avaient la force *ḥkꜣ* comme attribut.

Un dieu égyptien est souvent représenté avec ses qualités ou puissances l'accompagnant comme autant de divinités individuelles. Cette façon de penser par personnification était propre aux égyptiens et apparaît très clairement dans la «théologie memphite», suivant laquelle tout l'acte de création du dieu de Memphis, Ptah, est défini comme une série d'émanations personnifiées[3]. Ce même procédé a été employé pour représenter les différents aspects du dieu Râ dans la barque divine. Ce dieu apparaît accompagné par ses diverses qualités, — par la vérité, Maat, par la connaissance, Sia, et par sa force magique, Ḥeka (pl., fig. C)[4]. Toutes ses qualités se présentent ainsi comme des divinités individualisées formant l'équipage de la barque solaire.

Une représentation fort connue et qui se trouve reproduite souvent, montre le dieu Shou supportant la déesse Nout, le ciel. Au-dessus de la tête du dieu Shou, se trouve l'hiéroglyphe [hiéroglyphe][5]. Sur d'autres représentations ce signe est

(1) Lacau, *Textes religieux*, LXXVIII, *Rec. trav.*, 31, p. 165.
(2) Boylan, *Thoth*, p. 184, 191.
(3) Sethe, *Dramatische Texte*, p. 46 ff.
(4) Bucher, *Les textes des tombes de Thoutmôsis III et d'Aménophis II*, pl. V; Guilmant, *Le tombeau de Ramsès IX*, pl. LXXXVIII; Gardiner, *Some Personifications, P. S. B. A.*, 37, p. 256 ff.
La vignette du papyrus 172 de la Bibliothèque Nationale que nous reproduisons ici, représente synthétiquement l'équipage de la barque solaire : au milieu, se trouve Râ, sur la proue la déesse Maat, sur la poupe, près du gouvernail, le dieu Ḥeka portant le signe [hiéroglyphe].
(5) Lanzone, *Dizionario*, tav. CLVIII; Breasted, *History of Egypt*, p. 55; Erman-Ranke, *Aegypten und ägyptisches Leben*, p. 295, fig. 133.

remplacé par [1]. Évidemment Shou apparaît ici exécutant l'acte de la séparation du ciel et de la terre en tant que dieu de la magie, ou des écrits divins, ce qui revient au même, c'est-à-dire que cet acte est exécuté par la parole créatrice. Cette même idée est exprimée dans un texte du temple d'Edfou se rapportant au dieu Shou :



Un ibis fut engendré par la pensée de son cœur (*de Shou*) : (c'est) Thot le grand qui a créé toutes les choses [2].

(1) Gardiner, *Some Personifications*, *P. S. B. A.*, 37, p. 259; B. Bruyère, *Mert Seger à Deir el Médineh*, 2e fasc., p. 196, fig. 102.
(2) Boylan, *Thoth*, p. 116.

THE ORDER OF SUCCESSION

AT THE

CLOSE OF THE NINETEENTH DYNASTY

BY

WALTER B. EMERY.

At the close of the XIXth dynasty there appears to have been a family feud similar to that of the Thotmosides, and the problem of the succession of the last four monarchs has never been satisfactorily solved. Numerous authorities [1] have given much careful consideration to this phase of Egyptian history, and the following lists of Maspero [2] and Petrie [3] represent more or less the two conflicting schools of thought.

Maspero.	Petrie.
1. Amenmose.	1. Seti-Merenptah.
2. Ramses-Siptah and Tausret.	2. Amenmose.
3. Seti-Merenptah.	3. Ramses-Siptah and Tausret.

The evidence may be summarised as follows.

RAMSES-SIPTAH.

After Amenmose. Evidence 1. — Stele in the temple of Gurneh on which the cartouche of Siptah has been cut over that of Amenmose [4].

After Seti II. Evidence 2. — Wine jars of Seti II were found in the foundation deposit of the temple of Siptah [5].

(1) Chabas, *Recherches pour l'histoire de la XIXe dynastie*, 114-120; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, 481; E. de Rougé, *Étude sur une stèle de la Bibliothèque Impériale*, 185-188; Breasted, *Cambridge Ancient History*, vol. II, 171-172; Brugsch, *Gesch. Ægyptens*, 585; E. Meyer, *Gesch. des alten Ægyptens*, 308; Hall, *Ancient Hist. of Near East*, 378; Eisenlohr, *On the Political condition of Egypt before the reign of Rameses III, Trans. of the Soc. Biblical Archæology*, I, 355-384; Gauthier, *Le Livre des Rois*, III, 130-149.
(2) Maspero, Davis, *Tomb of Siptah*, p. XIX.
(3) Petrie, *Hist. of Egypt*, III, 118-133.
(4) Lepsius, *Denk.* vol. III, 201.
(5) Petrie, *Six Temples at Thebes*, XIX.

Before Seti II. Evidence 3. — The cartouche of Seti II was cut over that of Siptah in the tomb of Tausret (No. 14), later usurped by Set-nakht.

Parentage. Seti II. Evidence 4. — From the fact that de Rougé proved that both Siptah and Amenmose had their origin in Khebit[1], Eisenlohr suggested that they were brothers[2], and Petrie accepts this theory[3]. Siptah would therefore be the son of Seti II. (See parentage of Amenmose below).

Consort. Tausret. Evidence 5. — Siptah's name appears in the tomb of Tausret as consort.

Evidence 6. — A scarab which bears the prenomen of Siptah coupled with Tausret[4].

TAUSRET.

After Amenmose. Evidence 5 and 6. — Wife and co-ruler with Siptah who succeeded Amenmose. (See evidence 1 above).

Parentage. No evidence.

Consort. Siptah. Evidence 6 (see above).

Consort. Seti II. Evidence 7. — On the silver bracelets found by Theodore M. Davis in the Valley of the Kings, Tausret is depicted as presenting a drinking vessel to Seti II. To the right of the Queen is the inscription «Great royal wife, Tausret»[5].

Evidence 3. — The name of Seti II in the tomb of Tausret.

AMENMOSE.

After Seti II. Evidence 8. — Statue plinth in the Liverpool Museum. A short account of this important object appeared in Gatty's catalogue of the collection in 1897, but beyond this, and the mention of it by Petrie[6], it has never been published. The plinth is made of calcareous stone, and measures 104 cm. by 67 cm. The inscriptions are cut round the sides and along the top of the

(1) E. de Rougé, *Étude sur une stèle de la Bibliothèque Impériale.*
(2) Eisenlohr, *Trans. of the Soc. Biblical Archæology,* vol. I, 355-384.
(3) Petrie, *History,* vol. III, 121.
(4) Fraser, *Scarabs,* 315.
(5) Maspero, Davis, *Tomb of Siptah.*
(6) Petrie, *History,* vol. III, 126.

front end. Starting at the front of the plinth the inscription runs as follows.

«Mighty bull beloved of Maat»; here the inscription is divided by an «ankh» and two hawks wearing the double crown, and runs round the left and right sides meeting on the reverse. On the left «establisher of the two lands, Nekhebet and Uatchet, great wonder of the Apts, king of the north and south Re-men-ma-setep-en-re».

The inscription on the right side of the plinth is identical with that on the left.

On the back. «Son of the Sun, Amen-mose-heq-uast».

On the top front. «Good god, Lord of the two Lands, Lord making things (i. e., performing the sacrifices), Re-men-ma-setep-en-re. Son of the Sun, Amen-mose-heq-uast».

The plinth was originally inscribed to Seti II, but little remains of this original inscription beyond one or two faint traces on the cartouches. These are the only clue to the identity of the original owner, but if we compare them with the cartouches of Seti II we cannot doubt that they belong to this king. All the signs have been painted in with blue pigment, with the exception of the titles on the top front which are probably the only untouched remains of the first inscription.

Before Siptah. Evidence 1. — Stele in the temple of Gurneh.

Parentage. Seti II, and Takhat. Evidence 9. — That Amenmose was the son of Queen Takhat is proved by her appearance in his tomb with the title «the divine mother, the great royal mother»[1]. As Takhat was the wife of Seti II (see evidence 12 below), Amenmose was probably her son.

Consort. Bekurel. Evidence 10. — Her name appears with Takhat in the tomb of Amenmose, and she is also mentioned in the records of the robbery tribunals of Rameses III, as his wife[2].

SETI-MERENPTAH.

Succeeded Merenptah. No conclusive evidence.

After Siptah. Evidence 3. — The name of Seti above that of Siptah.

Before Amenmose. Evidence 8. — Statue plinth at Liverpool.

(1) Lepsius, *Denk.,* III, 202.
(2) Peet, *Mayer Papyrus,* The quotation reads «He said, It was I who opened the tomb of the royal wife Bekurel of King Men-ma-re».

Parentage. Evidence 11. — Seti II is the only known son of Merenptah. He appears as a Prince on a statue of the king found at Bubastis[1].

Consort. Takhat. Evidence 12. — Takhat is represented on a statue of Seti II with the titles «royal daughter, great royal wife[2]».

Consort. Tausret. Evidence 7. — Silver bracelets. (See above).

The balance of evidence is certainly in Petrie's favour, nevertheless, the fact that the cartouche of Seti II was cut over the name of Siptah (Evidence 3) cannot be reconciled with his order of succession. Maspero explained this by showing that at the death of Siptah his Queen Tausret married Seti II, and in strong support of this theory we have the silver bracelets. (Evidence 7). The only reasonable hypothesis with regard to the succession lies in the question of whether there was a third Seti. We know of the existence of the Prince of Kush Seti[3], who held office under Siptah until his place was taken by Hori in year 6 of that reign[4]. After the death of Siptah, did Tausret take the Nubian Viceroy as her partner on the throne?

This theory would certainly reconcile the conflicting evidence, for we might assign the tomb No. 15 in the Valley of the Kings, to Seti II, and the usurping cartouches in the tomb of Tausret, No. 14 to the Viceroy of Nubia, and thus explain the existence of two burial places for one monarch. The silver bracelets (evidence 7) would refer to the third Seti, and this would explain why the «great royal wife» depicted on them is Tausret and not Takhat.

(1) Naville, *Bubastis*, 45. — (2) *Guide to the Cairo Museum*, Eng. Ed., 149. — (3) Lepsius, *Denk*, III, 202. — (4) *Rec. de travaux*, XVII, 161.

L'ÉGYPTE ET LE HATTI VERS 1302

PAR

E. CAVAIGNAC.

Parmi les documents analysés par M. Sommer dans son dernier travail, il en est un qui amène à considérer de nouveau la question des rapports entre l'Égypte et le Hatti aux XIVe et XIIIe siècles[1].

Rappelons d'abord les antécédents. L'Égypte, jusqu'au début du règne d'Aménophis III (avant 1400), n'avait pas eu à se préoccuper grandement des Hittites. C'est seulement à la fin du XVe siècle que la réapparition de ce peuple dans la région d'Alep avait amené un rapprochement entre les Pharaons et les rois de Mitanni, également menacés. Cependant, au moment de l'avènement d'Aménophis IV (vers 1382), les rapports entre Égyptiens et Hittites étaient encore officiellement corrects. Ils se gâtèrent par suite des progrès de Subbiluliuma dans la Syrie du Nord, et, vers la fin du règne de celui-ci (vers 1355), un choc formel eut lieu entre les deux puissances[2].

Sous le règne de Mursil (vers 1350-1320), nous savons que les hostilités continuèrent d'abord. Durant les 6e et 7e années du règne de ce prince, à propos de complications dans la Syrie du Nord, l'intervention armée de l'Égypte est signalée : les troupes du Pharaon sont représentées comme s'étant retirées devant les généraux du roi hittite. Dans la 9e année, nouvelles complications dans le Nuhassé et le Kinza : le nom de l'Égypte n'est pas prononcé, mais il serait étonnant qu'elle n'eût pas été derrière les rebelles[3]. La suite des Annales de Mursil n'offre plus rien qui la concerne (on n'oubliera pas qu'elles ne nous sont pas conservées en entier). Il est permis de supposer un traité entre le Pharaon Haremheb et Mursil.

Mais sous le règne de Séti Ier (vers 1321-1302), au début tout au moins, il

(1) Sommer, *Die Ahhijava-Urkunden*, c. IV, p. 242.

(2) Cf. mon *Subbiluliuma et son temps*, p. 72 sqq.

(3) Cf. mes *Ann. de Mursil* (*Rev. d'Assyr.*, 1929, p. 162, 168 sqq.). Il y a des prisonniers de type nordique dans les figures du tombeau de Haremheb (M. Semper, *Rassen u. Religionen*, p. 31 sqq.). Dans l'ensemble, il semble que l'Égypte n'ait perdu sa domination en Palestine qu'à la fin du règne de Haremheb.

y eut de nouveaux heurts entre les deux monarchies. Séti Ier se vante d'avoir vaincu les Hittites, et les souvenirs qu'on a retrouvés de sa présence à Qadesh prouvent que tout n'est pas faux dans ses vantardises [1]. On a pu supposer qu'au lieu d'un traité entre Haremheb et Mursil, il en avait été signé un après ces hostilités, entre Séti Ier et le roi hittite.

On sait ce qui crée la difficulté. Dans le traité signé entre Ramsès II et Hattusil vers 1280, il est fait allusion à deux conventions antérieures : l'une très ancienne du temps de Subbiluliuma, — l'autre du temps de «mon père Muwatallu», dit Hattusil [2]. Le père de Hattusil était Mursil. Muwatallu était son frère. Il y a donc de toutes manières une erreur. Ou bien Hattusil a employé l'expression «mon père» dans le sens où l'emploient souvent les rois d'Orient : «mon prédécesseur». Ou bien le scribe d'Égypte a écrit Muwatallu pour Mursil. Il y a eu en tous cas une période de paix, après Subbiluliuma, entre l'Égypte et le Hatti : mais se place-t-elle après un traité signé par Mursil avec Haremheb, avant la campagne de Séti Ier, — ou bien à la suite de cette campagne, après un traité signé par Mursil ou Muwatallu avec Séti? [3]

Une observation de M. Sethe conduit à préférer la seconde hypothèse [4]. Il a constaté que le poème bien connu qui relate le projet de visite d'un roi hittite en Égypte ne se rapportait pas au mariage de Ramsès II, mais au début même du règne de celui-ci (vers 1302). Que la visite ait eu lieu ou soit restée à l'état de projet, que le projet n'ait même été conçu que dans l'imagination du poète égyptien, il reste que le poème atteste des relations amicales entre Égyptiens et Hittites au moment où Ramsès II monta sur le trône.

C'est à cette époque que se place, à mon avis, le document analysé par M. Sommer. Il y est question, à plusieurs reprises, d'un voyage du roi hittite vers l'Égypte. Comme le remarque le commentateur, on n'eût pas hésité, avant les observations de M. Sethe, à rapprocher ce texte du fameux voyage consécutif au mariage de Ramsès II avec Matnefrure. Mais, aujourd'hui, il est permis d'envisager une date plus ancienne.

Or, il y a dans le document des allusions qui orientent nettement vers le règne de Muwatallu. Après avoir dit qu'il n'habite pas Hattusas et se dirige vers l'Égypte, le roi hittite inconnu qui écrit la lettre dit : «L'an prochain, je transporterai des objets précieux de Hattusas *en bas*». Plus loin, dans un passage

[1] M. Pézard, *Qadesh*, 1931, p. 21, 27, 31.

[2] Breasted, *Anc. Records*, p. 168.

[3] Cf. Maspero, *Hist. anc.*, II, p. 372.

[4] Sethe, dans *Deutsche Literaturz.*, 1926, p. 1873 sqq.

malheureusement mutilé, il parle de Dattassas. . . . . [1]. L'autobiographie de Hattusil nous apprend que, sous le coup des incursions des Gasgas (vers 1320-1310), Muwatallu déserta Hattusas menacée, et transporta ses pénates dans le Bas-Pays, à Dattassas [2]. La capitale de l'empire y resta fixée pendant la fin du règne de Muwatallu, puis sous son fils Urhi-Tesup, jusqu'au début du règne de Hattusil. C'est vers cette période que nous orientent les indications de la lettre en question.

Les cadeaux de salutation du Pharaon, que cette lettre mentionne à côté de ceux du roi des Ahhijiva, auraient alors été envoyés à l'occasion de l'avènement de Ramsès II [3].

Il y a, dans le dernier fascicule des KUB, un petit fragment où il est question de Pija [maradu] et des Ahhijiva, ce qui indique les premières années de Muwatallu [4]. L'Égypte y est mentionnée aussi. Il est bien fâcheux que ce fragment soit si mutilé : peut-être prêterait-il à des rapprochements intéressants avec notre lettre.

Quoi qu'il en soit, il y a eu, vers 1302, un voyage de Muwatallu vers l'Égypte. A-t-il été jusqu'aux bords du Nil? Tout s'est-il borné à une entrevue avec Ramsès en Palestine? C'est ce qu'on ne saurait décider.

Nous apprenons par ailleurs ce qui a provoqué la rupture de ces bonnes relations : une volte-face de l'Amurru, rejetant l'allégeance du Hatti et se tournant vers l'Égypte [5]. D'où la grande campagne de l'an V de Ramsès II et la bataille de Qadesh (vers 1297). Le reste est bien connu : longues hostilités, traité de l'an XXI entre Ramsès et Hattusil (vers 1280), enfin mariage du Pharaon avec la fille aînée du roi hittite (en l'an XXXIV, après 1270). Quant à la visite d'un roi hittite en Égypte, à l'occasion de cet évènement, il serait peut-être un peu précipité de l'expulser de l'histoire. Il faudrait seulement admettre que le roi hittite ait été, non Hattusil, alors largement septuagénaire, mais son fils Dudhalijas [6].

En tous cas, à cette époque, il y avait de longues années que Dattasas avait perdu le rang de résidence temporaire. La capitale était de nouveau Hattusas,

[1] *Keilschr. a. Boghazköi* (dans *Wissensch. Veröffentl. der d. Or. Ges.*, 30), II, 11, V°, l. 9-10, l. 20.

[2] Götze, *Hattusilis*, p. 14-20. Cf. Forrer, *Forsch.*, II, 1, p. 33, et mon article, *RHA*, 1933, p. 65 sqq.

[3] *Keilschr. a. Boghazköi*, II, 11, V°, l. 13.

[4] *Keilschrifturk. a. Boghazköi*, XXVI, 76. Cf. mon article *RHA*, 1933, p. 100 sqq.

[5] Götze, dans *Oriental. Literaturz.*, 1929, p. 832 sqq.

[6] Cf. mon *Monde méditerr.*, p. 78, 83. Mais j'incline tout de même à voir dans Hattusil le beau-père de Ramsès.

dont l'enceinte et la banlieue se couvrirent, précisément à cette époque, de monuments importants.

Voici donc ce qui me paraît à retenir. La rupture entre Ramsès II et Muwatallu a précédé de peu la bataille de Qadesh. Auparavant, il y avait eu certainement un traité de paix, qu'on doit supposer forcément postérieur à la campagne initiale de Séti I[er]. Ce traité de paix a-t-il été signé encore par Mursil, ou déjà par Muwatallu? Dans le traité entre Ramsès et Hattusil, le scribe égyptien (à la ligne 8 : Breasted, *l. c.*, III, p. 167) semble bien rendre Muwatallu responsable de la rupture de la paix : rien n'empêche formellement qu'il ait rompu un traité signé par lui-même, mais il faut convenir que ce n'est pas l'idée qui se présente le plus naturellement. D'autre part, dans le passage du même traité entaché d'erreur, les derniers éditeurs du texte (Langdon et Gardiner, dans *Journal of Egypt. Archaeol.*, VI, p. 189-190) sont enclins à croire que «Muwatallu» a été écrit pour «Mursil», et que c'est bien Mursil qui a signé le second des traités égypto-hittites (le premier remontant aux temps lointains de Subbiluliuma). Mais, si Mursil a traité avec Séti I[er] (après 1320), il faut lui attribuer une trentaine d'années de règne : c'est beaucoup, si l'on songe que son fils Hattusil est né avant l'an 9 de son règne, et était encore fort jeune à sa mort (cf. en dernier lieu Götze, *Die Ann. d. Mursilis*, p. 12). L'indication ainsi recueillie n'est pourtant pas assez précise pour exclure absolument que Mursil ait encore été contemporain de Séti I[er].

Tout mis en balance, néanmoins, j'inclinerais à croire, sans oser l'affirmer, que c'est Muwatallu qui a traité avec Séti I[er], et qu'il a rompu, quinze ou vingt ans plus tard, un traité conclu par lui-même.

EIN WESIR DER 13. DYNASTIE

(mit einer Tafel)

VON

HERMANN RANKE.

Die schöne Statue der Heidelberger ägyptischen Sammlung, deren Inschrift ich hier den Fachgenossen vorlege, ist in einer Vorder- und einer Seitenansicht von H. G. Evers in seinem Buche «Staat aus dem Stein» auf Taf. 138 und 139 in guten Photographien veröffentlicht worden. In ihrer Beschreibung kann ich mich darum kurz fassen.

Der Dargestellte, durch seine Tracht — den an zwei Schnüren über den Schultern befestigten Schurz — als Wesir gekennzeichnet, ist mit untergeschlagenen Beinen am Boden sitzend und schreibend dargestellt. Sein Oberkörper ist gerade aufgerichtet. Zwei Fettfalten über dem mit einer Borte abschliessenden Schurzrande lassen den wohlgenährten älteren Mann erkennen. Über der linken Schulter des Wesirs hängt, als ein Würdeabzeichen des schriftkundigen hohen Beamten, das Schreibgerät in seiner uralten Form, wie es in dem Schriftzeichen die Jahrtausende überlebt hat : auf dem Rücken Farbsäckchen und Futteral für die Schreibbinsen, auf der Brust das Brett mit den beiden Farbnäpfen[1]. Von diesem vorgeschichtlichen Gerät unterscheidet sich deutlich das modische Schreibzeug, etwa muschelförmig gestaltet und mit einem (Leder-?) Griff versehen, das der Wesir auf seinem linken Oberschenkel stehen hat. Seine rechte Hand liegt, zum Schreiben gekrümmt (vgl. Tafel 1, Abb. 2), auf der Schriftrolle, deren Anfang über den rechten Oberschenkel des Wesirs hinabfällt.

Die Linke fasst das noch zusammengerollte Ende des Papyrus. Eine besondere Feinheit des Künstlers könnte man darin sehen, dass die Hand gerade so liegt, als habe der Wesir sich in dem Augenblick darstellen lassen, in dem er den Namen seines Königs auf das Papyrusblatt niederschrieb. Der Kopf der

[1] Ähnliche Darstellungen sind seit dem Mittleren Reiche mehrfach bekannt. Ich gebe nur ein paar charakteristische Beispiele : M. R. Legrain, *Statues* I, 42037. Reisner, *Kerma* IV, Taf. 36, 2. N. R. L., *D.*, *Text* I, S. 8, Nr. 8. Borchardt, *Statuen* II, 592. Legrain, *Statues* I, 42125. In der Spätzeit scheint dieser Typus ausser Gebrauch gekommen zu sein.

Statue ist weggebrochen. Die Maasse des erhaltenen Torso sind : Höhe 46 cm, Breite von Knie zu Knie 30 cm. Der Werkstoff ist ein grauschwarzer Granit oder Basalt. Von der einstigen Bemalung ist keine Spur erhalten. Das Stück trägt die Inventarnummer 274[1]. So interessant diese Statue als ein Beispiel der besten Plastik der uns durch nicht allzuviele Denkmäler bekannten 13. Dynastie ist, so wichtig ist auch die hieroglyphische Inschrift, die sich in 11 durch senkrechte Striche gegeneinander abgegrenzten von rechts nach links laufenden Reihen auf der Papyrusrolle eingemeisselt findet[2]. Sie lautet :



Der «Erbfürst» und «Fürst», der in der Pracht des Horus Befindliche[8], der «Leibwächter», der .... im Hause des Lebens, dem die Angelegenheit der beiden Länder gemeldet

(1) Ich erhielt die Statue im Winter 1912 durch Prof. Dr. Reich, der damals als Arzt in Kairo lebte und das Stück am 14. Nov. ds. Js. bei der Versteigerung des Nachlasses von Alb. Ismallum in Kairo zum Preise von 1642 ägyptischen Piastern erworben hatte.

(2) Die Schriftzeichen sind, im Gegensatz zu der künstlerischen Ausführung der Statue selbst, etwas ungefüge.

(3) Der Stein ist hier nicht zerstört; ob das Zeichen, von dem nur eine kleine Ecke eingeritzt erscheint, in Farbe vollständig ausgeführt war?

(4) Über dem ⏜ ist ein Kratzer im Stein. Es wird doch wohl *wḏ·t-mdw* gemeint sein, obwohl dann *n·t* statt *n* zu erwarten wäre.

(5) Zu *twt·f pn*, das man erwarten möchte, wollen die Spuren des hier verkratzten Steines nicht passen.

(6) Das [Hieroglyphe] ist nicht gut erhalten.

(7) Die Spuren passen nicht recht zu [Hieroglyphe], das doch mit Bestimmtheit zu erwarten ist.

(8) Es ist *ỉmj ḏśr·w ḥr(·w)* zu lesen. Zu der Schreibung von *ỉmj* vgl. Sethe bei Northampton, *Theban Necropolis*, S. 10. Diese «änigmatische» Schreibung ist m. W. aus dem M. R. bisher nicht bekannt. Zur Schreibung von *ḏśr·w* (bezw. *dsr·w*) vgl. Sethe, *Dramatische Texte*, S. 74 f. (Den Hinweis hierauf verdanke ich H. Kees). Der m. W. sonst nicht belegte Ausdruck *ỉmj ḏśr·w ḥr(·w)* bezieht sich wohl auf ein besonders nahes Verhältnis des Trägers zum König.

zu werden pflegt[1], der Vorsteher der (Residenz-)Stadt, der Wesir, der Vorsteher der sechs Gerichtshöfe, der «Oberrichter» *ỉj-mr·w*, erzeugt von dem «Leiter der Halle»[2] *ỉj-mr (·w)*, dem Seligen. Es geschah gemäss dem Befehl des Königs von Oberägypten und Königs von Unterägypten, des Herrn der beiden Länder *ḫʿj-nfr-rʿ*, dem Leben gegeben ist, des Sohnes des Re *śbk-ḥtp (·w)* dem Leben gegeben ist, dass..... Statue gegeben wurde[3] ..... beim Folgen dorthin, wo der König — er lebt, ist heil und gesund — sich befindet, im Tempel des Amon-Re, des Herrn des Thrones der beiden Länder in Karnak.

Wir haben also die Statue eines Wesirs *ỉj-mr·w*, Sohnes des *ỉj-mr(·w)*, der unter König Ḫaʿjneferreʿ-Sebekḥotp[4] in der 13. Dynastie lebte, und dem eben diese Statue auf Befehl seines Königs im Tempel des Amon von Karnak aufgestellt worden ist[5]. Leider ist ein wichtiges Stück der Inschrift — der grössere Teil von Zeile 9 — so verwittert, dass mir eine einwandfreie Lesung mehrerer

(1) Zu dieser ehrenden Bezeichnung vgl. z. B. *smj·w n·f nt·t ỉwt·t*, Weil, *Veziere*, S. 37 unten; die Form ist Part. Passiv Imperf. An unserer Stelle ist das *·w* in der Schrift ausgelassen. Zur Bedeutung der Form vgl. Gardiner, *Gramm.*, § 369, 4.

(2) Ein hohes Amt, das im M. R. gelegentlich auch von Wesiren bekleidet wurde; vgl. Weil, *Veziere*, S. 44, § 10.

(3) Wörtlich : «gemacht wurde (*ỉr·w*) das Geben der Statue». Die gleiche Konstruktion kann ich in ähnlichen Texten nicht belegen.

(4) Dieser König, der Bruder und zweite Nachfolger Neferhotpes I., wird jetzt ziemlich allgemein als der vierte Sebekhotep gezählt. (Vgl. Burchardt und Pieper, *Handb. der äg. Königsnamen*, S. 34 f. Ed. Meyer, *Gesch.* II (1909) S. 285, Nr. 25. Gauthier, *Livre de Rois* II, S. 31 ff. Für andere Zählungen siehe Gauthier, a. a. O., S. 31, Anm. 5.) Nach den von Gauthier gesammelten Denkmälern scheint er ein Herrscher von einiger Bedeutung gewesen zu sein, der gewiss auch eine längere Zeit hindurch regiert hat. Er führte Bauten im Tempel von Karnak (*Annales*, 4, 26) und im Osiristempel von Abydos (Petrie, *Abydos* I, Taf. 59, Nr. 1 und S. 42) aus, weihte im Tempel von Karnak ein Sitzbild dem grossen Begründer des M. R. (*Ann.*, 7, 33 f.) und liess in ihm Statuen seiner Vertrauten aufstellen (vgl. ausser der Heidelb. Statue Mariette, *Karnak*, Taf. 8 p.). Gewiss liess er hier in Karnak (vgl. weiter unten) ebenso wie in den Tempeln von Aphroditopolis (Sphinx, jetzt in Kairo, siehe Gauthier S. 34) und Tanis, also wohl in allen grösseren Tempeln des Landes, Statuen aufstellen, und seine kolossalen granitenen Sitzbilder aus Tanis (das eine jetzt in Kairo, veröffentlicht bei Evers, *Staat aus dem Stein*, Taf. 144 und 145, das andere — ob auch aus Tanis? — heute im Louvre, A 16, vgl. Boreux, *Antiqu. égypt.* I, S. 42 f.) lassen — ebenso wie unsere Wesirstatue — eine Verbindung zur bildhauerischen Tradition der 12. Dynastie erkennen. Eine kleine Statue von ihm, Louvre A 17 (Boreux S. 142), stammt vielleicht aus Tuphium, und eine weitere Statue, offenbar verschleppt, ist auf der Insel Argo in Nubien gefunden worden (Breasted, *Americ. Journ. of Sem. Lang. and Lit.* 25, S. 43, fig. 26).

(5) Die Vermutung liegt nahe, dass die Statue aus der 1902 aufgefundenen «cachette» von Karnak stammt (vgl. die ihr entnommenen Tempelstatuen des M. R. bei Legrain, *Statues* I, S. 20-29 und Taf. 21-26). Da die Auktion, auf der sie erworben wurde, im Jahre 1912 stattfand, wäre die Möglichkeit gegeben, doch ist nicht bekannt, wann die Statue in den Besitz von Alb. Ismallum gekommen ist.

Zeichen nicht gelungen ist und also auch die genaue Übersetzung der betreffenden Stelle fraglich bleiben muss. Eins aber scheint deutlich zu sein : Bei der Aufstellung seiner Statue im Tempel war es für den Wesir das Wesentliche, dass er sich mit seinem Könige an einem Orte befand. Das ist von Interesse und entspricht der Eigenart des M. R. Im N. R. — und erst recht in der Spätzeit — heben derartige Tempelstatuen — die es im A. R. ja von Privatleuten noch nicht gibt — in ihren Inschriften mit Vorliebe hervor, dass sie dem Gotte nahe zu sein, an den Speisen seines Tisches Teil zu haben, die Gesänge in seinem Tempel zu hören wünschen. Wir werden uns unsere Statue also im Tempel von Karnak in der Nähe einer Statue des Königs aufgestellt zu denken haben.

Es bleibt noch die Frage zu beantworten, ob dieser Wesir der Heidelberger Statue schon bekannt ist. So viel ich sehe, kennen wir zur Zeit zwei Wesire seines Namens aus der Zeit der 13. Dyn.

Ein Wesir *ij-mr·w* erscheint auf der von Lacau, *Bull. de l'Inst.* 30, S. 881 und 893 vorläufig genannten Kairener Stele der 13. Dyn. aus Karnak, auf der erwähnt wird, dass ein Wesir [hieroglyphs] den Fürstenrang von el Kab seinem Sohne, dem Wesir [hieroglyphs], vermacht habe. Da hier der Name des Vaters von dem auf der Heidelberger Statue verschieden ist, handelt es sich offenbar um zwei verschiedene Personen. Der Vater des Kaireners lebte unter König *mr-ḥtp-rʿ* [1], sein Sohn unter einem — bisher nicht bekannten — Könige *śwꜣḏ-n-rʿ*. Es handelt sich hier also um eine etwas spätere Zeit als bei dem Wesir der Heidelberger Statue.

Einen zweiten Wesir namens *ij-mr·w* kennen wir aus einer Granitstatuette in Turin (1220), deren Inschrift von P. E. Newberry, *P. S. B. A.* 25, S. 360 veröffentlicht ist. Er trägt dort die Titel [hieroglyphs], wie der der Heidelberger Statue, und seinem Namen und Titeln folgen die Worte [hieroglyphs], die man gewöhnlich (so Weil, *Veziere*, S. 47) als «Sohn des Wesirs *ʿnḫ·w*» auffasst. Wäre das richtig, so könnte er natürlich mit dem Heidelberger Wesir nicht identisch sein. Anders liegt die Sache, wenn wir, nach der gewöhnlichen Art der Filiationsangabe im Mittleren Reiche [2], die Inschrift vielmehr durch «des Wesirs etc. *ij-mr·w* Sohn, der Wesir *ʿnḫ·w*» wiedergeben. In diesem Falle würde die Turiner Statuette nicht den Wesir *ij-mr·w*, sondern seinen Sohn, den bekannten Wesir *ʿnḫ·w* (Weil, *Veziere*,

(1) Nach Burchardt-Pieper S. 36, Nr. 166 Sebekhotp VII oder Merhetprê II.

(2) Vgl. Sethe, *Ä. Z.* 49, 97 ff.

§ 16) [1], darstellen, und der Gleichsetzung seines Vaters *ij-mr·w* mit dem *ij-mr·w* der Heidelberger Statue würde nichts im Wege stehen.

Eine andere Frage ist es, ob Weil (*Veziere*, § 17) den Wesir *ij-mr·w* der Turiner Statuette zu Recht identifiziert mit einem Wesir [hieroglyphs] *ij-mr(·w)-nfr-kꜣ-rʿ* [2], dessen Statue sich im Louvre befindet, der auch die Titel [hieroglyphs] trägt [3], und dessen Name dann die volle Form «es kommt der Geliebte des Königs *nfr-kꜣ-rʿ*» zeigen würde, während der auf der Turiner Statuette und der Heidelberger Statue sich findende Name als eine Kurzform aufzufassen wäre. Diese Louvre-Statue war, ihrer Inschrift zufolge, dem Wesir vom Könige geschenkt und im «Haus von Millionen Jahren», genannt *ḥtp-kꜣ śbk-ḥtp(·w)* «es ruht (o. ä.) der Ka des Königs Sebekhotp» [4] aufgestellt worden. Hier eine Entscheidung zu fällen wäre Willkür. Nur so viel lässt sich sagen, dass ein Beweis für diese Identifizierung nicht vorliegt, dass aber mit ihrer Möglichkeit gerechnet werden darf. Beständen beide Gleichsetzungen zu Recht, so hätten wir nur zwei Wesire des Namens *ij-mr·w* (bezw. *ij-mr·w-nfr-kꜣ-rʿ*) zur Zeit der 13. Dyn. anzunehmen : Erstens den Sohn des *ij-mr(·w)* und Vater des Wesirs *ʿnḫw* der Pariser, Turiner und Heidelberger Statuen [5]. Zweitens den Sohn des [hieroglyphs], den die Kairener Stele erwähnt. Eine endgültige Entscheidung kann nur durch neues Material herbeigeführt werden.

Es ist mir eine besondere Freude, diese kleine Gabe zu dem Gedenkbande des verehrten Meisters der französischen Ägyptologie, Gaston Masperos, beisteuern zu können, unter dessen Aegide vor nun 30 Jahren die Heidelberger Statue erworben worden ist.

(1) Vgl. auch Legrain, *Statues* I, 42034, wo leider der Name des Vaters des Wesirs *ʿnḫ·w* weggebrochen zu sein scheint. Die dortige Inschrift *c* ist der «Mutter des Wesirs» gewidmet (!).

(2) Vgl. meine *Personennamen*, S. 9, 19.

(3) Vgl. *PSBA*, 25, 360 und Mariette, *Karnak*, Taf. 8 p.

(4) Ob dies der Totentempel des Königs war?

(5) Den dann auch die Statue Legrain I, 42034 darstellen würde.

LOUIS POINSINET DE SIVRY

ON HIEROGLYPHS

(with one plate)

BY

WARREN R. DAWSON.

To the volume of *Studies presented to F. Ll. Griffith* (1932), I contributed an account of the views of William Stukeley, a well known antiquary of the eighteenth century, on the nature and interpretation of Egyptian hieroglyphs and also of the remarkable controversy that arose out of the announcement of John Turbeville Needham that he had translated the inscriptions upon a «bust of Isis» in the Turin museum by the aid of Chinese characters, which he held to be identical with those of Egypt[1]. This view, although influentially upheld, was criticised by several scholars of note, and, after the President of the Royal Society had interested himself in the matter, information was obtained that led to the conclusion that the Turin bust was a modern forgery, made of local Italian stone, and that its inscriptions were not written in genuine Egyptian characters.

A rare book has recently come into my hands entitled «*Nouvelles Recherches sur la Science des Médailles, Inscriptions et Hiéroglyphes Antiques*, par M. Poinsinet de Sivry, de la Société Royale des Sciences et Belles-Lettres de Lorraine. A Maestricht, chez Jean-Edme Dufour et Philippe Roux. M. DCC. LXXVIII»[2]. A considerable portion of this book (p. 164-185) is devoted to the Turin bust, of which an engraving is given (here reproduced, see Plate), and of which the author supplies a learned interpretation.

De Sivry scouts the idea that the bust is a forgery, and he gives his reasons for maintaining its genuineness. Not only, in his opinion, is the bust a genuine

[1] *Op. cit. supra*, p. 465-473.

[2] 4° VI + 191 pages, and VI plates engraved by J. B. P. Tardieu.

antique, but he further vindicates the authenticity of the inscriptions on it by instancing two other statuettes inscribed with similar signs. These figurines, of which he also gives illustrations, even if genuine, are certainly not Egyptian, unless the draughtsman has taken the greatest liberties with his models. De Sivry has, however, no sympathy with Needham's view that a relationship could exist between Chinese and Egyptian writing, and he translates the inscription according to a method of his own : needless to say, the resulting «translation» differs *in toto* from that of Needham.

Needham's first publication appeared in 1761; in the two next years the criticisms of other scholars and the author's rejoinder followed, and thereafter for a time the matter seems to have been dropped. A few years later, however, interest in the Turin bust was revived once more, and the opinion was expressed by the Abbé de Guasco[1] and by Dr. de Pauw[2] that the characters inscribed upon the bust were the deliberate frauds of a sculptor who had invented promiscuous signs out of his own imagination in order to mislead the learned. This «assertion téméraire», as he calls it, de Sivry disposes of to his own satisfaction, and he proceeds to interpret the characters, partly in Latin and partly in French, giving at length his reasons for the meanings assigned to them, which may now be briefly summarized. It may be noted in passing that de Sivry, like Needham, read the writing from right to left. The text, according to him, is made up of a series of aphorisms, or «maximes». The characters are here quoted by the numbers assigned to them in de Sivry's engraving[3].

First Maxim. [Signs Nos. 1-3, on the brow of the bust]. *Sapientia lampas mortalium (seu transeuntium).* The sign (No. 1) translated «sapientia», is the caduceus of Hermes, which emblem, or the figure of Hermes himself, was used by the Egyptians to express the idea of wisdom. No. 2 is a lighted torch, and No. 3 is a bridge typifying the living as mortals passing on their way.

Second Maxim. [Nos. 4 and 5, below the eyes]. *Potestasruit.* No. 4 represents a fortified gate, signifying «power». No. 5 is an ancient battering-ram.

[1] Octavien de Guasco, *De l'Usage des Statues chez les Anciens*, Bruxelles, 1768, p. 298.

[2] Corneille de Pauw, *Recherches sur les Égyptiens et les Chinois*, p. 23. First ed., Berlin, 1773; 2nd. ed., Berlin, 1774 (reprinted in the Author's collected works, Paris, 1799); English translation (by J. Thomson), London, 1795; German translation (by G. Krünitz), Berlin, 1774.

[3] The Turin bust had been previously reproduced in the works of Needham and of Joseph de Guignes, but de Sivry claims that the figures of his predecessors were inaccurate, his own being quite correct.

Third Maxim. [Nos. 6-8, on the cheeks and nose]. *Virtus sola stabilis.* No. 6 is the *nodus Herculis*, symbol of power, hence of moral power, or virtue. No. 7, placed by itself on the nose of the figure, represents solitude or isolation[1]. No. 8 represents an armillary or cosmic figure of the earth, and denotes «stability».

Fourth Maxim. [Nos. 9-11, on the heraldic *sinister* side of the bust]. *L'entrée de la Science, c'est le doute.* No. 9 is an unbarred doorway : No. 10 is an anchor, or triple grappling-iron, typifying «fixity», «certainty» and hence, «knowledge», and No. 11 is a balance, signifying «doubt». This balance has no pans, for a balance with its pans would mean not «doubt», but «equity».

Fifth Maxim. [Nos. 12-15, on the *dexter* of the bust]. *Ce que l'eau est au feu, au désir l'est la possession.* No. 12 is a fountain equipped with a jet, meaning «water»; «fire» is represented by a torch (No. 13); «desire» by a pair of open arms, (No. 14); suggesting Virgil's *Tendentesque manus ripae ulterioris amore.* No. 15 represents a barred door, expressing «possession».

Sixth Maxim. [Nos. 16-19, *sinister* side, 2nd line]. *La vertu sans les œuvres est un beau sépulcre.* No. 16 is supposed to be the same as No. 6, already rendered «virtue». No. 17 represents Saturn, and means «castration», or «privation». No. 18 represents indefinite numbers, and consequently the rather far-fetched equivalence of «works». No. 19 is a sepulcral column, lighted by a lamp on its summit. The whole expression is compared with the biblical «whited sepulcres».

Seventh Maxim. [Nos. 20-23, *dexter*, 2nd line]. *L'esclave et l'homme libre : c'est le feu et l'eau.* Of this interpretation, de Sivry offers no explanation, remarking only, «comme les caractères le font suffisamment connaître».

Eighth Maxim. [Nos. 24-27, *sinister*, 3rd line]. *Une lampe à l'entrée d'un tombeau, voilà la grandeur.* The sign No. 24 has already been interpreted as «lamp» (No. 13). No. 26, translated «l'entrée», does not in the least resemble No. 19, which was said to be a tomb surmounted by a lamp. Although the two signs, according to the plate, are identical, the author says of No. 26, «il est à remarquer que, dans cette inscription, il n'y a point de lampe sur la corniche du tombeau, comme dans l'avant-dernière sentence dont nous venons

[1] A similar significance was attributed to this character by Needham, and it is the sole point of agreement between the two authors. See my article, *op. cit. supra*, p. 468.

de traiter; et cela pour éviter le double emploi, parce que la maxime même ouvre par une lampe», Sign No. 27 is left without explanation, but the whole phrase is said to be an allusion to death.

Ninth Maxim. [Nos. 28-30, *dexter*, 3rd line]. *Le Voyageur transporte avec lui ses passions.* No. 28, being a figure of many sinuosities and irregularities, signifies «peregrination», and hence, «traveller». No. 29 is a skiff with its rudder, meaning «carry», or «transport». No. 30 is the same as No. 14, previously rendered «desire», and hence «passions».

Tenth Maxim. [Nos. 31, 32, 4th line]. *Maison qui menace ruine, veut être étayée.* No other explanation is given of this interpretation than the generalization : «Pour dire que le faible doit s'étayer du plus fort : l'indocte, du savant; le pauvre, du riche; l'homme sans expérience, de celui qui en a, etc.». How this aphorism is extracted from the two strange characters that are alleged to express it, we are not told.

This ingenious but utterly fatuous nonsense, is a good specimen of the manner in which the learned taxed their brains to find an interpretation of Egyptian hieroglyphs. It is curious that de Sivry, who was an antiquary of merit with a trained eye, who could read the characters and inscriptions on coins and other antiquities, and who also apparently had some knowledge of Semitic languages, could fail to perceive the entire dissimilarity between the characters on the Turin bust and those of genuine Egyptian monuments. It is true that facilities for comparison were very limited, but a certain number of actual antiquities was to be found, even in de Sivry's time, in the cabinets of European collectors and engravings of a number of others had been published. Whilst it is true that even in the most carefully executed engravings of the time, Egyptian hieroglyphic inscriptions were represented with grotesque inaccuracy, the general effect, at least, was sufficiently well portrayed to make such confusion inexcusable. From the earliest times it had been observed that Egyptian hieroglyphic writing consisted principally of human figures, birds, mammals, tools, weapons, etc., the forms of which, if not the meanings, were usually plainly intelligible : but there is no one sign in the Turin inscription that bears the faintest resemblance to any identifiable object. Even Needham, a conscientious if mistaken man, was familiar with the obelisks of Rome, and had facilities for comparison of this same text with genuine inscriptions in the Vatican and elsewhere : yet he also was similarly deceived.

The true history of any human achievement must take into account its failures as well as its triumphs, and accordingly I have recorded this fragment of learned error to take its place side by side with those of Pierre l'Anglois, Athanasius Kircher and the many other ineffectual precursors of Champollion.

London, 13th October, 1933.

A SUDANESE OF THE SAITE PERIOD

(with one plate)

BY

L. P. KIRWAN.

The statue, No. 38018 in the *Journal d'Entrée* of the Cairo Museum, is one (No. 650 in the catalogue of the excavation) of the great collection known as the Karnak Cachette which was discovered by the late Georges Legrain during the years 1903-1906 [1]. In Maspero's *Guide to the Cairo Museum*, it is described as "a curious statue of a certain Irigadiganen who, to judge by his name, may have been an Ethiopian" [2] and as far as can be ascertained no other instance of this name has as yet come to light [3]. The statue is of grey-black granite, 0.45 m. high, standing on a rectangular base and supported at the back by a pillar. The face is not of the formal Saite type but is clearly a definite attempt at a portrait, and careful workmanship, solicitous for a life-like representation, has produced an effect of studied realism characteristic of the contemporary artistic revival. The wide face, high cheek-bones, broad, flat nose and slightly protruding lips are distinctly negro traits and indicate a Sudanese (not Nubian) origin, in keeping with such an Ethiopian sounding name. Less care has been exercised in the fashioning of the body, and a rather clumsy treatment has tended to exaggerate the effect of corpulence which the artist was seeking to obtain. At first sight, these pendulous and protuberant breasts seem almost a physical deformity (due to some such disease as mastitis) but one can call to mind prints of Chinese and Japanese wrestlers whose over-developed muscles seem to have become enveloped in rolls of fat, perhaps on retiring to a sedentary mode of life. Or it is possible that Irigadiganen held some sedentary and remunerative post such as that held by Ḥarwa, Great Steward of Queen Amenerdais (Twenty-

[1] A large number (but by no means all) of these statues has been published by Legrain in the volumes of the Cairo Catalogue; see below.

[2] Maspero, *Guide to the Cairo Museum*, 1915, No. 846. English Edition.

[3] No other instance of the name seems to be known; see Ranke, *Die ägyptischen Personennamen*, p. 41.

fifth Dynasty), whose statues show similar physical peculiarities, due in part to advanced age[1]. The inscriptions tell us little of Irigadiganen's position in life (may perhaps correspond to a Pasha in modern Egypt) nor do they give the names of either father or son — mention of the latter is very rare in statues of this period[2]. As to date, one would be inclined to place the statue early in the Twenty-sixth Dynasty. The face lacks the coarseness which is noticeable in so many of the portrait heads of the Ethiopian period and, moreover, it is very much in the archaistic style in vogue during Saite times. On the other hand, it is unlikely that there were many Ethiopians left in Egypt much later than the tenth year of Psammetichus I. The inscriptions, again, give us no direct clue as to date, but the formula on the back pillar (though it does occur at an earlier period) is most frequently found on statues of the Twenty-fifth and Twenty-sixth Dynasties.

The pillar at the back of the statue is inscribed with a single column of hieroglyphs reading downwards and from right to left; the rectangular base has two lines of inscription reading in opposite directions, beginning in the middle of the front vertical surface and ending in the middle of the back one.

Round the Base.



An offering that the King gives to Monthu, Lord[3] of Thebes, that he may give funerary provisions of bread and beer, oxen and geese, incense and linen, to the soul of the Hereditary Prince and Count, the King's Acquaintance, Irigadiganen. An offering that the King gives to Amen-rēʿ, Lord of the Two Lands, that he may give a good burial and a happy old age to the soul of Irigadiganen.

(1) See Gunn and Engelbach, *The statues of Ḥarwa* in *Bull. de l'Instit. franç.*, t. XXX, p. 791. There is no evidence that either Ḥarwa (three of whose statues are from the Karnak Cachette) or Irigadiganen were eunuchs, which would be a possible explanation of their excessive corpulence. The Egyptians do not seem to have made use of eunuchs in their domestic life. See *loc. cit.*, p. 814.

(2) *Op. cit.*, p. 814.

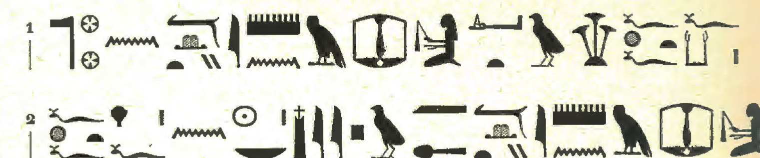
(3) For , compare Legrain, *Statues*, No. 42250.

Down the Back Pillar.



O City-God[1] of the Hereditary Prince and Count, Real Beloved King's Acquaintance, the justified Irigadiganen, set thyself[2] behind him while his soul is in front of him (for) he is a *iwnj*[3].

The rather obscure formula ..... on the back pillar has been much discussed[4]. It first occurs in the Eighteenth Dynasty in an inscription on the back of a *shawabti* of "Amenemheb, the son of the scribe Dehuti" discovered at Abydos, and it is thought worth while to give here, for the sake of comparison, the text and its translation by Dr. Gardiner[5]. The *shawabti* (now in the Cairo Museum and No. 36097 in the *Journal d'Entrée*) has two vertical columns of hieroglyphs down the back.



The town-god of the overseer of the two granaries, Amenemheb. (It) is placed behind him and in front of him; his *ka* in front of his face every day. It is (an epithet of Osiris), the true of voice; the overseer of the two granaries, Amenemheb.

(1) Naville (see *Zeitschrift für Aeg. Spr.*, 1880, p. 24 foll.) wished to see in this expression more than merely 'city-god', namely 'un génie protecteur' equivalent to the Roman Lar. Though the literal translation, advocated by Piehl (see *Zeitschrift für Aeg. Spr.*, 1880, p. 64), is here adopted, the passage as read here, opening with a vocative and interpreted as a plea for the protection of the local god, rather favours Naville's suggestion.

(2) Compare Erman-Grapow, *Wörterbuch*, vol. III, p. 8.

(3) "Referring to him who is represented by the statue". See *Wörterbuch*, vol I, p. 54. There may be a connection with the demotic *yn*, "to be like, to imitate" (cf. Griffith, *Demotic Magical Papyrus of London and Leyden*, Vol. III, p. 16) and the Coptic ⲉⲓⲛⲉ : ⲓⲛⲓ (see Spiegelberg, *Koptisches Handwörterbuch*, p. 26). In this connection it is worth noticing that in Borchardt, *Statuen und Statuetten* (Cairo Catalogue), III, No. 660 the misreading for is followed by the determinative .

(4) See, especially, Piehl, *Zeitschrift für Aeg. Spr.*, 1879, p. 143 ff. and Schiaparelli, *Museo di Firenze*, p. 226. The formula was first pointed out by Renouf in *ZAeS.* IV. 58, (1866).

(5) *Abydos*, III, p. 41 and Pl. XVIII, 3. The inscription A. 67 in Pierret, *Recueil d'inscriptions du Louvre*, II, p. 53, is of the Nineteenth Dynasty; the formula is abbreviated.

The same formula occurs on the back pillar of a statue of [1] which is considered by Borchardt to be possibly of New Kingdom date; and another example occurs on the back pillar of a statue of [2], said to be of the Twenty-second Dynasty. With the exception of these, however, the published examples date from the Twenty-fifth and Twenty-sixth Dynasties [3].

In the earliest example of the formula cited above it will be seen that refers directly to the deceased, Amenemheb. Pleyte and Naville have shown the sign to be a symbol of Osiris [4] and so we find sometimes [5] followed by in accordance with spells XVIII to XX of the *Book of the Dead* which deal with the justification of Osiris [6]. Among the numerous examples of this formula on Saite statues, there are a few variations which are worth noting. On two statues of the late period published by Borchardt [7] is represented by and ; the only possible explanation of this seems to be that the similarity between the hieratic forms of , , , caused the scribe, in copying, to confuse them. There is another curious instance where the essential is omitted entirely [8] and one can only suggest that this may have been through lack of space on the pillar. Again, on the statue of Horsiesi, son of Nesiptah [9], the text on the back pillar reads etc., but comparison with the texts on two other statues [10] of the same man which give makes it clear that must be inserted before Monthu. Finally, it is not unusual to find that a negative phrase such as is included [11].

In conclusion, a few general remarks on this formula may be added here to

(1) Borchardt, *op. cit.*, III, No. 671.
(2) Legrain, *op. cit.*, III, No. 42196.
(3) Cf. those cited by Piehl, Borchardt, Legrain, and Schiaparelli (No. 1523 in the Florence Museum — see Schiaparelli, *op. cit.*, 224 — is of the time of Amasis).
(4) Cf. Pleyte, *Chapitres supplémentaires au Livre des Morts*, p. 160 and Naville, *Litanie du Soleil*, p. 99.
(5) Cf. Borchardt, *op. cit.*, Nos. 660, 671, 941 and Legrain, *op. cit.*, Nos. 42203, etc., where is missing.
(6) Cf. Schiaparelli, *loc. cit.*, No. 1523 and note.
(7) Borchardt, *op. cit.*, Nos. 660, 714 («Spätzeit»).
(8) Mariette, *Monuments divers*, Pl. 77 *h*.
(9) Legrain, *op. cit.*, No. 42244.
(10) *Op. cit.*, Nos. 42246, 42247. Cf. also texts *c, d, e*, on No. 42244.
(11) See Piehl, *Zeitschrift für Aeg. Spr.*, 1879, p. 147 and Borchardt, *op. cit.*, 665.

supplement and confirm, in view of more recently published material, those already given by Piehl [1].

1. The formula is not confined to naophorous statues [2].
2. In every case the formula is prefaced by an invocation to the local god on behalf of the owner of the statue.
3. The formula is always inscribed behind the statue, generally on the back pillar. Legrain, *op. cit.*, No. 42241, for instance, shows two male figures seated on a chair with a high rounded back; in this case the formulae are included in the texts inscribed on the posterior surface of the back of the chair and behind each of the deceased respectively. In statue No. 1523 [3] of the Florence Museum, the figure is supported at the back by an obelisk on the posterior surface of which the formula is inscribed.
4. The formula is always preceded by the name of the person represented by the statue or the names of his family.
5. The formula is not necessarily limited to statues of priests of Neith [4].

Postscript. — Professor Kuentz has kindly informed me that he has devoted some space to the study of the statue of Irigadiganen in his *Remarques sur les statues de Ḥarwa* (*Bull. de l'Instit. fr.*, XXXIV, pp. 144-145; ad Pls. I and II). My article, however, had already gone to press and, most unfortunately, I have been unable to make use of Professor Kuentz's study.

I am indebted to Professor Battiscombe Gunn for several useful suggestions.

(1) Piehl, *op. cit.*, p. 143 ff.
(2) As in *Wörterbuch*, Vol. I, p. 54. For instances of non-naophorous statues with this formula see Borchardt, *op. cit.*, 660, 941 and Legrain, *op. cit.*, 42196, 42204, 42217, etc.
(3) Schiaparelli, *op. cit.*, p. 224.
(4) As suggested by Piehl, *op. cit.*, p. 146; for compare Legrain, *op. cit.*, No. 42244.

ZUR SEMITO-ÄGYPTISCHEN ETYMOLOGIE

VON

C. BROCKELMANN.

Seitdem die Sprachwissenschaft die romantische Vorstellung von dem Entstehn, Wachsen und Vergehn der Sprachen als organischer Wesen und zugleich als Ausdruck der einem bestimmten Volkstum innewohnenden Seele aufgegeben und der nüchternen Erkenntnis hat weichen lassen, dass die Sprachen zuerst Mittel des Verkehrs gewesen sind und daher den Einwirkungen soziologischer und geschichtlicher Verhältnisse ausgesetzt waren, hat sich auch die Aufgabe der Etymologie gegen früher wesentlich verschoben. Diente sie in den Anfängen der vergleichenden Sprachwissenschaft in erster Linie dem Nachweis der Sprachverwandtschaft, die man zugleich als Zeugnis gemeinsamer Abstammung werten zu können glaubte, so erwarten wir heute von ihr Belege für geschichtliche oder vorgeschichtliche Beziehungen zwischen Völkern, deren leibliche Herkunft festzustellen der Rassenforschung überlassen bleiben muss. Solche Aufgaben lassen sich aber nicht auf allen Gebieten der Menschheitsgeschichte mit gleicher Sicherheit lösen. Wenn es in der Gegenwart leicht ist, zu zeigen, wie ein gemeinsames Band gleicher Denkformen und Ausdrucksmittel alle Sprachen der europäisch-amerikanischen Kulturgemeinschaft mit einander verbindet, und wie dies Band in den letzten Jahrzehnten auch die Sprachen der islamischen Welt, das Neuarabisch so gut wie das im Mittelalter trotz ihrer verschiedenen Herkunft ihm geistig aufs engste verbundene Türkisch, immer enger an den Westen knüpft, so fliessen für das Altertum die Quellen für solche Untersuchungen weit spärlicher. Das gilt insbesondere für die aus den Denkmälern immer nur durch einige Zufallslichter erhellten Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien.

Es ist daher billig, mit Zyhlarz, *Zeitschr. f. Eingeborenen-Spr.* XXIII, 90 über die «trostlose Verworrenheit derzeitiger semitisch-ägyptischer Wortvergleichung» zu klagen. Dass zwischen den semitischen Entlehnungen des Neuägyptischen und den semitischen Bestandteilen der älteren Sprache zu scheiden sei, ist von Ember und seinen Nacharbeitern wohl nie ausser Acht gelassen worden. Dass dagegen diese letzteren nur aus den bis jetzt bekannten westsemitischen Quellen erläutert werden dürften, ist eine durch den ständigen

Fortschritt der Erkenntnis zurückgewiesene Forderung. Dass wir uns aus den spärlichen, uns erhaltenen Resten althebräischer Literatur und den noch unendlich viel spärlicheren westsemitischen Inschriften kein zutreffendes Bild von dem einst in den östlichen Nachbarländern Ägyptens blühenden Sprachleben machen konnten, haben uns ja die Funde von Rās Šamra trotz ihres verhältnismässig auch nur geringen Umfangs und trotz der auf ihnen noch vielfach lastenden Dunkelheit deutlich genug gezeigt. Wir dürfen eben die sprachlichen Verhältnisse Palästinas und Syriens etwa um 800 v. Chr., von denen uns das AT und die Inschriften auch nur ein schemenhaftes Bild zu entwerfen gestatten, nicht ohne weiteres in eine etwa 1000 Jahre ältere Zeit hinaufrücken. Haben uns doch die Rās-Šamra Texte trotz ihrer auch nur sehr unvollkommenen Schrift gezeigt, dass die Laute dieses westsemitischen Dialekts den südsemitischen weit näher standen als jenen, auf die wir aus der Buchstabenschrift schliessen müssen. Auch der Wortschatz, dessen Fülle sich einstweilen noch gar nicht übersehn lässt, weist viel engere Beziehungen zum Süden als etwa zum Osten des semitischen Sprachgebiets auf. Der Fund von Rās-Šamra lässt uns erst ahnen, dass es auf dem Boden Vorderasiens neben den uns bekannten kanaanäischen und aramäischen Dialekten noch andere für uns verschollene semitische Sprachen gegeben hat, die der im Süden am treusten bewahrten Urform noch ziemlich nahe standen. Das berechtigt uns auch weiterhin hauptsächlich mit dem arabischen Lexikon an der Aufhellung des altägyptischen Wortschatzes zu arbeiten. So wage ich denn die in der *Zeitschrift für Semitistik* VIII, 97-117 vorgelegten Untersuchungen fortzusetzen und dem Gedächtnis der beiden Forscher, denen die Erkenntnis des alten und des jüngeren Ägyptens so viel verdankt, einige bescheidene Versuche zur Aufhellung des altägyptischen Wortschatzes zu widmen.

1. Dass die beiden Stämme *ʿḏ* einerseits «hacken, graben» nebst *ʿḏt* «Gemetzel», andrerseits «in gutem Zustand, unversehrt sein» ursprünglich identisch sein sollten, wird niemand annehmen. Für das letztere bietet wohl das arab. *ġaḍḍ* «saftig, frisch, blühend in Jugendkraft» das semitische Äquivalent. Da nun äg. ʿ nicht selten einem semitischen *r* entspricht (s. Ember S. 35) ist es wohl nicht zu kühn, in dem ersteren das gemeinsemitische ar. *raḍḍa*, hebr. *rāṣaṣ*, aram. *raʿ* «zerstossen, zerschlagen, zerbrechen» zu sehn.

2. *bwt* «verabscheuen, Abscheu, Ekel» kann wohl nicht mit Ember bei Albright *AJSL* XXXIV 95 zu arab. *bāṭa* «verarmen, herunterkommen» gestellt werden, dessen Bedeutung doch zu weit abliegt, wohl aber zum syr. *afiṭ* «verachten»; die im Lex. Syr. angedeutete Vermutung, dass dies aus einer Kontamination der Interjektion *pōi* mit dem Synonymon *ašīṭ* entstanden sei, würde dann überflüssig.

3. *bṯ* «jem. verlassen, einen Kranken aufgeben», s. Vogelsang, *Kl. des Bauern* 130, gehört zum arab. *bakka* «trennen, zerreissen», zB. Ps.-Balḫī ed. Huart IV 203, 13, und zum äth. *bak* «Leere, Einsamkeit», «allein», «vergeblich» «nur» mit der Weiterbildung *bakaja* vom Abnehmen des Mondes, zu der Dillmann schon das arab. *bakaʾa, bakī* «milcharm» auch «versiegend» von den Tränen (Ḫansā 28, 10) und mit weiterer Metapher *bakīʾu ʾl-lisāni* «wenig beredt» Ǧāḥiẓ *Bajān* III, 15, 3, daher absolut «schweigsam» b. Qot. *ʿUjūn* [2] II, 170, 15, gestellt hat.

4. Der Name des Schiffes der Morgensonne *mʿnḏt*, eine unverkennbare Instrumentalbildung (s. Grapow, *Abh. Preuss. Ak.*, 1914, N° 56), deren Gegenstück *mśkt·t* bereits Grapow und Ember, *ÄZ*, 50, 89 auf das Verbum *śkj* «untergehn» von Gestirnen zurückgeführt haben, gehört offenbar zu einem Verbum *ʿnḏ* «aufgehn», das nur noch in der Ableitung *ʿnḏw* «Glanz, Licht (der Sonne)» vorzuliegen scheint. Dies Verbum aber entspricht mit dem häufigen Wechsel *n*<*r* dem bekannten arab. *ʿaraǧa*, äth. *ʿarga* «aufsteigen» (im Äth. auch von Gestirnen), in beiden Sprachen unabhängig von einander (s. Nöldeke *NBSS* 50, n. 2) im theologischen Sprachgebrauch von der Himmelfahrt.

5. Das Verbum *mḥ* «füllen, voll sein» auch «sorgen für jem.» Sinuhe (Sethe) 11, 19, kopt. ⲙⲟⲩϩ entspricht dem arab. *māha jamīhu* «schöpfen und schenken» mit derselben Metapher wie im aind. *pr̥ṇoti* «beschenkt», *parīman* «Spende» von dem idg. Stamme *plē*.

6. Das freilich erst im Neuen Reich bezeugte Verbum *mtn* «beschenken» repräsentiert doch wohl das dem Kanaan., Aram. und Akkad. gleich geläufige aber dem Südsemit. fehlende *natan* mit der phön. Variante *jtn* «geben», sei es als Ableitung von einem dem Westsem. entlehnten *mattān* «Gabe», oder, was wohl weniger wahrscheinlich sein dürfte, als altererbt mit Dissimilation des Wortanlautes.

7. *Hnw* «Jubel, jubeln» entspricht mit dem häufigen Wechsel *n*<*l* dem gemeinsemitischen Schallwort *h-l-l*, das ja auch im Idg. seine Parallelen hat und daher nicht notwendig auf gemeinsamen Ursprung mit dem äg. Wort hinweisen muss; auch im Bedawīje ist es als *hell, helle, hēl, hōl* «Geschrei, Lärm, Gebell, Gebrüll» vertreten.

8. Das Nomen *sb*: «Tür, Tor» sieht aus wie eine Ableitung von einem Kausativ des gemeinsemitischen Verbs *bāʾa* «eingehn», von dem auch das akkad. *bābu* (und die daraus entlehnten aram. *bābā*, arab. *bāb*, Zimmern, *Fremdw.* 30) als eine reduplizierte Form abzuleiten sein wird. Das Kausativ selbst scheint noch in *sb*: «lehren, unterrichten» vorzuliegen, das Brugsch einst (s. Erman, *ZDMG*, 46, 117) wegen der sekundären Bedeutung «strafen» mit dem hebr. *šāfaṭ* «richten» verglichen hatte. Im Hebr. wird das Kausativ von *bā* allerdings metaphorisch nur von Sachen gebraucht, die man zu jemandes Kenntnis bringt, aber dieselbe Übertragung wie das deutsche «einführen», franz. «introduire», zeigt das syr. *ʿallīl* «eingeweiht» und ganz gewöhnlich das arab. *adḫala* (daher die vielen Büchertitel mit *mudḫal*).

9. *Śbtj* «Umfassungsmauer, Wall, Burg», das als ägyptisches Lehnwort ins Nubische (s. Reinisch, *Die sprachl. Stellung des Nuba* 113, Homburger, *JA*, 218, 254) übernommen ist, gehört zum hebr. *sābab* «umgeben», das offenbar nur durch Zufall in der Anwendung auf Mauern erst in der Sprache der Chronik belegt ist. Das Verbum *świbb* «einen Umweg machen» (*Wb.* IV 67) ist wohl erst später aus *sōbeb* entlehnt (s. Müller bei Ges.-Buhl [16] 533).

10. *Šp* «blind sein, blind machen» dürfte mit dem auch sonst belegten Wechsel *ḫ* > *š* zu hebr. aram. *ḥāfā* «verbergen» ar. *ḫafiʾa* «verborgen sein» (s. Nöldeke, *NBSS* 85), gehören, das Holma Ab P 50 im akkad. *piḫū* «verschliessen» wiederfindet. Dass arab. *ʿamiʾa* neben seiner Grundbedeutung «blind sein» auch «dunkel, verborgen sein» bedeutet, ist ja bekannt und hat anderswo seine Parallelen (s. Nöldeke, a. a. O. 71 n. 2). So wäre hier umgekehrt das zunächst von unsichtbaren Dingen gebrauchte Wort auf das nichtsehende Auge angewandt, vielleicht ursprünglich mit einem absichtlichen Euphemismus für dies auch sonst in den semitischen Sprachen nicht gern direkt genannte Leiden. Ein solcher Euphemismus liegt wohl auch in dem neuäg. Worte für «blind» *kmn* vor. Brugsch hatte dazu arab. *kamiha* «blind geboren sein» verglichen (*ZDMG* 46, 121). Dieser Vergleich dürfte nur für die zugrunde liegende «Wurzel» das Richtige treffen. Genauer dürfte dem äg. Wort das ar. *kumina* entsprechen, «an einer Augenkrankheit leiden» (zB. *Ǧirān al-ʿAud*, ed. Kairo 1931, S. 22, N° 3, v. 57), die von den Lexikographen (s. LA XVII, 240 u) verschieden erklärt wird, entweder als Lidgeschwulst oder als Verdunkelung der Sehkraft. Übrigens ist der Stamm *kmn* «verbergen» echtarabisch, mag auch der militärische T. t. *kamīn* «Hinterhalt» mit Nöldeke bei Frænkel, *Fremdw.* 243 als aram. Lehnwort anzusehn sein. Das bezeugt das Beduinenwort *kamūn* «Kamelin, deren Trächtigkeit nicht in Erscheinung tritt» mehr noch als der Tt der Theologie *ahl al-kumūn* «Vertreter der Lehre, dass die Akzidentien im Körper verborgen liegen» (al-Baġdādī, *al-Farq bain al-firaq* 139, 6). Im Syr. ist die nicht militärische Verwendung des Wortes ziemlich selten, s. Lex. Syr. und dazu noch *keʾmīn* «in der Erde verborgen» Bh zu Gen. 1, 24 (ed. Chicago 14, 30); zu dem zweifelhaften hebr. *mikmannīm* «Schätze» s. Nöldeke *ZDMG* 57, 416. Übrigens liegt die Wurzel *km*, die im Arab. ausser in *kamma* «bedecken» noch in dessen Synonym *kamā* u. a. Weiterbildungen auftritt, im Äg. vielleicht noch mit Umstellung in *knm* «einhüllen» *Wb.* V 132 vor.

11. Dem äg. *kḫkḫ* «alt werden, Alter» entspricht das ar. *kuḫkuḫ*, *kiḫkiḫ* «altes Weib», auch «altes Kamel» (Aṣmaʿī *k. al-Šāʾ* 221). Da *kḫkḫt* eine Alterserscheinung, vielleicht den Husten bezeichnet (s. *Wb.* V 138), so wäre es übrigens nicht unmöglich, dass im Äg. wie im Arab. von einander unabhängige «Urschöpfungen» vorlägen, wie in dem verwandten ar. *quḥāb* «Husten» (al-Qālī, *Amālī* II 225, 1) neben *qaḥbat* «alte Vettel» dann «Hure» s. Oehl, *Anthropos* XII, 603. So steht, woran mich Herr Koll. Kuentz freundlich erinnert, auch im modernen äg. Ar. *kuḥḥ* «Husten» neben *quḥḥ* in andern Dialekten.

12. Das Verbum *ṯnj* «erheben» mit seinem Kausativ *sṯnj* «erheben, unterscheiden, bevorzugen» hatte Ember bei Albright *AJSL* XXXIV, 245 zu *skn*, dem semit. Kausativ zu *kun* «feststehn» stellen wollen. Aber es liegt doch wohl näher, darin das Äquivalent des gemeinsemitischen *kanā* «ehrenvoll nennen» zu sehn statt, wie Ember a. a. O. wollte, in *ṯnw* «zählen»; dies hat bekanntlich Sethe *Zeitschr. für Semit.* V 2 mit Recht zum gemeinsemit. *kull* «Gesamtheit» gestellt.

DAS

ÄGYPTISCHE VOKALISATIONSPROBLEM

VON

WERNER VYCICHL.

§ 1. Man findet des öfteren im Koptischen einen anscheinend echten (d. h. historisch aus einem Monophthong hervorgegangenen) Diphthong *au̯*, der in den Wörtern ⲙ̄ⲙⲁⲩ «dort», ⲥⲛⲁⲩ «zwei», Ἀμαῦνι der Gemahlin des Gottes Ἀμοῦν und Ναῦνι der von Νοῦν, bohairisch ⲕⲁⲩⲣⲓ f. «taub» zu ⲕⲟⲩⲣ m., ϭⲁⲙⲁⲩⲗⲉ «Kamelin» zu ϭⲁⲙⲟⲩⲗ, mit Vokalbrechung in ⲉⲓⲗⲁⲩ «Leinwand», ⲙⲁⲁⲩ «Mutter», ⲙ̄ϩⲁⲁⲩ «Grab» sowie in den Pluralen ϭⲛⲁⲩϩ «Arme» von ϭⲛⲁϩ, ⲗⲑⲁⲩϩ «Lasten» von ⲗⲑⲁϩ, ϭⲁⲗⲁⲩϭ «Beine» von ϭⲁⲗⲟϭ, ⲙ̄ⲕⲁⲩϩ «Trübsale» von ⲙ̄ⲕⲁϩ, ferner in ⲛⲁⲩ «Zeit, sehen» und in ⲕⲛⲁⲁⲩ *ḳniu̯* «Garbe» aufscheint. Warum steht in Ἀμαῦνι ein αῦ und in Νοῦν aber οῦ? Wahrscheinlich hängt das damit zusammen, ob die Silbe offen oder geschlossen war : in offener *au̯* und in geschlossener *ou̯*. Dem scheinen aber die Plurale zu widersprechen, bei denen *au̯* in koptisch geschlossener Silbe steht. Diese Schwierigkeit ist aber nur scheinbar; sie verschwindet nämlich ganz, wenn man nicht das Koptische, das schon die Resultate einer verschieden gerichteten Entwicklung zeigt, sondern eine frühere Stufe der Sprache als entscheidend annimmt, in der die Voraussetzungen für die Lautgestalt des Koptischen geschaffen wurden. Übrigens ist die Pluralendung *-u̯-* nicht mit einem Male geschwunden sondern langsam, in mehreren Etappen auf Null reduziert worden; in dieser Sprachstufe wird man also noch *-e̤* als Pluralendung gekannt haben, wogegen die entsprechenden Maskulinformen genau so wie koptisch keine Endung mehr besassen. Reste dieser Stufe ragen ja noch vereinzelt in das Koptische herein so die archaische Nebenform ⲛ̄ⲧⲁⲓⲣⲉ «Götter» neben ⲛ̄ⲧⲁⲓⲣ und ϣⲁϥⲧⲉ «Feind» (Nisbe) neben dem regulären ϣⲁϥⲧ. Zu rekonstruieren wäre :

1. vorkoptisch....................	---*mo̯o̯n*	---*mo̯o̯ne*	---*no̯o̯ḫe̤*
2. koptisch......................	---*mūn*	---*mau̯ne̤*	---*mau̯ḫ*

Bekanntlich stellt das Koptische nicht eine Sprache dar, die historisch als homogen bezeichnet werden könnte, sondern die verschiedensten Dialekte

haben zu ihrer Bildung mitgeholfen; so erscheinen nicht selten Nebenformen wie *ai* neben *e*, *oi* neben *i* und — hier ist zufällig kein Wechsel im selben Wort belegt — auch *au* und *o*; so sind auch ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ «euch» (urägyptisch *imā-kunū*) und ϣⲙⲱⲛⲉ «acht» f, (m. : ϣⲙⲟⲩⲛ) mit langem *a* anzusetzen. Läge hier ursprünglich kurzes *a* vor, dann müsste es ja *e̤mmŭte̤n* und *šmŭne̤* heissen!

Instruktiv sind die Singulare ϭⲛⲁϩ und ⲗⲟⲗϩ, denen eine Nominalform *katălu* zugrundeliegen wird; mit Abfall der vokalischen Endungen war *a* in geschlossener Silbe kurz, jedoch drucktragend.

Daneben gibt es noch eine zweite Kategorie von *a*-Lauten, die kurz als ⲟ (vor *h*, *ḥ* : ⲁ!) und lang als ⲱ (nach *m* und *n* : ⲟⲩ!) aufscheint : ϭⲱⲙ «Weingarten», pl. : ϭⲟⲟⲙ, ⲥⲟⲛ «Bruder», f. ⲥⲱⲛⲉ «Schwester», ⲧⲱⲙ «binden» (cf. semitisch *karmu*, saho *san* und hausa *'damri*). Damit wären nun alte *a*-Phoneme gegeben; anders verhält es sich in Fällen wo der Vokal geschwunden ist. Jeder, der sich mit hamitosemitischen Sprachen beschäftigt hat, wird wissen, dass alle diese ursprünglich nur einfach konsonantischen Anlaut kennen. Ein ⲛ̄ⲧⲱⲣⲉ «Göttin», ⲥⲃⲟⲕ «gering sein», ϭⲗⲓⲗ «Brandopfer», ϭⲙⲉ «Gärtner» müssen ursprünglich einen Vokal zwischen dem 1. und 2. Konsonanten gehabt haben. Bei den ersten zwei Beispielen ist ja die urägyptische Ausgangsform unschwer zu rekonstruieren : *nakirt(-u* und *sabáku*; dass bei den beiden folgenden *a* verschwunden sein muss, ergibt sich dagegen aus der folgenden Überlegung :

ka wie in *karmu* «Garten» gibt koptisch ϭ (ϭⲱⲙ)
ki wie in *kikku* «Finsternis» gibt koptisch ⲕ (ⲕⲁⲕⲉ)
ku wie in *k'ḥrk'* «Choiak» gibt koptisch ⲕ (ⲕⲟⲓⲁϩⲕ̄)

Der etymologisch gesicherte *k*-Laut (*k'm*, *kll*) zeigt in den obigen Fällen dieselbe Reagenz wie der bei *ka*. Damit ist für diese Formen die Lautfolge *ka* als gesichert anzusprechen (ϭⲗⲓⲗ ist kanaanäisches Lehnwort, cf. hebräisch כָּלִיל!).

Selbstredend darf man dabei nicht in einen mechanistischen Schematismus verfallen; so geht ⲕⲙⲟⲙ «schwarz werden» trotz seines Anlautes augenscheinlich auf eine Infinitivform *kamāmu* zurück, deren ⲕ aber nicht durch die Form selbst bedingt ist, sondern durch Systemzwang aus den weitaus häufigeren Formen ⲕⲁⲙⲉ «schwarz» *kim--*, ⲕⲏⲙ «schwarz sein» *kum--* und ⲕⲏⲙⲉ «Ägypten, das schwarze Land» eingeführt worden ist. Im Ägyptischen ist ja der Systemzwang mit verschwindend wenigen Ausnahmen (ⲱⲛϩ̄ «Leben»,

ⲥⲁⲁⲛϣ̄ «ernähren»; ⲥⲱϩⲉ «weben», ϣⲧⲓⲧ «Weber») konsequent durchgeführt. Immerhin kann ⲟ dort als *a* gesichert gelten, wo ihm in anderer Silbenteilung ⲱ entspricht : ϭⲣⲟϭ «Same» wegen pl. ϭⲣⲱⲱϭ, ⲉⲓⲟⲧⲉ «Väter» wegen sg. ⲉⲓⲱⲧ.

§ 2. Aus den Nisben *ḥ'ti̯* «erster» ϩⲟⲩⲓⲧ und *ḫfti̯* «Gegner» ϣⲁϥⲧ ergibt sich für das Koptische eine Reduktion dieser Endungen zu Null, gleicherweise auch für die Plurale *nṯru̯* «Götter» ⲛ̄ⲧⲏⲣ und *k'mu̯* «Weingärten» ϭⲟⲟⲙ; auch die Endung der Pseudopartizipien wie *sḏmu̯* «hörend» zeigt das gleiche Schicksal. Dagegen erscheint die Endung *i̯* des Duals im Koptischen durchgehend als *e̤* (nach *u̯* : *u*, geschrieben ⲟⲩ d. i. **u̯u*) : ⲥⲛ̄ⲧⲉ «zwei».

Der Grund für das verschiedene Verhalten wird darin gelegen sein, dass der Dualendung eine grössere Lautmasse zukam als allen übrigen. Es liegt durchaus kein Grund vor, anzunehmen, dass sich bei diesen Formen die Entwicklung in einer gebrochenen Linie bewegt hätte; deshalb wird man die Lautmasse der Dualendung durch *X* plus *e̤* (natürlich rein prosodisch gemessen!) definieren können, wenn man unter *X* die Lautmasse der (koptisch zu Null reduzierten) Nisbe- oder Pluralendung versteht.

Ausgehend von der Nisbe wird man in Anlehnung an die semitische Bildungsweise *i* (als Genetiv und Nisbeformans; lang oder kurz) als Bildungsvokal als hinreichend gesichert annehmen dürfen; *i* allein hätte man nie mit *i̯* geschrieben — dass diese Schreibung aufscheint, muss seinen Grund darin haben, dass auf das *i* noch ein Vokal folgte, zu dem *i̯* als Gleitlaut den Übergang bildete. Somit ergäbe sich etwa *i-i̯-u* als Nisbeendung; das *u* liegt als semitische Nominalendung nahe und ausserdem erscheint es auch im Berberischen konserviert in der Genetivfuge *a-fruḫ-ugellid* «der Knabe des Königs» und ausserdem in der Kompositionsfuge Verbum-Subjekt : *imŭt-ugellid* «es starb der König» (das Imperfekt ist historisch ein Nominalsatz!) wozu man arabisch وَلَدُ الْمَلِكِ und يَمُوتُ الْمَلِكُ vergleichen möge; sichergestellt ist dagegen *-u̯* deshalb noch nicht. Anders verhält es sich dagegen bei den Femininformen, als deren Formans wohl *t-* (wie arabisch *uḫ-tu* «Schwester», *bin-tu* «Tochter») angenommen werden darf; hier entfällt wegen des konsonantischen Anlautes von vornherein die Notwendigkeit eines Gleitlautes und aus diesem Grund ist dieser auch nie ausgeschrieben, also *ḫft-i-i̯-u* aber *ḫft-ī-tu*. Eine wesentliche Stütze für diese Annahme bedeuten die Passivpartizipien mit Endradikalwiederholung :

ḏddi̯ «gesagt» m. *ḏddt* «gesagt» f. denen im Hausa Basen

mit Auslaut *i* gegenüberstehen : *sananni-* «gewusst» *bugaggi-* «geschlagen», *rēnanni-* «aufgezogen, ernährt». Qualitativ wird man also die Nisbeendung als zwei Kürzen ansetzen dürfen oder noch genauer als eine Lautmasse von drei Molekülen ***. Hiedurch ist die urägyptische Dualendung quantitativ durch vier Moleküle **** definiert.

Diesem Tatbestand entsprechen die Hausanischen Dualendungen *ǻi̯* und *ǻi̯ē*, die beide historisch auf **ǻi̯i* (*ǻi* < **āi̯i* wie *kǻi̯* «Kopf» < **kǻi̯i*, *ǻi̯ē* < *āi̯i-i*, da *i*+*i* immer > *ē*, sogar im Sandhi!) zurückweisen.

Aus § 1 geht hervor, dass bei *Imn* die Drucksilbe schon um eine Stufe früher geschlossen war als bei *gnḥu̯*; daraus folgt, dass die Lautmasse seiner Endung um ein Molekül geringer gewesen sein muss (als Minimum), also nur **, vermutlich lagen also hier *I̯‿mán‿u̯* (vokalisch schliessende Basis+Maskulinendung *u*, hier unsilbisch, später diphthongisiert) und f. *I̯‿mán‿t‿* vor. Noch kürzer wird man die Endung bei *ls*, koptisch ⲗⲁⲥ «Zunge» ansetzen können (ein Molekül), da hier der Innenvokal kurz ist (cf. altlibysch **(a)-lis-u*, modernberberisch *ils*; hausa *harši* < **ha-ris-i*; angas *lis*; semitisch *lis-ān-u*, arab.). Somit wären ägyptisch drei Reduktionsetappen anzusetzen. Mit der ersten, die ich mehr gefühlsmässig als logisch begründet gegen Anfang der vierten Dynastie ansetze, trat das Koptische Silbengesetz (offene Drucksilbe: lang, geschlossene: kurz) in Wirksamkeit; Doppelkonsonanz im Auslaut wurde ebensowenig geduldet wie nachmals im Hebräisch. **ka'mu* (arabisch *karmu*) wurde so zu *kǻ'em* segolathisiert, **ḏub'u* «Finger» zu **ḏúbeʿ*, **dám'u* «Binden» zu *dámeʾ*, dagegen lag kein Grund zur Segolathisierung vor bei Nominen mit Endungen : **ḫint‿ka* «deine Nase» ϣⲁⲛⲧⲕ̄ (hausa *hanči-ka* < **ḫinti-ka*), oder **ka'muu̯a* «Weingärten» > *kǻmū* (ϭⲟⲟⲙ). Die langen Ultimae erschienen dem gegenüber gekürzt : *ḫamámu* «Hitze» > **hamam*, koptisch *hmóm*.

Die zweite Reduktion wäre etwa (alle diese Zeitangaben verstehen sich als sehr, sehr approximativ) in die 11. Dynastie zu setzen; sie duldet bereits auslautende Doppelkonsonanz. Sie ist auch die Periode, in der *nībau̯* «Herr» **i̯‿mán‿u̯* «Ammon» ihre Drucksilbe schlossen.

Die dritte Reduktion setze ich (ebenso unsicher datierend wie oben) etwa in die Saïtenzeit. Aus ihr geht jene Silbenteilung hervor, die uns im Koptischen gegenübertritt. Es wird sich in Zukunft empfehlen, in der ägyptischen Lautgeschichte mit einem System von Sequence-dates zu arbeiten. Die Möglichkeit einer Synchronisierung ist durch Veränderungen und Schwankungen der Orthographie gegeben.

§ 3. Relativ gut bekannt sind die koptisch-ägyptischen *i*-Laute : lang ⲏ oder ⲓ, kurz ⲁ : ⲣⲁⲛ «Name», ⲣⲓⲛϥ «sein Name»; ⲛⲁⲕ «dir», ⲛⲏⲧⲛ̄ «euch»; ⲙⲉⲣⲓⲧ «geliebt», pl. ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ; ϩⲁⲗⲏⲧ «Vogel» pl. ϩⲁⲗⲁⲧⲉ. Schwierigkeiten bereiteten die *i*-Laute auf semitischem Gebiet (Hebräisch). So ergibt **kim'uu̯* «Binse» koptisch ⲕⲁⲙ (cf. hausa *ki̯'amrō* < **k'imruu̯*), das in der vorkoptischen Lautform **ḳéme'* (statt des mechanistisch zurekonstruierenden **ḳem'e*) automatisch mit gelängter Drucksilbe in das Kanaanäische übernommen wurde (*gāme'u*) was hebräisch גֹּמֶא ergab; in diese Kategorie gehören ferner *ḏaʿne* «Tanis» das über kanaanäisch *ṣáʿanu* hebräisch als צֹעַן (mit lang zu sprechendem Cholām, kein קֹטֶל < **ḳutlu!*) aufscheint und , spätägyptisch **ni''e* «Stadt» (als Eigenname der Residenz Theben) > *ne''e* > kanaanäisch **nā''u* > hebräisch נֹא, wobei die Feminendungen des Ägyptischen kanaanäischerseits als Endungen der Nominalflexion (wie bei , Βούβαστις, ⲡⲟⲩⲃⲁⲥϯ : פִּי־בֶסֶת < **P‿-bástu*) rezipiert wurden.

Bei den Langvokalen ⲏ und ⲓ handelt es sich augenscheinlich um ursprünglich langes und sekundär gelängtes ⲓ; da ⲏ aber mit dem Diphthong ⲁⲓ wechselt, wird man füglich dieses als ursprüngliche Länge ansetzen dürfen. Jedenfalls ist das Vorkommen von ⲓ und ⲏ nicht durch den Anlaut bedingt (wie etwa ⲟⲩ < **ā* nach *m* und *n* steht), da gleichgebaute Bildungen die gleiche Vokalisation zeigen (ⲙⲓⲥⲉ *e* ϩⲓⲥⲉ, ϫⲓⲥⲉ, ⲥⲙⲓⲛⲉ und ⲥⲃⲏⲗ, ϣⲗⲏⲗ, ⲥϭⲏⲣ). Damit soll aber noch nicht gesagt sein, dass das zugrundeliegende *ī* ursprünglich sein muss. Das ägyptische *krs·t* «Begräbnis», das im Koptischen ⲕⲁⲓⲥⲉ lautet kann nur über die Stufen **ḳirs‿t‿* > **ḳi's‿t* > **ḳīs‿t* (graphisch darzustellen durch **ḳii̯s‿t*, dessen *i* sich in geschlossener Silbe durchaus regulär zu *a* weiterentwickelt) seine Entwicklung genommen haben. Bei anderen kann es dagegen zweifelhaft sein, ob der Diphthong auf *ī* oder auf *i'* zurückgeht, so bei ⲡⲁⲓ «der».

Eine abschliessende Bearbeitung dieses Problems ist hier aus Gründen des Raumes unmöglich; so sei denn noch darauf hingewiesen, dass damit noch lange nicht alle Erscheinungsformen von altägyptischen *i*-Lauten im Koptischen erschöpft sind. Fälle wie ⲁⲙⲛ̄ⲧⲉ «Unterwelt, Jenseits, Ἀιδης», ägyptisch **i̯‿mīn(‿)tit‿* oder ⲕⲉⲉⲥ «Knochen» pl. würden in ihrer eingehenderen Behandlung den Rahmen dieser kleinen Arbeit, die ja nur die Probleme und nicht deren Lösung vermitteln will, völlig sprengen.

§ 4. In Anlehnung an den eingangs ausgesprochenen Gedanken, dass der

Konsonantismus des Ägyptischen bei fest vokalisierten Basen mit der Vokalgebung auf das engste verhaftet ist, seien im folgenden einige Wege zur Rekonstruktion der altägyptischen Vokale gewiesen. Bekanntlich stehen die Hieroglyphen 𓍿 und 𓎡 semitischem und hamitischem *k* gegenüber, 𓆓 und 𓎼 dagegen semitischem und hamitischem *g*. Aus einer Reihe von Beispielen scheint nun hervorzugehen, dass die Lautfolge *ga* und *ka* im Ägyptischen als 𓎡 und 𓎼 aufscheinen (*klm* «Hund» : *kalbu*, *ka'm* «Weingarten» : *karm*, *gḥs* «Gazelle» : *gaḥšu* u. a. m.), *ki, ku, gi, gu* dagegen palatalisiert (ebenso *lu* > *i̯u!*) wie die Beispiele *mǵ'·t* «Brief», *megillah*, *čnu̯* oder *čru̯* «alles» (d. i. *člu̯*), *kullu*, *čbt* «Sandale» hausa *ku'buta*, *-ka* «du», arabisch, hausanisch *ka*, *č* «du» f. arabisch, hausanisch *ki*; *čn* koptisch ⲧⲏⲛⲟⲩ < *kunū (so assyrisch) und viele andere mehr.

Aber auch aus der Spätzeit lassen sich noch Schlüsse auf den Vokalismus ziehen. So erscheinen die alten Palatale 𓆓 und 𓍿 koptisch bald als ϭ, ϫ bald aber entpalatalisiert als einfaches ⲧ (aspiriert und unaspiriert, cf. die Reaktion im Bohairischen!). In Fällen wie *ténu*, *tóu̯u̯e* in denen die Vokalisation mit altem *u über jeden Zweifel erhaben ist, erscheint *t*, ebenso in ⲧⲏⲏⲃⲉ, wiewohl hier semitischerseits ص, צ zugrundeliegt; also innerhalb des Ägyptischen ist die Entwicklung durchaus homogen verlaufen. Aber auch in ⲧⲱⲛ, ⲧⲱⲣⲉ, ⲧⲟⲟⲧ liegt *t* vor, woraus die Entsprechung *ča, ǧa > ta sich ableiten lässt; einzig allein die Fälle, in denen *ǧi und *či vorhanden waren, zeigen die Palatalisierung erhalten : ϫⲁⲧϥⲉ, ϫⲁϫⲉ; daraus lässt sich auf verlorengegangene Vokale schliessen. Der Gott Thot 𓅞 *ǧḥu̯ti̯* (koptisch ⲑⲟⲟⲩⲧ) zeigt im Anlaut *ǧ*, das wahrscheinlich auf eine frühere Lautfolge *gi oder *gu hinweist; hätte es damals *gi gelautet, so wäre koptisch danach ϫϩⲟⲟⲩⲧ zu erwarten. Da es aber ⲑⲟⲟⲩⲧ heisst, kann der verschwundene Vokal nur *u gewesen sein. Ein anderes Beispiel : die Hieroglyphe, mit der der Konsonant *k* geschrieben wird ist der Korb *k*; hätte das zugrundeliegende Wort mit *ki oder *ku angelautet, so würde es ja ägyptisch *či oder *ču ergeben haben; es muss also der folgende Vokal ein *a* gewesen sein, da *k* unpalatalisiert blieb. Im Koptischen tritt die demotische Form dieses Zeichens als ϭ auf, palatalisiertes *k* (d. i. *č*) bezeichnend. Dieses Ergebnis entspricht durchaus dem, was in § 1 über neuägyptisches *ka-, *ki-, *ku- gesagt wurde. Auch Formen lassen sich rekonstruieren. *-te̯* «du» (ägyptisch 𓍿𓅱, var. Pyr. 𓎡𓅱) muss mit *ku oder *ki angelautet haben, sonst wäre die Palatalisation undenkbar. *ki kommt nicht in Frage, da es koptisch ϭⲉ lauten

ümsste. Somit kann *kuu̯⌣ sichergestellt gelten, ebenfalls ein vokalischer Auslaut. Analog zu 𓋴𓅱 *suu̯a, 𓋴 *sii̯a wird die Form wahrscheinlich 𓎡𓅱 *kuu̯a gelautet haben.

§ 5. Altnubisch heisst der Wein ⲟⲣⲡⲓ (ägyptisch *i̯rp*, koptisch ⲏⲣⲡ̅); daraus ergeben sich für das Ägyptische folgende Tatsachen. 1) ⲟ = *u wie in ⲧⲟ «Land», keilschriftlich *tu* in *Paturisi*, während ⲏ in ⲏⲣⲡ̅ Analogie zu ⲙⲏⲧ «zehn», keilschriftlich *muṭu* umschrieben zeigt. ⲟ und ⲏ entsprechen einander ja des öfteren im Koptischen als Lang- und Kurzvokal und man wird füglich in diesen Fällen *u ansetzen dürfen. ϩⲓⲏ «Weg» pl. ϩⲓⲟⲟⲩⲉ, *ḥ⌣i̯u X⌣t*, B ⲁⲃⲟⲧ «Monat» pl. ⲁⲃⲏⲧ, *i̯budu, B ⲙⲟⲓ «gib!» und ⲙⲏⲓϥ «gib es!» *mui̯⌣. 2) *i̯u* -denn das Märchen von 𓇋 als «leiser Einsatz» ist für das älteste Ägyptisch nicht aufrechtzuerhalten — koptisch ⲟ mit «Aufsaugung des *i̯*». Damit wäre der Vokal *u* für ⲟⲃϩⲉ «Zähne» *i̯bḥ-, ⲟⲙⲉ Lehm < *i̯mt* u. a. gesichert während *i̯o-* auf *i̯a- zurückginge : ⲉⲓⲟⲡⲉ «Arbeit», ⲉⲓⲟⲟⲣ «Kanal» (assyrisch in *i̯arū'u* «Nil») ⲉⲓⲟⲧⲉ «Väter» (cf. den Sg. ⲉⲓⲱⲧ «Vater», *i̯ăt-), ⲉⲓⲟⲙ «Meer» (neuägyptisches Lehnwort aus dem Semitischen : *i̯ammu!*). Das Koptische (auch das Achmimische nicht) macht also keinen Unterschied zwischen *o* < *a* und *o* < *u*. Dieser Unterschied spiegelt sich aber deutlich in den ägyptischen Lehnwörtern des Altnubischen und modernen Nilnubischen : ⲥⲁⲓⲧⲉ «Olive» mit *a*, da ϫⲟⲉⲓⲧ : ϫⲁⲉⲓⲧ aus semitisch *zai̯tu* mit *a* entlehnt, ⲭⲟⲓⲁⲕ «Choiak» aber mit *o*, da keilschriftlich *kui̯hku*, *o* ferner in nilnubisch *sōbe* «Mauer» cf. *sbti̯*, ⲥⲟⲃⲧⲉ. Instruktiv ist ⲕⲓⲁϩⲕ̅ neben ⲭⲟⲓⲁⲕ wo der Wechsel zwischen *ī* und dem Diphthong *oi̯* deutlich wird. ⲓ muss also nicht über *i entwickelt sein, sondern kann auch historisch auf *u zurückgehen. *oi̯* als Diphthong scheint sich dagegen aus *i̯pt* : ⲟⲓⲡⲉ «Mass» (*oi̯pat > kanaanäisch *ai̯pat-u > hebräisch אֵיפָה *ēfāh*) zu ergeben, dessen Anlaut «aufgesogen» erscheint. Damit wären ⲟⲉⲓϣ «Ruf» < *'š*, ⲟⲩⲟⲉⲓⲧ «Denkmal» *wḏ, ⲟⲉⲓⲕ «Brot» < *'k*, ⲛⲟⲉⲓϣ «Milz» *nnšm*, kurz alle echten Diphthonge *oi̯* als *ū sichergestellt. Die bekannten Etymologien ⲧⲏⲏⲃⲉ «Finger» < *ǧub'u* (cf. assyrisch *ṣubū*), ϫⲙ̅ⲡⲏϩ «Apfel» < philistäisch (?) *t⌣ppūḥ* (aber altkoptisch *ǧpoḥ* cf. *orpi* und *ērep!*), *m'·t* «Wahrheit» (das einer Spezialuntersuchung bedarf) < *mu'a* etc. bestätigen das oben gesagte.

Also wie bei ⲧⲟⲟⲩⲉ «Sandalen» schematisch *ṯobwe̯i̯ (urägyptisch *kuḅuu̯āi̯i̯ mit emphatischem *b!*); die Basis *kuḅ-* ist durch hausa *kú'buta* und galla ኮቤ, ኮጴ *kōbē* oder *kōp'ē* (also hausa *'b* = galla *p'!*) gesichert. Der Anlaut *k* wird durch Schreibvarianten *kbt* neben *čbt* (Pyramidentexte) bezeugt.

Dass mit diesen wenigen Andeutungen das ägyptische Vokalisationsproblem nur in ganz wenigen Punkten berührt sein kann versteht sich von selbst. Die Laute einer Sprache, die durch fast 6 Jahrtausende in ihren Spracherscheinungen verfolgt werden kann, lassen sich nicht auf wenigen Seiten abtun. Immerhin scheint es, als berechtigte die Heranziehung hamitischer und semitischer Sprachen zu den schönsten Hoffnungen auf diesem Gebiete, nämlich dass die Sprache, die auf den Fürstenhöfen in der Prädynastie und der Frühzeit erklang, wenigstens in ihren Grundzügen wieder erschlossen und durch die Vokale gleichsam von neuem belebt werden kann.

LISTE SUSIENNE

DES DYNASTIES DE SUMER-ACCAD

PAR

V. SCHEIL.

Les listes dynastiques des anciens rois de Sumer-Accad viennent de s'enrichir d'un exemplaire nouveau, d'origine *susienne :* il s'agit d'un tronçon de cylindre foré, en terre cuite, de o m. 28 de pourtour, partagé en huit colonnes de o m. o35 de largeur chacune.

Ce monument, aujourd'hui si délabré, allait, en son temps, de pair avec le beau prisme Weld-Blundell, publié par St. Langdon dans les *Oxf. Edit. Cuneif. Texts*, II : de part et d'autre, même objet, même nombre de colonnes, même extension du champ historique, même formulaire [1].

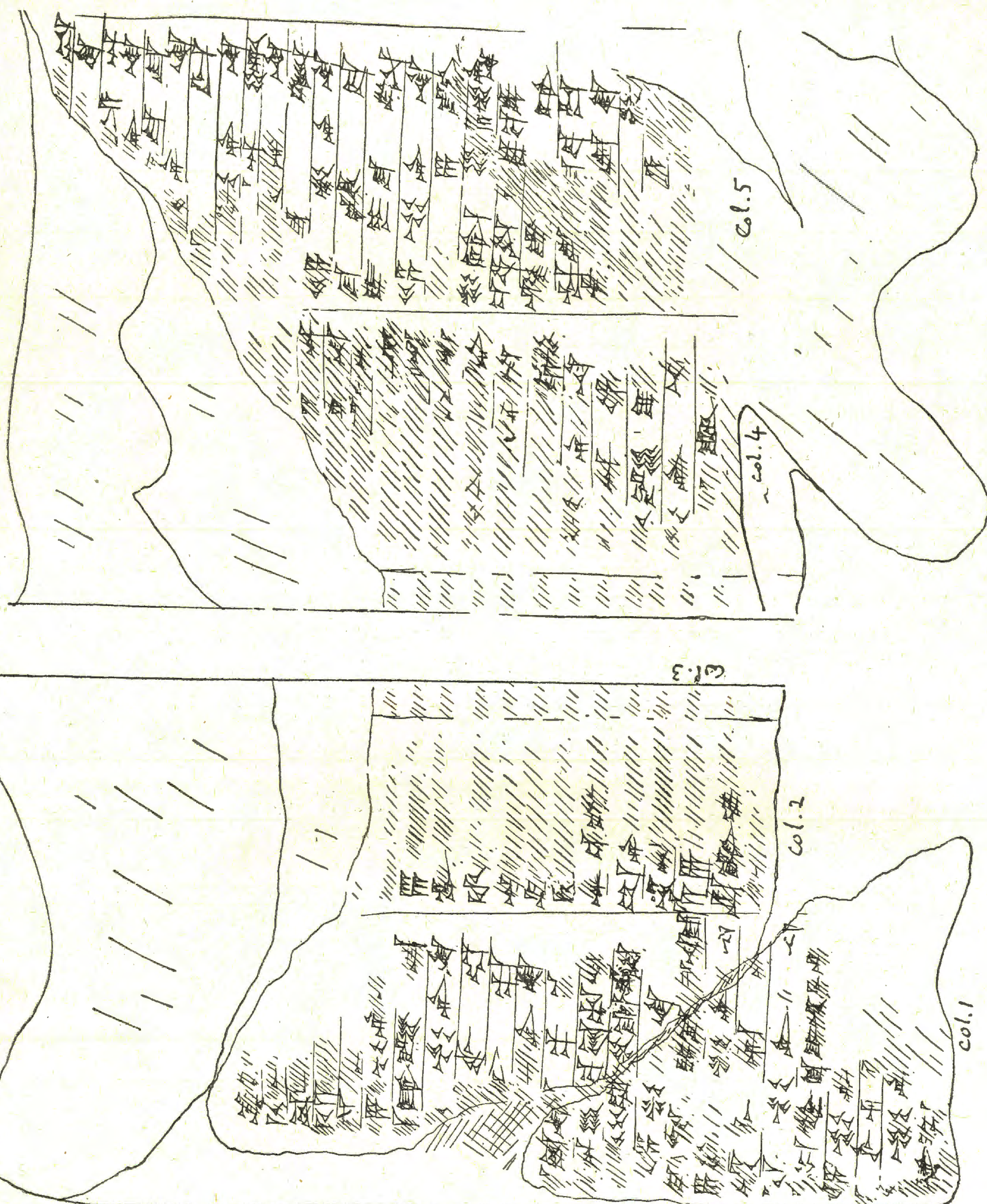
Notre cylindre, cependant, apporte des variantes, rois nouveaux, différences dans la durée des règnes, interversion dans l'ordre des dynasties, etc.

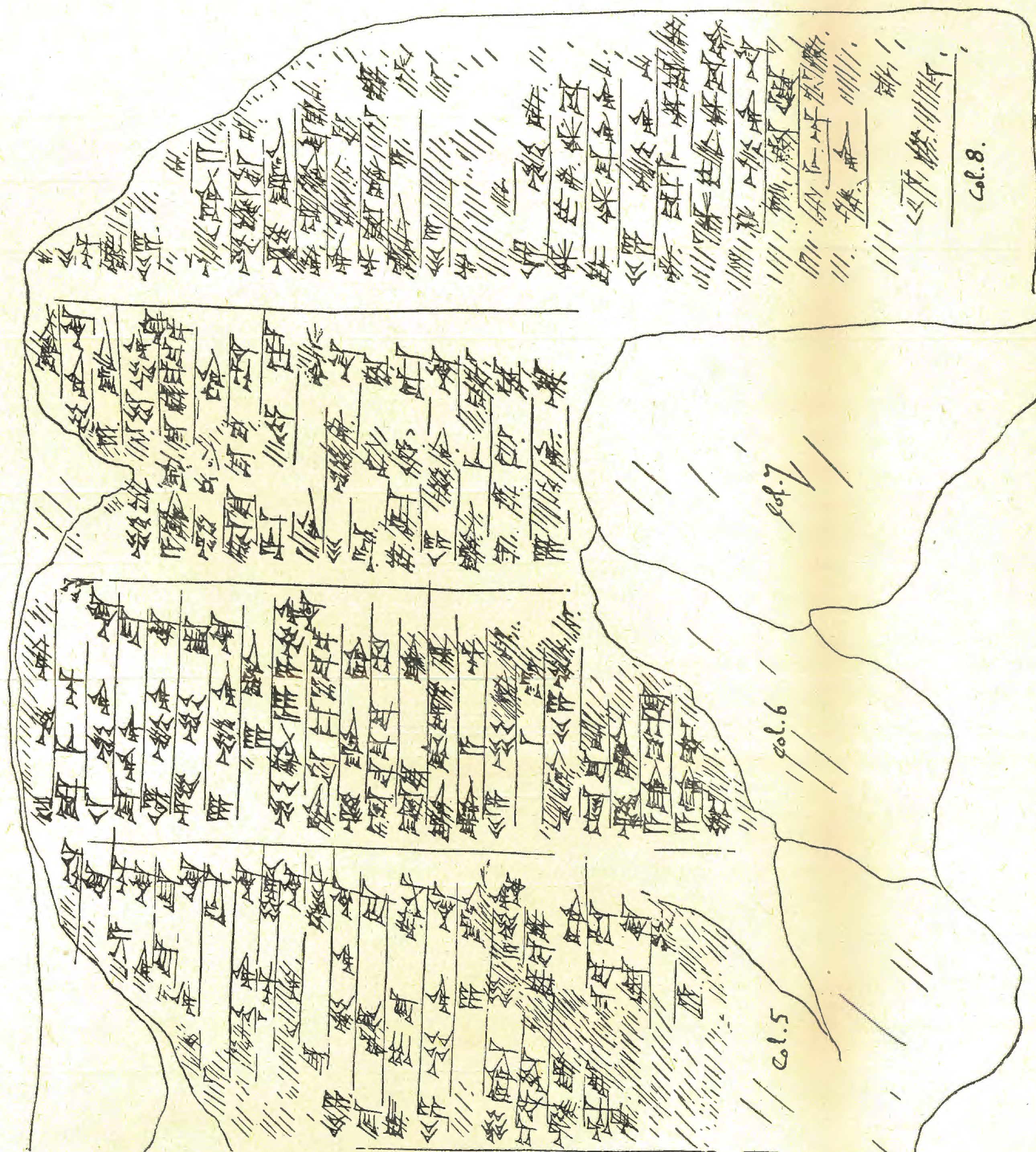
Par quelques heureuses dérogations, notre scribe aussi substitue à tel signe polyphonique habituel, un signe à valeur simple, fixant, pour d'autres occurrences semblables, le choix d'une lecture. C'est ainsi, par exemple, que la formule, si souvent répétée dans ce genre de textes : . . .*-ni-AG* «il a exercé», est rendue ici, pour la première fois et à vingt reprises, par . . .*-ni-na*. (*Ak, ag,* qui a effectivement la valeur *na*, se trouve donc évincé comme lecture et remplacé par *na*).

An-KU (en accadien *ana šamê*) est bien rendu, dans notre texte, par *an-še*, confirmant l'emploi de la lecture *še* pour *šu* dans cette postposition.

Col. I.	Col. I.
. . . .	. . . .
1. *Ka*(?)-[*lu-mu*	1. Ka-[lumu
6oo m[*u ni-na*	régna 6oo ans;

[1] Les originaux sont reproduits en grandeur naturelle.


col. 5
col. 4
col. 3
col. 2
col. 1


col. 8.
col. 7
col. 6
col. 5

Â-[tab-ba	Âtabba
600 + 120 + (?)...	régna 720 + x ans;
Qa-[li-bu-um	Qalibum
x + 300 mu ni-[na	régna x + 300 ans;
Z]u-ga-ge-[i]p	Zugagip
x mu ni-na	régna....;
Ar]- pi-um	Arpium,
dumu maš]-da-ge	fils de *muškinu*,
x mu ni-na	régna x années;
E]-da-na sib	Edana, berger,
lú] an-še ba-ed-[da	qui s'éleva jusqu'au ciel,
lú] kur-kur-ra mu-un-gé-na	qui refoula les étrangers (?),
600] + 15 mu ni-na	régna 615 (?) ans;
Ba-l]i-i[ḫ] dumu E-[d]a-na-ge	Baliḫ, fils de Edana,
360 + 40 mu ni-na	régna 400 ans;
En-me-nun-[na	Enmenunna
660 mu ni-na	régna 660 ans;
Me-l]am Kiš (ki) dumu En-me-nu[n-na-ge	Melam Kiš, fils de Enmenunna,
900 mu ni-[na	régna 900 ans;
Bar]-sal-nun-[na	Barsalnunna
...mu ni-na	régna x ans;
Mez-za]-aḫ dumu B[ar-sal-nun-na	Mezzaḫ, fils de Barsalnunna
....	....

Col. II.

	(En-me-kar)
420 [mu ni-na	régna 420 ans;
Luga[l banda...	Lugal banda...
1200 [mu ni-na	régna 1200 ans;
(ilu) [Dumu-zi	le divin Dumuzi,
l[ú Ḫa-bur-(ki)]	le Ḫaburien,
60 + x [mu ni-na	régna 60 + x ans;
(ilu) Giš-[gibil ga-meš	le divin Gilgameš
abba-ni [lil-la	dont le père était dément,
én Kul-[ab ba-ge	seigneur de Kulab,
126 [mu ni-na	régna 126 ans;
Ur lugal[1] *dumu [(ilu) Giš-gibil [ga-meš*	Ur lugal, fils du divin Gilgameš
....	....

(1) *Sic!*

Col. III (détruite).

Col. IV.

....	....
. . . . *am*	. . . . . . devint roi
. . . . . *mu] ni-na*	régna x années,
....	....
....	....
. . . . . *mu ni]-na*	régna x années,
....	x . . . .
. . . . *ir* (?)	(fils de) . . . . . ir (?)
. . . . . *mu ni]-na*	régna x années,
. . . . *gé*	. . . . gé
. . . . . *mu ni-na*	régna x années;
. . . . . *(ilu) Šamaš*	x (ilu) Šamaš,
dumu] . . . . . *gé-ge*	fils de . . . . . gé,
. . . . . *mu ni-na*	régna x années
. . . . . *x lugal*	(en tout) x rois.
....	....

Restent les terminaisons certaines de deux noms royaux : ligne 9 ...*gé;* et ligne 11 ...*x (ilu) Šamaš,* fils du précédent.

Il est impossible de retrouver leur lieu dans ce qui nous reste des noms royaux de cette époque, soit dans les dynasties de Ur(1), Awan, Ḫamaṣi, Uruk(2), Ur(2), Adab.

Peut-être faut-il rappeler, à tout hasard, le nom de *I-rim* (?) *(ilu) Šamaš*, roi de Maer (Mari), des *Cuneif. Texts*, V, 2 (cf. Langdon, *Oxf. Edit.*, II, p. 7 : *I-la* (?)-*Šamaš*). — Une *première* dynastie de Mari aurait-elle existé, antérieurement à celle dont il sera question plus loin?

Col. V.

....	....
nam-lugalla-bi Akšak(ki)-šu ba]-tum	La royauté fut portée à Akšak;
Akšak]-(ki)	à Akšak
Un-zi lu]gal-am	Unzi fut roi,
x mu] ni-na	et régna x années;
Un-da]-lu-lu	Undalulu

x mu] ni-na	x années régna;
Ur]-ur	Ur-ur
x m]u ni-na	x années régna;
Puzur] (ilu) Šaḫan	Puzur Šaḫan
x mu ni]-na	x années régna;
I]-šu-il	Išuil
24 mu ni-na	24 années régna;
Šu (ilu) Sin	Šu Sin,
dumu I-šu-il	fils de Išuil,
24 mu ni-na	24 années régna;
6 lugal	6 rois
mu-bi 60 + 50 + 3 (?) mu ni-na	114 ans régnèrent.
Akšak-[(ki) giš] ku ba-sig	Akšak par les armes fut vaincu,
nam-lugalla-bi	sa royauté
Ma-er [(ki)-š]u ba-tum	fut portée à Maer;
Ma-er (ki)	à Maer,
An]-s[ir	Ansir
lugal]-a(m (?)	fut roi . . .

Col. VI.

. . . .	. . . .
13 (ou 16) mu ni-na	il régna 13 (ou 16) ans;
Iš-me (ilu) Šamaš	Išme Šamaš
11 mu ni-na	régna 11 ans;
Šu i-li-šu	Šu ilišu
15 mu ni-na	régna 15 ans;
Zi-mu-dar	Zimudar
7 mu ni-na	régna 7 ans;
7 lugal	7 rois
mu-bi (8 × 60) + 5	leur durée : 485 ans
Kiš (ki) (giš) ku ba-sig	Kiš par les armes, fut vaincu
nam-lugalla-bi	et la royauté
Uruk (ki) ba-tum	fut portée à Uruk;
Uruk (ki)-ga	à Uruk
Lugal zag-gé-si	Lugal zaggesi;
lugal-am	devint roi,
25 mu ni-na	il régna 25 ans :
1 lugal	1 roi
mu-bi 25 mu	la durée : 25 ans.
Uruk-(ki)-ga (giš) [ku ba-sig	l'arme d'Uruk fut vaincue
nam-lugalla-bi	et la royauté

A-ga-dê(ki)-šu ba-tum	fut portée à Agadê;
A-ga-dê[(ki)	à Agadê
Šar-[ru-ki-in	Šarrukin devint roi
. . . .	. . . .

Col. VII.

. . . .	. . . .
E-lu-lu] lugal	Elulu) fut roi,
x mu ni-na	x années il régna;
6 (?) lugal	(en tout) 6 (?) rois,
mu-bi 161 mu ni-na	ils régnèrent l'espace de 161 ans,
A-ga-dê (ki) (giš) ku ba-sig	Agadê fut vaincu par les armes;
nam-lugalla-bi	la royauté
Uruk-(ki)-šu ba-tum	fut portée à Uruk :
Ur nigin	Ur nigin
lugal-am	fut roi,
30 mu ni-na	il régna 30 ans;
Ur gigir	Ur gigir,
dumu Ur nigin	fils de Ur nigin,
15 mu ni-na	régna 15 ans;
Lugal me-lam	Lugal melam,
dumu Ur gigir	fils de Ur gigir,
7 mu ni-na	régna 7 ans.
. . . .	. . . .

Col. VIII.

. . . .	. . . . (Šu Sin) . . . .
20 + x mu ni-na	régna 20 + x années;
(ilu) [I-bi (ilu) Sin	Ibi Sin,
dumu [Šu (ilu) Sin	fils de Šu Sin
25 [mu ni-na	régna 25 ans :
[5 lugal]	5 rois
mu-bi 120 + x . . .	avec 120 + x ans de règne,
Uri(ki) (giš) [ku ba-sig	Ur fut vaincu par les armes,
nam-lugalla-bi	la royauté
I-si-in-(ki)-šu ba-tum	fut portée à Isin.
I-si-in-(ki)-[na	A Isin
(ilu) Iš-bi [Ir]-ra	Išbi Irra
lugal-am	devint roi,
33 mu ni-na	il régna 33 ans;
(ilu) [Šu i-li-šu	Šu ilišu,
dumu [Iš-bi Ir-ra	fils de Išbi Irra

15 mu ni-na
(ilu) I-din (ilu) Da-[gan
dumu (ilu) Šu i-li-šu
25 mu ni-na
(ilu) Iš-me (ilu) Da-gan
dumu] (ilu) I-din (ilu) Da-gan
x + 4 mu ni-na
Li-bi]-it Giš-dar
dumu Iš-me (ilu) Da-gan
. . mu ni-na
[Ur (ilu) Nin urta]
21 (?) mu ni-na

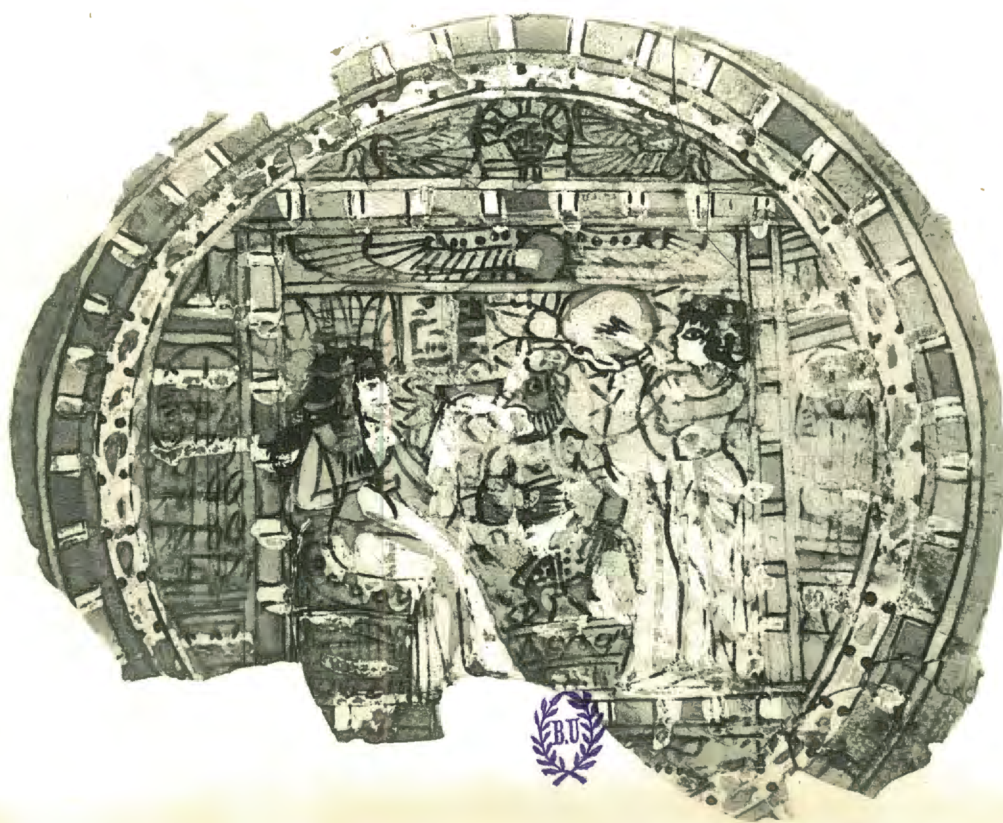
régna 15 ans;
Idin Dagan
fils de Šu ilišu
régna 25 ans;
Išme Dagan,
fils de Idin Dagan,
régna x + 4 ans;
Libit Gišdar,
fils de Išme Dagan,
régna....
Ur Nin urta (?)
régna 21 ans (?)

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIER FASCICULE.

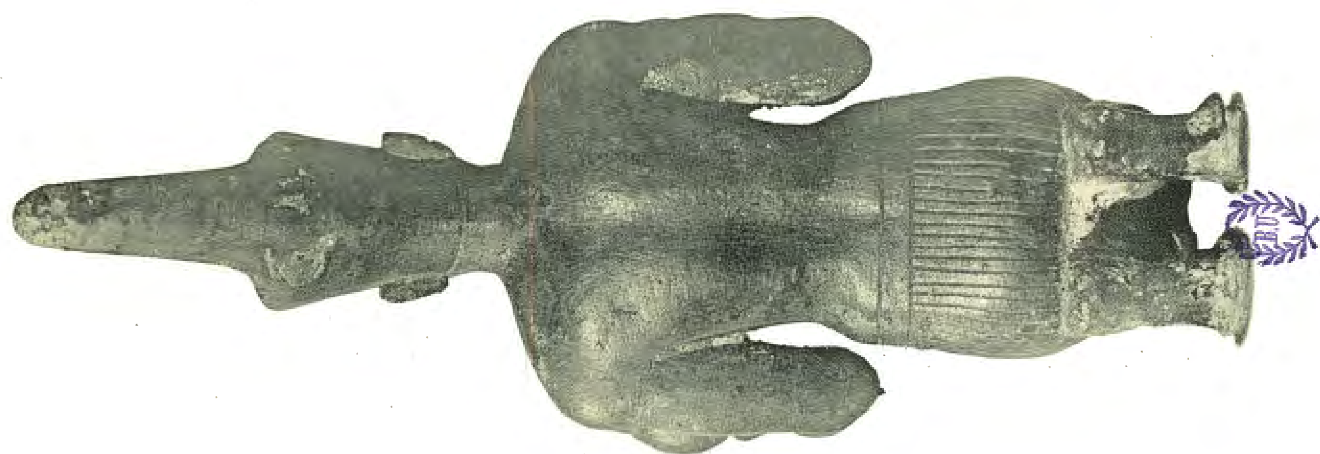
TABLE DES MATIÈRES.





Die beiden Bespannungen.
J. d'E. 25993.

2







H. Demel, *Eine Bronzestatuette eines ägyptischen Königs.*

3




Face.




Dos.

4



Côté droit.



Côté gauche.

5



L'étoile de Teleilât Ghassūl (peinture murale). Diamètre de l'original, y compris les rayons, 1 m. 84.

6





1-2. Casts from statue no. 19.







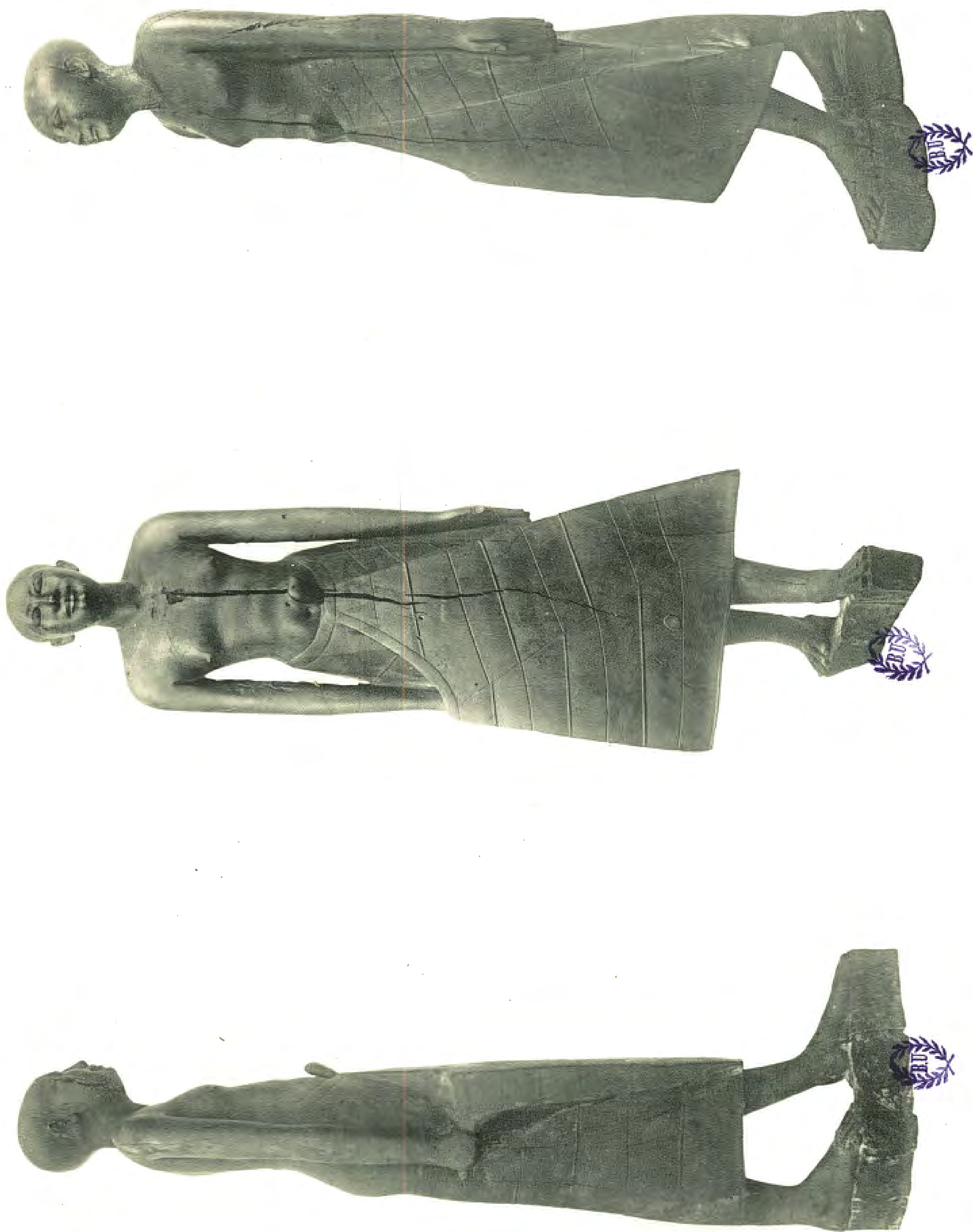
3-4. Casts from statue no. 18 with wig added.





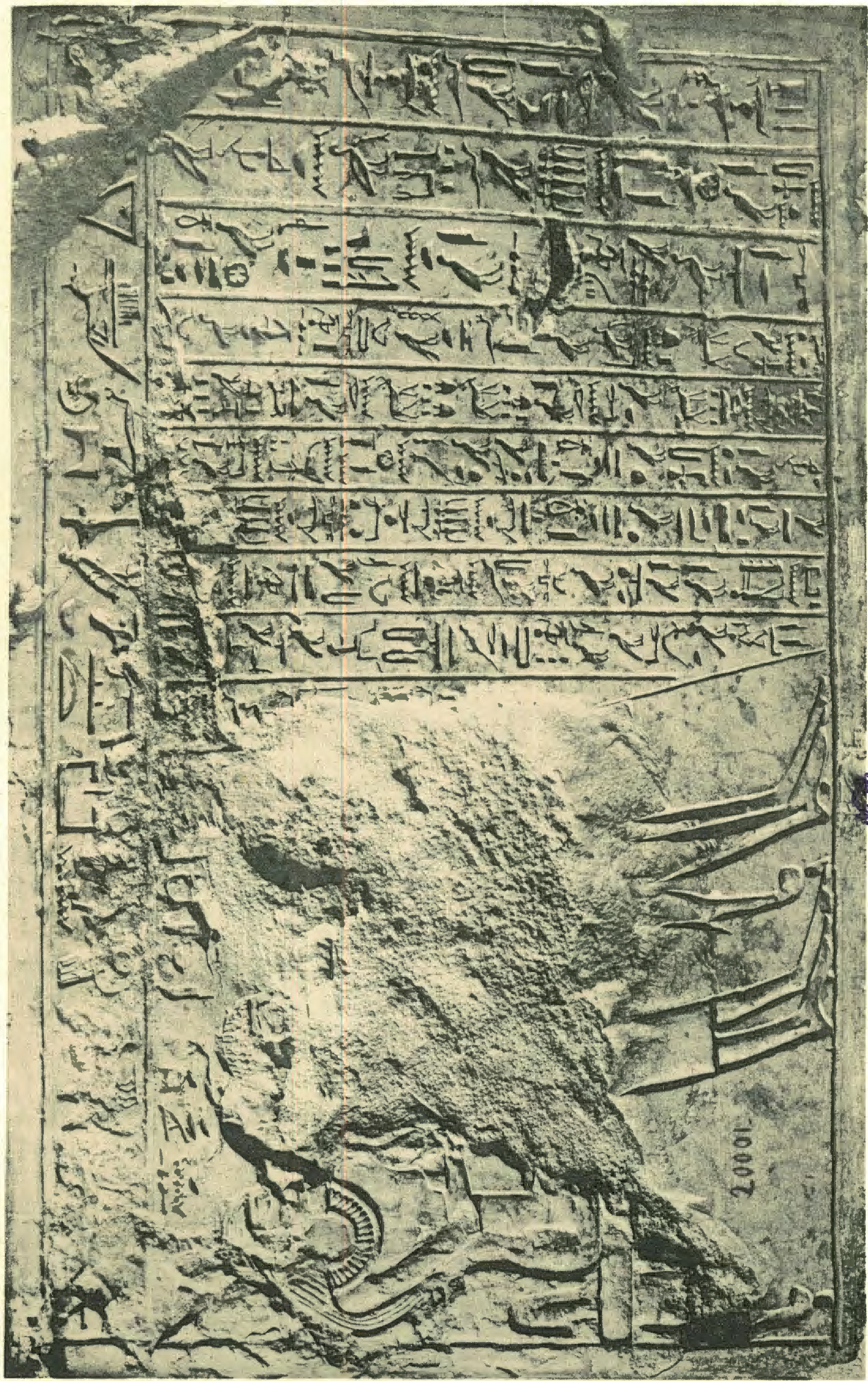


5-6. Casts from statue no. 18 with original colours restored.



Statue de bois d'un vizir (fin de la VIe dynastie).

8

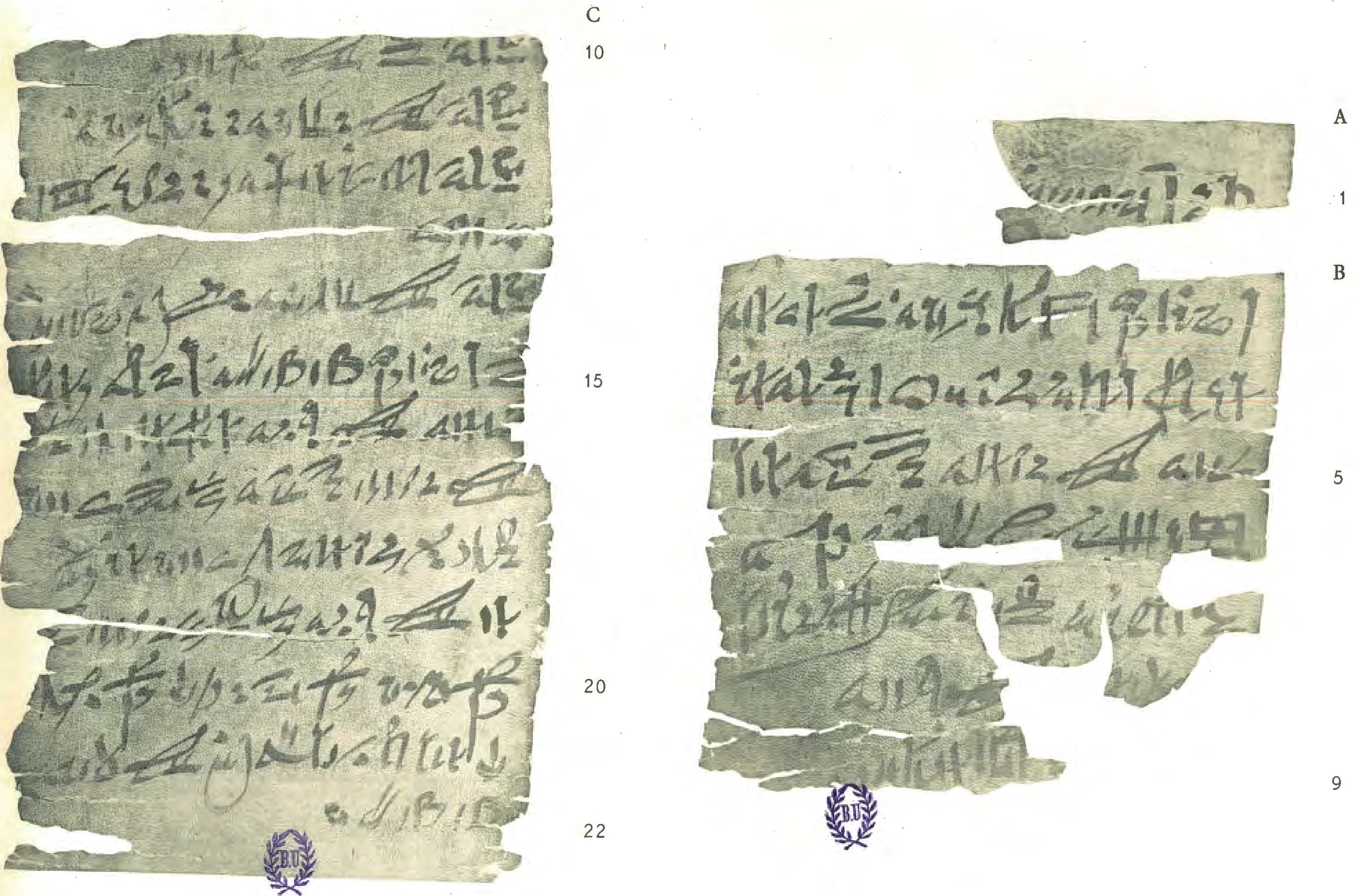


Stèle n° 20.001 du Musée du Caire.

Lignes 1 à 9.

Lignes 10 à 22.

PARCHEMIN DU LOUVRE, n° A F 1577. (Transcription.)



Lignes 10 à 22.
(= Verre 1577 B).

Lignes 1 à 9.
(= Verre 1577 A).

Parchemin du Louvre A F 1577.

M



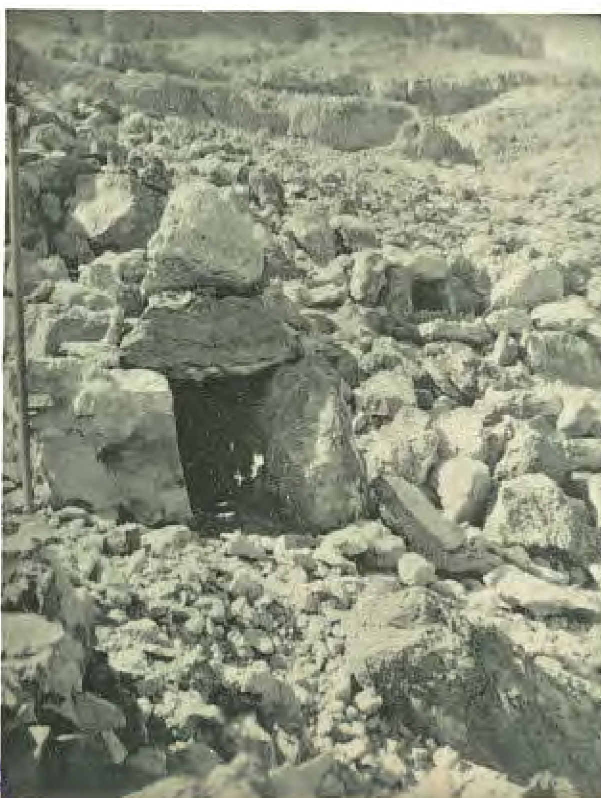
1



2



3



4

ne



1





2



3





4

13





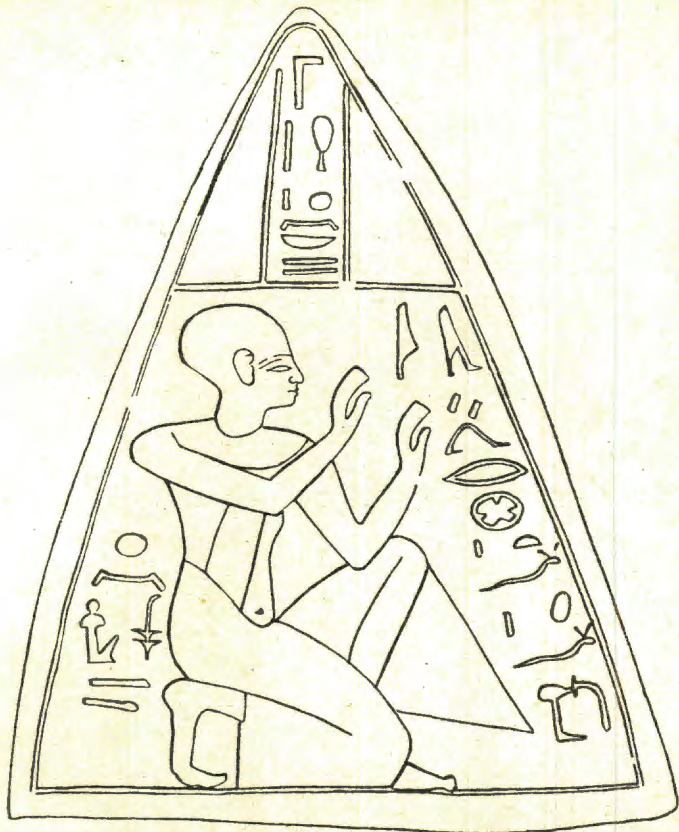
1

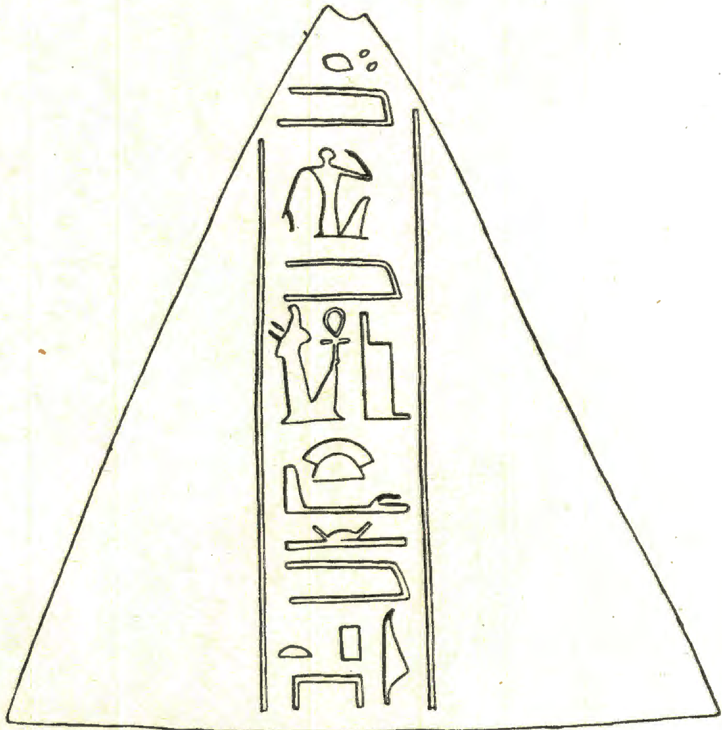




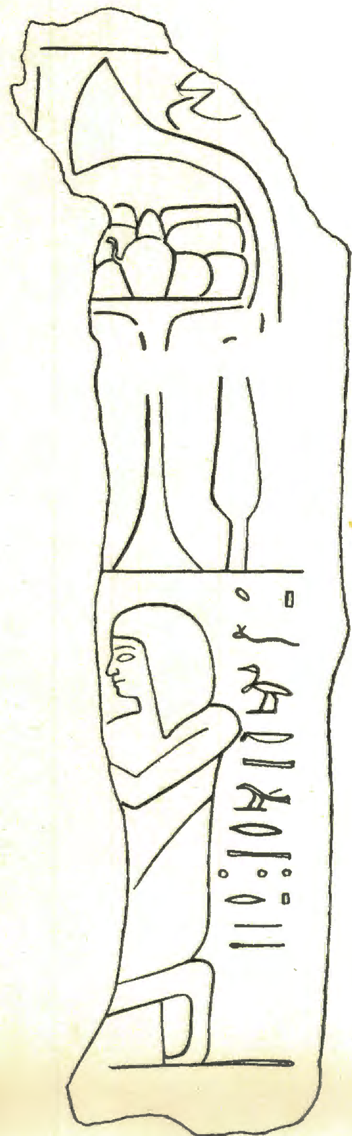
2

14

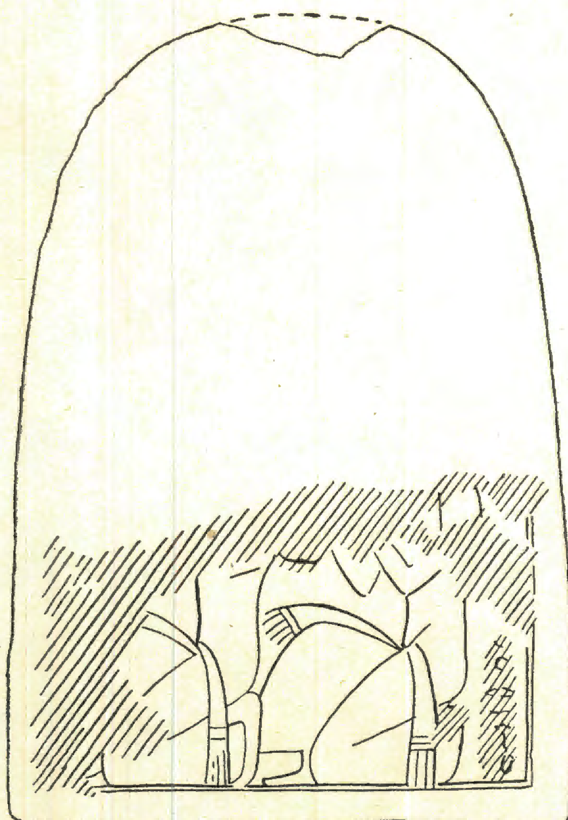

1


2

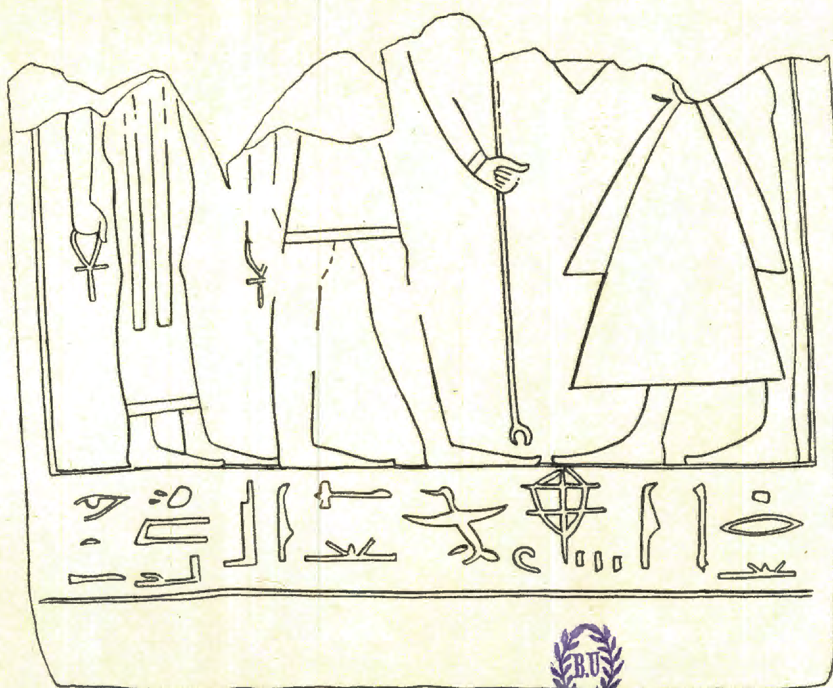

3


4

15



1





2

16




1




2

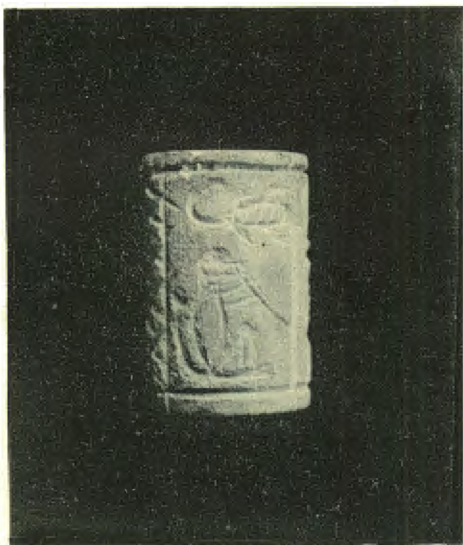



3




4

17



1

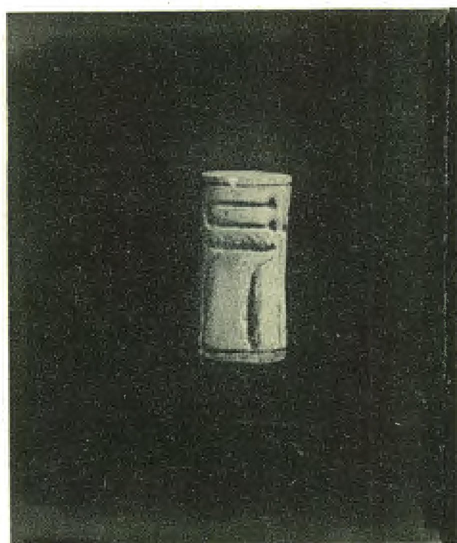


4

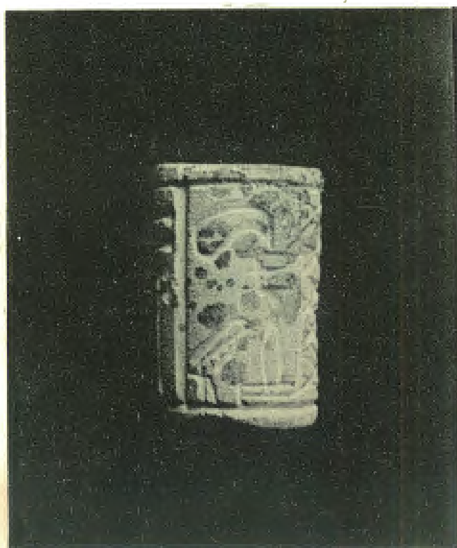




2



5



3

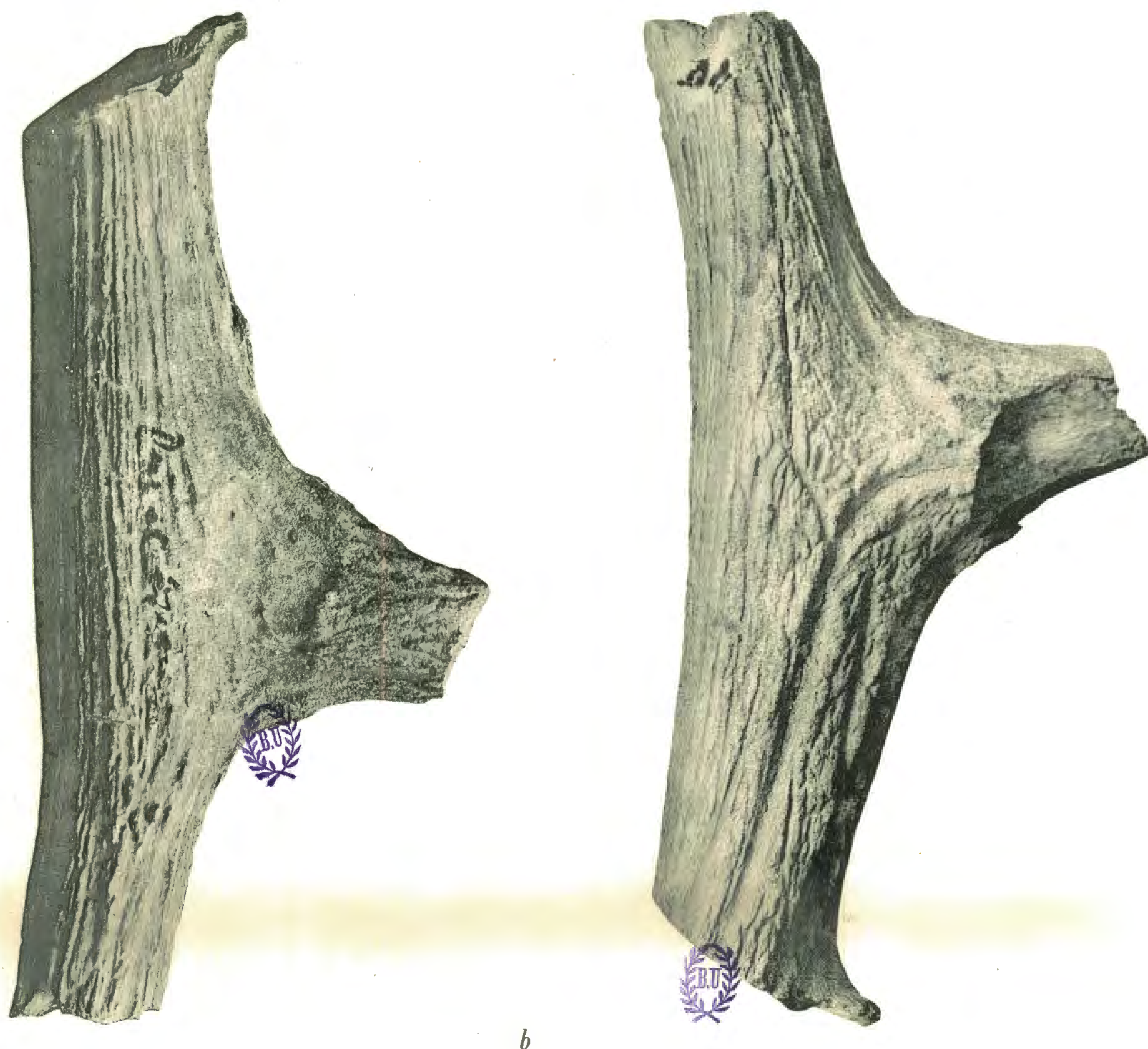




6



a



b

L. KEIMER, *Sur deux fragments de cornes de daim.*

19

Lamentations of Isis and Nephthys, 1,1-3,1



Lamentations of Isis and Nephthys, 3,1–4,10

Lamentations of Isis and Nephthys, 4,10–5,8

Lamentations of Isis and Nephthys, 5, 8-16

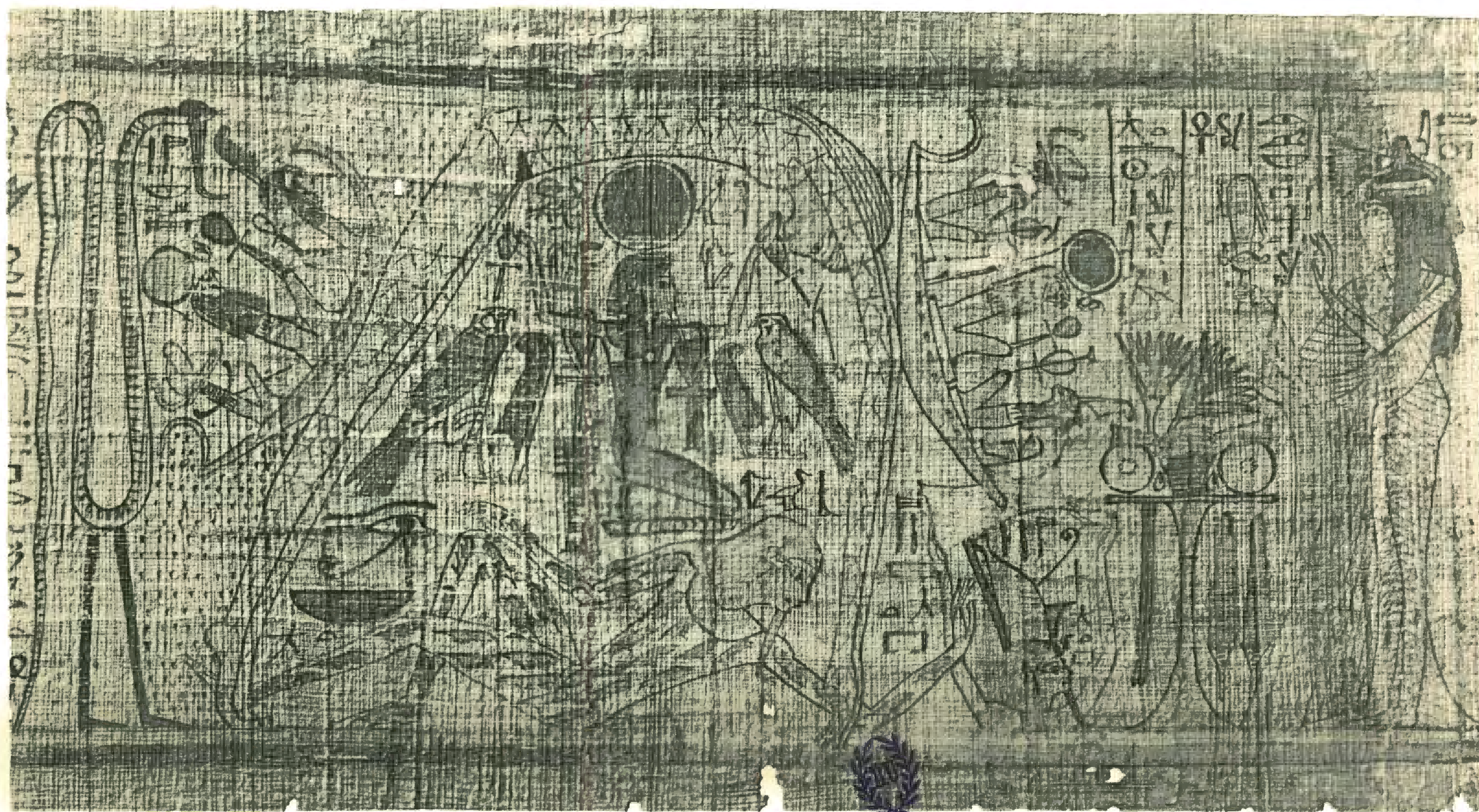
22



A

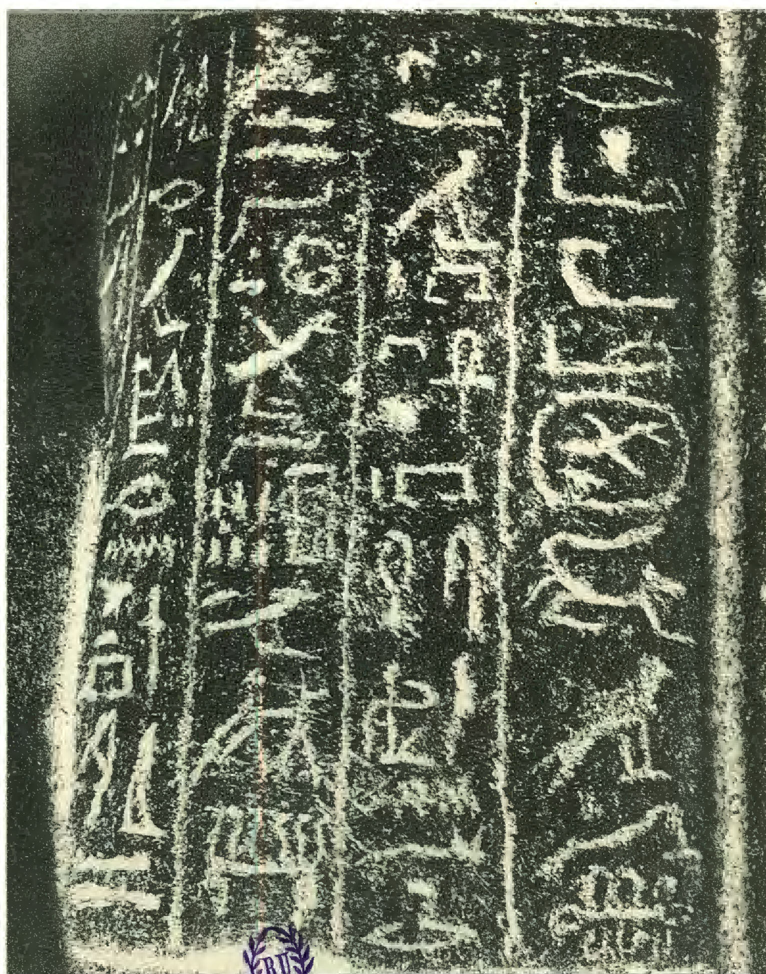


B

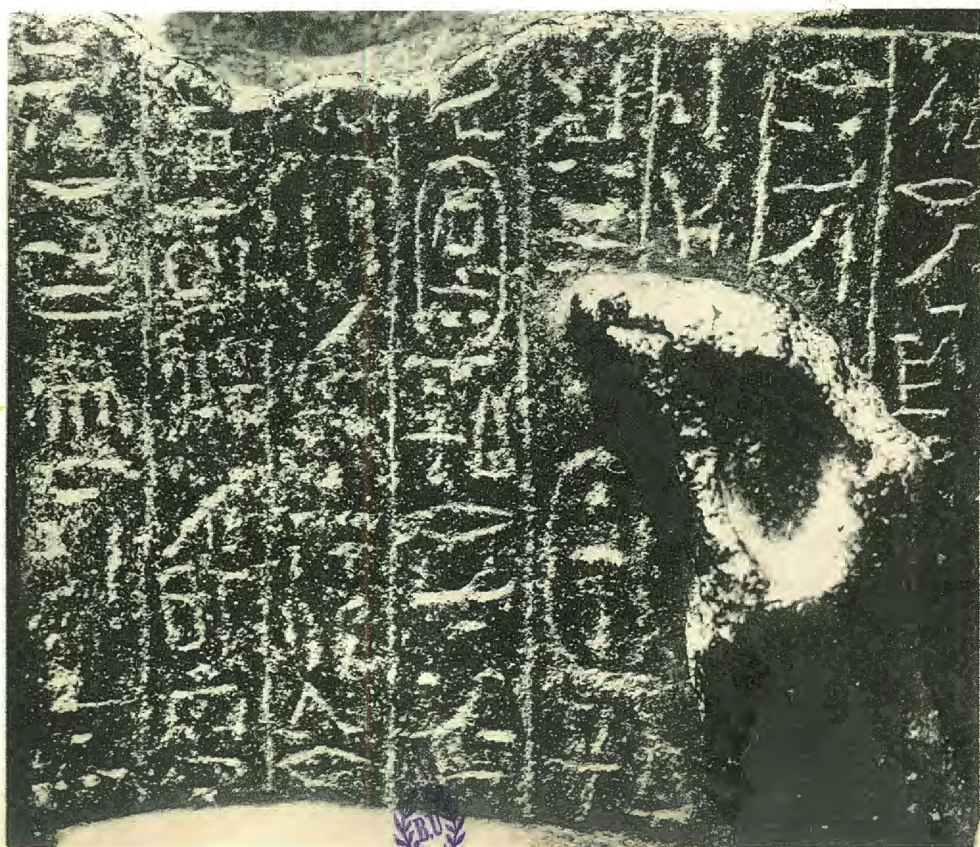


C

25



1



2

84



The so-called "Bust of Isis" after de Sivry, reduced one-half.

25





L. P. Kirwan, *A Sudanese of the saite period.*

SOMMAIRE DU PREMIER FASCICULE.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounira.

A ALEXANDRIE : à la Librairie L. Moscato et Cie, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.

